

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE,

OU

NOUVEAU DICTIONNAIRE,

HISTORIQUE, CRITIQUE,

ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts; avec des jugemens sur leurs ouvrages; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An IX. (1801.)


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES SIÈCLES LITTÉRAIRES DE LA FRANCE.

SAAS, (Jean) chanoine de Rouen, sa patrie, membre de l'acad. de cette ville, mourut en 1774, âgé de près de 72 ans. Une application constante à l'étude lui acquit des connaissances étendues dans la littérature, et le rendit un des plus habiles bibliographes de son tems. Il fut utile à beaucoup d'écrivains par sa critique et ses observations. Outre des manuscrits intéressans qu'il a laissés, il a fait imprimer plusieurs ouvr. sans nom ou sous des noms empruntés; entr'autres : Cathéchisme de Rouen. -- Nouveau Pouillé de Rouen, 1738, *in*-4°. — Notice des manuscrits de l'église de Rouen, 1746, *in*-12. — Lettre sur le catalogue de la bibliothèque du roi, 1749, *in*-12. — Plusieurs lettres critiques sur le supplément du Moreri, 1735, sur l'Encyclopédie, sur le Dictionnaire de l'abbé Ladvocat.

SABATHIER, (D. Pierre) né à Poitiers en 1682, bénédictin de St. Faron, à Meaux en 1700, s'occupait à Paris de l'édit. des anciennes versions latines de la Bible, lorsque, par le malheur des tems, il fut relégué à St.-Nicaise de Reims. Il y continua son travail, et y mourut le 24 mars 1742. Dom de la Rue a pris le soin d'en achever l'édition sous le titre de *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, seu vetus italica*, Reims, 1743, 3 vol. *in*-fol.

SABATIER, (Antoine) abbé, né à Castres en 1742. On a de cet écrivain beaucoup d'ouvrages. Ses *Trois Siècles de la littérature française* l'ont rendu fameux. En attaquant de grandes réputations, il a voulu s'en faire une. Ce livre a droit de plaire toutes les fois qu'il n'est pas dicté par l'esprit de parti; mais malheureusement cet esprit est celui qui a souvent inspiré l'auteur et qui lui a fait oublier toutes les regles de la justice envers des hommes qui ont honoré la littérature française. Au reste nous plaignons sincerement cet écrivain d'avoir trouvé du plaisir à flétrir des talens esti

mables et des réputations méritées. On a de cet auteur les Eaux de Bagnères, com. en prose, 1763, *in*-8°. — Lettre d'une dame de province à une dame de la cour 176*. — L'école des pères et des mères ou les trois infortunés, 1767, *in*-12; nouv. édit. 1769, *in*-12. — Les Quarts d'heures d'un joyeux solitaire ou contes de M***. — La Ratomanie ou le songe moral et crit. d'un jeune philosophe, 1767, *in*-8°. — Betsi ou les bizarreries du destin, 1769, *in*-12; nouv. édit. 1788, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire des passions, des vertus et des vices ou Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux, 1769, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres, 1770, 3 vol. *in*-8°. — Les Trois Siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1772, 1772, 3 vol. *in*-8°., 4 vol. *in*-12; 1775, 4 vol. *in*-12; 4e édit. 1779, 4 vol. *in*-8°. — Addition aux Trois Siècles, 1773, *in*-8°. — Abrégé histor. de la Vie de Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, et de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne, 1773, *in*-8°. — Derniers sentimens des plus illustres personnages condamnés à mort, 1775, 2 vol. *in*-12. — Lettre à un journaliste, 1779, *in*-8°. — Lettre à M. l'abbé Fontenay, rédacteur des Annonces et Affiches pour la province, sur feu M. de Voltaire, Paris, 1779, *in*-12. — Les Siècles payens, ou Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité payenne, 1784, 9 vol. *in*-12. On lui attribue le Tocsin des politiques, 1791, nouv. édit. 1791, *in*-18. — Sur la révolution française, Aix-la-Chapelle, 1792, *in*-8°. — Pensées et observat. morales et politiq., Vienne, 1794, *in*-8°.

Sabatier, (André Hyacinthe, ancien professeur d'éloquence au collége de Tournon, actuellement professeur de belles-lettres à l'école centrale du département de Vaucluse, né à Cavaillon en 1726, a donné au public : Lettre sur le grand Rousseau. — Epître à M. l'abbé Poule sur la méthode de diviser les discours 1754, *in*-8°. — Lettres sur quelques difficultés de la Grammaire. — Conseil d'un vieil auteur à un jeune, ou l'art de parvenir dans la république des lettres, 1758, *in*-8°. — Poëme sur la bataille de Lutzelbourg, 1758, *in*-8°. — L'Enthousiasme, ode, 1763, *in*-8°. — La Beauté et la population, ode, 1764, *in*-8°. — Le Bonheur des peuples, ode, 1766, *in*-4°. — Odes nouvelles et autres poésies,

1766, *in*-12. — Discours sur les avantages et les désavantages des belles-lettres, relativement aux provinces, Lyon, 1768, *in*-4°. — Disc. sur le préjugé, qui note d'infamie les parens des suppliciés avec une lettre sur l'eloquence, Lyon, 1769, *in*-4°. — Oraison funéb. de Louis XV, 1774, *in*-8°. — Humbert II, ou la réunion du Dauphiné à la France, trag. en 5 actes et en vers, 1774, *in*-8°.—La mort de Trajan, ode, 1774, *in*-8°. — Eloge de Marie Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, Avignon, 1777, *in*-8°. — Le couronnement de Pétrarque à Rome, en 1 acte, 1782, *in*-8°. — Ode à la ville de Marseille au sujet de la statue équestre du roi, 1781. — Ode à Pie VI, pour réunir les princes chrétiens dans une ligue contre les puissances barbaresques, 1783, *in*-8°.— Des discours qui ont été imprimés au nom de l'école centrale où il est professeur.

Sabatier, (Raphaël Benevent) chirurgien en chef des invalides à Paris, memb. de l'institut nat., etc. Nous avons de ce savant chirurgien : *Theses anatomico-chirurgicæ*, 1748, *in*-4°. — *De variis cataractam extrahendi modis*, 1759, *in*-4°. — Abrége d'anatomie du corps, par César Verdier, nouv. édit. augm. 1768, 2 vol. *in*-12. — Traité complet de chirurgie, par W. Manquest de la Motte, 3e édit. augm. 1771, 2 vol. *in*-8°.—Traité complet d'anat., 1775, 2 v. *in*-8°.— De la médecine opérat. ou des opérations de chirurgie qui se pratiquent le plus fréquemment, 1796, 3 vol. *in*-8°. — Des Mém., etc.

Sabathier, (François) professeur émérite au collége de Châlons-sur-Marne, associé de l'institut national, etc. a publié Essai histor. et crit. sur l'origine de la puissance temporelle des papes, qui a remporté le prix de l'acad. de Berlin, 1764, *in*-12 ; nouv. édit., la Haye, 1765, *in*-12. —Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, Paris, 1766-85, 35 vol. *in*-8°, et 1 vol. de planches. — Le Manuel des enfans, ou les maximes des hommes illustres de Plutarque, 1769, *in*-12.—Recueil de dissertations sur divers sujets de l'Hist. de France, *ibid.* 1770, *in*-8°. — Dictionnaire portatif des régles de la latinité, 1770, *in*-8°. — Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples, pour servir à l'éducation de la jeunesse, 1771, 3 vol. *in*-12, 1 vol. *in*-4°. — Les exercices du corps, chez les anciens, pour servir à l'education de la jeunesse, 1773, 2 vol. *in*-12.

Sablier, (N.) mort à Paris le 10 mars 1785, âgé de 93 ans, est auteur des Variétés

sérieuses et amusantes, 1765 ou 1769, 4 vol. *in*-12.—D'un Essai sur les langues, 1777, 1 vol. *in*-8°.— Plusieurs morceaux de vers et prose, impr. en 1 vol. *in*-12, sous le titre d'*OEuvres de M* . . . . 1767, et de quelques ouvrages manuscrits, entre lesquels on distingue un abrégé de l'Histoire des juifs, depuis la destruction de Jerusalem jusqu'à nos jours.

Sablière, (Antoine de Rambouillet de la) mort à Paris en 1680, âgé de 65 ans, se distingua par un esprit aisé, naturel et délicat. Nous n'avons de lui que des Madrigaux, publiés *in*-12, après sa mort, par son fils. Ces petits poëmes lui ont fait beaucoup d'honneur, par la finesse des pensées, et par la délicate naïveté du style.

Sablière, (Hesselin de la) épouse du précédent, est regardée, à juste titre, comme une des femmes les plus spirituelles de son siècle; mais elle n'a jamais composé aucun des vers qu'on lui attribue. Ceux qui ont fait imprimer sous son nom, les madrigaux de son mari, se sont mépris grossièrement. Ces madrigaux, adressés à des Cloris, à des Iris ingrates et cruelles, indiquent assez qu'elle n'en est pas l'auteur. Lafontaine, qui lui a prodigué des éloges dans plusieurs de ses Fables, dans le beau discours, entr'autres, où il réfute le systême de Descartes, sur l'ame des bêtes, ne l'a jamais louée sur le talent des vers; ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si elle en avait eté douée. On sait qu'elle retira chez elle ce père de la fable, et qu'elle eut le bonheur de posséder vingt ans dans sa maison, celui qu'elle appellait si ingénieusement son *Fablier*.

Sablon, (Vincent) chartrain, a donné un abrégé de l'ouvrage de Rouillard, sur la cathédrale de Chartres, imprimé à Orléans, en 1671, *in*-12. Ce livre ne mérite pas les quatre réimpressions qu'il a eues à Chartres, en 1683, 1697, 1707 et 1714. On n'a pas fait autant d'honneur à sa traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, Paris, 1671, 2 vol. *in*-12. La traduction en est mauvaise, et la poésie en est plate; mais il y a de petites figures dans le goût de le Clerc, qui la font rechercher.

Saboureux de la Bonnéterie, (Charles-François) docteur en droit, mort à Paris en 1781, a donné: Constitution des jésuites, avec les déclarations, trad. sur l'édit. de Prague, en français, 1762, 3 vol. *in*-12. — Le Manuel des inquisiteurs, ou Abrégé de l'ouvrage intitulé: *Directorium inquisitorium per N. Eme-*

ric. avec des notes, 1762, *in*-12. — Traduction des anciens ouvrages latins, relatifs à l'agriculture et à la médecine véterin., avec des notes, 1-2 vol. 1771, 3-4 vol. 1772, *in*-8°. 5-6 vol. 1774, *in*-8°.

Sacombe, (J. S.) médecin accoucheur, membre de plusieurs académies, a publié : Le Médecin accoucheur, ouvrage utile aux mères de famille, etc. 1791, *in*-12. — Avis aux sages-femmes, 1792, *in*-8°. — La Luciniade, ou l'Art des accouchemens, poëme didactique, 1792, *in*-8°. — Observations médico-chirurg. sur la grossesse, le travail et la couche, 1793, *in*-8°. — Encore une victime de l'opération césarienne, ou le cri de l'humanité, 1796, *in*-8°.

Sacy, (Louis de) avocat au parlement de Paris, mem. de l'acad. franç., mort à Paris en 1727, à 73 ans, parut dans le barreau avec un succès distingué. Sa voix était touchante, sa physionomie heureuse, sa mémoire fidèle. Il avait tout pour réussir dans cette profession, qu'il exerça avec autant de noblesse que d'applaudissement. Aux talens d'orateur, il joignait les qualités de l'ame. Fait pour la société, il y était aimable, il y était utile. Il avait autant de douceur dans les manières que dans les mœurs. On a de lui une bonne traduct. française des Lettres de Pline le jeune et du Panégyrique de Trajan, en 3 vol. *in*-12. La traduct. des Lettres, aussi agréable à lire que l'original, est moins fatiguante, parce que le traducteur, en rendant toute la finesse de Pline, la rend avec plus de simplicité que lui. Celle du Panegyrique, quoique bonne en son genre, est moins lue que les Lettres, parce que le soin soutenu de montrer toujours de l'esprit, répand sur cet eloge une monotonie qui finit par fatiguer un peu le lecteur.—Un Traité de l'amitié, *in*-12. Cet ouvrage, estimable à plusieurs égards, n'a cependant paru, selon d'Alembert, ni assez tendre pour les ames sensibles, ni assez pense pour les philosophes. Il offre plutôt l'image d'une affection douce, que le tableau animé d'une affection vive, ou la peinture énergique d'un sentiment profond.—Un Traité de la Gloire, *in*-12, qui eut moins de lecteurs que le précédent. Son ame douce et modeste était plus faite pour connaître les besoins de l'amitié, que ceux de l'amour-propre. — Enfin, un Recueil de *Factums*, et d'autres Pièces en 2 vol. *in*-4°. Son style est pur et élégant ; il y a beaucoup de finesse dans ses pensées et de noblese dans ses sentimens. On lui a reproché d'affecter un ton épigrammatique, et de donner trop dans l'antithèse ; mais

ces défauts sont pardonnables dans un écrivain qui s'était formé sur Pline, et qui vivait avec plusieurs beaux-esprits, partisans de ce style. Sacy était de la société de la marquise de Lambert, qui avait pour lui l'amitié la plus tendre. Le commerce des la Motte, des Fontenelle, n'était qu'agréable à cette dame illustre; celui de Sacy était bien plus pour elle, il lui était nécessaire. Si l'esprit des premiers, dit d'Alembert, lui offrait plus d'agrémens et de ressources, elle trouvait dans le second une sensibilité qui allait plus à son cœur, et une ame qui répondait mieux à la sienne.

Sacy, (Claude-Louis-Michel de) ci-d. censeur-royal, et membre de plusieurs acad. né à Fécamp en 1746. On lui doit l'Honneur français, ou Histoire des vertus et des exploits de notre nation, tom. I et II, 1769; tom. III et IV, 1770; tom. V et VI, 1772; tom. VII et VIII, 1773; tom. IX et XII, 1784, *in*-12. — Les Amis rivaux, 1772, *in*-12. — Les Amours de Sapho et de Phaon, Amsterdam, 1775, *in*-8°. — L'Esclavage des Américains et des Nègres, poëme qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. en 1775, *in*-8°. — Eloge de G. d'Amboise, cardinal-archevêq. de Rouen, princip. minist. de Louis XII, Paris, 1776, *in*-8°. — Histoire générale de Hongrie, depuis la 1ere invasion des Huns jusqu'à nos jours, 1778, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. Yverdun, 1780, 3 vol. *in*-12. — Opuscules dramatiques, ou nouveaux Amusemens de campagne, 17,8, 2 vol. *in*-8°. Il est l'aut. d'une grande quantité d'articles dans le Supplément de l'*Encyclopédie*, et dans la *Bibliothèque de l'Homme d'Etat et du Citoyen;* de plus. Pièces dans l'*Almanach des Muses.*

Sade, (N. de) abbé d'Ebreuil, mort en 1740, dans un âge assez avancé, est connu par ses *Mémoires sur la Vie de Pétrarque*, 3 vol. *in*-4°. Ce livre ne se borne pas à faire connaître le poète italien, c'est un tableau de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire du 16e siècle.

Sade, (D. A. F.) né à Paris le 3 juin 1740, a donné: Les Crimes de l'Amour, 4 vol. *in*-12, fig. — Aline et Valcour, 8 vol. *in*-12. — Plusieurs Pièces de théâtre. — Des Mélanges de littérature. — Douze nouvelles héroïq. et tragiq.

Sage, (David le) de Montpellier, mort vers 1650, s'est fait de la réputation par ses Poésies gasconnes. On a de lui un recueil intitulé: Les *Folies du sieur le Sage*, 1650, *in*-8°. Ce sont des Sonnets, des Elégies, des Satires et Epigram-

mes, dignes du titre de cette collection.

Sage, (Alain-René le) l'un des plus agreables et des meilleurs romanciers français, né à Ruys en Bretagne, vers l'an 1677, mourut en 1747, à Boulogne-sur-mer, chez son fils, chanoine de cette ville. Son premier ouvrage fut une traduct. paraphrasée des *Lettres d'Aristenète*, auteur grec, en 2 vol. *in*-12. Il apprit ensuite l'espagnol; et ce fut dans les écrivains de cette nation qu'il prit la plupart des caracteres dont ses romans sont formés. Ses principaux ouvr. en ce genre sont : Guzman d'Alfarache, en 2 vol. *in*-12; ouvrage où l'auteur fait passer le sérieux à travers le frivole qui y domine. — Le Bachelier de Salamanque, en 2 vol. *in*-12; roman bien écrit, et semé d'une critique utile des mœurs du siecle. — Gilblas de Santillane, en 4 vol. *in*-12. Ce roman, bien différent de cette foule de productions bizarres, prodiguées avec tant de fécondité, est un chef-d'œuvre d'instruction et d'amusement. Sans se tourmenter l'imagination pour inventer des caractères peu naturels, accumuler des situations forcées, étaler des sentimens gigantesques, multiplier des évènemens sans vraisemblance, le Sage y a réuni tout ce qui peut piquer la curiosité, flatter le goût et contenter la raison. L'écrivain promène son lecteur sans le fatiguer, au milieu d'une infinité de tableaux qui peignent, d'après nature, tout ce que la scène du monde peut offrir d'instructif et de varié. Sa manière de présenter les choses rend interessans jusqu'aux plus petits détails : par-là, ce roman est encore lu aujourd'hui avec un plaisir égal, par les gens sensés et par les esprits frivoles. La nouveauté a donné souvent de la vogue à des productions de cette espèce; elles sont tombées, parce qu'elles n'avaient pas le même merite; et il n'y a qu'un mérite réel qui puisse soutenir un ouvrage dans tous les tems et dans tous les lieux. — Nouvelles Aventures de Don Quichotte, en 2 vol. *in*-12. Ce nouveau Don Quichotte ne vaut pas l'ancien; il y a pourtant quelques plaisanteries agréables. — Le Diable Boiteux, *in*-12, 2 vol.: ouvr. qui renferme des traits propres à égayer l'esprit et à corriger les mœurs. Il eut d'abord un si grand débit, que l'on rapporte que deux seigneurs mirent l'épée à la main pour avoir le dernier exemplaire de la 2e édition. — Mélanges amusans de saillies et de traits historiques des plus frappans, *in*-12. Ce recueil est, ainsi que tous ceux de ce genre, un mélange de bon et de mauvais. — Roland l'amoureux, 2 vol. *in*-12. — Estevanille, ou le Garçon de

bonne humeur, 2 vol. *in*-12; ouvrage dans lequel on retrouve toujours l'esprit de l'agréable auteur de Gilblas. Le Sage s'est aussi rendu célèbre par ses Pièces dramatiques. Quoique la plupart des caractères de nos jours ne ressemblent pas aux modèles que le Sage avait sous les yeux, cependant, dit un critique, tant qu'il y aura des parvenus insolens, dont les richesses auront achevé de corrompre les mœurs; tant que l'on verra des coquettes rusées mettre sans pudeur à contribution, l'imbécile et vaine opulence, la comédie de *Turcaret* subsistera comme un des plus beaux monumens dont notre scène comique ait à se glorifier. Cette comédie fit beaucoup de bruit avant que d'être jouee, et donna lieu à une anecdote que nous rapporterons avec d'autant plus de plaisir, qu'elle prouve en faveur du caractère de le Sage. Les financiers tentèrent toutes sortes de moyens pour empêcher la représentation de *Turcaret*. La princesse de Bouillon. qui tenait chez elle un bureau d'esprit, fit offrir à le Sage sa protection, et lui fit demander une lecture de sa pièce. L'auteur alla prendre son jour et l'heure; mais une circonstance imprevue l'empêcha d'être exact. Un procès fort important pour lui se jugeait ce jour là même, et il eut le malheur de le perdre. En arrivant chez la princesse, il raconta sa disgrace et se confondit en excuses. On les reçut avec hauteur. On lui dit qu'aucune raison ne pouvait justifier l'indécence de se faire attendre si long-tems. Le Sage interrompit cette leçon pleine d'aigreur, et répliqua en ces mots: « Madame, je vous ai fait perdre une heure; je vais vous la faire regagner; car je vous jure, avec tout le respect que je vous dois, que je n'aurai point l'honneur de vous lire ma Pièce ». Il lui fit une profonde revérence, et se retira. On courut après lui, mais il ne voulut jamais rentrer. On sait que *Turcaret* est resté au théâtre. La petite comédie de *Crispin rival de son maître*, ajoute le même littérateur, ne lui est pas inférieure en son genre. Regnard n'a rien produit de plus gai. Un mérite qui distingue le Sage dans la composition de ses pièces, c'est la vérité de son dialogue: jamais on n'y trouve une plaisanterie, un trait qui ne soit amené par le sujet même. Personne. en ce genre, ne s'est plus approché de Molière. On doit encore à la gaieté de cet écrivain, l'origine de la comédie en vaudevilles, reste encore précieux de la bonne plaisanterie française, auquel on a substitué de nos jours de tristes opéras bouffons, et de honteuses parades, comme si, dans tous les genres, on eut conspiré pour avilir

lir le goût de la nation. C'est une singularité remarquable que, malgré tant de talens, le Sage ne fut point de l'académie, et ne fit jamais fortune. Son ame naturellement fière et élevée, ne savait point se prêter aux moyens de l'intrigue : c'est ce qui porta un de ses amis à lui faire cette épitaphe :

« Sous ce tombeau gît LE SAGE
» abattu,
» Par le ciseau de la Parque im-
» portune,
» S'il ne fut pas ami de la fortune,
» Il fut toujours ami de la vertu ».

SAGE, (Balthazard-George) né à Paris le 7 mai 1740, professeur de chimie métallurgique, directeur et fondateur de la première ecole des mines à la monnoie, de la ci-dev. acad. des sciences de Paris, des acad. royal. de Stockholm et Madrid, de l'acad. impériale, etc. On a de lui les ouvr. suivans : Analyse chimique de différentes substances minérales, 1 vol. *in*-12. 1769. — Elémens de minéralogie, 1 vol. *in*-8°, 1772. — Mémoire de chimie, 1 vol. *in*-8°, 1773. — Analyse des blés, 1 vol. *in*-8°, 1776. — Expériences propres à faire connaître que l'alkali volatil fluor est le remede le plus efficace dans l'asphyxie, 1 vol. *in*-8°, 1778. — Elémens de minéralogie, 2 vol. *in*-8°. 1778. — L'Art d'essayer l'or et l'argent, 1 vol. *in*-8°. 1780. — Analyse chimique et concordance des trois règnes, 3 vol. *in*-8°, 1784. — Description méthodique du cabinet de l'école des mines, 1 vol. *in*-8°. 1785. Depuis cette dernière époque, Sage a déposé ses découvertes dans les volumes de l'académie, et dans le *Journal de Physique ;* il a fait insérer en outre, dans ce dernier, plus de 60 Mémoires. Il a fait créer l'école des mines, afin de naturaliser cette partie en France, et il a dirigé cette école pendant dix années. Il a fait créer, par les états de Languedoc, une chaire de chimie à Montpellier. Il professe depuis 40 années la chimie et la minéralogie, et il a formé à ses frais un cabinet qui est devenu un monument national. Il fait imprimer la 3e édition de sa Minéralogie, 2 vol. *in*-8°. — Un Précis historique sur les différens genres de peintures, suivi de l'Examen physique des couleurs et de la manière de les préparer, 1 vol. *in*-8°. — Un Examen de la nature de diverses espèces de poisons, avec la manière d'y remédier, 1 vol. *in*-8°.

SAGE, (George-Louis le) né à Genève le 13 juin 1724, correspondant de la ci devant acad. roy. des sciences de Paris, associé étranger de la ci-dev. société roy. de Montpellier et de celle de Londres, membre de l'institut de Bolo-

gne, enfin des acad. de Padoue et de Sienne. L'Histoire de l'académie des sciences de Paris, pour 1756, fait mention de la découverte qu'il avait faite, d'un vice dans le 21e Enoncé du livre XI des Elémens d'Euclide, qui porte que tout angle solide est contenu sous des angles plans, dont la somme est moindre que quatre droits. M. Bermann a commenté cette découverte. Le Sage a donné une Exposition de son Agent de la Gravité, dans une Lettre écrite à un académicien de Dijon, publiée dans le *Mercure de France*, de mai 1756. — Il a fait l'article Inverse, publié dans l'*Encyclopédie*, en 1757. En 1758, il partagea un prix proposé par l'acad. de Rouen, sur les affinités chimiques; et il a imprimé, mais non publié, son Mém. sur cet objet, avec beaucoup d'additions, sous le titre: d'Essai de chimie méchanique. Il y donne, entr'autres choses, la recherche analytique du méchanisme de la gravité. On l'a trad. en allemand. — Loi qui comprend, malgré sa simplicité, toutes les attractions et répulsions, chacune entre les limites conformes aux phénomènes, dans le *Journal des Savans*, d'avril 1764. — Solution des doutes de MM. Coultaud et Mercier, contre la loi newtonienne de la pesanteur, dans le *Journal des Beaux-Arts*, etc. où se trouve incidemment, une mesure très-simple, de la gravité vers des pyramides. — Fausseté de deux suites d'expériences, par lesquelles on a voulu, non seulement infirmer la diminution que subit la pesanteur quand la distance au centre de la terre est augmentée, mais encore prouver qu'alors la pesanteur va en augmentant, dans le *Journal de Physique*, d'Avril 1773. — Réflexions sur une nouvelle expérience du P. Bertier, qui prouverait que la pesanteur augmente à mesure qu'on s'éloigne de la terre, et même suivant une progression fort rapide, dans le *Journal de Physique*, de novembre 1773. — Lettre pour justifier son système, sur une fausse exposition qu'en avait donnée M. de Machy, dans le *Journal de Physique*, de septembre 1774. — Expériences et vues sur l'intensité de la pesanteur dans l'intérieur de la terre, dans le *Journal de Physique*, de janvier 1776. — Remarques ajoutées à l'ouvrage de l'abbé Mann, sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies. Genève, octobre 1778. — Lettre sur le rapport du vuide au plein, dans un espace occupé par des sphères egales, dans le *Journal Encyclopédique*, de mars 1782. — Reflexions sur la loi de continuité, soit dans la physique en géneral, soit à l'égard de la pesanteur en particulier, et à l'égard de sa

cause, dans les *Opuscoli scelti*, de Milan, 3e partie, de 1734. — Lucrèce Newtonien, dans les Mémoires de l'académie de Berlin, pour 1782, impr. en 1784.

SAGNIER est un des rédacteurs, avec Fauvelle, de l'*Esprit de l'Encyclopédie*, ou choix des articles les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire. Les 9e et 10e volumes ont paru en l'an VIII.

SAIGE, avocat. On lui doit : Caton, ou Entretiens sur la liberté et les vertus politiques, trad. du latin, avec des remarques, Londres, 1770, *in*-8°; Utrecht, 1781, *in*-12.

SAILLANT, médecin à Paris, a publié : Mémoire histor. sur la maladie de la veuve Melin, dite la *Femme aux Ongles*, 1776, *in*-12. — Tableau historique et raisonné des épidémies catarrhales, vulgairement dites la grippe, depuis 1519 jusqu'en 1780, avec l'indication des traitemens curatifs, et des moyens propres à s'en préserver, 1780, *in*-12. — Mém. sur l'épilepsie.

SAINCTES, (Claude de) *Sanctesius*, évêque d'Evreux en l'an 1575, fameux ligueur, créature du cardinal de Lorraine, qui s'en servit avec succès au colloque de Poissy, naquit dans le Perche, et mourut en 1591. Ayant été pris dans la ville de Louviers par les gens du roi Henri IV, on trouva dans ses papiers un écrit, où il justifiait l'assassinat de Henri III, et excitait à commettre le même forfait sur le roi de Navarre. Ces accusations le firent constituer prisonnier à Caen, où il aurait subi le dernier supplice, si le cardinal de Bourbon et quelques autres prelats n'eussent intercédé pour lui : ils ne purent cependant empêcher qu'il ne fût renfermé au château de Crève-Cœur, au diocèse de Lisieux, où il mourut en 1591. On a de lui un grand nombre d'ouvrages polémiques, aujourd'hui oubliés : les savans recherchent encore son ouvr. sur la messe, intit. : *Liturgiæ Jacobi Apostoli, Basilii Magni, Joannis Chrysostomi*, etc. à Anvers, chez Plantin, 1560, *in*-8°, et la même année à Paris, *in*-fol.

SAINT-AMAND, (Marc-Antoine-Gérard de) était fils d'un chef d'escadre. Rouen était sa patrie : il voyagea beaucoup. L'abbé de Marolles voulut le fixer, en lui procurant une charge auprès de la reine de Pologne; son inconstance naturelle déconcerta les projets de son ami. Boileau a fait son histoire dans les vers suivans :

« Saint-Amand n'eut du ciel que sa
» muse en partage;

» L'habit qu'il eut sur lui, fut son
» seul héritage ;
» Un lit et deux placets compo-
» saient tout son bien,
» Ou, pour en mieux parler, Saint-
» Amand n'avait rien.
» Mais quoi ! las de traîner une vie
» importune,
» Il engagea ce rien pour chercher
» la fortune !
» Et tout chargé de vers qu'il devait
» mettre au jour,
» Conduit d'un vain espoir, il pa-
» rut à la cour.
» Qu'arriva-t-il enfin de sa muse
» abusée ?
» Il en revint couvert de honte et
» de risée ;
» Et la fièvre, au retour terminant
» son destin,
» Fit par avance en lui ce qu'aurait
» fait la faim ».

Ce fameux satirique ne le traita pas mieux dans son *Art poétique ;* car en recommandant d'éviter des détails bas et rampans, où Saint-Amand était tombé dans son *Moïse sauvé*, il dit :

« N'imitez pas ce fou, qui décri-
» vant les mers,
» Et peignant, au milieu de leurs
» flots entr'ouverts,
» L'hébreu sauvé du joug de ses
» injustes maitres,
» Met, pour le voir passer, les pois-
» sons aux fenêtres:
» Peint le petit enfant, qui va,
» saute, revient,
» Et joyeux à sa mère offre un
» caillou qu'il tient ».

Toutes les productions de St.-Amand sont pleines des défauts que Despréaux reproche au *Moïse sauvé.* Elles ont été recueillies en 3 vol. *in*-12. Sa meilleure pièce est son ode, intitulée : *la Solitude ;* le reste ne mérite pas d'être cité. St.-Amand mourut en 1660, âgé de 67 ans, du chagrin de ce que Louis XIV n'avait pu supporter la lecture de son poëme de *la Lune*, dans lequel il louait ce prince de savoir bien nager.

Saint-Amans, (Jean-Florimond) professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du départem. de Lot-et-Garonne, né à Agen le 24 juin 1748, membre de l'acad. des scienc. de Bordeaux, de la société d'hist. natur. de Paris, et de plusieurs sociétés étrangères, correspond. de la société des sciences de Montpellier, de l'acad. des sciences de Toulouse, et du musée de Paris, etc., a publié : Des Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, 1 vol. *in*-8°, Metz, 1789. — Cet ouvrage est accompagné du *Bouquet des Pyrénées*, ou du Catalogue des Plantes observées dans ces montagnes pendant les mois de juillet et d'août 1788. — La traduct. de la Médée anglaise de Glaver, insérée par Mme. de Vasse, dans le 8e vol. du *Théâtre anglais*, Paris, 1786. — Des Recherches sur la cause et les remèdes de la maladie qui détruit les arbres des promenades d'Agen, publiées dans les nos V et VI du *Journal d'Histoire naturelle*, 1789. Ces

Recherches, en forme de Mémoire, ont été depuis cette époque réimpr. séparément. — L'Eloge de Linné, publié dans les nos III, IV, V et VI du *Journal des sciences utiles* ci-devant d'*Histoire naturelle*, de Bertholon, année 1790. Cet Eloge a été depuis imprimé séparément, Agen, 1791. — Un Rapport fait au conseil du départem. de Lot-et-Garonne, sur la liberté du commerce des grains, impr. par ordre de l'administration, *in*-4°, Agen, 1792. — Un Rapport fait au conseil du départem. de Lot-et-Garonne, sur les maladies carbunculaires, auxquelles les bestiaux sont sujets, principalement dans les années pluvieuses; suivi de l'Exposition des causes et des symptômes de ces maladies, *in*-8°, Agen, 1793, ainsi qu'un autre Mémoire sur le même sujet en 1794. — Un Essai chronolog. sur l'Histoire du département de Lot-et-Garonne, inséré dans le *Calendrier national* de ce département, année 1792. — Un Traité élémentaire sur les plantes les plus propres à former les prairies artificielles, *in*-8°, Agen, an III. — Mémoire sur l'usage d'un savon naturel qui peut être substitué au savon ordinaire, *in*-8°, Agen, an II. — Philosophie entomologique, *in*-8°, Agen, an VII. — Descript. abrégée du département de Lot-et-Garonne, Agen, an VIII, *in*-8°.

Saint-Amant, auteur dramatique, a donné : La Coquette de village, 1772. — Alvar et Mencia. — Le Médecin de l'Amour. — Le Poirier, etc. — Il a publié : La jeune Veuve, ou l'Histoire de Corn. Sedley, traduite de l'anglais, Paris, 1771, 4 vol. *in*-8°.

Saint-Ange, (Fariau de) professeur d'éloquence et de poésie aux écoles centrales de Paris, est auteur des ouvrages suivans : Epître à Daphné, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1774, *in*-8°. —Commencement de l'Iliade en vers, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1776, *in*-8°. — L'Homme sensible, trad. de l'anglais de Brook, Paris, 1775, *in*-12.—L'Homme du monde, roman moral, trad. de l'angl. 1776, *in*-12. — Les Métamorphoses d'Ovide, nouv. traduct. en vers franç., tome Ier, 1778, et ann. suiv.; nouv. édition, 1785; livre 4e, 1787; livre 6e, 1789.—L'Ecole des Pères, comédie en 3 actes et en vers, 1782, *in*-8°. — Epître à un philosophe sur l'alliance de la poésie et de la philosophie, et sur les avantages qui en résultent, 1787, *in*-8°. — Tableau de quelques circonstances de ma Vie; Précis de ma liaison avec mon frere, ouvrage posthume de Chabanon, 1795, *in*-8°. — Les Métamorphoses d'Ovide, trad. en vers français, avec des

Commentaires; nouv. édition, 2 vol. *in*-8° (de Crapelet), avec figures. Cette édition est complète, et renferme tous les fragmens indiqués ci-dessus, et nouvellement refaits. —St.-Ange a donné des Pièces dans l'*Almanach des Muses*, et des Notices de livres et morceaux dans le *Journal encyclopédique* et le *Mercure de France*.

Saint-Aubin, (Mme Mézières du Crest de) a donné: Les Dangers des Liaisons, ou Mém. de la baronne Blemon, 1763, 3 vol. *in*-12. — Mém. en forme de Lettres de deux jeunes Personnes de qualité, 1765, 4 vol. *in*-12. —Élémens historiques de Géographie, 1772, *in*-12.

Saint-Aubin, (de) ci-devant dessinateur du roi. On lui doit l'Art du Brodeur, 1770, *in*-fol.

Saint-Aubin. On doit à cet écrivain des Mémoires sur le commerce des grains. — Des Observations sur différentes parties des finances; — et des Lettres sur ces matières dans les *Journaux*.

Saint-Aubin (Mague de) est auteur de quelques Pièces de théâtre: La Lingère ou la Bégueule, comédie. — Les Tracasseries de village, com. — Le Parisien dépaysé, comédie-proverbe, 178*, *in*-8°. — Le Cabinet de figures, ou le Sculpteur en bois, coméd. en 1 acte et en prose, 1782, *in*-8°. — La Méprise, coméd. en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8. —La réforme des Théâtres, 1787, *in*-8°. — L'Etape, comédie en 2 actes, en prose, 179*, *in*-8°.

St.-Aulaire de Beaupoil, (Franç.-Joseph, marquis de) lieutenant-général au gouvernement de Limosin, né en 1643, reçu à l'académie des sciences en 1706, mourut en 1743. La nature, en destinant St.-Aulaire à vivre cent ans, le fit naître avec ce beau siècle qui devait retracer celui d'Auguste. Il parlait souvent avec transport de ce siècle mémorable. Cette juste admiration que St.-Aulaire avait pour le mérite et pour le génie, n'était pas, à beaucoup près, un sentiment qu'on lui eût inspiré dès son enfance; il traîna languissamment ses premières années dans le fond de sa province, loin des lumières et des grands hommes qui les propagent; malgré ces obstacles, St.-Aulaire cultiva son esprit. Réduit à converser avec les morts, il méditait les grands modèles de l'art d'écrire, et se dédommageait ainsi, dans une retraite instructive et consolante, des privations où il se trouvait. Par cette lecture assidue, il acquit ou plutôt il perfectionna le talent qu'il avait reçu de la nature,

de faire des vers avec beaucoup de grace et de facilité. Mais ce qui suppose en lui un fond de courage presque héroïque dans un versificateur, il fit long-tems mystère de ce talent, lors même qu'arrivé à Paris, et vivant avec des hommes dignes de l'entendre, il aurait pu leur dévoiler son secret. Ses premiers vers connus datent de sa 60e année, et son coup d'essai, hasardé sous le voile de l'anonyme, eut assez de succès pour être attribué à l'aimable rival de Chaulieu, au marquis de la Fare. Bientôt le véritable auteur fut connu, et l'académie franç. lui donna, en l'adoptant peu de tems après, une marque éclatante de son estime; elle ne fut pas cependant sans quelque mélange d'amertume pour le marq. de St.-Aulaire; car son election trouva dans la compagnie même un contradicteur redoutable, le célebre Despréaux, dont le nom, mis dans la balance avec les autres, était bien propre à effrayer l'aspirant le plus intrépide. Ce grand poète, alors vieux et infirme, ce qui ne contribuait pas à rendre son humeur plus douce, la laissait voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la littérature était inondée depuis qu'il avait quitté le sceptre du Parnasse. Les applaudissemens, que recevaient tant de mauvais vers, l'irritaient contre ceux même qui auraient dû obtenir grace à ses yeux; et ceux de Saint-Aulaire éprouvèrent, de sa part, une rigueur que leur attirait la mauvaise compagnie où ils se trouvaient; il les appelait, avec plus de dureté que de justice, de *malheureux vers d'amateur.* L'approbation donnée par l'académie à ces mêmes vers, ne fit point rétracter à Despréaux l'arrêt qu'il avait rendu; il se piquait de penser rarement comme ses confrères. Flatté peut-être de faire en cette circonstance un schisme éclatant, il vint à l'assemblée le jour de l'élection, et donna impitoyablement au candidat une boule noire. Un de ses collègues lui ayant représenté que le marquis de St.-Aulaire était un homme dont la naissance, et par conséquent, selon lui, les vers méritaient des égards. — Je ne lui conteste pas (répondit Despréaux) ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse; et quant à vous, monsieur, qui trouvez ces vers-là si bons, vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens. — St.-Aulaire avait un fils, qui épousa la fille de Mme la marquise de Lambert. Cette femme, célèbre par son esprit, réunissait chez elle, comme l'on sait, la société la plus choisie des gens de lettres et de gens du monde. St.-Aulaire en devint l'ame. Son talent pour la poésie, jusque-là muet et timide, fut mis en

action, et, pour ainsi dire, en valeur par les talens qui l'environnaient. Il osait lire à ces juges éclairés, des vers qui lui coûtaient moins que les leurs, sans en être plus négligés, et dont le tour elegant et noble obtenait tous les suffrages. Il passa dans cette maison si aimable plus de 30 années, jusqu'à la mort de Mme de Lambert. Saint-Aulaire ne se consola jamais de la perte de son amie : il lui restait néanmoins pour ressource une autre société, dont il jouissait déjà quelque tems avant cet événement, et qui n'était guères moins assortie à ses talens et à son goût. Mme la duch. du Maine rassemblait à Sceaux ce qu'il y avait de plus illustre par la naissance et de plus distingué par l'esprit. Saint-Aulaire y fut appellé, et en devint le principal ornement. Il présidait à toutes les fêtes, il les animait, il en augmentait l'agrément par les vers pleins de graces qu'il faisait. La duch. du Maine l'appellait *son vieux Berger;* il fut poète pour elle jusqu'à cent ans. On a même retenu quelques-uns de ces vers, dont la princesse était l'objet. Nous citerons les suivans, en faveur de ceux qui pourraient les ignorer. S^t^.-Aulaire soupait un jour avec la duchesse à Sceaux; elle l'appellait *son Apollon*, et voulait savoir de lui on ne sait quel secret, sur lequel elle le pressait avec l'impatience de son sexe et l'autorité de son rang. S^t^.-Aulaire lui répondit :

« La Divinité qui s'amuse
» A me demander mon secret,
» Si j'étais Apollon, ne serait point
» ma muse;
» Elle serait Thétis, et le jour fini-
» rait ».

Voltaire a cité, avec de justes eloges, dans un de ses ouvrages, ces jolis vers, où la galanterie s'exprime à-la-fois avec tant de liberté et de décence, de familiarité et de mesure. Une autre fois, la princesse, déterminée cartésienne, dissertait sur les tourbillons, la matière subtile et l'attraction, avec un étalage de raisonnemens, que Saint-Aulaire desirait de voir finir. *Berger* (lui dit-elle enfin) *vous ne dites mot sur tout cela; qu'en pensez-vous?* Il répondit à l'instant et sur un air connu :

« Bergère, détachons-nous
» De Newton, de Descartes;
» Ces deux espèces de foux
» N'ont jamais vu le dessous
» Des cartes, des cartes, des cartes ».

S^t^.-Aulaire conserva jusqu'à son dernier moment, la tranquillité qui le rendait si heureux, et la politesse qui le rendait si aimable. Les Poésies du marquis de Saint-Aulaire sont répandues dans différens *Recueils.*

Saint-Aulas, officier de marine, né à Aigues-Mortes,

a publié : Le Flibustier littéraire, 1751, *in*-12. — Considérations sur quelques abus de l'esprit en matière de littérature, 1756, *in*-8°. — Le Croupier littér., 1760 *in*-12.

Saint-Chamond, (Claire-Marie Mazarelli) née à Paris en 1731, est du petit nombre des femmes qui ont consacré leur plume à des ouvrages dignes d'honorer le cœur autant que l'esprit. On a d'elle un excellent Eloge de Sully, 1764, *in*-8°. — Camédris, roman, 1765, *in*-12. — Un Eloge de René Descartes, *in*-8°. 1769. — Lettre à J.-J. Rousseau, *in*-12. — Les Amans sans le savoir, comédie en 3 actes et en prose, 1771, *in*-12.

Saint-Clair. (de) On a de lui : Les Egaremens d'un Philosophe, ou la Vie du chevalier de St.-Albin, Paris, 1787, 2 vol. *in*-12.

Saint-Cyr, (Claude-Odet Giry de) de l'acad. française, mort le 13 janvier 1761, âgé de 67 ans, est auteur, suivant quelques bibliographes, du Catéchisme des Cacouacs, 1758, *in*-12.

Saint-Cyr (de) a publié des Notes sur le génie, la discipline militaire et la tactique des égyptiens, des grecs, des rois d'Asie, des carthaginois et des romains, etc., 1783, *in*-4°.

Saint-Cyr. On a de celui-ci : Sabina d'Hersfeld, ou les Dangers de l'imagination, 179*; 2e éd. 1797, 2 vol. *in*-12. — Le Délire, ou les suites d'une Erreur, com. en 1 acte.

Saint-Ener est auteur de la Mort d'Adam, tragédie en 3 actes et en vers, imitée de l'allem. de Klopstock, 1770, *in*-8°.

Saint-Evremont, (Charles de St.-Denys, seigneur de) né à Saint-Denys-le-Guast, à trois lieues de Coutances, en 1613, d'une maison noble et ancienne de Basse-Normandie, dont le nom était *Marquetel* ou *Marguastel*, fut un philosophe épicurien, si l'on veut, mais qui sut vivre heureux jusqu'à 90 ans hors de sa patrie. Il avait servi au siége d'Arras en 1640, en qualité de capitaine d'infanterie. Il plut au prince de Condé, qui lui donna la lieutenance de ses gardes, afin de l'avoir toujours auprès de lui. Saint-Evremont ne conserva pas long-tems sa faveur. Le Prince avait la faiblesse de plaisanter sur le ridicule des hommes, et n'en était que plus sensible à la raillerie: Saint-Evremont ne le ménagea point dans quelques entretiens secrets. Le duc d'Enguien le sut, et lui ôta la lieutenance de ses gardes. Cette première disgrace ne corrigea point St.-Evremont de son humeur caustique. Il

fut mis trois mois à la Bastille pour quelques plaisanteries faites à table contre le cardinal Mazarin, avec lequel il se réconcilia bientôt après. Pendant la guerre de la Fronde, Saint-Evremont s'attacha au parti du roi, qui le fit maréchal-de-camp, avec une pension de trois mille livres. Le traité des Pyrénées ayant mis fin à toutes les hostilités, la paix déplut à beaucoup de gens : Saint-Evremont écrivit à ce sujet au maréchal de Créqui, et sa lettre était la satire du Traite. Le roi qui avait, dit-on, des sujets secrets de se plaindre de lui, prit occasion de cette lettre, pour ordonner qu'on le mît à la Bastille. Il en fut prévenu dans la forêt d'Orléans, et se retira en Angleterre, où Charles II l'accueillit comme il le méritait. On négocia vainement pour son rappel en France ; on ne put l'obtenir. La philosophie et l'amitié le consolèrent. La société de la duchesse de Mazarin, réfugiée comme lui en Angleterre, répandit sur sa vie un charme qui se fait sentir dans ses ouvrages; il a beaucoup célébré cette femme brillante ; et si elle a contribué à son bonheur, il n'a pas peu contribué à sa gloire. Saint-Evremont mourut en 1703, à l'âge de 90 ans, et fut enterré dans l'église de Westminster, au milieu des rois et des grands-hommes d'Angleterre. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie une imagination vive, un jugement solide, et une mémoire heureuse. Il avait un fonds d'enjouement qui, au lieu de diminuer dans sa vieillesse, sembla reprendre de nouvelles forces. Il aimait la compagnie des jeunes gens ; il se plaisait au récit de leurs aventures. L'idée des divertissemens qu'il n'était plus en état de goûter, occupait agréablement son esprit. Saint-Evremont était très-sensible au plaisir de la table, et il se distingua par son raffinement sur la bonne chère; mais il recherchait moins la somptuosité et la magnificence, que la délicatesse et la propreté. Il ne se piquait point d'une morale rigide; cependant il avait toutes les qualités d'un homme d'honneur. Il était équitable, généreux, reconnaissant, plein de douceur et d'humanité. Saint-Evremont passe avec raison pour un des plus beaux esprits et des plus polis écrivains du 17e siècle. Nous ne parlerons pas de ses Poésies: on convient généralement qu'elles sont mauvaises, quoiqu'elles fourmillent de pensées ingénieuses, galantes et philosophiques. Mais la médiocrité de St.-Evremont, en poésie, ne doit influer en rien sur l'estime due à sa prose. Ses expressions sont vives, justes, pittoresques, pleines d'imagination, de délicatesse; ses pensées fines, ingénieuses, profondes; ses

réflexions lumineuses, et le plus souvent vraies. La plus grande partie de ses ouvrages annonce un esprit cultivé, solide, un écrivain consommé dans la connaissance du monde et du cœur humain. Sa diction est toujours convenable aux matières qu'il traite; elle est ordinairement pure, nette et élégante. Ses Réflexions sur les divers génies du peuple romain, dans les divers tems de la république; les Considérations sur Annibal; son Traité de l'Amitié, et celui de la Conversation; ses Jugemens sur quelques Auteurs latins; ses Remarques sur les Traducteurs, les Historiens, sur l'Art de la guerre; ses Maximes; ses Pensées détachées, sont autant de Productions exquises qui le placent parmi les plus estimables littérateurs. Après Corneille, personne n'a mieux parlé des Romains. On voit qu'il n'a étudié les anciens, que pour développer sa raison et épurer son goût, non pour étaler un vain appareil d'érudition. Il ne s'est attaché qu'à ce qu'il y a de plus délicat dans leurs ouvrages, et il a eu l'art de s'approprier les pensées, en leur donnant une tournure qui n'appartient qu'à lui. On dirait qu'il crée ce qu'il ne fait que répéter après eux, dans les morceaux de leurs écrits qu'il a essayé de traduire. Soit qu'il peigne les hommes, soit qu'il parle de littérature, de morale ou de politique, il fait briller par-tout une espèce de raison, qui ne laisse rien à desirer au lecteur. En un mot, ses différens Mêlanges donnent l'idée la plus avantageuse de son discernement, et inspirent l'amour des lettres. On a de lui plusieurs ouvrages différens recueillis à Londres en 1705, en 3 vol. *in*-4°; à Amsterdam en 1739, et à Paris en 1740, 10 vol. *in*-12, et 1753, 12 vol. petit *in*-12. Il y a eu une édition contrefaite à Rouen en 7 vol. *in*-12, avec la Vie de l'auteur par des Maiseaux. — Ses poésies consistent principalement en Stances, Elégies, Idylles, Epigrammes, Epitaphes. — Il a paru après sa mort, sous son nom, un ouvrage qui a pour titre : Elémens de la religion, dont on cherche de bonne foi l'éclaircissement : mais on doute qu'il soit de lui. On a donné en 1761, l'Esprit de Saint-Evremont, *in*-12.

SAINT-FOIX, (Germain-François Poullain de) né à Rennes en Bretagne le 25 février 1698, mourut à Paris en 1776. Destiné par ses parens au service, il passa du collége dans la seconde compagnie des mousquetaires, et de ce corps à une lieutenance de cavalerie dans le régiment de la Cornette blanche. Quoique né avec un caractère bouillant et fougueux, il avait fait de très-bonnes études; et il

sentit de bonne heure l'amour des lettres. Il était à peine mousquetaire, que le desir d'avoir ses entrées aux spectacles, lui fit tourner ses vues vers la carrière périlleuse du théâtre. Il composa sa petite comédie de Pandore, en un acte, dont il n'a laissé qu'un extrait, et qui fut jouée avec succès au théâtre Français. Il donna ensuite la Veuve à la mode, com. en 3 actes en prose, dont il ne reste qu'un extrait; elle fut suivie l'année d'après du Contraste de l'amour et de l'hymen, aussi en 3 actes dont le manuscrit ne s'est point retrouvé. La guerre s'étant allumée en 1733, St.-Foix quitta ses amusemens littéraires. Son régiment fut destiné pour l'Italie, il l'y suivit. Bientôt après, le maréchal de Broglie le fit un de ses aides-de-camp; et lorsque ce général prit le commandement de l'armée, il conserva St.-Foix comme l'officier sur lequel il pouvait le plus compter. St.-Foix remplit les devoirs de sa place avec distinction; il crut pouvoir en demander la récompense, il sollicita une compagnie de cavalerie et ne put l'obtenir. Dès ce moment il prit la résolution de quitter le service dès que les circonstances pourraient le lui permettre. La réforme qui fut faite de son régiment lui en fournit l'occasion. Il se retira dans sa patrie; y acheta la charge de maître particulier des eaux et forêts, et l'exerça depuis 1736 jusqu'en 1740, que l'amour des lettres, qui l'avait suivi dans les camps et au milieu des fonctions de sa charge, le détermina à fixer son séjour dans la capitale. L'inflexibilité de caractère qu'il y apporta lui attira plusieurs affaires; ses disputes se terminaient souvent par des combats particuliers, dont la singularité de quelques-uns mérite d'être racontée. « St.-Foix était un jour, vers midi, au café de Procope: un garde du roi entre, et demande une tasse de café au lait et un petit pain. *Voilà un mauvais dîner*, dit brusquement St.-Foix. Le garde, sans faire attention à ce propos, prenait son café. St.-Foix répète encore: *c'est un mauvais dîner;* point de réponse de la part du garde: enfin St.-Foix répète si souvent le même propos, que le garde impatienté, lui demande ce que cela lui fait? Oh! rien du tout, répond St.-Foix; mais convenez que c'est *un mauvais dîner*; le garde se fâche: Quand vous vous fâcheriez encore davantage, reprend St.-Foix, cela fera-t-il que ce ne soit *un mauvais dîner?* Irrité de ce persiflage, et du ton de plaisanterie, le garde lui propose de sortir. Tant que vous voudrez, lui dit St.-Foix, mais vous n'en aurez pas moins fait *un mauvais dîner*. Ils met-

tent l'épée à la main ; et St.-Foix est blessé. Tout en perdant son sang : Vous m'avez blessé, disait-il, mais m'eussiez-vous tué, il n'en serait pas moins vrai que vous avez fait *un mauvais dîner;* malgré sa blessure, il se battait encore ; on les sépare ; on leur donne des gardes ; on les cite au tribunal des maréchaux de France ; ils comparaissent au jour indiqué : St.-Foix est interpellé ; il raconte naïvement tout ce qui s'est passé ; et s'adressant au maréchal de Noailles, qui présidait le tribunal : Monseigneur, dit-il, mon dessein n'a jamais été d'insulter Monsieur ; je le tiens pour un très-galant homme, pour un brave et honnête militaire ; mais tout cela ne fait pas, vous en conviendrez, Mgr., qu'une tasse de café au lait et un petit pain ne soit *un très-mauvais dîner.* Le président et le tribunal eurent bien de la peine à s'empêcher de rire ; et le garde pardonna de bon cœur à un homme qu'il avait blessé ».

Dans une seconde circonstance l'aventure fut moins meurtrière. « Il se prit un jour de querelle au foyer de l'Opéra, avec un provincial qu'il ne connaissait pas, et qui ne voulut point céder. St.-Foix se crut offensé, et lui donna un rendez-vous. Monsieur, lui dit le provincial, quand on a affaire à moi, on vient me trouver, *c'est ma coutume;* je demeure à l'hôtel de.... je vous y attendrai. St.-Foix ne manque pas le lendemain d'aller chercher l'inconnu qui le reçoit très-poliment et lui offre à déjeuner. Il est bien question de cela, dit St.-Foix, sortons. Non, répond tranquillement le provincial, je ne sors jamais sans avoir déjeuné ; *c'est ma coutume.* Il déjeuna à son aise, en invitant toujours St.-Foix d'en faire autant. Le déjeuner fini, ils sortent, et St.-Foix respire ; mais en passant devant un café, l'inconnu s'arrête. Monsieur, lui dit-il, après mon déjeûner, je joue toujours une partie de dame ou d'échecs, *c'est ma coutume;* chacun a la sienne ; et vous ne voudriez pas... Eh ! Monsieur, reprend St.-Foix, vous prenez bien votre tems pour jouer aux échecs. Cela ne sera pas long, lui dit l'inconnu, après quoi je suis à vous. Ils entrent dans le café : l'inconnu joue avec le plus grand flegme, gagne la partie, se lève, fait signe à St.-Foix, qui jurait entre ses dents, lui fait mille excuses, et ajoute : Si vous voulez, Monsieur, nous irons aux Tuileries, et nous ferons deux tours de promenade. Après avoir joué une partie, je ne manque jamais d'aller me promener, *c'est encore ma coutume.* Comme les Tuileries sont près des Champs-Elisées, St.-Foix, qui crut que l'inconnu avait

fixé-là le lieu du combat accepte. On se promène; l'inconnu fait ses deux tours; et St.-Foix lui propose de passer aux Champs-Elisées. Pourquoi faire? lui dit l'inconnu. Belle demande, répond St.-Foix; parbleu! pour nous battre. Est-ce que vous avez oublié..... Nous battre! s'écria l'inconnu; y pensez-vous, Monsieur? Que dirait-on de moi? Convient-il à un trésorier de France, à un magistrat de mettre l'épée à la main? on nous prendrait pour des fous. St.-Foix resta comme anéanti, et quitta le trésorier qui fut le premier à publier son aventure. C'est malgré ce caractère, que rentré dans la carrière des lettres, St.-Foix se fit cette réputation brillante qu'il a si bien soutenue, et comme auteur dramatique et comme historien. Depuis 1740 jusques en 1761, il donna, tant au théâtre Français qu'au théâtre Italien, 20 comédies, qui, presque toutes, obtinrent des succès. Il publia, sans nom d'auteur, en 1750, les lettres turques, qu'on lut avec le plus grand plaisir. Ses Essais historiques sur Paris sont une manière toute neuve de présenter l'hist. de nos mœurs. A l'occasion de quelques rues et des principaux quartiers de la capitale, dont il rapporte les antiquités, il rappelle les époques les plus intéressantes de nos fastes; mais avec un tel art, que le tableau des mœurs anciennes est tantôt l'éloge et tantôt la satire des mœurs actuelles. Son histoire de l'ordre du St.-Esprit est le plus faible de ses ouvrages; mais du moins en publiant cette production, toute imparfaite qu'elle est, a-t-il eu l'avantage sur quelques-uns des historiographes de France de s'être acquitté des obligations que sa place lui imposait. Il l'obtint dans un âge si avancé, qu'elle parut avoir été créée exprès pour lui, plutôt comme une récompense de ses talens et de ses écrits que comme une charge. On n'attendait point qu'il publierait avant sa mort, une histoire dont ses infirmités semblaient à peine lui permettre de préparer les matériaux, et de tracer le plan à son successeur. Mais l'amour du devoir l'excita à l'entreprise, et le zèle l'acheva. S'il est vrai que les auteurs se peignent dans leurs écrits, Saint-Foix est une exception à la règle; non-seulement aucun ne se ressent de l'âcreté de son humeur, mais ils forment avec son caractère, le contraste le plus frappant. Qui croirait en lisant les *Graces*, que l'auteur était un un homme inquiet et brusque? Comment expliquer ce phénomène? Ne serait-ce point que les défauts qu'on reproche à St.-Foix, tenaient plus à son esprit qu'à son cœur; qu'ils étaient un effet de l'édu-

cation plutôt que de la nature, et qu'enfin l'ame, seul foyer du genie, n'avait aucune part à ces vices accidentels? Cette inquiétude, qu'auraient dû augmenter les avant-coureurs de la mort, disparut entièrement long-tems avant ce terme; comme si l'affaissement de ses sens, en degageant son ame peu-à-peu, lui eût permis de prendre un plus libre essor, et de paraître dans sa beauté primitive. Il vit approcher son dernier moment d'un œil tranquille, sans plaisir et sans peine, sans crainte et sans desir, et il mourut regretté de tous ceux qui, a travers, son enveloppe, avaient su apprécier son cœur. Voici la liste des ouvrages de S^t.-Foix: Lettres turques, *in*-12, petit format, en 1750. Elles ont été réimprimées à la suite de ses Essais sur Paris en 1776. Essais histor. sur Paris. Ils parurent en 1754, en 2 vol. *in*-12. La seconde édit. en 3 vol. est de 1759; la 3e parut en 1763, en 4 vol. et la 4e en 5 vol. *in*-12, en 1766; 1 vol. de suppl. en 1776. — Histoire de l'ordre du S^t.-Esprit, 3 vol. *in*-12. Les volumes ont paru successivement. — *Ouvrages dramatiques au théâtre Français:* Pandore, com. en 1 acte, jouee en 1721.—L'Oracle, en 1 acte, 1740. — Deucalion et Pirrha, en 1 acte, avec un prologue, 1741. — L'Isle sauvage, en 3 actes, 1743. —Les Graces, en 1 acte, 1744. — Julie, ou l'heureuse épreuve, en 1 acte, 1747. — Divertissement à l'occasion du mariage de M. le Dauphin, 1747. —Egérie, en 1 acte, 1747.— Zéloide, tragédie en prose, en 1 acte, 1747. — La Colonie, en 3 actes, 1749, avec un prologue, 1749. —Le Rival supposé, en 1 acte, 1749. — Les Hommes, com.-ballet, en 1 acte, 1753. — Le Financier, en 1 acte, en 1761. — *Au théâtre Italien:* La Veuve à la mode, en 3 actes, en 1725. Il n'en reste qu'un extrait.—Le Contraste de l'hymen et de l'amour, en 3 actes, 1727. Il n'en reste qu'un extrait.—Le Sylphe, en 1 acte, 1743. — Les Veuves turques, com. en 1 acte, 1747. — Arlequin au sérail, en 1 acte, 1747.—Les Métamorphoses, en 4 actes, avec des intermèdes, 1748. — La Cabale, en 1 acte, 1749. — Alceste, divertissement à l'occasion de la convalescence de M. le Dauphin, 1752. — Le Derviche, en 1 acte, en 1755. Toutes ces pièces sont en prose. — *A l'Opéra:* Deucalion et Pirrha, ballet en 1 acte, 1755. On a publié après la mort de S^t.-Foix un Recueil de tout ce qui a éte ecrit au sujet de l'Homme au masque de fer, avec une réponse de lui au P. Griffet, *in*-12. — Les Œuvres complètes de cet écrivain ont paru en 1777, Paris, 6 vol. *in*-8°, et Maëstricht, 1778, 6 vol. *in*-12. On a aussi son théâtre en 4 vol. *in*-12,

dont il y a eu quelques édit. Il a été imprimé au Louvre, en 3 vol. *in*-12 qui contiennent autant que l'édit. en 4.

SAINT-GELAIS, (Octavien de) né à Cognac vers 1466, de la maison de Lusignan, évêque d'Angoulême, commença, dit Mezerai, *à décrasser un peu la poésie française.* Il mourut en 1502, à 36 ans. On a de lui des poésies et d'autres ouvrages en français. Le Vergier d'honneur fut imprimé séparément *in*-8°, *in*-4° et *in*-fol. — Le Château de labour le fut en 1632, *in*-16. — Une traduct. des six comédies de Térence vit le jour en 1538, *in*-fol.— Et les Héroïdes d'Ovide, aussi traduites, furent insérées dans le Vergier d'honneur.

SAINT-GELAIS, (Melin de) qu'on croit avoir été fils naturel du précédent, naquit l'an 1491, et mourut à Paris en 1558. On le nommait de son tems l'Ovide français. Il ressemble à ce poète, par le peu de précision de son style : il a autant de facilité, moins de de douceur que lui; mais plus de naturel et de naïveté. Quelques phrases louches, plusieurs termes impropres, des tours obscurs, rendent la lecture du poète français beaucoup moins agréable que celle du poète latin. Ses talens lui donnèrent accès à la cour. François Ier. en fit son aumônier, son bibliothécaire et son ami. (*Voy.* François Ier.) Plusieurs prétendent que c'est à ce poète qu'on doit le sonnet français, qu'il fit passer de l'Italie en France. Il a réussi dans l'Epigramme; on lui a même fait l'honneur de le mettre, dans ce genre, au-dessus de Marot et de du Bellay. Saint-Gelais aimait à railler : caractère dangereux, qui lui fit beaucoup d'ennemis. Ses poésies sont des élégies, des épîtres, des rondeaux, des quatrains, des chansons, des sonnets et des épigrammes. Il a aussi composé Sophonisbe, tragédie en prose. La dernière édit. de ces différens ouvrages est celle de Paris, *in*-12, de 1719. Elle est plus ample que les précédentes; mais il y a peu d'ordre dans la distribution des pièces, et beaucoup de défauts.

SAINT-GENIEZ, (Jean de) né à Avignon en 1607, chanoine de la ville d'Orange, mourut en 1663. Il cultiva avec succès la poésie latine. Les pièces que l'on a de lui sont pleines de feu et de génie, et remplies d'excellens vers, quoiqu'il laisse beaucoup à désirer pour la pureté du style. Elles ont été recueillies à Paris, *in*-4°, sous ce titre : *Joannis San-Genesii poëmata, Parisiis, sumptibus Augustini Courbé,* 1654. On y trouve : Quatre Idylles, dont

la

la 3e et la 4e contiennent une défense de la poésie. — Huit Satires, remplies d'excellens avis, et d'une critique judicieuse, sans fiel et sans passion. — Sept Elégies, toutes sur des sujets utiles. — Un livre d'Epigrammes. —Un livre de poésies diverses.

SAINT-GERMAIN, (Robert, comte de) né à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, en 1708, entra d'abord chez les jésuites, qu'il quitta pour prendre les armes. Il servit avec distinction en Hongrie, dans la guerre de 1737 contre les turcs. Il passa ensuite successivement au service de l'empereur Charles VII, de la France, et du Danemarck. Il fut mis par la cour de Copenhague à la tête des affaires militaires, revêtu de la dignité de feld-maréchal, et nommé chevalier de l'ordre de l'éléphant. Il jouit de la considération et du repos jusqu'en 1772, époque de la scène tragique qui finit par la mort des comtes Struensée et de Brand. Le comte de St.-Germain se retira à cette époque avec 100 mille écus stipulés dans le traité qu'il avait fait avec le roi de Danemarck. Rendu à Hambourg, il confia son argent à un banquier qui fit banqueroute. La perte d'une partie de sa fortune l'obligea de repasser en France. Après avoir séjourné quelque tems à Bordeaux, il alla se fixer dans une petite terre près de Lauterbach en Alsace. Peu de tems après l'avènement de Louis XVI au trône, le maréchal de Muy, ministre de la guerre, étant mort, le comte de St.-Germain fut tiré de sa retraite pour être mis à la tête de ce département. Il fit plusieurs réformes, les unes très-applaudies, les autres très-critiquées; mais on ne peut que le louer d'avoir aboli la peine de mort contre les déserteurs, augmenté la paie du soldat, réduit la maison militaire du roi, et corrigé divers abus introduits par le luxe et l'indiscipline. Sa mauvaise santé et les contradictions que quelques-uns de ses projets essuyèrent, l'obligèrent de quitter le ministère. Il mourut peu de tems après, le 15 janvier 1778, à 70 ans. C'était un homme d'une valeur éprouvée, d'un désintéressement rare, d'une fermeté peu commune : il avait de grandes vues pour l'administration; mais son esprit était un peu systématique, son caractère ardent; et il souffrait difficilement d'être contrarié dans ses idées. On a de lui des Mém. impr. à Amst, 1779, 1 vol. *in*-8°. Il en a paru une autre édit. avec les Commentaires d'un militaire.

SAINT-GERMAIN, (J. J.) a donné : Manuel des végétaux, 1784, *in*-8°.

SAINT-HUBERT, (Dominique de) avocat et membre de plusieurs acad., né à Beziers le 5 août 1709, mort en 178*. On a de lui : Hist. abrégée de Montpellier.—Relation du voyage de Mesdames en Lorraine, 176*. — Plusieurs Mém. sur la nécessité de l'augmentation des portions congrues. Il a travaillé à un Dictionnaire topographique, historique, etc. de la France.

SAINT-HULET (de) est auteur de quelques Pièces de poésie, parmi lesquelles on distingue : L'Héroïsme dans l'Adversité, poëme, 1777, *in*-8° ; — et la Lettre de B*** à Julie, son amante, ou le fanatisme de l'Amour, 1774, *in*-8°.

SAINT-HYACINTHE, (THEMISEUL de) dont le vrai nom était *Hyacinthe Cordonnier*, naquit à Orléans le 27 septembre 1684. Sa mère étant veuve se retira à Troyes avec son fils. Elle y donnait des leçons de guitarre ; et son fils en donnait d'italien. Celui-ci avait pour élève une pensionnaire de l'abbaye de Notre-Dame ; et ses leçons ayant eu les mêmes suites que celles d'Abailard à d'Héloïse, il fut forcé de quitter Troyes, où Bossuet, évêque de cette ville, l'avait bien accueilli. Il s'occupait peu à détromper le public sur l'opinion qui lui donnait Bossuet pour père, opinion qu'autorisaient ses liaisons avec le prélat, neveu de ce grand homme, et la multitude des noms sous lesquels il masquait le sien. Après avoir parcouru une partie de l'Europe, il se fixa à Bréda, où il épousa une demoiselle de condition. Il mourut dans cette ville en 1746. Nous ignorons les autres aventures de sa vie. Voltaire, son ennemi, dit qu'il avait été *moine, soldat, libraire, marchand de café, et qu'il vivait du profit de biribi.* (*Lettres secrètes*, lettre 50[e]) *Il n'a guères vécu à Londres* (dit-il ailleurs) *que de mes aumônes et de ses libelles.* Voici, suivant Burigny; ce qui avait attiré à Saint-Hyacinthe, ces injures et ces calomnies: Cet écrivain fit un voyage à Paris vers l'an 1719 ; il y fut très-bien accueilli des gens-de-lettres, et fit connaissance avec Voltaire, qui commençait déjà sa brillante carrière. On représentait alors *OEdipe*, où toute la ville accourait. « Je me souviens, dit Burigny, que Saint-Hyacinthe se trouvant à une de ces nombreuses représentations près de l'auteur, lui dit, en lui montrant la multitude des spectateurs : *Voilà un éloge bien complet de votre tragédie.* A quoi Voltaire répondit très-honnêtement : *Votre suffrage, monsieur, me flatte plus que celui de toute cette assemblée* ». Ces deux écrivains se voyaient

quelquefois, mais sans être fort liés. Peu d'années après, ils se retrouvèrent en Angleterre, et ce fut alors que leur haine commença, pour durer le reste de leur vie. Saint-Hyacinthe (disent les auteurs du *Journal encyclopédique*, a dit, et répété plusieurs fois à Burigny, que Voltaire se conduisit très-irrégulièrement en Angleterre, qu'il s'y fit beaucoup d'ennemis, par des procédés qui ne s'accordaient pas avec les principes d'une morale exacte. « Il est même entré avec moi, ajoute Burigny, dans des détails que je ne rapporterai point, parce qu'ils peuvent avoir été exagérés. Quoi qu'il en soit, Saint-Hyacinthe fit dire à Voltaire, que s'il ne changeait de conduite, il ne pourrait s'empêcher de témoigner publiquement qu'il le désapprouvait : ce qu'il croyait devoir faire pour l'honneur de la nation française, afin que les Anglais ne s'imaginassent pas que les Français étaient ses complices et dignes du blâme qu'il méritait. On peut bien s'imaginer que Voltaire fut très-mécontent d'une pareille correction. Il ne fit réponse à Saint-Hyacinthe, que par des mépris; et celui-ci, de son côté, blâma publiquement, et sans aucun ménagement, la conduite de Voltaire ». Ce poète, depuis cette époque, ne cessa de marquer sa haine à Saint-Hyacinthe. « La bile de celui-ci s'enflamma, et il résolut de se venger par un trait qui offenserait vivement son adversaire. Il faisait dans ce tems-là une nouvelle édition de *Mathanasius*, à laquelle il joignit l'Apothéose ou la Déification du docteur Masso. Il y inséra la Relation d'une fâcheuse aventure de Voltaire, qui avait été très-indignement traité par un officier français, nommé Beauregard. Cette édition de *Mathanasius*, augmentée de l'Apothéose, ne fit pas grande sensation à Paris, où elle n'avait pas été imprimée. Mais l'abbé des Fontaines, ayant fait imprimer dans sa *Voltairomanie*, l'extrait qui regardait Voltaire, on recommença à parler beaucoup de sa triste aventure, qui était presqu'oubliée ». Voltaire se plaignit vivement à Burigny, qui engagea Saint-Hyacinthe à écrire au poète, pour désavouer le procédé de l'abbé des Fontaines; mais cette lettre ne le satisfit nullement. (Voyez la Lettre de Burigny, sur les démêlés de Voltaire avec St.-Hyacinthe, *in*-8°, 1780; et l'extrait qui en a été donné dans le *Journal encyclopédique* du 1er juin 1780.) Burigny était du nombre de ces amis rares qui chérissent la mémoire de leurs amis morts : un jour une personne d'un rang élevé, parlait très-mal de Saint-Hyacinthe dans un cercle nombreux. Burigny, qui était présent, fit tous ses

efforts pour défendre son ami; mais, pressé de plus en plus, et pénétré de douleur de ne pouvoir détruire les imputations dont on le chargeait : « Monsieur, (s'écria-t-il en fondant en larmes) je vous demande grace ; vous me déchirez l'ame; St.-Hyacinthe est un des hommes que j'ai le plus aimés. Vous le peignez d'après la calomnie; et je vous proteste, sur mon honneur, qu'il n'a jamais ressemblé au portrait que vous en faites ». Burigny avait alors 83 ans, et il y en avait au moins 30 que Saint-Hyacinthe ne vivait plus. Nous avons de lui : Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, Lausanne, 1754, en 2 vol. *in* 8° et *in*-12. C'est une critique fine et très-ingénieuse contre le pédantisme et l'étalage de l'érudition. — *Mathanasiana*, la Haye, 1740, 2 vol. *in*-8°. Ce sont des Mémoires littéraires, historiques et critiques.—Plusieurs Romans très-médiocres. Celui du prince de Titi est le seul qu'on lise.

Saint-Isbert a publié : Epoques élémentaires principales d'hist. naturelle, 1777, *in*-8°.

Saint-Jacques, (Guill.) ci-dev. membre de l'acad. de Marseille. On a de lui: Dissertation sur ce sujet : *Trouver la nature du Solide de la plus grande attraction*, impr. dans les *Mém. de l'acad. des sciences* de Paris. — Traité de la précession des Equinoxes. —Observations dans le *Recueil de Lalande.*

St.-Julien de Baleurre, (Pierre de) né aux environs de Tournus, d'une famille noble, fut chanoine et doyen de Châlons-sur-Saône. On a de lui : De l'origine des Bourguignons, 1581, *in*-folio. — Mêlanges historiques, 1589, *in*-8°. Ces deux productions offrent des recherches savantes, mais mal digérées; il en est de même de la suivante. — L'Histoire des Antiquités de la ville de Tournus. Cet écrivain mourut en 1593.

Saint-Julien (Louis-Guill. Baillet de) a donné les Pièces suivantes : Réflexions contenant deux Lettres sur l'exposition des Tableaux en 1748, *in*-12.—Poésies diverses, 1749 et 1751, *in*-12. — Epître nouvelle sur l'amour du Plaisir et de la Gloire, 1750, *in*-12. — Lettres sur la Peinture à un Amateur, 1750, *in*-12. — Lettres sur les caractères en peinture, 1753, *in*-12. — La Peinture, ode trad. de l'angl. — Satires, 1754, *in*-8°. — La Peinture, poëme, 1755—56, *in*-8°. — Œuvres mêlées de M. B***, 1758, *in*-12. — Manière d'enluminer l'Estampe posée sur la toile, Londres, 1773, *in*-8°. — L'Art de composer et de faire les fusées volantes, Paris, 1775, *in*-8°.

Saint-Just, (Louis-Léon) membre de la convent. nationale, décapité le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Saint-Just était né à Blérancourt, près Noyon, dans le département de l'Aisne; il avait reçu de la nature un de ces caractères ardens, qui ouvrent le cœur a toutes les impressions fortes, et précipitent dans un abîme de déréglemens, lorsqu'ils ne sont pas contenus par des principes. L'enthousiasme de la nouveauté, aliment ordinaire d'une ame active et remuante, le lança de bonne heure dans la carrière révolutionnaire, et lui fit desirer d'y figurer dans les grandes scènes qui se préparaient. Quelques talens, et une grande apparence de dévouement à la cause de la liberté, le firent nommer à la convention. Lorsqu'il y entra, son premier soin fut de se rallier à Robespierre, avec lequel il avait entretenu une correspondance de flatterie. Il fut accueilli par celui-ci, et bientôt après admis dans ses confidences. Quelques preuves que l'on ait données de l'insuffisance des moyens de Robespierre pour conspirer, il en avait du moins un, bien puissant et bien efficace, c'était de savoir choisir les instrumens de sa tyrannie. St.-Just, dont l'enthousiasme révolutionnaire ne connaissait pas de bornes, dont l'humeur atrabilaire et vaporeuse n'était propre qu'à enfanter les idées les plus sombres, dont les demi-principes étaient si faciles à égarer; Saint-Just parut à Robespierre l'homme qui convenait le plus à ses desseins. Il le choisit donc pour être, après lui, le tyran de son pays. Les premiers pas de ce nouveau Séïde dans la carrière politique, ne furent marqués par aucun de ces succès brillans, qui présagent la célébrité et deviennent le gage d'une influence future : les agitations de la convention nationale, dans ses premières époques, semblèrent l'effrayer; il paraissait attendre en quelque sorte le triomphe de Robespierre, pour se montrer son partisan, et marcher audacieusement avec lui vers la tyrannie. Cependant il était compté au nombre des fidèles *montagnards*, et il votait toujours avec eux. On le connaissait à peine, lorsqu'après le 31 mai, il parut à la tribune avec ce langage d'audace qui ne le quitta plus : le premier rapport d'un grand intérêt qu'il fit, eut pour objet de faire déclarer traîtres à la patrie les députés de la Gironde, qui avaient fui, et de faire décréter d'accusation ceux qui avaient été arrêtés et plongés dans les fers. Dès-lors la tâche d'envoyer à l'échafaud ses collégues, lui fut spécialement affectée. Souvent en mission, il semblait ne reparaître à la tribune que pour y désigner des conspirateurs, et les

livrer à la hache des bourreaux ; après avoir couvert de sang et de cachots les départemens confiés à son activité révolutionnaire, il revenait seconder à Paris les sombres fureurs de Robespierre, et dénoncer, avec une audace sans exemple, ceux de ses collègues que ce tiran avait proscrits. C'est ainsi qu'il se chargea du fameux rapport qui précipita Danton, Hérault-Séchelles, Phélippeaux, etc. sur l'échafaud. L'intrépidité qu'il mit dans cette lutte, qui était vraiment le coup de force de Robespierre, et l'atroce perfidie qu'il employa pour accélérer le jugement et le supplice de ces hommes, dont les réclamations vigoureuses pouvaient si fort compromettre le tyran, et dévoiler ses forfaits, lui valurent les honneurs du triumvirat. Dès-lors il entra dans tous les secrets de la conspiration de Robespierre ; et celui-ci lui en confia un des principaux ressorts, en partageant avec lui la surveillance de la police générale. Dans la querelle qui s'éleva au comité de salut public entre Robespierre et les autres membres qui le composaient, St.-Just fut un des plus zélés défenseurs de Robespierre. Ce fut lui qui, le 9 thermidor, monta le premier à la tribune pour y dénoncer ses collègues. Arrivé à cette tribune, de laquelle il devait être précipité pour aller à l'échafaud, Saint-Just y composa long-tems sa contenance ; et après avoir déroulé un papier, qui renfermait son discours ; il parla à-peu-près ainsi : « Je ne suis » d'aucune faction. Je viens » vous dire que les membres » du gouvernement ont quitté » la route de la justice. Les » comités de salut public et de » sûreté générale m'avaient » chargé de faire un rapport » sur les causes qui, depuis » quelque tems, semblent » tourmenter l'opinion publi- » que.... Mais je ne m'adresse » qu'à vous....... On a voulu » répandre que le gouverne- » ment était divisé..... Il ne » l'est pas..... ». A ces mots il fut interrompu ; et alors s'engagea la terrible discussion, qui finit par la chute du tyran et de ses complices. Pendant qu'elle dura, Saint-Just ne quitta pas un instant la tribune ; il laissait la place libre aux orateurs qui s'y succédaient rapidement, pour ou contre Robespierre ; mais il s'en réservait constamment un coin, toujours prêt à reprendre la parole, et à continuer son discours, si les chances de la discussion le lui permettaient. Nonchalamment appuyé sur un des côtés de cette tribune, il paraissait presqu'insensible aux grandes scènes qui se passaient autour de lui, et dont il était le premier moteur ; de tems en tems il lançait des regards de dédain sur les principaux acteurs de cette jour-

née; mais jamais il ne prit la parole, et le décret d'arrestation était lancé contre lui, sans qu'il eût opposé la moindre résistance aux accusations qui le motivèrent. Echappé aux suites de ce décret, il se rendit à la maison-commune, où il se constitua *le chef du comité d'exécution*, qui devait préparer la mort et l'échafaud aux auteurs de la révolution du 9 thermidor. Mais il ne jouit pas long tems de l'espoir de la vengeance; il fut arrêté dans le lieu même où il en méditait les moyens. Ceux qui l'ont vu dans ce moment, assurent qu'il était d'un sang-froid étonnant; il n'opposa aucune résistance à ceux qui les premiers se saisirent de sa personne. Il demanda seulement qu'on ne lui fît point de mal, assurant que son intention n'était point de se défaire. Le lendemain, sur la fatale charrette, il fut presque le seul dont la contenance était calme, et dont l'aspect n'offrait rien de hideux. Les malédictions que cent mille bouches lui adressaient à-la-fois, et de toutes parts, n'ébranlèrent en aucune manière son intrépidité; il considérait tout avec des yeux où le calme se peignait; la vue de l'échafaud ne lui causa aucun effroi; et tout dégoûtant du sang de l'innocence, il reçut la mort comme un homme vertueux, dont le sentiment d'une conscience tranquille et sans remords, serait la consolation et l'appui. Si l'on veut avoir l'idée de tout ce que peut enfanter d'extravagant, l'esprit humain, livré aux déréglemens de l'ambition, et d'une ignorance presomptueuse, il faut lire les sentences morales et les maximes politiques que debitait S^t.-Just à la tribune de la convention. Il semble que la tâche particulière de ce conspirateur, fût de faire disparaître à jamais du sein des Français les principes de la morale sociale, pour les plonger dans l'abrutissement des habitans des forêts: il faut l'entendre en effet proscrivant tout principe et toutes bienséances, *comme n'étant favorables qu'à l'aristocratie;* parlant de la révolution *comme d'un coup de foudre*, qui devait anéantir en un instant tous les ennemis de l'égalité; comme d'un *fatal niveau* qui devait se promener sur les têtes, semblable à-peu-près à celui de ce tyran qui étendait sur son lit de cinq pieds tous les voyageurs, et les faisait réduire à la mesure de ce lit. A peine échappé de la poussière de l'école, tout gonflé de son érudition, Saint-Just avait lu dans un grand homme, qu'il n'entendait pas, sans doute, qu'un peuple s'était laissé corrompre par le luxe, enfant des arts et du commerce, et voilà qu'aussitôt il conçoit le projet d'anéantir les arts, le commerce et le luxe, et que

d'un ton de suffisance, qui n'aurait été que comique, s'il n'eût pas été atroce, il annonce à la tribune, *que ce n'est pas le bonheur de Persépolis, mais celui de Sparte, qu'il doit donner à la France.* Ailleurs, il n'admet plus de foi privée; une foi publique lui suffit, et on la possède dès qu'on est membre d'une société populaire. Ailleurs, il détruit le ressort de la sensibilité : les larmes versées sur la tombe d'un père, d'un frère ou d'un ami, sont un vol fait à la cité. C'était un crime que de s'attendrir en particulier; et ne pas pleurer généralement, c'était conspirer. La loi agraire était visiblement le but de son systême. Il prophétisait avec emphase le tems où chaque français, ayant sa chaumière et sa charrue, n'envierait plus les jouissances de la richesse, et se reposerait *dans les seuls besoins de la nature.* On a de lui : Esprit de la révolution et de la constitution de France, 1791, *in*-8°. — Un grand nombre de Rapports faits à la convention nationale, que l'esprit de parti faisait proclamer dans le tems comme des chef-d'œuvres d'éloquence : on lui attribue un Poëme héroïque, et d'autres Pièces de vers. On a imprimé ses Œuvres posthumes.

Saint-Just, auteur dramatique à Paris, a donné : Sélico, opéra en 3 actes, en 1793. — Zoraïme et Zulnar, opéra en 3 actes. — La Famille suisse. — L'heureuse Nouvelle. — Les Méprises espagnoles, etc.

Saint-Lambert, ci-dev. membre de l'acad. française, et de celle de Nancy, sa patrie; né en 1717 est auteur des ouvrages suivans : Les Fêtes de l'amour et de l'hymen, com. ballet. — Essai sur le luxe, 1764, *in*-8°. — Sara Th. nouvelle, trad. de l'angl. 1765, *in*-8°. — Les quatre parties du jour, poëme, 1769, *in*-8°. — Albanaki, Sara Th. et Zimeo, contes en prose, 1769, *in*-8°. — Les Saisons, poëme, 1769, *in*-8°, dont il a paru plusieurs édit. Didot en a fait une. — Fables orientales, augm. 1772, *in*-12. — Discours de réception à l'acad. franç. — Principes des mœurs ou cathéchisme universel à l'usage des écoles primaires, 1 vol. *in*-12, etc. — Des poésies dans l'*Almanach des Muses*.

Saint-Leger, (Mlle de) a donné : Banquet du père de famille, divertissement en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8°. — Les deux Sœurs, com. en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8°.

Saint-Marc, (Charles-Hugues le Febvre de) de l'acad. de la Rochelle, neveu de l'abbé Capperonnier, et cousin de Capperonnier, de l'acad. des belles-lettres, naquit à Paris en 1698. Ses parens et ses protecteurs l'avaient d'abord

bord destiné à la profession des armes. Il servit en effet pendant quelque tems dans le regiment d'Aunis. Mais en 1718, il s'engagea dans l'état ecclésiastique, et s'attacha particulièrement à l'Hist. sacree du siècle dernier. Les matériaux qu'il ramassa, lui donnèrent lieu de débuter dans la littérature par le Supplement au Nécrologe de Port-Royal, qui parut en 1735. Il travailla encore à l'Hist. de Pavillon, évêq. d'Alet. Après avoir quitté l'habit ecclésiastique, et vu échouer plusieurs projets sur lesquels il fondait sa fortune, il fit successivement plusieurs éducations distinguées, et tous ses élèves restèrent ses amis. Enfin, rendu à lui-même, il se fit diverses occupations conformes à son goût. La première édit. des Mémoires du marquis de Feuquières en 1731; la dernière édit. de l'Hist. d'Angleterre, par Rapin Thoyras, en 1749; la nouv. edit. des Œuvres de Despréaux; la Lettre sur la tragédie de Mahomet II, en 1739; la Vie de Philippe Hecquet, célèbre médecin; les édit. d'Etienne Pavillon, de Chaulieu, de Chapelle et de Bachaumont, de Malherbe, de St.-Pavin, et de Charleval, de Lalane et de Montplaisir, sont des fruits de sa vie litteraire. On lui reproche d'avoir chargé ces édit. de beaucoup de pieces et de remarques inutiles. Les 17e et 18e tomes du Pour et Contre, et partie du 19e sont encore de lui; et n'ont ni la variété, ni les agrémens des volum. donnés par l'abbé Prevost. Enfin, il entreprit l'Abrégé chronolog. de l'Hist. d'Italie, dont le premier vol. parut en 1761, *in*-8°, et qu'il a continué jusqu'au 6e, qui parut en 1770 après la mort de l'auteur. St.-Marc aimait la poésie française, et l'avait même cultivée. C'est de lui qu'est le pouvoir de l'amour, ballet en 3 actes, avec un prologue, qu'il fit jouer en 1735. Il mourut subitement à Paris le 20 novembre 1769, dans la 71e année de son âge. Voyez son Eloge histor. à la tête du 4e vol. de l'Abrégé chronologique de l'Hist. générale d'Italie.

SAINT-MARC, (de) ci-dev. memb. de l'acad. de Bordeaux a donné : Le St. jour de Pâques, poëme, 1767, *in*-12.— La fête de Flore, pastorale en 1 acte, 1770, *in*-8°. — Adèle de Ponthieu, trag. lyrique, en 5 actes, 1772, *in*-4°.—Œuvres, 1775, *in*-8°; nouv. édit. 1781, 3 vol. *in*-8°, 1786, 3 vol. *in*-8°. — Epître aux français détracteurs de la France, 1776, *in*-8°. — Fatmé, com. ballet en 2 actes, en vers, 1777, *in*-8°. et quelques autres com.-ballets.—Demi drames ou petites pièces propres à l'éducation des enfans, Paris, 1778, Hambourg, 1779,

in-8°. Il a refait l'Alceste de Quinault, et donné plusieurs pièces dans l'*Almanach des Muses.*

SAINT-MARCEL. (de) On a de lui : L'Harmonie, ode, 1777, *in*-8°.—Fables nouvelles suivies de traductions en vers français, de quelques élégies de Tibulle, Paris, 1778, *in*-8° ; nouv. édit. 1781, *in*-8°.

SAINT-MARTIN, (Joseph de) savant jurisconsulte de Bordeaux, sa patrie, où il est mort octogénaire vers 1780. Sa profonde connaissance du droit romain lui mérita une grande réputation dans cette ville où il fut long-tems professeur de droit. Il avait composé à l'usage des étudians à l'Université un cours élémentaire de jurisprudence, conçu avec méthode et écrit avec pureté. Il est intitulé : *Scholastico-Forenses justiniani institutiones*, Bordeaux, 1771, *in*-4°. S^{t}.-Martin a laissé encore des preuves de ses talens dans plusieurs Mém. sur des questions majeures et dans le Lapeyrère de 1749, dont il a été l'éditeur.

SAINT-MARTIN, (Louis-Pierre-Martin de) ci-dev. conseiller au châtelet de Paris. On a de lui : Reflexions en réponse à celles de M. l'abbé d'Espagnac, touchant l'abbé Suger, etc. 178*, *in*-8°. — Les Etablissemens de Saint-Louis, roi de France, suivant le texte original, et rendus dans le langage actuel avec des notes, suivis du panégyrique de S^{t}.-Louis, 1784, *in*-8°, et *in*-12 en supplément au règne de S^{t}.-Louis, pour l'hist. de Velli, Villaret et Garnier.—Panégyrique de S^{t}.-Vincent de Paul, 1787, *in*-8°.

SAINT-MARTIN, (de) a publié : Des erreurs et de la vérité, ou les hommes rappelés au principe universel de la science, 178*, *in*-8° ; 2e édit. 1781, puis Edimbourg, 1782-84, 3 vol. *in*-8°.—Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers, Edimbourg, 1782, 2 vol, *in*-8°. — L'Homme du désir, Lyon, 178*, *in*-8°.—Clef des erreurs et de la vérité, 1790, *in*-8°.

SAINT-MAURICE, (Arnaud) a donné : Le Pilote céleste, poëme, 1782, *in*-8°.—L'Observatoire volant et le triomphe héroïque de la navigation aërienne, poëme en 4 chants avec des notes, 1784, *in*-8°. —Des pièces dans l'*Almanach des Muses.*

SAINT-MORIEN, (de) est auteur de la Perspective aërienne soumise à des principes puisés dans la nature, ou nouveau traité du clair obscur et des cromatiques à l'usage des artistes, 1788, gr. *in*-8°.

Saint-Non, (Jean-Claude Richard de) abbé commandataire de Fourrières, conseiller au parlement, memb. de l'acad. de peinture et sculpture, mort à Paris le 25 nov. 1791, âgé de 64 ans. On a de cet auteur : Julie ou le bon père, com. en 3 actes et en prose, 1769, *in*-12.—Voyage pittoresque de Naples et de Sicile, 1782-86, 5 vol. *in*-fol. contenant 417 pl. — Voyage en Sicile, 1788, gr. *in*-4°.

Saint-Pard, (de) abbé, a donné : Retraite de 10 jours pour les ecclés.—L'ame chrétienne, formée sur les maximes de l'Evangile, 1774, *in*-12.— La vie et la doctrine de J. C. rédigées en méditations pour tous les jours de l'année, 1775, 2 vol. *in*-12. — Le jour de communion, 1776, *in*-12. — Conduite intérieure du chrétien, petit ouvr. de piété, revu et mis dans un nouvel ordre, 1778, *in*-12.

Saint-Paterne, (Pigeon de) ci-dev. second bibliothécaire de l'abbaye de St.-Victor. Il a concouru en 176* pour le prix de l'acad. des inscript. sur cette question : Quels furent chez les différens peuples de la Grèce et de l'Italie, les noms et les attributs des divinités infernales : et il a obtenu le prix sur la question : Quel fut l'etat des sciences, des lettres et des arts en Orient sous le califat d'Aroun Alraschid, etc. 1782,

Saint-Paul, (François-Paul Barletti de) issu d'une maison napolitaine, né à Paris le 8 février 1734, memb. honoraire des acad. de Châlons-sur-Marne et d'Angers ; des sociétés d'émulation de Liége et patriotique de Bretagne, actuellement memb. de la société d'agriculture, sciences et arts, séante à Meaux, est auteur des ouvr. suivans : Introduct. à l'étude des langues, Paris, 1756, vol. *in*-8°, en tête duquel se trouve une estampe gravée par le célèbre comte de Caylus. Cet ouvrage renferme un Abrégé de grammaire générale, de grammaire française et de grammaire italienne. — Le Secret dévoilé, ou dialogues entre l'auteur d'une collection de Traités analytiques et pratiques des sciences et des arts ; les quatre juges chargés de l'examen de cette Encyclopédie, par ordre du roi, en date du 17 juillet 1764, et le directeur-général de la librairie de France, Sartines, avec la réfutation du rapport desdits commissaires, inséré dans le Mercure d'octobre de la même année, vol. *in*-8°, Rotterdam, 1765.—Nouveau systême typograph., ou moyen de diminuer de moitié dans toutes les imprimeries de l'Europe, le travail et les frais de composition, de correction et

de distribution, avec l'extrait du rapport des commissaires nommés par le gouvernement pour constater cette découverte et en apprécier les avantages, vol. *in*-4°. Paris, 1776, de l'imprimerie du Louvre.— Description d'un meuble littéraire, par lui exécuté à Madrid pour rendre plus faciles et plus rapides les études d'un infant d'Espagne, imprimée aux frais du ci-devant comte d'Artois, et publiée par son ordre, vol. *in*-4°. Paris, 1776. — Moyens de se préserver des erreurs de l'usage dans l'enseignement des sciences, des arts et des langues, vol. *in*-4°, Bruxelles, 1781.— Les dons de Minerve aux pères de famille et aux instituteurs, vol. *in*-8°, Paris, 1783.—Plan d'une maison d'éducation nationale, vol. *in*-8°. Rennes, 1784. L'auteur y démontre les avantages que retireraient la religion et les mœurs, d'un cours d'anatomie qu'on ferait suivre aux enfans dès qu'ils commencent à savoir lire et écrire.—Cours de langue française et d'ortographe, divisé en deux parties, l'une pour le disciple et l'autre pour le maître, vol. *in*-4°, Paris, 1788. — Principes de lecture, propres à faciliter l'étude de cet art, et celle de la prosodie et des elemens de l'orthographe, 1 vol. *in*-8°. Lyon, 1790. — Adresse aux 83 départemens, 1 vol. *in*-8°. Lyon, 1791. L'auteur y met au nombre des moyens propres à régénérer la société, une nouvelle collection de livres élémentaires, et un concours qui facilite les écrivains capables de la rédiger. — Vues relatives au but et aux moyens de l'instruction du peuple, considerées sous le seul rapport des livres élémentaires, Paris, 1793, 1 vol. *in*-4°, publiees par ordre du directoire du département, d'après le rapport du jury d'instruction publique.—Encyclopédie élémentaire : cet ouvrage, qui doit avoir 24 à 25 vol. petit *in*-fol., a été commencé en 1781, et il en parut 1 vol. à cette époque; le 2e vol. a été publié en 1788. L'auteur s'occupe de la suite.

Saint-Pavin, (Denis Sanguin de) abbé de Livri, né à Paris, mort en 1670, était un de ces poètes légers, ingénieux et faciles, tels que le siècle de Louis XIV en a produit un si grand nombre. Ses Poésies sont en général pleines d'esprit et de délicatesse, et portent l'empreinte de son caractère libre jusqu'à la licence. Sa vie fut à-peu-près semblable à celle de l'abbé des Iveteaux; l'un et l'autre sacrifièrent tout au plaisir. Saint-Pavin poussa la liberté d'esprit jusques sur les matières de religion; ce qui faisait regarder à Boileau sa conversion comme impossible. L'abbé de Livri se vengea par des Epigrammes sanglantes,

et par ce Sonnet, entr'autres, qui mérite d'être cité, moins pour la justesse de la critique, que pour sa tournure ingénieuse et sa précision :

« Despréaux grimpé sur Parnasse
» Avant que personne en sût rien,
» Trouva Regnier avec Horace,
» Et rechercha leur entretien.
» Sans choix et de mauvaise grace,
» Il pilla presque tout leur bien ;
» Il s'en servit avec audace,
» Il s'en para comme du sien.
» Jaloux des plus fameux poètes,
» Dans ses satires indiscrètes,
» Il choque leur gloire aujourd'hui.
» En vérité je lui pardonne ;
» S'il n'eût mal parlé de personne,
» On n'eût jamais parlé de lui ».

Nous avons de Saint-Pavin plusieurs Pièces de Poésie recueillies avec celles de Charleval, 1759, *in*-12. Ce sont des Sonnets, des Epîtres, des Epigrammes, des Rondeaux.

Saint-Pierre, (Charles-Irenée-Castel de) abbé, mem. de l'acad. française, naquit en 1658 au château de St.-Pierre en Basse-Normandie, et mourut à Paris le 29 avril 1743, à l'âge de 85 ans. La première action qui fit connaître cet homme vertueux, fut un trait de genérosité qui mérite d'être cité. Le géomètre Varignon, qui depuis se fit un nom par ses ouvrages mathématiques, menait alors une vie obscure et pauvre dans la ville de Caen sa patrie; il allait souvent disputer à des thèses au collége de cette ville, où il avait acquis la réputation d'un subtil et redoutable argumentateur. L'abbé de Saint-Pierre, qui étudiait dans ce même collége, y connut Varignon, disputa beaucoup avec lui, et goûta tellement sa société, qu'il résolut de l'emmener à Paris, où ils devaient trouver l'un et l'autre plus de secours et de lumières. Il prit une petite maison au faubourg Saint-Jacques, et y logea avec lui le géomètre, son compatriote. Mais comme ce savant, absolument sans fortune, avait besoin d'une subsistance assurée pour se consacrer à son étude favorite, l'abbé de St.-Pierre, malgré l'extrême modicité de son revenu, qui n'était que de dix-huit cents liv., en detacha trois cents qu'il donna à Varignon; il fit plus, il ajouta infiniment à ce don par la manière dont il l'assura à son ami : *Je ne vous donne pas* (lui dit-il) *une pension, mais un contrat, afin que vous ne soyez pas dans ma dépendance, et que vous puissiez me quitter pour aller vivre ailleurs, quand vous commencerez à vous ennuyer de moi.* L'abbé de St.-Pierre et Varignon, enfermés dans leur solitude, renoncèrent bientôt au pitoyable jeu de l'ergotisme scholastique, et s'occupèrent, chacun de son côté, d'objets intéressans et utiles, Varignon de geométrie, et l'abbé de St.-Pierre de politique et de morale. Fontenelle, leur compatriote

et leur ami, allait quelquefois passer deux ou trois jours avec eux ; il a peint lui-même, plus de quarante ans après, les douceurs qu'il goûtait dans cette petite solitude, véritablement philosophique. « Nous nous rassemblions (dit-il) avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus ». Quoique l'abbé de Saint-Pierre, eût peu cultivé le talent d'écrire, la connaissance profonde qu'il avait de l'histoire, et sur-tout l'étude qu'il avait faite de la langue française, lui ouvrirent l'entrée de l'acad. française ; il y fut reçu le 3 mars 1695. Comme il n'avait pas même la prétention la plus légère à l'éloquence, il composa son Discours de réception avec peu de soin. Fontenelle, à qui il le montra, lui proposa d'en retrancher quelques phrases trop négligées, et d'y mettre plus de style et d'intérêt. *Mon Discours* (lui dit l'abbé de Saint-Pierre) *vous paraît donc bien médiocre? Tant mieux, il m'en ressemblera davantage;* et il n'y changea rien. Devenu membre d'une compagnie, dont l'objet principal était la perfection du style, il ne se crut pas obligé pour cela de donner plus de soin à sa manière d'écrire ; il composa beaucoup d'ouvrages, dans lesquels, uniquement occupé du fond qu'il croyait excellent, il négligeait absolument la forme. Ce n'est pas qu'il n'en connût le prix, et qu'il n'en sentît même la nécessité pour se procurer plus de lecteurs : mais il ne se croyait pas le talent d'orner ce qu'il avait à dire; et il ne voulait pas forcer la nature, craignant que les efforts inutiles, qu'il ferait pour la dompter, ne fussent autant de momens perdus pour ses chères spéculations morales et politiques. Entendant un jour une femme aimable s'exprimer avec beaucoup de grace sur un sujet frivole : *Quel dommage* (dit-il) *qu'elle n'écrive pas ce que je pense!* Il était persuadé qu'un auteur zélé pour le bien, ne peut assez redire les choses importantes, et il ne s'est que trop conformé à ce principe. *Je trouve* (lui disait quelqu'un) *d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées.* Il priait qu'on lui en indiquât quelques-unes, et rien n'était plus facile : *Vous les avez donc retenues* (ajoutait-il) *? voilà pourquoi je les ai répétées; et j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez plus.* Peu jaloux de plaire à ses lecteurs, qu'il croyait suffisamment payés par l'utilité de ses ouvrages, il n'était guères plus empressé de se rendre agréable dans les sociétés où il était admis ; il y portait peu d'agrémens et de ressources; on l'y souffrait plu-

tôt qu'on ne l'y recherchait. S'appercevant un jour qu'il était de trop dans un des cercles brillans, que nous appellons bonne compagnie, et qui ne le sont pas toujours : *Je sens* (dit-il) *que je vous ennuie, et j'en suis bien fâché; mais moi, je m'amuse fort à vous entendre, et je vous prie de trouver bon que je continue.* Au reste, s'il mettait peu dans la société, ce n'était ni par stérilité, ni par dédain; c'était par un principe de bonté qu'on n'y porte guères, par la crainte de fatiguer ses auditeurs : *Quand j'écris* (disait-il), *personne n'est forcé de me lire; mais ceux que je voudrais forcer à m'écouter, se contraindraient pour en faire au moins semblant, et c'est une gêne que je leur épargne autant que je puis.* Il aimait et recherchait la société des femmes, quoique par modestie, autant que par principes, il fût bien éloigné de former aucune prétention à leur conquête. Il leur trouvait plus de patience qu'aux hommes pour le supporter, et plus d'indulgence pour l'importunité que ses visites leur causaient. Peut-être aussi ce fonds d'inclination, si pardonnable qu'on a toujours pour elles, agissait en lui sans qu'il s'en apperçût, et le trompait lui-même sur les motifs de la préférence qu'il leur accordait. La place d'aumônier de la duchesse d'Orléans, qu'il accepta à la cour, l'obligeait de s'y transporter quelquefois. Ses amis étaient convaincus qu'il ne pourrait s'accommoder d'un pareil séjour; et ses amis se trompèrent. Ce n'est pas qu'il ne fût content de la vie tranquille qu'il avait menée, dans ce qu'il appellait *sa cabane* du faubourg Saint-Jacques; mais il se trouvait encore mieux d'une vie un peu dissipée; il avait augmenté son bonheur de quelque chose, du moins il le croyait, et après tout, il lui suffisait de le croire. Un évêque le rencontrant un jour à Versailles, dans la galerie, lui dit : *Quel séjour pour un philosophe!* — *Vous paraît-il plus fait pour un évêque?* répliqua l'abbé de Saint-Pierre. Les ouvr. de ce philosophe sont nombreux, et ont tous la morale pour objet. Ces écrits furent assez peu lus dans le tems où il les publia, et sont encore moins lus aujourd'hui. Tout a concouru à la disgrace qu'ils ont éprouvée; des idées quelquefois singulières, quelquefois impraticables, quelquefois minutieuses; des vérités même, qui, peu communes encore lorsqu'il les écrivait, sont maintenant usées et triviales, voilà pour le fond : la forme est moins attrayante encore; longueurs, défaut de méthode, négligence de style, et jusqu'à la singularité de l'orthographe, qui suffirait toute seule pour rendre cette lecture pénible. Mais la passion du bien public, qui par-

tout inspire l'auteur, demande grace pour lui aux ames honnêtes. Quelquefois même cette passion si noble donne de l'énergie et de la chaleur à son style; et si sa plume n'est jamais élégante, au moins plus d'un endroit de ses ouvrages prouve que l'ame suffit pour être éloquent. Les étrangers, qui, en le lisant, ne sont pas frappés comme nous des défauts de l'écrivain, et qui n'en apprécient que mieux le citoyen et le sage, ont pour lui la plus grande estime, et nous reprochent le peu de justice que nous lui rendons. Suivant Voltaire et d'Alembert, la langue française lui est redevable d'un mot precieux, celui de *bienfaisance;* il était juste qu'il en fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime. Il est aussi l'auteur d'une autre expression, qui d'abord n'avait pas fait la même fortune, mais qui a pris faveur, parce qu'elle exprime d'une maniere très-heureuse un des principaux travers des hommes; c'est le mot de *gloriole*, si bien adapté à cette vanité puerile, qui, excitée, nourrie, irritée même par les plus futiles objets, ne vit, si on peut parler de la sorte, que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler. Occupé dans tous ses écrits à combattre sans ménagement, quoique sans humeur, tout ce qui peut nuire au bien public, l'abbé de St.-Pierre se déclare hautement l'ennemi de la guerre, de l'excès des impôts, des vexations exercées par la force contre la faiblesse; par-tout il exhorte les princes à préférer au vain éclat des conquêtes, cet honneur solide qu'assurent les vertus utiles aux hommes, et qui est, dit-il, à la funeste gloire des armes, ce qu'une santé inaltérable et pure est à l'ivresse meurtrière des plaisirs violens. Celui de tous ses ouvrages qu'il affectionnait le plus, était son *Projet de paix perpétuelle* entre tous les monarques, et d'une espèce de sénat de l'Europe destiné à conserver cette paix, sénat qu'il appellait *diète européenne.* Il envoya ce projet de paix et de diète au cardinal de Fleury, avec 5 articles préliminaires; et le cardinal lui répondit: *Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix et à cette diète, le cœur des princes contractans.* Un marchand hollandais répondit peut-être encore mieux à l'abbé de Saint-Pierre, en prenant pour enseigne un *Cimetière*, avec ces mots: *à la paix perpétuelle.* Cependant un écrivain célèbre (J.-J. Rousseau) a essayé de faire revivre ce projet, en l'ornant de tout l'éclat de son style. Mais l'ouvrage n'a gueres produit plus d'effet sous cette éblouissante parure, qu'il n'en avait eu sous la livrée modeste du premier auteur.

auteur. Toujours de bonne-foi avec lui-même, l'abbé de St.-Pierre écrivit contre le célibat des prêtres. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point il a porté sur cet article la sévérité de ses mœurs, il assurait au moins qu'il avait toujours respecté le nœud conjugal : *J'ai observé* (disait-il) *très-exactement tous les préceptes du* Décalogue, *sur-tout le dernier ; je n'ai jamais pris ni le bœuf, ni l'âne, ni la femme, ni la servante même de mon prochain.* Si son état ne lui permettait pas de jouir des douceurs du mariage, il pratiquait en récompense ce qu'il répétait souvent, que ceux à qui cet engagement si naturel est interdit, doivent au moins en bons citoyens, et pour dédommager l'Etat des sujets qu'ils ne lui donnent pas, se charger de l'éducation et de la subsistance de quelques enfans pauvres ou abandonnés, sur-tout de ceux qui, sans parens dès leur naissance, n'ont de ressource que la charité publique. Il faisait élever, avec soin, quelques enfans de cette espèce ; mais, dans leur éducation, il ne donnait rien à la vanité ni à l'opinion, mais tout à l'avantage le plus sûr pour ces créatures infortunées. Ses principes de gouvernement, bons ou mauvais, l'avaient rendu peu favorable à ceux que Louis XIV avait suivis. Il eut l'imprudente franchise de s'en expliquer dans un ouvrage qu'il publia trois ou quatre ans après la mort du roi. Cette liberté excita contre lui un violent orage. Le cardinal de Polignac, qui, disgracié par Louis XIV, n'avait pas à craindre qu'on lui reprochât trop de reconnaissance pour le monarque, crut faire un acte de générosité ou de justice, en vengeant la mémoire d'un roi, dont il paraissait oublier la rigueur à son égard. Il apporta le livre à l'académie, y lut, en frémissant, l'endroit où les mânes du souverain défunt étaient attaqués, communiqua son indignation à ses confrères, et insista sur la punition de l'auteur. L'abbé de St.-Pierre écrivit de son côté à la compagnie, et demanda la permission de se défendre avant d'être condamné. Sa demande fut rejetée à la grande pluralité des voix, par la raison, que dans le cas où il viendrait pour se rétracter, la rétractation serait secrète et renfermée dans l'enceinte de la compagnie, tandis que l'offense avait été publique. De vingt-quatre académiciens, dont l'assemblée était composée, quatre seulement furent d'avis qu'on écoutât l'accusé ; c'étaient Sacy, la Motte, Fontenelle et l'abbé Fleury. Quoiqu'il en soit, la grace ou la justice que l'abbé de Saint-Pierre desirait, ne lui ayant pas été accordée, on opina par boules sur la punition

qu'il avait encourue; et toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclure des séances de l'académie. Cette boule courageuse fut donnée par Fontenelle, qui, toujours sage et reservé dans ses écrits et dans ses discours, mais toujours ferme et décidé dans ses procédés et dans sa conduite, crut devoir réclamer, au moins tacitement, contre une rigueur qui lui paraissait précipitée. On accusa de cette réclamation secrète Sacy, fort lié avec l'abbé de Saint-Pierre : l'accusation obligea Fontenelle à déclarer qu'il était le coupable; et personne n'osa s'élever contre une action que plusieurs se reprochaient de n'avoir osé commettre. Comme l'abbé de St.-Pierre avait été seulement exclus de l'assemblée, sans que sa place fût déclarée vacante, le fauteuil qu'il occupait demeura vide pendant le reste de sa vie. Peu corrigé par cette disgrace académique, ou peut-être se croyant plus libre par sa disgrace, il ne cessa de parler et d'écrire avec la même franchise sur l'administration présente et passée. Le gouvernement le laissa dire, se flattant qu'on ne le lisait pas; et le peu de charme de son style servit de passeport à la hardiesse de ses idées. La saine et paisible raison, qui avait toujours fait la règle de sa conduite, l'accompagna jusqu'au tombeau. Il mourut avec la tranquillité d'un homme qui avait fidèlement accompli la grande loi de l'évangile, l'amour de Dieu et de ses frères. Quelqu'un l'exhortant la veille de sa mort à dire un mot à ceux qui l'environnaient, il répondit, comme avait fait Patru dans ses derniers momens : *Un mourant a bien peu de chose à dire, quand il ne parle ni par faiblesse ni par vanité.* — Voici la liste de ses principaux ouvrages : Son Projet de paix universelle entre les potentats de l'Europe, 3 vol. *in*-12. — Mémoire pour perfectionner la police des grands chemins. — Mém. pour perfectionner la police contre le duel. — Mém. sur les billets de l'Etat. — Mém. sur l'établissement de la taille proportionnelle, *in*-4°. — Mém. sur les pauvres mendians. — Projet pour réformer l'orthographe des langues de l'Europe. — Réflex. critiques sur les travaux de l'académie française. Cet écrit offre des vues utiles. — L'anéantissement futur du mahométisme. — Annales politiques de Louis XIV, 1757, en 2 vol. *in*-12 et *in*-8°. — Le Recueil de ses Œuvres forme 18 vol. *in*-12, imprimés en Hollande en 1744. — On a publié un excellent Extrait des différens écrits de ce philosophe, sous le titre de *Rêves d'un Homme de bien*, *in*-8°.

SAINT-PIERRE, (Jacques-

Henri Bernardin de) memb. de l'institut nat., est auteur des ouvrages suivans : Voyage aux isles de France et de Bourbon, 1772, *in*-8°.—L'arcadie, Angers, 1781, *in*-18; nouv. édit. 1796, 2 vol. *in*-12. — Etudes de la nature, Paris, 178*, 2e édit. 1786, 3 vol. *in*-12, 3e édit. Paris, 1790, 5 vol. *in*-12; 4e édit. 1792, 6 vol. *in*-18. — Paul et Virginie, 1787, *in*-12, Paris, 1789, 92, *in*-12. — Vœux d'un solitaire pour servir de suite aux Etudes de la nature, 1789, *in*-12. — La Chaumière indienne, 1790, *in*-8°.—Suite des Vœux d'un solitaire et de la Chaumière indienne, pour servir de complément aux 5 vol. des Etudes de la nature, 1791, *in*-12. — Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au jardin national des plantes, 1792, *in*-12. etc.

Saint-Réal, (César-Vichard, abbé de) de l'acad. de Turin, né à Chambery, mourut dans la même ville en 1692. Nous le plaçons parmi les auteurs français, parce qu'il a passé la plus grande partie de sa vie en France, et que tous ses écrits sont dans notre langue. Il fut l'élève de Varillas, dont il prit le style, le goût et sur-tout l'amour du merveilleux. Il faut cependant convenir qu'il a surpassé son maître, c'est-à-dire, que, né avec plus d'esprit, ayant moins écrit, ses ouvrages sont plus purs, plus exacts du côté du langage. S'il eût rejeté de fausses anecdotes, choisi des faits plus avérés, ses morceaux d'histoire pourraient passer pour des modèles ; mais sa *Conjuration de Venise*, celle des *Gracques*, l'Hist. de *Dom Carlos*, sont à présent regardées, avec raison, comme des romans ingénieux, qui ne renferment de vrai que le nom des personnages, et quelques faits trop ajustés au tour de sa brillante imagination. Malgré ces défauts, on ne peut refuser à l'abbé de St.-Réal la gloire d'avoir écrit en homme d'esprit, d'avoir su répandre dans son style un prestige séducteur, qui fait regretter de ne pouvoir joindre le suffrage de la conviction à l'intérêt qu'il fait naître dans l'ame du lecteur. La Conjuration de Venise a fourni à Otwai le sujet de sa tragédie de Venise sauvée, représentée à Londres en 1682. La Place, qui a composé aussi une trag. sur le même sujet, prétend que la pièce d'Otwai est antérieure à l'ouvrage de l'abbé de St.-Réal. Sans rien décider sur ce fait, il est du moins certain que la Venise sauvée du poète anglais n'a paru que 8 ans après. Le *Manlius Capitolinus* de Lafosse, vient aussi de la même source, et celui ci a infiniment mieux rendu les caractères de l'original que les deux autres imitateurs.

Les ouvrages de St.-Réal parurent en 1745, Paris, Nyon, 3 vol. *in*-4°, et 6 vol. *in*-12. Les principaux sont : Sept Discours sur l'usage de l'Histoire; pleins de réflexions judicieuses, mais écrites sans précision. — Hist. de la conjuration que les espagnols formèrent en 1618 contre la république de Venise.—Don Carlos, nouvelle historique, purement romanesque. — La Vie de J. C., Paris, 1689.— Disc. de remercîment, prononcé le 13 mai 1680, à l'acad. de Turin, dont il avait été reçu memb. dans un voyage qu'il fit cette année en cette ville.—Relation de l'Apostasie de Genève. Cet ouvrage, curieux et intéressant, est une nouvelle édit. du livre intitulé : *Levain du calvinisme*, composé par Jeanne de Jussie, religieuse de Ste-Claire à Genève. L'abbé de St.-Réal en retoucha le style, et le publia sous un autre titre.—Césarion ou divers entretiens curieux. — Discours sur la valeur, adressé à l'electeur de Baviere en 1688. C'est une des meilleures pièces de St.-Réal. — Traité de la critique. — Traduction des lettres de Cicéron à Atticus, 2 vol. *in*-12. Cette traduction ne contient que les deux premiers livres des epîtres à Atticus, avec la 2e lettre du 1er livre à Quintus. — Plusieurs Lettres. En 1757, l'abbé Pereau donna une nouvelle et jolie édit. de toutes les Œuvres de cet auteur, en 8 petits vol. *in*-12. Ce n'est qu'une réimpression de celle qu'il avait donnée en 1745. Neuvillé a donné l'*Esprit de Saint-Réal*, *in*-12.

Saint-Simon, (Louis duc de) né à Paris le 16 juin 1675, prit le parti des armes et fit sa première campagne en 1692. Il quitta bientôt cette carrière pour celle de la diplomatie, et fut nommé en 1721 ambassadeur en Espagne pour faire la demande de l'infante future épouse de Louis XV. Après la mort du régent, il se retira dans sa terre, et y mourut dans un âge fort avancé. Il a laissé des Mémoires sur le règne de Louis XIV et la regence du duc d'Orléans, 11 vol. *in*-fol. manuscrit. Un académicien à qui madame de Pompadour les confia, en fit un extrait en 7 vol. *in*-4°. également manuscrit. En 1789, on en a publié un abrégé en 3 vol. *in*-8°, et un supplément. Enfin, en 1791 on mit au jour les Œuvres complètes de St.-Simon, Strasbourg, 13 v. *in*-8°, avec le portrait de l'auteur. Ces Mém. sont pleins d'anecdotes piquantes et de portraits satiriques, quoiqu'écrits par un homme vertueux. Il est peu d'ouvrages plus propres à faire connaître les faiblesses, les vices, les crimes, les agitations et les souffrances de la grandeur; l'état réel enfin des cours, de ces foyers

de corruption. Le seul article des empoisonnemens fait frémir d'horreur.

SAINT-SIMON, (de) ci-dev. aide-de-camp du prince Conti. On a de lui : Les Jacintes, leur anatomie, reproduction et culture, 1769, *in*-4°.—Hist. de la guerre des Alpes, ou campagne de 1744, 1770.— Hist. de la guerre des bataves et des romains, d'après César, etc. 1770, *in*-fol. — Essai de traduction littérale et énergique de l'homme d'Alex. Pope, Harlem, 1771, *in*-8°. —Temora, poëme épique, trad. d'après l'édition anglaise de Macpherson, Amsterd. 1774, *in*-8°.

SAINT-SYMPHORIEN, (Jean Frédéric GALTIER de) avocat, mort en 1782. Ses romans ont eu du succès et méritaient d'en avoir par l'intérêt qu'ils inspirent et les leçons morales qui en résultent. Les principaux sont : Les Céramiques, ou Aventures de Nicias et d'Antiope, 1760, 2 vol. *in*-12. — Le monde d'Adam-Fitz-Adam, trad. de l'Angl., 1761, *in*-12. — Les Confessions de Mlle de Mainville, 1768, 3 vol. *in*-12.

SAINT-VAST, (Louis-Olivier de) avocat au parlem. de Paris, et au bailliage et siége présidial d'Alençon ; né à Alençon le 30 décemb. 1724, a publié : Commentaire sur les coutumes du Maine et d'Anjou, ou extrait raisonné des autorités, des édits et déclarations, arrêts et réglemens qui ont rapport à ces deux coutumes, Alençon, 4 vol. *in*-12.

SAINT-VAST, (Thérèse WILLEMS de) est auteur de l'Esprit de Sully, 1766, *in*-12. — De l'Esprit des poëtes et orateurs célèbres du règne de Louis XIV, 1767, *in*-12; nouv. édit. 1769, *in*-12.

SAINT-VINCENT, (Jules-François-Paul FAURIS) naquit à Aix en Provence, dans l'année 1718. Vauvenargues et Mazangues lui inspirèrent de bonne heure le goût des lettres ; mais d'après les exhortations du chancelier d'Aguesseau, il se livra tout entier aux fonctions de la magistrature. Président au parlement, il exerça cette place avec une rare intégrité. Il n'oubliait rien pour concilier les plaideurs ; et la ville d'Aix, par l'organe de ses officiers municipaux, en rendit un témoignage honorable. « La confiance publique, lui dirent-ils, vous a élevé au tribunal domestique, et ce tribunal n'est pas le moins occupé ». A la tête de la Tournelle, il s'y montra rigide observateur des lois, et ennemi de toutes les infractions dangereuses que cherchaient à y faire, au nom de l'humanité, quelques jeunes magistrats égarés par l'esprit de

systême. Le peuple était tellement pénétré de l'austère vertu de St.-Vincent, que, pendant la révolution, dans un de ses plus terribles accès de fureur, voyant paraître ce veillard, avec son air grave et calme, il ouvrit les rangs, lui témoigna, par un morne silence, son respect, et le laissa entrer dans la maison d'une mère dont le fils venait d'être égorgé, et à la douleur de laquelle il allait prendre part. Le parlement d'Aix ayant subi le même sort que les autres, dans la révolution, St. Vincent reprit avec une nouvelle ardeur ses anciennes études; elles n'avaient été auparavant pour lui qu'une sorte de distraction; elles devinrent alors un objet de consolation. Il mourut le 22 octobre 1798, avec la résignation et le courage qu'inspire la religion. Sa rare modestie l'a empêché de publier tous ses ouvrages, et il n'a fait imprimer pendant sa vie, en 1771, qu'un Mémoire sur les monnaies qui eurent cours en Provence, depuis la fin de l'empire d'Occident jusqu'au 16e siècle, et un autre sur les monnaies et monumens des anciens Marseillais. Ayant été reçu associé de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, en 1786, il lui en envoya deux autres; le premier, sur le mausolée de la tour du Palais de justice, démolie à Aix, en 1786; et le second, sur des mosaïques découvertes dans cette ville en 1790. Il avait encore composé cinq grands Mem. sur l'état du commerce, des sciences et des arts en Provence, pendant les 13, 14 et 15e siècles, dont son fils a donné une courte analyse dans la notice sur la vie et les ouvrages de cet homme savant et vertueux, qui honora l'ancienne magistrature. Il avait fait élever, à ses frais, en 1778, un mausolée, à Aix, au célèbre Peiresc, pour la mémoire duquel il a toujours montré beaucoup de vénération.

Saint-Yves, (Charles) habile oculiste, né en 1667 à la Viette près Rocroi, entra dans la maison de St.-Lazare à Paris en 1686, et s'y appliqua à la médecine des yeux. Ses succès en ce genre l'obligèrent de quitter cette maison; il se retira chez son frère, et eut bientôt une foule de malades. Ne pouvant suffire à les traiter tous, il choisit un jeune homme, nommé Etienne Léofroi, pour le seconder et le suppléer dans ses opérations. L'adresse et la bonne conduite de cet élève gagnèrent son cœur. Il lui permit de porter son nom, le maria avec sa gouvernante, et le fit son légataire universel. Son Traité des maladies des yeux, 1722, *in*-4°, Amst. 1736, *in*-8°, est très-estimé. St.-Yves mourut en 1736. Le Traité de St.-Yves fut attaqué par Mau-

chard, qui fit paraître dans le Mercure une Lettre critique de cet ouvrage, et une Apologie de sa critique.

Sainte-Beuve, (Jacques de) naquit à Paris en 1613, et mourut en 1677. C'était un savant casuiste un peu janséniste. Son frère Jérôme, appellé le prieur de Ste.-Beuve, recueillit après sa mort, ses Décisions, en 3 vol. *in*-4° et *in*-8°. On a encore de lui deux Traités en latin, l'un de la Confirmation et l'autre de l'Extrême-Onction, qu'il fit imprimer en 1686, *in*-4°.

Sainte-Colombe, (Etienne Guillaume de) a publié : Lettre sur la pierre philosophale. — Les Plaisirs d'un jour, ou la Journée d'une Provinciale à Paris, 1764, *in*-12. — Tablettes de la Fortune, 1766, *in*-24.

Sainte-Croix, (Emmanuel-Joseph-Guill. Guilhem de) né à Mormoiron dans le ci-devant comtat Venaissin, le 5 janvier 1746, et reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1777. On doit à ce savant académicien, les ouvrages suivans, dont plusieurs ont obtenu un égal succès en France et chez les nations les plus éclairées de l'Europe : Examen critique des anciens historiens d'Alexandre-le-Grand, *in*-4°, 1775. — Ezour-Vedam, ou ancien Comment. du Vedam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens, traduit du Sanscrétan, par un Brame, revu et publié avec des Observat. prélimin., des notes et des éclaircissemens, 2 vol. *in*-12, 1778. — De l'Etat et du sort des colonies des anciens peuples, *in*-8°, 1779. — Observations sur le traité de paix conclu en 1763, entre la France et l'Angleterre, *in*-12, 1780. — Mém. pour servir à l'Hist. de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches histor. et crit. sur les mystères du paganisme, *in*-8°. 1784. — Hist. des progrès de la puissance navale de l'Angleterre, 2 vol. *in*-12, Yverdon, 1782, nouv. édit. corrigée et considérablement augmentée, Paris, 1786, 2 vol. *in*-12. — Mém. sur une nouvelle édit. des petits géographes anciens, *in*-4°, 1789. — Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus, *in*-4°, 1797. — Réfutation d'un paradoxe littéraire de M. Fr. Aug. Wolf, sur les poésies d'Homère, *in*-8°, 1798. — Des anciens gouvernemens fédératifs et de la législation de Crète, *in*-8°, 1799. — Les éloges de Poulle, de Barthélemy, de D. Clément et du cardinal de Bernis. — Mém. sur la législation de la grande Grèce, et quelques autres dans les tom. XLI, XLV et XLVI du recueil de l'acad. des ins-

criptions et belles-lettres. — L'édit. des Œuvres diverses de J. J. Barthélemy, 2 vol. -*in*8°, 1798.

Sainte-Marthe, (Gaucher Scevole de) trésorier de France, né à Loudun en 1536, mourut en 1623. Son zèle pour les intérêts d'Henri III et d'Henri IV, lui fit donner le titre de père de la patrie. Il a vécu sous sept rois. Le fameux Grandier prononça son Oraison funèbre; le Parnasse français et latin se joignit à lui pour jeter des fleurs sur son tombeau. On a de lui: Des Eloges intitulés: *Gallorum doctrinâ illustrium, qui suâ Patrumque memoriâ floruere, Elogia; Isenaci*, 1622, *in*-8°. Colletet les traduisit assez platement en français, 1644, *in* 4°. — Un grand nombre de Poésies latines; 3 livres de la *Pædotrophie*, ou de la manière de nourrir et d'élever les enfans à la mamelle; 2 livres de Poésies lyriques; 2 de Sylves; un d'Elégies; 2 d'Epigrammes; des Poésies sacrées. — Plusieurs Pièces de vers français, qui sont fort au-dessous des latines. Celles-ci eurent tous les suffrages: sans avoir l'imagination de Virgile, l'auteur avait quelque chose de la pureté et de l'élégance de son style. Ses Œuvres furent recueillies en 1632 et 1633, *in*-4°.

Sainte-Marthe, (Abel de) fils aîné du précédent, conseiller d'état, et garde de la bibliothèque de Fontainebleau, mort en 1652, à 82 ans, avait un génie facile et heureux pour la poésie latine; il est cependant inférieur à son père. Ses Poésies sont le Laurier, la Loi Salique, des Elégies, des Odes, des Epigrammes, des Poésies sacrées, des Hymnes: elles ont été imprimées *in*-4°, avec celles de son père. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages moins connus que ses vers. Il laissa un fils, nommé Abel comme lui, qui donna en 1698, une traduction franç. de la *Pædotrophie* de son aïeul, et mourut en 1706.

Sainte-Marthe, (Gaucher de, plus connu, ainsi que son père, sous le nom de Scévole; et Louis de) frères jumeaux, fils de Gaucher de Sainte-Marthe, naquirent à Loudun le 20 décemb. 1571. Ils se ressemblaient parfaitement de corps et d'esprit; leur union fut un modèle pour les parens et pour les amis. Ils furent l'un et l'autre historiographes de France, et travaillèrent de concert à des ouvr, qui ont rendu leurs noms célebres. Gaucher, chevalier, seigneur de Meré-sur-Indre, mourut à Paris en 1650, à 79 ans; et Louis, conseiller du roi, seigneur de Grelay, mourut en 1656, à 85 ans. On a de ces deux savans: L'Histoire

généalogique de la Maison de France, 1647, en 2 vol. *in*-fol. — Une continuation du *Gallia Christiana*, ouvrage qui avait été entrepris par Claude Robert, Paris, 1666, 4 vol. *in*-fol. — L'Histoire généalogique de la maison de Beauvau, *in*-fol.

Sainte-Marthe, (Claude de) fils de François de Sainte-Marthe, avocat au parlement de Paris, et petit-fils de Scévole de Sainte-Marthe, dont il est parlé dans l'article précédent, naquit à Paris en 1620. Il embrassa l'etat ecclésiastique, et fut pendant longtems directeur des religieuses de Port-Royal. Exilé deux fois par ordre du roi, il se retira à Courbeville en 1670, et y mourut en 1690. On a de lui : Une Lettre à l'archevêque de Paris, Péréfixe, où il exprime son attachement au parti de Jansénius. — Traité de pieté, en 2 vol. *in*-12. — Un Recueil de Lettres, en 2 vol. *in*-12. — Un Mémoire sur l'utilité des petites écoles, etc. — Deux Défenses des religieuses de Port-Royal.

Sainte-Marthe, (Denys) fils de François de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau, et général des bénédictins de la congrégation de St.-Maur, où il était entré en 1667, naquit à Paris en 1650, et mourut en 1725, à 75 ans. Ses principaux ouvrages sont : Un Traité de la confession auriculaire. — Réponse aux plaintes des Protestans, qui se disaient persécutés en France. — Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange. — Quatres Lettres à l'abbé de Rancé. — La Vie de Cassiodore, *in*-12, 1705. — L'Hist. de St.-Grégoire-le-Grand, *in*-4°. — Une édit. des Œuvr. de St.-Grégoire, 4 vol. *in*-fol. Il avait entrepris, à la prière de l'assemblee du clergé de 1710, une nouvelle édition du *Gallia Christiana*, *in*-fol. et il en fit paraître 3 vol. avant sa mort, qui ont été suivis de plusieurs autres.

Sainte-Marthe, (Abel-Louis de) general des PP. de l'Oratoire, se démit de cet emploi en 1696, et mourut l'année d'après, à 77 ans, à St.-Paul-au-Bois, près de Soissons. Il laissa divers ouvr. manuscrits, de théologie et de littérature.

Sainte-Marthe, (Pierre-Scévole de) frère du precédent, historiographe de France, mort en 1690, marcha sur les traces de ses ancêtres. Le roi récompensa son mérite par une charge de conseiller et de maître-d'hôtel. On a de lui : Un livre peu exact, intitulé : l'Etat de l'Europe, en 4 vol. *in*-12. — Un Traité historique des Armes de France, *in*-12, dans lequel on trouve des recherches. — L'Histoire de la

maison de la Trimouille, 1688, *in*-12.

Sainte-Maure, (Louis-Marie, comte de) premier écuyer du roi, maréchal de camp, en 1740, mort le 14 septembre 1763, à 63 ans, a donné des preuves de son goût pour la littérature, dans les *Délassemens du cœur et de l'esprit*, qu'il a fait paroître en 1758, 2 vol. *in*-12.

Saintignon, (Joseph de) né en Lorraine. On a de lui : Traité abrégé de Physique à l'usage des colléges, 1763, 3 vol. *in*-12. — Analyse ou Exposition du système général des influences solaires, 1771, *in*-12.

Saladin, (N. J.) est auteur d'une Grammaire à l'usage des écoles nation. 1796, *in*-8°.

Salaun, (Nicolas-Charles) né à Guingamp en Bretagne, en 1745. On a de lui différens petits ouvrages, parmi lesquels on distingue : Lettre sur Romeo et Juliette. — Etrennes à mes Amis. — Lettres sur les spectacles. — Imitation de la neuvième satire de Boileau, avec des Notes, 1774, *in*-8°. — Observations sur les Spectacles de Rouen. — Pièces fugitives.

Salel, (Hugues) de Casals dans le Quercy, s'acquit l'estime du roi François I[er], qui le fit son valet-de-chambre, et lui donna l'abbaye de S[t].-Cheron, près de Chartres, avec une pension. Salel fit, par ordre de ce prince, une traduction en vers français, des douze premiers livres de l'Iliade d'Homère, 1574, *in*-8°, et mourut à S[t].-Cheron en 1553, à 50 ans. On a encore de lui un Recueil de Poésies, qui ont été beaucoup plus louées par ses contemporains qu'elles ne méritent. Son style est embarrassé, louche et traînant.

Salerne, (François) médecin à Orleans, mort en 1760, est auteur d'un livre qui a eu une grande vogue, intitulé : *Manuel des dames de Charité*, *in*-12. Il a aussi traduit l'ornithologie de Ray, 1767, *in*-4°.

Salian, (Jacques) jésuite d'Avignon, et recteur du collége de Besançon, mourut à Paris en 1640, dans un âge avancé, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété, et des Annales de l'Ancien Testament, Paris, 1625, 6 vol. *in*-fol. en latin.

Salier, (Jacques) religieux minime, mourut à Dijon en 1707, âgé de 92 ans. La théologie scholastique était son talent principal. On a de cet auteur : *Historia scholastica de speciebus Eucharisticis*, *in*-4°. 3 vol. Lyon, 1687, et

Dijon, 1692 et 1704. — *Cacocephalus, sive de Plagiariis opusculum*, 1694, *in*-12. — Des Pensées sur l'ame raisonnable, *in*-8°.

Sallagoity, (Garra) ancien professeur d'hydrographie à Bayonne, a publié : Elémens de la science du navigateur, 1781, 2 vol. *in*-12.

Salle, (Antoine de la) écrivain français du 15e siècle, secrétaire du roi de Sicile, René d'Anjou, est auteur d'un roman intitulé : Histoire plaisante et chronique du Petit-Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles-Cousines ; imprimé en 1517, *in*-fol., et 1724, 3 vol. *in*-12. Ce roman a été agréablement rajeuni par le comte de Tressan. On a encore d'Antoine de la Salle, la Sallade, Paris, 1527, *in*-fol.

Salle, (Simon-Philibert de l'Etang de la) conseiller au présidial de Reims, mort à Paris le 20 mars 1765, est auteur de deux ouvrages qui ont eu du cours : Les prairies artificielles, petit vol. *in*-8°, qui a été réimprimé deux fois. — Manuel d'Agriculture pour le laboureur, le propriétaire et le gouvernement, *in*-8°, ouvrage dicté par l'amour du bien public, et par une expérience constante de 30 années.

Salle, (Antoine de la) ci-dev. officier de vaisseau. On a de lui : La Balance naturelle, ou Essai sur une loi universelle, appliquée aux sciences, arts et métiers et aux moindres détails de la vie commune, Londres, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Mécanique morale, ou Essai sur l'art de perfectionner et d'employer ses organes propres et acquis, 1789, 2 vol. *in*-8°.

Salle, (de la) a publié : Règles de la bienséance et de la civilité chrétiennes, Paris, 1786, *in*-12. — Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu, Paris, 1787, *in*-12.

Salle, (la) a traduit les Œuvres de Bacon.

Sallé, (Jacques-Antoine) né à Paris le 4 juin 1712, fut reçu avocat en 1736 ; une timidité modeste le fit renoncer à la plaidoierie, pour ne s'occuper que des travaux du cabinet. Son goût pour l'étude et les recherches lui firent employer ses momens de loisir à commenter les nouvelles ordonnances, et à donner des éditions de bons livres de jurisprudence. On peut regarder comme une chose singulière, que des observations sur le *Code Fréderic*, qui ne lui donnaient pas l'avantage sur notre jurisprudence française, lui ouvrirent l'entrée de l'acad. de Berlin ; ce qui ne fit pas moins d'honneur à Sallé, qu'au prince qui l'honorait. En 1771,

il ferma son cabinet, et quitta le bailliage de Saint-Jean-de-Latran; mais lorsque les choses furent remises en ordre, il fut nommé bailli de St.-Martin-des-Champs, et mourut d'hydropisie le 14 octobre 1778, regretté de sa famille, dont il avait fait les délices pendant sa vie, ainsi que de ses amis, qu'il ne s'était pas moins attachés par sa gaieté, sa liberté, sa modestie. On a de lui : l'Esprit des Ordonnances de Louis XV, rédigées par l'illustre Daguesseau, en 3 vol. *in*-12, réunies en 1 vol. *in*-4°, 1759. — L'Esprit des Ordonnances de Louis XIV, 1758, 2 vol. *in*-4°. — Traite des fonctions des commissaires du Châtelet, 1760, 2 vol. *in*-4°. — Le nouveau Code du Bonheur, 1776, 3 vol. *in*-12, etc.

Sallier, (Claude) naquit à Saulieu en Bourgogne le 4 avril 1685. Après avoir fait ses premières études dans cette ville, il prit les ordres sacrés, et vint à Paris, où il se chargea de l'éducation du fils de la comtesse de Rupelmonde. Cela ne l'empêcha point de se livrer avec beaucoup d'ardeur à la littérature ancienne. Il s'appliqua sur-tout à l'étude de la langue grecque, et faisait ses délices de Platon. Il ne négligea point les langues orientales, et y fit assez de progrès pour être en état de remplir la place de professeur d'hébreu au collége Royal, dont il fut pourvu en 1719. Il enseigna cette dernière langue au duc d'Orléans, fils du régent; et on sait combien ce prince s'y rendit habile. Dès l'année 1715, il était associé de l'acad. des inscriptions et belles-lettres; et en 1729, il fut admis à l'acad. française. Appellé à la garde de la bibliothèque du roi, Sallier y signala son entrée par l'acquisition des manuscrits qui avaient appartenu au ministre Colbert : ce fut du tems de Sallier que cette bibliothèque devint publique; et c'est encore à ses soins, que l'on doit les 7 ou 8 premiers volumes de son Catalogue. Il rendit des services, non-seulement aux savans français, mais encore aux étrangers qui l'estimaient beaucoup. Comme il était ami de l'ordre, et fort exact dans ses devoirs, on le taxa de dureté. Mais s'il manquait quelquefois par les formes, personne n'était au fond meilleur; il eut beaucoup d'amis parmi les gens de lettres, entr'antres l'abbé Sévin. Ils s'étaient fait une donation réciproque. Ce dernier l'ayant précédé, Sallier n'usa de son droit, que pour faire le partage de la fortune de son ami, entre ses héritiers naturels. Ce n'est pas le seul trait de générosité qui honore la mémoire de cet homme aussi recommandable par ses vertus que par son savoir. Il mourut

le 9 janvier 1761, ayant joui toute sa vie d'une grande considération, soit à la cour, soit à l'acad. des belles-lettres. Il consacra à celle-ci une grande partie de ses veilles; et son Recueil renferme environ 40 Memoires en entier ou par extraits, dans lesquels Sallier a traité une foule d'objets intéressans: Critique grammaticale, bibliographie, histoire ancienne et moderne, sciences et arts, etc. : tout était de son ressort. On y remarque des Mémoires très-curieux sur l'origine de la parodie, sur les horloges anciens, sur leur perspective. On y lit avec interêt des recherches sur les Poésies de Charles d'Orléans, et sa Vie; sur celle de Jean le Maire; l'Apologie de Charles V contre les Anglais, etc. Enfin, on y trouve d'excellentes traductions de différens morceaux de Platon. Il a composé un long et curieux Mémoire sur l'histoire de la Bibliothèque nationale, qui est au commencement du premier volume du Catalogue de cette bibliothèque. Il a beaucoup travaillé à la nouvelle édition de Joinville. — On a encore de lui des Notes latines sur les Lexiques grecs, de Thomas Magister, de Phrynicus, et de Mœris l'atticiste, qui ont été insérées dans les dernières éditions de ces trois grammairiens.

Sallior (Franç.) a donné une traduction du Dante. — Manuel chronol. ou Rapport des années, suivant les quatre manières de les compter, le plus usitées pour l'Histoire ancienne, 1791, *in*-8°.

Sallo, (Denys de) conseiller au parlement de Paris, sa patrie, né en 1626, mourut en 1669. Il est l'inventeur du *Journal des Savans*, le premier et le père de tous les journaux littéraires. Il en fit paraître les premières feuilles en 1665, à la suite d'une maladie qui l'avait mis hors d'état de marcher pour le reste de ses jours. A peine le journal eut-il vu le jour, que quelques savans firent éclater leur haine contre le journaliste, censeur impartial de leurs plagiats et de leurs inepties. Ils trouvèrent un appui dans quelques grands, amis de l'ignorance, ou indifférens pour les lettres: ils firent proscrire le journal au 13e mois. Sallo, obligé d'interrompre son travail, en laissa le soin à l'abbé Gallois, qui se borna à de simples extraits, sans censurer ni les auteurs ni les ouvrages. On prétend que Sallo mourut de douleur d'avoir perdu cent mille écus au jeu. C'est du moins ce que rapporte Vigneul-Marville; mais l'abbé Gallois a traité ce fait de calomnie.

Salmon, (Franç.) docteur et bibliothécaire de la maison

de Sorbonne, né à Paris, mourut subitement à Chaillot en 1736, à 59 ans. C'était un homme d'une vaste littérature et d'un caractère aimable. On a de lui un Traité de l'étude des conciles, impr. à Paris en 1724, *in*-4°. Ce Traité, généralement estimé pour l'érudition qu'il renferme, a été traduit en latin par un Allemand, imprimé en cette langue à Leipzick en 1729. — Un grand nombre d'autres ouvrages qui sont demeurés manuscrits.

Salmon, abbé, mort en 1782. On a de lui : Poésies sacrées, 1751, *in*-12. — Poésies morales, ou les Préceptes de la vie civile mis en distiques latins attribués à Caton, et traduits en français, 1751, *in*-12, l'une et l'autre collection réunies sous le titre : Les Préceptes de la vie civile, avec quelques Poésies sacrées, en 1752, *in*-12. — Œuvres d'Horace en vers français.

Salmon, de Chartres, a publié : L'Art du Potier d'étaim, 1788, 2 vol. *in*-fol.

Salnove, (Robert de) était page d'Henri IV et de Louis XIII, et lieutenant de la grande louveterie. Sa Vénerie royale, dédiée à Louis XIV, 1655 et 1665, *in*-4°, est un livre curieux et assez recherché. L'auteur mourut quelques années après la publication de son ouvrage.

Salomon, maître de pension à Montmédy, a donné : Syllabaire prosodique, ou la vraie prononciation française, Bouillon, 1778, *in*-8°. — Principes de la langue française et de la langue latine, combinés et rapprochés de manière à indiquer les vrais moyens de traduire le latin en français, Paris, 1778, *in*-12.

Salonius, fils de Saint-Eucher l'Ancien, fut, à ce qu'on croit, évêque de Vienne ou de Genève. Il assista au concile d'Orange en 441. On a de lui deux ouvrages : Une Explication morale sur les Proverbes, en forme de dialogue. — Un Commentaire sur l'Ecclésiaste. L'un et l'autre impr. à Hagueneau en 1532, *in*-4°, et dans la *Bibliothèque des Pères*.

Salvan de Saliez, (Antoinette de) née à Alby en 1638, membre de l'acad. de Ricovrati de Padoue, morte à 92 ans, en 1730, dans le lieu de sa naissance, est du nombre des femmes qui se sont fait un nom par leurs talens littéraires sous le règne de Louis XIV. Veuve d'Antoine Fontvielle, seigneur de Saliez, viguier d'Alby, elle consacra la liberté que lui donnait le veuvage, à la culture des lettres et de l'amitié. Elle forma,

en 1704, une compagnie, qui s'assemblait une fois la semaine, sous le titre de *Société des Chevaliers et Chevalières de la* Bonne-foi. Elle a composé des Paraphrases sur les Pseaumes de la Pénitence; et diverses Lettres et Poésies, dont une grande partie est imprimée dans la *nouvelle Pandore*, ou *les Femmes illustres du règne de Louis-le-Grand.* Nous avons encore de cette muse : l'Hist. de la comtesse d'Isembourg, 1678, *in*-12, qui a été traduite en plusieurs langues.

Salverte, (Anne-Joseph-Eusèbe Baconnière) né à Paris le 18 juillet 1771, avocat du roi au Châtelet de Paris jusqu'à la destruction de ce tribunal, depuis employé aux affaires étrangères, et au bureau du cadastre, membre de la société-libre des belles-lettres, du lycée de Paris, du lycée républicain, associé correspond. de la société d'émulation de Rouen. On a de lui les ouvr. suivans : Entretien de L. Junius-Brutus et de C. Mucius, *in*-8°, Paris le 27 décembre 1792. (L'auteur a retiré l'édition presqu'entière, à cause des nombreuses fautes d'impression qui la déparent.) —Epître à une femme raisonnable, ou Essai sur ce qu'on doit croire, *in*-8°, Paris le 2 septembre 1793. — Journées des 12 et 13 germinal, *in*-8°, an III (1795). —Les premiers jours de prairial, *in*-8°, Paris, an III. — Idées constitutionnelles, impr. par ordre de la convention nationale, *in*-8°: Paris, an III. — Romances et Poésies érotiques, 1 vol. petit *in*-8°, Paris, an VI. — De la balance du gouvernement et de la législature, etc. Paris le 16 germinal an VI, *in*-8°. — Epîtres de Salluste à César, traduites, suivies du Précis historique de Julius Exsuperantius, 1 vol. *in*-18, Paris, an VI.—Le Droit des Nations, ode, Paris, an VII, *in*-8°. — Conjectures sur les causes de la diminution apparente des eaux sur notre globe, adressées à François de Neufchâteau, Paris, an VII, *in*-8°. — Notice sur la vie et les ouvrages de L.-Cl. Cadet-Gassicourt, Paris, an VIII, *in*-8°. — Dans plusieurs Recueils et ouvrages périodiques, Eusèbe Salverte a inséré divers morceaux de philosophie, de politique et de littérature. Les principaux sont : Note sur l'origine de l'Aréomètre, (*Annales de Chymie*, thermidor, an VI). — Du Fatalisme politique, de la force des choses et du hasard (*Journal des Municipalités*, brumaire an VII). — Questions physiologiques sur les sens de l'homme et des animaux (*ibid.*) — De la Dignité d'un Etat (*Tribune publique*, nivôse an V). — De la Souffrance et de la Consolation. — Essai sur la *Pucelle* de Voltaire, considérée comme poëme épique. — Sur un

genre de lecture qu'il serait possible de substituer à la lecture des Romans. — Des Réputations. —Epître à Arnault sur la nécessité de ne jamais répondre aux critiques, etc. (*Veillées des Muses*, 1re et 2e années). — Le même auteur a maintenant sous presse : Eloge philosophiq. de Denys Diderot. — Eloge philosoph. de Sylvain Bailly. — On attribue à Eusèbe Salverte, un roman critique, intitulé : *Un Pot sans couvercle, et rien dedans*, etc. par Louis Randol, Paris, an VII, 1 vol. *in*-8°, avec gravures.

Salviat, (de) ci-devant conseiller au présidial de Brives, est auteur d'un livre de droit, intitulé : La Jurisprudence du parlement de Bordeaux, avec un Recueil de Questions importantes agitées en cette cour, et les Arrêts qui les ont décidées, 1787.

Sanadon, (Noël-Etienne) jésuite, né à Rouen en 1676, mourut à Paris en 1733. Il fut successivement professeur de rhétorique au collége de Paris, chargé de l'éducation du prince de Conty, et enfin bibliothécaire de Louis-le-Grand. Sanadon est regardé comme un médiocre traducteur d'Horace; mais ses Poésies latines sont estimées : elles parurent en 1715, *in*-12, et furent réimprimées chez Barbou en 1754, *in*-8°. Le P. Sanadon a fait revivre, dans ses vers, le goût des plus célèbres poètes qui ont paru dans le beau siècle d'Auguste. Ses Poésies n'auraient pas été peut-être désavouées par ces grands maîtres, pour la force et la pureté de l'expression, le tour et l'harmonie du vers, le choix et la délicatesse des pensées; mais elles manquent d'imagination. Il a fait des Odes, des Elégies, des Epigrammes, et d'autres Poésies sur différens sujets. Sa traduct. des Œuvres d'Horace, avec des Remarques, est en 2 vol. *in*-4°, Paris, 1727. Les exemplaires qui portent Amsterdam sur le titre, n'ont pas été corrigés, et sont préférés par les curieux. On la trouve aussi en 8 vol. *in*-12. Enfin, on a de lui des Discours, prononcés en différens tems, et dont on a un Recueil. Ils prouvent qu'il n'était pas moins orateur que poète.

Sanchaman, (J.-B.) à Paris, a donné : Emile Fairville, ou la Philosophie du sentiment, trad. de l'anglais, Paris, 1789, 2 vol. *in*-12. — Les Décemvirs, drame héroïque en 5 actes, 1794, *in*-8°.

Sanguin, (Claude) natif de Péronne, maître-d'hôtel du roi et du duc d'Orléans, consacra son talent pour la versification française à la religion, et fit paraître des Heures en vers français, Paris, 1660,

1660, *in*-4°. Tout le pseautier y est traduit et assez mal. Il était parent de St.-Pavin. On a de lui un placet ingénieux qu'il présenta à Louis XIV : il n'est pas commun et mérite d'être rapporté :

« Sire, il ne m'appartient pas d'en-
» trer dans vos affaires,
» Ce serait un peu trop de curiosité;
» Cependant l'autre jour, songeant
» à mes misères,
» Je calculais le bien de votre ma-
» jesté.
» Tout bien compté, j'en ai la mé-
» moire recente,
» Il doit vous revenir cent millions
» de rente;
» Ce qui fait à-peu-près cent mille
» écus par jour :
» Cent mille écus par jour, en font
» quatre par heure....
» Pour réparer les maux pressans
» Que le tonnerre a faits à ma mai-
» son des champs,
» Ne pourrai-je obtenir, Sire, avant
» que je meure,
» Un quart-d'heure de votre tems? »

Cette pièce d'un tour délicat lui valut, de la part du roi, la gratification de mille écus qui était l'objet de sa demande. L'auteur mourut à la fin du dernier siècle.

Sanlecque, (Louis de) génovéfain, né à Paris en 1650, mourut en 1714. Il est connu par des poésies extrêmement négligées; mais où il y a du naturel et de l'esprit. Sa satire *contre les Directeurs*, l'empêcha d'être évêque de Bethléem. Le duc de Nevers l'avait nommé à cet évêché; mais le roi ne voulut pas que sa nomination eut lieu. Sanlecque, ayant perdu l'espérance d'être évêque, se retira dans son prieuré de Garnai, près de Dreux, où il termina ses jours. Le caractère du P. Sanlecque tenait beaucoup de la bonté et de l'indolence qu'inspire le fréquent commerce des muses. On dit qu'à mesure qu'il pleuvait dans la chambre où il couchait, il se contentait de changer son lit de place, et qu'il avait fait sur ce sujet une pièce qui était intitulée : *Les promenades de mon lit;* mais cette pièce n'est pas de lui, et cette anecdote est absolument fausse. La meilleure édit. de ce qu'on a pu recueillir de ses poésies, est celle de Lyon, sous le nom supposé d'Harlem en 1726, *in*-12. Elle contient deux Epîtres au roi, cinq Satires, trois autres Epîtres, un Poëme sur les mauvais gestes des prédicateurs, plusieurs Epigrammes, des Placets et des Madrigaux; et un Poëme latin sur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

Sanrey, (Ange-Bénigne) né à Langres des parens pauvres, garda les moutons d'un boucher jusqu'à l'âge de 14 ans. Après avoir surmonté tous les obstacles que la fortune opposait à ses études, il fut fait prêtre à Lyon, et devint prédicateur du roi. Il mourut en 1659, à 70 ans. Il était ha-

bile dans les belles-lettres grecques et latines, dans l'histoire et la théologie. On a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres un Traité rare intitulé : *Paracletus, seu De rectâ illius prononciatione*, 1643, *in*-12. Ce traité est fait pour prouver que la véritable prononciation de ce mot est *Paracletus*, et non *Paraclitus ;* comme d'autres le voulaient.

Sans, ci-dev. chanoine à Perpignan. On a de lui : Guérison de la paralysie par l'électricité, 1782, *in*-12.

Sanson, (Jacques) carme déchaussé, mourut le 19 août 1664. Il est auteur de l'Histoire ecclésiastique d'Abbeville, Paris, 1646, *in*-4°, et de celle des Comtés de Ponthieu, 1657, *in*-fol. : ouvrages mal écrits.

Sanson, (Nicolas) de la même famille que le précédent, né à Abbeville en 1600, mourut en 1667. Le commerce auquel il s'était livré ne lui ayant pas réussi, il le quitta et vint à Paris en 1627, où il se distingua en qualité d'ingénieur et de mathématicien. Ce fut Melchior Tavernier, qui le mit principalement en vogue. Louis XIV le fit son ingénieur et son géographe avec 2000 liv. d'appointemens. Ce prince passant à Abbeville, lui donna un brevet de conseiller d'etat; mais le modeste géographe ne voulut jamais prendre cette qualité, *de peur d'affaiblir*, disait-il, *l'amour de l'étude dans ses enfans.* Il enseigna la géographie à Louis XIV, et le grand Condé, qui l'aimait beaucoup, allait souvent chez lui pour s'y entretenir sur les sciences. Il eut une dispute fort vive avec le P. Labbe, qui l'avait attaqué dans son *Pharus galliæ antiquæ*, imprimé à Moulins en 1644, *in*-12. Sanson lui répondit par ses *Disquisitiones geographicæ in pharum Galliæ*, etc. 1647 et 1648, en 2 vol. *in*-12. Outre cet écrit, on a de lui plusieurs autres morceaux sur la geographie ancienne et moderne, et un nombre infini de cartes. On peut voir la liste de ses différens ouvrages, dans la Méthode pour étudier la géographie de l'abbé Langlet du Fresnoy. La géographie a de grandes obligations aux Sanson qui ont commencé à la débrouiller et à la fixer sur des règles plus assurées que celles qui avaient été suivies avant eux. Les progrès qu'elle a fait depuis leur mort, en rendant leurs ouvrages presqu'inutiles ne doivent pas dispenser de la reconnaissance qui leur est due.

Sante, (Gilles-Anne-Xavier de la) jésuite, né près de Rhedon en Bretagne, le 22 décembre 1684, mort vers l'année 1763, professa les bel-

les-lettres avec distinction au collége de Louis-le-Grand. Nous avons de lui des Harangues latines, 2 vol. *in*-12, où il y a de jolies choses; et un recueil de vers intitulé : *Musæ rhetorices*, en 2 vol. *in*-12. « On y voit par-tout, dit l'abbé des Fontaines, le savant et ingénieux P. de la Sante. C'est toujours sa précision épigrammatique, sa vivacité antithetique, ses peintures, quelquefois burlesques, et toujours spirituelles. Ceux qui aiment encore les vers latins modernes, liront ceux-ci avec plaisir. Ils y trouveront quelquefois la noblesse de Virgile et plus souvent la facilité d'Ovide ».

Santeul, (Jean-Baptiste) né à Paris en 1630, mourut à Dijon en 1697. C'est de tous les poètes latins modernes celui dont la verve se fait le mieux sentir, celui qui a réuni le mieux cet *os magna sonaturum* qui selon Horace, caractérise le vrai poète. Quand Santeul fut en rhétorique, l'illustre P. Cossart, son régent, étonné de ses heureuses dispositions pour la poésie latine, prédit qu'il deviendrait un des plus grands poètes de son siècle : il jugeait sur-tout de ses talens, par une pièce qu'il fit dès-lors sur la *Bouteille de savon*. Santeul entra à l'âge de 20 ans chez les chanoines-réguliers de l'abbaye de Saint-Victor. Livré à son goût pour la poésie, il chanta la gloire de plusieurs grands hommes, et il enrichit la ville de Paris de quantité d'inscriptions, toutes agréables et heureuses. Bossuet l'ayant sollicité plusieurs fois d'abjurer les muses profanes, il consacra son talent à chanter les mystères et les saints du christianisme. Il fit d'abord plusieurs hymnes pour le bréviaire de Paris. Les clunistes lui en demandèrent aussi pour le leur, et cet ordre en fut si content, qu'il lui donna des lettres de filiation et le gratifia d'une pension. Quoique Santeul eût consacré ses talens à des sujets sacrés, il ne pouvait s'empêcher de versifier de tems en tems sur des sujets profanes. La Quintinie ayant donné ses Instructions pour les jardins, Santeul l'orna d'un poëme, dans lequel les divinités du paganisme jouaient le principal rôle. Bossuet à qui il avait promis de n'employer jamais les noms des Dieux de la fable, le traita de parjure. Santeul, sensible à ce reproche, s'excusa par une pièce de vers à laquelle il fit mettre une vignette en taille douce. On l'y voyait à genoux, la corde au cou et un flambeau à la main, sur les marches de la porte de l'église de Meaux, y faisant une espèce d'amende-honorable. Ce poëme satisfit le sévère prélat; mais le poète eut avec les jésuites une querelle qui fut plus difficile à

éteindre. Le docteur Arnauld étant mort en 1694, tous les grands poètes du tems s'empressèrent de faire son épitaphe. Santeul ne fut pas le dernier; sa pièce déplut à plusieurs membres de la redoutable compagnie de Jésus. Pour désarmer leur colère, il adressa une lettre au P. Jouvenci, dans laquelle il donnait de grands eloges à la société, sans rétracter ceux qu'il avait donnés à Arnauld. Cela ne les satisfit point; il fallut donner une nouvelle pièce, qui parut renfermer encore quelque ambiguité. L'incertitude et la légèreté du poète firent naître plusieurs pièces contre lui. Le P. Commire donna son *Linguarium*; un janséniste ne l'epargna pas davantage dans son *Santolius pœnitens*. Le chanoine de S^t.-Victor, en voulant se ménager l'un et l'autre parti, déplut à tous les deux. Santeul se consola de ses chagrins dans le commerce des gens-de-lettres et des grands. Les deux princes de Condé, père et fils, étaient au nombre de ses admirateurs, et Louis XIV lui donna des marques sensibles de la sienne en lui accordant une pension. Le duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, le menait ordinairement aux Etats de cette province. C'est-là qu'il trouva la mort à la suite d'une colique de 14 heures. L'historien qui nous a fourni cet article, n'ajoute pas que cette colique fut provoquée par un badinage imprudent que se permit une princesse, parce qu'elle le croyait absolument innocent et sans conséquence; elle mêla du tabac dans un verre de vin qu'il allait boire, et qu'il but en effet. Santeul mourut la nuit suivante; ce ne fut pas sans avoir dit un bien meilleur mot que ceux qu'on lui prête dans le *Santoliana*. Un page étant venu, dans ses derniers momens, s'informer de son état de la part de son altesse monseigneur le duc de Bourbon; Santeul levant les yeux au ciel, s'écria : *Tu solus altissimus*. Son corps fut transporté de Dijon à Paris, dans l'abbaye de S^t.-Victor. Le célèbre Rollin orna son tombeau d'une épitaphe. Un plaisant lui en fit une autre moins flatteuse :

» Ci-gît le célèbre SANTEUIL !
» Muses et foux, prenez le deuil ».

On a dit tant de mal et de bien de Santeul, qu'il est difficile de le peindre au naturel; nous nous bornerons au portrait qu'en a tracé la Bruyère. « Voulez-vous quelqu'autre prodige ? Concevez un homme facile, doux, complaisant, traitable; et tout d'un coup violent, colère, fougueux, capricieux. Imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant en cheveux

gris; mais permettez-lui de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un genie qui agit en lui, jose dire, sans qu'il y prenne part, et comme à son insu. Quelle verve! quelle élévation! quelles images! quelle latinité! Parlez-vous d'une même personne, me direz-vous? Oui, du même, de Théodas, et de lui seul. Il crie, il s'agite, il se roule à terre, il se relève, il tonne, il éclate; et du milieu de cette tempête, il sort une lumière qui brille et qui réjouit. Disons-le sans figure, il parle comme un fou, et pense comme un homme sage. Il dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables. On est surpris de voir naître et éclore le bon sens du sein de la bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions. Qu'ajouterai-je davantage? Il dit et il fait mieux qu'il ne sait. Ce sont en lui comme deux ames qui ne se connaissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour, ou leurs fonctions toutes séparées. Il manquerait un trait à cette peinture si surprenante, si j'oubliais de dire qu'il est tout à la fois avide et insatiable de louanges, prêt de se jeter aux yeux de ses critiques, et dans le fond assez docile pour profiter de leurs censures. Je commence à me persuader à moi-même que j'ai fait le portrait de deux personnages tout différens; il ne serait pas même impossible dans trouver un troisième dans Théodas, car il est bon homme ». Santeul avait le visage large, les joues creuses, le menton relevé, le nez épaté, les narines ouvertes, les yeux noirs et gros, le front grand, et la tête à demi chauve. Il n'attendait pas qu'on louât ses vers; il en était toujours le premier admirateur. Il répétait souvent dans son enthousiasme: *Je ne suis qu'un atôme, je ne suis rien; mais si je savais avoir fait un mauvais vers, j'irais tout à l'heure me pendre à la Grève.* Quelques-uns de ses rivaux ont prétendu néanmoins que l'invention de ses poésies n'était point riche; que l'ordre y manquait; que le fonds en était sec, le style quelquefois rampant; qu'il y avait beaucoup d'antithèses puériles, de gallicismes, et sur-tout une enflure insupportable. Mais quoiqu'en aient dit ces censeurs, Santeul est vraiment poète, suivant toute la signification de ce mot. Ses vers se font admirer par la noblesse et l'élévation des sentimens, par la hardiesse et la beauté de l'imagination, par la vivacité des pensées, par l'énergie et la force de l'expression. Il a fait des poésies profanes et sacrées. Ses poésies profanes renferment des inscriptions, des épigrammes, et d'autres pièces d'une

plus grande étendue. Ses poésies sacrées consistent dans un grand nombre d'hymnes, dont quelques-unes sont des chef-d'œuvres de poésie. Plusieurs de ses pièces ont été mises en vers français. Ces traductions ont été recueillies dans l'édit. de ses Œuvres, en 3 vol. *in*-12, Paris, 1729, sous ce titre : *Joannis-Baptistæ Santollii, victorini, operum omnium editio tertia, in qua reliqua opera nondum conjunctim edita reperiuntur, apud fratres* Barbou, *viâ jacobæâ, sub signo ciconiarum : cum notis, curâ Andreæ francisci* Bilhard, *magistri in artibus universitatis Parisiensis.* Ses hymnes forment un 4e vol. *in*-12. On a publié sous le nom de *Santoliana*, ses aventures et ses bons mots. Ce recueil est de la Monnoie.

Santeul, (Claude) frère du précédent, né à Paris en 1628, et mort en 1684, se fit autant estimer par ses talens pour la poésie, que par son érudition et ses vertus. Il était aussi doux que son frère était impétueux. On a de lui de belles hymnes, qu'on conserve en manuscrit, en 2 vol. *in*-4°; et une bonne pièce de vers, imprimée avec les ouvrages de son frère.

Santeul, (Claude) parent des précédens, marchand et échevin à Paris, mort vers 1729, a fait des hymnes, imprim. à Paris, 1723, *in*-8°. Si la facilité de faire des vers latins était héréditaire dans cette famille, le génie ne l'était point : car les poésies de l'échevin n'ont ni la vèrve, ni l'enthousiasme de celles du chanoine de St.-Victor.

Sarasin, (Jean-François) naquit en 1604 à Hermanville sur la Mer, dans le voisinage de Caen. Il était secrétaire et favori du prince de Conti. On prétend qu'il mourut de chagrin d'être tombé dans sa disgrace en 1654, âgé de 51 ans. Sarasin est, sans contredit, un des meilleurs écrivains et des plus agréables poètes de son tems. Il était si peu jaloux de ses productions, qu'il ne prit jamais aucun soin de les rendre publiques. C'est à Ménage et à Pélisson, que nous sommes redevables du recueil de ses Œuvres, qui, à beaucoup près, ne les renferme pas toutes. Ce recueil tel qu'il est, suffit pour prouver que Sarasin ne mérite point l'oubli où il paraît tombé aujourd'hui. Les meilleurs ouvr. en prose de Sarasin sont : l'*Hist. du Siége de Dunkerque*, et celle de la *Conspiration de Walstein*, toutes deux écrites avec une noblesse et une simplicité qui sont des modèles du genre historique. On reconnaît dans la première un écrivain, qui, comme dit Pélisson, *n'abandonne pas le jugement, pour courir après le bel-esprit, et ne cherche point de fleurs, quand*

c'est la saison des fruits. La seconde, est écrite du style qui lui convient. Comme le sujet en est plus intéressant, plus compliqué que celui du *Siège de Dunkerque*, l'écrivain y déploie plus librement les richesses de son esprit. Il peint plutôt qu'il ne raconte. Son imagination, vive et judicieuse tout ensemble, repand la chaleur et la vie sur tous les objets; le style en est clair, simple, méthodique, plein de grace et de dignité. On est fâché que cette histoire ne soit qu'un fragment, et que l'insouciance de l'auteur ne lui ait pas permis de la finir en entier. Nous ne parlerons pas du *Discours sur la tragédie*, dont les excellentes observations ne sont pas capables d'excuser la sotte apologie qu'il y fait de l'*amour tyrannique de Scudéry.* Aussi faut-il remarquer que Sarasin était jeune alors, et que ce fut son premier ouvrage. La *Pompe funèbre de Voiture* est une pièce originale. La prose et les vers, mêlés ensemble, s'y prêtent un mutuel agrément. On peut la regarder comme un petit chef-d'œuvre d'invention, d'esprit, de délicatesse et de plaisanterie. Sarasin est encore plus estimable dans sa poésie, que dans sa prose. La fécondite de sa verve s'est exercée sur toutes sortes de sujets, et dans presque tous les genres, depuis le poëme héroique jusqu'au madrigal. On ne peut s'empêcher d'admirer ses Odes sur la bataille de Dunckerque et sur celle de Lens. Qui ne serait saisi d'enthousiasme à la lecture de cette belle description du coursier du prince de Condé, qu'on trouve dans une strophe de la dernière?

« Il monte un cheval superbe,
» Qui, furieux aux combats,
» A peine fait courber l'herbe
» Sous la trace de ses pas.
» Son regard semble farouche;
» L'écume sort de sa bouche;
» Prêt au moindre mouvement,
» Il frappe du pied la terre,
» Et semble appeler la guerre
» Par un fier hennissement ».

Dans son églogue des *Amours d'Orphée*, il a imité, avec autant d'élégance que de succès, l'épisode des géorgiques sur le même sujet. Le poëme de *Dulot vaincu* ou *la Défaite des Bouts-rimés*, est un mélange agréable de plaisanterie, de traits sublimes, qui pourraient figurer dans le meilleur poëme épique. Nous ne parlons point de ses Poésies légères. Il suffit de dire qu'elles sont plus variées, plus ingénieuses que celles de Voiture, son contemporain. Qu'on se rappelle, après cela, que Sarasin était l'homme du monde le plus agréable dans la société, et on aura une idée complète de son mérite. L'abbé d'Olivet dit que Pelisson, passant par Pézenas, où était mort Sarasin, se transporta sur sa tombe et l'arrosa de ses pleurs.

Il lui fit faire un service, fonda en sa mémoire un anniversaire, tout protestant qu'il était alors, et lui consacra cette epitaphe :

« Pour écrire en style divers,
» Ce rare esprit surpassa tous les
» autres.
» Je n'en dis plus rien, car ses vers
» Lui font plus d'honneur que les
» nôtres ».

Les Œuvres de Sarasin furent recueillies à Paris en 1656, *in*-4°, et 1685, 2 vol. *in*-12. Le Discours préliminaire est de Pélisson.

SARAZIN a publié : Considérations sur les causes générales de l'anevrisme et de la rupture spontanée des vaisseaux sanguins-artériels, brochure *in*-12.

SARON, (Jean-Baptiste BOCHART de) issu de la famille qu'avaient illustrée le célèbre Samuel Bochart, et une foule d'autres individus chers aux savans et à l'Etat, naquit à Paris le 16 janvier 1730; il était fils unique, et il n'avait que quinze mois, lorsque la mort lui enleva son père. Sa mère le confia aux soins d'Elie Bochart, chanoine de Notre-Dame, et conseiller-clerc à la grand-chambre du parlement. Après avoir reçu de cet oncle les premiers élémens d'une éducation soignée, le jeune Bochart passa au collége de Louis-le-Grand, où il se distingua dans toutes ses classes : il sortit des mains de ses maîtres rempli de talens, et justifiant déjà une partie des espérances qu'il avait données. Destiné à la magistrature, il fit ses études de droit, et fut reçu à dix-huit ans conseiller au parlement, le 7 septembre 1748. Ce fut alors que se voyant maître de lui-même, il crut pouvoir donner une partie de son tems à l'étude des mathématiques. Il avait déjà fait de tels progrès dans cette science, que dès sa première jeunesse, il avait acquis dans l'optique et dans la construction des instrumens propres à l'observation, des connaissances, dont on serait honoré dans un âge plus avancé. Pendant une maladie qu'il fit, il conçut le plan d'un nouveau télescope; et dès qu'il eut recouvré la santé, il l'exécuta avec succès. Il fondit et polit lui-même un miroir d'un pied de foyer, qui fut monté en cuivre. Cette machine, qui est parallactique, forma un excellent télescope. Bochart le confia à l'astronome Messier, qui l'employa avec succès dans différentes observations : il était en 1795 entre les mains de Méchain. Bochart, encouragé par ce premier succès, ne tarda pas à s'élever plus haut. Il fondit et polit un miroir de metal plus considérable, auquel il donna 6 pouces de diamètre, et 30 pouces de foyer. Ce télescope, qui fut monté

monté en cuivre à la manière grégorienne, sur un pied de fer d'une grande solidité, fut regardé comme le meilleur de ceux qu'on eût encore construits en France, et servit à des observations importantes. Bochart de Saron n'avait pas trente ans, lorsqu'il attirait ainsi sur lui l'attention des savans. L'étude de l'astronomie devint enfin pour lui une véritable passion. En peu de tems, il posséda lui seul plus d'instrumens parfaits qu'aucun astronome; et lorsqu'on s'étonnait devant lui de la facilité de son travail, de la vérité de ses prédictions et de la justesse de ses observations, il répondait : *Cela vient uniquement de ce que ma fortune me permet d'avoir de bons instrumens.* Bochart avait des connaissances en physique, qui égalaient celles qu'il avait acquises en astronomie; il faisait les expériences les plus difficiles, avec une adresse et un succès qui étonnaient les plus habiles physiciens. Personne n'était plus riche que lui en bons instrumens; et comme il craignait qu'on ne s'apperçût de l'espèce d'inconvenance qu'il y avait à un magistrat de s'occuper d'objets si étrangers à la science des lois, son laboratoire, qui tenait à sa bibliothèque, était fermé par une porte qui semblait faire partie de la boiserie, et ne s'ouvrait que pour ses intimes amis. Son génie le portait à vouloir tout connaître, tout imiter et tout perfectionner; il faisait des ouvrages fort propres dans l'art du tourneur. Il dessinait et gravait en amateur plein de goût : il était bon imprimeur; et de tous les arts mécaniques, c'était celui auquel il s'exerçait avec le plus de plaisir. On lui doit la composition d'un Discours manuscrit, que le chancelier d'Aguesseau avait fait pour ses enfans, et qui a pour titre : *Discours sur la vie et les mœurs de d'Aguesseau, conseiller-d'Etat* : c'est 1 vol. *in*-8° de 257 pag. On n'en tira que 7 exemplaires; aussi est-il fort rare et fort cher. L'édition est datée de Fresne, 1720; mais la vérité est qu'elle fut faite par Bochart et sa femme dans leur maison de Paris. Les arts de pur agrement étaient également familiers à Bochart. Il aimait la musique, et s'y était rendu assez habile pour composer des morceaux savans. En 1779, il fut proposé et reçu en qualité d'honoraire à l'acad. des sciences, et le 7 juillet 1781, il occupa la place que le marquis de Courtanvaux avait laissée vacante. Malgré son goût décidé pour les sciences et les arts, Bochart sut l'allier avec les fonctions de la magistrature. Il savait toutes les anciennes coutumes de France; toutes les ordonnances étaient classées dans sa mémoire; il connaissait le droit civil et le droit canonique. Reçu, comme nous

l'avons dit, conseiller à 18 ans, il quitta sa compagnie trois ans après, en 1751, pour passer parmi les maîtres des requêtes. Il rentra au parlement le 7 août 1753, en qualité d'avocat-général. Deux ans après, il fut reçu président-à-mortier; et en 1758, il eut des lettres de maître-des-requêtes honoraire. Bochart fut appellé dans l'assemblee des notables en 1787; et l'année suivante, il fut placé à la tête du parlement, par la mort de d'Ormesson, successeur de d'Aligre. C'est en cette qualité qu'il soutint les premiers événemens de la revolution jusqu'à la suppression totale de l'ordre judiciaire. A cette époque, il se renferma plus que jamais dans le sein de sa famille, s'y occupant de l'éducation de ses enfans et de l'étude des sciences. Il était parvenu à se faire oublier, lorsqu'une Protestation, signée de plusieurs membres du parlement contre les décrets de l'assemblée nationale, et trouvée chez le Pelletier de Rosambo, servit de prétexte à son arrestation. On vint chez lui le 18 décembre 1793, on mit les scellés sur tous ses effets, et on le conduisit à la prison de la Force. Dans cette situation, Bochart de Saron, quoique privé de correspondre avec sa famille, et incertain du sort que l'on préparait à tout ce qu'il avait de plus cher, ne perdit rien de sa sérénité. Au milieu de tant de sujets de douleur, il s'occupait encore de calculs, de géométrie, d'astronomie. Le 18 avril 1794, on le transféra à la Conciergerie. Comme il allait monter en voiture, il vit un de ses confrères qui devait le suivre, se faire précéder par des matelas et d'autres meubles : *Que faites-vous-là ?* (lui dit Bochart de Saron avec beaucoup de tranquillité) *Pourquoi ces meubles ? Croyez-moi, laissez tout cela ; vous n'avez plus besoin de rien ; demain, ni vous ni moi, ne serons en vie.* L'événement ne justifia que trop cette prédiction. Le lendemain fut le jour où Bochart fut ravi aux sciences et à sa famille. Son interrogatoire ne fut pas long : *Je n'ai que deux mots à vous dire ;* (répondit-il à ses accusateurs) *vous êtes juges, et je suis innocent.* Bochart périt sur l'échafaud avec trente infortunés, presque tous membres du parlement de Paris, ou de celui de Toulouse. C'était un parfait honnête homme : bon père, bon mari, et singulièrement aimé de ses domestiques : l'ordre et le bonheur régnaient dans l'intérieur de sa maison; le faste et la contrainte en étaient bannis. Au sein de sa famille, il avait une gaieté aimable et douce, qui annonçait une conscience pure. Il était indulgent et humain : les malheureux n'eurent jamais à se plaindre de l'avoir

abordé sans éprouver sa bienfaisance. Parmi les victimes de la révolution, Bochart de Saron est une de celles à qui les sciences et l'humanité doivent le plus de regrets. On a de lui des Observations astronomiques dans le *Recueil de l'acad. des sciences.*

SARRAU, (Claude) originaire de Bordeaux, mourut conseiller au parlement de Paris en 1651. Lenglet lui attribue, dans ses Tablettes chronologiques, une édition des Lettres de Grotius, en 1738; et il ajoute que ses propres Lettres ont été publiées par son fils Isaac. Cet article est démenti par l'estimable auteur des Antiquités bordelaises (Bernadau), qui assure ne connaître aucuns des ouvrages de Sarrau.

SARRAU DE VÉRIS, *et* SARRAU DE BOYNET, fils du précédent, morts à Bordeaux leur patrie, le premier en 1739, et le second le 30 mars 1772. On doit plutôt les considérer comme des amateurs des sciences et des arts, que comme de véritables gens de lettres; cependant ils méritent une place dans *les Siècles littér. de la France*, par leur zele actif pour le progrès des connaissances humaines. C'est aux frères Sarrau qu'est dû l'établissement de l'académie de Bordeaux en 1712, qui prit naissance dans une réunion d'amateurs de musique et de poésie, qu'ils formèrent chez eux. Il ne reste des frères Sarrau que quelques Dissertations académiques, et des Recueils d'Observations météorologiques, et d'histoire naturelle qu'on trouve parmi les manuscrits de la ci-devant acad. de Bordeaux.

SARREAU, médecin, a publié des Dissertations chirurgicales sur l'hémorrhage et sur la carie des os, Montpell. 1788, *in*-8°.

SARRET. (J.-B.) On a de lui: Elémens d'arithmétique à l'usage des écoles primaires, 1 vol. *in*-8°.

SARTRE, (Pierre) né à Montpellier le 8 décembre 1693, docteur et prieur de Sorbonne, mourut à Paris le 22 juin 1771. Son attachement au parti contraire à la bulle *Unigenitus*, lui a fait écrire quelques Lettres contre les jésuites, et sur-tout contre les PP. Hardouin et Berruyer. La Vie de Mlle de Joncoux, bienfaitrice de Port-Royal, *in*-12.

SASSARD, (T.) médecin, a donné: *Luem veneream penitus eradicandi accuratior et tutior methodus*, Londr. 1782, gr. *in*-12.

SAUCEROTTE, (Louis-Sébastien) chirurgien, associé

de l'institut national. On a de lui : Examen de plusieurs préjugés et usages abusifs concernant les femmes enceintes, Nancy, 1777, *in*-8°.—*Dissert. medica de medicamentorum et motus effectibus in Therapia*, Strasbourg, 1790, *in*-8°. — Hist. abrégée de la lithotomie, 1790, *in*-8°. — De la conservation des enfans pendant la grossesse, et leur éducation physique depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 6 à 8 ans, 1796, *in*-8°. — Plusieurs Mémoires dans le *Rec. de l'acad. de chirurgie.*

Saumaise, (Claude de) le héros de la littérature de son siècle, naquit en 1588, à Semur en Auxois, d'une famille distinguée dans la robe. Après avoir appris, sous son père, les élémens des langues grecque et latine, il vint à Paris faire sa philosophie; delà il passa à Heidelberg, et étudia le droit sous le savant Godefroy. La profession que Saumaise faisait du calvinisme, l'empêcha de succéder à la charge de lieutenant-général du bailliage de Semur, qu'exerçait son père, et il se retira à Leyde, où il fut profess. honoraire avec Scaliger. Le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de 12,000 l. pour le fixer en France; mais Saumaise ayant su que c'était à condition qu'il travaillerait à l'histoire de ce ministre, il répondit qu'*il n'était pas homme à sacrifier sa plume à la flatterie.* Il fut fait, en 1644, conseiller-d'État, avec une pension de 6,000 liv. En 1650, il fit un voyage en Suède, où la reine Christine l'appellait depuis long-tems; un an après, il revint en Hollande, et mourut aux eaux de Spa en 1653. Critique aigre et présomptueux, il était d'un commerce doux et modeste avec ses amis. Né pour l'étude, rien ne l'en détournait. Il travaillait au milieu de ses enfans, et à côté de sa femme, mégère qui le maîtrisait, en se glorifiant d'avoir épousé le plus savant de tous les nobles, et le plus noble de tous les savans. Il a beaucoup écrit. Son érudition était immense, mais mal digérée. Il avait l'esprit très-vif, et ne revoyait jamais ses ouvrages. Lorsqu'on lui en faisait un reproche, il répondait, qu'il jetait de l'encre sur le papier, aux heures que les autres jetaient des dez ou une carte sur une table, et qu'il ne faisait cela que comme un jeu. Ses principaux ouvrages sont : *Nili, archiepiscopi Thessalonicensis, de primatu Papæ Romani, libri duo*, avec des remarques, Hanovre, 1608, *in*-8°, Heidelberg, 1608 et 1612. — *Flori rerum Romanarum, libri quatuor, cum notis Gruteri ; nunc primùm accesserunt notæ et castigationes Cl. Salmasii*, Paris, 1609, *in*-8°, et 1636, *in*-8°. — *Historiæ Augustæ scriptores sex*, Paris,

1620, *in*-folio, et depuis à Leyde en 1670 et 1671, *in*-8°. — *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solini Polyhistoriâ*, item *Caii Julii Solini Polyhistor.*, *ex veteribus libris emendatus*, à Paris, 1629, 2 vol. *in*-fol., et à Utrecht, 1689, 2 vol. *in*-fol. — *De modo Usurarum*, Leyde, 1639, *in*-8°. — *Dissertatio de fœnore trepezetico*, *in tres libros diviso*, à Leyde en 1640, *in*-8°. — *Simplicii Commentarius in Enchiridion Epicteti*, *ex libris veteribus emendatus.* — *De re Militari Romanorum liber*, *opus posthumum*, chez Elzevir en 1657, *in*-4°. — *De Hellenistica*, Leyde, 1643, *in*-8°. — Plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

Saumaise, (Claude de) parent du précédent, né à Dijon en 1603, entra dans l'Oratoire en 1635, et fut chargé d'écrire l'Histoire de sa congrégation. Il recueillit plusieurs matériaux; mais l'ouvrage est demeuré imparfait. L'auteur mourut à Paris avant que de l'avoir achevé, en 1680, à l'âge de 77 ans. On a de lui une traduction française des Directions pastorales, de D. Jean de Palafox, 1671, *in*-12, et quelques Pièces de vers latins et français.

Saumery, (N.) français de nation, se fit fransciscain dans sa patrie. Ayant apostasié, en passant à Menin, il se retira en Angleterre, et partit de Londres, au commencement de janvier 1719, pour s'embarquer pour le Levant. Il fit à Constantinople un séjour de plus de trois ans, parcourut ensuite l'Allemagne, l'Italie et la Hollande, où il se présenta deux ou trois fois pour être ministre; mais manquant de témoignages, il fut rejeté. Après cela il vint à Liége, où il abjura le calvinisme, et vécut de sa plume pendant environ 15 ans. Sa mauvaise conduite l'ayant fait chasser de cette ville, il retourna en Hollande, se fit de nouveau calviniste, et mourut, dit-on, à Utrecht. On a de lui: Mémoires et Aventures secrètes et curieuses d'un voyageur au Levant, à Liége, chez Everard Kints, 1731, 5 vol. *in*-12. — L'anti-Chretien, ou l'Esprit du Calvinisme opposé à Jésus-Christ et à l'Evangile, *ibid.* 1731, *in*-12. — Les Délices du pays de Liége, 1738 et 1754, 5 vol. *in*-fol. — Saumery à rédigé cette informe compilation avec plusieurs autres écrivains faméliques, qui avaient aussi besoin de jugement que de pain. On n'en estime que les figures.

Saunier, (Pierre-Maurice) né à Rouen le 8 octobre 1750, a donné: Ode sur la Paix de Louis XVI, 1773. — La Dé-

daigneuse, comédie. — Le Triomphe de la machine aërostatique, 178*. — Coup-d'œil sur la Comédie et sur la folle Journée, 1784, *in*-8°. — L'anti-Critique, ou Réflexions sur la Critique et les Critiques, 178*. — Quelques Chansons dans l'*Almanach des Graces*, 1784.

SAURI, *ou* SAURY, abbé, ancien professeur de philosophie en l'université, et membre de la ci-dev. académie de Montpellier. On a de cet écrivain les ouvr. suivans : Institutions mathématiques, servant d'introduction à un Cours de Philosophie à l'usage des universités de France, 1770, *in*-8°; 2ᵉ édit. 1772, *in*-8°; 3ᵉ édit. 1777, *in*-8°; 4ᵉ édit. 1786, *in*-8°. — Cours complet de Philosophie à l'usage des gens du monde, 1772, 3 vol. *in*-12. — L'Hydroscope et le Ventriloque, 1772, *in*-12. — Cours complet de Mathématiques, 1774, 5 vol. *in*-8°. — Abrégé de ce Cours, 1774, *in*-12; nouv. édition sous ce titre : Précis de Mathématiques à la portée de tout le monde, etc. 1776, *in*-12. — Cours de Physique expérimentale et théorique formant la dernière partie d'un Cours complet de Philosoph., 1776, 4 vol. *in*-12. — Précis d'Astronomie à la portée des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et de tous ceux qui veulent s'initier dans cette science en peu de tems et sans beaucoup de peine, formant la 2ᵉ partie des Œuvres, 1777, *in*-12. — La Morale du Citoyen du monde, ou la Morale de la Raison, formant la 3ᵉ partie d'un Cours de Philosophie, 1777, *in*-12. — Œuvres complètes, 1777, 7 vol. *in*-12. — — Hist. natur. du Globe, ou Géographie physique, formant la 4ᵉ partie des Œuvres de l'auteur, 1778, 2 vol. *in*-12. — Precis d'histoire naturelle formant la 5ᵉ part. des Œuvr. 1778 et 1779, 5 vol. *in*-12. — Physique du corps humain, ou Physiol. moderne, 1778, 2 vol. *in*-12. — Problêmes résolus, servant de suppl. au Cours de mathématiq., 1778, *in*-8°. — Des moyens que la saine médecine peut employer pour multiplier un sexe plutôt que l'autre; 6ᵉ partie de ses Œuvres, 1779, *in*-12. — Précis de Physique, 1780, 2 vol. *in*-8°. — Plusieurs de ses ouvrages recueillis sous ce titre : Cours complet de Philosophie en français à l'usage des jeunes gens du monde, contenant la logique, la métaphysique, la morale et la physique; nouv. édit. 1797, 8 vol. *in*-12.

SAURIN, (Elie) ministre de l'église wallone d'Utrecht, naquit en 1639, à Usseaux, dans la vallée de Pragelas, frontière du Dauphiné. Son père, ministre de ce village, l'éleva comme un fils qui pou-

vait illustrer son nom. Le jeune Saurin ne tarda pas à se distinguer. Ses talens le firent choisir en 1661 pour ministre de Venterol, puis d'Embrun. L'annee suivante, il était sur le point de professer la théologie à Die, lorsqu'il fut obligé de quitter le royaume, pour avoir refusé d'ôter son chapeau, en passant auprès d'un prêtre qui portait le St.-Viatique. Il se rendit en Hollande, où il mourut à Utrecht en 1703, âgé de 64 ans, sans avoir été marié. On a de lui : Examen de la théologie de Jurieu, 2 vol. *in*-8°. — Des Réflexions sur les droits de la conscience, contre Jurieu et contre le Commentaire philosophique de Bayle. — Un Traite de l'amour de Dieu, dans lequel il soutient l'amour désinteresse. — Traité de l'amour du prochain.

Saurin, (Jacques) ministre protestant, né à Nîmes en 1677, mourut en Hollande en 1730. Il fit d'excellentes études, qu'il interrompit quelque tems pour suivre le parti des armes. Il eut un drapeau dans le régiment du colonel Renault, qui servait en Piémont; mais le duc de Savoie ayant fait la paix avec la France, Saurin retourna à Genève, et reprit ses etudes de philosophie et de théologie, qu'il acheva avec un succès distingué. Il alla en 1700 en Hollande, puis en Angleterre, où il se maria en 1703. Deux ans après, il retourna à la Haye. Il s'y fixa, et y prêcha avec un applaudissement extraordinaire. Il avait de grands talens extérieurs : un air prévenant, une physionomie gracieuse, un ton de voix net et insinuant. La première fois que le célèbre Abbadie l'entendit, il s'écria : *Est ce un ange ou un homme qui parle ?* Son penchant à la tolerance, son amour pour la société, la douceur de son caractère et de ses mœurs, soulevèrent contre lui les hommes emportés de son parti. Ils s'efforcèrent d'obscurcir son mérite, et d'empoisonner sa vie par la persécution. Ses ennemis firent beaucoup valoir ses intrigues galantes, et quelques autres aventures, où sa vertu s'etait démentie; mais ces taches furent effacées par de grands talens. On trouve dans ses Sermons, dit un critique, des traits d'éloquence et de force, dont Bourdaloue se serait fait honneur, et des morceaux de pathétique et de sentiment que Massillon n'eût pas désavoués. Le caractère dominant de son style, est la véhémence, sans que la chaleur qui l'anime nuise à la vérité des mouvemens et aux couleurs touchantes de l'onction et de la sensibilité. Il a encore un mérite qui le distingue bien avantageusement : plus occupé de la morale chrétienne, que du dogme et de la controverse,

il ne s'est jamais permis des déclamations puériles et indécentes contre les hommes qui professaient une opinion opposée à la sienne. Ces qualités ont vraisemblablement procuré aux Sermons de Saurin l'honneur de figurer assez souvent dans les chaires catholiques : bien de nos orateurs ont cru ne pouvoir mieux faire, que d'en débiter des lambeaux et quelquefois des discours entiers. Ses ouvrages sont : Des Sermons, en 12 vol. *in*-8° et *in*-12. Il avait publié les 5 premiers vol. pendant sa vie depuis 1708 jusqu'en 1725; les derniers ont été donnés après sa mort.—Des Discours sur l'Ancien-Testament, dont il publia les 2 premiers vol. *in*-fol. Beausobre et Roques ont continué cet ouvrage, et l'ont augmenté de 4 vol. *in*-4° 1720 et années suivantes. Une Dissert. du 2e vol., qui traite du *mensonge officieux*, fut vivement attaquee par la Chapelle, et suscita de fâcheuses affaires à Saurin. — Un livre intitulé : L'état du Christianisme en France, 1725. *in*-8°, dans lequel il traite de plusieurs points de controverse, et combat le miracle opéré sur la dame la Fosse, à Paris. — Abregé de la théologie et de la morale chrétienne, en forme de Catéchisme, 1772, *in*-8°. Saurin publia deux ans après, un Abregé de cet abrégé; l'un et l'autre sont faits avec méthode.

Saurin, (Joseph) de l'acad. des sciences, né dans la principauté d'Orange en 1659, fils de Pierre Saurin, ministre calviniste à Grenoble, fut luimême ministre à Lure, ausi en Dauphiné. Obligé de quitter sa patrie pour sa religion, il se retira d'abord à Genève, et de-là il passa dans l'état de Berne, où il fut pourvu d'une cure considérable dans le bailliage d'Yverdun. Il s'y maria. La persécution lui fit perdre sa cure. Les gomaristes, qui sont les rigoristes de la réforme, faisaient signer un de ces formulaires, dont l'objet et l'effet dans tous les pays du monde ont toujours été de mettre obstacle au progrès de la raison. Jos. Saurin, après avoir quelque tems échappé à cette tyrannie, passa en Hollande, où il acheva de se dégoûter du calvinisme, il écrivit à Bossuet, prit ses leçons, céda enfin à ses instructions et à son éloquence, et fit entre ses mains son abjuration le 21 septembre 1690. Il s'agissait d'en obtenir autant de sa femme, de la tirer de la Suisse, et de l'emmener en France; Saurin eut à essuyer à ce sujet de violens combats, que Fontenelle dans son éloge peint avec beaucoup d'intérêt. Saurin vainquit enfin, et sa femme le suivit. Dans le choix d'un état à Paris, son goût le força de préférer la géométrie à la jurisprudence. Il eût été géomètre jusque dans le barreau,

reau, dit Fontenelle. L'acad. des sciences adopta Saurin en 1707. Cet homme, qui ne s'occupait que de géométrie, de mécanique, d'horlogerie, fut accusé par Rousseau, d'être l'auteur de ces trop fameux couplets dont Rousseau était lui-même accusé par la voix publique, et dont on croit encore qu'il en avait composé au moins une partie. Saurin fut absous, et Rousseau banni par arrêt du 7 avril 1712, pour avoir voulu perdre Saurin, en subornant contre lui des témoins. Saurin passa, en 1721, à la vétérance dans l'académie. Il mourut le 29 décembre 1723. Il était censeur-royal, et l'un des auteurs du *Journal des Savans*, sous le chancelier de Pont-Chartrain et l'abbé Bignon.

· Saurin, (Bernard-Joseph) de l'acad. française, fils du précédent, mort en 1782, fut d'abord destiné à suivre la même carrière que son père: Il s'exerça dans la géométrie; et l'acad. des sciences avait déjà les yeux sur lui, lorsqu'il quitta la géométrie pour s'attacher au barreau, qu'il quitta bientôt pour ne cultiver que les lettres. « Il espéra trouver, dit Condorcet, son successeur à l'académie française, non plus de liberté, mais plus de loisir dans la maison d'un prince, et il vit bientôt que ce n'était pas auprès des princes, que la nature avait marqué sa place ». En général, ce n'est guère là qu'est marquée la place des gens de lettres; mais Saurin avait un titre d'exclusion de plus dans une franchise rude et sauvage; dans des formes quelquefois si dures et si austères, qu'elles éloignaient même de lui des cœurs qui le respectaient, et qui auraient voulu l'aimer. Ce défaut avait pour contre-poids, une extrême justesse dans l'esprit, une grande justice dans le cœur : un de ses confrères lui appliquait cet éloge d'un troyen, dans Virgile:

« *Justissimus unus*
» *Qui fuit in Teucris et servan-*
» *tissimus æqui* ».

Un autre de ses confrères, le duc de Nivernois, qui avait reçu Saurin dans l'académie, en 1761, et qui reçut son successeur, dit, en parlant du premier : « Une certaine pétulance dans la dispute, » donnait à sa société quel» que chose de piquant, sans « y rien mêler de fâcheux : » c'était de la vivacité, et non » pas de l'orgueil ». La distinction est fine et juste; mais cette vivacité était cependant fâcheuse et pour lui et pour les autres; car elle produisait l'effet que nous avons dit. Au reste, Saurin eut des amis illustres : tels que Montesquieu, Voltaire, Helvétius, Trudaine, Collé, etc. Ses ouvrages lui assurent un rang

distingué dans les lettres. Il a de ces vers qu'on n'oublie point, et qu'on cite souvent : tel est celui-ci, dans *Blanche* et *Guiscard* :

« Qu'une nuit paraît longue à la
» douleur qui veille ! »

La tragédie de *Spartacus*, disait Voltaire, est pleine de vers frappés sur l'enclume du grand Corneille. On a reproché à Saurin d'avoir fait naître *Spartacus* de parens illustres ; on a prétendu qu'en voulant l'ennoblir, il l'avait rendu moins grand, et Saurin lui-même, dans sa préface, ne dédaigne point cette objection. Mais il répond que son objet a été de peindre un héros humain et vertueux ; qu'il devenait nécessaire pour la vraisemblance d'un tel caractère, qu'il eût été formé par une éducation supérieure, et même opposée à celle d'un gladiateur : d'ailleurs, Saurin avoue qu'il a craint le vers de Racine sur *Spartacus ;* qu'il a craint nos préjugés et notre délicatesse. Au reste, ce *Spartacus*, tel qu'il est, joint partout l'éloquence à la grandeur d'ame ; et c'est un des plus nobles caractères qu'on ait mis sur la scène. Emilie, fille de Crassus, amante de *Spartacus*, se montre toujours digne d'un tel amant, en ne manquant jamais à sa patrie, ni à son père. Crassus ne pouvait qu'être effacé par *Spartacus ;* mais il est ce qu'il doit être, il soutient fortement l'orgueil romain, et déploie habilement la politique déjà raffinée de sa nation ; bien loin que Crassus soit dégradé, ceux qui le connaissent par l'histoire, le trouveront ennobli. Quant aux Romains, l'auteur les a peints et a dû les peindre tels qu'ils étaient du tems de *Spartacus*, où ils avaient fort dégénéré des vertus antiques, et où ils se permettaient d'employer le crime et la trahison, à l'appui de leurs vastes et ambitieux desseins. *Béverley*, l'une des meilleures pièces dramatiq. de Saurin, est le *Joueur anglais*, imprimé à Londres en 1753, et qui a eu le plus grand succès sur le théâtre de Drury-Lane ; mais Saurin a fait à cette pièce de grands changemens, pour l'adapter au théâtre français. Il lui a donné de la régularité ; il a fixé, autant qu'il a été possible, le lieu de la scène ; on ne passe pas à tout moment, comme dans la pièce anglaise, de la maison de Béverley dans celle de Stukély, dans celle de Wilson, dans une salle de jeu, etc. Il y a plus de liaison et d'ensemble ; la pièce est beaucoup mieux faite. Saurin a supprimé encore certains détails bassement horribles, pour lesquels le goût anglais a peut-être plus d'indulgence que le nôtre. On ne voit point Stukély préparer avec ses indignes agens, les piéges où ils

doivent surprendre la crédulite de Béverley ; ces scélérats subalternes, les Bates, les Lewson ne fatiguent plus les yeux du spectateur, à l'indignation duquel il suffit de Stukely. L'episode de l'assassinat qui doit être commis sur Lewson, et imputé à Béverley, a disparu avec les dégoûtantes horreurs qu'il entraîne, et qui avaient entr'autres inconvéniens, celui d'être un peu trop etrangères au sujet du *Joueur.* Les caractères ont tout à la fois et plus de décence, et cependant encore plus d'énergie. Stukély seul est affaibli ; mais il fallait qu'il le fût. On a seulement fait grace à ce personnage, des attentats qui mènent au dernier supplice ; on lui a laissé sa perfidie et sa funeste adresse ; on peut dire même que, dans la pièce française, Stukély s'y prend avec plus de finesse, pour engager Béverley à jouer. Outre ces deux ouvr. on a de Saurin : Lettre critique de M. à M., au sujet du Traité de Mathémat. du P. Castel, 17**. — Les Rivaux, comédie en 5 actes et en vers, 1743. — Mirza et Fatmé, conte indien, 1755, *in*-12. — Amenophis, tragédie, 1758, *in*-8°. — Les Mœurs du tems, com. en 1 acte en prose, 1761, *in*-8°. —Discours prononcé dans l'académie française, à sa réception, 1761, *in*-4°. — Blanche et Guiscard, tragédie, Amsterdam, 1764, *in*-8°. ; nouvelle édit. 1772, *in*-8°. — L'Orpheline léguée, com. en 3 actes en vers libres, 1765, *in*-8°. 1770, *in*-12 ; nouv. édit. sous le titre : L'Anglomanie, ou l'Orpheline léguee, com. en 1 acte et en vers libres ; suivie d'une Epître à un jeune Poète qui veut renoncer aux Muses, 1772, *in*-8°. — Sophie de Francourt, roman, 1769, *in*-8°. — Epître sur la vieillesse et sur la vérité, suivie de quelques pièces fugitives, et d'une comédie intitulée : Le Mariage de Julie, 1772, *in*-8°. — Œuvres de Théâtre, 1772, *in*-8°. — Epîtres d'Héloïse à Abailard, imitées de Pope, 1774, *in*-8°. — Œuvres complétes, 1783, 2 vol. gr. *in*-8°.

SAUSSAY, (André du) curé de St.-Leu, à Paris sa patrie, où il était né en 1595, official et grand-vicaire dans la même ville, et enfin évêque de Toul, mourut dans cette ville en 1675. Il est auteur de plusieurs ouvrages et du *Martyrologium gallicanum*, 1638, 2 vol. *in*-fol., dans lequel on remarque beaucoup d'érudition, mais très-peu de critique, et encore moins d'exactitude. Il entreprit cet ouvrage par ordre de Louis XIII.

SAUSSAYE, (Charles de la) né en 1565, fut chanoine d'Orléans, sa patrie, jusqu'en 1614, qu'il accepta la cure de St.-

Jacques de la Boucherie à Paris. Il mourut en 1621, à 56 ans. On a de lui : *Annales ecclesiæ aurelianensis*, Paris, 1615, *in*-4°; ouvr. plein de recherches.

SAUSEUIL, (Jean-Nicolas-Jouin de) ancien militaire, né à Paris le 13 mai 1731, a publié : Prospectus du cabinet herald. et genealogique, 1769, *in*-12 et *in*-4°. — Projet de creation d'une charge de grand archiviste de France, pour la recherche generale de tous les titres qui se trouvent perdus dans beaucoup de familles. — *An analysis of the french orthography*, 1772, 3 vol. *in*-12.—La Brachygraphie des verbes françois en anglais, 177*, *in*-12. —Anatomie de la langue française, trad. des deux ouvrages precédens. — Secrets concernant les arts et métiers mis en angl. — Le Censeur universel anglais.—Les Transactions philosophiques de la société royale de Londres, trad. en français et rangés par ordre des matières sur le plan de l'Encyclopedie du sieur Panckoucke. Il n'a publié que le prospectus de cet ouvrage. — Epître du chevalier Julivasès à la comtesse Nôde-Villensay. —Idees d'un citoyen sur l'éducat. de la jeunesse.—Pensées libres sur les charlatans et leurs remèdes, en angl.— Principes de politesse et du savoir vivre, tirés du lord Chesterfield, trad. de l'angl. 17**. — Grammaire anglaise, trad. de l'original anglais de Lowth, avec des notes crit. de l'auteur et du traducteur, 1783, *in*-12. —Lettre de l'auteur de l'anatomie de la langue anglaise à M. le baron de Bernstorf, du Musée de Paris, sur le discours de M. le comte de Rivarol sur l'universalité de la langue française, 1785, *in*-8°.—Emile Corbet, ou les malheurs d'une guerre civile, trad. de l'angl. 1784, 3 vol. *in*-12. — *The manœuvrer transl. from the French of M.* Bourdé de Villehuet, Londres, 1788, *in* 4°.—Plusieurs poëmes et Mém. dans les journaux.

SAUTEL, (Pierre Juste) jésuite, né à Valence en Dauphine en 1613, mort à Tournon en 1662. De tous les poètes latins modernes, il est celui dont la versification approche le plus de celle d'Ovide. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher est d'être encore plus diffus que son modèle. Son génie heureux et facile qui savait se plier à tout, le rendit trop indulgent à lui-même; il aurait dû se défier de la grande facilité qui l'entraîne, sans lui permettre ni le choix ni la correction; de l'intempérance d'idées qui s'appesantit sur un sujet, et ne le quitte qu'après l'avoir épuisé. Il est un art de tout dire sans tout exprimer; cet

art est le grand moyen de plaire et d'attacher : le P. Sautel ne le connaissait pas. L'Année sacrée, poétique imprimée à Paris 1665, *in*-16, n'est qu'un recueil de pieuses épigrammes sur toutes les fêtes de l'année, où le poète ennuye le lecteur par une fécondité à laquelle on préférerait plus volontiers la sécheresse. Il en est de même de l'étonnant volume de vers qu'il a eu le courage de composer sur la Magdeleine. Il s'en faut bien que son recueil connu sous le titre de Jeux allégoriques, qui parut à Lyon en 1656, *in*-12, mérite les mêmes reproches; aussi est-ce son meilleur ouvrage. L'invention des sujets, les graces de la narration, la douceur du coloris, le choix des termes, l'aisance de la versification, forment de ces petits poëmes autant de chef-d'œuvres. Dans le premier, dont le sujet est une mouche qui se noie dans du lait, on est étonné de trouver reunis, sous un argument aussi mince, la variété des details à la fraîcheur des peintures et à la délicatesse de la morale. Celui où il représente un essaim d'abeilles, distillant du miel dans le carquois de l'amour, offre une des plus jolies allégories qu'on puisse opposer aux anciens. On est en droit d'en dire autant de presque toutes les autres pièces, et de reconnaître dans le P. Sautel toutes les parties du poète agréable, si on en excepte la précision. Les jeunes gens peuvent le lire pour féconder leur imagination. Des idées riantes, des pensées délicates, des expressions pleines d'aisance et de douceur, sont propres à faire naître dans leur esprit cette aménité qui fait le charme du style. Ils doivent chercher ailleurs des modèles de goût et d'une sage sobriété.

Sautreau, (Claude Sixte) né à Paris en 1740, est auteur des ouvrages suivans : Eloge de Charles V, 1767.—Almanach des Muses, depuis 1765 jusques et compris l'an VI (1798).—Annales poétiques, avec Imbert, 40 vol. — Analyses de la plupart des ouvrages annoncés dans le *Journal de Paris* depuis 1777 jusques et compris 1792. — Nouveau siecle de Louis XIV, ou poésies anecdotes du règne et de la cour de ce prince avec des notes histor. et des éclaircissemens, 4 vol. *in*-8°, 1793. — Essai sur la vie et les ouvrages de Pope, à la tête des Œuvres choisies de cet auteur, an VIII.

Sauvage, (Denys) seigneur de Fontenailles en Brie, autrement dit le sieur du Parc était champenois et historiographe du roi Henri II. Il a traduit en français les histoires de Paul Jove; et a donné les éditions d'un grand nom-

bre d'histoires et de chroniques. Son édit. de Froissart, à Lyon, 1559, en 4 vol. *in*-fol., et celle de Monstrelet à Paris, 1572, en 2 vol. *in*-fol. sont ce qu'il a fait de mieux en ce genre. On estime aussi l'édition d'une Chronique de Flandres qu'il publia en 1562. Elle s'étend depuis 792 jusqu'en 1383. Sauvage l'a continuée jusqu'en 1435; mais il n'a presque fait que copier Froissart et Monstrelet. Son style est barbare, et il était plus propre à compiler qu'à écrire.

SAUVAGEAU, (Michel) jurisconsulte du 17e siècle. Nous avons de lui : Arrêts et réglemens du parlement de Bretagne, avec des observations, Rennes, 1712, *in*-4°.

SAUVAGÈRE, (Felix François le Royer de la) né à Strasbourg. On a de lui : Recherches sur le briquetage de Marsal. — Lettre à M. Remond de St.-Albine sur les voûtes plattes en briques, 1750. — Lettre au même sur la persuasion, où l'on est, que le Port Louis en Bretagne est un lieu fort ancien, 1752. — Dissert. sur St.-Maxime, patron de St.-Chinon, 1753. — Recherches histor. sur les pierres extraordinaires et quelques camps des anciens romains, qui se remarquent en Bretagne, 1754. — Parallèle histor. de la fortification des anciens avec celles des modernes, 1757. — Lettre sur Mlle de Salignac, aveugle, 1759. — Lettre à M. Fréron, sur l'isle de Belle Isle, 1761. — Mém. sur une pétrification, mêlée de coquilles, 1763. — Notice sur l'abbaye de Sablonceau en Saintonge, 1766. — Recueil d'antiquités romaines dans les Gaules, 1770, *in*-4°. — Recherches sur un camp romain, 1771. — Recherches histor. sur la Touraine et la ville de Chinon, 1773, *in*-4°. — Recueil de Dissertat., ou Recherches histor. et crit. sur les antiquités de l'hist. naturelle, 1775, *in*-8°. — Recueil de Dissertat. ou Recherches histor. et crit. sur le tems où vivait le solitaire St.-Florent, au mont Glomme en Anjou; sur quelques ouvrages des anciens romains, nouvellement découverts dans cette province et en Touraine, etc. 1776, *in*-8°.

SAUVAGES, (François Boissier de) professeur royal de medecine et de botanique en l'universite de Montpellier, membre de la société royale des sciences de la même ville, de celles de Londres, d'Upsal, de la Physico-botanique de Florence, des academies de Berlin, de Suède, de Toscane, des Curieux de la nature de Bologne, naquit à Alais en 1705, et mourut à Montpellier en 1767. Parmi

les ouvrages qu'il a donnés sur la medecine ; on distingue sa *Patholog:a*, *in*-12, plusieurs fois réimprimée, et sa *Nosologia methodica*, à Amst. 1763, 5 vol. *in*-8°. Ce dernier livre a éte traduit en français par M. Nicolas, à Paris, 1771, en 3 vol. *in*-8°, sous ce titre : Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham et l'ordre des botanistes. On publia peu de tems après une autre version du même ouvrage, à Lyon, en 10 vol. *in*-12 ; la Nosologie méritait cet honneur. On y trouve tout à la fois un Dictionnaire universel et raisonné des maladies et une introduction générale à la manière de les connaître et de les guérir. C'est un livre vraiment classique, necessaire aux commerçans, utile aux professeurs, et le breviaire de tous les médecins. On a encore de Sauvages la traduct. de la Statique des végétaux de Halles, 1744, *in*-4° ; et des Elemens de Physiologie en latin. Ses Dissertations ont été recueillies en 2 vol. *in*-12. Cet habile medecin conserva, avec une reputation très-étendue, une grande simplicité de mœurs. Il trouvait ses plaisirs dans les travaux de son etat. Il fut aimé de ses disciples, et merita de l'être.

Sauvages, (Boissier de) abbé à Nîmes, frère du précédent, a publié : Mém. sur l'éducation des vers à soie, 1763, *in*-8°. — Mém. sur les fossiles des environs d'Alais en haut Languedoc, dans les Mem. de l'acad. des sciences, 1747.

Sauval, (Henri) avocat au parlement de Paris, mort en 1670, est auteur d'un ouvrage en 3 vol. *in*-fol. intitulé : Histoire des antiquités de la ville de Paris. Il employa 20 années à recueillir les matériaux de cet ouvrage qu'il puisa tant au trésor des Chartres et dans les registres du parlement, que dans les archives de la ville, dans celles de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de Ste.-Geneviève, dans les manuscrits de St.-Victor. Cet ouvr. vaut mieux pour le fonds des choses, que pour la manière dont elles sont rendues. L'auteur mourut sans avoir eu le tems de le finir. Rousseau, auditeur des comptes, y mit la dernière main, y rectifia et supplea beaucoup de choses. La mort le prévint aussi, et l'ouvrage ne fut donné au public qu'en 1724. On en a donne une édit. en 1733. Pour l'avoir complète, il est nécessaire que le cahier concernant les Amours des rois de France, n'en soit pas détaché. Il parut séparément, Hollande 1738, en 2 vol. *in*-12 avec figures, sous le titre de Galanteries des rois de France.

SAUVEUR, (Joseph) de l'acad. des sciences, né à la Flèche, le 24 mars 1653, fut muet jusqu'à l'âge de sept ans, et n'eut jamais les organes de la parole bien libres. Au lieu de parler, Sauveur pensait et agissait. Il était déjà machiniste, et fut, dit Fontenelle, l'ingénieur des autres enfans, comme Cyrus devint le roi de ceux avec qui il vivait. Il n'avait point de mémoire, et ne saisissait rien qu'avec le secours du jugement; Cicéron et Virgile le touchèrent peu, l'arithmétique de Pelletier du Mans le charma. Il vint à Paris en 1670. Il connut Cordemoy, qui le fit connaître à Bossuet, par le conseil duquel il abandonna la médecine, à laquelle il s'était destiné, par raison plus que par goût, pour se livrer aux mathématiques, vers lesquelles son goût le portait; il se mit à les enseigner en même tems qu'il les étudiait; il les apprit au prince Eugène, à tous les jeunes princes, aux enfans de France. Le marquis de Dangeau lui demanda en 1678, le calcul des avantages du banquier contre les Pontes, ce qui le fit encore plus connaître à la cour, où il expliqua son calcul au roi et à la reine. On lui demanda ensuite le calcul des autres jeux de hazard. En 1680, il fut nommé maître de mathématiques des pages de Mme la Dauphine. Pendant un voyage de Fontainebleau, le maréchal de Bellefonds lui proposa de faire un petit cours d'anatomie pour les courtisans. « On dit que toute la cour allait l'entendre; mais je crains, dit M. de Fontenelle, qu'on ne fasse trop d'honneur à toute la cour ». En 1681, il alla faire des expériences sur les eaux de Chantilly, avec Mariotte. Le grand Condé, qui aimait tous ceux qui pouvaient l'instruire, le goûta, le distingua, l'appellait souvent à Chantilly, était avec lui en commerce de lettres. Sauveur entretenait un jour ce prince sur quelque objet de science; deux demi-savans, beaux parleurs, trouvant qu'il ne parlait pas assez bien pour entretenir un prince, lui coupèrent la parole; ce qui, dit encore Fontenelle, n'était jamais difficile, et se mirent à expliquer ce que Sauveur, selon eux, avait mal dit. Quand ils eurent fini, le prince leur dit: *Vous avez cru que* Sauveur *ne s'entendait pas bien, parce qu'il parle avec peine; mais je le suivais et je l'entendais parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup plus éloquemment que lui, mais je ne vous ai pas compris, et peut-être ne vous comprenez-vous pas vous-mêmes.* En 1686, il fut fait professeur de mathématiques au Collége-Royal. Sauveur s'occupa des fortifications; et pour joindre la pratique à la spéculation, il alla au siége de Mons en

1691. Il y montait tous les jours à la tranchée et l'amour de la scienceétait devenu en lui un courage guerrier. Il entra dans l'acad. des sciences en 1699. En 1703, Vauban, chargé jusqu'alors d'examiner les ingenieurs sur un art qu'on n'avait appris que de lui, ayant éte fait maréchal de France, proposa Sauveur pour cet examen, qui ne convenait plus à sa dignité. Sauveur ne faisait cas que des mathématiques utiles; il attachait peu de prix aux simples spéculations, même les plus savantes, qu'il savait cependant pousser très-loin, quand il daignait le vouloir; il respectait assez peu ceux qu'il appellait les *infinitaires*. Ses travaux ordinaires étaient des méthodes abrégées pour les grandscalculs; des tables pour la dépense des jets d'eau; les cartes des côtes de France, réduites à la même échelle et orientées de la même façon; l'indication du rapport des poids et des mesures de différens pays; une manière de jauger avec beaucoup de facilité et de précision, toutes sortes de tonneaux; un calendrier universel et perpétuel, qui découvrit la fausseté d'un titre qu'on donnait pour ancien et qui fit condamner les faussaires, etc. L'académie l'avait vu très-occupé d'un grand ouvrage, que la mort ne lui a pas permis d'achever; c'était son Acoustique. « Il n'avait, dit Fontenelle, ni voix, ni oreille, et ne songeait plus qu'à la musique. Il etait réduit à emprunter la voix ou l'oreille d'autrui, et il en rendait en échange des démonstrations inconnues aux musiciens. Une nouvelle langue de musique, plus commode et plus étendue, un systéme de sons, un monocorde singulier, un échomètre, le son fixe, les nœuds des ondulations ont ete les fruits des recherches de Sauveur. Il les avait poussées jusqu'à la musique des anciens grecs et romains, des arabes, des turcs et des persans; tant il était jaloux que rien ne lui échappât de cette science des sons, dont il s'était fait un empire particulier! » Tous les ouvrages de Sauveur consistent dans des Mém. insérés dans les Rec. de l'acad. des sciences. On a encore de lui une Géométrie, *in*-4°, et plusieurs manuscrits concern. les mathématiques. Sauveur mourut le 6 juillet 1716.

SAUVIAC, (J. A. E. de) a donné : Éloge du maréchal de Vauban, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 179*, *in*-12. — Apperçu des deux dernieres campagnes de l'armée du Nord, pour servir de réponse à une satire contre le général Pichegru, 1796, *in*-8°.

SAUVIGNY, (Edme de) ci-

devant censeur royal, et membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires, est auteur des ouvr. suivans : Lettres philosophiques, en vers, Bristol, 1756, *in*-12. — Réflexions sur l'héroïsme, en vers, 1756, *in*-12. — La France vengée, poëme, 1757, *in*-12. — La religion révélée, poëme, Genève, 1758, *in*-8°. — La Prussiade, poëme en 4 chants, Francfort, 1758. — La cabale anti-encyclopédique, poëme, 1758, *in*-12. — Voyage de Mme Adélaïde et de Mme Victoire en Lorraine, 1761, *in*-12. — Odes anacréontiques, 1762, *in*-12. — La mort de Socrate, trag. en 3 actes, en vers, 1763 *in*-8°. — Apologues orientaux d'Amed-Ben-Mahomet, 1764, *in*-12. — Hirza, ou les illinois, trag. en 5 actes, 1767, *in*-8°. — Innocence du premier âge en France, ou histoire amoureuse de Pierre le Long et de Blanche Bezu, 1768, *in*-8°. 1774, *in*-8°. — La Rose, ou la fête de Salençy, 176*. — Le Persifleur, com. en 3 actes et en vers, 1771, *in*-8°. — Le Parnasse des Dames, ou choix des poésies des femmes de toutes les nations, 1773 et ann. suiv. 10 vol. *in*-8°. — Suite contenant le théâtre des femmes franç., angl., allem. et danoises, 1777, 4 vol. *in*-8°, 1783, *in*-12. — Gabrielle d'Estrees, trag. en 5 actes, 1778, *in*-8°, 1783, *in*-12. — Les après soupers de la société ; petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour, tom. 5, 1783, *in*-12. — Essais histor. sur les mœurs des français, ou traduct. abrégée des chroniques et autres ouvrages des auteurs contemporains depuis Clovis jusqu'à St.-Louis, 1785-86, 2 vol. *in*-8°. — Lettres, 1786, *in*-8°. — Washington, ou la liberté du Nouveau-Monde, trag. en 4 actes, 1791, *in*-8°. — Poësies dans l'*Almanach des Muses.*

Sauvigny, (Edmé Louis) ci-dev. abbé, a donné : Epître à un homme de lettres retiré à la campagne, 1777, *in*-8°. — Panégyrique de Saint-Louis, prononce à l'Oratoire, 1780, *in*-8°. — Oraison funèbre de Marie Thérèse, impératrice, 1781, *in*-8°. — César et Pompée, poëme, 1782, *in*-8°. — Œuvres choisies de Bossuet, évêque de Meaux, Paris, 10 vol., 1785 et ann. suiv. *in*-8°. — Vie de St.-Grégoire, évêque de Tours, 1785, *in*-8°. — Discours sur les devoirs des sujets envers les souverains, prononçé dans le chapitre du Louvre en presence de MM. de l'acad. franç. le 25 août 1786, suivi d'une ode sur le prince de Brunswick, qui n'a point concouru pour le prix, 1786, *in*-8°. — Hist. de Henri III, roi de France et de Pologne, 1787, *in*-8°. etc.

Savaron, (Jean) natif de Clermont en Auvergne, président et lieutenant-général en la sénéchaussée et siége présidial de sa patrie, se trouva aux états-généraux tenus à Paris en 1614, en qualité de député du Tiers-Etat de la province d'Auvergne, et y soutint avec zèle et avec fermeté les droits du Tiers-Etat contre la noblesse et le clergé. Il plaida ensuite avec distinction au parlement de Paris, parvint à une extrême vieillesse, et mourut en 1622. On a de lui un grand nombre d'écrits. Les principaux sont : *Sidonii Appollinaris Opera*, 1609, *in*-4°, avec des notes. — Origines de Clermont, ville capitale d'Auvergne, *in*-8°. Pierre Durand a donné une plus ample édit. de cet ouvrage aussi savant qu'exact. *in*-fol., 1662. — Traité contre les duels, etc. *in*-8°. — Traité de la souveraineté du roi et de son royaume, aux députés de la noblesse, 1615, *in*-8°; ouvrage curieux et peu commun. — Chronologie des Etats-Généraux, *in*-8°, pour montrer que, depuis la fondation de la monarchie, jusqu'à Louis XIII, le Tiers-Etat a toujours été convoqué par le roi aux états-généraux, et y a eu entrée, séance et voix opinante. L'auteur le démontre par une foule de citations.

Savary, (Jacques) natif de Caen, mort en 1670, âgé de 63 ans, poète latin, a fait trois poëmes : Sur la chasse du lièvre, 1655, *in*-12. — Du renard et de la fouine, 1658, *in*-12. — Du cerf, etc. 1659, *in*-12; et d'un 4e sur le Manége, 1662, *in*-4°, où l'on remarque de l'invention. On a encore de lui : l'Odyssée en vers latins. — Les Triomphes de Louis XIV, depuis son avènement à la couronne; et un vol. de Poésies mêlées, dans lequel il y a plusieurs pièces faibles.

Savary, (Jacques) né à Doué en Anjou l'an 1622, négociant, et ensuite secrétaire du roi, fut nommé en 1670 pour travailler au Code marchand, qui parut en 1673, et eut beaucoup de part à cet ouvrage. On a aussi de lui : Le Parfait négociant, dont il y a eu un grand nombre d'éditions, d'abord en un seul vol. ensuite en 2 vol. *in*-4°, dans lesquels on a fait entrer les Avis et Conseils sur les plus importantes matières du commerce. Cet habile négociant mourut en 1692, à 68 ans.

Savary, (Jacques) sieur *des Brulons*, fils du précédent, fut inspecteur-général de la Douane de Paris, et travailla conjointement avec Philemon Louis Savary, l'un de ses frères, chanoine de St.-Maur-des-Fossés, au Dictionnaire

universel du commerce, qui parut en 1723, 2 vol. *in*-fol. Jacques mourut d'une fluxion de poitrine en 1716, à 56 ans; et son frère en 1727, à 73 ans. On a de celui-ci un 3e vol., imprimé en 1730, pour servir de supplement au Diction. du commerce, qui, malgre quelques inexactitudes, est une des compilations les plus utiles que nous ayons. Elle a eté reimpr. en 1748, 3 vol. *in*-fol.

Savary, (N.) né à Vitré en Bretagne, fit ses études à Rennes avec distinction, et partit en 1776 pour l'Egypte, où il séjourna pendant près de trois ans. Trois choses occupèrent sans relâche le jeune voyageur: l'etude de la langue arabe, la recherche des monumens antiques, et l'examen des mœurs nationales. Après avoir etudie l'Egypte en savant et en philosophe, il se rendit aux isles de l'Archipel, qu'il parcourut pendant 18 mois en observateur intelligent et curieux. De retour en France, en 1780, il publia: Le Coran, traduit de l'arabe, avec un Abrége de la vie de Mahomet. 1783, 2 vol. *in*-8°. — La morale de Mahomet, ou Recueil des plus pures maximes du Coran: ouvrage extrait de la traduction precédente qui est élégante et fidelle, *in*-18. — Lettres sur l'Egypte, 1785, 3 vol. *in*-8°. L'auteur observe avec soin, peint avec vivacité, et répand de l'intérêt sur tout ce qu'il raconte. Ses tableaux sont en général fidèles; mais on lui a reproché avec quelque raison de peindre les égyptiens et l'Egypte moderne trop en beau. Malgré ce défaut, ces Lettres furent enlevées par le public curieux, et lues avec empressement et avec fruit. Encouragé par le succès de son voyage en Egypte, il préparait ses Lettres sur la Grece, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge, à Paris le 4 février 1788, d'une obstruction au foie. Un esprit vif et cultivé, un cœur sensible et bon, une imagination riante, une memoire heureuse, une gaiete douce et franche, et le talent de raconter, rendaient sa société agréable et utile. Quoiqu'il ne fût point ennemi des éloges, il fuyait par goût tout eclat, tout appareil. Il se répandait peu dans le monde, et n'en remplissait que mieux les devoirs de fils, de frère et d'ami.

Savary, (Jacques) médecin de la marine à Brest, a traduit le Traité de l'hydropisie de Monro, 1760, *in*-12. — Le Traité du scorbut de Lind, 1766, 2 vol. *in*-12. Il est mort en 1768.

Savérien, (Alexandre) ci-devant ingénieur de la marine; membre de la ci-dev. acad. de Lyon, né Arles le

21 juillet 1723, est auteur des ouvrages suivans : Discours sur la navigation et la physique expérimentale, 1744, *in*-4°. — Discours sur la manœuvre des vaisseaux, 1744, *in*-4°. — Nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux, 1746, *in*-8°. — Recherches histor. sur l'origine et les progrès de la construction des navires des anciens, 1747, *in*-4°. — La mâture discutée et sou mise à de nouvelles lois, 1747, *in*-8°.— L'art de mesurer sur mer le sillage des vaisseaux, 1750, *in*-8°. —Description et usage des sphères et globes, 1750, *in*-12.—Traité des instrumens pour observer les astres sur mer, 1752, *in*-12.— Dictionnaire universel de mathématique et de physique, 1753, 2 vol. *in*-4°.—Hist. crit. du calcul des infiniment petits, 1753, *in*-4°. — Dictionn. d'architecture par d'Aviles, augm. 1755. — Lettre sur la pesanteur, 1757, *in*-12. — Dictionn. histor. theor. et prat. de marine, 1758, *in*-8°; nouv. édit. 1781, 2 vol. *in*-8°.—Hist. des philosophes modernes avec leurs portraits ou allégories, 1762-69, 8 vol. *in*-4°. et *in*-12. —Hist. des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes et dans les arts qui en dependent, 1769, *in*-8°; nouv. edit. 1776, 4 vol. *in*-8°.—Hist. des philosophes anciens jusqu'à la renaissance des lettres avec leurs portraits, 1771, 5 vol. *in*-12.

Savin, ancien professeur d'humanités à Bordeaux, ne à Rouen, a publié : Elu et son président, ou hist. d'Eraste et de Sophie, 1769, *in*-12.— Hommes illustres de Pline le jeune, *in*-12.—Robinson dans son isle, 1774, *in*-12.—Argenis de Barclai, trad. libre et abrégée, 1771, 2 vol. — Manuel amusant, 1783, 2 vol. *in*-12.

Savonne, (Pierre de) mathématicien de Bordeaux, a fait : Table du poids du pain qui se vend à Bordeaux, selon la valeur du bled, dressée par ordre des jurats, Bordeaux, 1606, *in*-4°.

Savot, (Louis) né à Saulieu, petite ville de Bourgogne, vers l'an 1579, s'appliqua d'abord à la chirurgie. Pour mieux y réussir, il vint à Paris, où il ne tarda pas à prendre des degrés en médecine. Il mourut médecin de Louis XIV, vers l'an 1640. C'était un homme respectable par sa vertu, et dont l'air était simple et mélancolique. Ses principaux ouvrages sont : Un Discours sur les médailles antiques, Paris, 1627, 1 vol. *in*-4°; ouvrage qui peut être de quelque utilité aux commerçans. — L'Architecture française des bâtimens particuliers. Les meilleures édit. de ce livre estimable sont celles de Paris, avec les notes de François Blondel, en 1673 et

1685, *in*-8°.—Le livre de Galien, de l'art de guérir par la saignée, trad. du grec, 1603, *in*-12. — *De causis colorum*, à Paris, 1609, *in*-8°. Tous ces ouvrages prouvent beaucoup de sagacité et d'érudition.

Say, (Jean-Baptiste, né à Lyon en 1767, fondateur et principal rédacteur de la *Décade philosophique*, jusqu'au 1er nivose an VIII, époque où il a été élu membre du tribunat, est auteur des ouvr. suivans : Traduct. du nouveau Voyage en Suisse de Hélène Maria Williams, 2 vol. *in*-8°, Paris, Charles Pougens, an VI (1798). — Olbie, ou Essais sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, 1 vol. *in*-8°, Paris, Déterville, Treuttel et Wurtz, an VIII.

Scaliger, (Joseph-Juste) né à Agen en 1540, est célèbre dans la littérature française par les services qu'il a rendus à la chronologie. C'est lui qui, qui par son livre fameux *De emendatione temporum*, a créé cette science, et frayé la route aux Pétau, aux Ussérius, aux Marsham, aux Newton. Il brilla sous les derniers Valois et sous Henri IV. Calviniste déclaré, il se retira en Hollande, et Henri IV ne fit aucun effort pour le retenir. Scaliger était un homme vain, mais il tournait principalement sa vanité du côté des succès littéraires : il se glorifiait de parler treize langues ; mais cette variété de langues lui fournissait seulement une plus grande variété d'injures, toutes plus grossières et plus savantes les unes que les autres à vomir contre ses adversaires. Il ne traitait guères mieux les Saints et les Pères de l'Eglise les plus éloignés de son siècle ; il appelle Origène, un rêveur ; St.-Justin, un imbécile ; St.-Jérôme, un ignorant ; Rufin, un vilain maraud ; St.-Chrysostôme, un orgueilleux vilain ; St.-Basyle, un superbe, et St.-Thomas, un pédant. On a de Scaliger : Des Notes sur les Tragédies de Sénèque, sur Varron, sur Ausone, et sur Pompéius-Festus, etc. Il y a souvent trop de finesse dans ces Commentaires ; et en voulant donner du génie à ses auteurs, il laisse échapper leur véritable esprit. — Des Poésies, 1607, *in*-12. — Un Traité *De emendatione Temporum*: La meilleure édition de cet ouvrage, est celle de Genève, en 1609, *in*-fol. — La Chronique d'Eusèbe, avec des notes, Amsterdam, 1658, 2 vol. *in*-fol. — *Canones Isagogici.* — *De tribus sectis Judæorum*, Delft, 1703, 2 vol. *in*-4°: édit. augm. par Trigland. — Divers autres ouvrages, dans lesquels on voit qu'il avait beaucoup d'étude, de critique et d'érudition ; mais peu d'esprit. Les Recueils intitulés : *Scaligerana*, imprimés avec

d'autres *Ana*, en 1740, en 2 vol. *in*-12, ont été recueillis des conversations de Joseph Scaliger. Ce n'est point lui qui en est l'auteur.

SCARRON, (Paul) fils d'un conseiller au parlement, d'une famille ancienne de robe, naquit à Paris vers la fin de 1610, et mourut en octobre 1660. Consacré malgré lui, par ses parens, à l'église, il fut un ecclésiastique très-mondain. On sait quelle malheureuse partie de plaisir lui fit perdre, à vingt-sept ans, *ces jambes*, qui, selon lui-même, *avaient bien dansé*, *ces mains*, *qui avaient su peindre et jouer du luth*, le réduisit à l'état de cul-de-jatte, et rassembla sur lui toutes les infirmités de la nature humaine, sans pouvoir altérer sa gaieté, contraste par lequel il a sur-tout étonné. Chanoine du Mans, il passait le carnaval dans cette ville, et en goûtait les plaisirs, mieux qu'il ne convenait à un chanoine. Il imagina de se masquer en *sauvage*, pour aller au bal, voulant et espérant sans doute n'être pas reconnu. Mais la singularité même de ce déguisement l'ayant fait poursuivre par tous les enfans et tous les polissons, il alla se réfugier et se cacher au fond d'un marais; le froid le saisit, son sang fut glacé, ses nerfs se retirèrent. Pour comble de malheur, des procès, où il plaida burlesquement sa cause, parce qu'il fallait qu'il ramenât tout au burlesque, lui enlevèrent sa fortune. Il plaisanta et de sa maladie et de sa pauvreté, et s'intitula: *Malade indigne de la reine*, demanda des graces et de l'argent, en obtint quelquefois. Mazarin et Fouquet lui donnèrent des pensions. Il fut un des objets de la curiosité de la reine Christine, lorsqu'elle vint en France. Son caractère avait, en effet, quelque chose de philosophique, qui relevait en lui la bassesse du poète burlesque. Dans sa dernière maladie, il eut un hoquet si violent et si continuel, qu'on craignait à tout moment qu'il n'expirât. *Si j'en reviens* (dit-il), *je ferai une belle satire contre le hoquet.* Ses parens, ses domestiques fondaient en larmes autour de son lit; car il était très-aimable et très-aimé. *Mes enfans* (leur dit-il), *je ne vous ferai jamais autant pleurer, que je vous ai fait rire.* Dans son dernier moment: *Je n'aurais jamais cru* (dit-il) *qu'il fût si aisé de se moquer de la mort.* Heureux qui peut alors tenir sans forfanterie un pareil langage. Il avait épousé en 1651 la célèbre Françoise d'Aubigné, qui, malgré la différence de leurs humeurs, et le contraste de leur ton et de leurs manières, fut plus heureuse avec lui qu'avec le superbe et auguste monarque qu'elle eut ensuite le triste honneur d'épouser. Ses ouvr.

ont été recueillis par Bruzen de la Martinière, en 10 vol. *in*-12, 1737. On y trouve : L'Enéïde travestie, en 8 livr. — Thyphon, ou la Gigantomachie. — Plusieurs comédies, telles que : Jodelet, ou le Maître valet; Jodelet souffleté; D. Japhet d'Arménie; l'Héritier ridicule; le Gardien de soi-même; le Marquis ridicule; l'Ecolier de Salamanque; la fausse Apparence; le Prince corsaire, tragi-comédie, et d'autres petites pièces de vers. — Son Roman comique, ouvrage en prose, est le seul de ses écrits qui mérite quelqu'attention. On y trouve beaucoup de pureté et de gaieté, et il n'a pas peu contribué à la perfection de la langue française. — Des Nouvelles espagnoles, trad; en français. — Un volume de Lettres. — Des Poésies diverses, des Chansons, des Epîtres, des Stances, des Odes, des Epigrammes. Tout respire dans ce Recueil l'enjouement, et une gaieté pleine de vivacité et de feu. Scarron trouve à rire dans les sujets les plus sérieux; mais ses saillies sont plutôt d'un bouffon, d'un trivelin, que d'un homme délicat et ingenieux. Il tombe presque toujours dans le bas et dans l'indécent. Si l'on excepte quelques-unes de ses Comedies, plus burlesques cependant que comiques, quelques morceaux de son Enéide travestie, et son Roman comique, tout le reste n'est pas digne d'être lu.

Schosne, (Augustin-Théodore-Vincent le Beau de) abbé, de l'acad. de Nîmes, et de la société d'Auxerre, né à Paris, a donné : Allégorie, en vers, au sujet de la convalescence du Dauphin, 1752. — Thalie corrigée, pièce en vers libres, 1752. — Les Dangers de l'amour, poëme en 2 chants, 1754. — L'Harmonie, poëme en 2 chants, 175*. — Ode à la Nation française sur la Guerre présente, 1756. — Melézinde, pièce en 3 actes et en vers, 1759. — Lettres à Crébillon, sur les Spectacles de Paris, 1761, *in*-12. — La Galerie d'Amathonte, morceau de prose poétique lu à l'acad. de Nîmes en 176*. — L'Agronomie, 1762. — Férond, comédie en 1 acte et en vers, mêlée d'ariettes. — L'Assemblée, com. en 1 acte en vers, suivie de l'Apothéose de Molière, ballet héroïque, 1773, *in*-8°. — Diverses Pièces fugitives, dans les *Mercures* et autres *Journaux*.

Schott, (Pierre) né à Strasbourg en 1460, fit ses etudes à Paris et à Boulogne, où il se fit aimer des savans. Il retourna dans sa patrie, il y fut nommé chanoine de St.-Pierre. Il fut moissonné au milieu de sa carrière en 1491, dans sa 31e annee. On imprima en 1498, le Recueil de ses

Œuvres

Œuvres à Strasbourg. On y trouve les Vies de St.-Jean-Baptiste, de St.-Jean-l'Evangéliste, et de St.-Jean-Chrysostôme, en vers élégiaques; l'Eloge de Jean Gerson, aussi en vers. —Quelques Lettres, et diverses Questions sur des cas de conscience.

SCHREIBER, associé de l'institut national, a trad. le Traité sur la science de l'exploitation des mines, par théorie et pratique, par G.-Fr. Delius, 1778, 2 vol. *in*-4°.

SCUDERY, (Georges de) gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, memb. de l'acad. française, né au Hâvre-de-Grace en 1603, mort à Paris en 1667, est celui à qui Boileau adressait ces vers:

« Bienheureux Scudery, dont la
» fertile plume,
» Peut tous les mois, sans peine,
» enfanter un volume;
» Tes écrits, il est vrai, sans art et
» languissans,
» Semblent être formés en dépit du
» bons sens,
» Mais ils trouvent pourtant, quoi
» qu'on en puisse dire,
» Un marchand pour les vendre, et
» et des sots pour les lire ».

Il méritait ces traits de satire par l'abus qu'il fit de sa facilité pour écrire, soit en vers, soit en prose. Quand on a composé seize Pièces de théâtre, un Poëme immense (celui d'*Alaric*), des Discours politiques en grande quantité, des Histoires, des Romans, des Traductions, sans compter une infinité d'autres ouvrages, il est bien difficile d'être irréprochable du côté du jugement et du style. Nous sommes loin de prétendre cependant, que Scudery soit un mauvais écrivain; sa tragi-comédie, intitulée: l'*Amour tyrannique*, que le poète Sarasin compare à tout ce qu'il y avait alors de plus parfait, ne mérite pas le grand succès qu'elle eut dans le tems qu'on la donna; mais elle ne mérite pas non plus le mépris qu'on en fait à présent. Ses *Observations sur le Cid* sont au-dessus de toutes les critiques de son siècle, sans en excepter celle de Barbier d'Aucour. Parce que Scudery aura dit, dans une Epître dédicatoire au duc de Montmorency, pour lui marquer qu'il est le premier de sa famille qui se soit fait auteur, *je suis sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plume qu'au chapeau;* parce que son poëme d'*Alaric* aura commencé par ce vers:

« Je chante le vainqueur des vain-
» queurs de la terre ».

parce que le premier de nos satiriques l'aura tourné en ridicule; parce que Chapelle et Bachaumont auront plaisanté avec esprit sur son gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, il ne s'en suit pas qu'on doive oublier tout le

mérite qu'il avait, à plusieurs égards. Voici un trait de générosité qui l'emporte même sur la gloire des talens. Scudery avait dédié *Alaric* ou *Rome vaincue*, à Christine, reine de Suède, qui comptait parmi ses ancêtres le héros de ce poëme. Cette princesse lui destinait une chaîne d'or de 10,000 francs, à condition qu'il retrancherait de cet ouvrage les louanges qu'il y donnait au comte de la Gardie, qu'elle avait disgracié. Scudery osa déclarer, que des présens plus riches encore ne le détermineraient jamais à cette lâche complaisance; *quand la chaîne d'or* (dit-il) *serait aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'*Histoire des Incas, *je ne détruirais jamais l'autel où j'ai sacrifié*. Christine ne lui donna rien, et ce n'est pas le plus beau trait de la vie de cette princesse. Les ouvrages de Scudery sont : Seize Pièces de théâtre, représentées depuis 1629 jusqu'en 1643. — Le Cabinet, ou Mêlange de vers sur des tableaux, des estampes; etc. — Recueil de Poesies diverses, dans lequel, outre 101 Sonnets et 30 Epigrammes, on trouve des Odes, des Stances, des Rondeaux, des Elégies, etc. — Alaric, ou Rome vaincue, poëme heroïque en 10 livres. — Apologie du Théâtre. — Des Discours politiques. — Des Harangues.

Scudery, (Magdelène de) sœur du precedent, née au Hâvre-de-Grace comme lui, en 1607, mourut à Paris en 1701. Elle vint de bonne heure à Paris, ou tout concourut à lui faire une réputation : les agrémens de son esprit, la difformité de son visage, et sur-tout les Romans dont elle inonda le public, et que le satirique Despréaux appellait une *boutique de verbiage*. La plupart de ceux qu'elle a composés, ne sont que le tableau de ce qui se passait à la cour de France. Sa réputation la fit nommer la *Sapho* de son siècle. Les plus beaux génies de l'Europe étaient encommerce de lettres avec elle. L'acad. de *Ricovrati* de Padoue se l'associa. Son *Disc. sur la Gloire* remporta le 1er prix d'éloquence que l'acad. française ait donné. La reine Christine de Suède, le cardinal Mazarin, le chancellier Boucherat, et Louis XIV, lui firent des pensions. Le célèbre Nanteuil la peignit en pastel, et Mlle Scudery l'en remercia par ses vers :

« Nanteuil, en faisant mon image,
» A de son art divin signalé le pouvoir ;
» Je hais mes traits dans mon miroir,
» Je les aime dans son ouvrage ».

On ne peut nier qu'elle n'ait répandu de la délicatesse et des agrémens dans ses vers : sa prose n'en offre pas moins quelquefois. Il y a des mor-

ceaux heureux ; et dans ses Romans même, qu'on affecte tant de mépriser, il y a plusieurs traits ingénieux, et des portraits très-bien rendus et pleins de finesse. Ses principaux ouvrages sont : Clelie, 10 vol. *in*-8°, 1660. — Artamène, ou le Grand Cyrus, 1650, en 10 vol. *in*-8°. — La Promenade de Versailles, en 1698, *in*-12. — Ibrahim, ou l'illustre Bassa, 1641, 4 vol. *in*-8°. — Almahide, ou l'Esclave reine, 1660, 8 v. *in*-8°. — Celinte, *in*-8°. —Mathilde d'Aguilar, *in*-8°. — Des Conversations et des Entretiens, en 10 vol. *in*-8°, etc. — On a publié en 1766, *in* 12, l'Esprit de Mlle. de Scudery. Cette nouvelle *Sapho* cultiva l'amitié et même l'amour. Elle fut très-liée avec Pélisson, dont la laideur épouvantable écartait les soupçons. Un plaisant dit à cette occasion, que *chacun aimait son semblable.* La maîtresse était presque aussi laide que l'amant ; mais son ame était belle. La douceur de son caractère lui fit beaucoup d'amis illustres. Les princes et les princesses de la famille royale ne dédaignaient pas de la prévenir, et Madame lui disait quelquefois : *C'est moi qui suis l'amant dans notre commerce ; c'est moi qui vous cherche avec mystère.* Mlle Scudery avait souvent des saillies. Ayant été éclaboussée par le carrosse d'un financier : *Cet homme-là* (dit-elle) *est vindicatif ; nous l'avons crotté autrefois, il nous crotte maintenant.* On parlait en sa présence de Versailles, et l'on disait que c'était un lieu enchanté. *Oui* (répartit-elle), *pourvu que l'enchanteur y soit.*

Secondat, (Jean-Bapt. de) conseiller au parlement de Bordeaux, membre des acad. de cette ville, de Nancy, de Pau, et de la société royale de Londres, mourut à Bordeaux, sa patrie, le 17 juin 1796, âgé de 79 ans. Le plus beau de ses titres littéraires, était le nom illustre qu'il portait ; sa plus grande ressemblance avec Montesquieu son père, était celle d'homme humain, modeste, laborieux et ami des arts. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la nature, ainsi qu'on l'apprend de l'auteur de l'*Esprit des lois*, dans ses *Lettres familières.* Il cultivait particulièrement la partie de l'histoire naturelle, qui regarde l'agriculture, et entr'autres livres d'agronomie qu'il affectionnait, il savait par-cœur ceux d'Olivier de Serres, dont peu de biographes ont parlé convenablement. Secondat aimait beaucoup les expériences physiques ; il a laissé plusieurs essais d'ouvrages sur cette partie qu'il avait communiqués à l'acad. des sciences de Bordeaux, dont il était le principal ornement. Il nous reste de lui cinq Ecrits, où l'on trouve plus de correc-

tion dans le style, que de profondeur dans les recherches. Son Mémoire sur l'electricité, imprimé à Paris en 1746, *in*-8°, est dirigé contre la théorie que Nollet a le premier donnee sur cette découverte. On trouve dans ses Observat. de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales des Pyrenees, publiées à Paris en 1750, *in*-12; des Recherches curieuses, et des Vues particulières sur la chaleur des bains naturels. La fontaine thermale de Dax y est decrite pour la première fois avec verité. Il a traduit de l'angl.: les Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne, 1740, *in*-12. Dans son voyage à Londres, il donna des Considerations sur la constitution de la marine militaire de France, Londr., 1756, *in*-8°. Cet ouvrage, où l'esprit national lui avait fait exagérer la puissance navale de France, ne fit aucune fortune. Il en a été de même d'un petit *in*-fol. qu'il a fait imprimer avec des planches gravées à ses frais, intitulé: Histoire naturelle du chêne, Paris, 1785. C'est presque la traduction du livre de Choul, sur la même matière. On n'y trouve rien de neuf, excepté la dénomination locale des diverses espèces de raisins qu'on cultive dans le Bordelais. Secondat avait, à cette occasion, formé le projet de faire l'Histoire générale de la Vigne, et de rapprocher les divers noms qu'on lui donne par-tout où on la cultive en Europe. Cette grande synonimie est encore à faire, et serait très-utile. Secondat a été plus recommandable par les qualités de son cœur, que par celles de son esprit. On l'a jugé avec d'autant plus de séverité, qu'il s'etait avantageusement annoncé de bonne heure dans le monde littéraire, et qu'il portait un nom qui lui imposait de grandes obligations, pour en soutenir la gloire. Il a aimé les sciences et les arts; mais il a peu fait pour eux. C'était un véritable philosophe-pratique à la façon de Montaigne. On peut lui appliquer ce vers de Racine:

« Et moi, fils inconnu d'un si glo-
» rieux père ». (1)

SECOUSSE, (Denys-Franç.) naquit à Paris le 8 janv. 1691, et y fut elevé par le célèbre Rollin. Il embrassa d'abord la profession de son père (celle d'avocat), et plaida quelque tems. Mais s'étant dégoûté de cet état, il le quitta, en disant: *J'ai fermé mon digeste*. Secousse tint parole, et ne s'occupa plus que de la littérature ancienne et de l'histoire de France. Il fut admis à l'acad. des inscrip-

---

(1) Cet article est de l'auteur du Panthéon d'Aquitaine.

tions et belles-lettres en 1722, où il lut un grand nombre de Mémoires sur l'objet de ses études. On le choisit en 1728, après la mort de Laurières, pour continuer le Recueil des Ordonnances de nos rois de la 3e race. A de vastes connaissances, Secousse joignait le talent de savoir tirer parti de ses recherches, et de les bien rédiger. Il était fort laborieux et jouissait d'une bilbliothèque nombreuse. Ayant eu le malheur de perdre la vue, il passa la fin de sa vie dans la tristesse, et mourut des suites du chagrin que cette perte lui causa, le 15 mars 1754. Par ses ordres, les pièces les plus rares et les plus curieuses de sa collection sur l'Histoire de France, ont été déposées à la bibliothèque du roi. Savant modeste et communicatif, il honorait encore les lettres par ses vertus sociales et chrétiennes. Ses ouvr. sont : Recueil des Ordonnances des Rois, depuis le tome II jusqu'au tome IX inclusivement. A la tête de chaque volume, sont d'excellens Mémoires, entre autres, un sur les révolutions arrivées dans le gouvernement français; des Recherches intéressantes sur les monnaies de France, etc. — Mémoires de Condé, 1743, 6 vol. *in*-4°. Cette nouvelle edition, d'un Recueil important pour les règnes de François II et de Charles IX, est enrichie de bonnes notes, et de beaucoup de pièces originales. Le 6e volume fut supprimé par un arrêt du conseil, et imprimé séparément en Hollande en 1746, avec des augmentations. — Mém. pour servir à l'Hist. de Charles-le-Mauvais, 2 vol. *in*-4°. Cet ouvrage est un des plus curieux que nous ayons sur notre histoire; il est presqu'entièrement composé sur des pièces originales, trouvées en Béarn, et jusqu'alors inconnues. On trouve les plus essentielles à la suite de cet excellent ouvr. — Mém. histor. et critique sur la Vie de Royer-de-Lores-de-Bellegarde, 1764, *in*-12. On lit avec beaucoup d'intérêt cet ouvrage posth., auquel le marquis de Cambis-Velleron fit des additions qui ne sont pas sans utilité. — Une vingtaine d'articles et de Mémoires, dans le *Rec. de l'acad. des belles-lettres*. Ils consistent principalement en de bonnes Remarques sur les Vies de Plutarque; une Dissertat. sur l'expédition d'Alexandre; une autre sur l'aventure d'Éponine et de Sabinus; un Mém. sur l'attentat des chev. de Malte, contre le grand-maître de la Cassière; un sur l'union de la Champagne et de la Brie à la couronne de France; un pour servir à l'Hist. de Paul-de-Foix; un concernant la suzeraineté de Charles V; sur la Guyenne, etc. Ils sont tous écrits avec autant d'ordre que de critique. Il a laissé encore, l'Essai d'une nouvelle Notice

des Gaules et de France, qui se trouve manuscrit à la bibliothèque nationale.

Secretan, (D.) professeur de philosophie, a donné : Le Philosophisme démasqué, et la Philosophie vengée, trad. de l'allemand d'Emmanuel Kant, *in*-8°, an VIII.

Sédaine, (Michel-Jean) né à Paris le 14 juin 1719, est mort dans cette ville le 28 floréal an V (1797). Son père, qui était architecte, ayant dissipé sa fortune, le jeune Sédaine se vit forcé, à 13 ans, d'abandonner ses études, dans lesquelles il faisait des progres rapides, pour suivre sa famille dans le Berry, où elle se retira. Après la mort de son père, Sédaine revint à Paris, où il se fit tailleur de pierre, pour faire subsister sa mère et ses deux frères. Sa douceur, son zèle, et ses connaissances, lui firent des amis, et il obtint la place de secrét.-perpétuel de l'acad. d'architecture. En 1754, Jean Monet, directeur de l'Opéra-comique, faisant mal ses affaires, engagea Sédaine à lui composer une pièce. Après beaucoup d'instances, Sédaine y consentit, et fit *le Diable à quatre*, qui eut le plus grand succès. Dès-lors il abandonna l'architecture, pour se livrer tout entier au théâtre, et fit successivement *Blaise le savetier; l'Huître et les Plaideurs; les Troqueurs dupés; Anacréon; le Jardinier et son Seigneur; On ne s'avise jamais de tout; le Roi et le Fermier*, qui tomba à la 1re représentation, et eut après un succès étonnant. *Rose et Colas; l'Anneau perdu et retrouvé; le Philosophe sans le savoir; Aline, reine de Golconde; la Gageure imprévue; les Débats; le Déserteur*, qui eut le même succès que *le Roi et son Fermier.* C'est à l'occasion de cette pièce, que Sédaine répondit à son beau-frère, qui lui rendait compte du mécontement que le public avait manifesté à la première représentation, et lui conseillait d'y faire des changemens. — Je suis bien aise que vous me disiez cela; et je les attends à la centième représentation. — En effet, elle eut lieu sans que Sédaine eût fait la moindre correction. Les autres pièces de Sédaine, sont : *Thémire; le Faucon; le Magnifique; les Femmes vengées; le Mort marié; Félix; Aucassin et Nicolette; Thalie au nouveau Théâtre; Richard Cœur-de-Lyon*, qui eut cent trente représentations de suite; *le comte d'Albert et sa suite; Marcel et Maillard* ou *Paris sauvé*, trag. en 5 actes et en prose, dont il ne put obtenir la représentation; *Raoul Barbe-bleu; Raymond V* ou *le Troubadour; Amphytrion; Guillaume Tell; à Trompeur, Trompeur et demi; la blanche Haquenée; Pagamin; l'Ouvrage du cœur; Protogène;* grand opéra, qu'il

abandonna à Philidor. Sédaine a fait en outre 2 volumes de Poésies, parmi lesquelles on distingue l'*Epître à mon habit*, et le *Vaudeville*, poëme en 4 chants. Cet estimable auteur entendait parfaitement la contexture d'une pièce ; et quoique beaucoup de ses ouvr. ne soient, à proprement parler, que des canevas, on trouve dans tous de l'intérêt, des situations, du naturel, et surtout cette sensibilité profonde qui le distinguait, et dont il a donné tant de preuves dans le cours de sa vie. La fortune avait tout fait pour étouffer ses talens; mais la nature plus puissante en avait fait un poète dramatique, et il le fut : ce talent lui venait d'elle seule, et il en avait reçu le don de l'observer dans les passions et les faiblesses du cœur humain, et sur le grand théâtre du monde et de la société. Il ne s'étonnait jamais des murmures qui semblaient contrarier ses succès aux premières représentations; il était persuadé que ces légers nuages se dissiperaient, et ils disparaissaient en effet, pour ne plus laisser voir le tableau que comme il l'avait envisagé lui-même. Peu d'auteurs ont eu des succès plus durables. Il a fait pendant 40 ans les plaisirs de la France et des peuples amis des belles productions dramatiques. Il était de l'académie française, et il avait pour amis les hommes les plus célèbres de son tems. Après avoir joui pendant trente ans d'un bonheur sans mélange, avec une femme que la nature semblait avoir formée pour lui ; il mourut entre ses bras et ceux de ses enfans, pleuré de ses amis, et regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

Sédaine, (Jean-François) neveu du précédent, né à Paris en 1762, a donné : A l'Ambigu-comique, depuis 1781 jusqu'en 1787 : Jean qui pleure et Jean qui rit ; le Mal-entendu ; le Manteau ; les 3 Léandres; le Marchand d'esprit et le Marchand de mémoire; Tout comme il vous plaira, comédies en un acte, en prose : les 4 premières imprimées chez Cailléau en 1784 et 1785; la 5e, dans la petite Biblioth. des Théâtres. —Au théâtre du Palais-royal : Les Défauts supposés, en 1 acte et en vers, 1788, chez Cailleau ; la Convention matrimoniale, en 2 actes et en vers, 1791 ; les fausses Bonnes fortunes, en 3 actes, en prose, 1792. —Au théâtre ci-dev. de Monsieur : L'Isle enchantée, en 3 actes et en prose, mêlée d'ariettes, musique de Bruni, 1789.

Sédileau, astronome, mort en 1693, était membre de l'acad. des sciences. Il fut un observateur infatigable, soit pour l'astronomie, soit pour l'histoire naturelle. On a de

lui une grande quantité d'Observations méteorologiques, et propres à constater que la quantité de l'eau de pluie est suffisante pour produire celle que les rivières rendent à la mer. Il eut une grande part à tous les travaux de la Hire; mais son nom n'est lié à aucune découverte importante.

Sedillot, membre de la ci-dev. academ. de chirurgie. On a de lui : Réflexions sur l'etat présent de la chirurgie dans la capitale, et sur ses rapports militaires, suivies d'un plan pour le traitement des maladies de la garde nationale parisienne, 1791, *in*-8°. — Réflexions historiques et philosophiq. sur le supplice de la guillotine, 1795, *in*-8°.

Segaud, (Guillaume) jésuite, né à Paris en 1674, mourut dans la même ville en 1748. Ses supérieurs le choisirent pour enseigner les humanités au collége de Louis-le-Grand à Paris, puis à Rennes et à Rouen. Une des places de régent de rhétorique à Paris étant venue à vaquer, les jésuites balancèrent entre Porée et Segaud. Le premier l'emporta, et le second fut destiné à la chaire. Ses sermons ont eté imprimés à Paris, chez Guérin, en 1750 et 1752, en 6 vol. *in*-12, par les soins du P. Berruyer, si connu par son *Histoire du Peuple de Dieu*. Le P. Segaud a aussi composé plusieurs petites pièces de vers, qui ont eu le suffrage des connaisseurs. La principale est son poëme latin sur le camp de Compiègne : *Castra Compendiensia.*

Segla Montegut, (Jeanne de) naquit à Toulouse le 25 octobre 1709, et mourut le 17 juin 1752. Elle n'avait que 2 ans, lorsqu'elle perdit son père. Sa mère ayant passé à de secondes noces, elle fut élevée à la campagne, par une tante paternelle. Elle avait une facilité merveilleuse à tout apprendre sans maître. Ce fut ainsi qu'elle apprit l'italien, l'espagnol, l'histoire, la géographie, le dessin; elle excella dans les talens agréables, et dans tous les ouvrages de son sexe; elle peignait en miniature avec beaucoup de délicatesse. A l'âge de 16 ans, elle fut mariée avec M. de Montegut, trésorier de France, de la généralité de Toulouse; de ce mariage naquit un fils dont l'éducation lui fournit l'occasion de développer son goût pour les lettres, et ses dispositions pour l'étude des langues. Elle s'amusa à lire les livres latins qu'elle voyait entre ses mains; elle assista aux leçons qu'on lui donnait; bientôt elle en sut autant que ses maîtres, et voulut elle-même lui servir de précepteur. Elle apprit l'anglais avec la même facilité que le latin; la physique, les

mathématiques ne lui furent point étrangères ; elle fit une étude particulière de la botanique, et composait des remedes pour les pauvres. La mort de son mari, arrivée en 1751, ruina son faible tempérament. Dès ce moment ses forces s'épuisèrent, son corps se dessécha, une maladie épidemique, qui régnait à Toulouse, acheva de l'éteindre. Mme. de Montegut avait près de 30 ans, lorsqu'elle fit ses premiers vers ; en 1738, elle composa pour le prix de l'académie des jeux floraux, l'églogue de Célimène et Daphnis, qui partagea les suffrages : en 1739, l'ode à Alexandre, concourut pour le prix ; et l'élégie intitulée : Ismène, l'emporta. En 1741, le poëme de la Conversion de Ste.-Madeleine, remporta le prix du genre pastoral ; et la même année, l'ode sur le Printems remporta le 1er. prix. Alors Mme. de Montegut demanda, suivant le droit qu'elle en avait, des lettres de *Maîtresse* des jeux floraux, et prit séance dans cette académie. En général, il y a une grande analogie entre le talent poétique de Mme de Montegut, et celui de Mme Deshoulières. C'est presque toujours cette tristesse tendre, cette mélancolie douce et philosophique, qui attache, qui pénetre, et qui, sans rejeter les images, se nourrit avec plus de complaisance, de reflexions et de sentimens. Une Ode à son fils, pour le rappeller à Paris auprès d'elle, respire la tendresse la plus touchante. Sa mélancolie philosophiq. paraît toute entière dans une fort belle Elégie sur la coupe des beaux arbres de Segla. L'indulgence, la bonté, la tendresse percent par-tout dans l'histoire de sa vie et de ses ouvrages. On voit dans ses lettres à son fils, l'épanchement d'une mère joint aux attentions délicates d'une amie ; on la voit attirer la confiance de son fils, encourager son esprit, ses talens naissans, ménager sa sensibilité : « Eh bien, mon fils, lui dit-elle dans une de ses lettres, vous voilà bien rembruni pour une maladie que je n'ai plus » : et l'on voit bien qu'elle lui avait caché et fait cacher son danger. Ses Œuvres ont été publiées à Paris en 1768, en 2 vol. *in*-8°.

Segrais, (Jean-Regnault de) de l'academie française, né à Caen l'an 1624, mourut dans cette ville en 1701. Il n'avait que 20 ans, lorsque le comte de Fiesque, éloigné de la cour, se retira à Caen. Ce courtisan, charmé de son esprit, l'emmena à Paris et le plaça chez Mlle. de Montpensier, qui lui donna la qualité de son gentilhomme ordinaire. Segrais, n'ayant pas approuvé son mariage avec Lauzun, fut obligé de quitter cette princesse. Il se retira alors chez Mme de la Fayette,

qui lui donna un appartement. Cette nouvelle retraite lui fit prendre part à la composition de *Zaïde*, un des romans les plus ingenieux que nous ayons. Enfin lassé du grand monde, il se retira dans sa patrie, où il se maria. L'academie de Caen étant dispersee, par la mort de Matignon, son protecteur, Segrais en recueillit les membres, et leur donna un appartement. Sa conversation avait mille agrémens, et la vivacité de son esprit lui fournissait toujours quelque chose de nouveau. Son long séjour à la cour avait enrichi sa mémoire de plusieurs anecdotes intéressantes. Quoiqu'il fût devenu sourd dans sa vieillesse, il n'en fut pas moins fréquenté, et l'on se faisait un plaisir singulier d'écouter celui qui ne pouvait pas entendre les autres. Il s'est rendu célèbre par ses Eglogues, Amsterdam, 1723, *in*-12, dans lesquelles il a su conserver la douceur et la naïvete propres à ce genre de poésie, sans avoir rien de la bassesse où sont tombés quelques-uns de nos poètes. Gresset a dit de lui :

« Mais quand le paisible Elysée
» Posséda Racan et Segrais ;
» Lorsque leur flute fut brisée,
» L'idyle perdit ses attraits ».

Sa traduction des *Géorgiques* et celle de l'*Enéïde* de Virgile, en vers français, l'une et l'autre *in*-8°, lui avaient aussi acquis beaucoup de réputation. Mais il ne faut plus parler de la traduction des *Géorgiques*, depuis que celle de l'abbé de Lille a paru. On a encore de Segrais des Poésies diverses, et son poëme pastoral d'*Athis*, dans lequel il a atteint quelquefois la simplicité noble des Pastorales des anciens. Ses ouvrages en prose sont : les Nouvelles Françaises, Paris, 1722, *in*-12, 2 vol. C'est un recueil de quelques historiettes racontees à la cour de Mlle. de Montpensier. — *Segresiana*, ou Mélanges d'histoire et de littérature, *in*-8°., 1722 ; à Paris, sous le titre de la Haye ; et à Amsterdam, 1723, *in*-12. Cette dernière edit. est beaucoup plus belle. Parmi quelques faits singuliers et curieux, on en trouve un grand nombre de minutieux et de faux. — Il a eu part à la Princesse de Cléves et à la Princesse de Montpensier.

SEGUENOT, (Claude) oratorien, né à Avallon en 1596, mourut en 1676, ayant publié en 1638, *in*-8°, une traduction franç. du livre de la *Virginité*, de S^t^.-Augustin, avec des notes. Le fameux P. Joseph, capucin, crut y voir l'image et la satire de sa conduite, et il fit mettre l'auteur à la Bastille. La Sorbonne censura l'ouvrage en même tems. Seguenot avait encore un autre titre pour être persécuté, il était ami de Port-Royal.

Segui, (Joseph) né à Rodèz, se consacra de bonne heure à l'eloquence et à la poésie. Il remporta le prix des vers à l'academie française en 1732, et il remplit les chaires de la cour et de la capitale avec distinction. Cet auteur mourut en 1761, à 72 ans, après avoir publié : Le recueil de ses Panégyriques, 2 vol. *in*-12.— Ses sermons en 2 vol. — Et des Discours académiq. en 1 vol. L'académie française se l'était associé. L'abbé Segui écrivait avec assez de noblesse et de pureté; mais il ne faut pas chercher chez lui ces peintures saillantes, ces traits frappans qu'on trouve dans Bossuet et dans Bourdaloue. Il était fait pour marcher dans les routes battues, et non pas pour se tracer une carrière nouvelle.

Seguier, (Pierre) président à mortier au parlement de Paris, est celui que Scévole de Sainte-Marthe appelle *l'une des plus brillantes lumières du temple des lois.* Il fut fait avocat en 1550, et il brilla dans cet emploi. Président à mortier en 1554, le parlement employa avec fruit ses talens et ses lumières dans des affaires importantes. Il en est une qui mérite d'être citée. La cour de Henri II avoit formé le projet d'établir en France l'inquisition. Le parlement refusa d'enregistrer la loi barbare qui concernait cet établissement, et arrêta des remontrances. Le président Seguier fut chargé de les rédiger et de les porter au roi. En arrivant à la cour, les députés du parlement apprirent que le roi était dans une grande colère contre cette compagnie; qu'il la regardait comme un corps d'hérétiques, ou au moins de fauteurs d'hérésie. Le président Seguier, qui portait la parole, n'en fut point intimidé. Après s'être plaint en présence des ministres et des courtisans, des préventions que les ministres et les courtisans inspiraient au roi contre le parlement, et des violences contre ses sujets. Il ajouta : « La religion, sire, que vous voulez maintenir dans vos états, dit le parlement, n'y a point été etablie par le glaive et par le feu; au contraire, elle a résisté pendant trois siècles au feu et au glaive, et s'est accrue par les moyens qu'on employait pour la détruire.... Nous abhorrons l'établissement d'un tribunal de sang, où la délation tient lieu de preuves, où l'on ôte à l'accusé tous les moyens naturels de défense, et où l'on ne respecte aucune forme judiciaire.... L'histoire nous apprend que les empereurs romains l'employèrent contre le christianisme naissant; mais elle nous apprend aussi que les plus sages d'entr'eux, les Trajan et les Marc-Aurèle, quoique zélés pour leur faus-

se religion, le rejetèrent avec horreur, en declarant qu'il valait infiniment mieux attendre que les chretiens se dénonçassent eux-mêmes par quelque action d'eclat, que de faire pulluler la pernicieuse engeance des delateurs, et de semer la terreur et la defiance dans le sein des familles. » Pierre Seguier mourut en [illegible]. On a de lui des Harangues et un Traité *De cognitione dei et sui.*

Seguier. (Jean-François) né à Nismes le 25 novembre 1703, manifesta, dès sa plus tendre enfance, une passion rare pour les médailles et les antiquités. Quoiqu'il eut fait avec succès ses etudes de droit, son père ne put jamais le déterminer à lui succéder dans la place de conseiller au presidial. Le jeune Seguier ne s'appliqua pas avec moins d'ardeur à l'etude de la botanique et eut pour maître Chicoineau, medecin de Montpellier. En 1733, l'illustre Scipion Maffei etant venu à Nismes pour en visiter les antiquites, connut Seguier et obtint de son père de l'emmener avec lui, pendant quelques mois; mais ces deux hommes se convinrent tellement, que la mort put seule les separer. Seguier accompagna Maffei dans tous ses voyages, fut le coopérateur de tous ses travaux, et resta auprès de lui 22 ans. Jamais union ne fut plus etroite; et Séguier se dévoua à la gloire de son ami, qui lui légua tous ses manuscrits. Vivement touché de sa perte, il revint en 1755, dans sa patrie, y apportant toutes les richesses qu'il avait ramassées avec tant de soins, et quelquefois au peril de sa vie, dans les pays étrangers. Il y avait publie en 1740, *in*-4°. sa *Bibliotheca botanica*, dont le celebre Haller donna une nouv. edit. et qui a été depuis si augmentée. Seguier fit imprimer cinq ans après, à Véronne, un autre ouvrage en 3 vol. *in*-8°. intitule : *Plantæ Veronenses*, qui le mit au rang des plus habiles botanistes. Quoiqu'il y ait suivi la methode de Tournefort, il n'en fut pas moins lié avec Linné, dont il recevait assez fréquemment des lettres. A la vue des anciens monumens que Nismes renferme, Séguier sentit renaître sa passion pour l'antiquité. Il chercha d'abord à deviner l'inscription dont il ne restait que des trous, à l'entablement de la Maison-Carrée. Après un long examen il crut y appercevoir les noms des petits-fils d'Auguste, Caius et Lucius, princes de la jeunesse, auxquels ce temple lui parut être consacré. Il exposa dans une Dissertat., imprimée en 1759, cette découverte qui fait honneur à sa sagacite, et accrut beaucoup sa reputation. Il accueillait avec affabilité tous les

étrangers qui venaient à Nismes. L'empereur Joseph II, et quelques-autres princes lui donnèrent des témoignages de leur estime. Son jardin de botanique, son Recueil d'antiquités et de pétrifications attiraient les regards des curieux qui admiraient encore plus son savoir, sa modestie, et cette bonté naturelle qui le rendit toujours cher à ses amis et à ses concitoyens. Il passa une grande partie de sa vie à composer un Indice de toutes les inscriptions anciennes, soit grecques, latines, étrusques, etc. Cet immense et important ouvrage, qui était accompagné de savans prolégomènes, est resté en manuscrit dans les archives de l'acad. de Nismes. Seguier lui avait fait le legs de tous ses papiers et autres trésors littéraires. En reconnaissance, elle le nomma, par acclamation, son protecteur, titre fastueux, qu'il eut bien de la peine à accepter, et qui contrastait d'une manière si frappante avec sa simplicité et sa modéstie. Il était membre de plusieurs autres académies; celle des inscriptions et belles-lettres l'avait reçu en 1772 au nombre de ses associés libres. Malgré la médiocrité de sa fortune, Seguier trouva encore dans son économie les moyens de restaurer, à ses frais, la Maison-Carrée qui tombait en ruine. Cet ouvrage venait d'être fini lorsque Seguier fut frappé d'une apoplexie séreuse, qui l'enleva le 1er septembre 1784. Le jour de sa mort fut un jour de deuil pour toute la ville de Nismes. Les pauvres regrettaient en lui un père, les hommes religieux et les gens de bien leur exemple.

Seguier, (Antoine-Louis) avocat-général au parlement de Paris, membre de l'acad. française, mort subitement à Tournai dans la nuit du 24 au 25 janvier 1792, s'est rendu célèbre par l'éloquence et l'énergie de ses nombreux requisitoires; il faut cependant convenir que tout n'est pas égal dans les productions qui sont sorties de sa plume. Souvent à côté de morceaux de la plus belle éloquence on trouve des discussions aussi fastidieuses que négligées. Cet avocat-général qui a joui pendant si long-tems d'une gran- réputation comme orateur, paraissait au-dessous de sa renommée quand on l'avait entendu. Il n'avait en effet aucuns des moyens extérieurs qui constituent un grand orateur. Sa physionomie n'avait rien d'intéressant, et son maintien était dépourvu de graces.

Seguin, entrepreneur de bâtimens, a publié : Manuel d'architecture ou principes des opérations primitives de cet art, 1786. — Architecture prat. de M. Bullet, nouv. édit.

avec une explication de 36 art. de la coutume de Paris, sur le titre des servitudes et rapports, qui concernent les bâtimens, 1788 et 1792, *in*-8°.

SEGUIN, associé de l'institut nat., a donné un Mém. sur la combustion du gaz hydrogène dans les vaisseaux clos; et plusieurs autres Mémoires qui ont été insérés dans les journaux.

SEGUR, l'aîné, (Louis-Philippe) né à Paris le 10 septembre 1753, ci-dev. ministre plénipotentiaire à Petersbourg, à Berlin, et ambassadeur à Rome, actuellement membre du corps législatif. On doit à ce littérateur les ouvrages suivans: Coriolan, trag. en 5 actes et en vers. — Crispin duegne, com. en 3 actes et en prose.—L'Homme inconsidéré; l'Enlèvement; le Sourd et le Bègue, proverbes en 1 acte. Toutes ces pièces ont été jouées en 1787 à Pétersbourg, sur le théâtre de l'Hermitage, ont été imprimées à Paris en l'an VI (1798). — Les Revenans; Adèle ou les Métamorphoses, com. en 1 acte, mêlées de vaud. jouées au vaud. la 1re en l'an VII, la 2e en l'an VIII.—Le Bureau de mariage, ou l'indicateur, vaud. en 1 acte, des citoyens Ségur aîné et Ségur jeune, joué au Vaud. l'an VII.—Le Mameluck à Paris; et Molière à Lyon, vaud. en 1 acte, des cit. Ségur aîné, Desprez et Deschamps, joués au Vaud. l'an VIII. — Le Goudolier, ou la soirée vénitienne, opéra comique, en 1 acte, par Segur aîné et D.... joué au théâtre Montansier, l'an VIII. — Un grand nombre d'articles inserés dans les Nouvelles politiques, l'Historien, le Publiciste et la Bibliothèque française. — Collection de chansons dans les Dîners du vaudeville. — Histoire des principaux événemens du règne de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Tableau politique de l'Europe depuis 1786 jusqu'en 1796, contenant le Précis des revolutions de Hollande, de Brabant, de France et de Pologne, 3 vol. *in*-8°, chez Buisson, à Paris, an IX. On imprime la 2e édition. — Notes et Commentaires de Ségur sur la politique de tous les cabinets de l'Europe, ouvrage de Favier, 3 vol. *in*-8°, chez Buisson, an IX. On y trouve encore une préface, un mémoire sur le pacte de famille et l'examen du systême fédératif qui paraît le plus convenable pour la France.

SÉGUR le cadet, est auteur des ouvr. suiv.: St.-Elmont et Verceuil, ou les Remords, coméd. en 5 actes et en vers, jouée sur le théâtre de Mlle Raucourt, et à l'Odéon. — Rozaline et Floricourt, com. en 2 actes et en vers, jouée à la Comédie Française. — Le

Fou par amour, com. en 1 acte en vers, jouée à la Comédie Française. — Le Retour du Mari, com. en 1 acte, en vers, jouée à la Comédie Française. — Le bon Fermier, com. en 1 acte et en prose, jouée à la Comédie Française. — Elize dans les bois, com. en 1 acte et en prose, jouée à la Cité. — L'Amant arbitre, com. en 1 acte et en vers, jouée par les sociétaires de l'Odéon. — Roméo et Juliette, opéra en 3 actes et en prose, joué à Feydeau. — Les vieux Fous, opera en 1 acte et en prose, joué à Feydeau. — La Dame voilée, opéra en 1 acte et en prose, joué aux Italiens. — Le Cabriolet jaune, opéra en 1 acte et en prose, joué aux Italiens. — L'Opéra-comique, (avec Emmanuel du Paty) opéra en 1 acte et en prose, joué aux Italiens. — Les Jugemens précipités, (avec Despres) opéra en 1 acte et en prose, joué chez Montansier. — Brunet et Caroline, opéra en 1 acte et en prose, joué chez Montansier. — Le Mariage clandestin, opéra en 1 acte et en prose, joué chez Montansier. — Les 2 Veuves, vaudev. en 2 actes et en prose, joué au théâtre du Vaudeville. — C'est la Même, vaudev. en 1 acte, joué au théât. du Vaudeville. — Nice, imitation de Stratonice, (avec Desprès) vaudev. en 1 acte et en prose, joue au théâtre du Vaudev. — Chaulieu, (avec Phlipon de la Magdelaine) vaudev. en 1 acte et en prose, joué au théât. du Vaudeville. — Le Portrait de Fielding, (avec Després et des Fauche-rets) vaudev. en 1 acte et en prose, joué au théâtre du Vaudeville. — Le Bureau des Mariages, (avec Ségur l'aîné) vaudev. en 1 acte et en prose, joué au théât. du Vaudeville. — Le Parti le plus sage, proverbe en 1 acte, joué à Feydeau. — Le Parti le plus gai, proverbe en 1 acte et en vers. — La Femme jalouse, ou la baronne de Versac, roman en Lettres, 1 vol. — Correspondance secrète entre Ninon, Mme de Maintenon et Villarceaux, 2 vol. — Histoire d'une épingle. — Un petit volume de Chansons, qui se trouve dans les *Dîners du Vaudeville*.

Séguy, (Antoine) ci-dev. profess. de philosophie. On a de lui : *Metaphysica ad usum scholarum accommodata*, 1758, 2 vol. *in*-12. — Dissertation philosophique sur une difficulté de la langue française, 1759, *in*-12. — *Philosophia ad usum scholarum accommodata*, 1763, *in*-12 ; nouv. édition, 1771, 5 vol. *in*-12.

Seillans, (de) provençal, mort en novembre 1758, a fait deux poëmes, intitulés : l'un l'Esculapédie, 1757, *in*-12 ; l'autre, le Triomphe de la Foi sur la Raison, 1756, *in*-12. — Imitation des Odes

d'Anacréon, 1754, *in*-12. — La Gageure de village, comédie, 1756.

Séjour, (Achille-Pierre Dionis du) de l'acad. des sciences, de celles de Londres, de Stockholm, de Gottingue; conseiller au parlem. de Paris, sa patrie, né le 11 janvier 1734, mort le 22 août 1794, dans sa campagne d'Angerville près Fontainebleau. Dionis du Sejour fut également recommandable comme magistrat et comme astronome. Pour avoir une idée de ses qualités morales, il suffit de dire qu'il fut l'ami du respectable Bochart de Saron. Nous devons à Dionis du Séjour, les ouvrages suivans: Traite des courbes algébriques, avec Goudin, 1756, *in*-12, 2e édit. ou Traité des propriétés communes à toutes les courbes, suivi d'un Memoire sur les éclipses du soleil, 1778, *in*-4°. — Recherches sur la gnomonique, les rétrogradations des planètes, et les éclipses du soleil, avec le même, 1761, *in*-8°. — Essai sur les phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'anneau de saturne, 1776, *in*-8°. — Essai sur les cométes en général et en particulier sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre, auquel on a joint l'histoire de toutes les comètes qui ont paru, à commencer par celle de l'an 837 jusqu'à celles de 1774 et 1775. — Traité analytique des mouvemens apparens des corps célestes, 1774, 2 vol. gr. *in*-4°. — Mémoires, dans la *collect. de l'acad. des sciences.* — Le père de Dionis, qui était doyen de la cour des aides, est auteur des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Cour des aides, *in*-4°.

Séjournant, ancien interprête du roi, a publié: Nouv. Dictionnaire espagnol et français, 1759, 2 v. *in*-4°; nouv. édit. 1774, 2 vol. *in*-4°.

Sélis, (Nicolas-Joseph) né à Paris le 27 avril 1737, profess. de litterature à l'école centrale du Pantheon franç., nommé professeur suppléant de poesie ancienne, au collége national de France, membre de l'institut national, ci-dev. memb. des acad. de Lyon, la Rochelle, Orléans, Amiens, Rouen, associé etranger de l'acad. de Berlin. On a de lui: Relation de la maladie, de la confession et de la mort de Voltaire, Paris, 1761. — Traduction des Satires de Perse, Paris, 1776. — Epîtres en vers sur differens sujets, Paris, 1776. — Dissertat. sur Perse, Paris, 1778. — Petite guerre entre le Monnier et Selis, Paris, 1778. — Lettre à la Harpe sur le collége de France, Paris, 1779. — Lettre d'un Père de famille sur les petits Spectacles de Paris, 1789. — Lettre d'un grand-vicaire à un

un évêque, sur les curés de campagne, Paris, 1790. — Lettres écrites de la Trappe à un novice, Paris, an Ier. — Disc. sur les écoles centrales, prononcé à l'école du faubourg Antoine, pour l'ouverture des classes, Paris, 1797.

SELLÉ, chirurgien. On a de lui : Traité des hernies, des différens bandages propres à les contenir, et des autres machines du ressort du chirurgien herniaire, 1789. *in*-12.

SELLIER a publié : Grammaire française à l'usage des enfans, 1766, *in*-12.

SELLIER DE MORANVILLE, a donné : Les deux Amis, ou le comte de Moralbi, conte iroquois, Amsterdam, 1771, *in*-8°.

SEMELIER, (Jean-Laurent le) prêtre de la Doctrine-Chrétienne, mort à Paris en 1725, âgé de 65 ans. On a de lui d'excellentes Conférences sur le mariage : l'édition la plus estimée, est celle de Paris en 1715, 5 vol. *in*-12, parce que cette édition fut revue et corrigée par plusieurs doct. de la maison de Sorbonne. — Des Conférences sur l'usure et sur la restitution, dont la meilleure édition est celle de 1724, en 4 vol. *in*-12. — Des Conférences sur les péchés, 3 vol. *in*-12. Ce livre est rare. Le P. Semelier s'était proposé de donner de semblables Conférences sur tous les Traités de la morale chrétienne; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce dessein. On a cependant trouvé dans ses papiers, de quoi former 10 vol. *in*-12, qui ont été publiés en 1755 et en 1759, et qui ont soutenu la réputation de ce savant et pieux doctrinaire. Il y en a six sur la Morale, et quatre sur le Décalogue.

SEMELIER. (le) On a de lui : Examen physico-chimique des principes de l'air et du feu, ou Lettres à Mme la marquise de P. M***, sur la chaleur du globe, Paris 1788, 2 vol. *in*-8°.

SÉNAC, (Jean) né dans le diocèse de Lombez, mort à Paris le 20 décembre 1770, avec les titres de premier médecin du roi, de conseiller-d'Etat, et de surintendant-général des eaux minérales du royaume, mérita ces places par des talens distingués et par des ouvrages utiles. Les principaux sont : La traduction de l'Anatomie d'Heister, 1735, *in*-8°. — Traité des causes des acides, et de la cure de la peste, 1744, *in*-4°. — Nouv. Cours de Chimie, 1737, 2 vol. *in*-12. — Traité de la structure du cœur, 1748, 2 vol. *in*-4°, réimpr. en 1777, avec les additions et corrections de l'auteur. C'est le chef-

d'œuvre de cet habile médecin. Il employa vingt ans à ce travail, le plus vaste et le plus pénible. — *De recondita Febrium natura et curatione*, 1759, *in*-8°. L'académie des sciences avait mis Sénac dans la liste de ses membres. Il ne lui faisait pas moins d'honneur par les connaissances de son esprit, que par les qualités de son cœur.

Sénault, (Jean-François) né à Anvers en 1599, général de la congrégat. de l'Oratoire, mourut à Paris en 1672. Il suivit long-tems la carrière de la chaire, et il fut, dit Voltaire, à l'égard du P. Bourdaloue, ce que Rotrou est pour Corneille. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue : Un Traité de l'usage des passions, imprimé plusieurs fois *in*-4° et *in*-12, et traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol. On trouve dans cet ouvrage plus d'élégance que de profondeur; et quoique l'auteur eût purgé la chaire des antithèses puériles et des jeux-de-mots recherchés, son style n'en est pas tout-à-fait exempt. — Une Paraphrase de Job, *in*-8°. — L'Homme chrétien, *in*-4°, et l'Homme criminel, *in*-4°. — Le Monarque, ou les devoirs d'un Souverain, *in*-12.—Trois vol. *in*-8° de Panegyriques des Saints. Plusieurs Vies des Personnes illustres par leur piété.

Senebier. (J.) On a de lui: Physiologie végétale, contenant une description des organes des plantes, et une exposition des phénoménes produits par leur organisation, 5 vol. gr. *in*-8°.

Seneçai *ou* Senecé, (Ant. Bauderon de) né à Mâcon en 1643, était arrière-petit-fils de Brice Bauderon, savant médecin, connu par une *Pharmacopée*. Son père, lieutenant-général au presidial de Mâcon, lui donna une excellente éducation. Un duel qu'il accepta, le contraignit de se retirer à la cour du duc de Savoye. Son mauvais destin l'y poursuivit. Il y eut une autre affaire avec les frères d'une demoiselle, amoureuse de lui, qui voulait l'épouser malgré eux. Ce nouvel incident l'obligea de passer à Madrid. Sa première affaire ayant été accommodée, il revint en France, et acheta en 1673 la charge de 1er valet-de-chambre de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Après la mort de cette princesse, arrivee en 1683, la duchesse d'Angoulême le reçut chez elle avec toute sa famille, qui était nombreuse. Cette princesse étant morte en 1713, Seneçai retourna dans sa patrie, où il mourut en 1737, âgé de 94 ans. Les principaux ouvrages que nous avons de cet auteur, le mettent au rang des poètes favorisés d'Apollon. Sa versifica-

tion est cependant quelquefois un peu négligée; mais les agrémens de sa poésie dédommagent bien le lecteur de ce défaut. Il a fait des Epigrammes, en 1727, *in*-12. — Des Nouvelles en vers. — Des Satires, 1697, *in*-12, etc. — Son conte du Kaimac est d'un style plaisant et singulier; il se trouve dans l'*Elite des Poésies fugitives*. On distingue aussi le poëme intitulé : *les Travaux d'Apollon*, dont le poète Rousseau faisait grand cas. Cet auteur a laissé des Mémoires sur la vie du cardinal de Retz, très-recherchés, malgré l'originalité de ceux que le cardinal a écrits lui-même.

Sensaric, (Jean-Bernard) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, prédicateur du roi, né à la Réole, diocèse de Bazas, en 1710, mourut le 10 avril 1756. On a de lui des Sermons, 1771, 4 vol. *in*-12. — L'Art de peindre à l'esprit, ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs orateurs et poëtes français, en 3 vol. *in*-8°, Paris, 1758.

Sepher, (Pierre-Jacques) docteur de Sorbonne, mourut à Paris sa patrie, le 12 octobre 1781. On a de lui : L'Office de St.-Pierre, ou l'Exercice pour l'église de St.-Eustache, trad. 1747, *in*-12. — La Vie de St.-Charles Borromée, par Godeau, corrigée et augmentée de Notes, 1747, 2 vol, *in*-12. — Hist. des anciennes révolutions du globe terrestre, trad. de l'allemand par Sellius, revue et augmentée, 1752, *in*-12. — Histoire du prince d'Orange, par Amelot de la Houssaie, augmentée de Notes, 1754, 2 vol. *in*-12. — Histoires édifiantes, par Duché, augmentées de plusieurs histoires, 1756, *in*-12. — Mém. sur la vie de Pibrac, avec les Pièces justificat., ses Lettres amoureuses et ses Quatrains, par feu l'Epine de Grainville, publiés en 1758, *in*-12. — Le joli Recueil, 2 vol. *in*-12. — Poésies de la Sablière, nouv. édit. — Les trois Imposteurs, ou les fausses Conspirations. — Il a eu part à l'Europe ecclésiastique.

Serain, (Pierre-Eutrope) officier de santé, ancien élève de l'école pratique de Paris, associé correspondant de la société - libre d'agriculture, des sciences et arts utiles du département du Rhône, né à Saintes en 1748, a donné : Instruction pour les personnes qui gardent les malades, 1777, *in*-12. — Nouvelles Recherches sur la Génération des Etres organisés, 1783, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires, dans les *Journaux de Médecine* et de *Physique*.

Séran de la Tour, est connu par les ouvrages suiv. : Histoire de Scipion l'Africain,

1738 ; nouv. édit. 1752, *in*-12 — Histoire d'Epaminondas, 1739, *in*-12. — Hist. de Philippe de Macédoine, 1740, *in*-12. — Amusemens de la Raison, 1747, 2 vol. *in*-12 ; nouv. edit. 1752, 2 vol. *in*-8°. — Histoire de Catilina, 1749, *in*-12. — Histoire de Mouley Mahomet, 1749, *in*-12. — Parallèle de la conduite des Carthaginois à l'égard des Romains dans la seconde guerre punique, avec la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France, 1757, *in*-12.—L'Art de sentir et de juger en matière de Goût, 1762, 2 vol. *in*-12; nouv. édition, Strasbourg, 1790, *in*-8°. — Mysis et Glaucé, poëme imité du grec.

SÉRANE, (Philippe) est auteur des ouvrages suivans : Tableau de l'hist. univ. et du globe de la terre, Paris, 1767, *in*-12. — Elemens de l'Hist. des rois de France, à l'usage des instituts de la jeunesse de la ville d'Angers, 1769, *in*-12. — Tableau du Globe, ou nouveau Cours de géograph., Paris, 1770, *in*-12. — Atlas historique, ou Collection des Tableaux formant la chaîne des grands évenemens qui ont caractérisé chaque siècle, avec des Tablettes histor. et polit. sur tous les peuples du monde, 1783 et ann. suiv. — Théorie de l'éducation, ou Institution de la jeune noblesse, 1787, *in*-12. — Apperçu d'une instruction raisonnable présenté à la convent. nationale, 1793, *in*-8°. — Géographie element. enrichie de l'histoire natur. et industrielle des différens peuples de la terre, etc. 1 vol. *in*-12, Paris, (an VIII) 1800. — Principes généraux et raisonnés de la langue latine, suivant la méthode de Dumarsais, 1 vol. *in*-12, Paris, an VIII (1800).

SÉRARIUS, (Nicolas) savant jésuite, né à Rambervillers en Lorraine en 1555, mort à Mayence en 1609, a laissé un grand nombre d'ouvr. : Des Commentaires sur plusieurs livres de la Bible, Mayence, 1611, *in*-fol. — Des Prolégomènes estimés sur l'Ecriture-sainte, Paris, 1704, *in*-fol. — *Opuscula theologica*, 3 tomes *in*-fol. — Un Traité des trois plus fameuses sectes des juifs (les Pharisiens, les Saducéens et les Esséniens) 1703. On en donna une édition à Delft en 1703, en 2 vol. *in*-4°, dans laquelle on a joint les Traités sur le même sujet de Drusius et de Scaliger. — Un savant Traité *De rebus Moguntinis*, 1722, 2 vol. *in*-fol. Tous ces ouvrages, recueillis en 16 vol. *in*-fol., décèlent un homme consommé dans l'érudition.

SÉRIEUX, (Jean-Adrien) ci-devant avocat, a publié les ouvr. suivans : Geographie sacrée et histor. de l'ancien et du nouveau Testament, avec

Robert de Vaugondy, 1746, 2 vol. *in*-12. — Œuvres de Renusson, nouv. édit., 1760, *in*-fol. — Traité des Contrats de mariage, 4e édition, 1762, 2 vol. *in*-12. — Traité des Droits honorifiques des seigneurs dans les églises, par Mareschal, augmenté, 1762, 2 vol. *in*-12. — Mémoires sur la question de l'indissolubilité du mariage des infidèles, recueillis, 177*, 1 vol. *in*-fol. et 2 vol. *in*-12. — Traité des successions de Denis le Brun, avec de nouvelles décisions et des remarques critiques, par Fr.-B. Espiard de Saux, nouv. édit. 1775, *in*-fol. — Traité de la subrogation de ceux qui succèdent au lieu et à la place des créanciers, Toulouse, 1783, *in*-4°.

SÉRIEYS a publié : l'Amour et Psyché, poëme en 8 chants, 1789, *in*-12. — Les Révolutions de France, ou la Liberté, poëme en 10 chants, avec des notes qui renferment un précis historiq. de la révolution, 1790, *in*-8°.

SÉRIZI. (RICHER) On a de cet écrivain : L'Accusateur public, ouvrage périodique.

SERMENT, (Louise-Anasthasie) née à Grenoble, morte à Paris en 1692, cultiva les Muses latines et franç. avec assez de succès, pour mériter d'être citée parmi la foule des esprits qui ont honoré le siècle dernier par leurs talens. Les auteurs les plus célèbres recherchèrent sa société, et célébrèrent à l'envi son mérite. Corneille, Quinault, Pavillon la consultaient sur leurs ouvrages; et, s'il faut en croire ce dernier, l'auteur d'*Armide* éprouva pour elle une tendresse qu'elle partagea sans scrupule, quoique Quinault fût marié. Ses ouvr. consistent dans plusieurs Pièces de vers et quelques Lettres en prose, insérées pour la plupart dans le *Recueil des Pièces académiques*, publié par Guyonnet de Vertrou.

SERPILLON, (François) lieutenant-général au présidial d'Autun, mort en 177*, a donné : Code criminel, ou Comment. sur l'ordonnance de 1670, Paris, 1767, 4 vol. *in*-4°.—Code civil, ou Commentaire sur l'ordonnance de 1667, Paris, 1776, *in*-4°. — Code du faux, ou Comment. sur l'ordonnance du mois de juillet 1737, Paris, 1774, *in*-4°.

SERRE, (Jean PUGET de la) né à Toulouse vers l'an 1600, mort en 1666.

« Morbleu ! la Serre est un char-
» mant auteur ! »

a dit Boileau; mais il aurait pu se dispenser de s'égayer à ses dépens : la Serre entendait la raillerie, et savait se rendre

justice de bonne foi. *Je vous sai bien de l'obligation* (disait-il un jour à un plat écrivain de son tems); *sans vous je serais le dernier des auteurs.* Un autre fois, ayant assisté à un mauvais discours : *Ah! monsieur* (dit-il à celui qui venait de le prononcer), *depuis vingt ans j'ai bien débité du galimatias; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie. — Je conviens* (disait-il encore dans une autre circonstance) *que mes ouvrages sont mauvais; mais du moins ils m'ont enrichi : avantage inconnu aux meilleurs auteurs.* La Serre eut au surplus le mérite d'être auteur original, quoiqu'on puisse dire que ce fût dans le genre le plus mince et le plus pitoyable. Son *Secrétaire de la Cour* eut 50 éditions, et n'en méritait pas une. On sait que ce livre est un amas, un magasin de formules de Lettres et de Complimens, sur toutes sortes de sujets, où le peuple croit encore aujourd'hui trouver un modèle du style épistolaire. On a encore de lui une tragédie intitulée : *Thomas Morus*, qui eut un succès infini, malgré le mauvais goût qui y règne.

Serre, (Jean-Louis-Ignace de la) sieur de Langlade, censeur-royal, était du Quercy, et mourut l'an 1756, à 94 ans. Il était l'ami de Mlle de Lussan, et cette amitié les a fait connaître tous deux. On a de lui : Pyrame et Thisbé, opera; Artaxare; Polixène et Pyrrhus; Diomède; Polydore; Scanderberg et autres pièces. Il a encore donné le roman d'Hyppalque, prince scythe, 1727, *in*-12; et les Désespérés, traduits de l'italien de Marini, 1732, 2 vol. *in*-12. La tragédie de Pirithoüs, publiée sous le nom de la Serre, est de Seguineau. La Serre joignait à la passion des lettres celle du jeu. Ayant risqué un jour, sur le tapis, le revenu de son opera de Diomède à l'hôtel de Gèvres, tandis qu'on représentait cette pièce; un plaisant, présent à cette séance, dit finement : *Miracle, Messieurs ! on joue aujourd'hui Diomède en deux endroits.*

Serre, (Jean-Antoine la) né à Paris en 1731, fut prêtre de l'Oratoire; il a prononcé des Discours latins en différentes occasions, et publié des poésies françaises. On lui doit aussi quelques ouvr. indépendans des circonstances, tels que la poétique Elémentaire, 1770, *in*-12. — L'Eloquence, poëme en 6 chants, *in*-12. — Des comédies et des tragedies, jouées dans la plupart des colleges. L'abbé la Serre était mem. de plusieurs acad. de province quand il est mort à Lyon le 2 mars 1781.

Serre, (Adrien) a publié : La théorie et prat. de l'arit-

métique des marchands, 1775, *in*-12.

Serre, (Dutaste la) méd. a publié : La théorie du feu avec son application au corps humain, Avignon, 1789, *in*-12.

Serrefignon, ci-dev. prédicateur du roi. On a de lui : Panegyrique de Ste.-Therèse, 1785, *in*-8°. — Discours pour la fète de la maison royale de St.-Cyr, 1787, *in*-8°. — Oraison funèbre de la princesse Louise Marie de France, religieuse carmelite et prieure du monastère de St.-Denis, 1788, *in*-8°.

Serres, *Serranus*, (Jean de) fameux ministre protestant, est plus connu par la part qu'il eut à la conversion d'Henri IV, en lui avouant qu'on pouvait se sauver dans la communion romaine, que par ses ouvrages. On a de lui un grand Traite dans lequel il essaie de concilier les protestans et les catholiques : *De Fide catholicâ*, sive *De principiis religionis christianæ, communi omnium christianorum consensu semper et ubique ratis*, 1607, *in*-8°.—Une edit. de Platon en grec et en latin, avec des notes, 1578, 3 vol. *in*-fol. Cette version, bien imprimée, etait pleine de contre sens; mais Henri Etienne la corrigea avant qu'elle fût livrée au public. — Un Traité de l'immortalité de l'ame, *in*-8°. —Inventaire de l'Histoire de France, en 3 v. *in*-12, dont la meilleure édit. est en 2 vol. *in*-fol. 1660. — *De statu religionis et Reip. in Francia.* — Mem. de la troisième guerre civile et des derniers troubles de France, sous Charles IX, en 4 liv. 3 vol. *in*-8°. — Recueil des choses mémorables advenues en France sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III, *in*-8°. Ce livre est connu sous le titre de l'Hist. des cinq rois, parce qu'il a été continué sous le regne de Henri IV, jusqu'en 1597, *in*-8°. — Quatre *Anti-Jesuita*, 1594, *in*-8°, et dans un Recueil qu'il intitula : *Doctrinæ jesuiticæ præcipua Capita.*

Serres, (Claude) ci-dev. président de la chambre des comptes de Montpellier, a donné : Traité des saisies réelles, *in*-12. — Gouvernement polit. et économique, 1766, 3 vol. *in*-12.

Serres, (Claude) avocat et professeur en droit franç. à Montpellier, est auteur d'un excellent Cours de jurisprudence, intitulé : Institutions du droit français, suivant l'ordre de celles de Justinien, Paris, 1778, *in*-4°.

Serres de la Tour a publié : Du Bonheur, ou Traité de l'education des anciens,

Paris, 1767, 2 vol. *in*-12. — Lettre à M. de Calonne, en réponse à son ouvrage sur l'état de la France, present et à venir; 1ere et 2e édit. 1790.

Serry, (Jacq.-Hyacinthe) dominicain, fils d'un médecin de Toulon, passa sa vie en Italie, où il devint consulteur de la congrégation de l'Index, et profess. de théologie dans l'univ. de Parme. Il mourut en 1738, à 79 ans. Ses principaux ouvr. sont: Une grande Histoire des congrégations *de Auxiliis*, dont la plus ample édition est celle de 1709, *in-fol.* à Anvers. La 1ere édition est de 1699. — Une Dissertat. intitulée: *Divus Augustinus, summus Prædestinationis et Gratiæ Doctor, à calumniâ vindicatus*, contre Launoy, Cologne, 1704, *in*-12. — *Schola Thomistica vindicata*, contre le P. Daniel, jésuite; Cologne, 1706, *in*-8°. — Un Traité intitulé: *Divus Augustinus Divo Thomæ conciliatus*, dont la plus ample édit. est celle de 1724, Padoue, *in*-12. — *De Romano Pontifice*, etc., Padoue, 1732, *in*-8°. mis à l'Index par un décret du 14 janvier 1733. — *Theologia supplex*, Cologne, 1736, *in*-12; trad. en français, 1756, *in*-12. Cet ouvrage concerne la constitution *Unigenitus*. — *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo ejusque Virgine Matre*, Venise, 1719, *in*-4°. — *De fabulâ monachatûs Benedictini Divi Thomæ Aquinatis*, etc. pour prouver que St.-Thomas d'Aquin n'a jamais été moine au Mont-Cassin, avant d'entrer dans l'orde de St.-Dominique, Venise, 1727, *in*-8°.

Servan, anc. avocat-génér. au parlement de Grenoble, est auteur des ouvrages suivans: Discours dans la cause d'une femme protestante, Grenoble, 1767, *in*-12. — Discours sur l'administration de la jurisprudence criminelle, 1767, *in*-8°. — Disc. sur les mœurs, prononcé au parlem. de Grenoble, 1769; Lyon, 1772, *in*-8°. et *in*-12. — Disc. sur une déclaration de grossesse, Lyon, 1772. — Disc. dans la cause du comte de.... et de la demoiselle.... Lyon, 1772. — Œuvres diverses, Lyon, 1774, 2 vol. *in*-12. — Réflexions sur quelques points de nos lois, 1781, *in*-8°. — Discours sur les progrès des connaissances humaines, de la morale et de la législation, 1782, *in*-8°. — Réflexions sur les Confessions de J. J. Rousseau, sur le caractère et le génie de cet Ecrivain, sur les causes et l'étendue de son influence sur l'opinion publique, enfin sur quelques principes de ses ouvrages, Paris, 1783, *in*-12. — Idées sur le mandat des Deputés aux états-généraux, 1789, *in*-8°. — Adresse aux amis de la paix, 1789, *in*-8°. — Essai sur la formation des

assemblées nation., provinc. et municip., 1789. — Rech. sur la réformation des états-provinciaux, 1789, *in*-8°. — Observat. adressées aux représentans de la nation, sur le rapport du comité de constit. concernant l'organisation du pouv. judiciaire, 1790, *in*-8°.

Servant, né à Orléans, a publié la France sauvée, ou le Siége d'Orléans levé.—Epître suivie d'une autre, sur le bon usage de la poésie. — Et une Ode tirée du Pseaume *Miserere*, Paris, 1772, *in*-8°.

Serve, (Franç.-Guill. de la) médecin. On a de lui : *De Analogia nervorum cum fluido electrico.* — *Dissert. physico-physiologica*, 1762, *in*-4°.

Servien, (Abel) ministre et secrétaire d'état, surintendant des finances, et membre de l'acad. franç., fut employé dans des affaires importantes, qui lui méritèrent la première présidence au parlement de Bordeaux. Il allait exercer cet emploi, lorsque le roi le retint pour lui confier une place de secrétaire-d'état. Sa capacité et sa prudence le firent nommer ambassadeur extraordinaire, avec le maréchal de Thoiras, qui allait négocier la paix en Italie. Dès qu'elle fut conclue, il revint exercer sa charge; mais le cardinal de Richelieu cherchant à la lui enlever, il la remit entre les mains du roi même en 1636. Retiré en Anjou, il vécut en philosophe jusqu'en 1643, qu'il fut rappellé par la reine-régente. Cette princesse l'envoya à Munster, en qualité de plénipotentiaire, et il eut la gloire de conclure la paix avec l'Empire, à des conditions glorieuses pour la France. Le roi reconnut ce service, par la charge de surintendant des finances. Ce ministre mourut à Meudon en 1659, à 65 ans. On a de lui des Lettres, imprimées avec celles du comte d'Avaux, en 1650, à Cologne, *in*-8°.

Servières, (de) membre de plusieurs acad., a donné : Observations sur le thermomètre, Vézoul, 1777. — Preuve de cette vérité peu connue, et à laquelle on n'a pas fait assez d'attention : que les extrêmes produisent souvent le même effet. *Ibid.* 1777. Il a donné des Mémoires dans la collection de la ci-dev. acad. d'agriculture de Paris.

Serviez, (Jacques Roërgas de) seigneur de Serviez, Sagde, Truscas, Campredon, chevalier des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St.-Lazare de Jerusalem, naquit à St.-Gervais, petite ville du Languedoc, au diocèse de Castres, le 16 avril 1679,

d'une famille noble et ancienne. Après avoir passé 2 ans chez l'évêque de St.-Pons, le célèbre Montgaillard, qui était l'ami de sa famille, et sous les yeux duquel il reçut les élémens d'une éducation soignée; il suivit l'université de Montpellier, et y reçut le baccalaureat sous le célèbre Causse, un des plus illustres professeurs de l'Europe. Il voyagea ensuite pendant plusieurs années, et s'arrêta quelque tems à Rome où il plaida devant le sacré collége la cause de Mme de Guillermin, religieuse de St.-Dominique, qui réclamait contre ses vœux, et qu'il parvint à rendre à la liberté, quoiqu'elle eut laissé passer le *quinquennium* sans réclamer et qu'elle eut 32 ans de religion. Rentré dans la maison paternelle, Serviez s'adonna entièrement aux lettres et à l'étude de l'histoire. La protection particulière dont l'honorait le duc d'Orléans, les instances de plusieurs amis du premier rang et les sollicitations de nombre de savans avec lesquels il fut en relation toute sa vie, l'avaient déterminé à aller se fixer à Paris, où il eut été plus à portee de cultiver les lettres, si une mort prématurée n'eut prevenu ses projets en janvier 1727. Serviez a publié les ouvrages suivans : Les Femmes des douze premiers Césars, 1 gros vol. *in*-12, à Paris, 1718, chez Delaunai, rue St.-Jacques. L'auteur donna une 2e édit. de cet ouvrage, avec un 2e vol. en 1720 chez le même imprimeur, sous ce titre : Les Impératrices romaines, ou histoire de la vie et des intrigues secrètes des femmes des douze Césars; de celles des empereurs romains et des princesses de leur sang, tirée des anciens auteurs grecs et latins, avec des notes historiques et critiques. Cet ouvrage fut continué, et il en parut un 3e vol. avec une 3e édit., aussi imprimée à Paris en 1728, c'est-à-dire peu après la mort de l'auteur; enfin il y en a eu une 4e édit. plus correcte en 1744, dans laquelle on a rendu les vol. plus égaux; elle a été aussi imprimée à Paris chez Théodore Legras. Tous les journaux du tems, entr'autres, ceux *des Savans*, de *Trévoux*, et de *Verdun*, ont fait l'éloge de cet ouvrage. L'abbé Lenglet Dufresnoy l'indique dans ses Tablettes chronologiques comme un des ouvrages nécessaires pour l'étude de l'histoire, et il en parle en ces termes : « Ce livre est bien ecrit et tient bien sa place dans l'histoire ». Cependant peu de bibliographes en ont fait mention. Le M. de Paulmy le cite à la verité dans la Bibliothèque géuerale des Romans, mais il le denature et le range mal-à-propos dans la classe de ces ouvrages. Le livre de Serviez est purement histor. Il ne contient que des

faits qui sont garantis par des auteurs d'une autorité reconnue ; il est écrit d'ailleurs avec le ton et la gravité qui conviennent à l'histoire. Nous avons également de Serviez les Hommes illustres du Languedoc; il n'en a donné qu'un volume en 1724, qu'il dédia aux États de la province, qui l'accueillirent avec distinction et lui en témoignèrent leur reconnaissance. Cet ouvrage eût été continué, comme l'auteur l'avait promis, s'il eut vecu, ainsi que les Impératrices romaines qu'il devait conduire jusqu'à la prise de Constantinople. Le même écrivain publia encore en 1724, à Genève, un roman intitulé : Le Caprice, ou les effets de la fortune, et laissa en manuscrit l'histoire du brave Crillon. M. de Paulmy dans le vol. d'octobre 1775, de la Bibliothèque générale des romans, assure que Serviez est l'auteur de l'Histoire des Femmes galantes de l'antiquité. Le petit fils de ce dernier qui servait alors dans le régiment de Royal-Roussillon, ayant lu cette anecdote, réclama contre l'assertion de M. de Paulmy, et lui écrivit pour savoir d'où il avait tiré cette anecdote ; celui-ci lui répondit que c'était du *Journal des Savans*, année 1726. On trouve en effet l'article suivant dans la Table générale des écrivains cités dans les journaux des savans, immédiatement après l'article des Impératrices romaines. « Histoire secrète des Femmes galantes de l'antiquité, 3 vol. *in*-12. M. de Serviez avertit dans sa préface que si l'amour entre pour quelque chose dans son ouvrage, ce n'est que par occasion, et que son principal dessein a été de donner une histoire abrégée des empires les plus florissans et de leurs révolutions, en faisant voir que l'amour a eu de tout tems beaucoup de part aux affaires importantes, et qu'il y a eu une grande liaison entre les femmes galantes de l'antiquité et celles des Hommes illustres des mêmes siècles, etc. ». Malgré cet allégation, le petit fils de Serviez a persisté à regarder comme une erreur l'opinion qui attribue l'Hist. des Femmes galantes à son ayeul. Il appuie sa réclamation sur trois motifs ; 1° sur ce que ce dernier ouvrage n'a été mis au jour qu'après la mort de l'auteur des Impératrices romaines, et qu'il a été imprimé dans une ville où celui-ci n'avait aucune relation, c'est-à-dire, à Rouen ; 2°. parce qu'on n'a jamais eu connaissance dans la famille de Serviez que celui-ci eut travaillé à l'Hist. des Femmes galantes de l'antiquité ; 3°. parce qu'il n'est pas à présumer qu'il eut entrepris cet ouvrage de longue haleine, (il est en 6 vol.) avant d'avoir terminé des ouvrages impor-

tans et estimés, dont il avait annoncé la suite, et qu'il savait être attendue avec impatience.

Serviez, (Emmanuel) petit-fils du précédent, entré au service en 1772, lieutenant-colonel avant la révolution, aujourd'hui général de brigade, et préfet du département des Basses-Pyrénées, né à St.-Gervais, le 27 février 1755, est auteur des ouvrages suivans : Lettre insérée dans plusieurs feuilles publiques, contre l'assertion qui attribue à son ayeul l'Hist. des Femmes galantes de l'antiquité.—Lettre imprimée en 88, où il s'élève contre le système allemand qu'on voulait introduire dans les troupes françaises.—Adresse aux soldats français pour les exhorter à la discipline militaire, *in*-8°. — Un roman imprimé en 1791, dont il y a eu trois édit.; mais l'auteur n'avoue que la première. — Mémoire sur les hôpitaux, Sarrelouis, 1793, *in*-8°, dont nous croyons devoir citer le passage suivant : « Pourquoi, disait à cette époque le général Serviez, les malades, ceux du moins qui le sont gravement, ne sont-ils pas soignés par cette moitié du genre humain que la nature semble avoir créée plus particulièrement pour secourir l'homme, le consoler, et à laquelle elle a donné des talens plus marqués pour le service des malades ? Dans tous les tems les hôpitaux desservis par des sœurs, ont été mieux tenus, mieux administrés, que ceux livrés aux soins des infirmiers. Si cela n'existe pas aujourd'hui, qu'il soit au moins permis de faire des vœux pour que cette disposition se réalise un jour ».— L'auteur doit s'applaudir d'avoir exprimé un vœu cher à l'humanité, et il a dû éprouver une jouissance bien douce en voyant le gouvernement réaliser ce vœu en l'an IX (1800).

Servin, (Louis) avocat-général au parlement de Paris, et conseiller-d'état, se fit connaître de bonne heure par ses talens et par son zèle patriotique. Henri III, Henri IV et Louis XIII eurent en lui un magistrat actif et fidèle. Il mourut aux pieds de ce dernier prince, en 1629, en lui faisant des remontrances au parlement où il tenait son lit de justice, au sujet de quelques édits bursaux. On recueillit à Paris, 1640, *in*-fol. ses Plaidoyers et ses Harangues, qui sont remplis d'érudition ; mais il y en a beaucoup trop. On y trouve digressions sur digressions, et une foule de citations inutiles. C'était le goût de l'éloquence de son tems.

Servin, ci-dev. avocat à Rouen. On a de lui : Histoire

de la ville de Rouen, depuis sa fondation jusqu'en 1774, suivie d'un Essai sur la Normandie littéraire, Rouen, 1775, 2 vol. *in*-12. — De la législation criminelle; Mém. fini en 1778, avec des Considérations générales sur les lois et sur les tribunaux de judicature, par Iselin, Bâle, 1782, gr. *in*-8°.

Seurre de Mussey, (le) né en 1752, a publié : Essai d'une description générale des peuples policés et des peuples non policés, trad. de l'allem. de M. Steeb, Paris, 1769, *in*-12.

Sevenet, (Louis-Alphonse) notaire à Melun, est auteur de la Coutume du bailliage de Melun, 1768, *in*-4°.

Sevestre, (François-Emmanuel) membre de la ci-dev. acad. de l'immac. concept. de Rouen, a donné : Pièces en l'honneur de feu Mgr le dauphin et du monarque bien-aimé, 176*, *in*-4°. — Ode au roi Louis XV, pour le jour de St.-Louis. — Stances au roi, sur l'arrivée du roi de Danemarck en France, 1768. — Tableau des cérémonies faites au sacre de Louis XVI, 1776, *in*-4°. — Plusieurs Pièces de poésies lat. et franç. couronnées par l'acad. de concept., à Rouen, et imprim. dans ses Recueils.

Sévigné, (Marie Rabutin marq. de) née le 5 févr. 1626, de Celse-Bénigne de Rabutin, chef de la branche aînée de Rabutin et de Marie de Coulanges. Le baron de Chantal, son père, était fils de Chrystophe Rabutin et de Jeanne-Françoise Frémiot, fondatrice de l'ordre de la Visitation, connue depuis sous le nom de *la bienheureuse mère de Chantal.* Il fut tué le 22 juillet 1627, à la descente des Anglais dans l'Isle-de-Rhé; et on assure qu'il le fut de la main de Cromwell. Marie de Rabutin fut élevée par Marie de Coulanges, sa mère, et Chrystophe de Coulanges, son oncle; elle savait le latin, l'espagnol et l'italien, avantage rare alors, et elle n'en était pas moins aimable. A dix-huit ans, elle épousa (le 1er août 1644) Henri, marquis de Sévigné, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne; elle en eut un fils et une fille, dont on sait combien il est parlé dans ses lettres, et avec quelle tendresse. L'éditeur de ces Lettres dit qu'elle fut très-sensible aux fréquentes infidélités de son mari, qui n'eut pas pour elle tout l'attachement qu'elle méritait. Bussy Rabutin, cousin de Mme de Sévigné, et qui ne l'aimait pas, peut-être parce qu'il l'avait trop aimée, en lui attribuant beaucoup de coquetterie, au moins dans l'esprit, rend un grand témoignage à sa sagesse, lors-

que cet homme, qui croyait si peu à la vertu des femmes, et qui exagerait leurs galanteries, dit qu'il croit que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais que devant Dieu, il le tient pour un mari maltraité. Il fut tué en duel, le 2 février 1651, par le chev. d'Albret. Mme de la Fayette a fait de Mme de Sévigné, un portrait charmant, où on sent à chaque trait la vérité encore plus que l'amitié. Mme de Sévigné mena pour la première fois sa fille à la cour en 1663; celle-ci joua divers rôles dans les fêtes de 1663 et 1664, et Benserade fit des vers pour elle. En 1664, dans le ballet des *Amours déguisés*, elle représentait un amour déguisé en nymphe de la mer. Benserade relève galamment, à son ordinaire, tous les traits qu'il apperçoit entre l'amour et la jeune Sévigné, et il finit ainsi:

« Enfin, qui fit l'un a fait l'autre,
» Et jusques à sa mère elle est comme
» la vôtre ».

Mme de Sévigné disait que sa fille avait été son préservatif contre l'amour : *S'il est ainsi*, (disait-elle) *je vous suis trop obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai pour vous.* Messieurs de Port-Royal trouvaient de l'idolatrie dans cette tendresse passionnée d'une mère. *Vous êtes une jolie payenne*, lui disaient-ils, moitié en la flattant, moitié en la grondant. Mlle de Sévigné fut mariée le 29 janvier 1669, à François de Castelane Adhémar de Monteil, comte de Grignan. Mme de Sévigné, en mariant sa fille à un homme de la cour, espérait passer sa vie avec elle; le sort en disposa autrement : le service du roi appella et retint le comte de Grignan en Provence; la consolation de Mme de Sevigné fut tantôt d'attirer sa fille à Paris, tantôt de l'aller chercher au fond de la Provence. En lisant ses lettres, le lecteur desirerait qu'elles eussent toujours été séparées. Le dernier voyage de Mme de Sévigné à Grignan, fut vers la fin du mois de mai 1694 : elle n'en revint pas; elle y fut présente au mariage du marquis de Grignan, son petit-fils, avec Mlle de St.-Amant. Vers le milieu de l'année 1695, Mme de Grignan eut une longue maladie, qui fit mourir sa mère d'inquiétude et de fatigue. Elle tomba en effet malade le 6 avril 1696, d'une fièvre continue, qui l'emporta le 14e jour. Mme de Sévigné est principalement connue par ses Lettres; elles ont un caractère si original, qu'aucun ouvrage de cette espèce ne peut lui être comparé. Ce sont des traits fins et delicats, formes par une imagination vive, qui peint tout, qui anime tout. Elle y met tant de ce beau naturel, qui ne se trouve qu'avec le vrai, qu'on se sent af-

fecté des mêmes sentimens qu'elle. On partage sa joie et sa tristesse ; on souscrit à ses louanges et à ses censures. On n'a jamais raconte des riens avec tant de graces. Tous ses récits sont des tableaux de l'Albane ; enfin, Mme de Sévigne est dans son genre, ce que la Fontaine est dans le sien, le modele et le désespoir de ceux qui suivent la même carrière. La meilleure édition de ses Lettres, est celle de 1775, 8 vol. *in*-12. On a aussi donné séparément un Recueil de Lettres de la marquise de Pomponne. On donna en 1756, sous le titre de *Sevigniana*, un Recueil de Pensées ingenieuses, des Anecdotes littéraires, historiq. et morales, qui se trouvent répandues dans ces Lettres. Ce Recueil, fait sans choix et sans ordre, est seme de notes, dont quelques-unes sont fort satiriques Dans ce moment, on imprime une nouvelle édition, revue, corrigee. et augmentee des Lettres de Mme de Sévigne. Cette édition, composée de 10 vol. *in*-12, et supérieure à toutes celles qui ont paru, fait honneur aux presses de Bossange, Masson et Besson, imprimeurs-libraires à Paris. Elle est ornee d'un beau portrait de Mme de Sévigne. On y a ajouté un Discours preliminaire, qui fait l'éloge du talent de l'editeur (L. Vaucelles), et une Clef, qui explique tous les noms qui n'étaient indiqués que par des lettres initiales dans les précédentes éditions.

Sévigné, (Charles, marquis de) fils de la precédente, herita de l'esprit et des graces de sa mère. Il fut un des amans de la celebre Ninon de Lenclos. Dégoûté de l'amour, il se livra aux lettres, et eut une dispute avec Dacier sur le vrai sens d'un passage d'Horace. Il n'avait pas raison pour le fond ; mais il l'eut pour la forme. Il publia trois *Factums*, où, sans faire parade d'une pesante érudition, il montre beaucoup de délicatesse. Il se défend avec la politesse et la legèreté d'un homme du monde, et d'un bel-esprit, tandis que son adversaire ne combat qu'avec les armes lourdes de l'érudition. Il mourut en 1713.

Sévin, (François) naquit le 18 mai 1682, à Villeneuve-le-Roi en Bourgogne. Après avoir fait ses premieres études à Sens chez les jesuites, il vint à Paris, et fit sa théologie à la communauté des Trente-Trois. Étant entre en liaison avec les gens de lettres les plus connus, il en prit les goûts, et devint bientôt habile dans les langues anciennes. Il dut à Salmon, bibliothecaire de Sorbonne, et à l'abbe Bignon, beaucoup de connaissances bibliographiques et littéraires. Il se fit d'abord connaître par deux petits ouvrages

pleins d'érudition; l'un est une Dissertation sur Menès, ou Mercure, premier roi d'Egypte, contre le systême de Marsham et de Bochart, en 1709, *in*-12; l'autre, consiste en une Réponse sur quelques objections qu'on lui avait faites, dans laquelle sont éclaircis plusieurs endroits importans de l'Histoire sacrée et profane, *in*-12, 1710. La réputation de Sévin lui fit ouvrir les portes de l'acad. des inscriptions et belles-lettres. Dès-lors, il ne s'occupa plus que des travaux de cette savante compagnie. Dans son Recueil, on trouve de lui plusieurs articles excellens de critique grammaticale, et environ 25 grandes Dissertations ou Mémoires, où il éclaircit l'Hist. des anciens peuples, et donne la vie de quelques hommes célèbres de l'antiquité. Ces Mémoires sont aussi bien rédigés que savans. Sévin fut envoyé par Louis XV au Levant, en 1728, pour la recherche des manuscrits d'auteurs anciens; il en rapporta près de 600, qui font actuellement partie de ceux de la bibliothèque nationale. A son retour, il en fut nommé garde, et travailla à la rédaction du Catalogue. Il était extrêmement désintéressé, et refusa l'abbaye de la Frénade et les autres bénéfices qu'on s'était empressé de lui donner. Ne pensant qu'à l'etude, il aurait manqué des choses les plus nécessaires à la vie, sans l'extrême vigilance de son ami Sallier qui avait soin d'y pourvoir. Sévin n'avait pas même l'ambition d'être auteur; à peine avait-il composé un écrit, qu'il le negligeait et n'y pensait plus. Outre les Mémoires, impr. dans le Recueil de l'acad. dont nous venons de parler, il laissa quelques ouvrages manuscrits, entr'autres un savant Commentaire sur *Apollodore*, déposé à la biblioth. nationale. Il mourut le 12 septembre 1741.

Sévoy, (Franç.-Hyacinthe) prêtre de la congrégation des Eudistes, et l'un des direct. du séminaire de Rennes, où il mourut le 11 juin 1765. On a de lui: Devoirs ecclésiastiques, 1770, 4 vol. *in*-12; 2e edit. 1792, *in*-8°.

Sèze, (de) médecin à Bordeaux, membre de la ci-dev. acad. de la même ville, associé de l'institut national, est auteur de Recherches physiologiques et philosophiques sur la sensibilité, ou la Vie animale, 1786, *in*-8°.

Sèze, (de) ci-dev. avocat au parlement de Paris, est auteur des ouvr. suivans: Les Vœux d'un Citoyen, adressés au tiers-état de Bordeaux, 1789, *in*-8°. — Observations sur le rapport fait au comité des recherches des representans de la commune par Garran-

ran-de-Coulon, 1789, *in*-8°. — Plaidoyer prononcé à l'audience du Châtelet de Paris pour le baron de Bezenval, 1790, *in*-8°. — Defense de Louis XVI pronon. à la barre de la convention nation. 1792, *in*-8°. — Beaucoup de Memoires dans un grand nombre de Causes célèbres.

Sézille, (Claude) chanoine théologal de Noyon, a écrit l'Histoire des sieges, prises et reprises de la ville de Noyon durant la Ligue, 1772, *in*-12.

Sibilet, (Thomas) avocat au parlement de Paris, sa patrie, s'appliqua plus à la poésie française, qu'a la plaidoirie. C'était un homme de bien, habile dans les langues savantes, et dans la plupart des langues de l'Europe. Il mourut l'an 1589, à l'âge de 77 ans, peu de tems après être sorti de prison, où il avait été enfermé avec l'Etoile, pendant les troubles de la Ligue. On a de lui : L'Art poétique françois, Paris, 1548 et 1555, *in*-12. Il y fait l'enumération des poètes de son tems qui avaient acquis le plus de réputation. — Iphigenie d'Euripide, *ibid.* 1549, recherchée pour la variete des mesures dans les vers ; et d'autres ouvrages.

Sicard, (Claude) jésuite, né à Aubagne, près de Marseille, en 1677, fut envoye par ses supérieurs en mission en Syrie, et de-là en Egypte. Il mourut au Caire en 1726, avec la réputation d'un voyageur exact et d'un observateur intelligent. On a de lui: une Dissertation sur le passage de la mer Rouge par les Israëlites, et plusieurs écrits sur l'Egypte. On les trouve dans les nouveaux Mémoires des Missions, 8 vol. *in*-12.

Sicard, (Roch-Ambroise) prêtre catholique, instituteur en chef des sourds-muets de naissance, de l'école de Paris, memb. de l'acad. royale des sciences et arts de Bordeaux, et de celle des beaux arts de la même ville, memb. de l'institut national, né au Fousseret district de Rieux, près Toulouse, département de la Haute-Garonne, le 20 sept. 1742. On doit à cet ecrivain estimable : Le Manuel de l'enfance, imprimé à Paris, chez Leclere, en 1797, 1 vol. *in*-12. — Cathéchisme à l'usage des sourds-muets, à Paris en 1791, 1 vol. *in*-8°. — Elémens de grammaire générale, appliqués à la langue française, 2 vol, *in*-8°. à Paris, chez Déterville et Leclere, libraires. — Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, 1 vol. *in*-8°, à Paris, chez Leclere, etc. (*Voyez* l'article de l'abbe de l'Epée. En y rappelant les services rendus à l'humanité par cet ecclésiastique respectable, on n'a pas ou-

blié de parler de ceux que rend chaque jour R.A. Sicard son digne successeur).

SIEUVE, (Lazare) négociant de Marseille. On lui doit : Mémoires et observations sur le moyen de garantir les olives de la piqûre des insectes, 1769, *in*-8°. — Nouvelle méthode pour extraire une huile abondante et plus fine par l'invention d'un moulin domestique, 1769, *in*-8°.—Methode de préserver les laines des vers, pièce cour. par l'acad. de Besançon, 177*, *in*-8°.

SIEYÈS, (Emmanuel) né à Fréjus, départem. du Var, le 3 mai 1748, a été memb. de l'assemb. constituante, de la convent. nat., du conseil des 500, ambassadeur en Prusse, directeur de la république française; maintenant il est membre du sénat conservateur et de l'institut national. On a de ce profond publiciste les ouvrages suivans : Essai sur les priviléges, 1788, *in*-8°. nouv. édit. 1789, *in*-8°. — Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? 3e édit. 1789, *in*-8°. — Vues sur les moyens d'exécution dont les représentans du peuple pourront disposer, 1 - 2e édit. 1789, *in*-8°. — Instructions envoyees par S. A. S. Mgr le duc d'Orleans, 1789. — Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris, en juillet, 1789.—Déclaration des droits de l'homme en société, en juillet 1789. — Préliminaire de la constitution. — Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen, Versailles, 1789, *in*-8°. — Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques en août, 1789.—Opinion de l'abbé Sieyes sur la question du veto royal, en septemb. 1789. — Rapport du nouveau comité de constitution fait à l'assemblée nationale sur l'établissement des bases de la représentation proportionelle en sept. 1789. — Projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression, et par la publication des écrits et des gravures, en janv. 1790. — Projet d'un décret provisoire sur le clergé, février 1790, *in*-8°. — Apperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France, 1790, *in*-8°. — Rapport sur l'organisation d'un dépôt d'approvisionnemens. — Opinion sur la constitution, 1795, *in*-8°.—Opinion sur le jury constitutionnel, 1795, *in*-8°, etc.

SIGAUD DE LA FOND, (Jean-René) profess. de physique, associé de l'institut national, et membre de plusieurs acad. On a de lui : Leçons de Physique experim. 1767, 2 vol. *in*-12. — Leç. sur l'Economie animale, 1767, 2 vol. *in*-12. — Cours de Physique expérimentale et mathématique,

par Pt. van Mussembroëk, trad. 1769, 3 vol. *in*-4°. — Traite de l'Electricité, 1771, *in*-12. — Lettre sur l'Electricité médicale, Paris, 1771, *in*-12. — Description et usage d'un cabinet de Physique expériment., 1775, 2 vol. *in*-8°; 2e edit. 1784, *in*-8°. — Récit de ce qui s'est passé à la faculté de medecine de Paris au sujet de la section de la symphise des os pubis, 1777, *in*-8°. — Essai sur différentes espèces d'air, qu'on désigne sous le nom d'air fixe, 1779, *in*-8°. — Discours sur les avantages de la section de la symphise dans les accouchemens laborieux et contre nature, 1779, *in*-8°. — La Statique des végétaux et l'Analyse de l'air, ouvrage traduit de l'anglais du docteur Hales, par Buffon; nouvelle édit. revue, 1780, 2 vol. *in*-8°. — Dictionn. de Physique, 1780. —Précis historique, et expériences des phénomènes electriques, depuis l'origine de cette decouverte jusqu'à ce jour, 1781, *in* 8°; 2e édit. 1785, *in*-8°. — Elémens de Physique théor. et exper. pour servir de suite à la descript. et usage d'un cabinet de physique, etc. 1787, 4 v. *in*-8°. — Dictionn. des Merveilles de la nature, 1781, 2 vol. *in*-8°. — Physique particulière, dans la *Bibliothèque des Dames*, 1792, *in*-12. — Examen de quelques principes errones en électricité, 1795 et 1796, *in*-8°.

Sigorgne, (Pierre) doct. de Sorbonne, de la ci-dev. soc. royale de Nancy, né à Rambercourt-aux-Bois, en Lorraine, le 25 octobre 1719, mort.... est auteur des ouvr. suivans: Examen des leçons physiq. de Privat de Molières, 1741, *in*-12. — Institutions newtoniennes, ou Introduct. à la philosophie de Newton, 1747, 2 vol. *in*-8°. — De la cause de l'ascension et de la suspension de la liqueur dans les tuyaux capillaires, pièce couronnée à Rouen, 1748. — *Astronomiæ physicæ justa Newtoni principia Breviarium ad usum studiosæ juventutis*, 1749, *in*-12.—Le Philosophe chrétien, ou Lettres sur la vérité et la nécessité de la religion, 1765, *in*-8°.; nouv. édit. 1776, *in*-8°. —Lettres écrites de la Plaine, en réponse à celles de la Montagne, Paris, 1765, *in*-12. — Oraison funebre de Mgr. le dauphin, 1766, *in*-4°.— *Prælectiones Astronomiæ Newton.* 1769, *in*-8°. — Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°.

Sigrais, (Claude-Guill. Bourdon de) de la Franche-Comté, ci-dev. capit. de caval. dans le régim. de Berry, et memb. de l'acad. des inscr. a donné l'Histoire des rats, 1738, *in*-8°. — Une Traduction des Institutions militaires de Vegèce, 1743; nouv. edit. 1757, *in*-8°. — Considerations sur l'esprit militaire des Gau-

lois, 1774, *in*-12. — Considérations sur l'esprit milit. des Germains, 1781, *in*-12.

SILHON, (Jean) conseiller d'état ordinaire, et un des premiers membres de l'acad. française, naquit à Sos en Gascogne. Il mourut étant directeur de cette compagnie, en 1667. Le cardinal de Richelieu l'employa dans plusieurs affaires importantes, et lui accorda des pensions. On a de lui un Traite de l'immortalité de l'ame, à Paris, 1634, *in*-4°. Il y a plus d'eloquence que de profondeur dans cet ouvr. Ce fut lui qui proposa le plan d'un dictionnaire de la langue franç. Il a aussi laissé quelques ouvr. de politique.

SILHOUETTE, (Etienne de) maître des requêtes, contrôleur-général des finances, naquit à Limoges en 1702, et mourut dans sa terre de Bry-sur-Marne, en 1767. La place de contrôleur-général était, sous Louis XV, sujette à tant de versatilité que souvent, dans une même année, deux ou trois personnages y venaient afficher leur incapacité ou leur avarice, et se retiraient ensuite converts de l'exécration publique. Parmi les ministres qui, dans ces tems malheureux, figurèrent avec le plus de célébrité dans l'emploi de contrôleur-général, nous placerons Silhouette. Après un essai rapide de plusieurs ministres, et sur-tout de plusieurs systêmes aussi désastreux qu'impuissans, on soupirait après un homme de génie, qui pût imaginer de nouvelles ressources pour la France épuisée. On crut l'avoir trouvé dans Silhouette. Il avait 50 ans lorsqu'il parvint au ministère. Avec un esprit observateur, il avait été accoutumé au travail dès sa plus tendre jeunesse; il avait passé presque par tous les emplois; il avait voyagé; il avait écrit sur la morale, la philosophie, les finances et l'administration. Il était conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes; il tenait à différens corps; il avait beaucoup de consistance et de crédit, et appartenait au premier prince du sang, comme son chancelier; il était en même tems commissaire de la compagnie des Indes; et les talens qu'il développait dans ces deux places, analogues à celle où on voulait l'élever, donnaient de lui la plus haute idée. Sa nomination produisit une joie universelle; on crut toucher au moment de la restauration des finances, et la confiance parut un instant renaître. Silhouette répondit d'abord à l'attente publique; il débuta par des opérations qui annonçaient de grandes ressources, de l'équité, de l'austérité, et un desir sincère d'arrêter les déprédations, de réparer les

désordres, et d'empêcher les revenus de l'etat de tourner au profit de l'intrigue ou de la cupidite. Il reforma beaucoup d'abus introduits dans les fermes ; il grossit en 24 heures, le tresor public de 72 millions, par une opération de finance qui ne chargeait point le peuple, et qui grévait seulement les richesses énormes. Cette opération lui concilia d'autant plus les suffrages, qu'elle parut désintéressée et génereuse de sa part, puisqu'il tenait à la ferme par les liens du sang et de l'amitié. En même tems, une déclaration qu'il conseilla au roi, portant suspension de plusieurs priviléges concernant la taille, le fit bénir dans les campagnes, et regarder comme le père du laboureur : enfin, celle tendant à la reduction des pensions, dont la multiplicité était devenue une charge effrayante pour l'état, mit le comble à l'enthousiasme public, en prouvant qu'il ne redoutait pas de se faire des ennemis, et qu'il savait braver, pour faire son devoir, les cabales, la puissance et le crédit. Silhouette trouva la récompense de sa conduite dans l'honneur inoui qu'on lui fit de l'appeller au conseil d'etat, quatre mois après sa nomination. Mais cet honneur fut précisément l'écueil de sa gloire et de sa célébrite : soit que ses ressources fussent épuisées, ou que les besoins devenant plus pressans, il n'eut pas le tems de concilier ses opérations avec l'esprit de sagesse qui avait paru jusqu'alors l'animer; il ne laissa voir qu'impuissance et petitesse. La grande réputation dont il jouissait lui devint funeste ; tous ses plans furent admis sans examen, et le perdirent dans leur exécution. On n'y vit que des opérations tyranniques et mal-adroites, propres à faire perdre à la France son crédit au dehors, et à la ruiner au dedans. Enfin, pour dernier expédient, il s'avisa d'employer la ressource extrême et violente, de fouiller dans toutes les caisses, d'en enlever tout l'argent, de suspendre le payement des billets des fermes, des rescriptions, et les remboursemens des capitaux qui devaient être faits par le trésor royal. Ce fut alors que l'admiration se changea en mépris, et que l'opinion publique s'éleva aussi forte pour le renverser, qu'elle avait été puissante pour l'élever. On ne vit plus en lui, ni sagesse, ni justice, ni désinteressement : on le peignait comme un homme sans vues, sans moyens, et ne sachant se tirer d'un embarras momentané, qu'en se replongeant dans un autre plus cruel. Son nom même devint une injure ; et le ridicule se joignant bientôt au mepris public, on imagina de faire des portraits à la Si-

lhouette, et des culottes à la Silhouette. Les linéamens de ceux-là, tracès sur l'ombre, et le manque de gousset dans celles-ci, formaient l'épigramme de cette conception. Ils indiquaient à quel point de détresse le contrôleur-général avait réduit les individus et leur bourse. Le décri dans lequel il tomba fut tel que sa disgrace devint nécessaire: il fut renvoyé. Silhouette se retira dans sa terre de Bry-sur-Marne, où il vécut en philosophe, répandant des bienfaits sur ses vassaux, et profitant de toutes les occasions de faire le bien. Les ouvrages qui l'ont fait connaître dans la république des lettres sont: Idee générale du gouvernement chinois, 1729, *in*-4°, 1731, *in*-12. — Réflexions politiques sur les grands princes, trad. de l'espagnol, de Balthasar Gracian, 1730, *in*-4°. et *in*-12. — Une Traduction en prose des Essais de Pope, sur l'homme, *in*-12. Cette version est fidele, le style est concis; mais on y desirerait quelquefois plus d'élégance et de clarté. — Melanges de littérature et de philosophie, de Pope, 1742, 2 vol. *in*-12. — Traité mathématiq. sur le bonheur, 1741, *in*-12. — L'Union de la religion et de la politique, de Warburton, 1742, 2 vol. *in*-12.

Silva, (Jean-Baptiste) né à Bordeaux en 1684, d'un médecin juif, prit le même état que son père, et abandonna sa religion. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Montpellier, à l'âge de 19 ans, il vint à Paris. Plusieurs cures importantes lui ayant donné une grande réputation, il fut recherché dans les maisons les plus distinguées. Son nom pénétra dans les pays étrangers. La czarine Catherine lui fit proposer la place de son premier médecin, avec des avantages considérables; mais Silva ne voulut pas abandonner le pays auquel il devait sa naissance, sa réputation et sa fortune. Il mourut à Paris en 1744, à 61 ans, avec les titres de 1er médecin du prince de Condé, et de médec.-consult. du roi. Il laissa une fortune très-considérable, et quelques écrits: entr'autres, un Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, et principalement de celle du pied, 1727, 2 vol. *in*-12.—Dissertations et Consultations de Mrs. Chirac et Silva, 3 vol. *in*-12. On a des Mémoires pour servir à sa vie, par Bruhier.

Silvestre II est le fameux Gerbert, né en Auvergne, d'une famille obscure, élevé au monastère d'Aurillac. Devenu d'abord, par son mérite, abbé de Bobbio, il parut comme un phénomène dans le 10e siècle; il avait été en Espagne, où il avait tiré des Sarrasins toutes les lumières qu'ils étaient en état de four-

nir. Revenu en France, il eut pour disciple le roi Robert, fils de Hugues Capet, il en eut, dans la suite, un autre non moins auguste, l'empereur Othon III. Gerbert était mathématicien, le peuple le crut magicien. Il devint pape; le peuple dit qu'il avait fait un pacte avec le diable. Ce fut lui, à ce qu'on croit, qui introduisit en France le chiffre arabe ou indien, que les Sarrasins lui avaient fait connaître. Ce fut lui aussi qui construisit la première horloge à roue. Avant d'être pape, sous le nom de Silvestre II, il avait été archevêque de Reims, puis de Ravenne; ce changement de sièges, dont les noms commencent tous par la lettre R, Reims, Ravenne, Rome, a donné lieu à ce vers connu :

« *Transit ab R Gerbertus ad R,*
» *fit Papa regens R.*

Elu pape en 999, il mourut en 1003. Nous avons de lui 149 Epîtres et d'autres ouvrages.

Silvestre de Sacy, (A. J.) ci-dev. membre de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, aujourd'hui membre de l'institut national, est auteur des ouvr. suivans : Mem. sur diverses antiquités de la Perse, 1 vol. *in*-4°. — Des Dissertat. sur les langues. — Principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues, 1 vol. *in*-12.

Silvestre, (abbé) est auteur d'un Traité complet de l'électricité, par Tib. Cavallo, trad. de l'angl. de la 2e édit. 1785, *in*-8°.

Simon, (Richard) savant critique, né à Dieppe en 1638, et mort dans cette ville en 1712, se rendit habile dans les langues orientales, et redoutable dans les disputes littéraires. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, en sortit, y rentra une seconde fois, et en sortit de nouveau; il écrivit contre elle, il écrivit sur-tout contre les bénédictins, qu'il ne laissait en paix dans presque aucun de ses ouvrages polémiques. Il en a beaucoup de pseudonymes; telle est son Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques, qui parut sous le nom de Jerôme Acosta, 1709, 2 vol. *in*-12. — Sa Bibliothèque critique, sous celui de Saujore, 1708 et 1710, 4 vol. *in*-12. — Son Histoire critique de la croyance et des coutumes des nations du Levant, sous celui de Moni, 1693, *in*-12. Il écrivit contre la Bibliothèque ecclesiastique de Dupin, contre Bossuet, contre Spanheim, Leclerc, Jurieu, Levassor, contre des gens de tout état, de tout par-

ti, de tout mérite : en général la critique était un de ses besoins. Lorsqu'il sortit pour la seconde et dernière fois de l'Oratoire, il prit pour sa devise ce vers pentamètre :

« *Alterius ne sit qui suus esse po-*
» *test* ».

Outre les ouvrages indiqués ci-dessus, on a de lui : Une edit. des opuscules de Gabriel de Philadelphie, avec une traduction latine et des notes, 1686, *in*-4°. — Les cérémonies et coutumes des juifs, traduites de l'italien de Léon de Modène, avec un supplément touchant les sectes des Caraites et des Samaritains, 1681, *in*-12 ; ouvrage estimable. — L'Hist. critique du Vieux Testament, dont la meilleure édit. est celle de Roterdam, chez Regnier Leers, *in*-4°, 1689. — Hist. critique du texte du Nouveau Testament, Roterdam, 1689, *in*-4° ; qui fut suivie en 1690, d'une Hist. critique des versions du Nouveau Testament, et 1692, de l'Hist. critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament, etc. avec une Dissertation critique sur les principaux actes manuscrits cités dans ces trois parties, *in*-4°. — Reponse au livre intitulé : Sentimens de quelques théologiens de Hollande, 1686, *in*-4°. — Inspiration des livres sacrés, 1687, *in*-4°. — Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament, Paris, 1695, *in*-4°. — Lettres critiques, dont la meilleure édit. est celle d'Amst., en 1730, 4 vol. *in*-12, dans lesquelles il y a des choses curieuses et interessantes. — Une Traduction française du Nouveau Testament, avec des remarques litterales et critiques, 1702, 2 vol. *in*-8°. Noailles, archevêque de Paris, et Bossuet, condamnèrent cet ouvrage. — Créance de l'eglise orientale, sur la transubstantiation, 1689, *in*-12. — Bibliothèque choisie, 2 vol. *in*-12. — Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de Dupin, et des prolégomènes sur la Bible du même, 1730, 4 vol. *in*-8° ; avec des éclaircissemens et des remarques du P. Sonciet, jésuite, qui est l'éditeur de cet ouvrage.

Simon, (Jean-François) de l'académie des inscriptions et belles-lettres, né à Paris en 1654, mourut le 10 décembre 1719. Il était fils d'un chirurgien ; en 1684 il devint instituteur de le Peletier des Forts, et ensuite secretaire de le Peletier de Souzy, son père. Il entra dans l'acad. en 1701, et le recueil de cette compagnie contient plusieurs mémoires de lui sur divers usages des anciens en general, et en particulier des romains. Il traduisit en latin l'Hist. de Louis

XIV,

XIV, par medailles; il mit en vers latins et en vers français, le cantique de Débora. Il avait du talent pour les medaillles, les inscriptions, les devises, etc.; il fut fait en 1712, garde des medailles du cabinet du roi, à la place d'Oudinet.

Simon, (Denys) conseiller du présidial de Beauvais, mort en 1731, possédait l'histoire et la jurisprudence. On a de lui: Une Bibliothèque des auteurs de Droit, 1692 et 1695, 2 vol. *in*-12. — Un supplément à l'Hist. de Beauvais, 1706, *in*-12.

Simon, (Claude-François) imprimeur de Paris, mort dans cette ville en 1767, à 55 ans, joignait aux connaissances typographiques celles de la littérature. On a de lui: Connaissance de la Mythologie, *in*-12.—Deux comédies: Minos ou l'empire souterrein; les Confidences réciproques, non représentées. On lui attribue les Mém. de la comtesse d'Horneville, 2 vol. *in*-12: roman faiblement et négligemment écrit, et denué d'imagination.

Simon, (Jean-François) chirurgien, mort le 21 octob. 1770, a travaille pour les jeunes chirurg., dans son Abrégé de la Maladie des os; Abrégé de Pathologie et de Thérapeutique, *in*-12. — Recherches sur l'opération Césarienne.

Simon, (Grégoire) doct. de Sorbonne, né à Paris le 20 janv. 1720, mort... a publié: *Thesis Jo. Mart. de Prades theologice discussa*, 1753, *in*-12.— *Tractatus de religione juxta methodum scholasticam adornatus*, 1766, 3 vol. *in*-12.

Simon, (Louis Benoît) abbé, ci-dev. aumônier et bibliothécaire du comte de Clermont, et censeur-royal. On a de lui: Lettre sur nos orateurs chrétiens, 1754, *in*-12. — Lettre sur l'éloquence de la chaire en général et en particulier sur celle de Bourdaloue et de Massillon, 1755, *in*-12. — Lettre sur Corneille et Racine, 1758, *in*-12. — Lettres sur l'éducation par rapport aux langues, 1759, *in*-12. — Lettre aux amateurs sur un dessin proposé pour une chapelle à St.-Roch, 1760, *in*-12. — Lettre sur l'utilité des sciences, 1763, *in*-12. — Lettre sur l'éducation des femmes, 1764, *in*-12.

Simon, (Pierre Hyacinthe) dominicain, est auteur d'un Mém. justificatif des sentimens de St.-Thomas sur l'indépendance absolue des souverains, sur l'indissolubilité du serment de leurs sujets et sur le regicide, 17**, *in*-12.

Simon, (Edouard-Thomas)

né à Troyes, département de l'Aube, le 16 octobre 1740, médecin, bibliothécaire du tribunat, membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, de celle des belles-lettres, du lycée des arts, etc. associé-correspondant de la société d'agriculture et des arts de Troyes, de l'acad. des arcades de Rome, etc. La plupart de ses ouvr. ne portent pas son nom ou ne sont désignés que par des lettr. initiales. On a de lui : L'Hermaphrodite, ou lettre de Grandjean à Fr. Lambert sa femme. — Anne de Bouleyn à Henry VIII, héroïdes, Paris, Cailleau, 1765, *in*-8°.— Hist. des malheurs de la famille des Calas, précédée de Marc-Antoine Calas, le suicide, à l'univers, héroïde, Paris, Cailleau, 1765, *in*-8°, réimprim. dans la collection d'héroïdes, tome VIII.—Epître en vers sur le respect dû aux grands hommes, Troyes, 1766, *in*-8°. — Almanach de la ville de Troyes, avec l'abbé Courtalon, Troyes, 1776 et ann. suiv. *in*-16, 12 vol. — Les beaux arts rappellés à Troyes par la bienfaisance, ode, Troyes, 1776, *in*-8°. — Achille, trag. en 5 actes, jouée à Troyes en 1778, non impr. — L'Avantageux, com. en 2 actes, en vers, jouée à Troyes en 1779, non impr.— Le retour de Thalie, prologue, récité à l'ouverture de la nouvelle salle de Troyes en 1780, non imprim. — Le journal de Troyes et de la Champagne méridionale, 1782 et ann. suiv., *in*-4°. — Clémence d'Argèles, et un grand nombre de contes, faisant partie du recueil en 9 vol. intitulé : Bibliothèque choisie de contes, de facéties, etc. Paris, Royez, 1786 et ann. suiv., *in*-12 et *in*-8°. — Choix de poésies érotiques, trad. du grec, du latin et de l'italien, contenant les baisers de Jean Second, la Pancharis de J. Bonnefons, etc. Paris, Cazin, 2 vol. *in*-16. — Les Brochures, dialogue en vers, entre un provincial et un libraire, Paris, Cailleau, 1788, *in*-8°; réimpr. dans le recueil des satires du 18e siècle, an VIII (1800).—Les muses provinciales, Paris, 1788. — La galanterie française, recueil de complimens, etc. Paris, Royez, 1788, *in*-12. — L'A-propos de la nature, ou la boiteuse, com. mêlée d'ariettes, musique de Foignet, jouée au théâtre de Montansier en 1788, non imprim. — Contes moraux, à l'usage de la jeunesse, trad. de l'italien de François Soave, Paris, Royez, 1789, *in*-12. — Essai politique sur les revolutions inévitables des societés civiles, trad. de l'italien d'Anton. de Giuliani, Paris, Molini, 1791, *in*-12. —Aux français, sur le paiement des contributions, Paris, 1791, *in*-8°. — Il est tems de fondre la clo-

che, br. Paris, 1792, *in*-8°. — Mutius ou Rome libre, trag. en 5 actes, en vers, reçue en 1793, non jouee et non impr.—L'Androgyne ou les charmes de la sympathie, com. en 1 acte, en vers libr. non impr. — Coup-d'œil d'un républicain sur les tableaux de l'Europe en juin 1795 et janv. 1796, Bruxelles, an IV (1796) *in*-12.—La clémence royale, ou précis histor. d'un soulèvement populaire, arrivé en Angleterre, au 4e siècle, Paris an V (1798) *in*-8°.— Correspondance de l'armée d'Egypte, trad. de l'angl. avec des notes du traduct. Paris, an VII (1799), Garnery, *in*-8°. — Un grand nombre de poésies légères et de chansons dans les *Almanachs des muses*, les *Etrennes lyriques*, etc,

SIMONEL, (Dominique) avocat, a donné un Traité estimé des droits du roi sur les bénéfices de ses états, 1752, 2 vol. *in*-4°.—Dissertation sur les pairs de France, 1753, *in*-12. — Traité du refus de la communion à la sainte table, 1754, 2 vol· *in*-12. Il mourut en 1755.

SIMONET, (Edmond) jésuite, né à Langres en 1662, mourut en 1733. On a de lui un Cours de théologie sous ce titre : *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, à Nanci, 1721-28, 11 vol. *in*-12; et à Venise, 1731, 3 vol. *in*-fol.

SIMONIN, docteur en théologie, a donné : Les principes, l'esprit et les devoirs du gouvernement chrétien ou du ministère épiscopal, Metz, 1780, *in*-8°.

SINGLANDE, (de) religieux du Tiers-ordre de St.-François, né à Agen, a publié des Mém. et des voyages, 1765, 2 vol. *in*-12.

SINGLIN, (Antoine) ami de St.-Vincent de Paul et de l'abbé de St.-Cyran, directeur et supérieur des religieuses de Port-royal, eut beaucoup de part aux affaires et aux traverses que ce monastère essuya. Craignant d'être arrêté, il se retira dans une des terres de la duchesse de Longueville. Il mourut dans une autre retraite, en 1664, consumé par ses austérités, par ses travaux et ses chagrins. On a de lui un ouvrage, intitulé : Instructions chrétiennes sur les mystères de Notre-Seigneur et les principales fêtes de l'année, Paris, 1671, en 5 vol. *in*-8°, réimpr. depuis en 6 vol. *in*-12. Il a aussi laissé quelques lettres. Pascal le consultait sur tous ses ouvrages avant de les publier et déferait à ses avis.

SINSON a traduit de l'angl. les Soliloques, par le comte de Schaftesbury, Paris, 1771 2 vol. *in*-12. Puis sous ce titre : Conseils, Paris, 1773, *in*-8°.

Sippade, (Pierre de la) gentilhomme provençal, auteur d'un mauvais roman du 15e siècle, absolument inconnu dans le nôtre, excepté par les bibliomanes, qui en comptent 4 édit. curieuses. Il a pour titre : Hist. du très-vaillant chevalier Pâris et de la belle Vienne, Anvers, 1487, *in*-fol. gothique.

Siret, (Pierre-Louis) naquit à Evreux, le 30 juillet 1745. Après ses premières études dans cette ville, il alla faire son cours de droit à l'université de Caen, dans l'intention de suivre le barreau; mais bientôt il ne pensa plus qu'à s'instruire en voyageant. Il partit pour l'Angleterre, où il demeura six années, uniquement occupé de la littérature anglaise. Le goût de la musique et des beaux-arts l'appella ensuite à Rome, à Venise et autres principales villes d'Italie. De retour en France, il travailla pendant deux ans au *Journal Anglais*, et y fournit beaucoup d'articles biographiques, sur les poètes et les écrivains les plus célèbres d'Angleterre. Ces articles font honneur à son goût et à son savoir. Bientôt après il publia une nouvelle grammaire anglaise. Les élémens en sont si clairs, si simples, que rien n'a plus facilité parmi nous l'étude de la langue de nos rivaux, qui font eux-mêmes grand cas de cet ouvrage vraiment classique. Elle a eu un grand nombre d'éditions. La plus complète et la meilleure est celle de 1798. Le succès de cette Grammaire engagea Siret d'en composer une autre pour la langue italienne. Elle parut en 1797; l'auteur y montre cet esprit de combinaison et de justesse, qui forme le grammairien et le bon littérateur. Il s'occupait d'une troisième sur le portugais, lorsque la mort le surprit, le 3 vendémiaire, an VI (1797).

Siret, (C. J. C.) instituteur, a donné : *Epitome Historiæ Grecæ*, 1 vol. *in*-12.

Sirmond, (Jacques) jésuite, né à Riom en 1559, mourut à Paris en 1651. Ses talens le firent appeler à Rome, auprès du général de son ordre, dont il fut le secrétaire pendant seize ans. Le savant jésuite profita de son séjour à Rome; il rechercha les monumens antiques, visita les bibliothèques; mais en enrichissant son esprit, il n'oublia pas sa fortune. Les cardinaux d'Ossat et Barberin furent ses protecteurs et ses amis. Il jouit aussi de l'estime du cardinal Baronius, auquel il ne fut pas inutile pour la composition de ses Annales. On voulait le retenir à Rome; mais l'amour de la patrie le rappella en 1608 en France, où il devint le confesseur de

Louis XIII. On a de lui un grand nombre d'écrits, qui marquent une connaissance consommée de l'antiquité ecclésiastique. Le style en est pur et agréable ; ils sont presque tous en latin. Voici les principaux : D'excellentes Notes sur les Capitulaires de Charles-le-Chauve, et sur le Code Théodosien. — Une édit. des Conciles de France, avec des Remarques, Paris, Cramoisi, 1629, 3 vol. *in*-fol. Pour la compléter, il faut y joindre le Supplément du P. de la Lande, Paris, 1666, *in*-fol., et les *Concilia novissima Galliæ* d'*Odespun*, Paris, 1646, *in*-fol. etc. — Des édit. des Œuvres de Théodoret et d'Hincmar de Reims. — Un grand nombre d'Opuscules sur différentes matières, impr. à Paris en 1696, en 5 vol. *in*-fol.

SIRMOND, (Jean) neveu du précédent, memb. de l'acad. française, et historiographe de France, mort en 1649, était regardé par le cardinal de Richelieu, comme un des meilleurs écrivains de son tems, parce qu'il était un de ses flatteurs les plus assidus. On a de lui : La Vie du cardinal d'Amboise, impr. en 1631, *in*-8°, sous le nom du sieur des Montagnes, dans laquelle il fait servir ce ministre de piédestal au cardinal de Richelieu. — Des Poésies latines, 1554, qui ont quelque mérite.

SIRMOND, (Antoine) jésuite, né à Riom et frère du précédent, mourut en 1643. Il avait publié, deux ans auparavant, un ouvrage intitulé : *Défense de la Vertu*, *in*-8°, dans lequel il dit qu'il n'est pas tant commandé d'aimer Dieu, que de ne pas le haïr. Nicole le réfuta dans ses Notes sur les *Provinciales*.

SOANEN, (Jean) oratorien, naquit à Riom en 1647, et mourut à la Chaise-Dieu en 1740, âgé de 92 à 93 ans. Il entra en 1661 dans la congrégation de l'Oratoire à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'institution, il enseigna les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province, avec succès. Consacré au ministère de la chaire, pour lequel il avait beaucoup de talent, il prêcha à Lyon, à Orléans, à Paris et à la cour. Il était un des quatre prédicateurs les plus distingués de sa congrégat., et on les appelait ordinairement *les quatre Evangélistes*. Fénélon ne proposait d'autre modèle pour l'éloquence de la chaire, que Massillon et Soanen. On récompensa ses succès par l'évêché de Viviers ; mais il le refusa par la raison que cette ville étant sur une route fréquentée, son revenu, qu'il regardait comme le bien des pauvres, se consumerait à représenter. Il préféra en 1695,

l'evéché de Senez, peu riche, mais isolé. Son économie le mit en état de faire beaucoup de charités. Il donnait à tout le monde : un pauvre s'étant présenté, et le charitable évêque ne se trouvant point d'argent, il lui donna sa bague. A son désintéressement, Soanen joignait la fermeté de caractère que donne la vertu. La bulle *Unigenitus* lui ayant paru un *décret monstrueux*, il en appella au futur concile, et publia une Instruction pastorale, dans laquelle il s'élevait avec force contre cette constitution. Le cardinal de Fleury voulant faire un exemple d'un prélat Quesnéliste, profita de cette occasion pour faire assembler le concile d'Embrun, tenu en 1727. Le cardinal de Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre, et exilé à la Chaise-Dieu en Auvergne. Les quesnélistes en ont fait un *saint*, et les molinistes un *rebelle*. On a de lui : Des Instructions pastorales. — Des Mandemens. — Des Lettres, impr. avec sa Vie, en 2 vol. *in*-4° ou 8 vol. *in*-12, 1750. — On a imprimé sous son nom, en 1767, 2 vol. *in*-12 de Sermons.

Sobry, (Jean-François) ci-devant avocat, aujourd'hui commissaire de police, membre du lycée des arts de Paris, de la société-libre des sciences, lettres et arts, de la société-libre d'institution, né à Lyon le 24 novembre 1743. On a de lui : Valdemar, traged. 1763. — Le Muphty, com., mêlée d'ariettes, 1769. — De l'Architecture, Paris, 1776. — Le Mode français, ou Discours sur les principaux usages de la nation française, 1786. — Cinq Lettres de l'auteur du Mode franç., recueillies sous le titre du nouveau Machiavel, Paris, 1787. — A Rivarol sur la critique, Paris, 1789. — Rappel du Peuple français à la sagesse. — Cantate patriotique et autres pièces en vers. — Discours sur la parure. — Apologie de la messe. — Discours sur la nécessité du culte; sur le droit public des fondations; sur la maladie de la peur dans les enfans; sur la prééminence de la langue française; sur l'imprimerie; sur l'excès; sur le rétablissement des jeux gymniques; sur le poète Quinault; sur l'utilité des sociétés littéraires. Tous ces Discours séparés ont été imprimés chez l'auteur l'an V, VI, VII et VIII.

Soleisel, (Jacques de) gentilhomme du Forez, naquit en 1617 dans une de ses terres, nommée le Clapier, proche la ville de St.-Etienne, et mourut en 1680, à 63 ans, après avoir formé une celèbre académie pour le manège. On a de lui quelques ouvrages; le plus estimé est intitulé : Le parfait Maréchal, 1754, *in*-4°.

Soleisel passait pour un si galant homme, qu'on a dit de lui, qu'*il aurait encore mieux fait le livre du* parfait honnête Homme, *que celui du* parfait Maréchal.

Solier de la Romillais, (Jean-Louis-Marie) médecin, né à Orléans, a traduit de l'italien le Traité des opérations de chirurgie, de Bertrandi, 1769, *in*-8°.

Solignac, (Pierre-Joseph de la Pimpie, chevalier de) né à Montpellier en 1687, d'une famille distinguée, vint de bonne heure à Paris, et se fit connaître à la cour, qui lui donna une commission très-honorable pour la Pologne. Ayant eu occasion de se faire connaître du roi Stanislas, il fut admis auprès de lui, moins comme son secrétaire, que comme son ami. Il suivit ce prince en France, lorsqu'il vint prendre possession de la Lorraine, et devint secrétaire de cette province, et secrétaire-perpétuel de l'acad. de Nancy. C'est dans cette ville qu'il trouva ce loisir philosophique et littéraire, qui fut le délassement des longues fatigues qu'il avait essuyées. Des mœurs douces et honnêtes, des manières agréables, une littérature fine et variée, le faisaient rechercher par tous ceux qui aiment les talens aimables, joints à l'exacte probité. Il mourut en 1773, à 80 ans. Le chev. de Solignac est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont : Histoire de Pologne, en 5 vol. *in*-12. Cet ouvrage, qui n'est point achevé, est bien écrit; mais le style se ressent quelquefois du ton oratoire. — Eloge historique du roi Stanislas. — Divers morceaux de littérature, dans les Mém. de l'acad. de Nancy. —Des Eloges, qui prouvent une plume élégante et facile, et qui portent l'empreinte d'une ame honnête, uniquement occupée du desir d'honorer les talens, de relever l'éclat des vertus, et de faire sentir la perte des académiciens, dont il rappelle le souvenir. Les Eloges de Fontenelle et de Montesquieu, méritent sur-tout d'être remarqués : le style en est simple, sans la moindre recherche, et presque toujours animé par le sentiment. Il fait aimer le premier, par l'adresse avec laquelle il présente d'un côté la douceur et la politesse ingénieuse de ses mœurs, et de l'autre, les divers agrémens de son style; il fait admirer Montesquieu, en le représentant sous les traits précieux qui caractérisent l'homme bienfaisant, le moraliste profond, le philosophe conséquent, et le législateur des nations.

Sollier. (P.) On a de lui : Manuel des Fous, ou le grand Festin de l'Elysée, 1 v. *in*-12.

SOMAISE, (Ant. BAUDEAU, sieur de) mit en vers détestables la comédie des *Précieuses ridicules* de Molière, contre lequel il vomit cependant beaucoup d'injures. On a encore de lui : Les véritables Précieuses.—Le Proces des Précieuses, chacune en un acte; la 1re en prose, la 2e en vers. — Le Dictionnaire des Precieuses, Paris, 1661, 2 vol. *in*-8°. Il y a du naturel dans le style de ces trois plaisanteries, mais trop de négligences et de plattes bouffonneries.

SOMMERY (Mlle FONTETTE de) a donné : Doutes sur différentes opinions reçues dans la société, 3e édition sous le nom de l'A***, 1784, 2 vol. *in*-12. — Lettre à Deslon, magnétiseur, Glasgow et Paris, 1784, *in*-8°. — Lettres de Mme la comtesse de L*** au comte de R***, 1785, *in*-12. — Lettre de Mlle de Tourville à Mme la comtesse de Lenoncourt, 1788, *in*-8°. —L'Oreille, conte asiatique, 1789, 3 vol. *in*-12. — Quelques Pièces, dans l'*Almanach des Muses.*

SOMMIER, (Jean-Claude) prêtre, franc-comtois, curé de Champs, conseiller-d'Etat de Lorraine, archevêque de Césaree, et grand-prévôt de l'église collegiale de S^t^.-Diez, publia divers ouvrages, dont le succès fut médiocre ; les voici : Hist. dogmatique de la religion, 6 vol. *in*-4°. — Celle du S^t^.-Siège, 7 vol. *in*-8°, mal reçue en France, parce qu'elle est pleine des préjugés de l'ultramontanisme. L'auteur mourut en 1737, à l'âge de 76 ans.

SONNERAT, ancien sous-commissaire de la marine, et correspondant de l'acad. des sciences, etc., a donné un Voyage à la nouvelle Guinée, 1776.—Un Voyage aux Indes et à la Chine par ordre du roi, en 1774 et 1781, Paris, 1782, 3 vol. gr. *in*-4° et *in*-8° ; autre édition avec le suppl., 1782 et 1785, 4 vol. *in*-8°.

SONNES, (Léonard) prêtre du diocèse d'Auch, se signala dans son tems par sa haine contre les jésuites. On a de lui un ouvrage intéressant pour les ennemis de cette société fameuse, sous ce titre : Anecdotes ecclésiastiques et jésuitiques, qui n'ont point encore paru, 1760, *in*-12. L'auteur mourut en 1759.

SONNINI, (Charl.-Sigisbert de MANOMOUR) officier et ingénieur de la marine, membre de l'acad. de Nancy, de la société d'agriculture, etc. né à Lunéville le 1er février 1751. Indépendamment de plusieurs Mémoires d'histoire natur., d'agriculture et d'économie rurale, inserés dans divers Recueils, il a été l'un des collaborateurs de Buffon,

pour

pour la partie de l'histoire naturelle des oiseaux. Il a publié les ouvr. suiv. : Mémoire sur la culture et les avantages du chou-navet de Laponie, lu à l'assemblée publique de l'acad. royale des sciences, arts et belles-lettres de Nancy le 25 août 1787, à Paris, chez Née de la Rochelle, etc., 1788, *in*-8°. — Le Vœu d'un agriculteur, ou Essai sur quelques moyens de remédier aux ravages de la grêle et à la disette des grains, se trouve à Paris, chez Née de la Rochelle, etc. 1788, *in*-8°. — De l'admission, des juifs, à l'état civil; Adresse à mes compatriotes, par un citoyen du nord de la France, impr. à Nancy, chez C.-S. Lamort, 1790, *in*-8°. — Journal du département de la Meurthe et des départemens voisins, depuis le 15 juillet 1790 jusqu'en 1793, impr. à Nancy. — Voyage dans la haute et basse Égypte, fait par ordre de l'ancien gouvernement, et contenant des observations de tout genre, avec une collection de 40 planches, gravées en taille-douce par J.-B.-P. Tardieu, contenant des portraits, vues, plans, cartes géographiques, antiquités, plantes, animaux, etc. dessinés sous les yeux de l'auteur, à Paris, Buisson, 3 vol. *in*-8°, et 1 *in*-4° de planches. — Essai sur un genre de commerce particulier aux îles de l'Archipel du Levant, à Paris, chez Villier, an V, *in*-8°. — Histoire naturelle générale et particulière, par Leclerc de Buffon; nouv. édit. accompagnée de notes, et dans laquelle les supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon; celle des reptiles, des poissons, des insectes et des vers; enfin l'hist. des plantes, dont ce grand naturaliste n'a point eu le tems de s'occuper: ouvr. formant un Cours complet d'hist. naturelle, 90 vol. gr. *in*-8°, de l'imprimerie de Dufart. (A la fin de vendémiaire an IX, 36 vol. de ce grand ouvrage, ont paru, et l'on en publie régulièrement deux par mois.) — Voyage en Grèce et en Turquie, avec une carte générale du Levant, et des planches, contenant des costumes, des danses, des animaux, etc. 3 vol. *in*-8°, et 1 vol. *in*-4° de planches, à Paris, chez Buisson, an IX.

Sorbière, (Samuël) né au diocèse d'Uzès en 1615, de parens protestans, se fit catholique. On crut avoir fait une grande acquisition pour la foi, et on le combla de bénéfices et de pensions. Les papes, Louis XIV, le cardinal Mazarin, le clergé de France lui prodiguèrent les honneurs et les graces. Sorbiere n'etait cependant qu'un

usurpateur de réputation, qui mettait assez d'artifice dans les moyens de s'en procurer. Il voulait passer pour savant et pour philosophe, et il n'etait ni l'un ni l'autre; mais il se liait avec les savans et les philosophes, et il se servait des uns, pour se faire valoir auprès des autres. Par exemple, Hobbes lui écrivait sur des matières de philosophie. Sorbière envoyait sa lettre à Gassendi, en lui demandant son avis sur les idées de Hobbes, et la réponse de Gassendi fournissait à Sorbière la matière de sa réponse à Hobbes; celui-ci lui rendait, sans le savoir, le même service auprès de Gassendi, et de plusieurs autres; Sorbière n'était ainsi que le courtier de la philosophie; mais il se donnait, et on le prenait pour un philosophe. A la fin ce manège fut decouvert, et il arriva pour lors à Sorbière, le malheur dont Horace menace Celsus,

« *Ne si forté suas repetitum venerit olim*
» *Grex avium plumas, moveat Cornicula risum,*
» *Furtivis nudata coloribus* ».

On a de lui une traduct. française de l'Utopie de Thomas Morus, 1643, *in*-12; et une de la Politique de Hobbes; des Lettres; des Discours, divers Ecrits en latin et en français. On a un *Sorberiana*, mais il n'est point son ouvrage. C'est un recueil de bons mots qu'on prétend avoir retenus de lui dans la conversation. Il mourut en 1670. Il se faisait craindre par son penchant à la satire.

Sorbonne, (Robert de) naquit en 1201 à Sorbon, petit village du Rhételois dans le diocèse de Reims, d'une famille obscure. Après avoir été docteur à Paris, il se consacra à la prédication, et devint chapelain et confesseur du roi St.-Louis. Il était chanoine de Cambray, lorsque réfléchissant sur les peines qu'il avait eues pour parvenir à être docteur, il résolut de faciliter aux pauvres écoliers le moyen d'acquérir les lauriers doctoraux. Il s'appliqua donc à former une société d'ecclésiast. séculiers, qui, vivant en commun et ayant les choses nécessaires à la vie, enseignassent gratuitement. Tous ses amis approuvèrent son dessein, et offrirent de l'aider de leurs biens et de leurs conseils. Robert de Sorbonne, appuyé de leurs secours, fonda, en 1253, le collége qui porte son nom. Il rassembla alors d'habiles professeurs, et choisit entre les écoliers ceux qui lui parurent avoir plus de piété et de dispositions. Telle est l'origine du collége de Sorbonne. Robert de Sorbonne, après avoir solidement établi sa société pour la theologie, y ajouta un autre collége pour les humanités et la philoso-

phie. Ce collége, connu sous le nom de *collége de Calvi* et de *petite Sorbonne*, devint très-célèbre par les grands hommes qui y furent formés. Le célèbre fondateur, devenu chanoine de Paris, dès l'année 1258, s'acquit une si grande réputation, que les princes mêmes le prirent pour arbitre en quelques occasions. Il termina sa carrière en 1274, âgé de 73 ans, après avoir légué ses biens, qui étaient très-considérables, à la société de Sorbonne. On a de lui plusieurs ouvrages en latin. Les principaux sont : Un Traité de la Conscience; un autre de la Confession; un livre intitulé : le Chemin du Paradis, Ces trois morceaux sont imprimés dans la Bibliothèque des Pères. — De petites notes sur toute l'Ecriture-sainte, impr. dans l'édition de Menochius, par le P. Tournemine. — Les Statuts de la maison et société de Sorbonne, en 38 articles. — Un livre du Mariage. — Un autre des trois moyens d'aller en Paradis.

Soreau, (Jean-Baptiste-Etienne-Benoît) né à Tours le 21 mars 1738, ancien avocat au parlement de Paris, a travaillé avec Camus, Bayard, et autres, aux 7 derniers vol. *in*-4° de la nouvelle collection de jurisprudence, impr. chez la veuve Desaint en 1784, 86, 87, 88, 89 et 1790. Les principaux articles de sa composition sont indiqués à la tête de chaque volume. On a de lui une notice sur un incendie à Esmans, près Montereau-Fautyonne en 1777, et sur la maison de Lannoy. — Un Voyage à Ermenonville, dans le 3e volume du Recueil des Voyages en France, avec des notes, par la Mesangère. — Un Discours à Louis XVI et à la reine, prononcé aux Tuileries le 31 octobre 1789. — Un Rapport fait le 29 janvier 1790 sur l'exécution du canal de M. Brullée, de Paris. — Trois feuilles sur la Fédération du 14 juillet 1790. — *Hortus Caroli Magni*, tiré du capitulaire *de Villis*, an VIII (1800). — Une Notice histor. sur J.-B.-F. Bayard, jurisconsulte, *in*-8°, an IX (1800). — Une autre Notice histor. sur G.-M. Couture, architecte, *ibid.* — Une autre Notice historique sur Franç.-Ferdinand de Lannoy, *ibid.* — Différens morceaux de littérature, dans le *Magasin encyclopédique.* — Un Discours en l'an II (1794) à de jeunes élèves, avant une distribution de prix. — Un volume *in*-8° en 2 parties, sur l'administrat. des provinces, et sur les événemens les plus remarquables de l'Europe en 1790. — Il travaille à des Mémoires histor. et littér. sur la Touraine.

Sorel, (Charles) sieur de Souvigni, né à Paris en 1599 était fils d'un procureur, et,

neveu de Charles Bernard, historiographe de France, à qui il succéda en 1635. Il continua la Généalog. de la maison de Bourbon, que son oncle avait fort avancée : cet ouvr. est en 2 vol. *in*-fol. On a encore de lui une Biblioth. française, *in*-12. — Hist. de la Monarchie française, etc. en 2 vol. *in*-8° : abrégé peu exact, et plein de fables et de minuties ridicules. Il dit que « Clovis s'étant présenté au baptême avec une perruque gauffrée et parfumée avec un soin merveilleux; St.-Remi lui reprocha cette vanité. Alors le néophyte passa ses doigts dans ses cheveux pour les mettre en désordre ». — Un autre Abrégé du règne de Louis XIV, en 2 vol. *in*-12, aussi négligé que le précédent. — Droits des rois de France, etc. *in*-12. — Nouvelles françaises, 1623, *in*-8°. — Le Berger extravagant, en 3 vol. *in*-8°. — Francion, en 2 vol. *in*-12, fig. Tous ces ouvrages sont écrits d'un style plat et lourd. L'auteur mourut en 1674.

Soret, (Jean) naquit à Caen en 1420. S'étant fait carme, il devint provincial de son ordre en 1451, et ensuite général. Il refusa le chapeau de cardinal et un évêché que le pape Calixte III voulait lui donner. Il mourut à Angers en 1471. Ses principaux ouvr. sont : Des Commentaires sur le Maître des sentences, et sur les Règles de son ordre.

Soret, (Jean), ci-devant avocat. On a de lui : Discours qui a remporté le prix à l'académie française en 1748 sur ce sujet : *les hommes ne sentent point assez combien il leur serait avantageux de concourir au bien et au bonheur les uns des autres*, 1749, *in*-12. — Il a aussi remporté le prix d'éloquence de la même académie sur le sujet de l'indulgence pour les défauts d'autrui en 1752, et encore sur ce sujet : *Il n'y a point de paix pour les méchans*, 1758. — Prédiction de Momus, 1752, *in*-8°. — Lettre à une jeune Dame sur l'inoculation, 1755, *in*-12. — Essai sur les mœurs, 1756, *in*-12. — Discours à sa réception dans l'acad. de Nancy, 1756, *in*-4°. — La Religion vengée, (avec le P. Hayer) 1756 et 1761, 21 vol. *in*-12. — L'inoculation du bon sens, 1761, *in*-12. — Ode sur le mariage du Dauphin, 1770, *in*-12. — Ode à la philosophie, 1782, *in*-8°. — Œuvres, 178*, 2 vol. *in*-12.

Soubeyran de Scopon, (N.) avocat au parlement de Toulouse, membre de l'acad. des jeux-floraux, et de celle des sciences de la même ville, mort en 1751. Ses ouvrages de morale annoncent un homme qui connaît assez le cœur humain, mais dont les idées en

général, ne sont ni neuves, ni bien exprimées; ses ouvrages de litterature annoncent un homme d'esprit, mais qui manque de goût, et souvent même de jugement. Ses *Observations critiques sur les remarques de grammaire sur Racine*, par l'abbé d'Olivet, ne tendent point à justifier ce poète contre la sévérité du grammairien ; ce qui prouve assez peu de discernement. On ne parle pas de sa manie de vouloir prouver que la prose est préférable à la poésie dans le genre dramatique : on dira seulement que son amour pour la prose le porta à augmenter les fonds du prix d'eloquence de l'acad. de Toulouse.

Souchay, (Jean-Baptiste) naquit à St.-Amand, près de Vendôme, en 1688. Après avoir fait ses études au collége de l'Oratoire en cette ville, il vint à Paris, et s'y chargea de l'éducation des enfans du comte de la Vauguyon-Charanci. Il dut sa fortune au président de Noirville, dont il avait aussi elevé les neveux. Souchay fut reçu à l'acad. des inscriptions et belles-lettres en 1726, et obtint en 1732 une des deux chaires d'éloquence du college Royal. Le fruit des leçons qu'il y donna pendant quatorze ans avec beaucoup de succès, fut un Traité de rhétorique, qui n'a jamais été publié, et que l'on doit regretter. Souchay avait lu tous les bons ouvrages anciens et modernes, et s'était attaché à les comparer les uns avec les autres. Il en connaissait toutes les beautés, et avait beaucoup de goût. Ce savant estimable mourut le 25 août 1746. Il a laissé les ouvrages suivans : *Ausonii opera ad usum Delphini*, *in*-4°, 1730. Il a joint à cette édition, le Commentaire de Fleury, jusqu'alors inédit, qu'il a suppléé en plusieurs endroits. — Une douzaine d'Articles et de Dissertations dans le *Recueil de l'acad. des inscript. et belles-lettres*. Celles sur l'épithalame, sur les poètes élégiaques, sur les hymnes des anciens, méritent principalement d'être lues. Elles sont écrites avec beaucoup de soin et de goût. Peut-être la matière n'y est-elle pas assez approfondie. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé, 1733, 10 vol. *in*-12. L'éditeur en changeant le langage de cette trop longue pastorale, l'a rendue plus ennuyeuse, et a achevé de la faire oublier. — Essais sur les erreurs populaires, traduit de Thom. Brown, 1738, 2 vol. *in*-12. C'est l'ouvrage intit. : *Pseudodoxia epidemica*, qui avait autrefois quelque réputation. Souchay a donné une édition du *Josephe d'Andilly*, avec quelques corrections, 6 vol. *in*-12, 1774; une des Œuvres de Boileau, 1740, 2 vol. *in*-4°; et d'autres, qu'il serait difficile d'indiquer. Il avait été chargé de la révision

de plusieurs ouvrages; presque tous sont anonymes, et les autres conservent le nom de leurs premiers auteurs.

SOUCHET, (Etienne) avocat à Angoulême, est auteur d'un Traité de l'Usure, servant de réponse à une Lettre sur ce sujet, publiée en 1770, sous le nom de Prost de Royer, et au Traité anonyme, imprimé à Cologne en 1776, *in*-12. — D'une Coutume d'Angoumois commentée et conférée avec le droit commun du royaume de France, 1783, 2 vol. *in*-4°.

SOUCIET, (Etienne) jésuite, fils d'un avocat de Paris, naquit à Bourges en 1671. Après avoir professé la rhétorique et la théologie dans sa société, il devint bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand à Paris. Il mourut en 1744, à 73 ans, honoré des regrets des gens de lettres. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : Observations astronomiques faites à la Chine et aux Indes, Paris, 1729 et 1732, 3 vol. *in*-4°. — Recueil de Dissertat. critiques sur les endroits difficiles de l'Ecriture-sainte, etc. *in*-4°. — Recueil de Dissertat., contenant un Abrége chronologique, 5 Dissertat. contre la Chronologie de Newton, etc. *in*-4°. Ces ouvrages ont fait honneur à son érudition et à sa sagacité. On y trouve des recherches curieuses et des observations sensées.

SOUCIET, (Etienne-August.) frère du précédent, et jésuite comme lui, ne lui survécut que deux jours. Il mourut en 1744 au collége de Louis-le-Grand, où il professait la théologie. On a de lui un Poëme sur les Comètes, Caen, 1760, *in*-8°; et un autre sur l'Agriculture, avec des notes, impr. à Moulins en 1712, *in*-8°. Ces deux ouvrages sont d'une latinité pure.

SOULIER, (Pierre) prêtre du diocèse de Viviers, au siècle dernier, donna au public : L'Abrégé des Edits de Louis XIV contre ceux de la Religion prétendue-réformée, *in*-12, 1681. — L'Histoire des Edits de pacification, et des moyens que les prétendus-reformés ont employés pour les obtenir, *in*-8°, 1682. — L'Hist. du Calvinisme, *in*-4°, 1684. On ignore le tems de sa mort.

SOUFLOT, (Jacq.-Germain) né en 1714, à Irancy, près d'Auxerre, mourut à Paris le 29 août 1780. Après avoir fait d'excellentes études à Paris, il fut en Italie se perfectionner dans son goût dominant pour l'architecture. Sa conduite et ses talens lui méritèrent la protection du duc de St.-Aignan, alors ambassad. de France à Rome. Ce sei-

gneur le fit admettre au nombre des pensionnaires entretenus dans cette ville par le gouvernement français. Sa réputation naissante parvint jusqu'à Lyon, où il fut appellé pour construire l'Hôtel Dieu, et où il bâtit successivement la bourse, le théâtre, la salle de concert et plusieurs autres édifices. Dans un voyage qu'il fit à Paris, dans le cours de ses travaux, il fut choisi pour accompagner le marquis de Menars en Italie, et le guider dans l'examen des monumens répandus dans cette ancienne patrie des arts. Mais ses travaux et sa faible santé le ramenèrent bientôt à Lyon, et l'arrachèrent à l'Italie, qu'il ne quitta qu'après avoir été reçu à l'académie d'architecture de Rome. Sur ces entrefaites, le marquis de Menars étant parvenu à la place de direct.-gen. des bâtimens du roi, appella Soufflot dans cette capitale, le nomma contrôleur de Marli, et lui confia bientôt après le contrôle de Paris, vacant par la mort de d'Isle. Dans le même tems, une occasion unique, et la plus brillante pour deployer les talens d'un grand architecte, vint, pour ainsi dire, s'offrir au devant de lui. Il fut chargé de la construction de la nouvelle basilique de Ste.-Geneviève, dont les fondations furent jetées en 1756. Enfin, l'année suivante il obtint le cordon de St.-Michel, et l'admission à l'acad. royale d'architecture. Les charges de contrôl.-genér. et particul. ayant été supprimées en 1776, il fut nommé par commission, intendant-gener. des bâtimens, et mourut revêtu de cette qualité et de tous les titres auxquels il pouvait prétendre: à ces titres se joignait une fortune assez considerable pour lui donner les moyens de vivre honorablement, entouré d'amis distingués, qui chérissaient autant en lui l'artiste célèbre que l'honnête-homme. On mit au bas de son portrait, les quatre vers suivans :

« Pour maître, dans son art, il n'eut
» que la nature;
» Il aima qu'aux talens on joignit *la*
» droiture :
» Plus d'un rival jaloux, qui fut son
» ennemi,
» S'il eût connu son cœur, eût été
» son ami ».

Soufflot avait naturellement un caractère ardent et très-vif : il était même un peu brusque, ce qui l'avait fait nommer par ses parens et amis, *le Bourru-bienfaisant*. Mais quand il avait eu le tems de se gourmander lui-même sur ses vivacités, on l'entendait presque toujours le lendemain demander excuse des emportemens de la veille. Il aimait la gloire, mais il l'aimait noblement obtenue. Il cultivait les lettres, mais sans en tirer vanité. Il a laissé manuscrits plusieurs morceaux de Métastase, trad. en vers

avec grace et précision. On a de lui : Plan général de la nouvelle église de Ste.-Geneviève, 1757, *in*-4°, et d'autres écrits pour repousser ses détracteurs.

SOULAIRE est auteur d'une Hist. de Languedoc et d'une Hist. des états-généraux, 1789, *in*-8°.

SOULATGES, (Jean Antoine) ci-dev. avocat au parlem. de Toulouse, a publié : Traité des crimes, 1763, 3 vol. *in*-12. — Style universel de toutes les cours, et jurisprudence du royaume, concernant les saisies, 1769, 2 vol. *in*-12. — Coutume de Toulouse, 1770, *in*-4°. — Observations sur les questions notables du droit décidées par divers arrêts du parlement de Toulouse, recueillies par M. Simon Doliver, sieur Dumesnil, Toulouse, 178*, *in*-4°.

SOULAVIE, (Jean Louis) né à l'Argentière, departem. de Vaucluse, en 1752, ex-ministre résident de France à Genève, correspondant de l'ancienne acad. des inscript., de celles de St.-Pétersbourg, des antiquités de Hesse-Cassel, Marseille, Bordeaux, Nismes, Pau, Angers, Châlons-sur-Marne, Toulouse, Orléans, Arras, a publié les ouvrages suivans : Hist. naturelle de la France meridionale, fig. ouvrage dans lequel on développe la structure de la formation des montagnes granitiques, calcaires, metalliques volcanisées et autres, de la France, 7 vol. *in*-8°, Paris, 1780 et années suiv. — Hist. pour les végétaux, ouvr. dans lequel on observe les familles de plantes qui s'établissent dans des climats analogues depuis les hauteurs glacées des Pyrenées, des Cévennes et des Alpes jusqu'au climat des orangers de la basse Provence, 1 vol. *in*-8°. avec fig., tables et cartes géographiques botaniques. — Elémens d'hist. naturelle dans lesquels on montre que la nature a établi à chacune de ses grandes époques une nouvelle classe de minéraux depuis la formation des montagnes primitives jusques aux sels, et que chacune de ces classes a été sujette a des événemens secondaires qui forment les soudivisions ultérieures, avec fig., à Pétersbourg, de l'impr. de l'acad. des sciences, 1 vol. *in*-4°, fig. — Compte rendu au B. de Breteuil, ministre de la maison du roi, par MM. Francklin et Bailly, des travaux de J. L. Soulavie, pour l'exécution d'une *Carte en relief de la France*, suivant la hauteur des montagnes, et la forme du sol enluminé suivant les opérations de la nature dans l'élaboration des montagnes primitives, secondaires, tertiaires, volcaniques, etc. 1783. — Œuvres de M. le

chevalier Hamilton ambassadeur de S. M. B. à Naples, avec des remarques comparatives des terreins volcanisés en France, à ceux décrits par cet ambassadeur en Italie, 1 vol. *in*-8°, fig. Paris, Moutard, 1781. — Discours sur l'influence des mœurs, sur la prospérité et la durée des empires, pour la cérémonie de l'ouverture des états-généraux du Languedoc, Paris, 1784, *in*-8°. — Soulavie est éditeur des Mém. suivans, qui ont eu trois édit. dont la dernière se trouve chez Buisson; 1°. Mém. de Maurepas, rédigés par Salé, son secrétaire de confiance, 4 vol. *in*-8°; Mem. de d'Aiguillon, 1 vol. *in*-8°, composé par le comte de Mirabeau, 1 vol. *in*-8°; 3°. Mém. de Massillon sur la minorité de Louis XV, édit. *in*-8°. et *in*-12; 4°. Mém. du duc de St.-Simon, edit. originale en 13 vol., à Strasbourg, chez Treutell. — Les droits et le cérémonial des états-généraux, en 2 parties, dont la première publiée par M. de Luynes, la 2e par J. L. Soulavie, Paris, Buisson, 1 vol. *in*-8°. 1789. — Mém. du maréchal de Richelieu, 9 vol. Paris, les 2 edit. des presses de Buisson, avec fig. Le titre primitif de cet ouvrage était Mém. pour servir à l'hist. de la décadence de la monarchie depuis les quinze dernières années de Louis XIV jusques à la mort de Louis XV. — Tableau du mecanisme de la revolution française, à Paris, chez Moutardier, an VII. — Collection générale de tout ce qui a été gravé en France ou chez l'étranger, d'intéressant sur l'histoire de France, composant un corps d'ouvrage *in*-fol., et un second, de format atlas, l'un et l'autre format en 160 vol. brochés, ayant chacun ce frontispice à la tête des volumes : *Monumens de l'Histoire de France en estampes et en dessins, représentant par ordre chronologique l'établissement des français dans les Gaules, leur servitude sous le gouvernement féodal, les mœurs et siècles d'ignorance, les croisades et les premières expéditions en italie et dans le nouveau monde, les guerres religieuses, les monumens de sculpture et d'architecture des différens âges, les costumes, médailles, monnoies, siéges et combats des différens règnes; les portraits et mausolées des princes et hommes célèbres dans les lettres ou le gouvernement*, terminés par 22 vol. *in*-fol. de gravures produites par la révolution, où l'on trouve les journées révolutionnaires, les caricatures de tous les partis, celles de la liste civile et du parti d'Orléans; celles des girondins et des montagnards; celles des thermidoriens et des incroyables, celles des royalistes et du parti du directoire, ainsi que l'histoire militaire, metallique et mo-

numentale de la révolution. Soulavie est encore auteur de plusieurs ouvrages qui sont sous presse, ou manuscrits.

Soulès, (François) né à Boulogne-sur-Mer, est auteur des ouvrages suivans : Hist. des troubles de l'Amérique anglaise écrite sur les Mém. les plus authentiques, 1787, 4 vol. gr. *in*-8°.—Relation de l'état actuel de la nouvelle Ecosse, trad. de l'angl. 1787, *in*-8°. — Clare et Emmeline, ou la bénédiction maternelle, trad. de l'angl., 1787, *in*-8°. 2 vol. *in*-12.—L'Indépendant, nouvelle angl., imitée, Paris, 1788, *in*-8°.—Procès de Waren Hastings, écuyer, ci-dev. gouverneur général de Bengale, trad. de l'angl. Paris, 1788, *in*-8°. — Affaires de l'Inde depuis le commencement de la guerre avec la France en 1756, jusqu'à la conclusion de la paix en 1783, etc. trad. de l'angl. 178*, 2 vol. *in*-8°. — Exposition des intérêts des anglais dans l'inde, suivie d'un tableau des opérations militaires de la partie méridionale de la Peninsule, 1780-84, par W. Fullarton, trad. et revu sur la 2e édit. 1787, gr. *in*-8°. — Réflexions sur l'etat actuel de la Grande Bretagne, comparatives à son état passé, par Rch. Champion, trad. de l'angl. 1788, *in*-8°.— Hist. de la décadence et de la chûte de l'empire romain trad. de Gibbon, tome 3e. 1788, *in*-8°. — Règle du parlement d'Angleterre, 1789 *in*-8°.—Les droits de l'homme en reponse à l'attaque de M. Burke sur la révolution française, par Th. Payne, avec des notes et une nouvelle préface de l'auteur, 1791, *in*-8°. — De l'homme, des sociétés et des gouvernemens, 1792, *in*-8°. — Voyage à la mer du Sud, par G. Bligh, trad. de l'angl. 1792, *in*-8°. — Voyage en France pendant les années 1787, 1790, par Arth. Young, avec des notes et observations par de Casaux, 1793, 3 vol. *in*-8°, 2e édit. avec des corrections considérables et augm. d'une nouv. carte, 1794, *in*-8°.— Voyage en Italie pendant l'année, 1789, par Arth. Young, avec des remarques sur l'agriculture de cette partie de l'Europe, par le doct. Symonds, trad. de l'angl. 1796, *in*-8°.

Soumille, ci-dev. abbé de Villeneuve-les-Avignon, a donné le grand Trictrac, ou Méthode pour apprendre les finesses de ce jeu, 1738, nouv. édit. 1756, *in*-8°.— Description du Semoir à bras de Languedoc, 1763, *in*-16.

Souverain, (N.) écrivain français, était du Bas-Languedoc. Il fut ministre d'une eglise calviniste du Poitou. Il mourut en Angleterre vers la fin du dernier siècle. On a de lui un ouv. intitulé : Le Pla-

tonisme dévoilé, ou Essai sur le Verbe platonicien, Cologne, 1700, *in*-8°. — Le P. Baltus a refuté ce livre dans sa défense des Saints-Pères accusés de Platonisme, Paris, 1711, *in*-4°.

Sozzi, (Louis François) avocat, né à Paris le 4 octobre 1706, mort en 178*, a donné : Mém. où l'on établit l'usage des testamens olographes, 1743, *in*-4°. — Mém. sur le Francalleu, et la prescriptibilité du cens, 1743. — Observations sommaires de l'arrêt rendu à la grand-chambre le 6 août 1743, *in*-fol. — Consultation sur la mouvance des pairies de France, 1752, *in*-4°. — Les Olympiques de Pindare, trad. en français, avec des remarques, 1754, *in*-12. — Discours de réception de l'acad. de Nancy, 1762, *in*-8°. — Lettre aux auteurs du journal Encyclopédique, au sujet de l'urne antique de plomb trouvée chez les jésuites de Lyon, 1763.

Spielmann, (Jacques-Reinbold) docteur en medecine, et professeur de chimie dans l'univers. de Strasbourg, correspond. de l'acad. royale des sciences, memb. de celles de Nancy, de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, associé regnicole de la société royale de médecine, naquit à Strasbourg en avril 1722. Il choisit la profession, dans laquelle ses parens avaient acquis de la considération et de la fortune, celle de pharmacien. Elle n'occupa point cependant tous ses momens. Spielmann cultivait en même-tems, et avec une grande ardeur, tous les genres de littérature, et déjà la medecine faisait partie de ses travaux. Il voyagea en Allemagne; mais ce fut à Berlin qu'il fit le plus long séjour. Spielmann passa de-là chez le fameux Henkel; il vint ensuite à Paris, où il suivit les leçons des Jussieu; Réaumur et Geoffroy l'admirent dans leur intimité. Riche des connaissances des peuples les plus éclairés de l'Europe, et portant en lui le germe de cette émulation, qui devait illustrer sa carrière, il revint à Strasbourg, où il fut reçu maître en pharmacie, et successivement doct. et profess. surnumeraire en medecine. Il se livra tout entier à l'étude de la chimie, de la matière médicale, et de l'hist. natur. Ses leçons particulières lui acquirent une grande célébrité; les jeunes médecins venaient de toutes les parties de l'Allemagne pour les entendre, et l'université de Strasbourg en recevait un nouvel eclat. Empressée de lui en témoigner sa reconnaissance, elle ne craignit point de s'exposer au reproche d'avoir fait un choix bizarre, en le nommant en 1756 à la place de professeur de poésie, qui vaqua cette

année. On ne peut, sans être surpris, voir un chimiste chargé d'un département aussi différent du sien; mais on sera peut-être plus surpris encore qu'il ait rempli les fonctions de cette chaire pendant trois années, à la grande satisfaction de ses auditeurs et de l'université. Les six Livres de Lucrèce, sur la nature des choses, étaient ceux qu'il expliquait et qu'il commentait de préférence. Ce poëme, qui peut être considéré comme un Traité de physique, où l'auteur expose et discute, dans de beaux vers, les opinions des philosophes sur les élémens des corps, sur la lumière, sur les sens, et même sur les maladies, fournissait à Spielmann l'occasion de tracer la marche et les progrès des sciences physiques. En 1759, Spielmann abandonna une carrière qui lui était étrangère. Nommé profess. de chimie, il rentra avec joie dans son laboratoire pour n'en plus sortir. La chimie était la science qu'il était vraiment digne de cultiver. Nous passerons sous silence la plupart de ses travaux; nous nous bornerons à indiquer les plus essentiels. Il a fait connaître à ses concitoyens tous les végétaux malfaisans ou vénéneux de l'Alsace. On lui doit l'analyse la plus exacte peut-être qui ait été faite des différentes espèces de lait, considérées sous tous leurs rapports. Le but de cet ouvrage, est de prouver que le lait maternel est le seul aliment que l'on doive offrir aux nouveaux-nés; précepte que la nature a entouré de jouissances, qu'elle a rangé parmi les plaisirs, et dont il est honteux qu'il faille rappeler le souvenir aux hommes. Il n'appartient qu'aux grands maîtres de réduire en préceptes, les élémens des sciences qu'ils cultivent. Ceux de chimie, rédigés par Spielmann, justifient la réputation de ce professeur. Ses instituts servent encore aujourd'hui de livre classique, quoiqu'il ait paru depuis cette époque plusieurs ouvrages élémentaires de chimie. Les Traités de matière médicale sont communément très-volumineux. Celui de Spielmann est concis et simple. La ville de Strasbourg doit à ce savant l'avantage de posséder un jardin botanique. Il n'y avait, lorsqu'il lui fut confié, ni serres, ni école; aucuns fonds n'étaient destinés à son entretien. Spielmann en sollicita, et en obtint. Il le distribua suivant un nouveau plan, et ce jardin est maintenant un des mieux tenus et des plus riches que l'on connaisse. Nulle rivalité, nulle jalousie ne troublèrent la paix de l'ame de Spielmann; nul chagrin ne mêla son amertume à ses succès. Livré à des travaux qui faisaient ses délices, comblé d'honneur au sein même de sa patrie, entouré

de disciples qui l'admiraient, d'une famille nombreuse qui le cherissait, marié deux fois, sans avoir eu sujet de s'en repentir, jamais on ne courut avec plus de bonheur tous les hasards de la vie. En septembre 1782, il fut attaqué d'une maladie peu douloureuse, et la mort la plus douce termina sa carrière. Voici la liste de ses princip. ouvr. : *Elementa chimiæ*, 1763 et 1766, *in*-8°, trad. en français en 1770 par Cadet de Vaux, en italien en 1779, et en allemand, impr. à Dresde en 1783, *in*-8°. — *Prodromus floræ Argentinensis*, 1766, *in*-8°. — *Institutiones materiæ medicæ*, publiées en 1774, réimpr. en 1783, trad. en allemand en 1775, *in*-8°. — — *Syllabus medicamentorum*, 1777, *in*-8°. — *Pharmacopœa generalis*, 1783, *in*-4°.

Spifame. (Jacques-Paul) La destinée de cet homme fut singulière. D'abord conseiller au parlement, puis président aux enquêtes, maître-des-requêtes et conseiller-d'Etat, il remplit une autre carrière dans l'église; il fut chanoine de Paris, chancelier de l'université, après en avoir été recteur, abbé de St.-Paul sur Vannes, diocèse de Sens, grand-vicaire de Reims sous le cardinal Charles de Lorraine, et enfin évêque de Nevers. Il quitta depuis sa religion et son évêché pour une femme, et alla chercher un asyle à Genève, où Calvin le fit ministre. Toujours utile à tous les corps où il fut admis, et à tous les partis qu'il embrassa; magistrat, il assura l'indult au parlement; évêque, il se distingua dans l'église et aux états assemblés à Paris en 1557; ministre protestant, il négocia en 1561, à la diète de Francfort, pour le prince de Condé, chef des protestans français, et il lui procura les secours de l'Allemagne. Il finit par avoir la tête tranchée à Genève le 23 mars 1566, sans que la cause de sa mort, diversement rapportée par les auteurs catholiques ou protestans, soit parfaitement éclaircie. Il paraît que le vrai motif de cette rigueur, fut la crainte que cet homme inconstant ne retournât à la religion catholique, comme le faisaient soupçonner quelques démarches hasardées de sa part; le prétexte que l'on prit, fut que la femme avec laquelle il vivait, n'était point sa femme, comme il l'avait avancé, et prouvé par un faux contrat de mariage, et qu'il vivait avec elle dans le concubinage et l'adultère; ce que les lois du sévère Calvin punissaient de mort. On a de lui, dans les *Mémoires de Castelnau et de Condé*, la Harangue qu'il prononça à la diète de Francfort, et quelques autres Ecrits qui ne méritent pas de sortir de l'oubli ou ils sont depuis longtems.

Spifame, (Raoul) frère du préced., avocat au parlem. de Paris, ne manquait ni d'imagination, ni de connaissances; mais il avait un caractère d'originalité, une sorte d'aliénation d'esprit, qui le firent interdire. Il mourut en novembre 1563. Nous avons de lui un livre rare, intit.: *Dicearchiæ Henrici, regis christianissimi, Progymnasmata, in 8°*, sans date, ni lieu d'impression. Ce vol. contient 309 Arrêts de sa composition, qu'il suppose avoir été rendus par Henri II en 1556. Se mettant à la place du souverain, comme tant d'autres écrivains, il ordonne des choses impraticables, et plusieurs qui sont très-sensées, dont quelques-unes ont été exécutées. Auffray a pris dans dans ce livre les Reflexions les plus judicieuses, et les a publiées sous le titre de Vues d'un Politique du 16e siècle, Paris, 1775, *in*-8°. Il ne faut pas le confondre avec Martin Spifame, dont les plattes Poésies parurent en 1583, *in*-16.

Spon, (Charles) né à Lyon en 1609, d'un riche marchand, exerça la medecine dans sa patrie avec beaucoup de réputation. Il cultiva la poésie avec un succès égal, et mourut à Lyon en 1684, après avoir publié plusieurs ouvr., parmi lesquels on distingue la *Pharmacopée de Lyon.*

Spon, (Jacob) fils du précédent, naquit à Lyon en 1647. Il est beaucoup plus connu que son père, et il l'est sur-tout par ses voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant. Son attachement pour la religion pretendue-réformee le fit sortir de France en 1685, dans le dessein de se fixer à Zurich en Suisse; mais il mourut en chemin à Veray, ville du canton de Berne. Les académies de Padoue et de Nîmes se l'etaient associé: il meritait cet honneur par l'étendue de son érudition. Nous avons de lui divers ouvrages; les princip. sont: Recherches curieuses d'antiquités, *in*-4°, Lyon, 1683, ouvrage savant. —*Miscellanea eruditæ antiquitatis*, Lyon, 1685, *in*-folio: aussi curieux pour les inscriptions, que pour les médailles. — Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, imprimés à Lyon en 1677, 3 vol. *in*-12; réimprimés à la Haye en 1680 et 1689, en 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage est intéressant pour les amateurs d'antiquites. — Histoire de la ville et de l'Etat de Genève, 2 vol. *in*-12; reimpr. à Genève en 1730, en 2 vol. *in*-4° et en 4 vol. *in*-12, avec des augmentations considérables. Cette histoire est pleine de recherches; mais elle n'est pas toujours fidèle: le style manque de précision, de pureté et d'elégance. —Recherches des antiquités de Lyon, *in*-8°. —*Bevanda Asiatica, seu*

de café, Leipzick, 1705, *in*-4°. — Observations sur les fièvres, *in*-12, 1684, etc.

Sponde, (Henri de) né à Mauleon de Soule, sur les confins du Bearn, en 1568, d'un calviniste, fut eleve dans cette religion. Sa jeunesse annonça beaucoup de goût pour les belles-lettres, et une grande facilite pour apprendre les langues. Il exerçait la charge de maître-des-requetes pour le roi de Navarre, lorsqu'il abjura le calvinisme en 1595, et accompagna à Rome le cardinal de Sourdis. Quelques années après, il embrassa l'etat ecclesiastique, et fut nommé à l'evêche de Pamiers en 1626. Il mourut à Toulouse en 1643, âgé de 75 ans. Son principal ouvrage est l'Abrége des Annales de Baronius, 2 vol. *in*-fol., et la Continuation qu'il en a faite jusqu'à l'an 1640, 3 vol. *in*-fol. Quoique cet ouvr. ne soit pas parfait, et qu'il y ait presqu'autant de fautes que dans Baronius, il peut être ajouté aux Annales de ce cardinal. Il servira à rappeller les faits principaux, qui y sont détailles avec netteté et choisis avec jugement. Pour rendre ce recueil plus complet, Sponde y joignit les Annales sacrées de l'Ancien-Testament jusqu'a Jesus-Christ, *in*-fol., qui ne sont proprement qu'un abrégé des Annales de Torniel. On a aussi de Sponde des Ordonnances synodales. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de la Noue, à Paris, 1639, 6 vol. *in*-fol. Son traité *de Cœmeteriis sacris*, 1638, *in*-4°, renferme des recherches curieuses. Pierre Frizon, docteur de Sorbonne, a écrit sa Vie.

Sponde, (Jean de) frère du précedent, abjura le calvinisme, et mourut en 1595. On a de lui : D'assez mauvais Commentaires sur Homère, 1606, *in*-fol. — Une Réponse au Traité de Beze, sur les marques de l'église, Bordeaux 1595, *in*-8°.

Staal, (Mme de) connue d'abord sous le nom de Mlle de Launai, etait nee à Paris d'un peintre. Son père ayant ete obligé de sortir du royaume, la laissa dans la misère encore enfant. L'intérêt qu'elle inspirait la rendit chère à la supérieure du prieuré de St.-Louis de Rouen, qui la fit elever avec soin. Après la mort de sa bienfaitrice, Mlle de Launai retomba dans son premier état. L'indigence l'obligea d'entrer, en qualité de femme de chambre chez Mme la duchesse du Maine. La faiblesse de sa vue, sa maladresse et sa façon de penser, la rendaient incapable de remplir les devoirs qu'exige ce service. Elle pensait à sortir de son esclavage, lorsqu'une aventure singulière lit connaître à la duchesse du Maine

tout ce que valait sa femme-de-chambre. Une jeune demoiselle de Paris, d'une grande beauté, nommée Tetard, contrefit la possédée, par le conseil de sa mère. Tout Paris, la cour même, accourut pour voir cette prétendue merveille. Comme le philosophe Fontenelle y avait été aussi avec les autres, Mlle de Launai lui écrivit une lettre pleine de sel, sur le témoignage avantageux qu'il avait rendu de la prétendue possession. Cette ingénieuse bagatelle la tira de l'obscurité. Dès-lors la duchesse l'employa dans toutes les fêtes qui se donnaient à Sceaux. Elle faisait des vers pour quelques-unes de pièces que l'on y jouait, dressait les plans de quelques autres, et était consultée dans toutes. Elle s'acquit bientôt l'estime et la confiance de la princesse. Les Fontenelle, les Toureil, les Valincourt, les Chaulieu, les Malezieu, et les autres personnes de mérite qui ornaient cette cour, recherchèrent avec empressement cette fille ingénieuse. Elle fut enveloppée, sous la régence, dans la disgrace de Mme la duchesse du Maine, et renfermée pendant près de deux ans à la Bastille. La liberté lui ayant été rendue, elle fut fort utile à la princesse, qui, par reconnaissance, la maria avec M. de Staal, lieutenant des gardes-suisses, et depuis capitaine et maréch.-de-camp. Elle mourut en 1750. On a imprimé depuis sa mort les Mém. de sa vie, en 3 vol. *in*-12, composés par elle-même. On y a ajouté depuis un 4e vol. qui contient deux jolies comédies, dont l'une est intitulée *l'Engouement*, et l'autre *la Mode*. Elles ont été jouées à Sceaux. Ses Mém. n'offrent pas des aventures fort importantes; mais elles sont assez singulières. Le cœur humain y est peint avec autant de vérité que de finesse. Cet ouvrage, plein de traits ingénieux, se fait lire avec délices, par l'union si rare de l'élégance et de la simplicité, de l'esprit et du goût, de l'exactitude grammaticale et du naturel. Quant aux comédies, elles ne sont bonnes que pour le style et les détails. Quelques critiques prétendent que Mme de Staal n'a pas dit tout ce qui la regardait dans ses Mém. Une dame de ses amies lui ayant demandé comment elle parlerait de ses intrigues galantes? *Je me peindrai en buste*, lui répondit Mme de Staal. Mais cette réponse pouvait n'être qu'une plaisanterie, qu'on a mal interprêtée.

STAEL DE HOLSTEIN, (Mme NECKER, baronne de) On lui doit les ouvr. suivans : Lettres sur les ouvr. et le caractère de J. J. Rousseau, 1-2e édit. 1789, *in*-12; dern. édit. augm. d'une lettre de Mme la comtesse de Vassy, et une réponse de

de Mme la baronne de Staël, 1789, *in*-8°. — Sentiment secret, comédie. — Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux français, Londres, 1795, *in*-8°. — Recueil de morceaux détachés, Lausanne, 1795, *in*-8°; 2e édit. revue et augm. Leipzig, 1796. —De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations, Paris, 1796, *in*-8°.—De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, 2 vol. gr. *in*-8°, an VIII (1800).— De l'influence des révolutions sur les lettres, *in*-8°.

Stapart, à Paris, a donné: L'Art de graver au pinceau, nouvelle méthode, 1773, *in*-12.

Sticotti, acteur à Paris, mort en 177*. On a de lui : Cybele amoureuse, 1738; Roland, 1744, Amadis, 1760, parodies. — Les Fêtes sincères, com. en 1 acte, avec Pannard, 1744. — L'Impromptu des acteurs, com. en 1 acte en vers, avec le même, 1745.— Les Ennemis de Thalie, 1757. —Les noms changes, com. et les faux devins, com. — Le carnaval d'été, 1759. — Mes gasconnades, Berlin, 1762, *in*-12.—Garrick ou les acteurs anglais; ouvrage contenant des observations sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs, 1769, *in*-12, nouv. édit. 1770, *in*-12. — Dictionnaire des passions, des vertus, et des vices, 1769, 2 vol. *in*-8°. —Les soupirs d'Eurydice aux Champs Elysées, 1770, *in*-12.

Strebée, (Jacques-Louis) de Reims, habile dans le grec et dans le latin, mort vers l'an 1550, est connu par une version latine, 1556, *in*-8°. des morales, des économiques et des politiques d'Aristote, aussi élégante que fidelle.

Stremon a publié : Nouveaux principes des connaissances humaines, pour donner aux jeunes gens les moyens de faire les plus grands progrès dans les hautes sciences, 1788, *in*-8°. — Seconde lettre de la cause première du mouvement de la lune autour de la terre, de la descente ou gravitation des corps, de la rotation de la terre, et des principaux phénomènes des marées à la portée des jeunes gens, 1788, *in*-8°.

Suard, ci-dev. membr. de l'acad. française et censeur-royal, proscrit au 18 fructidor an V (4 septembre 1797) comme journaliste. On a de cet académicien les ouvrages suivans : Lettre écrite de l'autre monde, par l'abbé Desfontaines à M. Fréron, 176*, *in*-8°. — Voyage autour du monde, fait en 1764-65, traduit de l'angl. 1767, *in*-12.— Varietes litteraires, etc. avec l'abbe Arnaud.—Histoire du règne de Charles V, par Ro-

bertson, trad. Paris, 1771 et ann. suiv. 2 vol. *in*-4°, 6 vol. *in*-12; nouv. édit. 178*, *in*-8°. 6 vol. *in*-12.—Les trois voyages autour du monde, par Byron, Carteret, Wallis et Cook, trad. de l'angl. avec de Meunier, 1774, 13 vol, *in*-4°. 18 vol. *in*-8°. — Discours de réception à l'acad. franç. 1774, *in*-4°.—La vie de D. Hume, écrite par lui-même, et trad. de l'angl. Paris, 1777, *in*-12. — Hist. de l'Amérique, par W. Robertson, trad. de l'angl. 1779, 4 vol. *in*-12, 3 vol. *in*-8°. 2 vol. *in*-4°, nouv. édit. 1788, 3 vol. *in*-8°, 4 vol. *in*-12. — Il a travaillé aux *Choix des Mercures*, à la *Gazette littéraire*, au *Journal étranger*, au *Journal politique*, etc.

Suarès, (Joseph-Marie) évêque de Vaison, mourut en 1678, dans un âge avancé. On a de lui : Une Traduct. latine des Opuscules de St.-Nil, à Rome, en grec et en latin, avec des notes, en 1673, *in*-fol. — Une Description latine de la ville d'Avignon et du Comtat Venaissin, *in*-4°.

Subercasaux, (Guillaume) médecin de Bordeaux dans le 17e siècle, mort à Dax, sa patrie, en 1700. On a de lui une Dissertat. manuscrite en latin, sur les eaux minérales de Dax, citée dans la Bibliothèq. hist. de France, et deux petits ouvrages peu connus et très-superficiels, sous ce titre : Histoire d'une femme morte par la piqûre d'une araignée, Bordeaux, 1679, *in*-12.— Réflex. sur la nature de l'asthme, Bordeaux, 1680, *in*-12.

Subligny, (N.) avocat au parlement de Paris, au 17e siècle, cultiva plus la littérature que la jurisprudence, et donna des leçons de versification à la comtesse de la Suze. Livré au goût du théâtre, il permit que sa fille fût une des danseuses de l'opéra. Ses ouvr. sont : Une Traduction des fameuses Lettres portugaises, dont le maréch. de Chamilly, revenant de Portugal, lui donna les originaux, qu'il arrangea. Elles respirent l'amour le plus ardent. — La folle Querelle : c'est une comédie en prose, contre l'*Andromaque* de Racine. Elle fut représentée sur le théâtre du Palais-royal en 1668. — Quelques écrits en faveur de Racine, dont il devint le panégyriste, après en avoir été le zoïle. — La fausse Clélie, *in*-12. Roman médiocre.

Sue, (Jean) célèbre chirurgien, naquit le 10 décemb. 1699, à la Colle-Saint-Pol, et mourut à Paris le 30 novemb. 1762. Ses parens, qui exerçaient un état honnête, mais peu lucratif, ne purent lui donner que ce qu'on appelle la première éducation. Arrivé à Paris à l'âge de 16 ans, Jean Sue y fut accueilli par un ami

de son père, qui était chirurgien dans un des fauxbourgs de la capitale. Il entra ensuite, en qualité d'elève, chez Devaux, chirurg. distingué, auprès duquel il passa trois ans, selon l'usage alors établi. Après l'expiration de ce terme, le maître et l'élève, contens l'un de l'autre, ne purent plus se quitter jusqu'au moment où celui-ci se présenta, en 1727, au collége de chirurgie, pour y être immatriculé. Devaux se fit un plaisir de le présenter lui-même. Après avoir subi avec distinction les épreuves ordinaires de la licence, Jean Sue reçut la qualité de maître, et se livra à la profession de son art. En 1744, sa compagnie l'éleva à la place de prévôt. C'était l'époque du fameux procès entre le corps des chirurgiens et celui des médecins : Sue s'en occupa sans relâche, et ne contribua pas peu par ses écrits et par ses efforts au gain d'une affaire qui devait fixer l'état de la chirurgie et des chirurgiens en France. Ceux qui ont suivi les progrès de la chirurgie, savent que la déclaration de 1743 fut comme une étincelle électrique, qui inspira aux jeunes chirurgiens une vive ardeur pour l'etude de la langue latine, et qui fit regretter aux anciens de ne l'avoir pas apprise. Sue, entraîné par cette heureuse impulsion, conçut le dessein d'apprendre cette langue. Il devint écolier vers l'âge de 45 ans, et se mit bientôt en état d'interroger en latin les candidats du collége. Les dernières années de la carrière de Sue furent aussi douces et aussi tranquilles que l'avait été le cours de sa vie. On eut à sa mort une preuve touchante de la considération dont il jouissait. Beaucoup de citoyens de toutes les classes, et sur-tout des pauvres, suivaient son modeste convoi, et exprimaient avec sensibilité leurs regrets sur la perte de l'homme charitable et bienfaisant, qui avec le plus grand désintéressement les avait toujours soulagés dans leurs maux. Sue avait toujours rempli les devoirs d'un académicien assidu et laborieux. On a de lui un Mém. qui renferme des corrections utiles sur le forceps : il a lu en différens tems dans les séances académiques, des observations intéressantes: il en a donné une assez rare, sur un renversement des deux tiers de la rotule, sans rupture de ses ligamens.

Sue, (Jean-Joseph) frère du précédent, né en 1710, fut appellé à Paris par son frère, à l'âge de 19 ans : il avait déja quelques connaissances élémentaires sur la chirurgie, et d'heureuses dispositions pour apprendre. Dès le lendemain de son arrivée, il se rendit aux hôpitaux et aux leçons publiques : il se fit aussi inscrire à l'Hôtel-

Dieu, où il entra en 1731 en qualité d'élève. Il eut pour maître et pour guide Boudou, chirurgien en chef. Ce fut vers ce tems que le célèbre Verdier, dont le jeune Sue suivait avec assiduité les leçons, consentit à le recevoir chez lui. Ce fut dans cette école qu'il contracta le goût de l'anatomie, qui fut celui de toute sa vie. Bientôt il conduisit seul l'amphiteâtre de Verdier, et faisait pour lui des leçons dans les cas d'absence ou de maladie. Il se présenta en 1743 au collège de chirurgie : il fut immatricule et oblige, comme les autres candidats, d'attendre avant d'être reçu maître, la fin du procès, entre les médecins et les chirurgiens. Sa reception eut lieu en 1751 après une thèse qu'il soutint sur la cataracte. Il y avait à peine 3 ans qu'il était reçu, lorsque Verdier le proposa pour lui succéder, en qualite de professeur aux écoles. Sa méthode d'enseigner justifia le choix de Verdier, ensorte que ceux même, qui avaient regardé ce choix comme une injustice, furent les premiers à y applaudir. A peu près dans le meme tems, l'académie de peinture et de sculpture, établie au Louvre, lui conféra la place de professeur pour instruire ses elèves. Ce fut pour lui un nouveau genre de travail un peu différent du premier, mais dont il s'acquitta aussi bien. Le cours d'anatomie pittoresque qu'il a fait pendant plus de 40 ans à l'acad. de peinture, était sur-tout instructif, en ce qu'il faisait suivre les démonstrations sur le cadavre de leçons sur le vivant ; idée ingénieuse et utile, qu'il a executée le premier, et dont les avantages, même pour les médecins et les chirurgiens, sont aises à sentir. La supériorité des écrits de Sue sur l'anatomie répondent à la réputation qu'il s'etait faite par ses démonstrations ; on trouve dans les tomes 1er, 2e et 5e des Mém. des savans étrangers, publiés par l'acad. des sciences, plusieurs observations, plusieurs découvertes anatomiques de Sue, dont il avait fait part à cette acad., long-tems avant d'être membre de celle de chirurgie. La plus curieuse de ces observations est sur une transposition totale des viscères, ensorte que ceux qui naturellement sont à droite, se trouvaient à gauche. Sue a observé deux fois ce phénomène et l'a lui-même dessiné. Riolan, Bartholin, Morand père, Méry et autres anatomistes, avaient déja fait de pareilles observations; mais elles ne sont pas aussi complètes que celles de Sue. Un Mémoire qui a dû lui coûter beaucoup de travail, de tems et de soins, c'est celui sur les proportions du squélette de l'homme, examiné depuis

l'âge le plus tendre jusqu'à celui de 25, 60 ans, et au-delà : ses recherches sur la matrice présentent des faits intéressans et nouveaux, surtout par rapport à sa structure et à ses vaisseaux. Sue a fait usage de la plupart de ces Mém. et Observat. dans l'Abrégé d'anatomie en deux vol. *in*-12, qu'il a publié en 1748, et dont il a donné une nouv. édit. en 1754. Il insiste beaucoup dans cet ouvrage sur la position des parties, parce qu'il sent l'utilité d'une telle connaissance. Il fait part de ses observations sur la variété des sutures du crâne, sur la structure des os maxillaires, et sur celle des alvéoles : ses remarques sur les courbures de l'epine ont mérité l'approbation des meilleurs anatomistes. On chercherait inutilement ailleurs ce qu'il dit de la structure de la matrice. Rien n'est plus exact et en même-tems plus instructif que les préceptes sur l'administration anatomique qu'il donne dans son *Anthropotomie*, ou *l'art d'injecter, de disséquer et d'embaumer*, ouvrage unique en son genre, devenu très-rare, malgré deux édit. l'une en 1759, et l'autre corrigée et beaucoup augm. en 1765. Le célèbre Monro, profess. d'anatomie à Edimbourg, avait déja publié trois édit. de son ostéologie, lorsque Sue l'adoptant comme supérieure à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors, donna en 1759 une édit. française de cet ouvrage en 2 vol. gr. *in*-fol. ils sont ornés de 31 pl. à la manière des tables d'Eustache par Lancisi et de celles d'Albinus; c'est-à-dire, que le même sujet occupe deux planches; l'une représente la figure avec toutes ses ombres, teintes et demi-teintes, et l'autre n'est exprimée que par le simple trait ou l'esquisse, laissant d'un côté la gravure plus nette, et de l'autre la place destinée à recevoir toutes seules les lettres indicatives. Les connaisseurs font beaucoup de cas des planches d'ostéologie d'Albinus et de Chéselden. Sue a voulu mieux faire, et a réussi : car il a su joindre dans les siennes la correction et l'exactitude d'Albinus pour le dessin, à l'élégance et à la beauté du burin de Cheselden. Son ouvrage est vraiment un chef-d'œuvre de typographie, à la magnificence duquel tout a concouru. Papier, caractère, burin, frontispice élégant, vignettes, culs-de-lampe, tout est porté à la dernière perfection. Plusieurs des dessins, quoique faits sous les yeux de Sue, et par les meilleurs artistes, ont cependant été retouchés jusqu'à trois fois, pour y corriger des défauts légers qui eussent pu échapper à la critique même la plus sévère. Mais ce qui intéresse le plus, c'est l'exactitude anatomique dans

la description des os et de chacune de leurs parties, ce sont les remarques savantes et nouvelles ajoutées au texte par l'éditeur, et qui rendent cet ouvrage le plus complet et le plus parfait qu'on ait publié sur l'ostéologie. Si toutes les autres parties de l'anatomie etaient traitées de même, ce serait un superbe monument élevé pour les progrès des sciences utiles, et digne d'être placé à côté de l'Encyclopédie, et de la description des arts publiée par l'acad. des sciences. En 1755 Sue publia des Elémens de chirurgie, destinés aux élèves qui suivaient ses cours. Un autre ouvrage élémentaire dont il a donné deux édit., devenues toutes deux fort rares, l'une en 1746 et l'autre en 1761; c'est un traité des bandages et appareils avec la descript. des brayers et autresmachinespropres à corriger les difformités du corps. Un tel livre peut sans doute être utile aux élèves;mais pour que cette utilité soit réelle, il faut qu'une main habile et exercée les dirige dans l'application des moyens qui y sont décrits, moyens toujours secondaires, et souvent principaux dans la cure des maladies chirurgicales. Sue eut en 1721 une rétention d'urine : il en était entièrement guéri; et, quoique parvenu à l'âge de 82 ans et dix mois, il jouissait d'une santé, qui en faisait espérer une plus longue durée, lorsqu'il fut attaqué d'un affaissement dans tout le corps, d'une crispation nerveuse et douloureuse, qui se porta surtout aux entrailles, y occasionna une inflammation suivie de gangrène; elle termina ses jours le 10 décembre 1792. Sue était membre de la socié de Londres, de celle de Philadelphie et de quelques autres compagnies savantes.

Sue, (Pierre) né à Paris le 28 décembre 1739, profess. et bibliothécaire de l'ecole de médecine de Paris, ancien profess. de médecine légale aux écoles de chirurgie, ancien secrétaire de l'acad. de chirurgie, ancien président et secrétaire de la société-libre de médecine, trésorier de celle médicale d'émulation, de celle de Bordeaux, ancien membre du jury d'instruction publique pour les écoles primaires, et des ci-dev. acad. de Dijon, d'Orléans, de Rouen, Montpell., Lyon, Bordeaux, membre de la société de médecine de cette ville, de l'académie de Wilna, etc. a publié les ouvr. suivans : Pathologie de Gaubius, Paris 1770, *in*-12; autre édit. *in*-8°, 1788. —Dictionnaire de chirurgie, Paris, 1771, *in*-8°; autre édit. en 1779. — Eloge histor. de Deveaux, Paris, 1772, *in*-8°. — Eloge de Louis XV, 1774, *in*-12. — Elémens de chirur-

gie en latin et en français, Paris, 1774, *in*-8°.—Discours d'installation, 1774, *in*-8°. — Lettre critique sur l'état de la médecine en France, 1776, *in*-8°. — Memoire sur l'anevrisme de l'artère crurale, 1776, *in*-12. — Pratique moderne de la chirurgie, 1776, 4 vol. *in*-12. — Eloge histor. de Passemant, ingén. du roi, 1778, *in*-8°. —Essais histor., litteraires et critiques sur l'art des accouchemens, chez les anciens et chez les modernes, Paris, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Précis historiq. sur le collége de chirurgie, à la tête de son *Almanach*, 1782, *in*-16. — Anecdotes de médecine, de chirurgie et de pharmacie, 1785, 2 vol. *in*-12. — Extraits pour le *Journal polytype*, en 1786, *in*-8°. —Nomenclature des theses du collége de chirurgie, sous le titre *series Chronologica*, etc. — Réflex. sur les places de chirurgiens-majors de division, en 1789, *in*-8°. — Discours sur l'influence des six choses non naturelles dans la cure des maladies chirurgicales, en 1790, *in*-8°. — Séance publique de l'academ. de chirurgie du 11 avril 1793, avec les Eloges de Louis et Sue, 1793, *in*-8°. — Discours sur la bibliographie médicale, 1795, *in*-8°. — Eloge de Poissonnier, *in*-8°, an VII. — Mémoire sur le panaris, dans le *Rec. des Mém. de la soc. médicale d'émulation*. — Mémoire histor., littér. et crit. sur la vie et les ouvrages, tant imprimés, que manuscrits, de Goulin, an VIII, *in*-8°. — Apperçu général sur la médecine legale, *in*-8°, même année.

Sue, (Jean-Joseph) professeur d'anatomie, de chirurgie, de physiologie, tant à l'école-pratique qu'à l'école de chirurgie de Paris, au lycée républicain, à celui des arts, à l'école nationale de sculpture et de peinture, chirurgien en chef-substitut de la Charité, officier de santé en chef d'une des armées de la république (celle du camp sous Meaux), docteur en médec., membre des sociétés de médec., d'hist. natur, des sciences, lettres et arts de Paris, des sociétés de médecine de Bruxelles, d'Iéna, de Zurich, d'Edimbourg et de Philadelphie, a publié trois ouvrages, dont l'un qui traite de l'anatomie comparée, trad. de l'anglais, publié il y a 13 ans en un volume. — Le 2e: Recherches physiologiques, et expériences sur la vitalité, lues à l'institut national de France le 11 messidor an V, un vol. — Le 3e: Essai sur la physiognomonie des corps vivans, considérée depuis l'homme jusqu'à la plante, an V (1797), 1 vol.

Sueur, (Nicolas le) en latin *Sudorius*, conseiller, et ensuite président au parlem.

de Paris, assassiné par des voleurs en 1594, dans sa 55e année; s'est fait un nom parmi les savans par sa profonde connaissance de la langue grecque. Il a donné une excellente traduction de Pindare, en vers latins, publ. à Paris en 1582, *in*-8°, chez Morel, et réimpr. dans l'édit. de Pindare, donnée par Prideaux, à Oxford en 1697. Le Sueur imite son original avec la même fidélité, qu'un habile dessinateur copie les tableaux d'un grand maître.

SUEUR, (Jean le) ministre protestant au 17e siècle, pasteur de la Ferté-sous-Jouarre, en Brie, est auteur des ouvr. suivans : Traité de la divinité de l'Ecriture-sainte. — Hist. de l'Eglise et de l'Empire, Amsterd. 1730, 7 vol. *in*-4° et 8 vol. *in*-8°. Cette histoire a été continuée par le ministre Pictet.

SUEUR, (Th. le) minime français à Rome, membre de l'acad. des sciences de Paris, mort en 1770, âgé de 78 ans, est célèbre par un Comment. sur les principes de Newton, et un Traité du calcul intégral. Il fit ces deux ouvrages avec son estimable ami le P. Jacquier. L'amitié tendre et inaltérable de ces deux savans, fait honneur aux lettres. Tout fut commun entr'eux, peines, plaisirs, travaux, la gloire même, celui de tous les biens dont on est le plus jaloux. Chacun des deux amis fit en entier le Comment. sur Newton. Ils en comparaient ensuite les différens morceaux, et jugeaient à laquelle des deux manières on devait donner la préférence ; mais jamais on n'a su à qui appartenait celle qui a été imprimée. Le P. le Sueur, ne montrant nul desir, ni apparent, ni caché, de se mettre au-dessus de ses confrères, dut être beaucoup aimé par eux, et il le fut en effet autant qu'il méritait de l'être.

SUEUR. (Jacques le) On a de lui : les Masques arrachés, histoire secrète des révolutions et contre-révolutions du Brabant et de Liège, Anvers, 1790, 2 vol. *in*-18.

SUEUR, (le) ci-dev. maître de musique de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, a publié : Essai de musique sacrée, ou Exposé d'une musique imitative et particulière à chaque solennité, 1787, *in*-8°.

SUFFREN, (Jean) jésuite, né à Salon en Provence en 1571, se consacra à la direction et à la chaire. Sa piété et sa droiture le firent choisir pour confesseur de Marie de Médicis, qui engagea Louis XIII à lui donner la même place auprès de lui. Dans les disputes qui s'elevèrent entre ce prince et sa mère, Suffren

voulut

voulut être conciliateur; mais il déplut au cardinal de Richelieu; et n'ayant que de la franchise dans une cour intrigante, il fut bientôt renvoyé. Il fut cependant toujours attaché à la reine, et mourut à Flessingue en 1641, en passant avec elle de Londres à Cologne, où elle allait chercher un asyle. — Son Année chrétienne, en 4 vol. *in*-4°, composée à la prière de Saint-François de Sales, et abrégée par le P. Frizon, 2 vol. *in*-12, est écrite avec onction; et quoique le style de l'abbréviateur soit plus correct, plusieurs personnes préfèrent la simplicité de l'original.

SUGER, abbé de St.-Denis, minist. et régent du royaume de France, sous les rois Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, naquit en 1082, et mourut à St.-Denis en 1152, à 70 ans. Il était depuis l'âge de 20 ans dans l'abbaye de St.-Denis, et il en était abbé, lorsque Louis-le-Gros, qui avait été envoyé dans cette abbaye pour y être élevé, le connut et l'estima. Devenu roi, il s'empressa de l'employer dans les affaires; on croit assez généralement que l'abbé Suger eut beaucoup de part à l'établissement des communes; on lui tient compte pour le moins d'une partie du bien qui s'est fait sous ce règne, et de tout le mal qui ne s'est pas fait sous le règne de Louis-le-Jeune. Lorsque ce dernier eût réduit en cendres la ville de Vitry en Perthois, et brûlé impitoyablement une foule innocente dans une église, où elle s'était réfugiée comme dans un asyle inviolable, St.-Bernard, pour appaiser les remords de Louis, lui proposa une expédition dans la terre-sainte, jugeant que pour expier le mal fait aux chrétiens, il fallait en aller faire aux musulmans. L'abbé Suger, s'élevant au-dessus de son siècle, crut qu'on n'expiait le crime qu'en le réparant; il conseilla au roi de rester chez lui, d'adoucir, par des bienfaits, le mal qu'il avait fait aux habitans de Vitry, et de faire oublier au reste de la terre, par une administration douce et sage, la fureur d'un moment. Cette politique si simple se trouva trop sublime pour Louis-le-Jeune, par la raison même qu'elle était simple. Le conseil de Bernard prévalut; il proposait une chose extraordinaire. Lorsque l'aversion réciproque de Louis-le-Jeune et d'Eléonore d'Aquitaine, eut persuadé au roi que son honneur et sa conscience exigeaient la séparation demandée d'abord par la reine, et bientôt poursuivie avec plus d'ardeur par le roi lui-même; l'abbé Suger, avant de mourir, lui rendit encore l'important service de suspendre au moins une si funeste résolution. C'est l'abbé Suger qui

a bâti l'église de St.-Denis, à l'exception du portail et des 2 tours qui l'accompagnent ; monumens vénérables, dit le président Hénault, de l'ancienne église bâtie par Pepin et par Charlemagne. On croit que c'est à Suger qu'il faut faire honneur du projet de la compilation des grandes chroniques de St.-Denis. Il a écrit la Vie de Louis-le-Gros ; et de la Curne de Ste.-Palaye le croit auteur de toute la partie de l'Hist. de Louis-le-Jeune, qui précède l'année 1152, qui fut celle de la mort de l'abbé Suger. Que d'ailleurs St.-Bernard lui ait reproché sa vie séculière et mondaine, son faste royal, sa suite nombreuse ; Suger, qui eut la sagesse de se corriger d'après ses avis, eût pu lui reprocher à son tour d'autres erreurs plus funestes à l'etat ; mais que Suger ait passé pour un des persécuteurs d'Héloïse et d'Abailard, dont les amours malheureux et fidèles sont sous la protection de toutes les ames tendres, c'est peut-être une plus grande tache à la mémoire de cet homme célèbre, le premier bon ministre qu'on rencontre dans notre histoire. Au reste, comme le nom de St.-Bernard et celui de l'abbé Suger sont presqu'inséparables dans l'histoire, on ne sera pas fâché de trouver ici un parallèle de ces deux célèbres personnages, tracé par l'abbé Raynal. « Ces deux hommes, dit-il, avaient tous deux de la célébrité et du mérite. Le premier (St.-Bernard) avait l'esprit plus brillant ; le second l'avait plus solide. L'un était opiniâtre et inflexible ; la fermeté de l'autre avait des bornes. Le solitaire était spécialement touché des avantages de la religion ; le ministre, du bien de l'état. St.-Bernard avait l'air, l'autorité d'un homme inspiré : Suger, les sentimens et la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison auprès de la multitude contre un enthousiaste ; les déclamations de l'un l'emportèrent sur les vues de l'autre, et le zèle triompha de la politique. Les suites de cette entreprise (de la croisade de Louis-le-Jeune), également honteuse et funeste, apprirent à l'univers qu'un homme d'état lit mieux dans l'avenir qu'un prétendu prophète ».

Suire, (Robert le) secrét. du duc de Parme, membre de la ci-dev. acad. de Rouen, sa patrie, est auteur des ouvr. suivans : Epître à Voltaire, 1761, *in*-8°. — La vestale Clodia à Titus, héroïde, en 1767, *in*-8°. — Coup-d'œil sur le Salon en 1775, par un Aveugle, 1775, *in*-12. — Eloge du maréchal de Catinat, 1775, *in*-8°. — Isaac et Rebecca, ou les Nôces patriarchales, poëme en prose en 5 chants, Paris, 1777, *in*-12 ;

nouv. édit., 1780, *in*-12. — Hist. de la républ. des lettres et arts, 1779 et 1782, *in*-12. —Les Amans français à Londres, ou les Délices de l'Angleterre, Paris, 1780, *in*-12. — Aux mânes de J.-J. Rousseau, poëme, 1780, *in*-8°. — Le nouv. Monde, poëme, 1782, 2 vol. *in*-12.—L'Aventurier français, ou Mémoires de Grég. Merveil, 1782, 2 vol. *in*-12; nouv. édit., 1783, 2 vol. *in*-12; 1ere suite, 1784, 2 vol. *in*-12. — Seconde suite de l'Aventurier français, contenant les Mém. de Cataudin, chev. de Rosamène, fils de Grég. Merveil, 1785 et 1786, 4 vol. *in*-12; nouv. édit. 1788. — Dernière suite de l'Aventurier français, contenant les Mém. de Ninette Merviglia, fille de Grég. Merveil, écrits par elle-même, et trad. de l'ital. par son frère Cataudin, 2 vol. faisant les 9e et 10e de l'ouvrage, 1788 et 1789, *in*-12. — Le Philosophe parvenu, ou Lettres et Pièces originales contenant les aventures d'Eugène Sans-pair, 1788, 6 vol. *in*-12. — Le Crime, ou Lettres originales, contenant les aventures de César de Perlencourt, 1789, 4 vol. *in*-12. — Le Repentir, ou suite des Lettres originales, 1789, 4 v. *in*-12. — Confessions de Rabelais, 1796 ou 1797, *in*-18. — Le Secret d'être heureux, ou Mémoir. d'un Philosophe, 1797, 2 vol. *in*-18. — Des Pièces, dans l'*Alman. des Muses.*

SULLY, (Maximilien de BÉTHUNE, baron de ROSNY, duc de) maréchal de France, principal ministre sous Henri IV, naquit à Rosny en 1559, d'une famille distinguée et connue dès le 1.e siècle, et mourut en l'an 1641 dans son château de Villebon, au pays Chartrain. Il étudiait au collége de Bourgogne, lorsque le massacre de la S^{t}.-Barthélemy fut ordonné et exécuté. Le principal du college l'arracha aux assassins, et il eut la gloire de conserver à son pays, celui qui devait un jour l'honorer par ses vertus. La postérité a oublié que Sully fut en même-tems habile négociateur et grand homme de guerre, *soit pour l'attaque, soit pour la défense des places ;* mais elle n'oubliera jamais qu'il fut un ministre vertueux, intelligent, économe, et le prodige de son siècle, comme administrateur. Tous ceux qui, depuis ce grand homme, ont écrit sur la finance et sur l'économie politique, ont puisé le germe de leurs idées dans les *Mémoires de Sully*. Les opérations de ce ministre étaient fondées sur cette éternelle vérité, que l'*agriculture est la base des Etats, et la source des revenus publics.* De guerrier devenu ministre des finances, Sully remédia aux brigandages des partisans. En 1596, on levait 150 millions sur les peuples, pour en faire entrer environ 30 dans les coffres du

roi. Le nouveau sur-intendant mit un si bel ordre dans les affaires de l'Etat, qu'avec 35 millions de revenu, il acquitta 200 millions de dettes en dix ans, et mit en réserve 30 millions d'argent comptant dans la Bastille. Son ardeur pour le travail était infatigable. Tous les jours il se levait à quatre heures du matin. Les deux premières heures étaient employées à lire et à expédier les mémoires, qui étaient toujours mis sur son bureau; c'est ce qu'il appellait *nettoyer le tapis.* A sept heures, il se rendait au conseil, et passait le reste de la matinée chez le roi, qui lui donnait ses ordres sur les différentes charges dont il était revêtu. A midi, il dînait. Après dîner, il donnait une audience réglée. Tout le monde y était admis. Les ecclésiastiques de l'une et de l'autre religion étaient d'abord écoutés. Les gens de village et autres personnes simples, avaient leur tour immédiatement après; les qualités étaient un titre pour être expédié les derniers. Il travaillait ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle était venue, il faisait fermer les portes. Il oubliait alors toutes les affaires, et se livrait aux doux plaisirs de la société, avec un petit nombre d'amis. Il se couchait tous les jours à dix heures; mais lorsqu'un événement imprévu avait dérangé le cours ordinaire de ses occupations, alors il reprenait sur la nuit le tems qui lui avait manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le tems de son ministère. Henri, dans plusieurs occasions, loua cette grande application au travail. Un jour qu'il alla à l'arsenal, où demeurait Sully, il demanda en entrant où était ce ministre? On lui répondit, qu'il était à écrire dans son cabinet. Il se tourna vers deux de ses courtisans, et leur dit en riant : *Ne pensiez-vous pas qu'on allait me dire qu'il est à la chasse, ou avec des dames ?* Et une autrefois il dit à Roquelaure : *Pour combien voudriez-vous mener cette vie-là ?* La table de ce sage ministre n'était ordinairement que de dix couverts; on n'y servait que les mets les plus simples et les moins recherchés. On lui en fit souvent des reproches; il répondait toujours par ces paroles d'un ancien : *Si les conviés sont sages, il y en aura suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine de leur compagnie.* L'avidité des courtisans fut mal satisfaite par ce ministre : ils l'appellaient le *Négatif*, et ils disaient que le mot de *oui* n'était jamais dans sa bouche. Son maître, aussi bon économe que lui, l'en aimait davantage. Au retour de son ambassade d'Angleterre, il le fit gouverneur de Poitou, grand maître des ports et hâ-

vres de France, et érigea la terre de Sully-sur-Loire en duché-pairie en 1606. Sa faveur ne fut point achetée par des flatteries. Henri IV ayant eu la faiblesse de faire une promesse de mariage à la marquise de Verneuil; Sully, à qui ce prince la montra, eut le courage de la déchirer devant lui. *Comment, morbleu !* (dit le roi en colère) *vous êtes donc fou ? — Oui, sire,* (répondit Béthune) *je suis fou ; mais je voudrais l'être si fort, que je le fusse tout seul en France.* Parmi les maux que causa à au bien de l'état, la mort de Henri IV, un des plus grands fut la disgrace de ce fidèle ministre. Il fut obligé de se retirer de la cour avec un don de cent-mille écus. Louis XIII l'y fit revenir quelques années après, pour lui demander des conseils. Les petits-maîtres qui gouvernaient le roi, voulurent donner des ridicules à ce grand-homme, qui parut avec des habits et des manières qui n'étaient plus de mode. Sully s'en appercevant dit au roi : *Sire, quand votre père me faisait l'honneur de me consulter, nous ne parlions d'affaires qu'après avoir fait passer dans l'anti-chambre les baladins et les bouffons de la cour.* En 1634, on lui donna le bâton de maréchal de France, en échange de la charge de grand-maître de l'artillerie, dont il se démit en même tems. Il s'était occupé dans sa retraite à composer ses Mémoires, qu'il intitula ses *Economies*. Ils sont écrits d'une manière très-négligée, sans ordre, sans liaison dans les récits; mais on y voit régner un air de probité, et une naïveté de style, qui ne déplaît point à ceux qui peuvent lire d'autres ouvrages français que ceux du siècle de Louis XIV. L'abbé de l'Ecluse, qui en a donné une bonne édition en 8 vol. *in*-12, les a mis dans un meilleur ordre, et a fait parler à Béthune un langage plus pur. C'est un tableau des règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, tracé par un homme d'esprit pour l'instruction des politiques et des guerriers. Béthune y paraît toujours à côté de Henri. Les amours de ce prince, la jalousie de sa femme, ses embarras domestiques, les affaires publiques, tout est peint d'une manière intéressante. On n'y exigerait qu'un peu plus de précision. L'abbé Baudeau a donné, en 1777, une nouv. édit. du texte original, 12 vol. *in*-8°, avec d'abondantes notes. Sully était protestant, et voulut toujours l'être, quoiqu'il eût conseillé à Henri IV de se faire catholique. *Il est nécessaire* (lui dit-il) *que vous soyez papiste, et que je demeure réformé.* Le pape lui ayant écrit une lettre, qui commençait par des éloges sur son ministère, et qui finissait par le prier d'entrer dans la bonne voie ; le duc lui

répondit, qu'*il ne cessait, de son coté, de prier Dieu pour la conversion de sa sainteté.* — On peut voir dans l'eloge de Sully par Thomas, et sur-tout dans les excellentes notes dont il est suivi, le bien que ce grand administrateur fit à son pays, et celui qu'il voulut faire.

SULLY, (Henri) célèbre artiste anglais, passa en France, où il se signala par sa sagacité. Ce fut lui qui dirigea le méridien de l'eglise de St.-Sulpice. Le duc d'Orléans, régent, et le duc d'Aremberg, lui firent chacun une pension de 1500 liv. Il mourut à Paris en 1728, après avoir abjuré la religion anglicane. Il a laissé un Traité intitulé : Descript. d'une horlogé pour mesurer le tems sur mer, Paris, 1726, *in*-4°. — Règle artificielle du tems, 1737, *in*-12. Ces deux ouvrag. prouvent que sa main était conduite par un esprit intelligent.

SULPICE-SÉVÈRE, historien ecclésiastique, né à Agen dans l'Aquitaine, et mort vers l'an 420, est auteur de l'*Historia sacra*, continuée depuis par Sleidan. Il fut le disciple fidèle de St.-Martin, dont il a écrit aussi la Vie. C'était un riche vertueux, utile et éclairé. Les meilleures éditions de ses écrits, sont les suivantes : Elzevir, 1635, *in*-12, *cum notis variorum.* — Leyde, en 1665, *in*-8°. — Leipzick, en 1709, *in*-8°. — Véronne, en 1755, 2 vol. *in*-4°. — Il y en a une édition de 1556, *in*-8°, et une version française de 1656, *in*-8°, fort platte.

SUREMAIN, (Franç.-Alex.) né à Auxonne le 16 juillet 1755, décapité à Paris en 1793, fut successivement officier au corps de génie, subdélégué à Auxonne, maire de cette ville en 1790, et président de l'administration du district à St.-Jean-de-Losne. On a de lui un drame en cinq actes, sous le titre de la *bonne Mère*, qu'il composa en 177*, à St.-Lazare, où des fautes de jeunesse l'avaient conduit. Un manuscrit, trouvé dans son porte-feuille, sur la nécessité de fonder le gouvernement républicain sur d'autres bases que celles qui existaient en 1793, motiva son acte d'accusation, et fut la cause de sa mort.

SUREMAIN-MISSERY, (Ant.) ci-dev. officier d'artillerie, et de l'académie des sciences de Dijon, aujourd'hui membre de la société des sciences de Paris et de celle de Dijon, né en cette ville le 28 janv. 1767, est auteur des ouvrages suiv. : Théorie acoustico-musicale, ou de la doctrine des Sons rapportée aux principes de leurs combinaisons, à Paris en 1793, chez Firmin Didot. — Theorie purement algébrique des quantités imagi-

naires et des fonctions qui en résultent, où l'on traite de nouveau la question des logarithmes des quantités négatives, Paris, an IX, Firmin Didot. — Essai analytique sur le langage et l'entendement, l'écriture et la lecture, considérés dans leurs rapports mutuels, Paris, an IX (sous presse). — Plusieurs articles de musique, dans le *Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie méthodique.*

SURGY, (Jacq.-Philibert ROUSSELOT de) ci-devant censeur-royal, né à Dijon le 26 juin 1737, a publié les ouvr. suiv. : nouv. Description de l'Islande, par Anderson, ouvrage trad. de l'allemand, avec Meslin, 1764, 2 v. *in*-12. —Mélanges interessans et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politiq. de l'Asie, l'Afrique, l'Amerique et des Terres polaires, 1766 et ann. suivantes, 14 vol. *in*-12. — Eloge histor. du marquis de Montmirel, 1766, *in*-12. — Memoires géographiques, physiques et historiq. sur différentes contrees extraits des ecrits des jésuites, 1767, 4 vol. *in*-12.— Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie, trad. de l'allemand, 1768, *in*-12. — Les vicissitudes de la fortune, ou Cours de morale mis en action, pour servir à l'Hist. de l'Humanité, Paris, 1769, 2 vol. *in*-12.— Dictionnaire de Finances, 1784, 3 vol. *in*-4°. Il a travaillé avec Querlon à la continuation de l'Hist. des Voyages.

SURIAN, (Jean-Baptiste) évêque de Vence, memb. de l'acad. française, né à Saint-Chamas en Provence, le 20 septembre 1670, mourut en 1754. Il entra, après ses premières etudes, dans la congrégation de l'Oratoire, et ne tarda pas à se faire une grande réputation comme prédicateur. Les débats du jansénisme étaient alors dans la plus grande activité : le P. Surian refusa d'y entrer, et continua de cultiver les liaisons qu'il avait avec plusieurs jésuites qui déploraient, ainsi que lui, l'acharnement des deux partis. Nommé en 1727 à l'évêché de Vence, il conserva les mêmes principes de modération, et évita toujours de se mêler de toutes les querelles qui n'intéressaient pas son diocèse. Il y vécut comme il avait vécu a l'Oratoire ; il y fit une résidence scrupuleuse, et remercia la providence de ce qu'elle l'avait placé dans un des plus petits siéges du royaume, où il pourrait goûter la paix et la tranquillité qu'il avait toujours ambitionnées. « Dans l'espace de 27 ans d'espicopat, dit son historien, il n'a pas demandé une seule lettre de cachet, tandis que de son tems, les autres évêques croyaient ne pouvoir fai-

re régner la tranquillité dans leurs diocèses, que par un abus continuel des ordres surpris à l'autorité du prince... On lui offrit d'autres évêchés ; il les refusa constamment, et dit qu'*il ne quittait pas une femme pauvre pour en prendre une riche*». Il fut élu de l'académie franç. en 1733, et fut choisi par le roi pour prononcer l'oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne : il sut réunir dans ce discours, les suffrages de la cour de Versailles et de la cour de Turin. On lui reprochait d'amasser des sommes considérables ; mais l'événement justifia sa prudence, et fit éclater sa générosité. Les autrichiens et les piémontais firent une irruption en Provence en 1747 : l'évêque de Vence subjugua par ses vertus les généraux et les principaux officiers ennemis, et dans ce moment, il porta la main avec transport sur ce trésor dont on lui faisait un crime. La ville paya des contributions, mais par égard pour lui, celles qu'on imposa furent si modiques que les habitans gagnèrent plus qu'ils ne perdirent dans les désastres de la guerre. Surian, au milieu des ennemis, ne dissimulait pas son patriotisme. Un aide-de-camp lui ayant demandé indiscrètement ce qu'il faudrait de tems à l'armée autrichienne pour aller jusqu'à Lyon : *Je sais bien Monsieur*, lui répondit-il, *le tems qu'il me faut pour me rendre dans cette ville ; mais je ne saurais estimer celui qu'il faudrait à une armée qui aurait à combattre les troupes du roi mon maître.* Ce vertueux évêque fit les pauvres ses héritiers universels : les habitans de Vence firent placer sur la principale porte de leur hôpital, une inscription pour perpétuer la mémoire de ce bienfait. On a quelques-uns de ses discours dans le recueil des sermons choisis pour les jours de carême, à Liége, 1738, 2 vol. *in*-12. On a imprimé en 1778, *in*-12, son petit carême prêché en 1719.

SURIN, (Jean-Joseph) jésuite, mort à Bordeaux, sa patrie, le 22 avril 1665, âgé de 65 ans. Laborieux et zélé, il se consacra aux missions, et composa plusieurs ouvr. ascétiques en vers et en prose qui n'en sont pas meilleurs pour avoir été réimprim. plusieurs fois même en Italie. Surin a plus de célébrité par les rapports qu'il eut avec les religieuses de Loudun qu'il exorcisa après le supplice de Grandier. Elles lui donnèrent beaucoup de peine, dit d'Avrigny dans ses Mém. Les principaux écrits de Surin sont : Fondemens de la vie spirituelle ; extraits de l'imitation, Paris, 1669, *in*-12. — Cathéchisme spirituel, Paris, 1669, 2 vol. *in*-12. — *Medulla ascetica*, Bamberg, 1755, 2 vol. *in*-8°. —

Le Prédicateur de l'amour divin, *in*-12, etc.

SUTAINE, a donné un plan d'etudes et d'éducation, 1764, *in*-12.

SUTIÈRES SAREY. (de) On a de lui : Agronomie expérimentale, 1765, *in*-12.—Défense de l'Agronomie expérimentale, 1766, *in*-12.—Cours complet d'agriculture, ou leçons périodiques sur cet art, 1788.

SUZE, (Henriette de COLIGNY, comtesse de la) morte à Paris en 1673. Elle était fille du second maréchal de Châtillon, petit-fils de l'amiral de Coligny, et fut aussi célèbre par son esprit et par sa beauté, que ses pères l'avaient été par leur gloire militaire et par leurs grandes aventures. Elle avait d'abord épousé un seigneur écossais, Thomas Adington, qui la laissa veuve très-jeune; elle épousa en secondes noces le comte de Suze, mari jaloux et sévère, qui la rendit très-malheureuse; elle prit le parti de s'en séparer. Elle était protestante ainsi que ses pères, et le comte de Suze était aussi protestant; elle commença par se faire catholique, *pour ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre*, disait la reine Christine. Mais malgre ce changement de religion, le comte de la Suze pretendant conserver toute son autorité, elle se fit séparer par arrêt, puis par accommodement elle consentit de donner à son mari 25 mille ecus pour qu'il la laissât tranquille; sur quoi on dit qu'elle avait fait un mauvais marché pour s'être trop pressée, et que pour peu qu'elle eût attendu, ç'aurait eté lui qui lui aurait donné 25 mille écus pour être débarrassé d'elle. Devenue libre, elle se livra toute entière à la poésie et aux plaisirs de la société. Sa maison fut le rendez-vous des esprits aimables et de la bonne compagnie. On jugeait de son tems qu'elle excellait dans l'élégie, et qu'elle y mettait une grande délicatesse; elle était beaucoup lue, elle l'est peu aujourd'hui, mais il lui reste, comme par tradition, quelque chose de son ancienne réputation; elle a été fort célèbrée en diverses langues. On connaît ces vers faits à sa louange, que le P. Bouhours rapporte dans sa maniere de bien penser sur les ouvrages d'esprit, et que quelques-uns lui attribuent à lui-même :

« *Quæ dea sublimi rapitur per*
» *inania curru?*
» *An Juno? an Pallàs? an Venus*
» *ipsa venit?*
» *Si genus inspicias, Juno; si*
» *scripta, Minerva;*
» *Si spectes oculos, mater amo-*
» *ris erit* ».

On a d'elle des madrigaux assez jolis, des chansons qui

méritent le même éloge, des odes qui leur sont fort inférieures. Ses Œuvres parurent en 1684, en 2 vol. *in*-12. On les réimprima avec plusieurs pièces de Pelisson et de quelques autres, en 1695 et en 1725, en 5 vol. *in*-12.

SYLVIUS, ou *du Bois*, (François) né à Brenne-le-Comte, dans le Hainault en 1581, chanoine de Douai, mourut en 1649. On a de lui des Commentaires sur la Somme de St.-Thomas, et d'autres ouvrages, imprimés à Anvers, 1698, en 6 vol. *in*-fol.

SYLVIUS, (François) professeur d'éloquence, et principal du collége de Tournay à Paris, était du village de Lévilly près d'Amiens. Il mourut vers 1530, après avoir travaillé avec zèle à bannir des colléges la barbarie, et à y introduire les belles-lettres et l'usage du beau latin. Ses soins ne furent pas perdus, et la littérature de son siècle doit le compter parmi ses bienfaiteurs. On de lui un ouvrage intitulé : *Progymnasmatum in artem oratoriam Francisci Sylvii Ambiani, viri eruditione rectâ et judicio acuto insignis, centuriæ tres;* ou plutôt c'est le titre que donna Alexandre Scot, surnommé l'Ecossais, à l'Abrégé qu'il en fit depuis, en un vol. *in*-8°.

SYLVIUS, (Jacques) frère du précédent, et célèbre médecin, mourut en 1555, à 77 ans, avec la réputation d'un homme habile dans les langues grecque et latine, dans les mathématiques et dans l'anatomie. On a de lui divers ouvrages imprimés à Cologne en 1630, *in*-fol. sous le titre d'*Opera medica*. Parmi les traites qui composent ce vol. on doit distinguer sa Pharmacopée ; trad. séparément en français par Caille, et imprimée à Lyon en 1574.

T.

TABARY, (Jean-François) libraire, né à St.-Quentin, mort en 1776, a donné: Essais sur la noblesse de France, contenant une dissertat. sur son origine et son abaissement, par le comte de Boulainvilliers, avec des Notes histor. etc. 1732, *in*-8°.

TABOUET, (Julien) né dans le Maine, mort en 1562, était procureur-général du sénat de Chambéry. Ayant reçu une forte mercuriale de la part du premier président, Raymond Pelisson, par ordre de sa compagnie; Tabouet, pour s'en venger, accusa le premier president de malversations. Pelisson fut condamné à une peine infamante (à l'*amende honorable* et à l'*amende bursale*) par le parlement de Dijon, en 1552. Mais ayant obtenu que son procès serait revu par des commissaires, il fut absous en 1556, et son accusateur condamné à la peine qu'il avait subie. Tabouet fut depuis mis au pilori et banni. On a de lui: *Sabaudiæ principum genealog a versibus et latiali dialecto digesta;* traduite en français, en prose et en vers, par Pierre Trebedam. — Une Histoire de France dans le même goût, imprimée avec l'ouvrage précédent en 1560, *in*-4°.

TABOURIER, (Pierre Nicolas) ci-dev. curé, né à Chartres, a publié un Disc. pour tranquilliser les consciences sur les affaires du tems qui sont relatives à la religion, 1791, *in*-8°. — Défense de la constution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication dont nous sommes menacés, 1791, *in*-8°.

TABOUROT, (Jean) chanoine et official de Langres, mort en 1595, est auteur des ouvrages suivans, dont les titres et l'objet forment un contraste aussi frappant que bisarre avec son état de chanoine et d'official: Le Calendrier des bergers, 1588, *in*-8°, et la Méthode pour apprendre toutes sortes de danses, 1589, *in*-4°, l'un et l'autre ont paru sous le nom de Thoinot Arbeau.

TABOUROT, (Etienne) plus connu sous le nom *Des-Accords*,

neveu du précédent, naquit à Dijon en 1547, et mourut en 1590 à 43 ans. Il fut procureur du roi au bailliage de Dijon. On a de lui : Bigarrures et touches du seigneur Des-Accords, dont il y a plusieurs édit., une entr'autres avec les Apophtegmes de Gaulard et les Escraignes dijonaises, à Paris, chez Mocroi, *in*-12.

Tabuet, ci-dev. avocat, est auteur : De l'Organisation des assemblées nationales, d'après les principes de la nouvelle constitution du royaume, 1789, *in*-8°.

Tachard, (Guy) jésuite, mourut au Bengale d'une maladie contagieuse vers l'an 1694. Ce jésuite est connu par ses deux voyages à Siam, où il avait accompagné en qualité de missionnaire, le chevalier de Chaumont, et l'abbé de Choisy. Les relations de ce voyageur ont deux très-grands défauts, la flatterie et la crédulité.

Tachon, (Christophe) bénédictin de St.-Sever, diocèse d'Aire et prédicateur, mort en 1693, a laissé un livre intitulé : De la sainteté et des devoirs d'un prédicateur evangélique, avec l'art de prêcher et une courte méthode pour cathéchiser, *in*-12.

Taconnet, (Toussaint-Gaspard) acteur et auteur des spectacles de la Foire et des Boulevards, naquit à Paris en 1730, d'un menuisier, et mourut à l'hôpital de la Charité au mois de décembre 1774, à l'âge de 44 ans. Taconnet quitta le métier de son père pour faire des vers; le cabaret fut son Parnasse. Etant entré dans la troupe des histrions de la foire, il fut à la fois acteur et poète. On l'appella le *Molière des Boulevards*. Il fit pour le spectacle de Nicolet un grand nombre de parodies, de farces et de parades, dont nous donnerons plus bas la liste. Parmi ses nombreuses productions faites pour divertir la classe la moins instruite du peuple, les honnêtes-gens voient avec plaisir *les Aveux indiscrets*, le *Baiser donné et rendu*. Ses héros étaient des savetiers, des ivrognes, des commères, des babillards, des egrillards, et il mettait dans ses pièces la même gaieté et les mêmes charges qu'il avait dans son jeu. On dit que Taconnet qui passait sa vie au cabaret, avait tant d'aversion pour l'eau, que pour marquer le peu de cas qu'il faisait d'un homme dont il avait à se plaindre : *Je te méprise*, disait-il, *comme un verre d'eau*. Voici la liste de ses nombreuses productions : Tablettes lyriques. — Jérôme à Fanchonette, avec la réponse, héroïde, 1759, *in*-8°. — Mém. de frivolité, 1761, 2 vol. *in*-12, — Stances sur la mort de Marie

princesse de Pologne, reine de France, 1768, *in*-4°. — Nouveau choix de pièces du théâtre comique de province, 1758, *in*-12. — Nostradamus, parodie de Zoroastre, 1756. — Esope amoureux, opéra-com. 1757. — Le Poisson d'avril, parade, 1758. — Rosemonde, trag. en 5 actes, 1758. — L'Ombre de Vadé, opéra-com. 1759. — Les époux par chicane, parod. d'Hypermenestre en 2 actes, 1759. — Les Aveux indiscrets, opéra-com. 1759. — Cadichon et Babet, parodie de Pyrame et Thisbé, 1759. — La petite Ecosseuse, parodie de l'Ecossaise, 1759. — Le juge d'Anieres, com. en 1 acte, en vers, 1760. — La double étourderie, com. en 3 actes, 1760. — La mariée de la Courtille, ou arlequin Ramponeau, opéra-com. 1760. — Les eaux de Passy, opéra-com. en 1 acte, 1760. — Le Bouquet de Louison, en 1 acte à l'Opéra-com. 1761. — L'Anglais à la Foire, 1763. — L'Impromptu de la Foire chez Nicolet, 1763. — L'Ecole villageoise, opéra-com. en 1 acte, 1763. — La Calaisienne, ou le bal de St.-Cloud, en 1 acte, 1763. — Les rivaux heureux, com. en 1 acte, 1763. — Le Choix imprévu, com. en 1 acte, 1764. — Le Bourgeois petit-maître, com. en 1 acte, 1764. — Ragotin, ou l'arrivée au tripot, en 1 acte, 1766. — Les Rémois, opéra-com. en 1 acte, 1766. — Les Vendanges, com. en 2 actes, 1766. — Le médecin universel, com. en 2 actes, 1766. — L'Impromptu de la place de Louis XV, 1764. — La Loterie des cœurs, en 1 acte, et un Prologue, 1765. — Les Niais de Sologne, opéra-com. en 1 acte, 1766. — L'Auteur ambulant, coméd. en 1 acte, 1766. — Le Baiser donné et le Baiser rendu, opéra-com. en 2 actes, 1767-1770. — La mort du bœuf-gras, trag. pour rire, 1767. — Les Ecosseuses de la Halle, com. en 1 acte, 1767. — L'Avocat patelin, mis en vers en 3 actes, 1763. — L'Impromptu de la fête du Temple, en 1 acte, 1766. — Le Charbonnier pas maître chez lui, opéra en 1 acte, 1766. — Le Savetier philosophe, ou l'Esprit tiré aux cheveux, en 1 acte, 1766. — La Mariée de la place Maubert, en 1 acte, 1766. — La Femme avare et le Galant escroc, opéra-com. en 1 acte, 1766. — Les Bourgeois comédiens, ou la Folie à la mode, trag.-com.-lyriq. en 5 actes en vers, prose et chants, précédée d'un Prologue, 1766, etc.

TAGEREAU, (Vincent) avocat au parlement de Paris, au 17e siècle, était angevin. On a de lui : Un Traité contre le Congrès, imprimé à Paris en 1611, *in*-8°, sous ce titre : Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme. L'auteur y prouve que le con-

grès est déshonnête, impossible à exécuter, et empêche plutôt de connaître la vérité, qu'il ne sert à la decouvrir. Cet usage abominable fut aboli en 1677, sur un plaidoyer de Lamoignon, alors avocat-général. — Le vrai Praticien français, *in*-8°.

TAHUREAU, (Jacques) naquit au Mans vers 1527, et mourut en 1555. On a de lui des Poésies et des Dialogues facétieux, impr. à Paris en 1574, *in*-8°. — Ses Dialogues facétieux, qui parurent en 1566, *in*-8°, prouvent que l'auteur avait de la gaieté dans le caractère, et du naturel dans l'esprit; mais ses vers sont médiocres.

TAILHÉ, (Jacques) a publié: Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, à l'usage des jeunes gens, 1744, 4 vol. *in*-12; nouv. édition, 1782, 5 vol. *in*-12. — Abrégé de l'Hist. romaine du même, à l'usage des jeunes gens, 1755, 4 vol. *in*-12; nouv. édit. 1784, 5 vol. *in*-12. — Histoire de Louis XII, Milan, 1755, 3 vol. *in*-12; puis sous son nom, 1759, *in*-12. — Abrégé chronologiq. de l'hist. des jésuites, 1759, 2 vol. *in*-12. — Remarques succinctes et pacifiques, sur les écrits pour et contre la loi de Silence, 1760, *in*-12. — Portrait des jésuites, 1762, *in*-12. — Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois, 1767, 2 vol. *in*-12.

TAILLADE D'HERVILLIERS, mort en 1776. On a de lui: Satires de Perse, traduit. en prose et en vers, avec des notes, et les deux Satires de Juvénal, 1776, *in*-8°. Il a laissé une traduct. d'Horace en manuscrit.

TAILLARD est auteur d'une Méthode pour apprendre à jouer de la flûte traversière, et à lire de la musiq., 1782.

TAILLE GAUBERTIN, (de la) a publié: Pensées et Réflexions sur les hommes, Amsterdam, 1775, *in*-8°.

TAILLE, (Jean et Jacques de la) frères, nés à Bondaroi, près de Pithiviers, dans la Beauce, d'une noble et ancienne famille, poètes dramatiq., mais du 16e siècle, tems où il n'y avait ni théâtre français, ni poésie française. Jacques, né en 1542, mourut de la peste en 1562, n'ayant pas encore 20 ans, et ayant déjà fait cinq tragédies, et d'autres poésies. Jean a laissé aussi des tragédies, des comédies et d'autres poésies, un ouvr. inséré dans la satire Menippée, intitulé: *Les singeries de la ligue.* Il était fort ennemi de la ligue, et très-attaché dans tous les tems à Henri IV et à son parti. Il avait reçu au visage une grande blessure au

combat d'Arnay-le-Duc, sous les yeux de ce prince, qui l'embrassa tout sanglant après le combat, et lui donna ses chirurgiens pour le panser. Il mourut en 1608. Il a eu en tout beaucoup de réputation, et comme guerrier, et comme homme de lettres. Ses poésies furent imprimées avec celles de son frère Jacques, en 1573 et 1574, 2 vol. *in*-8°. Quant à ses autres ouvr., en voici la liste bibliographique : Une Géomance, 1574, *in*-4°. — Les Singeries de la ligue, ouvr. inséré dans la satire Menippée. — Discours des duels, 1607, *in*-12.

Taillefer, ci-dev. avocat et subdélégué, est auteur du Tableau historiq. de l'esprit et du caractère des littérateurs français, 1785, 4 vol. *in*-8°.

Taillepied, (Noël) religieux de St.-François, né à Pontoise, mort en 1589, fut lecteur en théologie et prédicateur. On a de lui : une Traduction française des Vies de Luther, de Carlostad et de Pierre Martyr, *in*-8°. — Un Traité de l'apparition des esprits, 1602, *in*-12, fruit d'un esprit superstitieux et crédule. — Un Recueil sur les antiquités de la ville de Rouen, *in*-8°. C'est son meilleur ouvr. — L'Hist. des Druides, Paris, 1585, *in*-8°. : livre savant, rare et recherché.

Taisand, (Pierre) avocat et jurisconsulte au parlement de Dijon, sa patrie, puis trésorier de France en la généralité de Bourgogne, naquit en 1644, et mourut en 1715, aimé et estimé. Ses meilleurs ouvrages sont : Les Vies des plus celèbres jurisconsultes. La plus ample édition de cet ouvr. est celle de 1737, *in*-4°. — Hist. du droit romain, *in*-12. — Coutume générale de Bourgogne, avec un Commentaire, 1698, *in*-fol.

Taitbout a donné : Abrégé élément. d'astronomie, physique, hist. naturelle, chimie, anatomie, géométrie et mécanique, 1777, *in*-8°. — Lettre de Mr. T. à Mr. le baron de Servières, en réponse à ses Observations sur les thermomètres : 1778, *in*-8°.

Taix, (Guillaume de) chanoine et doyen de l'église de Troyes en Champagne, et abbé de Basse-Fontaine, naquit au château de Fresnay, près de Châteaudun, en 1532, et mourut en 1599. Il a donné une relation curieuse et intéressante de ce qui s'est passé aux états de Blois en 1576, qu'on trouve dans les *Mélanges* de Camusat ; et une autre de deux assemblées du clergé, où il avait assisté comme député : celle-ci parut à Paris en 1625, *in*-4°.

Talbert, (Franç.-Xavier)

ci-dev. prédic. du roi, chan. de Besançon, et vicaire-gen. de Lescar, memb. des ci-dev. acad. de Besançon et de Dijon. On a de lui : Discours qui a remp. le prix à l'ac. de Dijon, sur cette question : *Quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes, et est-elle approuvée par la loi naturelle?* 1755. — Le Citoyen, poëme. — Stances sur l'industrie, qui ont remp. le prix de l'acad. de Pau, 176* ; nouv. édit. 1770, *in*-8°. — Eloge hist. du chev. Bayard, Besançon, 1770, *in*-8°. et *in*-12. — Les Avantages de l'adversité, poeme qui a remp. le prix de l'acad. d'Amiens, 1772, *in*-8°. — Eloge de Bossuet, ouvr. qui a remp. le prix de l'acad. de Dijon, 1773, *in*-8°. — Eloge de Michel Montaigne, qui a remp. le prix de l'ac. de Bordeaux, 1774, *in*-8°. — Eloge de Louis le Bien-Aimé, Besanç., 1775, *in*-8°. — Eloge hist. du card. d'Amboise, cour. par l'ac. de l'immac. concept. de Rouen, 1776, *in*-8°. — Eloge de Philippe d'Orléans, couronné à Villefranche, 1777, *in*-8°. — Eloge de Michel l'Hôpital, couronné à Toulouse, 1777, *in*-8°. — Panégyrique de St.-Louis, 1779, *in*-12.

Tallemant. (François et Paul) François, membre de l'acad. française, naquit à la Rochelle en 1620, et mourut en 1693. C'est, dit Boileau, le sec traducteur du français d'Amyot; sa traduction de Plutarque, aujourd'hui généralement abandonnée, eut 7 éditions de son vivant. Il a trad. aussi l'Hist. de Venise, du procurateur Nanni. Il était aumônier du roi, et il le fut ensuite de Mme la Dauphine, princesse de Bavière. Paul Tallemant, parent de François, était aussi de l'ac. franç., et fut secrét. de l'acad. des inscript. et belles-lettr. Celui-ci naquit à Paris le 18 juin 1642. Il etait fils de Gédéon Tallemant, maître-des-requêtes, et de Marie du Puget-de-Montoron, fille du fameux Montoron, receveur-général des finances. Le secrétaire de l'académie des belles-lettres, successeur de Paul Tallemant (de Boze) nous apprend que Tallemant le père vivait en grand-seigneur, et que sa munificence s'exerçait surtout à l'égard des gens de lettres. Montoron, son beau-père, le surpassait encore dans ces sortes de libéralités; *les dédicaces pleuvaient autour de lui*, dit de Boze; c'est à lui que Corneille dédia *Cinna*, dédicace qui n'étonna personne dans le tems, et qui lui a été tant reprochée. On ne peut au reste, qu'estimer deux simples particuliers, d'avoir fait ce qui honorerait de grands princes. Né de tels pères, proche parent de François Tallemand, de Jean Puget de la Serre, historiographe, auteur de beaucoup d'ouvrages, et si

connu par Scudéri et par Boileau ; parent aussi de Mme de la Sablière, et de beaucoup d'autres personnages (hommes et femmes) célèbres dans les lettres, Paul Tallemant se trouva dès l'enfance environné de ce que la littérature et le monde avaient de plus distingué ; il suivit la carrière qui lui était ouverte, fit des vers galans, des idylles, des pastorales, des opéras, etc. qui furent assez estimés pour qu'à 22 ou 23 ans, l'auteur fut reçu à l'académ. française. Il faut avouer qu'il n'en reste plus rien aujourd'hui, non plus que d'un grand nombre de panégyriques et de discours qu'il fit dans la suite, sur les événemens du tems. De toute l'opulence dans laquelle il avait été élevé, il ne lui resta dans la suite qu'une pension de 1,500 francs que Colbert, touché de ses malheurs et de ceux de sa famille, lui fit donner par le roi. Son père avait absorbé le fonds de plus de cent mille livres de rente, par ses profusions dans ses intendances, et par de grosses pertes qu'il avait faites au jeu avec le card. Mazarin. Montoron de son côté avait dissipé des richesses immenses, et peu de tems avant sa mort, la chambre de justice avait soigneusement recherché ce que sa magnificence n'avait pas épuisé. Des débris de ces deux successions, Mme Tallemant recueillit à peine de quoi subsister avec cinq enfans : *Heureusement*, disait-elle, *en voilà un d'établi*, en parlant de Paul, parce qu'il était de l'académie française. Cet établissement, qui n'en était pourtant pas un, relativement à la fortune, augmenta par son admission dans l'académ. des inscript. et belles-lettres, dont il fut nommé secrétaire en 1694. Il se démit de cet emploi en 1709, et on lui donna, selon ses vœux, pour successeur, de Boze. L'abbé Tallement, car il était dans l'état ecclésiastique, ainsi que François Tallemant, mourut le 30 juillet 1706. Sa famille était de la Rochelle, et calviniste, son père avait abjuré, et l'abbé Tallemant, grand controversiste, avait fait abjurer plusieurs de ses parens. Il avait beaucoup prêché. Nous avons de François Tallemant une traduction française des Vies des Hommes illustres de Plutarque, en 8 vol. *in*-12. Cette version n'offre ni fidélité, ni élégance ; elle est tombée dans l'oubli. — Une Traduct. franç. de l'Hist. de Venise, du procurateur Nanni, 1682, 4 vol. *in*-12. On a de Paul Tallemant des Harangues et des Discours qui ne sont pas des chef-d'œuvres d'éloq. — Et un Voyage de l'île d'Amour. Il a eu part à l'Hist. de Louis XIV, par les médailles.

TALLEYRAND-PÉRIGORD, (Charl.-Maurice) a été mem-

bre de l'assembl. constituante et du département de Paris. En 1792, il fut chargé d'une mission diplomatique à Londres, et la faction de Robespierre le proscrivit en 1793 et 1794 ; il est aujourd'hui ministre des relations extérieures et membre de l'institut national. Ce ministre est auteur des ouvrages suivans : Mém. sur les loteries, *in*-8°, 1779.—Adresse aux Français, 1789, *in*-8°.—Plusieurs Rapports à l'assemb. constituante, imprimés dans le *Journal des Débats*, et dans *le Moniteur*.—Son Mémoire sur l'instruction publique a obtenu un succès mérité ; il renferme d'excellentes vues pour perfectionner l'instruction publique. On y trouve une éloquence de discussion, qui était la seule convenable à l'importance du sujet. Nous profiterons de cette circonstance pour observer que peu d'écrivains ont assez de tact pour préférer à des succès brillans des succès solides. Presque tous se laissent dominer par l'enthousiasme ; mais il n'appartient qu'à la raison sage et éclairée de porter dans les esprits une conviction durable. Le ministre Talleyrand a lu différens Mém. à l'institut, qui se trouvent dans le Recueil de cette société savante et littéraire.

TALLIEN, (J.L.) né à Paris, secrétaire de la commune de la même ville, au 19 août 1792, depuis membre de la convention nationale, a fait un Discours sur les causes qui ont produit la révolution franç., 1791, *in*-8°. — L'Ami des citoyens. — Plusieurs Rapports qui ont été imprimés.

TALLOT, (Louis) mort à Troyes sa patrie, le 13 janv. 1777, à l'âge de 56 ans, a publié : Examen du livre intit. Dieu et l'Homme, 1772, *in*-8°.—Et quatre Lettres sur le Manuel à l'usage du diocèse de Chartres.

TALON, (Omer et Denis) père et fils, deux avocats-généraux célèbres du parlement de Paris. Le cardin. de Retz, dans ses Mémoires, donne une assez haute idée de l'éloquence du premier, et des effets qu'elle pouvait produire lorsqu'il dit : « Talon, avocat-général, qui parlait toujours avec dignité et avec force, fit une des plus belles déclamations qui se soient jamais faites en ce genre. Je n'ai jamais rien ouï, ni lu de plus éloquent ; il accompagna ses paroles de tout ce qui leur put donner de la force, jusqu'à invoquer (évoquer) les manes de Henri-le-Grand : il recommanda la France en général à S^t.-Louis, un genou en terre. Vous vous imaginez peut-être que vous auriez ri à ce spectacle, mais vous en eussiez été ému comme toute la compagnie, qui s'émut si forte-

ment, que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affoiblir ». Omer Talon était fils et petit-fils de conseillers d'état, et Jacques Talon, son frère aîné, qui avait aussi été avocat-général avant lui, fut fait conseiller d'état en 1631, et lui céda sa charge. Omer Talon mourut en 1652, à 57 ans. On a de lui 8 vol. *in*-12 de Mémoires depuis 1630. On y trouve des détails curieux sur les troubles de la fronde; ils commencent à l'an 1630, et finissent en juin 1653. Denis fut digne de son père, et par ses talens et par ses vertus; il y a des pièces de lui dans les Mémoir. de son père. Il ne mourut pas comme lui, dans la charge d'avocat-général, il fut president à mortier, et les juges lui reprochaient de porter dans sa manière d'opiner ce balancement des opinions, cette discussion approfondie de toutes les raisons des parties, dont il avait pris l'habitude dans les fonctions du ministère public; il mourut en 1698. La famille des Talon était originaire d'Irlande. On a attribué à Denis Talon le Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement; mais il n'est point de lui: ce Traité est de Roland Levayer de Boutigny, mort intendant de Soissons en 1685.

Talon, (Nicolas) jésuite assez obscur, quoiqu'auteur d'ouvrages *in*-fol., sortis des presses du célébre Cramoisy. On a de lui, à l'usage des ames dévotes: L'Hist. Sainte, Paris, 1655, 4 vol. *in*-fol. — Œuvres de Saint-François de Salles, revues avec des réflexions ascétiques, Paris, 1641, 2 vol. *in*-fol.

Tandeau, (Franç.-Bruno) docteur de Sorbonne, mort le 30 mars 1771, est auteur d'une Lettre de M...., maître en chirurgie, sur l'Histoire naturelle de l'ame, 1745, *in*-12. — Et d'une Lettre sur les pensées philosophiq., 1749, *in*-12.

Tandeau de St.-Nicolas, ci-dev. chanoine d'Aurillac. On a de lui: Dissertation sur l'écriture hièroglyphe, 1762, *in*-12.

Tanevot, (Alexandre) né à Versailles en 1691, mort à Paris en 1773. Sa mémoire est plus recommandable par son désintéressement et par ses vertus, que par ses ouvr. Il fut 60 ans employé dans les finances, et il occupa longtems la place importante de premier commis, sans augmenter sa fortune. Plusieurs académies lui ouvrirent leurs portes, entr'autres celles de Nancy et des arcades de Rome. Il reçut également une marque de confiance du gouvernement qui le nomma censeur royal. On a de lui les

ouvrages suivans, qui sont tous médiocres : Poésies diverses, 1732, *in*-12 ; nouv. édition, 1766, 3 vol. *in*-12. — Le Collége royal, ode. — Le roi victorieux à Fontenoy. — Epître à M. de la Vigne. — Les campagnes du roi, poëme. — Le Myst. de l'Eucharistie, poëme, *in*-4°. — Le Tombeau de M. Destouches. — Sethos, trag. 1739, *in*-8°. — Adam et Eve, trag. 1739-1742, *in*-8°, 1762, *in*-8°. — Lettres à M. Klinglin, sur le livre d'Estampes, 1744, *in*-4°. — La Parque vaincue, divert. en 1 acte, 1757, *in*-8°. — Epître à MM. les docteurs de Sorbonne, 1764, *in*-4°. — Le Mariage de M. le Dauphin, ode, 1770, *in*-4°. — Plusieurs pièces de poésies dans les journaux.

Tap, médecin, a publié : Eloge d'Antoine Petit, médecin, 1795, *in*-8°. — Lettre en forme de dissert. pouvant servir de suppl. à l'Eloge, etc. 1795, *in*-8°. — Mécanisme des accouchem. précipités, 179*, *in*-8°.

Tarbé, (S. A.) a publié : Manuel pratique et élément. des poids et mesures et du calcul décimal ; 2e édition, augmentée de plusieurs tables et instructions, et du prix comparatif des anciennes et nouvelles mesures, 1 vol. *in*-12.

Tardif, (Guillaume) originaire du Puy en Velai, professeur de belles-lettres et d'éloquence au collége de Navarre, et lecteur de Charles VIII, a vécu jusqu'à la fin du 15e siècle. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est un Traité de la Chasse, intitulé : L'Art de Faulconnerie et déduyt des chiens de chasse, réimprimé en 1567, avec celui de Jean de Francières. La première édit. est sans date.

Tardy, (A. A.) médecin, a donné : Recherches sur la nature et les moyens curatifs de la phtisie pulmonaire ou consomption des poumons tirées des manuscrits de feu W. White, et publiées par A. Hunter, ouvrage trad. de l'angl. avec des notes, 1796, *in*-12. — Quelques apperçus sur l'état présent de l'art médical en Angleterre.

Tarenne, (G.) Abrégé d'antropographie, ou description exacte de toutes les parties du corps humain, Paris, an VIII, 1 vol. *in*-8°. — La Théorie naturelle, hist. philosophique, critique et morale, ou les pensées d'un homme sur l'Etre suprême et sur la nature et l'immortalité de l'ame, Paris, an VIII (1800) 1 vol. *in*-8°.

Targe, (J. B.) ancien profess.

de mathématiques, mort à Orléans en 1788, a publié : L'Hist. d'Angleterre, trad. de l'angl. de Smollet, Orléans, 1759 et ann. suiv., 19 vol. *in*-12. — Hist. de la guerre de l'Inde depuis 1745, trad. de l'angl. 1765, 2 vol. *in*-12. — Abrégé chronolog. ou Hist. des découvertes faites par les européens, trad. de l'angl. de J. Barrow, 1766, 12 vol. *in*-12. — Hist. d'Angleterre depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1763, 1768, 5 vol. *in*-12. — Hist. de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, 1772, 6 vol. *in*-12. — Hist. générale d'Italie depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à présent, 1774-75, 4 vol. *in*-12.

Target, (L.) ci-dev. avocat, memb. de l'acad. franç. et de l'assemblée constituante, aujourd'hui juge au tribunal de cassation, a fait imprimer des Mém. dans plusieurs causes célèbres, entr'autres dans celles d'Alliot, et de la Rozière de Salency, *in*-4°. — Des Observations sur le commerce des grains, 1775, *in*-12. — Discours prononcé à sa réception à l'acad. franç. 1785, *in*-4°. — Esprit des cahiers présentés aux Etats-Généraux en 1789, deux vol. *in*-8°. — Beaucoup de rapports à l'assemblée constituante, qui sont imprimés dans le *Moniteur.*

Tarisse, (dom Jean-Grégoire) né en 1575 à Pierre-Rue dans le Bas-Languedoc, fut le premier général de la congrégation de St.-Maur. Il occupa cette place depuis 1630 jusqu'en 1648, année de sa mort. On a de lui des Avis aux Supérieurs de sa congrégation, in-12, 1632. Il l'éclaira par ses lumières, et l'édifia par ses exemples. Rien n'égala son zèle pour rétablir les études. Il eut beaucoup de part à la publication des Constitutions de sa congrégation, imprimées par son ordre en 1645.

Tassin, (René-Prosper) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, a continué la nouvelle Diplomatique de D. Toustain, son confrère et son ami. On a aussi de lui : l'Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur. Il naquit en 1697 dans le diocèse du Mans, et mourut à Paris en 1777. Voici la liste bibliographique de ses ouvrages : Dissertat. sur les hymnographes. — Défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouën, 1734, *in*-4°. — Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église de Rouen, par l'abbé Saas, revue et corrigée, 1747, *in*-12. — *Ang. Mariæ Quirino epistola*, 1744, *in*-4°. — Nouveau Traité de diplomatique, avec Toustain, 1750 et 1765, 6 vol. *in*-4°. — Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur,

imprim. à Bruxelles en 1770, *in*-4°.

Tarteron, (Jérôme) jésuite de Paris, mort dans cette ville en 1720, âgé de 75 ans, professa avec distinction au collége de Louis-le-Grand. Il est auteur d'une traduction franç. des Œuvres d'Horace, dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1710, 2 vol. *in*-12. — D'une traduct. des Satires de Perse et de Juvenal, dont la dernière édit. est celle de 1752, *in*-12. Le P. Tarteron a supprimé les obscénités qu'on trouve dans les auteurs latins; mais ses traductions sont mauvaises.

Taste, (Louis la) bénédictin, naquit à Bordeaux de parens obscurs, et mourut à St.-Denis en 1754. Il fut élevé comme domestique dans le monastère des Bénédictins de Ste.-Croix de la même ville. On lui trouva de l'esprit, et on le revêtit de l'habit de St.-Benoît. Devenu prieur des Blancs-Manteaux à Paris, il ecrivit contre les miracles attribués à Pâris. Ceux de ses confrères qui respectaient la mémoire de ce diacre, se préparaient à faire flétrir son ennemi, lorsqu'il fut élevé à l'évêché de Béthléem en 1738. On le nomma environ dix ans après, visiteur - général des carmélites. Sa conduite, tour-à-tour artificieuse et violente envers les divers monastères de cet ordre, souleva plusieurs personnes contre lui. On le regardait comme un homme faux, qui avait fait servir la religion à sa fortune; comme un caractère tortueux, qui savait plier sa façon de penser suivant le tems et les circonstances. Ses ouvrages sont : Lettres théologiques contre les convulsions et les miracles attribués à Pâris, 2 vol. *in*-4°. Cet ouvrage contient 21 Lettres; on y trouve des faits curieux, mais peu de critique pour démêler le vrai d'avec le faux. La 19e Lettre de la Taste contre le livre de Montgeron fut supprimée par arrêt du parlement. Les dix-huit premières furent attaquées par les anti-constitutionnaires, qui, dans leurs écrits, appellent honnêtement l'auteur : *Bête de l'Apocalypse, blasphémateur, diffamateur, mauvaise bête de l'île de Crète, moine impudent, bouffi d'orgueil; écrivain forcené, auteur abominable d'impostures atroces et d'ouvrages monstrueux :* voilà le sel délicat qu'on a répandu sur les productions de l'*anti-convulsionnaire.* — Des Lettres contre les Carmelites de St.-Jacques à Paris. — Une Réfutation des fameuses Lettres pacifiques.

Tavernier, (Jean-Baptiste) naquit à Paris en 1605, et mourut à Moscou en 1689, à l'âge de 84 ans. Son père était d'Anvers; il était venu

s'établir à Paris, où il vendait des cartes géographiques. Le fils contracta une si forte passion pour les voyages, qu'à l'âge de vingt-deux ans, il avait déjà parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, la Suisse, la Hongrie et l'Italie. La curiosité le porta bientôt au-delà de l'Europe. Pendant l'espace de quarante ans, il fit six voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, par toutes les routes que l'on peut tenir. Il faisait un grand commerce de pierreries, et ce commerce lui procura une fortune considérable. Il voulut en jouir dans un pays libre; il acheta en 1688 la baronie d'Aubonne, proche le lac de Genève. La malversation d'un de ses neveux, qui dirigeait dans le Levant une cargaison considérable, l'espérance de remédier à ce désordre, le desir de voir la Moscovie, l'engagèrent à entreprendre un septième voyage. Il partit pour Moscou; et à peine y fut-il arrivé, qu'il y termina sa vie ambulante. Louis XIV lui donna des lettres de noblesse. Nous avons de Tavernier un Recueil de Voyages, réimprimé en 6 vol. *in*-12. On y trouve des choses curieuses, et il est plus exact qu'on ne pense. Nous n'ignorons pas qu'il ment quelquefois; mais quel voyageur dit toujours vrai? Ses Voyages sont surtout précieux aux joailliers, pour les détails qu'ils renferment sur le commerce des pierreries. Comme il n'avait point de style, Samuël Chappuzeau lui prêta sa plume pour les deux premiers vol *in*-4° de ses Voyages, et la Chapelle, secrétaire du premier présid. de Lamoignon, pour le 3e; et avec tous ces secours ils ne sont pas bien écrits.

Tauvry, (Daniel) membre de l'academie des sciences, fils d'Ambroise Tauvry, médecin de la ville de Laval, naquit en 1669. A neuf ans et demi, il soutint une thèse de logique; à dix ans et demi, une thèse générale de philosophie. Il vint à Paris à treize ans; à quinze, il fut reçu docteur en médecine dans l'université d'Angers; il n'avait eu d'autre maître que son père dans toutes ses études, et c'est sans doute une des causes de la rapidité de ses progrès. A dix-huit ans, il donna son Anatomie raisonnée; à vingt et un ans, son Traité des médicamens, 2 vol. *in*-12; quelque tems après, il fut reçu docteur de la faculté de médecine de Paris. Sa nouvelle Pratique des maladies aiguës et de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs, parut en 1698: il avait alors ving-huit à vingt-neuf ans; ce fut alors aussi qu'il entra dans l'acad. des sciences comme élève de Fontenelle. On sait qu'il y avait

autrefois des élèves dans l'académie des belles-lettres et dans l'académie des sciences, et que chaque académicien avait le droit d'en nommer un : « Quoique ma nomination (dit Fontenelle avec une modestie ingénieuse) ne fût pas assez honorable pour lui, l'envie qu'il avait d'entrer dans cet illustre corps, l'empêcha d'être si delicat sur la manière d'y entrer». En 1699, Tauvry passa de la place d'élève à celle d'associé. En 1700, parut son Traité de la génération et de la nourriture du fœtus. Ce fut le fruit d'une dispute dans laquelle il s'engagea contre Méry, sur la circulation du sang dans le fœtus. Fontenelle eut bientôt à faire l'éloge funèbre de son jeune élève, consumé par les travaux, et mort phtisique à trente-un ans et demi, au mois de février 1701. Il avait, dit Fontenelle, le don du systême ; et, selon les apparences, il aurait brillé dans l'exercice de la médecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni art de se faire valoir.

TEDENAT, (Pierre) associé de l'institut national, professeur de mathématiques à l'école centrale du département de l'Aveyron, a publié des Leçons élémentaires d'arithmétique et d'algèbre, et des Leçons élément. de géomét., 2 vol. *in*-8°, Paris, an VII (1799).

TEISSIER, (Antoine) naquit à Montpellier en 1632, et mourut à Berlin en 1715, à 83 ans. Il fut elevé dans le calvinisme, et se retira en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes. L'électeur de Brandebourg lui donna le titre de conseiller d'ambassade, et le nomma son historiographe, avec une pension annuelle de 300 écus, qui fut augmentée dans la suite. Sa probité et ses mœurs lui firent un nom respectable dans son parti ; son érudition ne le fit pas moins connaître. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve des recherches ; mais le style en est incorrect. Les principaux sont : Les Eloges des hommes savans, tirés de l'Histoire du président de Thou, dont on a quatre éditions. La derniére est de Leyde, 1715, en 4 vol. *in*-12, par les soins de la Faye, qui a joint des remarques et des additions aux Eloges. Ce livre, qui pouvait être utile avant que le P. Niceron donnât ses Mémoires, n'est presque plus d'aucun usage. — *Catalogus Auctorum qui Librorum Catalogos, Indices, Bibliothecas, Virorum Litteratorum Elogia, Vitam aut Orationes funebres scriptis consignârunt*, à Genève, en 1686, *in*-4°. — Des Devoirs de l'homme et du citoyen, traduit du latin, de Puffendorf, 1690. — Instructions de l'emper. Charles-Quint à Philippe II, et de

Philippe II

Philippe II au prince Philippe son fils; avec la méthode tenue pour l'éducation des enfans de France.—Instructions morales et politiques, 1700.—Abrégé de l'Hist. des quatre monarchies du monde, de Sleidan, 1700.—Lettres choisies, de Calvin, trad. en franç. 1702, *in*-8°. — Abrégé de la Vie de divers princes illustres, 1700, *in*-12.

Telence, (Jacques) médecin, a publié un Cours d'accouchemens, en forme de catéchisme, 1775, *in*-12.

Tellès d'Acosta, grand-maître des eaux et forêts, a publié: Instruction sur les bois de marine et autres, 1781, *in*-12. — Supplément, 1784, *in*-12. — 2e. Supplém. 1786, *in*-12. — Plan général d'hospices roy., ayant pour objet de former dans la ville et fauxbourgs de Paris des établissem. pour 6000 pauvres malades, etc. 1789, *in*-4°. — Plan d'une nouvelle administ. pour les forêts de France, 1781, *in*-8°.

Tellier de Louvois, (Camille le) abbé, naquit à Paris le 11 avril 1675, et mourut en 1718. Dès 1684, à l'âge de 9 ans, il fut nommé au prieuré de St.-Belin, à l'abbaye de Bourgueil et à celle de Vauluisant. La même année on réunit pour lui, sous le titre général de bibliothécaire du roi, les charges de garde de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles, dont était pourvu l'abbé Colbert, et celle de grand-maître de la librairie, que deux Jérôme Bignon avaient successivement remplie. Son éducation avait été très-cultivée, et l'avait été fructueusement; la nature lui avait donné les dispositions les plus heureuses, et il eut les plus grands maîtres en tout genre. Son précepteur fut Hersan, professeur de rhétorique, célèbre dans son tems. Boivin le cadet lui apprit le grec; l'abbé Vittemant, depuis sous-précepteur du roi Louis XV, fut son maître de philosophie. Il fit son cours de mathematiques sous le fameux Lahire, de chimie sous Homberg et Geoffroy, d'anatomie sous Duverney. Aucun de leurs soins ne fut perdu. Aussi Baillet n'a pas manqué de donner à l'abbé de Louvois une place honorable parmi les enfans célèbres par leurs etudes. Les theses de philosophie qu'il soutint à 17 ans eurent le plus grand éclat, et furent chantées par une multitude de poetes grecs, latins et français: ce furent des fêtes solennelles dans l'université. Mais bientôt sa réputation franchit ces bornes étroites; on connut son talent pour les affaires. Il voyagea en Italie, il étendit ses connaissances; et recherchant dans toutes les

villes où il passait tous les livres qui manquaient à la bibliothèque du roi; il ramassa plus de trois mille vol. : conquête littéraire importante. Il fut reçu en 1706 à l'acad. française, et en 1718 à l'academ. des inscriptions et belles-lettres.

Tellier, (Michel le) jésuite, c'est le trop fameux auteur de la constitution *Unigenitus*, et de tous les troubles qui en ont été la suite. Ce terrible jésuite dont la mémoire est en horreur parmi les jansénistes, et aux jésuites mêmes, parce qu'il les a rendus odieux : ce jésuite était, selon l'usage d'alors, un des honoraires de l'acad. des inscriptions et belles-lettres. On a toujours regardé comme une singularité remarquable le sec et court éloge qu'on a fait de lui dans cette académie. Voici cet éloge : « Michel le Tellier naquit auprès de Vire, en basse Normandie, le 16 décembre 1643, et fit ses études à Caen, au collége des jésuites, qui en jugèrent si favorablement, qu'ils le reçurent parmi eux dès l'âge de 17 à 18 ans. Après avoir régenté avec succès la philosophie et les humanités, ses supérieurs parurent le destiner uniquement aux lettres. Il fut chargé de travailler sur Quinte-Curce pour l'usage de feu monseigneur; et l'édition qu'il en donna en 1678 le fit choisir avec quelques autres pères, distingués par de semblables travaux, pour établir à Paris, dans le collége de Clermont, une société de savans, qui succédât aux Sirmonds et aux Pétaux. Mais ce projet, dont l'exécution était naturellement assez difficile, fut encore dérangé par le goût que le P. le Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent, qui le conduisit par degrés aux 1ers emplois de sa compagnie. Il y fut successivement réviseur, recteur, provincial. Enfin le P. la Chaize étant mort en 1709, le P. le Tellier fut nommé confesseur du roi et académicien honoraire de cette académie. Il est mort à la Flèche le 2 du mois de septembre 1719, âgé de 76 ans ». Cet éloge, comme on voit, n'est presque qu'un recueil de dates; et c'est en cela que consiste l'épigramme. D'Alembert juge que cette réticence ne suffisait pas, et qu'il fallait oser dire la vérité toute entière. En effet, l'épigramme dont il s'agit ne pouvoit avoir qu'un mérite, ou de finesse ou de hardiesse. Quant à la finesse, on peut en juger; elle s'apperçoit de loin. Quant à la hardiesse, en fallait-il tant pour condamner un moine mort dans la disgrace et l'exil? Il est vrai que les jésuites, qui ne l'aimaient pas, ne l'abandonnaient pas cependant à la critique des autres, et que par sa bulle *Unigenitus*

il leur avait mis entre les mains une arme, dont ils se servaient pour écraser leurs ennemis. On sait que cette bulle avait pour objet de perdre le cardinal de Noailles, qui avait approuvé le livre du P. Quesnel, condamné par cette bulle. Toutes ces intrigues n'étaient qu'un tissu de vengeances théologiques. Les jansénistes étaient parvenus à faire condamner, même à Rome, un des livres du P. le Tellier sur les cérémonies chinoises; le pape Clément XI, qui adopta et consacra la bulle *Unigenitus*, fabriquée par le P. le Tellier, avait fait imprimer, dans le tems qu'il était le cardinal Albani, un livre moliniste, semi-pélagien, si l'on veut, du cardinal Sfondrate son ami; Noailles s'était rendu le dénonciateur de ce livre. Le Tellier trouvant donc dans le pape Clément XI un juge prévenu, et lié avec lui d'intérêt et de vengeance, parvint aisément à faire condamner le P. Quesnel, pour parvenir ensuite à faire déposer le cardinal de Noailles; car son projet n'allait pas à moins que cela. Il avait déterminé Louis XIV à porter lui-même au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle purement et simplement, serait tenu de la recevoir ainsi, sous peine d'être poursuivi à la requête du procureur-général comme rebelle. Mais d'Aguesseau, alors procureur-général, étant absolument incapable de se prêter à ces violences perfides, le P. le Tellier mit dans ses intérêts un magistrat plus flexible et plus ambitieux, Chauvelin alors avocat-général, frère aîné de celui qui a été depuis ministre des affaires étrangères et garde-des-sceaux : on devait supprimer la charge de procureur-général, et la recréer à l'instant pour Chauvelin. Ce Chauvelin l'aîné était un homme d'esprit, peu studieux, peu appliqué, par conséquent médiocrement instruit, mais doué d'une éloquence naturelle, très-facile et très-brillante. Il a, dit-on, existé un billet du P. le Tellier, adressé à ce magistrat, et dans lequel il lui disait : *Le roi ira un tel jour au parlement; servez-vous de votre éloquence accoutumée et vous êtes procureur général.* Le roi ne put aller au parlement parce que le jour même où il devait y venir, il tomba malade de la maladie dont il mourut; ainsi le P. le Tellier vérifia la prédiction que lui avait faite le cardinal de de Polignac. Ce cardinal, suivant l'éditeur des lettres du président de Montesquieu, avait plusieurs fois raconté que le P. le Tellier, dans le tems où il tentait tous les moyens de perdre le cardinal de Noailles, l'était venu trouver un jour, (lui cardinal de Polignac) et lui avait dit que

le roi ayant résolu de faire soutenir dans toute la France l'infaillibilité du pape, le priait (toujours lui cardinal,) de donner les mains à ce projet. Le cardinal lui répondit : *Mon père, si vous entreprenez une pareille chose, vous ferez bientôt mourir le roi.* En effet, en persecutant ainsi le roi pour le rendre persécuteur, il accéléra et empoisonna ses derniers momens. On n'a rien dit contre les mœurs du P. le Tellier; et ces hommes pleins de fiel, de haine, d'orgueil et de théologie scholastique, ont assez communément des mœurs austères. L'auteur de la vie de Caylus, évêque d'Auxerre, dernier évêque ouvertement janséniste, raconte d'une manière assez intéressante la nomination du P. le Tellier à la place de confesseur du roi. « M. de Caylus, dit-il, tenait de Mme de Maintenon, qu'après la mort du P. de la Chaise, les jésuites présentèrent trois des leurs. Ils parurent en même-tems devant le roi; deux tinrent la meilleure contenance qu'ils purent, et dirent ce qu'ils crurent de mieux pour parvenir au poste éminent qui faisait tant de jaloux. Le P. le Tellier se tint derrière eux les yeux baissés, portant son grand chapeau sur ses deux mains jointes, et ne disant mot. Ce faux air de modestie réussit; le P. le Tellier fut choisi. Il avait raison de baisser les yeux; car il avait quelque chose de louche ou de travers dans son regard. On le fit remarquer au roi, et on lui dit qu'il pourrait y avoir du danger pour Mme la duchesse de Bourgogne de voir cet objet pendant sa grossesse. Le roi balança quelque tems pour le renvoyer, mais enfin il passa par-dessus».

« Le P. le Tellier fit, dit Voltaire, tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, et de perdre qui l'on hait, sur-tout quand c'est d'un vieux roi qu'un méchant homme dirige la conscience. Il faisait remplir toutes les prisons de malheureux citoyens qu'il accusait de jansénisme; et c'était à la persécution qu'il attachait le salut de son pénitent. Ce qu'il y a de plus honteux, dit encore Voltaire, c'est qu'on portait à ce jésuite le Tellier les copies des interrogatoires faits à ces infortunés». On a retrouvé en 1768 à la maison professe des jésuites ces monumens de leur tyrannie. Le P. le Tellier, outre son Quinte-Curce et son livre sur les cérémonies chinoises, censuré à Rome, a laissé plusieurs écrits polémiques, aujourd'hui oubliés. Sa mémoire est encore restée chargée du crime d'avoir rassuré la conscience de Louis XIV sur les impôts, dont le malheur des tems, à la suite de tant d'im-

prudentes et excessives dépenses, le força d'accabler le peuple dans les dernières années de son règne. On l'accuse d'avoir procuré au roi des décisions de théologiens, qui lui déféraient la propriété de tous les biens du royaume ; et il faut convenir que ce n'est pas-là un médiocre attentat contre la liberté et la propriété. Voici la notice bibliographique de ses ouvrages : Une édit. de Quinte-Curce à l'usage du Dauphin, *in*-4°, 1678. — Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires du Japon et des Indes, *in*-12. — Observations sur la nouvelle défense de la version française du Nouveau Testament, impr. à Mons et à Rouen, 1684, *in*-8°.—Plusieurs écrits polémiques.

TENCIN, (Claudine-Alexandrine GUÉRIN de) naquit en 1681 à Grenoble, d'un président à mortier de cette ville. « Une figure agréable, des idées brillantes, des passions vives; un caractère sensible, mais impétueux ; une ame forte; ce courage soutenu et philosophique, qui, bravant l'infortune, met au-dessus des discours de la multitude et de l'opinion du moment; cette liberté de penser et d'agir, qui, tenant à des vertus mâles, porte quelquefois une femme au-delà des règles que la faiblesse de son sexe et l'intérêt qu'il inspire lui ont prescrites : c'est ce qu'offrit Mme de Tencin en paraissant dans le monde ». Dès sa jeunesse elle avait pris le voile à l'abbaye de Monfleuri : au bout de 5 ans, le séjour du cloître lui devint odieux, et elle vint à Paris. Fontenelle, charmé de son esprit, sollicita et obtint le rescrit du pape qui la releva de ses vœux : alors elle se jeta dans le tourbillon des affaires, de l'intrigue, des plaisirs. Liée avec le fameux Law, elle procura à son frère grand-vicaire de Sens, la connaissance et l'amitié de ce fameux spéculateur, qui ne voulut faire son abjuration qu'entre ses mains. Elle n'entra pas avec moins d'ardeur dans les querelles du jansénisme et du molinisme qui occupaient malheureusement tous les esprits. Son frère, devenu archevêque d'Embrun, était de ce dernier parti. La plupart de ceux qui le composaient fréquentaient sa maison et n'en sortaient le plus souvent que pleins de colère et de courage contre leurs adversaires. « Mme de Tencin les animait par ses discours, leur parlait avec feu de *grace efficace, de concours concomitant* et de *congruïsme*, et ce fut pour calmer un peu les orages qu'elle formait que la cour lui envoya ordre de se retirer à Orleans ». Cette espèce d'exil ne dura pas longtems : son frère qui commen-

çait à jouir de la faveur du cardinal de Fleury, la fit rappeller, et Mme de Tencin changea une seconde fois sa société, qui dès-lors ne fut plus composée que des hommes les plus aimables de la cour et des gens de lettres les plus distingués de la capitale. « Leur commerce épura son goût, tourna ses idées du côté de l'étude, rendit ses jours plus paisibles et par conséquent plus heureux». L'habitude de lire et d'apprécier les ouvr. qui faisaient quelque sensation lui fit naître le désir d'en composer elle-même; et ceux qu'elle publia furent consacrés à peindre l'amour, qui était devenu l'élément de sa vie. Quelques-unes de ses aventures firent du bruit dans le monde. Celle de la Fresnaye, conseiller au grand conseil, qui se tua chez elle d'un coup de pistolet, lui causa sur-tout beaucoup de peine et d'inquiétude; mais elle se lava avec facilité de l'odieux soupçon d'avoir contribué à sa mort, et le conseil la justifia par un arrêt authentique. Cependant la société de Mme de Tencin acquérait chaque jour plus de charme et de célébrité. « Une expression naturelle, point de prétention ni d'apprêt, d'heureuses saillies, rendaient son entretien aussi léger que séduisant ». C'était chez elle qu'on faisait la guerre aux sottises du jour, qu'on lisait l'ouvrage de goût, qu'on soutenait celui qui, plein de profondeur, n'était pas assez connu et n'avait pas atteint toute sa renommée. Elle fut la première à rendre hommage à l'*Esprit des lois*, et dès qu'il parut, elle en prit un grand nombre d'exemplaires qu'elle distribua à ses amis. Elle mourut à Paris le 4 décemb. 1749, âgée de 68 ans. On sait qu'elle appellait ses *bêtes* les beaux-esprits qui composaient sa société, et qu'elle leur faisait présent toutes les années de deux aunes de velours pour leurs étrennes. Mme de Tencin eut le mérite de très-bien choisir ses amis en tout genre et le talent de se les attacher. Le cardinal Prosper-Lambertini était en correspondance réglée avec elle; et lorsqu'il fut devenu le pape Benoît XIV, il lui envoya son portrait. On a retenu des phrases de la lettre de remercîment qu'elle lui écrivit à ce sujet: « Votre affabilité, votre bonté, votre fidélité dans l'amitié, lui disait-elle, vous avaient fait de tendres amis de ceux qui sont devenus vos enfans. Depuis long-tems mes vœux plaçaient votre sainteté sur la chaire de St.-Pierre. J'étais par mes desirs votre fille spirituelle, avant que vous fussiez le père commun des fidèles ». Nous avons de cette femme celèbre: Le siége de Calais, *in*-12. C'est un roman écrit avec beaucoup de

délicatesse, et plein de pensées fines. Certaines idées d'une licence enveloppée, des portraits, le ton de la bonne compagnie : voilà ce qui en fit le succès. On fermait les yeux sur ses défauts. —Mém. de Comminges, *in*-12. On assure que Pont-de-Vesle, son neveu, eut part à cet ouvrage, ainsi qu'au précédent. — Les Malheurs de l'amour, 2 vol. *in*-12 : roman dans lequel on a prétendu qu'elle traçait sa propre histoire. — Les Anecdotes d'Édouard II, *in*-12, 1776 : ouvrage posthume.

Tende, (Gaspard de) petit-fils de Claude de Savoie, comte de Tende et gouverneur de Provence, servit avec distinction en France dans le régiment d'Aumont. Il fit ensuite deux voyages en Pologne, où il acquit beaucoup de connaissance des affaires. On a de lui un Traité de la Traduction, sous le nom de l'Estang, *in*-4°. — Relation historique de Pologne, sous le nom de Hauteville, *in*-12. Ces deux ouvrages eurent quelque cours. L'auteur mourut à Paris en 1697, à 79 ans.

Tenon, (Jacques) chirurgien, memb. de l'institut, né à Sépaux près Joigny, le 22 fév. 1724, a donné : Observations sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'anatomie, 1785, *in*-4°. — Mém. sur les hôpitaux de Paris, imprim. par ordre du roi, 1788, *in*-4°.—Des Mém. dans les Recueils de plusieurs acad. et sociétés.

Tercier, (Jean-Pierre) de l'acad. des inscript. et belles-lettres, naquit à Paris le 7 octobre 1704. Pierre Tercier, son père, était né en Suisse, dans le canton de Fribourg. Baizé, célèbre avocat au conseil, qui l'avait guidé dans l'étude du droit, et qui avait conçu pour lui une tendresse de père, le fit connaître au marquis de Monti, nommé alors à l'ambassade de Pologne, qui prit Tercier en qualité de secrétaire : il partit de Paris le 25 mai 1729, et arriva le 4 juillet à Varsovie. Indépendamment de l'intérêt politique du moment, il s'agissait de prévoir et de préparer l'avenir; il s'agissait de disposer les esprits des Polonais à rendre leur couronne, quand elle viendrait à vaquer, au roi que Charles XII leur avait autrefois donné, et que plusieurs d'entre eux regrettaient avec raison. Le marquis de Monti et Tercier travaillèrent constamment sur ce plan : le marquis était l'ame de la négociation, Tercier en était l'organe. Grace à ses vertus et à leurs soins, Stanislas régnait dans les cœurs des Polonais, lorsque la mort d'Auguste II fit revivre les droits qu'il avait à la couronne de Pologne. Sta-

nislas fut élu; mais l'empereur, qui avait une grande influence sur la Pologne, et la Russie, qui en avait une plus grande encore, étaient dans les intérêts de son concurrent, fils du roi dernier mort. La Pologne attendait le roi qu'elle venait de se redonner. Pour aller jusqu'à elle, il fallait qu'il traversât toute l'Allemagne, pays ennemi. Il sut tromper toute l'Allemagne, à la faveur d'un déguisement; il la traversa toute entière impunément, sous le nom du fils du marquis de Monti. Tercier avait envoyé un plan si parfaitement fidèle du palais de l'ambassadeur, que le roi de Pologne vint descendre, au milieu de la nuit, droit à la porte du jardin; Tercier l'y attendait, et son hommage fut le premier que le nouveau souverain reçut dans ses états: il était seul dans le secret; seul enfermé avec le roi dans son appartement, gardant sa chambre, sous prétexte de maladie. Quand, par d'adroites insinuations, on eut fait monter à son comble l'impatience qu'avaient les Polonais de voir arriver Stanislas, on répandit, avec précaution et successivement, le bruit qu'il était en route, qu'il arrivait, qu'il était arrivé, qu'il allait paraître. Il parut; il sortit du palais de l'ambassadeur, habillé à la polonaise, et alla, au milieu des acclamations du peuple, rendre graces à Dieu dans la principale église de Varsovie. Des tems orageux succédèrent à des commencemens si favorables; les forces de l'Empire et de la Russie portèrent le fils d'Auguste sur le trône, et Dantzick fut bientôt le seul asyle de Stanislas: le marq. de Monti et Tercier y étaient enfermés avec lui. Cette ville soutint, pendant plus de quatre mois, un siége meurtrier. Ce fut Tercier qui assura l'évasion du roi de Pologne, évasion devenue également difficile et nécessaire. Ce fut lui qui déguisa le roi en paysan; qui lui donna la main pour le conduire hors de la maison du marq. de Monti, à dix heures du soir. Stanislas embrassa tendrement Tercier, en se recommandant à ses vœux et à ses regrets, et alla braver la mort au milieu de deux armées ennemies. Tercier, de son côté, traversa une place, foudroyée par les bombes, pour s'acquitter de la dangereuse commission, dont le roi l'avait chargé en partant, d'aller porter aux primats et aux seigneurs polonais, qui le croyaient encore à Dantzick, une lettre, où il les instruisait de son évasion. S'il n'était plus à Dantzick, il n'en était encore que trop près: retardé par mille obstacles, à peine avait-il pu s'en écarter d'un quart de lieu. Il était au milieu des marais, dans une misérable cabane, voyant et entendant sans cesse des partis de

Cosaques

Cosaques errans de tous côtés pour le chercher : ce fut à travers tant de dangers qu'il parvint enfin à s'échapper. Le général Munich, qui s'était flatté de faire Stanislas prisonnier, et de le mener à Pétersbourg, fut tellement irrité de son évasion, qu'il condamna au supplice de la roue tous ceux qui l'avaient favorisée, nommément Tercier; mais Dantzick, qu'il tenait assiégé depuis le 20 février, s'étant rendu le 28 juin, il modéra la sentence qu'il avait rendue dans un premier emportement, et voulut bien faire grace de la vie à des sujets fidèles, auxquels il ne pouvait reprocher que d'avoir fait leur devoir. Il se fit remettre, contre le droit des gens, le marquis de Monti et Tercier. On les traîna de prison en prison; à Elbing, à un château près de Mariembourg, à Torn, où Tercier resta dix-huit mois enfermé dans une chambre étroite et mal-saine, environné jour et nuit de sentinelles la baïonnette au bout du fusil, sans avoir la permission de s'entretenir avec personne, d'écrire, de recevoir des lettres. La confession lui fut interdite; on le gardait à la messe. Enfin, il revint en France, en 1736, avec une santé ruinée, que les eaux de Plombières rétablirent. Il fut ensuite employé long-tems, sans titre, dans les affaires du ministère, jusqu'en 1748. Alors il accompagna le comte de St.-Séverin aux conférences d'Aix-la-Chapelle; il fut chargé de dresser les articles préliminaires de la paix, et de les porter au roi. Il fut fait premier commis des affaires étrangères, et jouit de toute la protection de la reine et du roi Stanislas son père, retiré pour lors en Lorraine. Il la perdit, du moins en partie, à l'occasion du fameux livre de l'*Esprit*. Nous rapporterons cette triste aventure dans les propres termes du secrétaire de l'acad. des inscriptions et belles-lettres (le Beau), sans y rien ajouter, sans en rien garantir :

« La qualité de censeur-royal, devenue dangereuse en ces derniers tems, lui fit perdre le fruit des travaux de 30 années. On jeta, au travers de ses occupations, un ouvrage qui avait besoin des distractions du censeur. La droiture de son cœur, sa confiance dans les personnes intéressées, le nuage d'affaires dont il était enveloppé, tout concourut à lui fermer les yeux. Sa vertu, réveillée par le cri public, s'étonna de se voir trahie par une imprudence; il reçut, sans murmurer, l'orage qui éclata sur sa tête. La sagesse de sa conduite en cette occasion, couvrit la faute d'une aveugle sécurité; et les personnes équitables ne firent que le plaindre, tandis qu'il se condamnait lui-même ». Sa

retraite de la cour ne le fit point oublier. Le duc de Choiseul le chargea de rédiger une suite de Mémoires historiques sur les négociations, pour l'instruction du Dauphin : cet ouvrage fait partie du dépôt des affaires étrangères. Tercier avait toujours aimé les lettres, et les avait cultivées avec succès au milieu de ses importantes occupations. Il savait une multitude de langues : le latin, le grec, l'arabe, le turc, l'allemand, le polonais, l'italien, l'espagnol et l'anglais. Il fut reçu à l'acad. des belles-lettres en 1747; il était aussi de celles de Nancy, de la Rochelle et de celle de Munich. Il y a de lui, dans le *Recueil de l'académie*, plusieurs Mémoires curieux, et qui exigeaient la connaissance des langues turque et arabe. Il a paru de lui, mais sans son nom, divers Extraits dans la *Bibliothèque raisonnée*, et dans d'autres *Journaux*. En jouant avec ses enfans, Tercier fit une chute malheureuse, d'où résulta une blessure à la jambe, qu'aucun remède ne put guérir, et qui le rendit boîteux tout le reste de sa vie. Tercier avait personnellement une gaieté franche et animée, qui se communiquait sensiblement. Il était utile, sous ce simple rapport, à ses amis, lorsqu'ils avaient quelques-unes de ces peines d'esprit, ou de ces dispositions à la tristesse, qui demandent de la dissipation. Il mourut subitement d'apoplexie le 21 janvier 1767.

Terrai, (Joseph-Marie) abbé, contrôl.-génér., mort en 1778. Dans le nombre des ministres élevés par le caprice des circonstances, il y en a peu dont l'administration ait été le sujet de plus de jugemens opposés. Essayons de fixer les idées sur ce personnage, dont la célébrité mérite d'être appréciée sous quelque rapport qu'on l'envisage. Joseph-Marie Terrai était né à Boen, près Roanne en Forez, de Jean Terrai, ancien fermier-général, et de Marie-Anne Dumas, fille d'un officier ennobli pour s'être distingué à la bataille de Nerwinde. Le sort n'avait pas paru d'abord le destiner aux places qu'il a occupées. Il était sans fortune; mais enrichi dans la suite par la succession d'un oncle, dont le système avait fait l'opulence, il acheta une place de conseiller-clerc au parlement de Paris. Un caractère décidé, un jugement droit et net, une conception prompte, l'amour et la facilité du travail, cette sureté de tact, qui fait saisir à l'instant le point de la difficulté dans les affaires les plus épineuses, ne tardèrent pas à lui mériter une grande considération parmi ses collègues. Il était regardé comme le rapporteur le plus laborieux et le plus intel-

ligent de sa compagnie; il exprimait, à la vérité, ses avis sans graces, mais avec une clarté laconique, encore plus impérieuse que les insinuations de l'éloquence ne sont persuasives. Cette sagacité lui avait donné au Palais une influence dont on lui reprochait quelquefois d'abuser. Dans les démêlés frequens du parlement avec la cour, il avait paru un homme important à ménager; on lui donna des bénéfices, et la cour l'avait choisi pour son rapporteur. Il était lié de la plus étroite intimité avec Maupeou, alors premier président; l'élévation de ce dernier fit sa fortune. Il fut appellé au poste de contrôleur-général, quand Maupeou devint chancelier, et il continua à l'aider dans toutes les affaires privées et publiques, sur lesquelles un ministre de cette importance peut influer. S'il eût été possible d'introduire quelqu'ordre, quelque lumière dans le cahos effrayant des finances; si de fâcheuses circonstances n'avaient pas contribué journellement à en augmenter la confusion, il est vraisemblable que l'abbé Terrai eût été un grand ministre. Personne n'était plus capable que lui de voir le bien et de le faire : mais le trésor royal était, à cette époque, le tonneau des Danaïdes, ou même quelque chose de plus dévorant, puisqu'il absorbait annuellement beaucoup au-delà de ce qui devait lui revenir. Chargé d'approvisionner ce gouffre, l'abbé Terrai fut obligé d'avoir recours à des opérations violentes qui ne lui ont pas concilié la faveur publique; son caractère le rendait propre à les soutenir, quoique par la justesse de son esprit, il en sentît parfaitement l'iniquité et les inconvéniens. Ce qui révoltait le plus dans ses opérations, c'étaient le sang-froid et la quiétude avec lesquels il procédait. Il n'en dissimulait pas l'injustice, et n'en exigeait pas moins l'obéissance. Les agens du clergé lui ayant représenté, dans une circonstance qui concernait leur ordre, qu'il commettait une injustice. — Qui vous a dit que c'est juste, leur répondit-il brusquement; suis-je fait pour autre chose? — Une autre fois l'un d'eux, violemment piqué, s'écria : Mais, monseigneur, c'est prendre dans les poches.—Où voulez-vous donc que j'en prenne? répliqua-t-il. — Cette franchise était une très-grande imprudence de sa part, et elle le sera toujours dans un homme en place : une grimace de pitié obtient souvent le pardon des procédés les plus atroces, au lieu que le sang-froid de l'injustice est un outrage que les opprimés ne pardonnent jamais. Dans la révolution qui a signalé son administration et celle de son ami (le chancelier de Maupeou), on ne

peut pas douter qu'il n'ait eu la plus grande part à l'humiliation des parlemens. C'est une remarque importante, qu'en général toutes les compagnies n'ont jamais eu d'ennemis plus violens que les hommes sortis de leur sein. Quoiqu'il en soit, l'abbé Terrai ne se piqua pas toujours d'une fidelite scrupuleuse envers le chancelier, dont il avait d'abord appuyé les opérations. On etait persuade dans le moment qui precéda le changement de règne, qu'il donnait les mains aux projets destines à produire un ordre de choses contraire à celui qui existait. Il n'en partagea pas moins le désastre de tous ses collègues, et il y perdit de plus le département des finances qu'il exerçait depuis près de cinq ans. Son renvoi fut peut-être une erreur en politique; à avantage égal, et avec des facilités pareilles, un homme en place aimera toujours mieux faire le bien que le mal. Les appréciateurs éclairés du caractère et des talens de l'abbé Terrai pensèrent que, soutenu par un prince économe, il aurait rendu les plus grands services: sa sagacite et son courage naturels auraient encore été aiguillonnés par l'idée de ce qu'il avait à expier. En songeant qu'il avait été regardé comme le fléau de la France, il aurait peut-être fait plus d'efforts pour en devenir le restaurateur. Le bruit se répandit plus d'une fois après sa sortie du ministère, qu'on allait de nouveau lui confier les soins d'une machine, dont ses successeurs ne pouvaient maîtriser le mouvement. Si cela eût été, il est probable que la voix publique aurait autant applaudi à sa réintégration, qu'elle avait manifeste de joie lors de sa disgrace. Le vœu à cet égard aurait été plus vif, si la nation avait pu être instruite, comme on l'est aujourd'hui, des détails de son administration et de sa retraite. En entrant dans le ministère, l'abbé Terrai avait trouvé le trésor absolument vuide, le crédit était épuisé, la confiance éteinte. La dépense annuelle surpassait la recette de 60 millions. Le 24 août, jour de son renvoi, il y avait au trésor 54 millions: le gouvernement pouvait disposer de 14 autres millions qu'il tenait en réserve pour les cas imprévus, et la recette était égale à la dépense, à 5 millions près. Ces faits sont incontestables. Si l'abbé Terrai, si décrié, chargé de tant d'injures, et de l'exécration publique, regardé comme un homme avide, prévaricateur, odieux, criminel même en tout sens, et dérobé presqu'au supplice, laissa, en se retirant, tous les revenus de l'Etat libres, et le trésor rempli: Que résulte-t-il de-là? Que l'abbé Terrai fut un prodige de vertu? Non. Que son administration est

un modèle à proposer? Encore moins : mais qu'il a été mal jugé comme tous les hommes qui ont le malheur d'arriver à ce point d'élévation, où l'on ne voit qu'une partie d'eux-mêmes, et d'où l'on essuie l'influence de tous leurs mouvemens sans pouvoir en apprécier le principe. Il avait des talens et des défauts. On a prodigieusement exagéré ceux-ci, et on n'a pas rendu justice aux autres. Nous ne croyons pas cependant qu'il fût propre à opérer une régénération; il l'était davantage à rectifier des établissemens existans : il avait l'esprit plus net qu'élevé, et la vue plus sûre qu'étendue : sa tête était ferme et froide, son caractère apathique, et d'une indifférence approchant de l'insensibilité. Il ne connaissait point les douceurs de l'amour; mais comme il avait du tempérament, il se livrait aux plaisirs des sens avec le même sang-froid qu'aux opérations de finance. Jamais aucune de ses maîtresses ne le gouverna. L'état de sa fortune à sa mort comparé avec les revenus dont il jouissait au moment de son élévation, et ceux qu'elle lui a procurés, a fixé l'idée que l'on doit se former de sa corruption ou de son intégrité. Après trente ans d'opulence et d'économie, avec des revenus qu'un père de famille intelligent aurait triplés, quadruplés sans peine, uniquement par l'esprit d'ordre et de suite, il n'a pas augmenté sa fortune d'un million. Aussi, disait-il à sa mort, à ses notaires, en riant, que c'était le testament de Rabelais. L'abbé Terrai eut le mérite d'envisager sa fin sans effroi, et de mourir sans pusillanimité, comme sans orgueil; il désigna le lieu où il desirait être enterré; c'était dans sa terre de Lamotte près Paris, où il se plaisait beaucoup. Il avait ordonné par son testament, qu'on lui élevât un monument dans l'église de sa paroisse. — Ses Comptes de 1770, 1772 et 1774, qui ont été impr. dans la *Collect. des Comptes rendus depuis* 1758 *jusqu'en* 1787, sont des modèles d'ordre, de précision et de clarté. Ces qualités distinctives de l'homme d'Etat se retrouvent dans tous ses Mémoires sur l'administration des finances, dont la plupart peu connus du public, mériteraient de l'être.

Terrasson, (André) oratorien, était fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée de Lyon, sa patrie. Il parut avec éclat dans la chaire, il prêcha le carême de 1717 devant le roi. Il joignait à une belle déclamation, une figure agréable. Son dernier carême lui causa un épuisement, dont il mourut à Paris en 1723. On a de lui des sermons imprimés en 1726, et réimprimés en 1736, en 4 vol. *in*-12,

Son éloquence est noble et simple.

Terrasson, (Jean) frère du précédent, né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à la maison de l'institution de l'Oratoire, à Paris. Il quitta cette congrégation presqu'aussitôt qu'il y fut entré; il y rentra de nouveau, et il en sortit pour toujours. Son père irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très-médiocre. Terrasson, loin de s'en plaindre, n'en parut que plus gai. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'acad. des sciences en 1707, et en 1721 la chaire de philosophie grecque et latine. L'abbé Terrasson s'enrichit par le fameux systême; mais cette opulence ne fut que passagère. La fortune était venue à lui sans qu'il l'eût cherchée; elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir. Quoiqu'il eût conservé, au milieu des richesses, la simplicité des mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même: *Je réponds de moi*, disait-il, *jusqu'à un million;* ceux qui le connaissaient auraient répondu de lui par-delà. Un homme qui pensait comme lui, ne devait guères solliciter de graces, même purement litteraires. Son mérite seul avait brigué pour lui celles qu'on lui avait accordées. Ce qui l'occupait le moins, était les démêlés des princes et les affaires d'état. Il avait coutume de dire, qu'*il ne faut point se mêler du gouvernail d'un vaisseau où l'on n'est que passager.* L'ignorance où était l'abbé Terrasson sur la plupart des choses de la vie, lui donnait une naïveté que bien des gens taxaient de simplicité; ce qui a fait dire qu'*il n'était homme d'esprit que de profil.* Mme la marquise de Lassai, qui était de sa société, répétait volontiers qu'*il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui put être d'une pareille imbécillité.* La trempe d'ame de l'abbé Terrasson ressemblait à celle de son esprit, c'est-à-dire, qu'elle était pleine d'élévation et de simplicité. C'était une espèce de Lafontaine dans le commerce de la vie. On lui demandait un jour ce qu'il pensait d'une harangue qu'il devait prononcer: *Elle est bonne*, dit-il avec plus d'ingénuité que d'orgueil; *je dis très-bonne, tout le monde ne la jugera pas ainsi, mais je m'en inquiète peu.* Combien d'auteurs en ont dit autant de leurs ouvrages sans être aussi excusables que lui? Le même caractère se soutint jusqu'au dernier moment de sa vie. Dans ses derniers jours, il évaluait en riant le dépérissement des facultés de son ame. *Je calculais ce matin*, disait-il un jour à M. Falconnet, son ami, *que j'ai perdu les quatre cinquièmes de ce que*

Je pouvais avoir de lumières acquises. Si cela continue, il ne me restera seulement pas la réponse que fit, ce bon M. de Lagny, à notre illustre confrère Maupertuis. Ce bon M. de Lagny ne s'était occupé toute sa vie que de calcul : étant à l'extrèmité, sa famille qui l'entourait, n'en put tirer une seule parole ; M. de Maupertuis promit de le faire parler. *M. de Lagny*, lui cria-t-il, *le quarré de douze ? Cent quarante-quatre*, lui répondit le mourant. Il expira un instant après. D'Alembert cite les anecdotes suivantes de l'abbé Terrasson. Son père, homme très-religieux, avait eu quatre fils, qu'il destina tous à entrer dans l'Oratoire. *Il avait formé le projet*, disait l'abbé Terrasson, d'*accélérer, par dévotion, la fin du monde, autant qu'il dépendait de lui.* Il sortit un jour à moitié habillé par distraction ; son ajustement ameuta et fit rire le peuple : *Je viens*, dit-il, *de donner à la populace du quartier un petit amusement qui ne lui a rien coûté, ni à moi non plus.* Sur la fin de sa vie, il perdit absolument la mémoire : quand on lui faisait quelque question : *Demandez*, répondait-il, *à Mademoiselle Luquet, ma gouvernante.* Le prêtre qui le confessa dans sa dernière maladie, et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas d'autre réponse : *Demandez à Mademoiselle Luquet.* Dans le tems du systême, il comparait les actionnaires du Mississipi aux premiers chrétiens : *La foi*, disait-il, *a été bien nécessaire aux uns et aux autres.* Il appliquait assez plaisamment à un homme du peuple de la rue Quincampoix, qui prêtait son dos pour la signature des billets de banque, ce passage d'un pseaume : *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores* : (Les pêcheurs ont fabriqué sur mon dos leurs iniquités). *Parler beaucoup et bien*, disait-il, *est d'un bel esprit ; peu et bien, d'un sage ; beaucoup et mal, d'un fat ; peu et mal d'un sot.* Bien éloigné de l'enthousiasme ordinaire des traducteurs, son principal objet, dans la traduction qu'il publia de l'histoire de Diodore, était de *rendre*, disait-il, *le texte de l'écrivain dans toute sa turpitude* ; c'est-à-dire, avec les contes absurdes dont il a bercé ses lecteurs. L'abbé Terrasson en lisait un jour des echantillons à quelques philosophes de ses amis ; on riait ou on levait les épaules : *Bon, bon*, répondait-il, *vous verrez bien autre chose.* La plaisanterie qu'il fit sur le texte de Diodore, en rappelle une autre du même genre, qu'il fit sur une histoire de l'ancien Testament, exactement écrite d'après la Bible, par un janséniste scrupuleux, qui aurait regardé comme un sacrilége

d'adoucir par l'expression, certains traits contraires à nos mœurs, et racontés par l'historien sacré avec une naïveté qui ne convient ni à notre langue, ni à nos usages. *Les jansénistes*, disait-il, *par le respect qu'ils portent à la Bible, doivent être fort contens de leur confrère ; il a conservé dans toute sa pureté le scandale du texte.* On raconte aussi que dans le tems où l'on remboursait en papier toutes les rentes, l'abbé Terrasson demanda à l'écossais Law, auteur de cette belle opération, et protestant récemment converti : *S'il ne rembourserait pas de même la religion catholique.* Law répondit que l'église n'était pas si sotte, et qu'elle voulait de l'argent comptant. L'abbé Terrasson mourut en 1750. Ses ouvrages sont : Dissertat. critique sur l'Iliade d'Homère, en 2 vol. *in*-12, pleine de paradoxes et d'idées bizarres. Égaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti avec transport. — Des Réflex. en faveur du système de Law. — Sethos, roman moral, en 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage, quoique bien écrit, n'eut cependant qu'un succès médiocre. Le mélange de physique et d'érudition, que l'auteur y avait répandu, ne fut point du goût des français, quoique plein d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines, et de discours quelquefois sublimes. Il n'y a rien de plus beau, peut-être, que le portrait de la reine d'Égypte, qui se trouve dans le premier vol. — Une traduct. de Diodore de Sicile, en 7 vol. *in*-12, accompagnée de préface, de notes et de fragmens, qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules.

Terrasson, (Gaspard) frère des précédens, naquit à Lyon en 1680. A l'âge de 18 ans, il entra à l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Écriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication. Il mourut à Paris en 1752. On a de lui : Des Sermons, en 4 vol. *in*-12, publiés en 1749.

Terrasson, (Matthieu) avocat au parlem. de Paris, de la même famille que les précédens, né à Lyon en 1669, mort à Paris en 1734. On a de celui-ci un Recueil de discours, de plaidoyers et de Mém. qu'on ne doit pas confondre avec la foule des productions du barreau ; ces divers ouvr. sont écrits avec noblesse et facilité ; mais l'auteur semble y avoir trop prodigué l'esprit. Son style est

plus

plus étudié que naturel, ce qui nuit à son éloquence, d'ailleurs très-estimable par la sagesse des principes, la justesse du raisonnement, l'agrément de la diction toujours nette, élégante et correcte. Cet avocat a travaillé pendant cinq ans au *Journal des Savans.*

Terrasson, (Antoine) avocat, censeur-roy. et ancien vice-chancelier de Dombes; né à Paris le 1 novemb. 1705, mort le 30 octobre 1772. On a de lui : Dissert. histor. sur la vielle, 1741, *in*-12.—Hist. de la jurisprudence romaine, 1750, *in*-fol.—Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence et de politique, 1768, *in*-12. — Hist. de l'ancien hôtel de Soissons, 1771, *in*-4°. —Réfutation d'un Mémoire prétendu histor. et crit. de Bucquet, sur la topographie de Paris, 1772, *in*-4°

Terrede, médecin, a publié : Examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle, avec leurs propriétés dans les maladies, 1776, *in*-12.

Terrisse, (Franç.-Christophe) chanoine et vicaire-général. de Rouen, né à Nantes le 19 nov. 1704, mort... a donné : Mém. sur l'origine de l'abbaye de Saint-Victor en Caux, 1743, *in*-4°. — Justification de ce mémoire, 1743, *in*-4°. —Quatre Mém. sur la question : Si un religieux de l'ordre de Citeaux est apte à posséder un benéfice de l'ordre de St.-Benoît, 1753, 54, 55, *in*-4°. — Mém. pour les doyens, chanoines et chapitre de l'eglise de Rouen, contre les curés de la même ville, 1760, *in*-4°. — Defense des droits de l'eglise de Rouen, 1761, *in*-4°. — Mem. histor. sur les marbres employés à la décoration de l'entrée du chœur de l'église de Rouen, 1777, *in*-4°. — Lettre sur la présence reelle de N. S. J. C. dans l'eucharistie.

Tertre, (Jean-Baptiste du) dominicain, missionnaire aux isles de l'amérique : on a de lui une Histoire générale des Antilles. Né à Calais en 1610, il entra dans l'ordre de St.-Dominique en 1635; revint de ses voyages en 1658; mourut à Paris en 1687 : il avait servi avant d'entrer dans l'état ecclésiastique et monastique.

Tertre, (Rodolphe du) jésuite, né le 18 août 1677, a Alençon, est mort vers 1762, il a donné une Réfutation du système métaphysique du P. Malebranche, 1715, 3 vol. *in*-12. — Entretiens sur les vérités de la religion, 1743, 3 vol. *in*-12.

Tessier, (Henri-Alexandre) ci-dev. medecin, de l'a-

cad. des sciences, memb. de l'institut national, a publié : Examen de l'eau fondante de M. Guilbert de Préval, 1777, *in*-4°. — Mém. sur l'importation du girofflier des Moluques aux isles de France, 1779, *in*-4°. — Observations sur plusieurs maladies des bestiaux avec le plan d'une étable et celui d'une écurie convenable aux chevaux, 1782, *in*-8°. — Traité des maladies des grains, 1783, *in*-8°. — Résultats des expériences faites à Rambouillet sous les yeux du roi, relatives à la maladie du froment, appellée carie, etc. 1785, *in*-8°. — Moyens éprouvés pour préserver les fromens de la carie, 1786, *in*-12. — Mém. sur les plantations des terrains vagues sur-tout sur celles des grandes routes et sur les causes du dépérissement des bois et les moyens d'y remédier, 1791, *in*-8°. — Journal d'agriculture à l'usage des habitans de la campagne, 1791, *in*-8°.

TESSIER, ci-dev. avocat, est auteur d'une Histoire des souverains pontifes qui ont siégé à Avignon, 1774, *in*-4°.

TESTART DUBREUIL, ci-dev. avocat, a donné : Nouveau Commentaire des lois du commerce comparées les unes aux autres, *in*12. — Esprit du contrat social, ou Methode sur la perception de l'impôt, Londres, 1788, *in*-8°.

TESTELLIN, (Henri) né en 1716, mort en 1795, a donné les Conférences de l'académ. avec les sentimens des plus habiles peintres sur la peinture, ouvrage qui reçut des applaudissemens dans sa naissance.

TESTU. L'acad. franç. a possédé en même-tems deux abbés Testu, morts tous deux en 1706, l'un le 10 avril, l'autre au mois de juin. Le premier était Jean Testu de Mauroi, abbé de Fontaine-Jean et de St.-Chéron; l'autre Jacques Testu, abbé de Belval. Un de ces deux abbés Testu était connu dans le monde par le sobriquet de *Testu tais-toi*. Si c'était parce qu'il avait peu de titres pour se faire ecouter, ce pouvait être Testu de Mauroy; si ç'était parce qu'il aimait à parler, à décider, à faire la loi, et que par cette raison, il recherchait sur-tout la société des femmes et des gens de cour, où il craignait moins d'être contredit, ce pouvait être Testu de Belval. Au reste le nom de Testu ne faisait point d'équivoque; car le premier était plus connu sous le nom de Mauroy; c'est sous ce nom que Boileau l'avait d'abord placé dans ses satires :

« Faut-il d'un froid rimeur dépein-
» dre la manie ?
» Mes vers comme un torrent cou-
» lent sur le papier ;

» Je rencontre à la fois Perrin et
» Pelletier,
» Bardou, Mauroy, Boursault, Col-
» letet, Titreville ».

Boileau étant devenu ami autant qu'il pouvait l'être, dit d'Alembert, de Mauroy et de Boursault, ôta leurs noms, et grace à la mesure, l'inconnu Bardou disparut avec eux, Bonnicorse et Pradon remplirent seuls l'hémistiche. Boileau avait aussi traduit pour Mauroy le vers de Virgile :

« *Qui Bavium non odit, amet tua*
» *carmina, Mœvi!* »

« Qui ne haït pas tes vers, ridicule
» Mauroy,
» Pourrait bien pour sa peine aimer
» ceux de Fourcroy ».

On apprend par-là que l'abbé de Mauroy avait fait des vers, on n'en saurait rien sans cela. Tout ce qu'on sait de l'abbé Testu de Mauroy, c'est qu'il avait été instituteur des princesses, filles de Monsieur, frère de Louis XIV, et que, quand il voulut être de l'acad. franç., Monsieur ne croyant pas devoir refuser à un homme de sa maison une recommandation qu'il regardait comme sans conséquence, envoya un de ses gentilshommes à l'acad. pour lui recommander l'abbé de Mauroy; la réponse de l'acad. fut beaucoup plus favorable que Monsieur ne s'y attendait : quoi ! dit Monsieur tout étonné du succès de sa recommandation, est-ce qu'ils le recevront ? ils le reçurent. Ils en furent honteux, et le directeur qui faisait la cérémonie de la réception, Barbier d'Aucourt, eut soin de lui faire entendre qu'il avait dû les suffrages de l'acad. à la seule recommandation de Monsieur. Le successeur de Mauroy, l'abbé de Louvois, dit aussi à l'acad. *Vous l'aviez reçu d'un prince à qui les cœurs des français ne pouvaient rien refuser.* L'abbé Tallemant, qui répondait à l'abbé de Louvois, borne de même tout le mérite de l'abbé Testu de Mauroy à des qualités morales; ainsi la mémoire de Monsieur resta chargée de ce mauvais choix; mais l'exacte vérité est qu'il ne l'avait ni désiré, ni espéré; qu'il avait cru remplir un devoir de maître de maison, qu'il s'en était rapporté à l'acad. du soin de remplir le sien, qui était d'élire le plus digne; mais que la prompte servitude des académiciens alla au-devant des chaînes qu'on ne songeait pas même à leur donner. L'abbé Testu de Belval avait de l'esprit, et passait dans son tems pour avoir quelque talent; il avait prêché avec succès à la cour; ses vers chrétiens ont de la douceur et de la facilité, mais point de poésie. On a de lui des Noëls, dans l'un desquels se trouvent ces petits vers antithétiques :

« L'Eternel a pris naissance;
» L'impassible est tourmenté,
» Le verbe est dans le silence,
» Et le soleil sans clarté ».

Ce second abbé Testu était dévoré de l'ambition d'être évêque; mais Louis XIV déclara qu'il ne le trouvait pas assez *homme de bien* pour conduire les autres. *Sire*, répondit Mme d'Hudicourt, qui sollicitait pour lui *il attend pour le devenir que vous l'ayez fait évêque*. Son ambition n'étant point satisfaite, il était rongé de vapeurs; *maladie d'autant plus affreuse*, disait un philosophe vaporeux, (l'abbé Mongault) *qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils sont*. Le marquis de St.-Aulaire, successeur de l'abbé Testu à l'acad. insinue qu'il abusait de la facilité de parler, *aux dépens des droits naturels de la conversation*. Il dominait sur-tout à l'hôtel de Richelieu, et dans la société de Mme de Montespan et de ses sœurs: c'était lui qui disait: « que Mme de Montespan parlait comme une personne qui lit; Mme de Thianges comme une personne d'esprit qui rêve, et Mme l'abbesse de Fontevrault comme une personne qui parle ». C'est cette assiduité auprès des femmes qui nuisit dans l'esprit de Louis XIV à la réputation ecclésiastiq. de l'abbé Testu. Il n'oubliait cependant rien pour édifier le monarque, tant par les poésies chrétiennes qu'il composait; que par les soins qu'il se donnait pour les pieux divertissemens de la cour. Il fit faire pour St.-Cyr, par un de ses poètes protégés, l'abbé Boyer, cette malheureuse tragédie de Judith, qui ne paraît pas même avoir eu l'honneur d'être jouée au lieu de sa destination, et qui, après avoir été quelque tems applaudie sur le théâtre de la Comédie Française, fut bientôt après sifflée par les mêmes spectateurs. Le choix que l'abbé Testu avait fait de l'abbé Boyer pour être le poète de la cour, semble prouver, dans le protecteur académicien, un goût très-peu sévère. Aussi Mme de Caylus l'accuse-t-elle dans *ses Souvenirs*, d'en avoir manqué souvent, et comme amateur et comme écrivain; il paraît, à la manière dont cette dame parle de lui en plusieurs endroits, qu'il ne lui était pas aussi agréable qu'à beaucoup d'autres femmes. On assure que l'abbé Testu, soit par un véritable zèle, soit par le désir qu'il avait de faire sa cour au roi, en ramenant au bercail religieux quelque brebis importante et égarée, entreprit sur la fin de ses jours la conversion de la fameuse Ninon de Lenclos, qui, vieille et mourante, témoignait peu de frayeur de l'autre monde, malgré la vie très-peu edifiante qu'elle avait menée dans celui-ci. Ni-

non souffrait qu'il la prêchât, mais sans lui faire espérer l'ombre même d'un succès. *Il croit*, disait-elle, *que ma conversion lui fera honneur, et que le roi lui donnera pour le moins une abbaye ; mais s'il ne fait fortune que par mon ame, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice.* Lorsque l'abbé Testu se livrait à la solitude, il s'y dévouait avec tant de sévérité qu'il y était absolument inaccessible. Il etait retiré à St.-Victor, et nous avons une pièce de Santeuil, où ce poète, chanoine de la même maison, se plaint du malheur qu'il a de ne pouvoir approcher de lui, et s'en plaint de la manière la plus flatteuse pour le pieux solitaire. C'etait la rigueur même de cette solitude absolue, qui contribuait à l'en dégoûter si souvent ; et il aurait dû apprendre de Sénèque, ou plutôt de la raison, que le moyen le plus doux et le plus sûr d'adoucir l'insipidité ou l'amertume de la vie, est de savoir entremêler à propos la retraite et la société, la conversation avec soi-même et avec les autres, l'étude et les délassemens honnêtes ; en un mot, de ne pas tourmenter consumer son existence en pure perte, mais si on peut parler de la sorte, de la dépenser avec économie. Les stances chrétiennes de l'abbé Jacques Testu furent impr. en 1703, *in*-12.

Teulières, ci-dev. avocat à Toulouse, a fait un Mém. sur la meilleure méthode de perfectionner l'agriculture, 1772. Il a remporté le prix de poésie de Rouen sur cette question : En quel genre de poésie les français sont-ils supérieurs aux anciens, en 1755.

Texier de la Boissière. On a de lui : La mort généreuse du duc de Léopold de Brunswick, poëme élégiaque, 1786, *in*-4°.

Texier, (A. Adrien) a publié : Du gouvernement de la république romaine, Hambourg, 1796, 3 vol. *in*-8°.

Texier, (le) a publié : Idées sur l'Opéra, 1790, *in*-12, trad. en angl. 1790, *in*-12.

Teytaud, (F.) chirurgien, a donné : Traité de la gonorrhée et des maladies des voies urinaires qui en sont la suite, 1781, *in*-8°.

Thaumas de la Thaumassière, (Gaspar) avocat à Paris, né à Bourges, mort en 1712, se distingua comme jurisconsulte et comme savant. Il est auteur : D'une Histoire de Berry, *in*-fol, 1689. — De Notes sur la Coutume de Berry, 1701, *in*-fol. — Sur celle de Beauvoisis, 1690, *in*-fol., qui sont estimées.—D'un Traité du franc-aleu de Berry.

Ces ouvrages sont remplis d'érudition.

Theas, (Joseph) est auteur de la Réponse à la Lettre d'un homme du monde, au sujet de St.-Thomas, *in*-12.

Theis. (de) On a de lui : Le Tripot comique, ou la Comedie bourgeoise, com. en prose, en vers et en 3 actes, 1772, *in*-12. — Frédéric et Clitie, ou l'amour, l'amitié et la reconnaissance, com. en vers et en 3 actes, 1773, *in*-8°. — Encyclopédie morale, ou le Code primitif, Bruxelles, 1786, *in*-12 ; 2e édit. 1788, *in*-8°.

Thelis, (de) a publié : Plan d'éducation nation. en faveur des pauvres enfans de la campagne, 1779, *in*-12. — Moyens proposés pour le bonheur des peuples qui vivent sous le gouvernement monarchique, 1778, *in* 4°. — Réflexions d'un militaire, 1778, *in*-4°. — Mémoire sur les rivières et canaux, relatif au canal du Charollois, 1779, *in*-4°.

Théophile, surnommé *Viaud*, disent quelques auteurs, mais qui plutôt se nommait *Viaud*, et fut surnommé *Théophile*, c'est-à-dire, ami de Dieu par antiphrase, à cause de sa réputation d'athéisme et d'impiété. Il naquit en 1590, au village de Boussière-Ste.-Radegonde dans l'Agenois, et mourut en 1626, à 36 ans. Il fut déclaré criminel de lèse-majesté divine, et condamné à être brûlé, et il le fut en effigie, comme auteur du *Parnasse Satirique*, publié en 1622 : ouvrage noté doublement, et pour la satire et pour l'impiété. Theophile, fuyant vers les Pays-Bas, fut arrêté au Catelet en Picardie, ramené à Paris, et renfermé dans le même cachot où avait été Ravaillac, tant la fermentation excitée par ce livre etait grande ! Sur ses dénégations constantes, mais auxquelles on ne crut point, sur l'insuffisance des preuves pour faire prononcer la peine de mort, on le condamna du moins au bannissement, soit qu'on trouvât les preuves suffisantes pour autoriser ce jugement moins sévère, soit qu'on saisit cette occasion de le punir de ses autres délits satiriques. En effet, dès 1619, il avait été obligé de passer en Angleterre, et ses amis n'avaient obtenu son rappel que sous la condition qu'il abjurerait le calvinisme ; ce qui, chez un homme d'une si legère croyance, ne signifiait absolument rien. L'arrêt du parlement contre Théophile, resta sans exécution. Ce poète ne garda point son ban. Le marechal de Montmorenci, celui-là même qui eut la tête tranchée en 1632, lui donnait un asyle à Paris, dans son hôtel, et à Chantilly, dans la solitude de Sylvie, qu'il a célébrée. Il

mourut en 1626, à l'hôtel de Montmorenci. Boissat, son ami, étant allé le voir la veille de sa mort, Théophile lui témoigna un extrême desir de manger des anchois, et le pria de lui en envoyer. Boissat, regardant cette demande comme une fantaisie de malade contraire à son état, n'y eut aucun égard, il eut depuis le regret de penser que c'était peut-être une de ces indications de la nature qu'on rejète trop souvent, parce qu'on les trouve bizarres, et qui sont les seules quelquefois qui puissent guérir les malades. Il se repentit amérement de n'avoir pas eu cette condescendance pour les derniers desirs d'un ami. Les vers de Théophile sont pleins d'irrégularités et de négligences; mais on y remarque de l'imagination. Il est un des premiers auteurs qui ait donné des ouvrages mêlés de prose et de vers. On a de lui un Recueil de poésies, qui consistent en élégies, odes, sonnets, etc.— Traité de l'immortalité de l'ame, en vers et en prose. — Pyrame et Thisbé, tragedie. — Socrate mourant, trag. — Pasiphaë, traged. 1618, très-médiocre. — Trois Apologies. — Des Lettres, Paris, 1662, *in*-12.—Ses nouvelles Œuvres, Paris, 1642, *in*-8°.

THEVENEAU a publié : Cours élément. et complet de mathématiq. pures, rédigé par Lacaille, augmenté par Marie, et éclairci par Theveneau; 2e édit. Paris, an VIII (1800), 1 vol. gr. *in*-8°. — Cours d'arithmetiq. à l'usage des écoles centrales et du commerce, Paris, an VIII, 1 vol. gr. *in*-8°.

THEVENOT, (Jean) voyageur, mort en 1667, est auteur d'un *Voyage en Asie*, Amsterdam, 1727, 5 vol. *in*-12. Il y en a une anc. édit. en 3 vol. *in*-4°. Ce Recueil est estimé, et quelques auteurs l'ont attribué à Melchisedech Thevenot, dont nous allons parler.

THEVENOT, (Melchisedech) naquit avec une passion extrême pour les voyages, et dès sa jeunesse il quitta Paris sa patrie, pour parcourir l'univers. Il ne vit néanmoins qu'une partie de l'Europe; mais l'étude des langues, et le soin qu'il prit de s'informer avec exactitude des mœurs et des coutumes des différens peuples, le rendirent peut-etre plus habile dans la connaissance des pays étrangers, que s'il y eût voyagé lui-même. Une autre inclination de Thevenot était de ramasser de toutes parts, les livres et les manuscrits les plus rares. La garde de la bibliothèque du roi lui ayant été confiée, il l'augmenta d'un nombre considerable de volumes qui manquaient à ce riche tresor. Thevenot assista au conclave tenu après la mort d'Innocent X;

il fut chargé de négocier avec la république de Gênes, en qualité d'envoyé du roi. Il remplit cet emploi avec succès. Une fièvre double-tierce, qu'il rendit continue par une diette opiniâtre, l'emporta en 1692, à 71 ans. On a de lui : des Voyages, 1696, 2 vol. *in-fol.*, dans lesquels il a inséré la Description d'un niveau de son invention. — L'Art de nager, 1696, *in*-12. Il faut joindre au recueil intéressant et curieux de ses Voyages, un petit vol. *in*-8°, impr. à Paris en 1761.

THEVENOT DESSAULES, ci-devant avocat, est auteur de Harangues prononc. au conseil super. de Blois, 1773, *in*-4°. — Traité des substitut. fidéi-commissaires, 1778, *in*-4°.

THEVENOT ou MORANDE, (Charles), massacré à Paris en septemb. 1792, fut pendant plusieurs années rédacteur du Courier de l'Europe, feuille périodique, Londres, *in*-4°.—Le Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France, Londres, 1775, gr. *in*-8°; nouv. édit.; 1785, *in*-12. — Mélanges confus sur des matières fort claires, Londres, 1771, *in*-8°. — Le Philosophe cinique, Londres, 1771, *in*-8°. — L'Argus patriotique, journal depuis le 9 juin 1791.

THEVET, (André) d'Angoulême, mort en 1590, à 88 ans. Il se fit cordelier, et voyagea en Italie, dans la Terre-sainte, en Egypte, dans la Grèce et au Bresil. De retour en France en 1556, il quitta le cloître pour prendre l'habit ecclésiastique. La reine Catherine de Medicis le fit son aumônier, et lui procura les titres d'historiographe de France et de cosmographe du roi. On a de lui : Une Cosmographie. — Une Hist. des Hommes illust. Paris, 1584, *in*-fol., et 1671, *in*-12, 8 vol. : compilation maussade, pleine d'inepties et de mensonges — Singularités de la France antarctique, Paris, 1558, *in*-4°, livre peu commun. — Plusieurs autres ouvrages peu estimés. L'auteur s'y montre le plus crédule des hommes; il y entasse, sans choix et sans goût, tout ce qui se présente sous sa plume.

THIARD DE BISSY, (Pontus de) était un des poètes du 16e siècle, dont le nom et les ouvrages paraissent avoir été oubliés dans nos Annales poétiques; cependant, il y eut de son vivant jusqu'à 4 éditions de ses Œuvres de poesie, dont un livre de Vers lyriques, et trois des Erreurs amoureuses. On y voit le portrait de sa dame, qu'il appelle *l'ombre de sa vie*, image touchante, et qui répond à la délicatesse d'expressions et d'idées qui règne dans ses vers. Pontus de

Thiard,

Thiard, destiné en 1578, à l'évêché de Châlons-sur-Saône, oublia sa dame et ses poesies, pour aller aux Etats de Blois représenter une province, et apprendre au clergé de ces tems malheureux, que, pour soutenir la religion, il ne fallait pas favoriser la Ligue; nous ne citons que ce trait de la vie publique de ce prélat, homme de lettres, qui vécut sous six rois, et ne mourut qu'à 84 ans. Comme poète du 16e siècle, on peut bien penser que Pontus de Thiard fit des vers latins. Nous en citerons deux : c'est une epitaphe morale, et c'est la sienne. Voici comment la traduite en vers français, Marin, qui, le premier, a rendu au nom de Pontus de Thiard la celébrité qui lui appartient :

« J'ai fait des vers, et chéri la vertu.
» Vivre long-tems ne fut point mon
» envie ;
» On a toujours assez vécu,
» Quand on a point à rougir de sa
» vie ».

On a de Pontus de Thiard : Des Poésies françaises, *in*-4°, Paris, 1573.—Des Homélies, et divers autres ouvrages en latin, *in*-4°. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des Sonnets en France; mais il ne fut pas celui de la bonne poésie. Ses vers, si applaudis autrefois, sont insupportables aujourd'hui. Ce prelat conserva jusqu'à la fin de sa vie la vigueur de son corps et la force de son esprit. Il soutenait cette force par le meilleur vin, qu'il buvait toujours sans eau.

THIARD DE BISSY, (Henri de) de la même famille que le précédent, évêque de Toul en 1687, ensuite de Meaux en 1704, cardinal en 1715, et enfin commandeur des ordres du roi. Son zèle pour la défense de la constitution *unigenitus*, ne fut pas inutile à sa fortune. On a de lui plusieurs ouvrages en faveur de cette bulle. Ce cardinal mourut en 1737, à l'âge de 81 ans. On a parlé de lui si diversement, qu'il est bien difficile de le peindre au naturel. Son Traité théologique sur la constitution *unigenitus*, 2 vol. *in*-4°, passe pour un des plus estimés et des plus complets sur cette matière. Ses Instructions pastorales, *in*-4°, n'eurent pas le même succès.

THIBAUDEAU, ci-d. avocat, membre de la convention nationale et du corps-legislatif, préfet du département de la Gironde, aujourd'hui conseiller-d'État, a donné : Abrégé de l'Histoire du Poitou, 1788, 6 vol. *in*-12. — Histoire du terrorisme dans le departem. de la Vienne, 1795, *in*-8°. — Recueil des Actes heroïques et civiques des republicains français. — Un grand nombre de Discours et de Rapports aux différentes assemblées législatives, qui ont

été imprim. dans le *Moniteur* et le *Journal des Débats*.

THIBAULT IV, comte de Champagne et roi de Navarre, né posthume en 1203, mort à Pampelune en 1253, monta sur le trône de Navarre après la mort de Sanche-le-Fort, son oncle maternel, en 1234. Il s'embarqua quelques années après pour la Terre-sainte. De retour dans ses Etats, il cultiva les belles-lettres. Il aimait beaucoup la poésie, et répandit ses bienfaits sur ceux qui se distinguaient dans cet art. Il a réussi lui-même à faire des chansons. Ses vertus lui méritèrent le surnom de *grand*, et ses ouvrages celui de *faiseur de chansons*. Il fit même pour la reine Blanche, des vers tendres, qu'il eut la folie de publier. Cependant Lévesque de la Ravalière, qui a publié ses Poésies, avec des observations, en 2 vol. *in*-12, 1742, y soutient que ce que l'on a débité sur les amours de ce prince pour la reine, est une fable. On trouve dans cette curieuse édit., un Glossaire, pour l'explication des termes qui ont vieilli.

THIBAULT, (Fr.-Timothée) procureur-gén. de la chambre-des-comptes de Nancy, mort en juillet 1777, âgé de 80 ans, a publié : Tableau de l'avocat, Nancy, 1737, *in*-12. — Recueil d'Epigrammes. — Ode sur l'Eucharistie. — Discours académiques. — Histoire des lois et usages de la Lorraine et du Barrois, dans les matières bénéficiales, Nancy, 1763, *in*-fol.

THIBAULT DE CHAVANON, est auteur d'un Voyage à la Martinique, 1763, *in*-4°.

THIBOUST, (Claude-Charl.) né à Paris en 1706, fut imprimeur du roi et de l'université. Dégoûté du monde, il entra au noviciat des Chartreux; et s'il ne fit pas profession dans la règle de Saint-Bruno, il conserva toute sa vie, pour cet institut, l'attachement le plus tendre. Cette inclination le porta à faire une traduction en prose française, des vers latins qu'on lisait dans leur petit cloître de Paris. Ces vers renfermaient la vie de St.-Bruno, peinte par le Sueur dans vingt-un tableaux, qui faisaient l'admiration des artistes et des connaisseurs. Thiboust fit deux éditions de son ouvrage. La 1re est *in*-4°, en 1756, sans gravures. Cet imprimeur travaillait à une traduction d'Horace, lorsqu'il mourut le 27 mai 1757. On a encore de lui la traduction du poëme de l'Excellence de l'imprimerie, qu'avait composé son père : il la fit paraître en 1754, avec le latin à côté. Son père (Claude-Louis) s'occupa particulièrement de l'impression des livres de classes, et il y travailla avec beau-

coup de succès. Il possédait les langues grecque et latine.

Thibouville, (Henri-Lambert d'Erbigny de) ancien colonel de dragons, mort à Paris le 16 juillet 1784, a donné : L'Ecole de l'Amitié, Paris, 1757, 2 vol. *in*-12. — — Les Dangers des Passions, 1758, 2 vol. *in*-12. — Réponse d'Abailard à Héloïse, 1758, *in*-12. — Ramir, trag. 1759, *in*-12. — Telamire, trag. 1759, *in*-12. — Qui ne risque rien, n'a rien, comédie-proverbe en 3 actes et en vers, 1772, *in*-8°. — Plus heureux que sage, comédie-proverbe en 3 actes et en vers, 1772, *in*-8°.

Thiébault. (C.) On a de lui : Almanach civique du département des Vosges pour l'année 1791, Epinal, *in*-12. — Annuaire de la république française pour l'an IV (1795), *in*-8°.

Thiébault, (Dieudonné) né le 26 décembre 1733, à la Roche, petit village à 3 lieues de Remiremont, memb. des académies de Berlin, Lyon, Châlons-sur-Marne, et des arcades de Rome, à présent membre de la société-libre des sciences, lettres et arts, séante au Palais des sciences et arts à Paris, est auteur de tous les articles de raisonnement du Dictionn. de l'Elocution française, 2 vol. *in*-8°, Paris, 1769. — D'un vol. *in*-12, imprimé en Hollande sous le nom de Douai, en 1772, et réimpr. à Paris en 1788, chez Prault, ayant pour titre : Les Adieux du duc de Bourgogne, et de Fénélon son précepteur, ou Dialogue sur les gouvern. — D'un Essai sur le style. — D'un vol. *in*-8°, ayant pour titre : Traité sur l'Esprit public, impr. en l'an VI (1798) chez les frères Levrault à Strasbourg. — D'une brochure intitulée : de l'Enseignement dans les écoles centrales, imprim. à Paris en l'an V (1797). — D'un vol. *in*-12, impr. en 1769, à Rouen, chez Dumesnil, et intitulé : Nouv. Plan d'enseignement public. — De 2 vol. impr. à Paris en 1789, sur la librairie et la liberté de la presse en France. — De plusieurs Articles ou Dissertations, insérées dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, dans le *Journal d'Instruction publique*, par Borrelly, etc.

Thiébaut, ancien profess. de théologie. On a de lui : Homélies sur les Evangiles, Metz, 1761, 4 vol. *in*-8°. — Homélies sur les Epîtres, Metz, 1766, 4 vol. *in*-8°. — Doctrine chrétienne en forme de Prônes, Paris en 1772, 6 vol. *in*-12.

Thiériat, ci-dev. avocat, est auteur du Début littéraire ou l'amour de la Gloire, discours qui a remporté le prix de belles-lettres au jugement

de l'acad. de Nancy, 1782, *in*-8°; — et de Pièces, dans l'*Alman. des Muses.*

Thiériot, (Jean-Baptiste-François-Nicolas) ci-devant avocat, a donné : Mémoire servant à établir la réciprocité de l'exemption du droit d'aubaine en faveur des Suisses. — L'Esprit de la coutume de Troyes comparée à celle de Paris, Troyes, 1765, *in*-8°. — Principes de la coutume de Chaumont en Bassigny, 176*.

Thierriat. On a de lui : Observations sur la culture des arbres à haute tige, principalement des pommiers, à Noyon en 1752, *in*-12. — Instructions familières sur les principaux objets de la culture des terres, 1763, *in*-12.

Thiers, (Jean-Baptiste) curé dans le diocèse de Chartres en 1656, mourut l'an 1703, à l'âge de 65 ans. Ce curé, parmi une multitude d'ouvrages polémiques, dont quelques-uns ont du mérite, s'en permit un, dont le titre n'est qu'une turlupinade, et dont le fond parut une satire; en voici le titre : *La Sausse Robert*, ou *Avis salutaire à messire Jean Robert, grand archidiacre de Chartres;* il s'agissait de quelques superstitions que Thiers, grand ennemi des superstitions, attaquait avec avantage. Ce libelle, ou plutôt ce livret, suscita des affaires fâcheuses à l'auteur; il fut decrété de prise-de-corps par l'officialité de Chartres. Un huissier vint avec une brigade de maréchaussée pour exécuter le decret; il trouva Thiers fort tranquille dans sa cure, qui les reçut très-bien, lui et sa brigade, les retint à dîner, et leur promit de les suivre de bonne grace après le dîner; il leur tint parole, partit avec eux, et ne fit pas la moindre tentative pour échapper. On était en hiver, il gelait fort, et la glace portait; on passa le long d'un étang glacé; alors les satellites furent fort étonnés de voir leur prisonnier prendre sa route à travers cet étang; il avait pris la précaution de faire ferrer son cheval à glace, les autres n'ayant pas le même avantage, ne purent le suivre. Il se retira dans le diocèse du Mans, appella comme d'abus de la procédure criminelle de l'officialité, et fut déchargé de l'accusation. L'évêque du Mans (de la Vergne de Tressan) l'accueillit comme un savant distingué, et comme un homme habile, lui donna la cure de Vibraie; et par une autre turlupinade, écrivit à l'évêque de Chartres, pour le remercier de lui avoir envoyé le *tiers de son diocèse.* C'est dans cette cure que Thiers termina paisiblement sa carrière. Cet écrivain avait de l'esprit, de la pénétration, une mémoire

prodigieuse, et une érudition très-vaste; mais son caractère était bilieux, satirique et inquiet. Il avait beaucoup de goût pour le genre polémique, et il se plaisait à étudier et à traiter des matières singulières. Il a exprimé dans ses livres le suc d'une infinité d'autres; mais il ne choisit pas toujours les meilleurs auteurs. Ses principaux ouvrages sont: Un Traité des superstitions qui regardent les Sacremens, en 4 vol. *in*-12. — Traité de l'exposition du St.-Sacrement de l'autel, Paris, 1663, *in*-12; et en 1677, 2 vol. *in*-12. — L'Avocat des Pauvres, qui fait voir les obligations qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Eglise, Paris, 1676, *in*-12. —Dissertations sur les porches des Eglises, Orléans, 1679, *in*-12. — Traité de la clôture des religieuses, Paris, 1681, *in*-12. — *Exercitatio adversùs Joannem*, de Launoy. — *De retinendâ in Ecclesiasticis libris vocè Paraclitus.* —*De festorum dierum imminutione liber.* — Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Reims, conçue en ces termes: *Deo homini, et B. Francisco, utrique crucifixo*, 1670, *in*-12. — Traité des Jeux permis et défendus, Paris, 1686, *in*-12. — Dissert. sur les principaux autels des églises, les jubés des églises, et la clôture du chœur des églises, Paris en 1688, *in*-12. — Histoire des Perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques, Paris, 1690, *in*-12.—Apologie de l'abbé de la Trappe contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe, Grenoble en 1694, *in*-12.—Traité de l'absolution de l'hérésie. — Dissertation de la Ste.-Larme de Vendôme, Paris, 1699, *in*-12. — De la plus solide, de la plus nécessaire et de la plus négligée des dévotions, 1702, 2 vol. *in*-12. — Des Observations sur le nouveau Bréviaire de Cluni, 1704, 2 vol. *in*-12.—Une Critique du livre des Flagellans, par l'abbé Boileau.--Un Traité des cloches, 1721, *in*-12. — *Factum* contre le chapitre de Chartres, *in*-12. —La Sauce-Robert, ou Avis salutaire à messire Jean-Robert, grand-archidiacre, 1re partie, 1676, *in*-8°; 2e partie, 1678, *in*-8°. — La Sauce-Robert justifiée, à Riantz, procureur du roi au Châtelet, ou Pièces employées pour la justification de la Sauce-Robert, 1679, *in*-8°. Ces trois brochures se relient en un seul volume, qui est recherché par les amateurs des Pièces satiriques.

Thiéry, (Luc-Vincent) ci-dev. avocat, et membre de plusieurs anciennes acad., né à Paris en 1734, a donné les ouvrages suivans: Almanach du Voyageur à Paris, 1783,

in-12. — Le Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette ville, 1786, 2 vol. *in*-12; puis sous ce titre: Paris tel qu'il était avant la révolution, an IV (1796), 2 vol. *in*-8°. — Comptes rendus de l'administrat. des finances pendant les 11 dernières années du règne de Henri IV, sous le règne de Louis XIII, avec des recherches sur l'origine des impôts, sur les revenus et dépenses des rois de France, depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Louis XIV; et différens Mémoires sur le numéraire et sa valeur sous les trois règnes ci-dessus désignés, 1789, *in*-4°. —Le Despotisme dévoilé, ou Mémoires de H. Masers de la Tude, detenu pendant trente-cinq ans dans diverses prisons d'État, rédigés sur les pièces originales, 1790, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. 1793, 2 vol. *in*-8°. — Eloge de J.-J. Rousseau, qui a concouru pour le prix d'éloquence de l'acad. française en 1791, *in*-8°.

Thiéry, ci-devant avocat à Nancy, a fait un Discours sur cette question: *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France?* 1788, *in*-8°.

Thierry, (Fr.) médecin. On a de lui: *Dissertatio. Ergo ab omni re cibaria Vasa ænea prorsus abluenda*, 1767. — Sur les funestes effets de la poudre purgative, de J. Ailhaud, 1758, *in*-8°.—*Dissertatio. Ergo præter Genitalia sexus inter se discrepant*, 1750; 2e edit. par Fr.-M. Bosquillon, 1770. — Médecine expérim., ou Resultats de nouv. observations pratiq. et anatomiq., 1755, *in*-12. — *Dissertatio an in celluloso textu frequentius morbi et mutationes*, en 1757, *in*-8°. — Défense de cette Dissert., 1759. — Instruction sur la colique de Madrid, 1762, *in*-8°. — Discours de réception à l'acad. de Nancy, 1767, *in*-8°. — La Vie de l'Homme respectée et defendue, 1782, gr. *in*-8°. — Observations de physique et de médecine faites en différens lieux de l'Espagne; on y a joint des Considérations sur la lèpre, la petite-vérole et la maladie vénérienne, 1791, 2 vol. *in*-8°.

Thierry de Menonville a donné: Traité de la culture de nopal, et de l'éducation de la cochenille dans les colonies française de l'Amérique, précédé d'un Voyage à Guaxaca. Au Cap français et à Paris, 1787, 2 vol. gr. *in*-8°.

Thierry de Ville-d'Avray, commiss.-génér. de la maison du roi, au département des meubles de la couronne, a fait un Rapport au roi en févr. 1790, de la recette des fonds du garde-meuble qui ne sont

pas provenus du trésor royal, et de leur emploi, à dater du 5 août 1784, Paris, 1790, *in*-fol. — Dépense du garde-meuble de la couronne pendant les années 1784 et 1788, comparees avec celles des années 1774 et 1778 de l'ancienne administration, 1790, *in*-fol.

Thiollière, (J.-C.) ci-dev. abbe, a publié : Diversités litteraires, 1766.

Thion de la Chaume, (C.-E.) médecin. On a de lui : Tableau des maladies vénériennes, suivi de l'exposition des principales méthodes employées jusqu'ici pour les combattre, 1773, *in*-12; nouvelle édit. 1776, *in*-12. — Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, et les moyens d'en prevenir les suites; suivi d'un Appendice sur les fievres intermitentes, et d'un Mémoire, qui fait connaître une méthode simple pour dessaler l'eau de la mer, et prévenir la disette des comestibles dans les navigations de long cours, par Jac. Lind, trad. de la dernière édition de 1777, et augmenté de notes, 1785, 2 vol. *in*-12.

Thiout, (Antoine) habile horloger de Paris, mort en 1767, s'est fait un nom par un savant Traité d'horlogiographie, 1747, 2 vol. *in*-4°, avec figur. Il fut le rival de Julien-le Roy, pour les connaissances théoriques, et pour l'art de les mettre en pratique.

Thiroux a publié : Traité d'équitation, d'après les principes d'Arnofe, ancien professeur, 1780 et 1784, 3 vol. *in*-8°.

Thomas, (Artus) sieur d'Embry, poète-littérateur, est connu par des Epigrammes sur les tableaux de Philostrate, que Blaise de Vigenère a placées dans sa traduction de cet auteur et de Callistrate, imprimée chez l'Angelier, *in*-fol. — Par des Commentaires sur la Vie d'Apollonius de Thyanes, par Philostrate, insérés dans la Version du même Vigenère, chez l'Angelier, 2 vol. *in*-4°. — Par une mauvaise suite de la traduct. de l'Histoire de Chalcondyle, *in*-fol. chez l'Angelier. Cet auteur vivait dans le seizième siècle.

Thomas du Fossé, (Pierre) né à Rouen en 1634, fut elevé à Port-Royal des Champs, où le Maître prit soin de lui former l'esprit et le style. Pompone, ministre - d'Etat, instruit de sa capacité, le sollicita vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades : son amour pour la retraite l'empêcha d'accepter. Ce pieux solitaire mourut dans le celibat en 1698, à 64 ans. On a de lui : La Vie de St.-Thomas de Cantorbéry, *in*-4°

et *in*-12.—Celles de Tertullien et d'Origène, *in*-8°. — Deux vol. *in*-4° de Vies des Saints. Il avait dessein d'en donner la suite; mais il interrompit ce projet, pour continuer les Explications de la Bible de Sacy. Il est encore auteur des petites Notes de cette même Bible; des Mémoires de Port-Royal, *in*-12, et d'autres ouvrages écrits avec exactitude, et avec noblesse. Il rédigea les Mémoires de Pontis, et fit imprimer ces ouvrages sans y mettre son nom.

THOMAS, (Ant.) d'abord professeur au collége de Beauvais, ensuite secrétaire des Ligues suisses, secrétaire ordinaire du duc d'Orléans, membre de l'acad. française, naquit dans le diocèse de Clermont, et mourut le 17 septembre 1785, à Oullins, près de Lyon, au château de l'archevêque de cette ville. Thomas est un des écrivains du 18e siècle qui a le plus honoré les lettres par ses talens et ses vertus. Il débuta de bonne heure dans la carrière litteraire, et son debut lui fit le plus grand honneur. Il fallait avoir du courage pour oser se mesurer avec Voltaire, qui jouissait alors de tout l'eclat de sa réputation; Thomas l'entreprit dans ses *Réflex. histor. et littér. sur le poëme de la Religion naturelle* de Voltaire, 1756, *in*-12. Dans cette critique sage et modeste, il exposa son jugement sans flatterie, comme sans aigreur. En combattant un écrivain célèbre, il rendit hommage à ses talens, et sut allier l'énergie du raisonnement, avec les égards qui étaient dus à celui dont il cherchait à relever les erreurs. Les encouragemens qu'il reçut, autant que le sentiment de ses forces, l'engagèrent à se livrer tout entier au travail. Doué d'une ame forte, sensible, généreuse et susceptible d'enthousiasme, il choisit le genre qui convenait le plus à la trempe de son cœur, et il se consacra à la louange des grands talens et des grandes vertus. Son premier ouvrage dans ce genre parut en 1759. L'*Eloge du maréchal de Saxe*, couronné par l'acad. française, annonça à la nation un orateur de plus, et un orateur qui réunissait quelquefois la précision de Tacite à l'élévation de Bossuet. Il célébra ensuite d'*Aguesseau*, du *Gay-Trouin*, *Sully*, *Descartes*. Ces quatre ouvrages, obtinrent les suffrages de l'académie, et reçurent du public un accueil flatteur. Son *Eloge de Marc-Aurèle* augmenta sa reputation. L'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, qui parut en 1772, *in*-8°, fut suivi, en 1773, de l'*Essai sur les Eloges*, 2 vol. *in*-8°. Il suffit de lire les ouvr. de Thomas, pour sentir combien il a lu, extrait, copié et medité pour les écrire. Le

seul

seul éloge de Descartes lui coûta trois mois d'un travail qui n'était que de préparation. Malheureusement l'exagération est le vice presque nécessaire de tout ce qui est harangue. De ce genre que Thomas avait adopté, découlèrent les défauts, dont il ne put se garantir; l'air d'apprêt et d'efforts, l'amphase ennemie de ce précieux naturel qui prête du charme à tout, et sans lequel ni les personnes ni les productions ne peuvent en avoir à un certain degré. Ces défauts furent justement relevés par les hommes de goût qui s'intéressaient à la gloire de Thomas. Ceux-ci y mirent des ménagemens. Quant à ceux qui crurent voir dans la manière de Thomas un exemple dangereux pour le progrès de la saine éloquence, ils le critiquèrent avec moins de reserve. Un écrivain alla jusqu'à lui attribuer la corruption du peu de goût qui restait encore. « C'était un penseur profond, ajoute-t-il, mais peu naturel : toujours monté sur des échasses, il fatigue par un style toujours empoulé, toujours outré, par une morgue et une monotonie continuelles, par son affectation à ne tirer ses métaphores, que des arts et des sciences les moins à la portée du lecteur ». Tout le monde sait de quelle manière Voltaire accueillait les ouvrages de Thomas, toutes les fois qu'on lui en apportait quelqu'un : *Ah! voilà* (disait-il) *du galli-Thomas!* En publiant ses Éloges, Thomas semblait avoir pressenti les reproches que l'on ferait à sa manière d'écrire, et il y a ajouté des notes, où l'on ne remarque aucun des défauts qu'on lui attribue, et où l'on trouve autant de savoir, que de jugement et d'esprit. Bien des lecteurs préfèrent ces excellens commentaires au texte même. On a reproché encore à Thomas, d'avoir prodigué dans son *Essai sur les Femmes*, un encens à ce sexe, qui n'est pas toujours offert par les mains de la verité, d'avoir trop exagéré leurs maux. Il nous semble, en effet, que les exclusions qu'elles éprouvent, et dont Thomas se plaint amèrement, ne sont injurieuses qu'à leurs prétentions, et que leur dépendance tient à leur faiblesse naturelle. Separées des hommes, elles ne pourraient leur résister en corps de société; mêlées à l'autre sexe par le mariage, elles ne doivent pas lui resister : il faut qu'elles dominent ou soient dominées. Mais, laquelle de ces deux situations a le plus d'inconvéniens? Au reste, ce défaut est bien compensé par les tableaux energiques, les observations profondes, et les réflexions dont cet Essai abonde. Quant à celui sur les éloges, on y remarque des images brillantes, des pensées fortes, des idées justes,

des jugemens sains, des connaissances variées, des recherches intéressantes sur les orateurs anciens et modernes : cet ouvrage est, sans contredit, le meilleur de ceux qui sont sortis de la plume de Thomas. Dans les livres didactiques, les auteurs se bornent le plus souvent à être utiles ; ici, l'agrément est joint à l'instruction, et l'éloquence aux préceptes. Thomas était poète ainsi qu'orateur. Son *Epître au Peuple*, son *Ode sur le Tems*, et son *Poëme de Jumonville*, sont les productions d'une imagination élevée et d'une ame vigoureuse : la force, la correction, le vrai génie épique, caractérisent sur-tout son Poëme de Jumonville : la versification en est belle, mais quelquefois monotone et emphatique : on y desirerait plus de variété dans les tours, plus de rapidité dans les images, plus d'adresse et de chaleur dans la liaison des détails. Thomas était né avec une constitution délicate, que la continuité du travail avait encore affaiblie. Il craignait sur-tout pour sa poitrine, et depuis quelques années on lui avait conseillé d'aller passer l'hiver à Nice. Ce moyen lui avait réussi ; il était revenu de cette ville au commencement du printems de l'année 1785 avec plus de force et de santé qu'il n'en avait eu depuis longtems ; et comme il voulait retourner à Nice l'hiver prochain, il avait pris le parti de s'arrêter à Lyon, et d'y passer l'été et l'automne : c'est-là qu'il fut frappé d'une atteinte mortelle, à laquelle il succomba à l'âge de 50 ans. Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que des ouvrages de Thomas et de leur mérite littéraire ; il nous reste à tracer son caractère, et pour le peindre avec plus d'intérêt, nous croyons devoir transcrire ici un morceau peu connu, tiré des manuscrits de Hérault-Séchelles, sur le portrait de cet écrivain.

« Thomas, dit Hérault-Séchelles, avait pour habitude, lorsqu'il se portait bien, de travailler dans son lit jusqu'à 7 ou 8 heures ; il se levait pour continuer son travail en se promenant. Vers les neuf heurs on lui apportait son déjeûner, toujours très-frugal. Aprés son déjeûner il se remettait sur son lit, ôtait ses souliers, s'asseyait les jambes croisées, comme Mallebranche, fermait ses rideaux et ses fenêtres, et se concentrait ainsi jusqu'au dîner. Dans ces momens il ne pouvait souffrir personne dans sa chambre, il eût même été gêné de savoir quelqu'un dans la chambre voisine. Les jours d'académie après l'assemblée, il allait chez Mme Necker, chez laquelle d'ailleurs il passait tous les jours deux heures quand elle était seule. Il avait pour elle un extrême attachement ;

quelquefois cependant il se reprochait le tems qu'il y passait; il disait que si cette connaissance eut été à refaire, il ne l'aurait pas faite. A son retour, rarement il composait, il se faisait lire quelqu'ouvrage, mais jamais ou presque jamais les ouvrages nouveaux: queiqu'un lui en rendait compte. A la campagne il travaillait fort souvent en plein air: il s'asseyait le dos appuyé contre une charmille, travaillant à voix basse, la tête baissée, une prise de tabac à la main, qu'il portait continuellement à son nez, sans s'appercevoir que c'était toujours la même. Une fois au travail, il y tenait si fort, que même en montant à cheval il travaillait; en sortant de sa chambre il avait l'air agité, poursuivi par sa pensée: en arrivant auprès de son cheval, il le caressait; dans sa distraction, il lui demandait souvent comment il se portait. Le venait-on chercher pour dîner ou pour souper, il fallait l'arracher de l'étude: *toujours dîner, toujours souper, toujours se coucher*, disait-il souvent, *on passe plus de la moitié de sa vie à recommencer ces choses.* Thomas craignait les visites. D'Alembert, Watelet, Chabanon, Ducis, Chamfort, et moi étions seuls exceptés; il mangeait rarement en ville, et avait renoncé à y souper, il disait qu'il n'y avait que les paresseux qui courussent ainsi les dîners. Sa manière de parler était celle d'un homme qui éprouve un sentiment intérieur et profondément concentré. Il parlait bien, très-purement, sans affectation, ne s'abandonnait jamais, toujours maître de lui et de ce qu'il voulait dire. Du reste, il aimait à rire; il racontait des histoires piquantes et les racontait bien. Il lisait toujours le même livre, c'était Cicéron, et ne manquait jamais de l'emporter à la campagne. Lorsqu'il ne composait pas, il se faisait lire des ouvrages entiers: la Calprenede, l'Hist. universelle des anglais. Ses auteurs favoris étaient, parmi les poëtes, Homère, Euripide, Virgile, Métastase et le Tasse. Voltaire était toujours dans ses mains; Racine, J. B. Rousseau, Juvenal qu'il traduisait souvent, lui plaisaient aussi beaucoup. Quand Thomas avait conçu du mépris pour quelqu'un, et qu'on lui en parlait, il répondait froidement: *Je ne le connais pas.* Il était doux, patient, sobre, bon, compatissant, sensible à l'excès; mais jamais emporté; il traitait ses domestiques avec bonté, jamais un mot qui put leur faire sentir leur condition. Plusieurs hommes de lettres reçurent de lui des secours considérables relativement à eux et relativement au bienfaiteur. Malfilatre fut du nombre: il allait avec adresse au-

devant des besoins. Je demandai un jour à Thomas quel était l'ordre des écrivains, et comment il faudrait donner les places si l'on voulait les juger par la force et l'étendue des idées. Il mit d'abord Montesquieu le premier; le premier, même à une grande distance au-dessus des autres. Au-dessus de lui il plaça Bacon : Considérez, en effet, disait-il, de quel génie il fallait que Bacon fût pourvu, seul, il y a deux siècles, il a tout deviné, et tracé toutes les routes; ses explications de la mythologie, ses morceaux de morale sont remplis d'esprit et d'invention. Après Montesquieu, Thomas plaçait Buffon pour le don de la pensée. Buffon possède éminemment l'art suprême de généraliser ses idées; il s'élève, s'élève; il tire de son sujet tout ce qu'il a de grand et de noble; il compare avec supériorité les objets, c'est un aigle qui tient d'abord ses aîles serrées, et qui, ensuite, en les déployant tout-à-coup. offre aux regards une envergure considérable. Après Buffon, Thomas plaçait Diderot, il hésitait même s'il ne le placerait pas avant pour la jouissance de la pensée, ou au moins sur la même ligne. Après Buffon et Diderot venait J. J. Rousseau, plus faible que les précédens; mais cependant un des plus riches, souvent au moyen de ses paradoxes. En général, Rousseau s'est plus abandonné au sentiment qu'à l'idée. Thomas nommait aussi Marmontel, non qu'il pense en grand, mais beaucoup en détail, d'Alembert, Raynal et S[t].-Lambert. Quant aux orateurs, il n'en trouvait que deux qui le fussent véritablement : Bossuet et J. J. Rousseau. Il mettait Bossuet le premier à cause de ce ton de maître qui n'appartient qu'à lui seul, et dont le modèle n'existe nulle part; de cette rapidité, de cette élévation qui vous emporte, sans que vous sachiez jamais où vous vous arrêterez. Massillon n'est qu'un grand écrivain, Bourdaloue un faiseur de traités, Mascaron informe, inégal, d'Aguesseau sans force, sans imagination, souvent minutieux. Bossuet seul est grand, et Rousseau énergique. Il m'a recommandé sur-tout la lecture de Tacite et de Montesquieu : ce sont deux auteurs de Cheminée; il ne faut pas passer un jour sans les lire, etc. ». Nous avons cru que ce tableau ferait plaisir, parce qu'on aime à connaître jusqu'aux moindres circonstances de la vie des hommes célèbres; mais nous sommes bien éloignés d'adopter tous les jugemens qu'il renferme. On a de Thomas les ouvrages suivans : Réflexions philosophiques sur le poëme de la religion naturelle, 1756, *in*-12. — Ode dédiée à

M. de Sechelles, ministre d'état et contrôleur général des finances, 1756. — Mém. sur la cause des tremblemens de terre, 1758, *in*-12. — Jumonville, poëme en 4 chants, 1759, *in*-8°. — Eloge de Maurice, comte de Saxe, qui a remporté le prix de l'acad. franç. 1759, *in*-8°. — Eloge de H. Fr. d'Aguesseau, chancelier de France, qui a remp. le prix de l'acad. franç. 1760, *in*-8°. — Epître au peuple, 1760, *in*-8°. — Eloge de du Guay-Trouin, lieutenant-général des armées navales, etc. qui a remporté le prix de l'acad. franç. 1761, *in*-8°. — Ode sur le tems, qui a remporté le prix de l'acad. franç. en 1762, *in*-8°. — Eloge du duc de Sully, qui a remp. le prix de l'acad. franç. 1763, *in*-8°. — Lettre sur la paix, Lyon, 1763, *in*-8°. — Œuvres diverses, Lyon, 1763, *in*-8°. Paris, 1773, 4 vol. *in*-8° et 4 vol. *in*-12. — Eloge de René Descartes, qui a remporté le prix de l'acad. fr. 1765, *in*-8°. — Eloge de Louis, Dauphin de France, 1766, *in*-8°. — Amphion, opéra, 1767, *in*-8°. — Discours prononcé dans l'acad. franç. le 22 janv. 1767, *in*-8°. — Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles, 1772, *in*-8°. — Essai sur les éloges, *in*-8°. — Eloge de Marc-Aurèle, *in*-8°. — Il a donné des pièces dans l'*Almanach des Muses*. Après sa mort on a encore publié : *Le vrai ami des hommes*, ouvrage posthume, 1796, *in*-8°. et l'Histoire de la prison de Custrin et de l'exécution de Catt, en présence de Frédéric II, alors prince de Prusse. — Ses poésies ont été recueillies par Desessarts, qui les a publiées en 1797, *in*-8°. et *in*-12.

Thomas a donné l'Almanach des Marchands, 1770 et ann. suiv., *in*-8°.

Thomas, de Riom, a fait un Discours sur les progrès de la bienfaisance, 1787, *in*-8°.

Thomas de Bazincourt, (Mlle) a publié : Abrégé hist. et chronolog. des figures de la Bible, mis en vers français, 1768, *in*-12.

Thomas d'Onglée, (François-Louis) médecin. On a de lui : Discours prononcé aux écoles de méd., pour l'ouverture du cours de chirurgie, 1765, *in*-4°.

Thomassin, (Bern.-Joseph de Juilly de) membre de plusieurs académies, né en Arc-en-Barois, petite ville de Bourgogne, le 13 juin 1733, a donné : Epître du convalescent à son médecin, 1771, *in*-8°. — Discours : *combien les lettres, loin d'affoiblir les vertus guerrières, fortifient*

la valeur et perfectionnent le courage, 1771, *in*-8°. — La France illustrée par les arts, ou les arts justifiés par les faits, sous Louis XIV et sous Louis XV, 1774, *in*-8°. — Catinat, ou le modèle des guerriers, discours à mes camarades, Londres, 1776, *in*-12. Il est auteur d'un grand nombre de pièces fugitives, tant en vers qu'en prose, dans différens journaux et recueils, depuis 1749.

THOMASSIN, (Jean-Franç.) ancien chir.-major, a donné: Dissert. sur le charbon malin de Bourgogne, ou la pustule maligne, 1780, *in*-8°. — Remarques théor. et prat. sur la pustule maligne, etc. 1782, *in*-8°. — Observat. sur quelques points de structure de l'œil, relatives à l'extraction d'une cataracte membraneuse, 1783, *in*-8°. — Dissertat. sur l'extract. des corps étrang. des plaies, et spécialement de celles faites par armes à feu, Strasbourg, 1788, *in*-8°. — Mémoire sur l'abus de l'ensévelissement des morts, par M. Durande, précédé de réflexions sur quelques propriétés du principe de la vie, et sur le danger des inhumations précipitées par l'ensévelissem. Strasbourg, 1789, gr. *in*-8°. — Observations chirurgicales, pleines de remarq. curieuses et événemens singuliers, par Couillard; édit. nouv. Strasbourg, 1796, *in*-8°. — Plus. Observ. et Mém. dans le *Journal de Médecine*.

THOMASSIN, (Louis) naquit à Aix en Provence en 1629, et mourut en 1695 à l'âge de 77 ans. Il fut reçu dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 14 ans. Après y avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur. Appellé à Paris en 1654, il y commença, dans le séminaire de St.-Magloire, des conférences de théologie positive. Ses succès dans cet emploi lui firent des amis illustres. Perefixe, archevêq. de Paris, l'engagea à faire imprimer ses *Dissertations latines sur les Conciles*, dont il n'y a eu que le 1er volume qui ait paru en 1667, *in*-4°.; et ses *Mémoires sur la grace*, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. *in*-8°. Ils reparurent en 1682, *in*-4°, augmentés de 2 Mémoires, sous les auspices de Harlay, successeur de Perefixe. Il publia aussi 3 tomes de *Dogmes théologiques*, en latin, le 1er en 1680, le 2e en 1684, le 3e en 1689: trois autres tomes en français de la *Discipline ecclésastique* sur les bénéfices et les bénéficiers; le 1er en 1678, le 2e en 1679, le 3e en 1681. Cet ouvrage, le plus estimé du P. Thomassin, fut réimprimé en 1725, et traduit par lui-même en latin, 1706, 3 vol. *in*-fol. Il donna divers Traités sur la discipline

de l'église et la morale chrétienne. — De l'Office-divin, *in*-8°. — Des Fêtes, *in*-8°. — Des Jeûnes, *in*-8°. — De la Vérité et du Mensonge, *in*-8°. — De l'Aumône, *in*-8°. — Du Négoce et de l'Usure, *in*-8°. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi bien que le Traité dogmat. des moyens dont on s'est servi dans tous les tems pour maintenir l'unité de l'eglise, 1703, 3 vol. *in*-4°. Ce ne fut pas seulement sur ces matières que brilla le savoir du P. Thomassin. Il possédait également les belles-lettres, et il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvait faire. Ainsi il donna au public des Methodes d'etudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie, *in*-8°. — Les Historiens profanes, 2 vol. *in*-4°. — Les Poètes, 3 vol. *in*-8°. Le pape Innocent XI témoigna quelque desir de se servir de son ouvrage de la *Discipline* pour le gouvernement de l'église, et voulut même attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi, de la part du cardinal Casanata, bibliothecaire de sa saintete; mais la réponse fut qu'un tel sujet ne devait pas sortir du royaume. Thomassin témoigna au St.-Père sa gratitude et son zèle, en traduisant en latin les 3 vol. de la *Discipline*. Ce travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'était appliqué à l'hébreu pendant 50 années, il crut devoir faire servir cette etude à prouver l'antiquité et la vérité de la religion. Ainsi il entreprit de faire voir que la langue hebraïque est la mère de toutes les autres, et qu'il fallait par conséquent chercher dans l'écriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea a composer une Méthode d'enseigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'écriture-sainte, 2 vol. *in*-8°. Elle fut suivie d'un Glossaire universel hebraïq., dont l'impression qui se faisait au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Cet ouvr. vit le jour *in*-fol., en 1697, par les soins du P. Bordes, de l'Oratoire, et de Barat, mem. de l'ac. des inscript. et belles-lettres, et ne répondit pas à la réputation de l'auteur. Ce savant avait la modestie d'un homme qui ne l'aurait pas été. Son esprit était sage et son caractère modéré. Il gémissait des disputes de l'école, et n'entrait dans aucune. Sa charité était si grande, qu'il donnait aux pauvres, la moitié de la pension que lui faisait le clergé. Il employait chaque jour 7 heures à l'étude; mais il ne travaillait jamais la nuit, ni après les repas. Nulle visite, si elle n'etait indispensable, ne dérangeait l'uniformité de sa vie. Il

ne voulut ni charges, ni emplois. La nature et la retraite lui avaient inspiré une telle timidité, que lorsqu'il tenait ses conférences à St.-Magloire, il faisait mettre une espèce de rideau entre ses auditeurs et lui.

THOMÉ a publié : Mémoir. sur la pratique du sémoir, Lyon, 1760-1762, *in*-12. — Mémoire sur la culture du murier blanc, 1763, *in*-12.— Mém. sur la manière d'élever les vers à soie et sur la cult. du mûrier blanc, 1767, *in*-12; nouv. édit. sous le nom de l'auteur, 1771, *in*-8°.

THOMIN, (Marc) habile opticien de Paris, s'occupa principalement à régler les lunettes sur différentes vues. Il a donné sur ce sujet 1 vol. *in*-12, en 1749. — Et un Traité d'optique, 1749, *in*-8°. Il mourut en 1752, à 45 ans.

THORANE, (de) ci-devant vicaire-général du diocèse de Lisieux, et chanoine à Blois, a fait un Discours sur l'amour de la Patrie, 1787, *in*-4°. — Il a remporté le prix de l'académie d'Amiens, par l'Eloge de M. d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens en 1786.

THORANNE, (Grand) né à Grenoble le 9 mai 1724, a publié : Traité sur la politesse, avec des Maximes pour bien se conduire dans la société civile, 1784, *in*-8°.

THOREL, (Jean-Baptiste) ci-dev. curé, a donné : Essai sur les moyens d'abolir la mendicité dans tous les pays, 1780, *in*-8°.

THORENTIER, (Jacques) oratorien, mort en 1713, avait eu le titre de grand-penitencier de Paris sous de Harlai ; mais il n'en avait jamais exercé les fonctions. On a de lui : Les Consolations contre les frayeurs de la mort, *in*-12. — Une Dissertat. sur la pauvreté religieuse, 1726, *in* - 8°. — L'Usure expliquée, et condamnée par les Ecritures-saintes, etc. Paris, 1673, *in*-12, sous le nom de du Tertre, ouvrage assez bien raisonné. — Des Sermons, *in*-8°, plus solides que brillans.

THORILLIÈRE. (le Noir de la) C'est le nom de trois acteurs de la Comédie - Française : père, fils et petit-fils, qui ont occupé la scène pendant un siècle et plus, depuis 1658 que la Thorillière le père y monta, jusqu'en 1759 que le petit-fils est mort. Le père, mort en 1679, avait donné une tragéd. de *Marc-Antoine* : il avait été dans la troupe de Molière. A la mort de ce dernier, il avait passé dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Le fils (Pierre) était mort en 1731, doyen de la troupe des comédiens. Le

petit-fils

petit-fils (Anne - Maurice) était aussi petit-fils, par sa mère, du fameux arlequin (Dominique).

THORILLON, ci-devant procureur au Châtelet. On a de lui : Idées sur les lois criminelles, où l'on propose 450 lois nouvelles en place de celles qui existent aujourd'hui, en 1788, 2 v. gr. *in*-8°. — Appel aux chefs qui font griefs du jugement impartial de Duclos du Fresnois, 1788, *in*-4°. — Idées sur les impôts publics, 1791, *in*-8°.

THOU, (Nicolas de) de l'illustre maison de Thou, originaire de Champagne, fut conseiller-clerc au parlement, archidiacre de l'église de Paris, abbé de St.-Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Il sacra le roi Henri IV en 1594, et fut distingué parmi les prélats de son tems par son savoir et par sa piété. Il mourut en 1598, à l'âge de 70 ans. On a de lui : Un Traité de l'administration des Sacremens. — Une Explicat. de la Messe et de ses cérémonies. — D'autres ouvr. peu connus.

THOU, (Jacques-Auguste de) est le célèbre historien. Il naquit à Paris le 9 octobre 1553, fut, dans ses études, un des ornemens des universités de Paris et d'Orléans; avide d'instruction, il voyagea ensuite en Italie, en Flandre et en Allemagne. Il avait été destiné à l'état ecclésiastique, et l'évêque de Chartres, son oncle (Nicolas de Thou) lui avait résigné ses bénéfices. Il s'en démit, fut fait maître-des-requêtes en 1584, et pourvu en 1586 d'une la charge de présid. à-mortier. Après la journée des Barricades, il alla joindre à Chartres le roi Henri III, qui l'employa en différentes négociations; d'abord, dans plusieurs provinces de France, qu'il s'agissait de maintenir dans le devoir, ou d'y ramener; puis en Allemagne et à Venise. Il reçut, dans cette dernière ville, la nouvelle de la mort de Henri III, et se rendit aussitôt auprès de Henri IV, qui sentit aisément tout le parti qu'il pouvait tirer de ses talens et de son zèle. Il fut employé en 1593, à la conférence de Surêne. Il traita dans la suite, pour les intérêts du roi, avec les députes du duc de Mercœur, le plus ardent et le plus opiniâtre des ligueurs; Il fut aussi un des commissaires catholiques à la conférence de Fontainebleau en 1600, entre l'évêque d'Evreux (du Perron) depuis cardinal, et Plessis-Mornay. A la mort du célèbre Amyot, le roi le nomma grand - maître de sa bibliothèque. Pendant la minorité de Louis XIII, il fut un des trois directeurs-généraux des finances, nommés pour remplacer le duc de Sully en 1611. Les deux autres étaient

Châteauneuf et le président Jeannin. C'est au milieu de tant d'emplois importans, d'occupations et d'agitations, qu'il parvint à élever le plus beau et le plus grand monument de notre histoire. Le président de Thou s'etait nourri des meilleurs auteurs grecs et latins, et avait puisé, dans ses lectures et dans ses voyages, la connaissance raisonnée des mœurs, des coutumes, et de la géographie de tous les pays différens. L'Histoire de son tems est divisee en 138 livres, depuis 1545 jusqu'en 1605. Il y parle également de la politique, de la guerre et des lettres. Les intérêts de tous les peuples de l'Europe y sont développés avec beaucoup d'impartialité et d'intelligence. Il ne peint ni comme Tacite, ni comme Salluste ; mais il écrit comme on doit ecrire une histoire générale. Ses réflexions, sans être fines, sont nobles et judicieuses. Il entre souvent dans de trop grands détails; il fait des courses jusqu'aux extrémités du Monde, au lieu de se renfermer dans son objet principal; mais la beauté de son style empêche presque qu'on s'apperçoive de ce défaut. Le jugement domine dans cette histoire, à quelques endroits près, où l'auteur ajoute trop de foi à des bruits populaires, et à des prédictions d'astrologues. On lui a encore reproché de latiniser d'une manière étrange les noms propres d'hommes, de villes, de pays : il a fallu ajouter à la fin de son Histoire, un Dictionn. sous le titre de *Clavis Historiæ Thuanæ*, où tous ces mots sont traduits en français. Il fut fait une edit. de son Histoire à Londres en 1733, en 7 vol. *in*-fol. On la doit à Th. Carte, anglais, connu à Paris sous le nom de Philips, homme recommandable par son savoir et par sa probite, qui se donna des peines extrêmes pour embellir cet ouvrage. Ses compatriotes, charmés du zèle qu'il faisait paraître pour un historien qui leur est cher, le dechargerent de toutes les impositions qui se lèvent en Angleterre, sur le papier et sur l'imprimerie. C'est sur cette nouv. édition, que l'abbé des Fontaines, aidé de plusieurs savans, en donna une traduction française, en 16 vol. *in*-4°, à Paris, 1747; et en Hollande 11 vol. *in*-4°. Après une Préface judicieuse, on y trouve les Memoires de la vie de l'illustre historien, composés par lui-même. Ces Mém. avaient déjà paru en français à Roterdam en 1731, *in*-4°, avec une traduction de la Preface, qui est au commencement de la grande histoire de cet auteur. C'est cette version que l'on redonne ici un peu retouchée dans ce qui est en prose, et on y a seulement ajouté à la fin les Poésies latines du president de Thou, rapportées en français dans les Memoires.

On a de lui des Vers latins, où l'on trouve beaucoup d'elégance et de génie. Il a fait un poëme sur la fauconnerie : *De re accipitrariâ*, 1584, *in*-4°.— Des Poésies diverses sur le chou, la violette, le lis, 1611, *in*-4°. —Des Poésies chétiennes, Paris, 1599, *in*-8°.

Thouin, (André) membre de l'acad. des sciences et de la société d'agriculture, actuellement membre de l'institut national, a donné plusieurs Mémoires, dans les *Recueils des académies.*

Thouret, (Jacq.-Guill.) naquit à Pont-l'Evêque en Normandie, au mois d'août 1746. Après avoir passé ses premières années à l'université de Caen, il revint à Pont-l'Evêque, où s'étant consacré tout entier à l'étude de la jurisprudence, il commença à plaider à l'âge de dix-neuf ans. Mais ses talens l'appellaient sur un plus vaste théâtre ; il quitta Pont-l'Evêque en 1777, et vint au barreau de Rouen, dont il fut l'ornement jusqu'en 1787. A cette époque il fut nommé procureur-syndic du tiers-état à l'assemblée provinciale ; le compte qu'il rendit des opérations de cette assemblée, conjointement avec le procureur-syndic de la noblesse et du clergé (d'Herbouville), fixa l'attention du gouvernement, et mérita à son auteur la réputation d'un excellent publiciste. En février 1789, il publia, sur l'envoi des lettres de convocation aux états-généraux, l'Avis des bons Normands à leurs frères tous les bons Français de toutes les provinces et de tous les ordres ; dans le même mois, il fit paraître la suite de l'Avis des bons Normands, dédiée aux assemblées des bailliages, sur la rédaction du cahier des pouvoirs et instructions. La ville de Rouen l'ayant choisi pour son premier député, il vint à Versailles en avril 1789 ; il prit la parole, pour la première fois, sur la question de savoir quelle dénomination on donnerait aux etats-généraux ; ensuite il parla sur le *veto* : ces deux discours, ayant été prononcés d'abondance, n'ont point été imprimés. La déclaration des droits de l'homme ayant été soumise à la délibération, Thouret publia 2 brochures ; l'une intitulée : Projet de déclaration des Droits de l'Homme en société ; l'autre : Analyse des idées princip. sur la reconnaissance des Droits de l'Homme en société et sur les bases de la Constitution. Le 23 octobre 1789, il fit une Motion sur les propriétés de la couronne, du clergé, et de tous les corps et établissemens de main-morte. Nommé membre du comité de constitution, il presenta dans les séances des 3, 9 et 11 novemb. 1789, trois Discours sur la nouvelle division territoriale du royau-

me; Mirabeau proposa un plan différent de celui du comité; Thouret, par la force de sa logique, triompha de l'éloquence de son adversaire. Chargé de l'organisation du pouvoir judiciaire, il prononça sur cette importante matière 9 Discours dans les séances du 24 mars, 6 et 28 avril, 4 mai, 4 et 10 août, 28 décem. 1790, 11 et 12 janvier 1791. Le 28 juin 1790, il fit un Rapport sur la manière de mettre les nouveaux corps administratifs en activité. Le 2 novembre de la même année, il en fit un autre sur les formes de la sanction, de la promulgation, de l'envoi et de la publication des lois. Le 23 mars 1791, il en fit un troisième sur la régence du royaume; ce dernier Rapport fut bientôt suivi d'un Discours sur la question de savoir si, dans le cas d'une régence élective, l'élection peut être déférée au corps législatif. Le 16 mai, il parla en faveur de la rééligibilité des députés. Il fut le rapporteur du comité de révision, et présenta la rédaction définitive de l'Acte constitutionnel. Le suivre dans ses travaux à l'assemblée nationale, ce serait s'occuper de toutes les grandes matières qu'on y a traitées. Ses propositions, toujours écoutées avec intérêt, ont presque toutes été admises. On remarque dans tous ses Discours, une raison lumineuse, une heureuse facilité, et un rare talent pour la discussion. Il est le seul membre de l'assembl. constit. qui ait eu l'honneur d'être 4 fois son président; c'est en cette qualité qu'il fit la clôture de ses séances, après avoir reçu le serment du roi, d'être fidèle à la constitution. Des fonctions législatives, il passa à celles de juge au tribunal de cassation; il fut président de ce tribunal jusqu'à sa mort. Il fut arrêté comme *suspect* le 26 brumaire an II, et conduit au Luxembourg, où il partagea la chambre de François (de Neufchâteau). C'est-là que, sous le glaive de la mort, consacrant ses dernières pensées à son fils, il rédigea, pour l'instruction de ce jeune homme, l'analyse des ouvrages de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably sur l'Hist. de France. Elle vient d'être publiée par Pierre Didot, sous le titre d'Abrégé des Révolutions de l'ancien gouvernement français. Comme il n'était point coupable, il fallait, pour le perdre, le supposer conspirateur; on l'accusa d'avoir médité la ruine de la convention; et le 3 floréal, il fut conduit à l'échafaud avec le vertueux Malesherbes, et les ex-constituans Chapelier et d'Eprémenil. Il a laissé un Projet manuscrit sur la Procédure civile.

THOURET, (Mich.-August.) frère du précédent, directeur de l'école de médecine de

Paris, a donné les ouvrages suivans. Le 17 août 1779 : Reflexions sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulière à l'enfant nouveau-né, ou Mémoire sur un nouvel avantage attribué à cette conformation : ce Mém. est inséré dans le 3e vol. des *Mém. de la société royale de médec.* année 1779. — Le 29 août 1780 : Observations et Recherches sur l'usage de l'aimant en médecine : insérées dans le même vol., et publiées à part, *in*-4°, 168 pag. — Le 1er avril 1783 : Rapport sur les aimans, présenté par l'abbé le Noble ; imprimé à part, Paris. — En janv. 1784 : Rapport sur plusieurs questions proposées à la société royale de médecine par le ministre de la marine, relativement à la nourriture des gens de mer, rédigé, conjointement avec de la Porte, inséré dans le 7e volume des *Mém. de la soc. roy. de médec.* pour les années 1784 et 1785. — En mars 1784 : Recherch. sur la structure des symphises postérieures du bassin, et sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement, insérées dans le tome X des *Mém. de la soc. roy. de médec.* publiées en l'an IV par l'école de médecine de Paris. — En 1784 : Recherches et Doutes sur le magnétisme animal, Paris, 251 pages *in*-12. — En 1785 : Extrait de la correspondance de la société royale de médecine, relativem. au magnétisme animal, imprimé par ordre du roi, à Paris. — En octobre 1785 : Mémoire sur le tic douloureux, inséré dans le 5e vol. des *Mém. de la soc. roy. de médecine*, pour les années 1782 et 83. — En 1785 : Recherches sur les différens degrés de compression dont la tête est susceptile, ou Mém. sur les moyens de déterminer, d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les avantages des différentes méthodes fondées sur cette ressource de la nature dans les accouchemens laborieux dépendans de l'état de disproportions, inséré dans le même volume. — En novemb. 1788 : Rapports sur la voyerie de Montfaucon, insérés dans le 8e vol. des *Mém. de la soc. roy. de médec.* publiés pour l'année 1786. — En 1789 : Rapport sur les exhumations du cimetière et de l'église des Saints-Innocens, impr. à part *in*-4° et *in*-12, chez Pierre. — En 1790 : Mémoire sur la substance du cerveau, et sur la propriété qu'il paraît avoir de se conserver long-tems après toutes les autres parties, dans les corps qui se décomposent au sein de la terre, inséré dans le 8e vol. des *Mém. de la soc. roy. de médec.* pour l'année 1786. — En 1790 : Mém. sur la compression du cordon ombilical, ou Examen de la doctrine des auteurs sur ce point, inséré dans le vol. ci-dessus.

—En l'an VI : Considérations physiologiques et médicales sur l'operationde la symphise, insérées dans les *Mém. de la société médicale d'émulation*, séante à l'école de medecine de Paris, pour l'an VII. — En l'an VII : Discours prononcé à la séance publique de l'école de médecine de Paris, pour l'ouverture des cours de l'an VIII, et la distribution des prix de l'école pratique.

THOURRY, (de) ci-devant oratorien, a donné : Mémoire qui a remporté le prix proposé par l'acad. de Lyon sur cette question : L'électricite de l'atmosphere a-t-elle quelqu'influence sur le corps humain ? et quels sont les effets de cette influence ? 1777, *in*-8°.

THOUVENEL, médecin. On a de lui : *Dissert. de corpore nutritivo*, Mémoire chimique et médical sur les principes et les vertus des eaux minér. de Contrexeville en Lorraine, Nancy, 1773, *in*-12. — Mémoire chimique et médical sur le mecanisme et les produits de la sanguification, qui a remporte le prix propose par l'academie ; imprimerie des sciences et arts de Saint-Pétersbourg, 1777, *in*-4°. — Mém. chimiq. et méd. sur les substances animales médicamenteuses ou réputées telles, 1779, *in*-4°. — Mém. chimiq. et médical sur la nature, les usages et les effets de l'air, des alimens et des médicamens, relatifs à l'economie animale, 1780, *in*-4°. — Mem. de chimie médic. couronnés dans differentes acad., 1780, *in*-8°. — Mem. physiq. et med. montrant les rapports évidens entre les phénomènes de la baguette divinatoire du magnétisme et de l'electricité, 1781. Second Memoire, etc. 1784, *in*-8°. — Mémoire sur le salpetre, dans le Recueil des Mem. et des Pièces sur la formation du salpêtre, publié par l'académ. des sciences en 1788, *in*-8°.

THOYNARD, (Nicolas) né à Orléans en 1629, s'appliqua dès sa première jeunesse à l'étude des langues et de l'histoire, et, en particulier, à la connaissance des médailles, dans laquelle il fit de très-grands progrès. Le cardinal Noris tira de lui de grandes lumières pour son ouvrage des *Epoques syro-macédoniennes*. Thoynard ne se distingua pas moins par la douceur de ses mœurs, que par l'étendue de ses connaissances. Il mourut à Paris en 1706, à 77 ans. Son principal ouvrage est une Concorde des quatre Evangélistes, 1707, *in*-fol, en grec et en latin, avec des notes sur la chronologie et sur l'histoire.

THUILERIES, (Claude de MOULINET, abbé des) né à Sées, mort en 1728. Il acheva à Paris ses humanités, qu'il

avait commencées en province. A l'etude des mathematiques, il joignit celle du grec et de l'hebreu; mais, quelque tems après, il renonça à ces divers genres de connaissances, pour ne plus s'occuper que de l'histoire de France, dont les recherches ont rempli le cours de sa vie. Outre une grande quantité de Mémoires sur differens sujets, et une Histoire du diocese de Sées, en manuscrit, on a de lui : Dissert. sur la mouvance de Bretagne, par rapport à la Normandie, Paris, 1711, *in*-12; à laquelle est jointe une autre Dissertat. touchant quelques points de l'Histoire de Normandie. — Examen de la charge de connétable de Normandie.—Dissertations, dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de Trévoux*. — Les Articles du diocèse de Sées, dans le *Dictionnaire universel de la France*, 1726, etc.

THUILLERIE, (Jean-Juvenon de la) comedien, mourut en 1688, à l'âge de 35 ans, après avoir donné quatre pièces dramatiques, qui furent reunies en 1 vol. *in*-12. On y trouve : Crispin précepteur, et Crispin bel-esprit, comédies en un acte, en vers, où il y a quelques grains de sel. — Deux tragéd. : Soliman et Hercule.

THUILLIER, (D. Vincent) naquit à Coucy, diocese de Laon, en 1685, et mourut en 1736. Il entra dans la congrég. de S^t.-Maur en 1703, et s'y distingua de bonne heure par ses talens. Après avoir professé long-tems la philosophie et la théologie dans l'abbaye de S^t.-Germain-des-Prés, il en devint sous-prieur. Il occupait cet emploi, lorsqu'il mourut. Dom Thuillier écrivait assez bien en latin et en français; il possédait les langues et l'histoire. A une imagination vive, il joignait une vaste littérature. Son caractère était porté à la satire; et il a fait voir, par diverses pièces qu'il montrait volontiers à ses amis, qu'il pouvait réussir dans ce détestable genre. On a de lui des ouvrages plus importans; les principaux sont : L'Histoire de Polybe, trad. du grec en français; avec un Commentaire sur l'Art militaire, par le chev. de Folard, en 6 vol. *in*-4°. Elle est aussi élégante que fidèle. — Histoire de la nouv. édit. de S^t.-Augustin, donnée par les bénédictins de la congrégation de S^t.-Maur, 1736, *in*-4°. — Lettres d'un ancien professeur de theologie de la congregat. de S^t.-Maur, qui a révoqué son appel de la constitution *Unigenitus*.

THUILLIER a donné une Flore des environs de Paris, 1790, *in*-12.

THULAUX, (A.-C.) né à Nantes en 1741, a publié : La Pureté, ode; et autres

Poésies, impr. à Nantes en 1758. —Les Libertins dupés, coméd. en 2 actes, en prose, 1765.

THURANT, (Jean-Baptiste) médecin, mort le 11 avril 1771. On a de lui : Examen des principaux points de la réponse à l'argument, concernant la petite-verole, 1768, *in*-4°. — Mémoire sur le fait de l'inoculation. — Plusieurs Dissertations latines.

THUROT (François) a traduit de l'anglais : Recherches philosophiques sur la Grammaire universelle, de Harris, avec des remarques et additions, 1796, *in*-8°.

THYNON a trad. de l'allemand : La Vie de Frédéric-le-Grand, de Charles Hammerdorfer, Berlin et Paris, 1787, *in*-8°.

F TIBERGE, (Louis) direct. du Séminaire des Missions étrangères à Paris, abbé d'Ardres, mourut dans cette ville en 1730. Il se signala avec Brisacier, supérieur du même séminaire, lors des différens qui s'élevèrent sur les rits de la Chine, entre les jésuites et les autres missionnaires. Ses ouvr. sont : Une Retraite spirituelle, en 2 vol. *in*-12. — Une Retraite pour les ecclesiastiques, en 2 vol. *in*-12. — Retraite et meditations à l'usage des religieuses et des personnes qui vivent en communauté, *in*-12.

TILLADET, (Jean-Marie de la MARQUE de) de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, était fils de François de la Marque, et d'Angelique de Rivière; il était né au château de Tilladet en Armagnac en 1650 ou 1651, et mourut à Versailles le 15 juillet 1715. L'abbé Tilladet n'a jamais su précisément l'époque de sa naissance; les régistres de sa paroisse avaient eté brùles pendant les troubles, il avait éte orphelin de bonne heure, et était sorti de son pays à un âge où il ne savait guères l'importance de cette epoque pour tout le cours de la vie. Quand il voulut prendre les ordres, il fallut suppleer à son extrait-batist. par des enquêtes juridiques. Il avait pris d'abord un etat tout different, il avait servi et avait fait deux campagnes, l'une dans l'arrière-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. A la paix de Nimègue, le dérangement de ses affaires domestiques, le força de quitter le service; il vendit la terre de Tilladet, mit à fond perdu ce qui lui resta, vint à Paris, entra dans l'Oratoire, où se livrant tout entier à l'étude, il professa la philosophie et la théologie pendant 15 ans; il se retira ensuite au seminaire des Bons Enfans, il precha et fit tou-

tes

les fonctions du sacerdoce. Il entra, en 1701, dans l'acad. des inscriptions et belles-lettres. Il y donna plusieurs savans memoires, parmi lesquels on distingue un Traité de l'education de la jeunesse à Sparte ; des Reflexions sur l'ambassade du juif Philon à Caligula ; des Réflexions sur le caractère de quelques historiens ; divers Discours sur la majeste du sénat romain ; sur les Conditions requises par les lois, pour obtenir à Rome les honneurs du triomphe durant la république ; sur les Allocutions ou harangues militaires des empereurs, etc. On donne les plus grands éloges au caractère moral de l'abbé de Tilladet, on ne lui reproche même dans les choses les plus indifférentes, que quelques distractions causées par ses profondes méditat., ou plutôt on ne les lui reproche pas, on observe seulement qu'il se les reprochait comme une imperfection. On croit que le travail abrégea ses jours ; que le nouveau système de l'action de Dieu sur les créatures, excita en lui une émulation funeste, qui, par un excès d'etude et de méditations dans ce genre de métaphysique, objet de sa prédilection, le jeta dans un epuisement dont il ne put revenir.

Tillet, (du) de Bordeaux, directeur de la monnaye à Troyes, de l'acad. royale des sciences et de l'agriculture de Paris, mort le 20 décembre 1791, âgé de plus de soixante ans. On a de lui : Dissertation sur la ductilité des métaux, 1750, *in*-4°.—Essai sur la cause qui corrompt et noircit les grains dans les épis, Bordeaux, 1755, *in*-4°.—Précis des expériences faites à Trianon sur la cause qui corrompt les bleds, 1756, *in*-8°. nouv. édit. 1785, *in*-4°.—Hist. d'un insecte qui devore les grains dans l'Angoumois, avec du Hamel du Monceau, 1762, *in*-12. — Essai sur le rapport des poids etrangers avec le marc de France, lu a l'assemb. publ. de l'acad. des sciences, 1766, *in*-4°. — Observations faites par ordre du roi sur les côtes de Normandie au sujet des effets pernicieux qu'on prétend dans le pays de Caux etre produits par la fumée du Varech, lorsqu'on brûle cette plante pour la réduire en soude, lues à l'acad. des sciences, 1771, impr. 1772, *in*-4°. — Expériences et Observat. sur le poids du pain au sortir du four, et sur le reglement par lequel les boulangers sont assujetis à donner aux pains qu'ils exposent en vente, un poids fixe et déterminé, lu au comité de boulangerie le 5 novembre, 1781, *in*-8°. — Projet d'un tarif propre à servir de regle pour établir la valeur du pain proportionnellement à celle du bled et des farines, avec des observations

sur la monture écon. comme base essentielle de ce tarif et sur les avantages du commerce des farines par préférence à celui du bled, extrait des registres de l'acad. royale des sciences, 1784. — Plusieurs Mem. dans le *Recueil de l'acad. des sciences et de celle d'agriculture.*

TILLET, (Jean du) évêque de S^{t}.-Brieux, ensuite de Meaux, mourut en 1570. Ce prélat se distingua par son érudition et par son zèle pour la religion catholique. Ses principaux ouvr. sont : Un Traité de la religion chrétienne. — Une Réponse aux ministres, 1566, *in*-8°. — Un Avis aux gentilshommes séduits, 1567, *in*-8°. — Un Traité de l'antiquité et de la solemnité de la messe, 1567, *in*-16. — Un Traité sur le symbole des apôtres, 1566, *in*-8°. — Une Chronique latine des rois de France, depuis Pharamond jusqu'en 1547; elle a été mise en français, et continuée depuis jusqu'en 1604. C'est un des plus savans ouvrages que nous ayons sur notre histoire. Les faits y sont présentés dans un ordre méthodique; mais ils ne sont pas toujours exacts. On trouve cet ouvrage dans le *Recueil des rois de France*, 1618, *in*-4°.—Les Exemples des actions de quelques pontifes, comparés avec celles des princes payens, en latin, Amberg, 1610, *in*-8°. Son style ne manque ni de pureté, ni d'élégance.

TILLET, (Jean du) frère du précédent, greffier en chef du parlement, mourut en 1570. Il montra beaucoup d'intelligence et d'intégrité dans cette charge, qui était depuis longtems dans sa maison. Sa postérité la conserva jusqu'à Jean François du Tillet, qui y fut reçu en 1689. On a de cet écrivain, plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : Un Traité pour la majorité du roi de France (François II) contre le légitime conseil malicieusement inventé par les rebelles, Paris, 1560, *in*-4°. —Un Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois, 1590, *in*-12 : ouvrage rare et recherché. — Un Discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement, dans le second tome de Godefroi. — L'Institution du prince chrétien, Paris, 1563, *in*-4°.— Recueil des rois de France : ouvrage fort exact, et fait avec beaucoup de soin sur la plupart des titres originaux de notre histoire. La meilleure édit. de ce livre est celle de Paris, en 1618, *in*-4°.

TILLET, (Jean) avocat et jurat à Bordeaux, où il est mort en 1722, dans un âge avancé. Son goût pour les entreprises utiles à sa patrie le

porta à s'occuper d'une nouvelle édit. des Statuts de Bordeaux, des diverses Chroniq. de cette ville et des décisions de son parlement, d'abord recueillies par Lapeyrère. Dans tous ces écrits il a montré plus de zèle que de vrai talent. Cependant ils lui méritent la reconnaissance publique, surtout sa suite de la Chronique de Bordeaux, ouvrage rare, précieux, dont il est le dernier continuateur. Il a trouvé un successeur devenu nécessaire, dans l'auteur des *Annales Bordelaises*, pour le 18e siècle, (Bernadeau) qui a fait un supplément à ces Chroniques jusqu'à nos jours, avec un Abrége de celles de Tillet. Il a publié : Anciens et nouveaux Statuts de Bordeaux, recueillis par Tillet, Bordeaux, 1701, *in*-4°. — Nouvelle édit. de cet ouvrage, avec des augmentations, 1717, *in*-4°. — Chronique Bordelaise, corrigée et augmentée jusqu'en 1701, Bordeaux, 1703, *in*-4°. — Decisions sommaires du palais, commencées par Lapeyrère, 3e édit. Bordeaux, 1717, *in*-fol.

Tilly, (Alexandre de) a publié : Œuvres mêlées, Paris, 1785, *in*-8°. — Six romances, 1792, *in*-8°. — De la révolution française en 1794, Londres, 1795, *in*-8°. — Il a donné plusieurs pièces dans la *Feuille du jour*, et les *Actes des apôtres*.

Timurval, (de) a donné : M. Dupont, ou les inconvéniens du luxe et les avantages de la frugalité, avec des remarques, Paris, 1787, gr. *in*-8°.

Tingault, ci-dev. abbé de Coulanges, est auteur d'une Lettre à l'abbé Bossut, sur les réparations faites aux fontaines de Coulanges, 1781, *in*-8°.

Tiphaine, (Claude) jésuite, naquit à Paris en 1571, et mourut à Sens en 1641. Il enseigna la philosophie et la théologie dans sa société. Ses vertus et sa capacité le rendirent digne des premières places de son ordre. Il fut recteur de plusieurs colléges, et provincial de Champagne. Il est connu par quelques ouvrages : Avertissemént aux heretiques de Metz. — *Declaratio et defensio scholasticæ doctrinæ SS. Patrum et doctoris Angelici de Hypostasi*, seu *Persona*, etc. a Pont-à-Mousson, 1634, *in*-4°. — Un Traité *De ordine*, seu *de Priori et Posteriori*, à Reims, 1640, *in*-4°.

Tiphaigne, médecin, a fait un Discours sur un nouvel art de développer la belle nature et de guérir les difformités au moyen d'exercices aidés par les machines mobiles, 1784, *in*-12.

TIPHAIGNE DE LA ROCHE, (N.) médecin de la faculté de Caen, de l'acad. de Rouen, né à Montebourg, dans le diocèse de Coutances, mort en 1774, âgé de 45 ans, a fait plusieurs ouvrages qui sont écrits d'un style élégant et facile, mais dans lesquels on voudroit plus de justesse dans les idées, et moins d'un certain enthousiasme, qui est plutôt l'effet de la singularité que le fruit du génie. *Amilec*, ou la *Graine des hommes*, renferme une critique très-ingénieuse des ridicules des artistes, des savans, principalement des physiciens, des naturalistes, et de tous les faiseurs de systêmes. Les plaisanteries de l'auteur sur les divers états de la vie, sont à la vérité, aussi anciennes que ces états mêmes, mais elles sont renouvelées d'une manière très-piquante et très-philosophique. Son Essai sur l'hist. économique des mers occidentales de France, peut être mis au nombre des ouvrages les plus utiles qui aient paru de nos jours. On y voit par-tout le bon citoyen et le physicien éclairé. En lisant le premier chapitre, qui sert d'introduction, on croit entendre Pline l'ancien. Voici la notice de ses ouvr. : L'Amour dévoilé, ou le systême des sympathistes, 1751, *in*-12. —Amilec, ou la graine d'hommes, 1754, *in*-12. — Bigarrures philosophiques, 1759, 2 vol. *in*-12.—Essai sur l'hist. économique des mers occidentales de France, 1760, *in*-8°. — Giphantie, 1760, 2 vol. *in*-8°, traduite en anglais et impr. à Londres en 1761. Il a donné aussi une nouv. édit. du Dictionnaire de Furetière, fameux par les débats qu'il excita autrefois dans la république des lettres.

TIQUET a donné un Traité de plusieurs beaux secrets très-utiles pour les artistes et les curieux, 1770, *in*-4°.

TIRAQUEAU, (André) mort en 1558, dans un âge très-avancé, fut d'abord lieutenant-civil à Fontenai-le-Comte sa patrie ; il devint ensuite conseiller au parlement de Bordeaux, et enfin au parlement de Paris. Il administra la justice avec une intégrité peu commune. François Ier. et Henri II se servirent de lui dans plusieurs affaires importantes. Ses occupations ne l'empêchèrent point de donner au public un grand nombre d'ouvrages. Il eut 20 enfans, selon les uns et 30 selon d'autres, et l'on disait de lui *qu'il donnait tous les ans à l'état un enfant et un livre.* Ses ouvrages forment 5 vol. *in*-fol. 1574. On a de lui : Un Traité des prérogatives de la noblesse, 1543, *in*-fol. — Un autre du retrait lignager. — Des Commentaires sur *Alexander ab Alexandro*, Leyde, 1673, 2

vol. *in*-fol. — Un Traité des lois du mariage, 1515, *in*-4°, et plusieurs autres livres dont le chancelier de l'Hôpital, son ami, faisait cas.

Tissard, (Pierre) oratorien, naquit à Paris en 1666, mourut dans cette ville en 1740. Il enseigna les humanités et la théologie. On a de lui plusieurs pièces de vers, les unes en latin et les autres en français; et quelques écrits anonymes sur les contestations qui agitaient l'église.

Tissot, (Clément-Joseph) originaire Suisse, né à Ornans, département du Doubs, maître-ès-arts de l'université de Paris, docteur en médecine, correspondant de la société de médecine et de l'acad. de chirurgie de Paris; ancien inspecteur des hôpitaux militaires des armées des Alpes, du Rhin et Moselle, officier de santé en chef des armées de Sambre et Meuse, d'Allemagne, de Mayence et des Grisons, est auteur des ouvrages suivans: Gymnastique médicinale, Paris, 1781, chez les libraires Bastien et Barrois. —Topographie médicinale de Neufchâteau en Lorraine, suivie de réflexions et d'observations sur les dangers des coups de plat de sabre, qui ont été supprimés depuis par une ordonn. du 14 juill. 1789, et sur les maladies résultantes du séjour des soldats dans les prisons, etc. etc. publiées par ordre du gouvernement dans le journal de Médecine militaire, année 1788. — Observations sur les causes de la mort des blessés par des armes à feu dans la journée mémorable du 29 mai 1793, à Lyon, impr. d'après le vœu de la municipalité provisoire de la ville de Lyon, chez Bruys et frères imprim. — Observations générales sur le service de santé et l'administrat. des hôpitaux ambulans et sédentaires des armées françaises, imprimées à Lyon en 1793. — Recueil d'observat. sur les causes de l'épidémie régnante dans les hôpitaux militaires et les dépôts des prisonniers de guerre, des départemens de Saône et Loire et de la Côte-d'Or, et sur les moyens d'en arrêter les progrés, impr. à Dijon, chez P. Causse, l'an II de la république. — Recueil d'observations sur les abus dans l'ordre des évacuations des malades ou blessés de l'armée du Rhin et Moselle, dans les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura; sur les espèces de maladies qui y règnent, leur complication occasionnée par l'insalubrité, et les moyens d'y remédier, imprim. par ordre supérieur, à Besançon, l'an III de la république. — Du régime diététique dans la cure des maladies. — Des effets du sommeil et de la veillé

dans le traitement des maladies.—De l'influence des passions de l'ame dans les maladies, et des moyens d'en corriger les mauvais effets. Ces trois derniers ouvrages approuvés par l'acad. de chirurgie de Paris, ont été imprimés chez Kœnig frères, à Paris et à Strasbourg, l'an V de la république. On les a traduits en allem. à Brunswick en 1799. On a encore de lui l'article de Nécrologie de Lorentz, médecin en chef de l'armée du Rhin, qui a été inséré dans les journaux et impr. *in*-8°, en l'an IX (1801).

TITON DU TILLET, (Evrard) naquit à Paris en 1677, et mourut le 26 décembre 1762. Il fit ses études au collége des jésuites de la rue St.-Jacques à Paris. Il en sortit avec un goût vif pour les belles-lettres. Destiné à l'etat militaire, il eut, à l'âge de 15 ans, une compagnie de cent fusiliers, qui portait son nom. Il fut ensuite capit. de dragons. Ayant été réformé après la paix de Ryswick, il acheta une charge de maître-d'hôtel de la Dauphine, mère de Louis XV. La mort prematurée de cette princesse le rendit à lui-même. Il fit le voyage d'Italie. A son retour il fut commissaire-provincial des guerres; il exerça cette charge avec une rare générosité. Son attachement pour Louis XIV, et son admiration pour les hommes de génie, lui inspirèrent dès 1708, l'idée d'elever un Parnasse en bronze à la gloire de ce roi, et des poetes et musiciens qui avaient illustré son régne. Ce beau monument fut achevé en 1718. C'est un Parnasse, representé par une montagne d'une belle forme et un peu escarpée. Louis XIV y paraît sous la figure d'Apollon, couronné de laurier, et tenant une lyre à la main. On voit sur une terrasse au-dessous de l'Apollon, les trois graces du Parnasse français, Mesdames de la Suze et des Houlières, Mlle de Scuderi. Huit poètes célébres et un excellent musicien, du règne de Louis-le-Grand, occupent une grande terrasse qui règne autour du Parnasse. Ils y tiennent la place des neuf muses. Ces hommes sont Pierre Corneille, Molière, Racan, Segrais, la Fontaine, Chapelle, Racine, Despréaux et Lulli. Les poetes moins célèbres ont des médaillons. Du Tillet suivit exactement dans l'ordonnance de son Parnasse, les avis de Boileau, son illustre ami. Il aurait été à souhaiter que ce poète eût présidé au choix des savans auxquels du Tillet a voulu donner l'immortalite : on y trouverait moins d'hommes médiocres à côté des plus grands génies. Encouragé par le succès de son entreprise, du Tillet projeta de faire exécuter ce monument dans une place ou jar-

din public. Il proposa cette idee à Desforts, qui était à la tête des finances, en lui demandant un *bon* de fermier général pour l'exécution. Celui-ci se contenta d'admirer son désintéressement. En 1727, il donna la description du monument poetique qu'il avait érigé, avec l'extrait du catalogue des ouvrages des poètes qu'il y avait placés, en 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage fut bien accueilli du public. Il le fit réimpr. en 1732, *in*-fol. et le dedia au roi. Depuis cette epoque il donnait des supplemens tous les 10 ans, des hommes morts pendant ces intervalles : ces supplémens viennent jusqu'en 1760. Du Tillet né avec le temperamment le plus robuste, fut exempt des infirmites de la vieillesse. Il était d'une sociéte et d'une conversation aussi utiles qu'agréables. Il se faisait un plaisir et un devoir d'accueillir tous ceux qui cultivaient les lettres, et de secourir, sans faste et sans ostentation, ceux d'entr'eux qui etaient dans le besoin. Il savait le latin, l'espagnol et l'italien. Presque toutes les academies de l'Europe se l'etaient associe, sans qu'il l'eut sollicite. On peut voir dans le dernier supplément du Parnasse, le nombre des souverains auxquels il a fait hommage de ses livres, de ses estampes, de ses medaillons, ainsi que le detail des riches présens qui lui ont été envoyés. On a encore de du Tillet un Essai sur les honneurs accordes aux savans, *in*-12, ou l'on trouve des recherches; mais dont le style est negligé et monotone, ainsi que celui de sa description.

Tixedor. (François Xavier) On a de lui : Nouvelle France, ou France commerçante, 1765, *in*-12. — *Novæ juris ac judiciariæ tam civiles quam criminales institutiones*, tome I, 1769.

Tixier, (Jean) en latin *Ravisius Textor*, de St.-Saulge dans le Nivernois, enseigna les belles-lettres, avec un succès distingué, au collége de Navarre à Paris. Il fut recteur de l'université de cette ville en 1500, et mourut en 1522, à l'hôpital, suivant quelques auteurs. On a de lui : Des Lettres, 1560, *in*-8°. — Des Dialogues. — Des Epigrammes. — *Officinæ epitome*, 1663, *in*-8°. — Une édit. de *Opera scriptorum de claris Mulieribus*, Paris, 1651, *in*-fol.

Tobie, (F. C. B.) commissaire du gouvernement, né à Versailles en 1761, membre de plusieurs sociétes litteraires, a donne : Essai sur les moyens d'améliorer le sort de la classe indigente de la société, broch. *in*-4°. Paris, 1792. — Essai sur l'extirpation du fanatisme, broch. *in*-4°, 1793; 2e edit. an l'an VIII, *in*-4°. — De la Flatterie, considérée

sous ses plus pernicieux rapports, broch. gr. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Tod, (André) né à Dieppe, docteur en droit, prêtre de l'Oratoire, mort en 1630, est connu par la traduction des *Annales de Baronius*, dont le 1er vol. parut à Paris en 1614, *in*-fol. Son style est pur pour le tems où il ecrivait. Il avait espéré d'en donner la continuation; mais ses voyages, ses emplois, et les occupations qui en sont inséparables, ne lui en laissèrent pas le loisir.

Tolomas, (Charles-Pierre-Xavier) jesuite, né à Avignon, le 17 mars 1705, était de l'académ. de Lyon, et est mort en 1763. On a de lui une Dissertat. sur le café, 1757, *in*-12. — Sur l'Hyène, 1756, *in*-12. — Discours sur la philosophie d'Epicure, 1760, *in*-8°.

Tolyot de Nurretein, (François) médecin, a donné: Observations nouvelles sur la surdité, la cécité, l'épilepsie, l'apoplexie, etc. suivies d'un nouveau régime propre à ces différentes maladies. Paris, 3 vol. *in*-8°.

Torche, (l'abbé) poëte et romancier du 17e siècle, naquit à Beziers d'un père qui avait la charge de lieutenant au sénéchal. Il fut mis au collége des jesuites de cette ville, pour y faire ses études: dans le cours de ses classes, il montra des dispositions si heureuses, que ses maîtres l'engagèrent à entrer dans leur compagnie. Il avait alors 16 ans. Il enseigna les premiers élémens des belles-lettres: et pour se distraire des dégoûts attachés à cet emploi, il lisait les livres nouveaux, et faisait des vers. Ces amusemens excitèrent sa curiosité et lui inspirèrent le desir d'apprendre l'italien, qu'il entendit bientôt parfaitement. Une intrigue galante le força de quitter le college des jésuites et leur habit. Ayant obtenu de sa famille une modique pension, il se rendit à Paris pour y étudier en Sorbonne; mais les bancs de la théologie ne plurent pas davantage à Torche que le collége de Beziers; il se livra aux plaisirs de la capitale; et sa pension ne suffisant pas à ses goûts, il songea à s'aider de sa plume. Le mauvais goût de la littérature, qui régnait alors à Paris, où, dégoûté des grands romans de *Cassandre*, de *Cyrus*, de *Polexandre*, le public n'aimait plus que de ces nouvelles qui ne coûtaient guères plus de tems pour la composition qu'il n'en fallait pour les lire, détermina l'abbé Torche à écrire en ce genre. Les succès qu'il eut lui avaient déjà procuré une vie agréable et aisee, lorsqu'une aventure le força de quitter la capitale. Il fréquentait

tait la maison d'une femme à bel-esprit, qui avait deux filles. Epris des charmes de l'une d'elles, il déclara sa passion, et n'etant pas ecouté favorablement, il crut s'appercevoir que ce refus venait de la mère, et résolut de s'en venger. Il composa une nouvelle intitulée : *le Chien de Boulogne*, où il déchirait celle qui l'avait accueilli dans sa maison ; et afin qu'elle fut plus aisément reconnue, il se contenta de retourner les lettres de son nom. La dame, furieuse de se voir ainsi traitée, médita une vengeance proportionnée à l'insulte : deux de ses fils, officiers dans un régiment, étant venus passer leur semestre à Paris, elle les instruisit de l'insolence de l'auteur, et les exhorta à la punir. Ceux-ci, informés que l'abbé Torche rentrait chez lui vers minuit, se rendirent armés d'un bâton dans sa rue. Malheureusement un pauvre abbé passa dans ce moment auprès d'eux. Les jeunes militaires, persuadés que c'était l'abbé Torche qu'ils ne connaissaient point, tombèrent sur lui et l'accablèrent de coups, en criant : *Il t'en souviendra du chien de Boulogne*. Le malheureux avait beau leur dire qu'il n'avait point de chien, ils frappaient toujours, et ils auraient laissé le prétendu Torche sur la place, si le bruit n'avait amené une escouade du guet, qui vint le tirer du danger. Cependant l'abbé Torche arriva pour rentrer chez lui, au moment où celui qui avait payé pour lui, racontait les circonstances de son infortune ; il comprit aussitôt de quoi il s'agissait, rentra sans rien dire dans son logis, en sortit le lendemain matin, alla se cacher dans un des fauxbourgs, et deux jours après partit pour le Languedoc. Il resta peu de tems à Beziers, et se retira chez un de ses parens à Montpellier, chez lequel il mourut d'une fièvre continue, âgé de 40 ans. L'abbé Torche était assez bon poète. On lit encore avec plaisir des morceaux de son *Pastor fido*, et sur-tout la scène d'*Amaryllis*, quoiqu'elle n'ait pas le brillant de celle qu'on croyait être de la comtesse de la Suze, et qui est réellement de l'abbé Régnier des Marets. Cette traduction du *Pastor fido*, de l'abbé Torche, parut à Paris en 1667. L'annee précédente, il avait publié celle de l'*Aminte du Tasse*. Il paraît qu'il y a eu plusieurs éditions de ce dernier ouvrage. Le P. Niceron, tome XXV, page 73 de ses Mémoires, cite celles de Paris, 1676, *in*-12, et de la Haye, 1681, même format. L'abbé Torche a traduit aussi la *Philis de Scire*, pastorale du comte Bonarelli. Il publia cette traduction en 1667, Paris, *in*-12. On peut voir, au reste, sur ces trois traductions de l'abbé Torche, la *Bibliothèque fran-*

çaise de l'abbé Goujet, tome VIII, pages 51, 72, 90 et 91. Quant aux romans de l'abbé Torche, ils sont tombés pour la plupart dans l'oubli. Son *Chien de Boulogne* ne peut guères présenter aujourd'hui d'intérêt, sur-tout à ceux qui n'en ont point la clef, et qui ne savent pas qu'il fut composé par esprit de vengeance. Les autres sont: Le Démêlé du cœur et de l'esprit, Paris, 1667, *in*-12. Cette frivolité eut sans doute quelque succès, puisqu'elle fut réimpr. sous ce titre: Le Combat du cœur et de l'esprit, avec le Démelé et l'accommodement du cœur et de l'esprit, Paris, 1668, *in*-12. — La Toilette galante de l'amour, Paris, 1670, *in*-12.

Torcy, (Franç. de) ci-dev. prêtre de la doctrine chrét., a publié: Eclaircissemens sur la constitution civile du clergé de France, 1790; 2e édition, 1791, *in*-8°. — L'Eglise gallic. vengée de toute accusation de schisme et préjugés légitimes de schisme, contre ceux qui l'en accusent — Sermons prêchés le 9 et 20 janvier 1792, *in*-8°. — Vrais principes sur le mariage, ou Lettres à un curé du département de la Marne, en réponse à différentes questions sur la loi concernant les naissances, les mariages, les décès et sur la loi du divorce, 1793, *in*-8°.

Torné, (Pierre-Anastase) ci-dev. prêtre de la doctrine chrétienne, de l'ac. de Nancy. Mort. On a de lui: Discours qui a remp. le prix de l'acad. de Pau, 1754. — Leçons élément. de calcul et de géomét. 1757, *in*-8°. — Sermons prêchés devant le roi pendant le carême de 1764, 1765, 3 vol. *in*-12. — Oraison funèbre de Louis XV, Tarbes, 1775, *in*-4°.

Tortebat, (François) peintre, a publié: Abregé d'anatomie accommodé aux arts de peinture et de sculpt. par Piles, 1765, *in*-fol.

Tory, (Geoffroi) imprimeur à Paris, natif de Bourges, et mort en 1510, avait d'abord été professeur de philosophie au collége de Bourgogne à Paris. Il contribua beaucoup à perfectionner les caractères d'imprimerie. Il donna, sur la proportion des lettres, un livre sous le titre de *Champ Fleury*, Paris, 1529, *in*-4°, et depuis *in*-8°, qui fut très-utile aux typographes. Il est encore auteur d'une traduction des hiéroglyphes d'*Horus-Apollo*, *in*-8°; et d'un ouvrage intitulé: *AEdiloquium*, seu *Digesta circa AEdes ascribenda*, *in*-8°.

Toscan, (Georges) né à Grenoble en 1756, bibliothécaire du Museum national d'hist. natur. a publié: Traduction des Voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles, et dans une partie des Appen-

nins, etc., an VIII (1800) 6 vol. *in*-8°. — Hist. du lion de la ménagerie du Muséum nation. d'hist. natur., et de son chien, Paris, an III. — De la Musique, et de Nephte aux mânes de l'abbe Arnaud, Paris, 1790. — Memoire sur l'utilité de l'établissem. d'une bibliothèque au jardin des plantes, Paris, 1793. Il est un des collaborateurs du journal de la *Décade philosophique.*

Tott, (le baron de) est auteur de Mém. sur les Turcs et les Tartares, Amsterdam, 1784, 4 vol. *in*-12; nouvelle édit. Paris, 1785, 2 vol. *in*-4°.

Touche, (Cl.-Guymond de la) né en 1719, mort en 1760. Il fut d'abord jésuite, mais son goût pour la poésie, et le théâtre l'obligea de quitter cette société; il fit pour ce sujet la pièce qui a pour titre: *Les Soupirs du Cloître*, ou *le Triomphe du Fanatisme.* On a de lui aussi une *Epître à l'Amitié*, dont on s'est occupé quelques momens; mais c'est sur-tout par sa trag. d'*Iphigénie en Tauride*, qu'il est connu; il la donna en 1757, elle eut un très-grand succès: elle est restée au théâtre. On sut gré à l'auteur d'avoir pris pour modèle de son plan la simplicité d'Euripide, de n'avoir point mêlé de passion étrangère aux mouvemens de la nature et de l'amitié. Racine, qui s'était proposé de traiter ce sujet, y introduisait un fils de Thoas, amoureux d'Iphigénie; c'était trop se livrer à son goût pour les intrigues amoureuses, il eût su, sans doute, tirer de ce défaut des beautés immortelles; mais enfin c'etait un defaut, et la Touche l'a évite. Dans l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, Thoas et Pylade sont amoureux d'Electre, et cette rivalite repand sur la pièce un intérêt puissant quoiqu'étranger. D'ailleurs, cette intrigue semble justifiée par la nature du spectacle. Dans l'*Oreste et Pylade* de la Grange, Thoas est aussi amoureux d'Iphigénie; celle-ci et Pylade conçoivent l'un pour l'autre une passion subite, qui n'a ni toute la vraisemblance, ni tout l'intêret nécessaires. La Touche a suivi Euripide, autant que la difference de l'un et de l'autre théâtre a pu le permettre. Dans les deux poëmes, le commencement est rempli par les plaintes d'Iphigénie sur les horreurs de sa destinee, par ses répugnances pour les sacrifices affreux que son ministère exige d'elle, par des alarmes sur le sort d'Oreste, redoublées par un songe amené sans art dans l'une et dans l'autre pièce. Si la marche du reste de la pièce ne correspond pas aussi parfaitement dans les 2 ouvrages, c'est que chez le poëte grec, le vide de l'action, est en quelque sorte rempli par les fréquens intermèdes, et que cette

ressource, manquant à l'auteur français, l'a obligé d'imaginer quelques incidens qui variassent la forme d'un intérêt qui est toujours le même au fond. Voilà pourquoi, au commencement du 2e acte, Oreste, séparé de Pylade, a, sur le sort de cet ami, des inquiétudes qui rendent leur réunion plus touchante : voilà pourquoi Iphigénie, après s'être flattée de sauver les deux étrangers, est forcée, au 3e acte, sur d'assez frivoles prétextes allégués par ses amis, d'en sacrifier un; et si cet incident n'est pas ingénieusement amené, on lui doit du moins la belle scène du combat généreux entre les deux amis. C'est encore pour donner de la variété à l'intérêt, qu'au 4e acte, Pylade, en qui réside toute l'espérance d'Iphigénie, est annoncé comme mort dans un récit trop confus et trop peu vraisemblable; et qu'au 5e acte, ce même Pylade, ayant ménagé sourdement une révolution trop peu développée dans le cours de la pièce, arrive tout-à-coup comme un dieu qui descendrait du ciel, au moment du grand danger d'Oreste, l'arrache à la mort, en égorgeant Thoas, reconnaît Iphigénie, et l'enlève de la Tauride avec la statue de Diane. La plupart de ces défauts, ni les beautés qu'ils amènent quelquefois, ne sont point imités d'Euripide. L'auteur a cru que des spectateurs français, accoutumés à une action vive, pressée, rapide, féconde en incidens, trouveraient trop sèche, trop nue, trop stérile, l'extrême simplicité du poète grec. Il s'est contenté de le suivre dans les grandes scènes, telles que celle où Iphigénie interroge Oreste et Pylade; celle où ces deux amis se disputent l'honneur de mourir; celle où Pylade, cédant en apparence aux raisons d'Oreste, se charge du malheur de vivre, et reçoit d'Iphigénie la lettre qu'elle écrit à ses parens; celle enfin de la reconnaissance entre Oreste et Iphigénie. L'*Iphigénie* de la Touche est loin d'être sans défaut; mais on les excuse, en faveur d'une conduite régulière, et sur-tout d'une éloquence vive et séduisante. La Touche préparait une tragéd. de *Regulus*, lorsque la mort l'enleva à la fleur de son âge.

Touche. (de la) Nous devons à un auteur de ce nom, une excellente Grammaire, intitulée : L'*Art de bien parler français*. Ce la Touche, qui vivait encore au commencement du 18e siècle, n'a pas été assez heureux pour trouver place chez aucun de nos lexicographes. Cet oubli vient, sans doute, de ce qu'il passa sa vie en Hollande, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Son livre n'a pas laissé d'avoir beaucoup

d'éditions. Il est le meilleur qu'on puisse mettre entre les mains des étrangers qui voudront se perfectionner dans notre langue, par l'attention qu'il a de relever les fautes particulières à chaque nation, dans l'usage et la manière de la prononcer.

Toulongeon (de) a donné : Manuel révolutionnaire, ou Pensées morales sur la situation politique des peuples en révolution, an IV, (1796) *in*-8°.

Touloubre, (Louis de la) avocat au parlement d'Aix. On a de lui : Recueil des Actes de notoriété donnés par les procureurs-généraux au parlem. de Provence, 1755, *in*-8°. — Jurisprudence observée en Provence sur les matières féodales, 1756, *in*-8°. — Recueil de jurisprudence féodale, à l'usage de la Provence et du Languedoc, Avignon, 1765, 2 vol. *in*-8°.

Tour, (Bertrand de la) de Toulouse, prit le degré de docteur de Sorbonne, devint chanoine à Montauban, fonda un prix dans l'acad. de cette ville, dont il était membre, et mourut en 1781. On a de lui : Sermons et Panégyriques, impr. en 1749, 3 vol. *in*-12. — La Vie de Caulet, curé de Mirval, 1745, *in*-12.

Tour, (Denis - François Gastelier de la) né à Montpellier le 30 mai 1709, mort le 25 janvier 1781. On a de lui : Dictionn. étymologique d'architecture, 1752, 2 vol. — Armorial des principales maisons du royaume, avec Dubuisson, 1757, 2 vol. *in*-12. — Généalogie de la maison de Chateauneuf-Randon, en 1760, *in*-4°. — Généalog. de la maison de Fay, 1762, *in*-4°. — Description de la ville de Montpellier, 1764, *in*-4°. — Descript. géograph. et histor. du Languedoc, 176*, *in*-4°. — Armorial des états de Languedoc, 1767, *in*-4°. — Nobiliaire histor. du Languedoc, 1769 et 1770, 3 vol. *in*-4°. — Généalogie de la maison de Varognes de Gardouch, 1769, *in*-4°. — Généal. de la maison de Preissac Desclignan, 1770, *in*-4°. — Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, nouv. édit. 1774, *in*-8°.

Tour-d'Auvergne-Corret, (Théophile-Malo la) naquit à Carhais dans la Basse-Bretagne le 23 décemb. 1743, et fut tué le 9 messidor an VIII dans le combat de Neufbourg. La Tour-d'Auvergne, issu d'une branche bâtarde de la maison de Bouillon, eut de bonne heure des inclinations guerrières. En 1767, il entra en qualité de sous-lieutenant dans la 2e. compagnie des Mousquetaires. Apres avoir successivement passé par plu-

sieurs grades, il entra au service d'Espagne, et se trouva, en qualité de volontaire, au siége de Mahon, où il donna des preuves de la plus grande valeur. En 1782, il fut rappelé en France par ordre de la cour. Le roi d'Espagne, informé de son mérite, voulut le récompenser; mais la Tour-d'Auvergne, en recevant la décoration honorable qui lui fut offerte, refusa la pension qui y était attachée, et regarda comme une faveur, que son refus fût accepté. En 1793, il fut envoyé à l'armée qui était destinée à agir contre l'Espagne, et il s'y conduisit en héros. Nous ne le suivrons pas dans tous les grades par lesquels il a passé, ni dans tous les exploits qui l'immortaliseront dans l'histoire, nous dirons seulement que, vers la fin de 1793, le ministre de la guerre lui ayant annoncé qu'il avait été promu au grade de maréchal-de-camp; il le refusa, et répondit au ministre: *Je n'ai jamais demandé de grace au gouvernement; mais en ce moment, je suis forcé de lui en demander une: c'est de vouloir bien me laisser à la tête des braves grenadiers.* Nommé au corps-legislatif, après le 18 brumaire, il refusa d'y siéger. *Je ne sais point faire de lois*, (dit-il aux consuls) *mais je sais me battre; renvoyez-moi aux armées, j'y serai mieux placé que dans le corps-législatif.* Il fut, en effet, envoyé à l'armée du Rhin, et c'est-là qu'il reçut l'arrêté du premier consul, qui le nommait *premier grenadier des armées de la république.* C'est avec ce titre honorable qu'il fit sa dernière campagne. Dans le combat qui eut lieu le 9 messid. an VIII, sur les hauteurs en avant de Neufbourg, il tomba percé d'un coup de lance au cœur, au milieu de ses camarades, dont il ne voulut jamais être que l'égal. Le corps de la Tour-d'Auvergne, ayant été enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, fut déposé dans le lieu même où il avait reçu la mort. Pour rendre un hommage solennel à ses vertus, le général en chef (Moreau) ordonna que les tambours des compagnies de grenadiers de toute l'armée, seraient pendant trois jours voilés d'un crêpe noir, et qu'il serait elevé un monument sur le lieu même où la Tour-d'Auvergne avait été tué. Le goût des armes n'était pas le seul penchant qui animât ce guerrier; il consacrait aux lettres tous les instans qu'il ne donnait pas au service de son pays. Il s'était attaché sur-tout à la recherche de la langue primitive, et il avait cru la voir dans le bas-breton. En l'an III, il publia les *Origines gauloises.* Après avoir fait un tableau des mœurs et des usages des Celtes, il démontre qu'ils ont été un des premiers peuples de la Gaule, et les ancêtres

des bas-bretons. Il passe ensuite à leur langage; il compare les mots *celtiques*, conservés par les écrivains anciens et modernes avec la langue actuelle des bas-bretons, et il infère de leur analogie, que ces mots existent encore, malgré les altérations nées de l'usage et du tems, dans le bas-breton. La Tour-d'Auvergne a laissé encore manuscrits, deux autres ouvrages à-peu-près dans le même genre; l'un est un *Glossaire polyglotte*, dans lequel il compare 41 langues avec le breton; et l'autre, un *Dictionnaire breton-gaulois-français*. Il préparait une nouvelle édition de ses *Origines gauloises*, à laquelle il devait ajouter des notes, lorsqu'il est mort. La Tour-d'Auvergne avait contracté le goût de ces sortes d'études, avec un de ses amis nommé le Brigant, (*Voy. son art.*) qui s'en était occupé toute sa vie. Leurs liaisons, fortifiées par cette conformité de goûts littéraires, étaient devenues si intimes, que, dans une circonstance, le cinquième fils de le Brigant, unique soutien de son vieux père, étant appellé aux armées par la loi de la réquisition, la Tour-d'Auvergne n'hésita pas de se présenter à cette famille éplorée, et de lui offrir de se rendre aux armées à la place du fils. Il partit en effet, malgré les refus de toute la famille, et son âge, qui était alors avancé.

Tour (du) a publié : Essai sur l'aiman, présenté à l'acad. des sciences en 1744, *in*-4°. — Recherches sur différens mouvemens de la matière électrique, 1760, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires, dans le *Recueil de l'acad. des sciences* jusqu'en 1770.

Touraille (de la) est auteur des ouvrages suivans : Lettre à Voltaire sur les opéras philosophi-comiques, où l'on trouve la critique de Lucille, comédie, 1769, *in*-12. —Discours de réception dans l'acad. de Dijon, 1775, *in*-4°. — Nouveau Recueil de gaîté et de philosophie, 1785; nouv. édit. considérablement augmentée, avec des notes intéressantes et moins timides depuis la liberté de la presse, par un Gentilhomme, s'il en reste, retiré du monde, 1790, 2 vol. *in*-12. — Discours destiné pour être lu à l'acad. de Nancy le jour de sa réception le 8 mai 1786, Lausane, en 1786, *in*-8°. — Discours sur l'économie, ou Eloge de la Simplicité, 1788, *in*-8°.

Tourdès (J.) a donné : Expériences sur la circulation dans l'universalité du systême vasculaire; sur les phénomènes de la circulation languissante; sur les mouvemens du sang, indépendant de l'action du cœur; sur la pulsation des artères, par Spallanzani, trad. de l'italien, avec des no-

tes ; et préced. d'une esquisse de la vie littéraire de l'auteur, Paris, an VIII, 1 vol. *in*-8°, avec une planche.

Tourreil, (Jacques de) naquit à Toulouse le 18 novembre 1656, d'une famille distinguée dans la robe. Il s'attacha d'abord à l'étude de la jurisprudence, qu'il abandonna pour le métier des armes. Ayant entendu parler des prix d'éloquence, proposés par l'académie française, il s'adonna tout entier aux lettres, et fut couronné deux fois, en 1683 et 1685, par cette compagnie. Celle des inscriptions et belles-lettres le reçut dans son sein ; et l'année suivante, 1692, il entra dans l'acad. française. En 1694, il publia, sous le titre d'*Essais de Jurisprudence*, un petit nombre de questions de droit, curieuses et susceptibles d'agrémens. Jamais le bel-esprit ne s'est plus égayé aux dépens du goût et de la raison, que dans cet ouvrage. Il y appelle un cadran, un *greffier solaire ;* un vendeur d'oiseaux, un *marchand de ramages ;* un fruit d'une grosseur extraordinaire, un *phénomène potager ;* un renard qui moralise, un *pythagore à longue queue ;* les dégoûts du mariage, les *béatilles de l'hymenée*, etc. Rien de plus ridicule, et Tourreil avait trop de bons sens pour ne pas le sentir. Il oublia ses tristes Essais, et revint à sa traduct. de *Démosthène*, sur laquelle il avait voulu pressentir le goût du public quelques années auparavant, en lui donnant cinq des Harangues de cet illustre orateur. L'entreprise était périlleuse ; et l'abbé Fleury, dans un discours prononcé à l'acad. française, à la mort de Tourreil, pour en faire sentir toutes les difficultés, avouait lui-même avoir été forcé d'y renoncer. *Je ne trouvais point* (dit-il) *de parole pour exprimer la solidité, et la noblesse de mon original ; et mon travail se termina à le mieux connaître moi-même, non pas à le faire connaître aux autres.* Tourreil eut plus de courage, et profita des critiques qu'avait essuyée d'abord la traduct. dont nous venons de parler. On sait que le grand Racine, en la lisant, s'écria : *Le bourreau ne va-t-il pas donner de l'esprit à Démosthène ?* Tourreil fit les derniers efforts pour rendre cette simplicité sublime, ces saillies lumineuses, cette véhémence et cette impétuosité qui caractérisent l'éloquence du premier des orateurs. Quoiqu'il n'y réussisse pas toujours, il en donne cependant une idée approximative ; et sa traduction, malgré ses défauts, est préférable encore à celles qu'on a publiées depuis. Pour bien rendre Démosthène, il fallait avoir le génie de Bossuet, et non l'esprit de Tourreil. Non-seulement cet esprit manque à Auger, dernier

traducteur de Démosthène, mais encore le savoir qu'avait Tourreil, qui a accompagné d'excellentes remarques, son ouvrage. La longue Préface qu'il a mise à la tête des *Philippiques*, est un chef-d'œuvre. Ecrite d'un style noble et soutenu, elle renferme la partie la plus intéressante de l'Histoire de la Grèce; seule, elle mérite de faire passer le nom de son auteur à la postérité. Tourreil s'occupa jusqu'à la mort de sa traduction; il n'y a pas une période qu'il n'ait retournée 7 ou 8 fois. C'est d'après ces changemens, que Massieu, son ami, publia en 1721, la dernière édition de cet ouvrage, en 2 vol. *in*-4°, où se trouvent réunis tous les autres écrits de cet homme celèbre. On a dit de lui qu'il pensait et aimait à s'exprimer d'une façon peu commune. Personne ne réussissait mieux à faire passer avec grace, les idées les plus singulières et les plus hardies métaphores. La promptitude et la force de ses réparties lui donnaient beaucoup de supériorité, et allaient jusqu'à le rendre redoutable dans la conversation. L'amour de la vérité, était chez lui une sorte de passion; c'est ce qui le porta a dire sur l'action de Démosthène, jetant son bouclier dans une déroute : *Il l'avoue lui-même, et de-là je l'absous, et lui rends d'autant plus volontiers mon estime, qu'après la bravoure, je ne sais rien de plus brave, que l'aveu de la poltronerie.* Essentiellement vertueux, et ami des bonnes mœurs, Tourreil crut que Chaulieu les avait outragées dans ses poésies; c'est pourquoi il l'empêcha d'être reçu à l'acad. française. Il présenta à Louis XIV la première édition du Dictionnaire, qui a fait si long-tems l'objet principal des travaux de cette académie. Il en était alors le directeur, et fit paraître la fécondité de son esprit, par 32 *Complimens au roi et aux princes*, tous convenables et différens les uns des autres. Ce fut encore un de ceux qui contribua le plus à l'édit. donnée en 1702 de l'Hist. métallique des principaux événemens du règne de Louis XIV. Il venait d'achever la traduct. des deux Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la couronne, le plus beau monument de l'éloquence attique, lorsqu'il mourut le 11 octobre 1714, dans la 83e année de son âge.

Tourette, (Antoine-Louis Claret de la) membre de plusieurs académies, mort à Lyon en septembre 1793, âgé de plus de 50 ans, a donné : Démonstrations élémentaires de botanique, à l'usage de l'école veterinaire de Lyon, publiées par Rozier, Lyon en 1765, 2 vol. *in*-4°; nouv. édit. 1773, 2 vol. *in*-8°; 3e édition, par Gilibert, 1789, 2 v. *in* 8°. — Voyage au mont Pilat,

Lyon, 1770.—Dissert. botan. sur le fucus helmintocorton, Lyon, 1785, *in*-8°.—Plusieurs Memoires, dans le *Recueil de l'acad. des sciences.*

TOURETTE, (Joseph-Charl.-Gilles de la) chirurgien, a fait imprimer : L'Art des accouchemens propre aux instructions élément. des élèves en chirurgie, nécessaire aux sages-femmes, etc. Paris en 1787 ; 2 vol. *in*-12.

TOURLET, (P.) médecin, a publié : La Guerre de Troye depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville, poëme en 14 chants, faisant suite à l'Iliade, par Quintus, de Smyrne, trad. du grec en français, 2 vol. *in*-8°, Paris, an VIII.

TOURNELY, (Honoré) doct. de Sorbonne, naquit à Antibes en 1658, et mourut en 1729, à l'âge de 71 ans. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1686, et devint professeur de théologie à Douai en 1688. La complaisance qu'il eut de se charger de tout l'opprobre de l'intrigue du faux Arnauld, lui mérita la protection des jésuites. Ils lui procurèrent un canonicat à la Ste.-Chapelle de Paris, une abbaye, et enfin une chaire de professeur en Sorbonne. L'abbe Tournely la remplit pendant vingt-quatre ans avec beaucoup de succès, et il ne la quitta qu'en 1716. Ce docteur joua un grand rôle dans les querelles de la constitution *Unigenitus*, à la defense de laquelle il consacra sa plume. Il travaillait pour elle, lorsqu'une attaque d'apoplexie le priva de la vue, et le conduisit au tombeau. Ce théologien avait de l'esprit, de la facilité, du savoir, et il s'en servit pour faire sa fortune. Ses ennemis l'ont accusé, et ce n'est pas peut-être sans raison, d'avoir eu un caractère ambitieux et souple, qui savait donner aux choses la tournure qui lui plaisait. On a de lui un Cours de theologie en latin, en 16 vol. *in*-8°. Cette théologie a été réimprimée à Venise en 16 vol. *in*-4°. On en a 3 abrégés : l'un est de Montagne, docteur de Sorbonne, prêtre de Saint-Sulpice, qui n'a travaillé que sur quelques Traités. Le 2e, moins étendu, est de Robbe. Le 3e a paru depuis 1744 ; on le doit à Collet, prêtre de la congrégation de St.-Lazare.

TOURNEMINE, (René-Joseph de) jésuite, né en 1661, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, travailla long-tems au *Journal de Trévoux*, et fut bibliothécaire des jésuites de la maison-professe à Paris. A une imagination vive, il joignait une érudition peu commune et variée. Il etait d'un caractère fort communicatif, sur-tout à l'égard des étrangers ; mais la plupart de ses

confrères l'accusaient d'être vain, fier et rempli de prétentions. Elles lui venaient de son vaste savoir et de sa naissance. Il se plaignait quelquefois qu'on le confondît avec un simple religieux. Le président de Montesquieu, ayant eu à se plaindre de lui, ne s'en vengea qu'en demandant : *Qu'est-ce que le P. de Tournemine ? Je ne le connais pas.* Ce jésuite mourut à Paris en 1739, âgé de 78 ans. On a de lui un grand nombre de Dissertations répandues dans le *Journal de Trévoux*. Il illustra cet ouvr., non-seulement par ces Dissertations, mais encore par de savantes analyses. On se plaignit cependant, de son tems, que la louange et le blâme n'étaient pas dispensés avec équité ; qu'on revenait trop souvent sur les matières polémiques, et qu'on y voyait trop les préventions d'un jésuite et celles d'un théologien de parti. Le *Journal de Trévoux* a eu le sort des jésuites ; il est tombé avec eux, et les efforts que quelques écrivains avaient faits jusqu'à présent pour le ressusciter, n'ont abouti qu'à lui donner une vie faible, pire que la mort. — Une excellente édition de *Menochius*, en 2 vol. *in*-fol. 1719. — Une édit. de l'Histoire des Juifs, de Prideaux, en 6 vol. *in*-12. — Un Traité manuscr. contre les rêveries du P. Hardouin, qui avait voulu le choisir pour être un de ses apôtres, et dont il fut un des plus ardens adversaires.

TOURNEFORT, (Joseph Pitton de) naquit à Aix en Provence le 5 juin 1656, de Pierre Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, et d'Aimare de Fagoue, d'une famille noble de Paris. *Dès qu'il vit des plantes*, dit Fontenelle, *il se sentit botaniste.* Il connut bientôt de lui-même, et sans maître, les plantes des environs de la ville d'Aix. Il prit peu de goût pour la philosophie de l'école ; mais ayant découvert dans le cabinet de son père, la philosophie de Descartes, il la reconnut aussi-tôt pour être celle qu'il cherchait : il se livrait à cette lecture avec d'autant plus d'ardeur, qu'il n'en pouvait jouir que par surprise et à la dérobée. « Ce père, qui s'opposait à une étude si utile, lui donnait sans y penser une excellente éducation ». On le destinait à l'église ; on le fit étudier en théologie, on le mit dans un séminaire ; mais il fallait qu'il vît des plantes, il allait faire ses études chéries, ses seules véritables études, ou dans un jardin d'un apothicaire d'Aix, ou dans la campagne, quelquefois sur la cime des rochers, s'introduisant par adresse ou par présens dans les lieux fermés, s'exposant aux plus grands dangers pour se satisfaire ; un jour il pensa être accablé de pierres par

des paysans qui le prenaient pour un voleur, méprise qui n'est point rare à l'egard des botanistes, des antiquaires, des voyageurs, et en général de tous ceux qu'une curiosité peu commune attire dans les lieux où ils ne sont ni attendus ni connus. « Enfin, dit Fontenelle, la physique et la médecine le revendiquèrent avec tant de force sur la théologie, qui s'en était mise injustement en possession, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât ». Il fut aide par un exemple domestique; il avait un oncle paternel, medecin habile, et la mort de son père le laissa maître de suivre son inclination. En 1678, il commença son herbier dans les montagnes de la Savoye et du Dauphiné. Robuste, autant que laborieux, son corps aussi bien que son esprit avait eté fait pour la botanique. En 1679, il partit pour Montpellier, où l'appellait un jardin des plantes établi par Henri IV; bientôt il connut et fit connaître aux gens du pays tout ce que les environs de Montpellier produisaient de plantes ignorées à dix lieues à la ronde. En 1681, il partit pour Barcelone et pour les montagnes de Catalogne, toujours se perfectionnant dans la botanique, et toujours l'enseignant aux autres. Les Pyrénées étaient trop voisines pour ne le pas tenter; il s'y engagea; il y fut plusieurs fois dépouille par les miquelets espagnols. Pour tromper leur rapacité, il imagina de cacher et d'enfermer son argent dans du pain si noir et si dur, que, quoiqu'ils le volassent fort exactement, et qu'ils ne fussent pas gens à rien dédaigner, ils le lui laissaient avec mépris. Un jour il fut enseveli pendant deux heures et prêt à périr sous les ruines d'une cabane où il couchait, et qui tomba tout-à-coup. Fagon, alors premier médecin de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, aimait beaucoup la botanique, il entendit parler de Tournefort, il voulut l'attirer à Paris; Mme de Venelle, sous gouvernante des enfans de France, connaissait toute la famille de Tournefort; à la sollicitation de Fagon, elle engagea Tournefort à venir à Paris en 1683, elle le présenta elle-même à Fagon, qui dès la même année lui procura la place de professeur en botanique, au jardin des plantes de Paris. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire encore de nouveaux voyages en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Hollande, pour voir des plantes et des botanistes. Herman, célèbre botaniste à Leyde, voulut lui résigner sa place, choisissant ainsi un successeur non-seulement étranger, mais d'une nation ennemie; il avait raison, les savans ne forment

qu'une seule nation, répandue dans toutes les contrées de l'univers, *humani nihil à se alienum putans.* L'amour de la patrie engagea Tournefort à refuser des offres si flatteuses, et qui d'ailleurs n'étaient pas moins avantageuses. En 1692, l'abbé Bignon, qui ne le connaissait que de nom, ainsi que Homberg, les fit entrer tous deux à l'acad. des sciences. En 1694, parut le premier ouvrage de Tournefort, il a pour titre : *Elémens de botanique*, ou *méthode pour connaître les plantes ;* il fut imprimé au Louvre. « La nature, dit Fontenelle, ayant préféré une confusion magnifique, à la commodité des physiciens, c'est à eux à mettre presque malgré elle de l'arrangement et un système dans les plantes; mais, puisque ce ne peut être qu'un ouvrage de leur esprit, il est aisé de prévoir qu'ils se partageront, et que même quelques-uns ne voudront point de système ». Fontenelle avait fort bien prévu. Le système de Tournefort fut attaqué sur quelques points par Rai, célèbre botan. et physicien angl. auquel Tournefort répondit en 1697, par une dissertat. latine, adressée à Sherard, autre botaniste anglais, ce qui n'a pas empêché que, dans un ouvrage postérieur à cette dispute, Tournefort n'ait donné de grands et de justes éloges à Rai, et même sur son système des plantes. Vers le même tems, Tournefort fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris, car c'était principalement vers la médecine qu'il dirigeait ses connaissances en botanique. En 1698 il publia son *Hist. des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine.* En 1699, un anglais nommé Simon Warton, qui avait étudié trois ans en botanique au jardin du roi, sous Tournefort, fit imprim. à Amst., un catalogue de plantes, hommage rendu à son maître sous ce titre : *Schola botanica, sive catalogus plantarum, quas ab aliquot annis in horto regio Parisiensi studiosis indigitavit vir clarissimus Josephus Pitton de* Tournefort, *doctor medicus ut et Pauli Hermanni Paradisi Batavi prodromus*, etc. En 1700, Tournefort donna en faveur des étrangers une traduction latine, et plus ample, de ses élémens de botanique, sous ce titre : *Institutiones rei herbariæ*, en 3 vol. *in*-4°. avec une grande préface ou introduction à la botanique, qui, outre les principes de son systême, contient l'histoire de la botanique et des botanistes. « Son amour, dit Fontenelle, n'etait pas si fidèle aux plantes, qu'il ne se portât presque avec la même ardeur à toutes les autres curiosités de la physique, pierres figurées, marcassites rares, pétrifications et cristallisations

extraordinaires, coquillages de toutes les espèces». Il avait une opinion particulière sur les pierres ; il croyait que c'étaient des plantes qui vegétaient et qui avaient des graines : il était même assez disposé à étendre ce système jusqu'aux métaux ; il semble qu'autant qu'il pouvait, il transformait tout en ce qu'il aimait le mieux. Il ramassait aussi des habillemens, des armes, des instrumens de nations éloignées, etc. De ces curiosités de toute espèce, il s'était formé un cabinet superbe pour un particulier et fameux dans Paris, que les curieux estimaient 45 ou 50 mille livr. Ce fut un bonheur pour les sciences, dit avec raison Fontenelle, que l'ordre que Tournefort reçut du roi et du comte de Pontchartrain en 1700, d'aller en Grèce, en Asie et en Afrique, non seulement pour y reconnaître les plantes des anciens, mais encore pour y faire des observations sur toute l'histoire naturelle, sur la géographie ancienne et moderne, et même sur les mœurs, la religion et le commerce des peuples. Il était accompagné dans ce voyage de Gundelsheimer, excellent médecin allemand, et d'Aubriet, habile peintre. Tout le monde connaît la belle relation qu'il nous a donnée de ce voyage, c'est un des ouvrages de ce genre les plus instructifs et les plus agréables. On peut juger des lumieres et des talens de l'auteur dans les genres mêmes les plus étrangers à la physique, par la description pleine de philosophie et de gaieté comique qu'il fait des cerémonies superstitieuses observées au sujet d'un *Vroucolacos* ou *Broucolaque*. On sait que les *Broucolaques* ou *Vroucolaques* sont en Grèce et ailleurs, ce que sont dans plusieurs contrées de l'Allemagne et du Nord, les prétendus vampires, c'est-à-dire, des morts qu'on suppose engraissés de la substance des vivans ; crédulité déplorable et source de supertitions, sans autre fondement que le spectacle ordinaire de tant de gens qu'on voit mourir par degrés de la phtysie ou consomption ; ils sont vampirisés, dit-on, à la vue de tout le monde, et pour s'en venger ils vampirisent les autres à leur tour après leur mort. Pour arrêter le cours du vampirisme, on a imaginé des espèces de conjurations ou d'expiations assorties à l'esprit superstitieux qui a fait inventer ces chimères. On peut juger aussi du talent de l'auteur pour les descriptions physiques, par celle des abîmes de la grotte d'Antiparos, et par le plaisir mêlé d'horreur que cause le récit de la descente des voyageurs dans ces abîmes. Choiseul-Gouffier, dans son beau *Voyage pitto-*

resque de la Grèce, insinue que la peur, la nouveauté de l'objet, ou le plaisir du danger vaincu, a entraîné Tournefort dans quelques exagérations pardonnables peut-être à un voyageur qui décrit pour la première fois un lieu si extraordinaire; pour lui, il diminue beaucoup l'idée de ce danger, mais il avoue aussi que l'idée un peu forte qu'il s'en était faite d'après la description de Tournefort, peut l'avoir disposé à trouver ce danger moindre. Descendu dans cette grotte, Tournefort fut bien payé de ses peines, en y trouvant une confirmation apparente; mais qui n'était pourtant qu'apparente, de son système sur la végétation des pierres. Fontenelle ne le contredit point sur cette idée chérie et paraît au contraire l'adopter « Tournefort, dit-il, eut la sensible joie d'y voir une nouvelle espèce de jardin, dont toutes les plantes étaient différentes pièces de marbre, encore naissantes ou jeunes, et qui, selon toutes les circonstances dont leur formation était accompagnée, n'avaient pu que végéter. En vain, ajoute-t-il, la nature s'était cachée dans des lieux si profonds et si inaccessibles pour travailler à la végétation des pierres; elle fut pour ainsi dire prise sur le fait par des curieux si hardis ». Ce joli mot mériterait d'avoir été appliqué à une découverte réelle; mais on sait aujourd'hui que la nature ne fut point prise sur le fait, et que ces stalactites se formaient par accumulation successive et non par végétation. Tournefort avait été jusqu'à la frontière de Perse, toujours herborisant et toujours observant; il avait mis à contribution l'Europe et l'Asie; l'Afrique était comprise aussi dans le dessein de son voyage, mais lorsqu'il allait y passer, la peste, qui était en Égypte, le fit revenir de Smyrne en France en 1702; il revint chargé des dépouilles de l'Orient. Il fit de toutes les nouvelles espèces de plantes qu'il avait recueillies dans son voyage, et qui venaient se ranger naturellement sous les différentes classes de son système botanique, son *Corollarium institutionum rei herbariæ*, qui parut en 1703. Il mourut le 28 décembre 1708, des suites d'un coup violent reçu par hasard dans la poitrine; il laissa par son testament son cabinet de curiosités au roi, pour l'usage des savans, et ses livres de botanique, à l'abbé Bignon. Fontenelle finit par louer dans le voyage du Levant, une grande connaissance de l'histoire tant ancienne que moderne, et une vaste érudition. Voici la notice bibliographique des ouvrages de Tournefort: Élémens de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes, impr.

au Louvre, en 3 vol. *in*-8°. 1694, avec 451 fig. Tournefort en donna, l'an 1700, une édit. plus ample, en latin, sous le titre de *Institutiones rei Herbariæ*, en 3 vol. *in*-4°. mais la première édit. est plus recherchée, parce que les figures sont moins usées que dans la seconde. *Corollarium institutionum rei herbariæ*, imprimé en 1703, dans lequel il fait part au public des découvertes qu'il avait faites sur les plantes dans son voyage d'Orient. — Ses Voyages imprimés au Louvre, 1717, 2 vol. *in*-4°, et réimpr. à Lyon, 3 vol. *in*-8°. — Histoire des plantes des environs de Paris, impr. au Louvre, 1698, *in*-12; réimpr. en 1725, 2 vol. *in*-12. —Traité de matière médicale, 1717, 2 vol. *in*-12.

Tournerie, (de la) a donné un nouveau Commentaire sur la Coutume de Normandie, Rouen, 1773, 2 vol. *in*-12.

Tournes, (Jean de) savant imprimeur de Lyon, eut beaucoup de réputation dans son tems, pour l'exactitude de ses éditions. Son fils, nommé Jean, comme lui, le surpassa en érudition, et fut imprimeur du roi, à Lyon. Il a traduit de l'italien les fortifications de Jérôme Cataneo, 1574, *in*-4°, fig. l'Ecurie de Marco de Pavari, 1581, *in*-fol. le 4e vol. des Nouvelles de Bandel, 1573, *in*-8°; enfin il est auteur de *Insignium aliquot virorum Icones cum vita eorum*, 1559, *in*-8°. Sur la fin du 16e siècle, il se retira à Genève pour y professer librement la religion protestante.

Tournet, (Jean) avocat, se distingua moins par son éloquence, que par des compilations utiles. Les principales sont les suivantes: La réduction du Code d'Henri III, 1622, *in*-fol. — Un Recueil d'Arrêts sur les matières bénéficiales, 1631, 2 vol. *in*-fol. — Des notes sur la Coutume de Paris. — Une Notice des Diocèses en 1625, qui avait déjà paru avec sa Police ecclésiastique. — Il traduisit en français les Œuvr. de Chopin; et sa traduction, publiée en 1635, fut reimpr. avec plus de soin, et des augmentations en 1662, 5 vol. *in*-fol. — On a aussi quelques vers de lui.

Tourneur, (Pierre le) memb. de l'académ. d'Arras, censeur-royal, secrét. ordin. de Monsieur, naquit à Valognes en Normandie, en 1736, et mourut à Paris le 24 janv. 1788, à 52 ans. Letourneur, après avoir fait d'excellentes humanités au college de Coutances, obtint une bourse dans un des colléges de l'université de Paris, où il finit ses études avec le plus grand succès. Il eut pour condisciples plusieurs

hommes

hommes de lettres qui ont donné des preuves de talens distingués, entr'autres Chamfort et le consul Lebrun, dont il fut l'ami. En sortant du collége, il débuta dans la carrière de la littérature, par composer pour les prix académiques, et obtint des couronnes à Montauban et à Besançon. Les Discours qui lui méritèrent cet honneur sont remplis d'éloquence et de philosophie. Mais ce qui contribua le plus à le faire connaître, fut sa traduction, ou plutôt son imitation des *Nuits d'Young*. Le traducteur marchant toujours à côté de son modèle, lorsqu'il est digne d'être suivi, le corrige quand il se perd dans des lieux communs ou des répétitions, et substitue des idées et des images à celles qui n'auraient aucune grace dans notre langue. Cet ouvrage, qui respire une morale saine et quelquefois sublime, fit la plus grande sensation. Le succès des *Nuits d'Young* engagea le Tourneur à faire passer dans notre langue, plusieurs autres productions anglaises. Il traduisit successivement les *Méditations d'Hervey*, in-12; l'*Histoire de Richard Savage; Ossian, fils de Fingal; les Poésies Galliques; les OEuvres de Shakespear; les Vues de l'évidence de la religion chrétienne; Clarisse*, etc. Les discours ou préfaces qui précèdent la plupart de ces versions sont pleines d'idées fortes, et les versions elles-mêmes ont le mérite, aujourd'hui infiniment rare, d'un style arrondi, lié et soutenu. Le Tourneur qui s'était presque borné au travail de la traduction, aurait pu être un excellent écrivain original; mais sa modestie lui inspirait la défiance de ses talens. Sa vie a été un cours de vertus privées et de philosophie pratique. Laborieux, patient, renfermé dans son cabinet, il fut étranger aux rivalités littéraires, et aux agitations de la capitale. Il avait, dans la société, la candeur et la timidité d'un enfant. Sa conversation était douce comme ses mœurs. Sa maison fut l'image du calme et du bonheur. Confrère officieux, époux et père tendre, ami sûr, constant et zélé, il connut tous les sentimens honnêtes, et ne méconnut que ceux qui font le tourment de la vie, tels que le desir de la renommée et le tourment de l'envie. Sa traduction de *Shakespear* lui procura des injures et même des tracasseries; il sut être insensible aux unes et aux autres, quoique Voltaire fût à la tête du parti qui cherchait à déprimer le poète anglais et son interprète. Le silence lui paraissait la meilleure réponse aux critiques littéraires. Sa mort, dans un âge où il pouvait long-tems encore enrichir la littérature, fut une perte qui fut vivement sentie et par

ses amis et par les gens de lettres. Les premiers sur-tout n'oublieront jamais les charmes qu'ils trouvèrent dans son amitié. Voici la note bibliographique des ouvrages de le Tourneur : Discours moraux couronnés dans les académies de Montauban et de Besanç., en 1766 et 67, avec un Eloge de Charles V, roi de France, 1767. — La jeune fille séduite et le Courtisan hermite, contes trad. de l'angl. 1769, *in*-8°. —Les Nuits et Œuvres diver. d'Young, trad. de l'anglais, 4 vol. 1769-70, *in*-8°. Plusieurs edit. *in*-12. — Méditations sur les tombeaux. trad. de l'angl. de mylord Hervey, 1770, *in*-8°; 1771, *in*-12; nouv. édit, 1792, 2 vol. *in*-12. — Hist. de Rich. Savage, suiv. de la Vie de Thomson, traduit de l'angl. 1771, *in*-12. — Théâtre de Shakespear, trad. de l'angl., 20 vol. *in*-8°. — Ossian, fils de Fingal, poésies galliq. trad. sur l'anglais de Macpherson, 1777, 2 vol. *in*-8°. — Vue de l'évidence de la religion chrétienne considérée en elle-même, trad. de l'angl. 1777, *in*-8°. — Clarisse Harlowe, trad. nouvelle, et seule complète, Paris, 1784-87, 10 vol. *in*-8°. — Choix d'élégies d'Arioste, trad. de l'italien, 1785, *in*-8°. — Voyage au cap de Bonne-Espérance et autour du monde, par And. Sparmann, trad. 1787, 3 vol. gr. *in*-8°. — La Vie de Fred., bar. de Trenck, trad. de l'allem. dans laquelle sont rétablis tous les passages supprimés dans l'édition de Metz, 1788, 3 vol. *in*-12. — Mem. intéressans d'une lady, 1788, Paris, 2 vol. *in*-12. — Les Jardins anglais, ou Variétés, tant origin. que trad. par feu le Tourneur, précéd. d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, avec son portrait, par Pujos, 1788, 2 vol. *in*-8°.

Tourneux, (Nicolas le) naquit à Rouen en 1640, de parens obscurs. L'inclination qu'il fit paraître dès son enfance, pour la vertu et pour l'etude, engagea du Fossé, maître-des-comptes à Rouen, à l'envoyer à Paris au collége des jésuites. Il y fit des progrès si rapides, qu'on le donna pour émule à le Tellier, depuis archevêque de Reims. Après avoir fait sa philosophie au collége des Grassins, sous Hersent, il devint vicaire de la paroisse de St.-Etienne des Tonneliers à Rouen, où il se distingua par ses talens pour la chaire et pour la direction. En 1675, il remporta le prix de l'académie française, et ce triomphe lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il ne composa son discours que la veille du jour qu'on devait examiner les pièces. Il quitta bientôt la province pour la capitale, où il obtint un benéfice à la Ste.-Chapelle, et une pension du roi de 300 ecus. Son eloquence la lui mérita. Louis XIV demandant un jour à Boileau,

quel était un prédicateur qu'on nommait le Tourneux, et auquel tout le monde courait ? *Sire, répondit ce poète, votre majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Evangile.* Le roi lui ayant ordonné de lui en dire sérieusement son avis, il ajouta : *Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudrait l'en voir sortir ; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte.* L'éclat des applaudissemens lui suscita des envieux, et ne lui inspira que de l'humilité. Pour se dérober à ces applaudissemens, il passa les dernières annees de sa vie dans son prieuré de Villers-sur-Fère, en Tardenois, dans le diocèse de Soissons. Cet écrivain mourut subitement à Paris en 1689, à 4 ans. Ses ouvr. sont : Traité de la Providence sur le miracle des sept pains. —Principes et règles de la vie chrétienne, avec des avis salutaires et très-importans pour un pécheur converti à Dieu. — Instructions et exercices de piété durant la sainte messe.— La Vie de J. C. — L'Année chrét., 1683 et suiv. 13 vol. *in*-12. — Traduction du bréviaire romain en franç. 4 vol. *in*-8°. — Explication littérale et morale sur l'épître de St.-Paul aux Romains. — Office de la Vierge en latin et en français. — L'Office de la semaine-sainte en latin et en français, avec une préface, des remarq et des réflexions. — Le Catéchisme de la pénitence, etc. Sa Traduct. franç. du Bréviaire fut censurée par une sentence de Cheron, official de Paris, 1688 ; mais Arnauld en prit la défense. On attribue encore à le Tourneux un Abrégé des princip. Traités de théologie, *in*-4°.

TOURNIAIRE. (Balthazar) On a de lui : *Sacrorum librorum vulgatæ editionis concordantiæ ad recognitionem jussu Sixti V. P. M. Bibliis adhibitam, a. Fr. Luca primum recensitæ, deinde ab Ab. Phalæsio expurgatæ ; nunc vero rursum emendatæ, ac plus quam* 4000 *versiculis auctæ*, Paris, 1786, 2 vol. *in*-4°.

TOURNON. On a de lui les ouvrages suivans : L'art du comédien, 1782, *in*-12. — Les Promenades de Clarisse, et du marquis de Volzi, ou nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la langue et de l'orthographe française à l'usage des dames, 1784, *in*-12.— Nouvelle méthode pour apprendre les principes de la langue française à l'usage des jeunes personnes et des maisons religieuses, 1786, *in*-12. — Révolutions de Paris, dédiées à la nation, *in*-8°, 1789, 90.— Introduction aux Révolutions de Paris ou préliminaires des Révolutions de l'Europe, *ibid.* 1790, *in*-8°. — Moyens de

rendre propres les rues de Paris, 1790, *in*-8°.

TOURON, (Antoine) dominicain, né à Graulhe, diocèse de Castres, en septemb. 1686, mort le 2 septembre 1775, a publié : La Vie de St. Thomas d'Aquin, 1727, *in*-4°. — La Vie de St.-Dominique de Guzman, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs, avec l'histoire abregée de ses premiers disciples, 1739, *in*-4°. — Hist. des Hommes illustres de l'ordre de St.-Dominique, 1743-49, 6 vol. *in*-4°. — De la Providence, Traité histor. dogmat. et moral; avec un discours préliminaire contre l'incrédulité et l'irreligion 1752, *in*-8°. — La main de Dieu sur les incrédules, ou histoire abrégée des Israëlites souvent infidèles et autant de fois punis, 1756, 2 vol. *in*-12. — Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle, 1758, *in*-12. — La Vie et l'Esprit de Charles Borromée, cardinal de St. Praxede, archevêque de Milan, 1761, 3 vol. *in*-12. — Hist. générale de l'Amérique depuis sa découverte, 1769, 14 vol. *in*-12.

TOURTELLE, médecin. On a de lui : Elémens d'Hygiène, ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, Paris, 1786, 2 vol. *in*-8°.

TOUSSAINT DE ST.-LUC, (le Père) carme réformé des Billètes, de la province de Bretagne, s'occupa toute sa vie de recherches d'histoire et de généalogies. On a de lui : Mém. sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne, 1691, 2 vol. *in*-8°, en 3 parties : une pour le clergé, deux pour la noblesse, ouvrage curieux et peu commun. — L'Histoire de l'ordre du Mont-Carmel et de St.-Lazare, Paris, 1666, *in*-12. — Mém. sur le même, 1681, *in*-8°. — Histoire de Conan Mériadec, souverain de Bretagne, 1664, *in*-12. — Vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le bon laquais, 1675, *in*-12. Ce savant mourut en 1694.

TOUSSAINT, (François-Vincent) avocat, de l'acad. de Berlin, né à Paris en 1715, mort à Berlin en 1772, où il était professeur de Belles-lettres françaises. « De tout ce qu'il a écrit, dit un critique, et le nombre de ses productions est assez considérable ; le seul ouvrage qui lui ait donné de la célébrité, est son livre des *Mœurs* ; nouvelle preuve que la plupart des esprits de ce siècle n'ont cru pouvoir se faire un nom qu'en s'écartant des routes ordinaires, et en débitant des systêmes opposés à toutes les idées reçues. Sous prétexte de donner des leçons de morale, l'auteur y débite des maxi-

mes absurdes, et renverse le plus souvent les notions des vertus les plus invariables dans dans leurs principes. Il est vrai que la philosophie de l'écrivain des *Mœurs* a su du moins respecter quelque chose. Elle n'a point attaqué, comme on l'a fait depuis, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, la nécessité d'un culte; elle ne s'est point élevée contre certains préceptes de la morale chretienne, tels que le pardon des offences, etc. elle ne s'est jamais écartée d'un caractère de modération, de respect, à l'égard du plus grand nombre des vertus religieuses et sociales. Aussi l'auteur a-t-il déplu et on s'est même égayé sur son compte, en l'appelant *le capucin des philosophes*». Ce jugement n'est pas sans doute exempt de partialité; aussi est-il l'ouvrage d'un critique envieux et passionné. Quoi qu'il en soit, le livre des *Mœurs* fit une grande réputation à Toussaint, mais cet ouvrage ayant été condamné par le parlement de Paris à être brûlé par la main du bourreau. L'auteur quitta Paris pour se retirer à Bruxelles: il y travaillait aux *Nouvelles publiques*, lorsque le roi de Prusse l'attira à Berlin en 1764 pour être professeur d'éloquence dans l'acad. de la noblesse. Il y publia la traduction des fables de Gellert, qui, à bien des égards, peut être regardée comme un original. On a de lui plusieurs Mémoires dans les derniers vol. de l'acad. de Berlin. Il a traduit de l'angl. quelques plats romans, tel que le petit Pompée, *in*-12, qui n'est guères plus intéressant que le petit Poucet; les Aventures de Williams Pickle, 4 vol. *in*-12; Histoire des passions, 2 vol. *in*-12. Il a fourni à l'Encyclopédie les articles de jurisprudence des 2 premiers vol. Il a eu part au Dictionn. de médecine, 6 vol. *in*-fol. Il travaillait à un Dictionn. de la langue française, lorsqu'il mourut.

TOUSTAIN, (Charles-Franç.) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit en 1700 dans le diocèse de Seès, d'une famille noble et ancienne. Après avoir appris l'hébreu et le grec, il voulut acquerir des notions de toutes les autres langues orientales. Il étudia même assez l'italien, l'allemand, l'anglais et le hollandais, pour se mettre en état d'entendre les auteurs de ces différens pays. Ses supérieurs, instruits de ses talens le chargèrent de travailler, conjointement avec son ami Dom Tassin, à une édition des Œuvres de St.-Théodore Studite, qu'il abandonna pour ne s'occuper que de sa nouvelle Diplomatique, dont le premier vol. parut en 1750, *in*-4°. Après sa mort, arrivée en 1754, Dom Tassin entre-

prit la continuation de cet ouvrage important. Il en a fait imprimer, en 1755, le 2e vol. en 1757, le 3e; en 1759, le 4e; en 1762, le 5e; en 1765, le 6e et le dernier, sans s'écarter du plan tracé dans la préface, On a encore de Dom Toustain en faveur de la constitution, la Vérité persécutée par l'erreur, 1733, 2 vol. *in*-12. Une piété éclairée, une modestie profonde, une grande douceur de mœurs et beaucoup de politesse et de patience, malgré un grand fonds de vivacité; toutes ces grandes qualités formaient le portrait de ce pieux et savant bénédictin.

TOUSTAIN, (Charl.-Franç.) On a de lui: Zinzolin, jeu frivole et moral, Amsterdam, 1769, *in*-12. — Mem. sur les plantations. — Mem. sur les fêtes. — Plusieurs Mém. dans les Recueils de la soc. d'agriculture de Rouen.

TOUSTAIN, (Claude-Alex.) a donné plusieurs Mém. à la société d'agric. d'Orléans.

TOUSTAINT DE RICHEBOURG, (Charles-Gaspard) a publié: Essai sur l'Histoire de Normandie, 1760, *in*-4°; nouv. édit. sous le titre: Essai sur l'Hist. de Neustrie ou de Normandie, depuis Jules César jusqu'à Philippe Auguste, suivie d'une esquisse histor. de la province, de 1204 à 1788, Paris, 1789, 2 vol. *in*-12. — Le Temple de la guerre, poëme. — Disc. sur la gloire, en vers. — Projet sur la suppress. de la mendicité, 1772, *in*-4°. — Mes Rêves, Paris, 1773, *in*-12. — *Pro aris et focis*, 1776. — Mem. sur l'équitation et les exercices milit. 177*. — Précis histor., moral et politiq. sur la noblesse française, 177*. — Les aventures d'Alcine, roman past.-héroïq. suivi de l'hist. d'Hyacinthe, et de quelques poésies fugit., Rennes, 1778, *in*-8°. — Lettres d'un Français sur l'Hist. de France de Velly. — Lettres sur les affaires de l'Inde. — Opusc. sans titre, 1782, *in*-8°. — Precis histor. sur le comte de Vair, commandant les volontaires à l'armee, 1782. — Opuscule héroïque et moral, 178*. — Lettre à M. Rétif de la Bretonne. — Mém. presenté et deposé aux états de Bretagne sur les corvées et autres vues du bien public. — Réglemens, ou état des cheval. de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse, 1784, *in*-8°. — Réglement, ou état de l'ordre de Limbourg, au de mérite, 1784, *in*-8°. — Morale de Moyse, pour servir de suite à la Collection des moralistes anciens, Paris, 1784, *in*-12. — Morale des rois, puisée dans l'Eloge du père du peuple, pour servir de suite à la Collect. des moralistes, 1785. — Lettre à M. l'abbé Brizard, sur la conservation des trois

ordres, et destruction de leur rivalité, 178 , in-8°.—Eclaircissement à l'amiable entre la noblesse et le tiers-état, 1789, in-8°.— Sur les troubles d'une celèbre monarchie, 1790, in-8°. — Offrande aux Français de quelques actes de notoriété, de conservation, de prévoyance et de resignation renfermant beaucoup de particularites interessantes, non seulement pour tous les gentilshommes de l'Europe, mais pour tous les hommes vivans en société, etc. 1791, in-8°. — Note sur J. B. Fierra.

Toustaint, (Gaspard-François) né à Aubevoye, près Gaillon, au diocese d'Evreux, le 22 fevrier 1716, a donné : Mem. sur la Pucelle d'Orleans. — Dissertation sur les grands senéchaux de Normandie. — Mem. pour servir à l'hist. de l'echiquier, ou parlem. ambulatoire de Normandie, couronn. à l'acad. de Rouen, 1766, in-8°. — Recherches généalogiques et histor. de la noblesse de Normandie.

Toutin de la Mazurie, (Charles) lieutenant-général de la vicomté de Falaise, vivait encore en 1584. Les fonctions de sa charge ne l'empêchèrent pas de cultiver aussi les fleurs de la poesie. Il fit un livre des Chants de la philosophie, et un des Chants d'amour. Ce dernier ouvrage etait le fruit de la jeunesse de ce poète, et le premier fut le fruit de son âge mûr. On a encore de lui une tragedie d'Agamemnon, Paris, 1557, in-4°. Toutes ces pièces ne sont bonnes qu'à occuper une place dans la *Bibliothèque bleue.*

Touttée, (Dom Antoine-Augustin) bénédictin de la congrégation de S^t.-Maur, né à Riom en Auvergne, vers 1650, mort à Paris en 1718, se rendit recommandable dans son ordre par sa pieté et son application. Il apprit les langues avec ardeur, et donna des preuves de son savoir et de son érudition par une édit. en grec et en latin, des Œuvres de S^t.-Cyrille de Jérusalem, impr. à Paris en 1727, in-fol., ou l'on trouve beaucoup d'exactitude.

Touzac, (de) ingénieur-géographe, est auteur d'un Traite de la Défense intérieure et extérieure des redoutes, 1761, in 8°; nouvelle édit. 177*, in-8°.

Tracy, (Bernard Deslut de) naquit au château de Parai-le-Fresi, à 4 lieues de Moulins en Bourbonnais, le 20 aout 1720. Quoique l'aîné de sa famille et d'une naissance qui lui permettait de prétendre a la gloire et aux avantages du monde, il y renonça dès l'âge de 16 ans, et aban-

donna ses droits et ses espérances à son puîné, le marquis de Tracy, mort maréchal des camps et armées du roi, en 1765. Il se fit théâtin. Des incommodites habituelles, et son attrait pour la retraite le forcèrent à se borner aux exercices de la vie religieuse, et à la composition de quelques ouvrages, qui l'ont occupé pendant plus de 30 années. Il refusa plusieurs fois la supériorité, et ne voulut jamais accepter d'autres charges que celle de Père-maître des novices. Toujours travaillé par des infirmités continuelles, il mourut presque subitement à Paris le 14 août 1786, âgé de 66 ans moins 11 jours. Ses ouvrages, analogues à son état et à son emploi, sont : Conférences ou exhortations à l'usage des maisons religieuses, 1765 et 1783.—Conférences ou exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques, 1768. — Traité des devoirs de la vie chrétienne, à l'usage de tous les fidèles, 2 vol., 1770. — Vie de St.-Gaétan de Thienne, instituteur des clercs réguliers théâtins, du B. Marinon, de St.-André Avellin, du B. cardinal Paul Burali d'Arezzo, de la même congrégation, 1774. — Nouvelle retraite à l'usage de toutes les communautés religieuses, 1783. — Vie de Saint-Bruno, fondateur des chartreux, avec diverses remarques sur le même ordre, 1785. Ce dernier ouvrage du P. de Tracy contient plus que son titre ne promet ; il renferme la notice des saints, des généraux et des évêques chartreux, de leurs maisons et de leurs observances anciennes et modernes. On y trouve une longue Dissertation sur la fameuse apparition d'un docteur mort à St.-Bruno. Outre ces ouvrages, le P. de Tracy avait fait imprimer en 1753, un Panégyrique de la B. de Chantal, qu'il avait prononcé à Moulins, sa patrie, lors de sa béatification. En 1755, des Remarques sur l'établissement des théatins en France, sur toutes les maisons de la même congrégation, avec des notes sur l'institut des religieuses dites théatines. En 1756, des Remarques sur les constitutions et statuts de la congrégation des clercs réguliers théatins.

Trait a fait l'Hist. de la réunion de la Bretagne avec la France, 1764, 2 vol. gr. *in*-12.

Travenol, (Louis) a publié : Arrêt du conseil d'état d'Apollon, rendu en faveur de l'orchestre de l'Opéra, 1753, *in*-12. — La Galerie de l'acad. roy. de musique, 1754, *in*-8°.—Requête en vers d'un auteur de l'Opéra au prévôt des marchands, 1758, *in*-12. —Etrennes salutaires aux riches voluptueux, 1766, *in*-12.

Traverse,

Traverse, (Jean-Victor, baron de) grison, lieutenant-général des armées du roi de France, mort à Paris, le 3 septembre 1776, a donné l'Étude militaire, extrait du Traité de l'art de la guerre, du maréchal de Puységur, 2 vol. *in*-12.

Traversier, (Jean-Claude) est auteur de Panthée, trag. 1766, *in*-8°. — De quelques autres pièces de théâtre.—Et de Lucinde à Dorilas, épître en vers.

Trébuchet, membre de la ci-dev. acad. d'Auxerre, sa patrie, a donné : Lettre sur les spectacles, 1759, *in*-12.— Lettre à MM. les auteurs du *Journal des Savans*, sur le passage de Vénus, Bouillon, 1763, *in*-12. — Supplément à la page 15 de la préface de l'astronomie de la Lande, 1765, *in*-12.—Lettre à M. Mercier, abbé de St.-Léger, bibliothécaire de Ste.-Géneviève, 1765, *in*-12.

Trécourt, chirurgien-major. On a de lui : Mém. et Observations de chirurgie, Paris, 1770, *in*-12.— Réflex. méd. chirurgicales, *ibid.* 1773, *in*-12. — Etat de la médec. et de la chirurg. de France, 1773, *in*-8°. — Apologie des eaux minérales de Saint-Amand, Cambrai, 1775, *in*-12.

Treille, (Pierre André la) a publié : Extraits d'un précis des caractères génériques des insectes, disposés dans un ordre naturel, 1796, *in*-8°. — Mém. dans le *Magazin encycl.*

Treille, (Maillot de la) a donné : Notice de la Vie du P. Fr. Jos. Desbillons, Strasbourg, 1790, *in*-8°.

Tremblaye. (de la) On a de lui : Recueil des ouvrages qui ont remporté le prix à l'acad. des Jeux floraux, 1763, *in*-12.—Sur quelques contrées de l'Europe, ou lettre à Mme la comtesse de ***, Londres, 1788, 2 vol. *in*-8°.—Plusieurs poëmes impr. séparément et dans l'*Almanach des Muses* et autres Recueils.

Tremblaye (D.-J.) a donné des Tableaux de comparaison des anciennes mesures de tout genre en usage dans le département de l'Oise, avec les mesures républicaines, 1 vol. *in*-8°, Paris, an VIII.

Tremouille, (Charles-Armand-René de la) duc de Thouars, pair de France, 1er gentilhomme de la chambre du roi, membre de l'acad. franç., né à Paris le 14 janvier 1708, mort le 23 mai 1741. Le duc de la Trémouille avait pour bisaïeule maternelle, la célèbre marq. de la Fayette, qui s'est rendue immortelle par les deux romans de la *Princesse de Clèves* et de *Zaïde*,

et qui fut l'un des ornemens de ce beau siècle de Louis XIV, si fécond en grands hommes dans tous les genres. Le petit-fils de cette femme illustre hérita de son esprit et de ses graces. Les preuves qu'il en donna dès sa jeunesse, les agrémens qu'il portait dans la societé, l'élégance noble avec laquelle il parlait sa langue, l'étude éclairée qu'il avait faite de nos meilleurs écrivains, le goût avec lequel il sentait et appréciait leurs beautés; enfin, le desir qu'il témoigna de venir cultiver, et perfectionner dans le sanctuaire des Muses, ses talens naturels, lui ouvrirent de très-bonne heure les portes de l'académie; mais elle eut la douleur de le perdre au bout de trois ans ce jeune académicien, qui, dans ce court espace de tems, avait su gagner les cœurs de ses confrères, et qui emporta dans le tombeau leur estime et leurs regrets. Cependant, quoiqu'enlevé au commencement de sa course, il n'est point d'ame sensible et vertueuse qui ne doive envier une mort telle que la sienne. Il périt victime de la tendresse conjugale. La duchesse de la Tremouille fut attaquée de la petite-vérole, qu'elle craignait beaucoup. Le duc de la Tremouille, pour lui persuader qu'elle n'avait pas la maladie qu'elle redoutait si fort, résolut de s'enfermer avec elle, et voulut être sa principale garde, malgré le juste effroi que lui inspirait à lui-même ce cruel fléau de l'humanite; il gagna la petite-vérole, et il en mourut au bout de quelques jours, avec les sentimens de la résignation la plus édifiante, et en faisant à l'Etre-suprême, juge et rémunerateur des vertus, le sacrifice le plus entier de sa vie. La politesse séduisante et l'aménité de mœurs, qui relevaient dans le duc de la Tremouille les graces de l'esprit, n'empêchèrent pas qu'il n'eût des ennemis, ou plutôt contribuèrent à lui en donner, par les succès même que lui procuraient ses agrémens. Revêtu d'une des principales charges de la cour, aimé du roi, recherché des sociétés les plus brillantes, il habitait un pays où on ne laisse pas voir impunément quelque supériorité sur les autres. Il fut l'objet de la satire la plus cruelle comme la plus injuste; ne pouvant lui disputer les talens aimables, la mechanceté voulut lui en ôter de plus essentiels; on ne rougit pas de lui contester les qualites militaires, malgré les preuves qu'il en avait données en plusieurs occasions. Mais la réponse la plus tranchante à ces imputations odieuses, était l'attachement tendre et respectueux que lui temoignèrent les officiers du régiment qu'il commandait, sentimens qu'ils n'auraient pas accordes à un chef

peu digne d'être à leur tête. Ainsi, les épigrammes, dont on a cherché à flétrir le duc de la Tremouille, bien loin de nuire à sa mémoire, doivent être pour lui un nouveau titre d'estime. Le duc de la Tremouille faisait des vers très-agréables. Nous citerons pour exemple les deux chansons qui suivent :

« Dans ces hameaux il est une ber-
» gère
» Qui soumet tout au pouvoir de
» ses loix ;
» Ses graces orneraient Cythère,
» Le rossignol est jaloux de sa voix.
» J'ignore si son cœur est tendre ;
» Heureux qui pourrait l'enflam-
» mer !
» Mais qui ne voudrait pas aimer,
» Ne doit ni la voir, ni l'entendre ».

« Dans ces prés fleuris, une abeille
» Vole et vient s'enrichir d'un pré-
» cieux butin ;
» Mais voit-on sur la fleur les traces
» du larcin ?
» Le baiser que j'ai pris sur ta bou-
» che vermeille,
» En me rendant heureux, te laisse
» ta beauté,
» Rose aimable, je suis l'abeille,
» Mon bonheur ne t'a rien coûté ».

TRESSAN, (Louis-Elisabeth de la VERGNE, comte de) lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de S^{t}.-Lazare, l'un des quarante de l'acad. française, associé-libre de celle des sciences, de la societé royale de Londres, des acad. de Berlin et d'Edimbourg, naquit au Mans le 4 novembre 1705, de Franç. de la Vergne-Tressan, et de Magdeleine Brulart de Genlis. La maison de la Vergne était établie en Languedoc, lorsque Simon de Monfort, à la tête d'une troupe de brigands, que l'amour du pillage et le fanatisme rassemblaient sous sa bannière, vint convertir et ravager cette belle province. Les la Vergne, fidèles à leur prince (Raimond, comte de Toulouse), prirent avec lui la défense de son peuple. Mais le fanatisme l'emporta sur le courage. Plus de 300,000 habitans paisibles et désarmés furent la proie des soldats et des bourreaux, tandis que les biens et les titres de ceux qui avaient voulu les défendre devinrent la récompense de leurs assassins. Les la Vergne abandonnèrent leurs possessions et leur patrie. Heureusement, qu'un siècle après, un cardinal de la Vergne, archevêque de Sens, répara le mal que les légats d'Innocent III avaient fait à sa famille, et acheta la terre de Tressan, dont une des branches des la Vergne a toujours porté le nom. Cette branche embrassa au 16e siècle la religion réformée. A la bataille de Jarnac, la Vergne, suivi de vingt-cinq de ses neveux, défendit long-tems le prince de Condé, blessé, et abandonné de son armée. Quinze de ces braves chevaliers y périrent ; la plupart des autres, furent blessés ou faits prisonniers. La Vergne, ami de Coligny, le suivit au ma-

riage de Henri IV ; mais plus défiant que l'Amiral, parce qu'on employa moins d'artifice pour le tromper, il prévit la trahison que l'on trâmait contre son parti, rassembla chez lui les gentilshommes qui l'avaient suivi à la guerre, arma ses domestiques, se précautionna contre une surprise, et au premier bruit du massacre, fit monter sa troupe à cheval, chargea celle des meurtriers, qui entouraient déjà sa maison, les dispersa, et courut se réfugier dans ses terres. Ainsi, par sa prudence et sa valeur, il sut échapper à cette horrible conspiration..... Le fils de la Vergne, digne de son père, commanda l'infanterie de l'aîle droite à la bataille d'Yvry, et y reçut trois blessures. Il eut pour fils François de Tressan, bisaïeul du comte de Tressan. Louise de Monteynard, sa femme, était dans Béziers, lorsque le duc de Montmorency, son parent, y fut assiégé. Elle demanda au commandant de l'armée du roi, ou plutôt du cardinal de Richelieu, la liberté de sortir de la ville, l'obtint, et emmena avec elle, dans sa voiture, le duc de Montmorency, caché sous son vertu-gadin. Le cardinal ne put s'empêcher de louer hautement cette action, qui lui enlevait cependant une victime, à la vérité, pour bien peu de tems. Elle eut vingt-deux enfans, dont dix-neuf vécurent plus de 70 ans; une des filles en vécut 100. Ces détails généal. paraîtront peut-être étrangers au tableau du comte de Tressan; mais ce sont les actions de ses ancêtres et non leurs titres que nous venons de rapporter, et ces actions sont une partie du patrimoine de leurs descendans. Le comte de Tressan fut élevé d'abord chez l'évêque du Mans, son grand oncle, car sa famille avait quitté la religion réformée; elle avait même produit un missionnaire célèbre, qui, sous le règne de Louis XIV, convertit beaucoup de protestans. L'évêque du Mans avait quitté la cour de bonne heure, pour se retirer dans son diocèse avec un évêque anglais, son ami. Ils vécurent ensemble 42 ans, et eurent le bonheur de mourir le même jour. Le comte de Tressan fut alors élevé par son oncle, archevêque de Rouen et premier aumônier du duc d'Orléans, régent du royaume. L'archevêque de Rouen fit venir son neveu à la cour, école bien dangereuse pour un jeune homme de treize ans. Mais ce jeune homme ne se borna ni aux leçons qu'il pouvait y recevoir, ni aux sociétés qu'il y trouva. Il se lia, dès sa première jeunesse, avec Fontenelle et avec Voltaire ; eut l'avantage de leur plaire, et le mérite de sentir le prix de leur amitié; ils lui inspirèrent le goût de la philosophie

et des lettres, et ce respect pour les hommes illustres dans les sciences ou dans la littérature, qui malheureusement n'en est pas toujours une suite; car on a vu souvent les gens du monde, loin de trouver des plaisirs et des consolations dans la culture des beaux-arts, devenir les victimes de cet amour propre malheureux qui accompagne les demi-talens, et haïr les hommes célèbres, dont la gloire humiliait en secret leur orgueil. Le comte de Tressan, quoiqu'occupé au moins autant qu'aucun autre homme de la cour, des plaisirs ou de ce qui en a le nom, se réservait tous les jours quelques heures qu'il consacrait au travail; il s'instruisait par le commerce des savans, dont il avait su se concilier la bienveillance, et se préparait des ressources pour le tems de sa vieillesse, et des consolations contre les malheurs de l'ambition et de la fortune. Il fit, dans la guerre de 1741, toutes les campagnes de Flandres avec Louis XV, dont il était aide-de-camp à la bataille de Fontenoy. En 1750 il entra dans l'académie comme associé-libre; il s'était déclaré physicien peu de tems auparavant, par un Mémoire sur l'Electricité, matière alors très-nouvelle et très-peu connue. Dans cet ouvrage, il s'était un peu livré à son imagination, et elle l'avait bien servi, puisqu'il avait prédit une partie des découvertes qui ont été faites depuis. Le comte de Tressan passa de la cour de France à celle de Lorraine, où il fut grand-maréchal-des-logis du roi de Pologne (Stanislas), et successivement commandant du Toulois et de la Lorraine-allemande. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'acad. de Nancy; il y lut plusieurs Discours, et y prononça souvent l'éloge des hommes célèbres qu'il y avait fait associer. Le roi de Pologne, qui aimait les lettres et qui les cultivait, avait pris pour le comte de Tressan, un goût assez vif pour inspirer de la jalousie au P. Menou : aussi ce jésuite ne manqua-t-il pas d'accuser le comte de Tressan, d'avoir mis de la philosophie dans quelques-uns de ses Discours académiques. Le roi lui en parla. *Je conviens de mon tort;* (lui répondit le comte de Tressan) *mais je supplie votre majesté de se rappeller, qu'à la procession de la Ligue, il n'y avait pas un philosophe.* La mort de ce prince, celle de sa fille et de son petit-fils, firent perdre au comte de Tressan, toutes les personnes de la cour, dont les bontés pouvaient nourrir en lui des restes d'ambition. C'est, en général, pour les hommes, la dernière de leurs passions, et sur-tout elle ne quitte jamais absolument ceux qui ont vécu dans les cours. Ce fut alors qu'il sentit

le prix de l'habitude qu'il avait prise, de cultiver son esprit, et par la lecture et par la composition de quelques ouvrages. Le premier fruit de sa retraite fut consacré à l'éducation de ses enfans: mais, après avoir rempli ce devoir par un livre sérieux, intitulé: *Réflexions sur l'esprit*, il renonça aux ouvrages philosophiques, abrégea les *Amadis*, traduisit l'*Arioste*, et fit des *Romans*. Il ne nous appartient pas de fixer la place que mérite le comte de Tressan dans un genre moins frivole qu'on ne croit, puisque la plupart des hommes, et sur-tout les femmes, ont pris dans les romans qu'ils ont lus, une partie de leurs préjugés ou de leurs principes; mais nous nous bornerons à observer qu'il n'est aucun romancier, ni même aucun poète, qui ne puisse envier le tableau si naïf, si original. et si touchant, de l'éducation d'Ursino. C'est à l'âge de 73 ans, qu'on vit le comte de Tressan se livrer à ces ouvrages, dans lesquels on trouve toute la fraîcheur, toute la gaieté d'une imagination jeune et riante; c'est à cet âge qu'il montra pour l'étude une ardeur telle qu'un jeune homme peut l'avoir au commencement de sa carrière. Au milieu des douleurs de la goutte, il dictait un *Conte* rempli des peintures les plus animées. Il semblait que son corps et ses sens eussent vieillis seuls, et que l'âge et les infirmités eussent respecté son imagination et son esprit. Il desira vivement d'être de l'académie française, et obtint, à l'âge de 75 ans, un titre dont il ne devait pas jouir long-tems; mais dont il jouit avec toute la vivacité, toute la sensibilité d'un jeune homme qui l'aurait obtenu pour prix d'un premier succès. Le dernier ouvrage du comte de Tressan intéressait particulièrement l'académie des sciences; c'était un *Eloge de Fontenelle*, de cet homme célèbre, à qui peut-être elle doit une partie de sa gloire; et, ce qui est encore plus précieux, de cet esprit philosophique qui lui fait tolérer toutes les hypothèses, sans en adopter aucune, résister aux opinions nouvelles, mais encourager les découvertes; et, en conservant l'esprit de doute dans les justes bornes que prescrit la sagesse, être a-la-fois un appui utile pour les véritables inventeurs et une barrière contre le charlatanisme. Le comte de Tressan avait vu Fontenelle, pendant le cours d'une si longue vie, rendre les sciences respectables par ses mœurs, en inspirer le goût, et en faire sentir l'utilité par ses ouvrages, sans jamais leur attirer d'ennemis, sans blesser l'amour-propre des ignorans, sans les éblouir par trop d'éclat, ou les effrayer en attaquant de front trop de préju-

gés; à-la-fois modeste, réservé dans son zèle pour la vérité, comme dans sa conduite, il exerçait ainsi, sur les esprits de son siècle, une influence d'autant plus forte qu'elle se faisait moins sentir, et qu'on profitait de la lumière qu'il avait répandue, sans appercevoir de quel point elle était partie. C'etait à lui que le comte de Tressan devait en grande partie le bonheur que la culture des lettres avait répandue sur les dernières années de sa vie, et c'est à lui qu'il voulut consacrer les derniers fruits de sa vieillesse. Dans la Préface de cet eloge, le comte de Tressan semble prévoir sa fin prochaine, et céder sans regrets à la force qui l'entraînait dans le tombeau, pourvu qu'elle lui permit de s'arrêter encore un moment pour rendre un dernier hommage à une mémoire chérie. Des attaques de goutte repétées, avaient épuise ses forces, et il y succomba le 31 octob. 1782. On a de lui les ouvr. suivans: Discours à l'occasion de la De la statue du roi Louis XV, érigée à Nancy, 1755, *in*-4°. —Mém. sur un Nain, envoyé à l'acad. des sciences, 1760. — Eloge de M. Maupertuis, Nancy, 1760, *in*-8°.—Œuvr. 1766, *in*-8°. — Portrait historique de Stanislas-le-Bienfaisant, Nancy, 1767, *in*-8°. — Œuvres diverses, 1776, *in*-8°. —Eloge du maréch. du Muy, 1778, *in*-8°. — Traduct. libre d'Amadis de Gaule, Amsterdam, 1779, 2 vol. *in*-12. — Histoire du chev. du Soleil, de son frère Rosiclair, et de ses descendans, traduct. libre et abrégée de l'espagnol, avec la conclusion tirée du Roman des Romans, du sieur du Verdier, 1780, 2 vol. *in*-12. — Roland furieux, nouv. trad. de l'Arioste, avec des extraits du Roland amoureux, 1780, 5 vol. *in*-12.— Roland amoureux, *in*-8°, — Discours de réception à l'acad. française, 1781, *in*-4°.—Corps d'extraits de Romans de chevalerie, en 1782, 4 vol. *in*-12. — Il a donné plusieurs Pièces en vers dans l'*Almanach des Muses*. — Après sa mort, on a publié: Essai sur le fluide électrique, considéré comme agent universel, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Œuvres choisies, 1788, 6 vol. gr. *in*-8°. — Œuvres complètes, 178* et 1791, 12 vol. *in*-8°. — Le chevalier Robert, ou Hist. de Robert surnommé *le Brave*: dernier ouvrage posthume du comte de Tressan, Paris, an VIII (1800), 1 vol. gr. *in*-8°.

Tressan, (de) abbé, fils du précédent, est auteur de la Mythologie comparée avec l'Histoire, Londres, 1796, 3 vol. *in*-8°.

Tresséol, (Pierre-Ignace de) né à Avignon en 1742, a donné: Discours sur différens sujets, Paris, 1775, *in*-12. —

Poëme sur la pitié qu'on doit avoir pour les malheureux, à la tête duquel on trouve une Dissertat. sur le plaisir qu'on trouve quelquefois en voyant souffrir ses semblables, 1776, *in*-8°. — Lettres sur l'éducation militaire, 1776, *in*-12. — Fables librement traduites de l'anglais, 177*, *in*-8°. — Eloge du maréchal du Muy, 1778, *in*-8°. — Les Œuvres de Desmahis, 1re édit. complete d'après ses manuscrits, avec son Eloge histor. 1778, 2 vol. *in*-8°. — Un Opuscule, sur la manière avec laquelle les Naturels de l'Amérique sont la guerre, 177*. — Plusieurs Pièces, tant en vers qu'en prose, dans différens *Journaux*.

Treville, (de Calouin, chev. de) né a Castelnaudary en Languedoc. On a de lui: Exposition de la doctrine de St.-Thomas sur le tyrannicide, 1764, *in*-12.

Treul, (Sébastien du) prêtre de l'Oratoire, né à Lyon en 1684, mort le 30 juillet 1754, laissa des *Sermons* qu'on a publiés après sa mort, en 2 vol. *in* 12, et qui n'ont pas eu beaucoup de lecteurs.

Treuvé, (Simon-Michel) docteur en théologie, fils d'un procureur de Noyers en Bourgogne, entra, l'an 1668, dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne, qu'il quitta en 1673. Après s'être formé quelque tems en province, il vint à Paris, où il fut aumônier de Mme de Lesdiguières. Il devint ensuite vicaire de la paroisse de St.-Jacques du Haut-Pas, puis de St.-André des Arcs. Il se livrait sans réserve aux fonctions du ministère, lorsque Bossuet l'attira à Meaux, et lui donna la théologale et un canonicat de son église. Le card. de Bissy, (si l'on en croit Ladvocat), ayant eu des preuves que Treuvé était flagellant, même à l'égard des religieuses ses pénitentes, l'obligea de sortir de son diocèse, après y avoir demeuré 22 ans. Quoi qu'il en soit de cette anecdote qui paraît calomnieuse, l'abbé Treuvé se retira à Paris, où il mourut en 1730, à 77 ans. On a de lui: Discours de piété, 1696 et 1697, 2 vol. *in*-12. Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de pénitence et d'eucharistie, vol. *in*-12: ouvrage qu'il enfanta à 24 ans, et dont les principes ne sont point relâchés. — Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point, *in*-12. — La Vie de M. Duhamel, curé de St.-Méri, *in*-12. Treuvé était un homme austére, partisan des solitaires de Port-Royal, et très-opposé à la constitution *Unigenitus*: ce fut-là sans doute la véritable raison qui l'obligea de quitter le diocèse de Meaux.

TRICALET, (Pierre-Joseph) prêtre, docteur en théologie de l'université de Besançon, directeur du séminaire de St.-Nicolas du Chardonnet à Paris, naquit à Dole en Franche-Comté, le 30 mars 1696. Il eut une jeunesse orageuse; mais la lecture de quelques bons livres le ramena à une vie plus réglée. Sa conversion fut vraie et durable. Ayant reçu les ordres sacrés, il vint à Paris, où ses talens et ses vertus lui firent une réputation qu'il ne cherchait pas. La duchesse d'Orléans, douairière, le choisit pour son confesseur; elle lui offrit une abbaye, et le pressa inutilement de l'accepter. Tricalet ne fut pas moins considéré du duc d'Orléans. Quand il se vit accablé d'infirmités, il se retira en 1746 à Ville-Juif. Il y vécut, ou plutôt il y souffrit pendant 15 ans les douleurs les plus violentes. Au milieu de ces tourmens, il composa plusieurs livres utiles, à l'aide d'un copiste qui n'avait point de mains. C'est quelque chose de singulier, qu'un homme qui ne pouvait pas parler un quart-d'heure de suite, ait dicté tant d'ouvrages, et qu'ils aient été écrits par un malheureux qui écrivait avec les deux moignons, et qui portait l'adresse jusqu'à tailler ses plumes. Il était retiré à Bicêtre, et il en sortait tous les matins pour se rendre à Ville-Juif, auprès de son protecteur. L'abbé Tricalet mourut le 30 octobre 1761, dans la 66e année de son âge. Ses principaux ouvrages sont : Abrégé du Traité de l'amour de Dieu, de St.-François de Sales, 1756, *in*-12. — Bibliothèque portative des Pères de l'église, 9 vol. *in*-8°, 1758 à 1761.—Précis historique de la Vie de J. C., *in*-12, 1760. — Une nouv. édit. de cet ouvrage parut en 1 vol. *in*-12, en 1777, sous le titre suivant : Précis historiq. de la Vie de J. C., de sa doctrine, de ses miracles et de l'établissement de son église, accompagné de réflexions et de pensées choisies sur la religion et sur l'incrédulité. — Année spirituelle, contenant, pour chaque jour, tous les exercices d'une ame chrétienne, 1760, 3 vol. *in*-12. — Abrégé de la perfection chrétienne de Rodriguez, 1761, 2 vol. *in*-12. —Le Livre du chrétien, 1762, *in*-12. Tous ces ouvrages ne sont que des abrégés, ou des compilations; mais on y remarque de l'ordre et de l'exactitude; et sous ce rapport, l'abbé Tricalet a fait preuve d'un talent estimable. On doit même être supris de ce que cet écrivain ait conservé sa raison étant en proie à des douleurs aussi aiguës.

TRINCANO, ingénieur et profess. de mathématiq., a publié : Discours sur les fortifications, 1755, *in*-4°.—Elé-

mens de fortifications, de l'attaque et de la défense des places, 1768, *in*-8°; nouvelle édit. 1788, 2 vol. *in*-8°. — Traité d'arithmétiq. à l'usage de l'école milit., 1781, *in*-8°.

TRICHET, (Pierre) avocat de Bordeaux, mort à Paris en 1644, âgé de 57 ans. Son livre sur la sorcellerie prouve qu'il n'était pas sorcier; sa tragédie latine de Salmonée, qu'il n'était pas poète; et son Traité sur les Instrumens de musique, qu'il n'était pas musicien. Ce dernier ouvr. existait en manuscrit à la Bibliothèque de Ste.-Geneviève. Les autres sont imprimés sous ce titre : *Petri Tricheti, Burdigalensis, de Lygdæ veneficæ præstigiis,* Bordeaux, 1617, *in*-12.

TRICHET DU FRESNE, (R.) amateur distingué des arts, fils du précédent, mort à Paris, directeur de l'imprimerie du Louvre, le 4 juin 1661, âgé de 51 ans. Il était très-renommé dans son tems par ses connaissances en livres, tableaux, dessins, antiques; et est cité dans le S. Jacob, pour avoir formé à Bordeaux, sa patrie, une belle bibliothèque, qu'il légua au roi. Trichet fut employé pour rechercher des objets propres à enrichir le cabinet de Gaston d'Orléans. Il fut bibliothécaire de la reine Christine à Rome, et eût marqué parmi les savans de son tems, si le goût des voyages n'eût pas nui à celui qu'il avait pour l'étude. Nous avons de lui un Recueil recherché des amateurs, sous le titre de : Fables diverses, tirées d'Esope et d'autres auteurs, avec explications et figures, Paris, 1659, *in*-4°. — Il a laissé une Hist. d'Italie, dont le manuscrit était à la bibliothèque des Augustins-déchaussés à Paris.

TRICOT, (Laurent) maître de pension à l'université de Paris, mort le 10 décembre 1778, a donné : Nouv. Méthode à l'usage des colléges de l'université de Paris, 1754, *in*-12. — Rudiment de langue latine, 1756, *in*-12. — Des Pièces, dans l'*Almanach des Muses.*

TRIGAN, (Charles) docteur de Sorbonne, curé de Digoville, à 3 lieues de Valognes, né à Querqueville près Cherbourg en Basse-Normandie, le 20 août 1694, mourut à sa cure le 12 févr. 1764, dans la 70e année de son âge. L'étude fut sa passion : mais ce fut sur-tout à sa patrie et à son état, qu'il consacra ses veilles. Plein de zèle et de charité, il aima tendrement sa paroisse, et il en fit rebâtir à ses dépens l'église, une des plus régulières du canton. Les ouvr. qu'il a donnés au public, sont : La Vie d'Antoine Paté, curé de Cherbourg, mort en odeur de sainteté, p. *in*-8°. — L'Hist.

ecclésiastique de la province de Normandie, 4 vol. *in*-4°. Cet ouvrage finit au 12e siècle. L'auteur en a laissé la continuation jusqu'au 14e siècle. Ces écrits manquent de grace du côté du style; mais ils sont remplis de recherches.

TRINQUELAGUE, ci-devant avocat à Nîmes, a fait l'Eloge d'Esprit Flêchier, évêque de Nîmes, qui a remporté le prix de l'acad. de la même ville en 1776, *in*-8°.

TRISTAN, (Fr.) surnommé l'Hermite, né au château de Souliers, dans la province de la Marche en 1601, comptait parmi ses aïeux le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la premiere Croisade. Placé auprès du marq. de Verneuil, bâtard de Henri IV, il eut le malheur de tuer un garde-du-corps, avec lequel il se battit en duel. Il passa en Angleterre, et de-là dans le Poitou, où Scévole de Ste.-Marthe le prit chez lui. C'est dans cette école qu'il puisa le goût des lettres. Le maréchal d'Humières l'ayant vu à Bordeaux, le présenta à Louis XIII, qui lui accorda sa grace, et Gaston d'Orléans le prit pour un de ses gentilshommes ordinaires. Le jeu, les femmes et les vers remplirent ses jours; mais ces passions, comme on l'imagine bien, ne firent pas sa fortune. Il fut toujours pauvre; et, si l'on en croit Boileau, *il passait l'été sans linge, et l'hiver sans manteau.* Ce poète mourut en 1655, à l'âge de 54 ans, après avoir mené une vie agitée et remplie d'événemens, dont il a fait connaître une grande partie dans son Page disgracié, 1643, *in*-8°, roman qu'on peut regarder comme ses Mémoires. Tristan s'est sur-tout distingué par ses pièces dramatiques. Elles eurent toutes, de son tems, beaucoup de succès; mais il n'y a que la tragédie de *Mariamne*, qui soutienne aujourd'hui la réputation de son auteur. Mondori, célèbre comédien, jouait le rôle d'*Hérode* avec tant de passion, que le peuple sortait toujours de ce spectacle, réveur et pensif, pénétré de ce qu'il venait de voir. On dit aussi que la force du rôle causa la mort à l'acteur. Nous avons de Tristan, 3 vol. *in*-4° de vers français: le 1er contient ses Amours; le 2e, sa Lyre; le 3e, ses Vers héroïques. — Il a fait encore des Odes et des Vers sur des sujets de dévotion. Ses Pièces de théâtre, sont: Mariamne; Panthée; la mort de Sénèque; celle du grand Osman, tragédies. La Folie du Sage, tragi-comédie; le Parasite, comed. La *Mariamne* de Tristan a été retouchee par le célèbre Rousseau. Voici son épitaphe qu'il composa lui-même:

« Ebloui de l'éclat de la splendeur
» mondaine,
» Je me flattai toujours d'une espé-
» rance vaine;

» Faisant le chien couchant auprès
» d'un grand seigneur,
» Je me vis toujours pauvre, et tâ-
» chai de paraître.
» Je vécus dans la peine, attendant
» le bonheur,
» Et mourus sur un coffre en atten-
» dant mon maître «.

TRISTAN L'HERMITE-SOULIERS, (Jean-Baptiste) gentilhomme de la chambre du roi, avait du goût pour l'histoire et la science héraldique. On a de lui : L'Hist. généalog. de la noblesse de Touraine 1669, *in*-fol.—La Toscane française, 1661, *in*-4°. — Les Corses français, 1662, *in*-12.—Naples française, 1663, *in*-4°, etc. Il était frère du précédent,

TRISTAN, (Jean) écuyer, sieur de St.-Amand et du Puy-d'Amour, fils d'un auditeur-des-comptes à Paris, s'attacha à Gaston de France, duc d'Orléans. Cet écrivain mourut après l'an 1656. On a de lui un Commentaire historique sur les Vies des empereurs, 1644, 3 vol. *in*-folio : ouvr. qui marque une grande connaissance de l'antiquité et des médailles. Angeloni et le P. Sirmond ont relevé plusieurs fautes de cet ouvrage, et Tristan leur répondit avec l'emportement d'un érudit qui n'a point eu d'éducation.

TROCHEREAU DE LA BERLIÈRE, (Jean-Arnold) né à Paris en 1718, est auteur d'un Choix de différens morceaux de poésie, trad. de l'anglais, 1746, *in*-12. — De la Spectatrice, trad. de l'anglais, 1751, *in*-12. — De l'Hist. pratique du thé, avec des Observations sur les qualités et les effets qui résultent de son usage, trad. de l'anglais de Coakley Lettsom, 1773, *in*-12.

TROJA-D'ASSIGNY, (Louis) prêtre de Grenoble, mort en 1772, est auteur du Discours de St.-Grégoire de Nazianze, contre Julien l'apostat, 1755, *in*-12; et sur l'excellence du Sacerdoce, 1747, 2 vol. *in*-12. — De la foi du Chrétien, 1751, 3 vol. *in*-12. — De la traduction de St.-Augustin contre l'incrédulité, 1754 et 1757, 2 vol. *in*-12. — De la suite du Catéchisme historique et dogmatique, ou la vraie Doctrine de l'Église, 1751, 2 vol. *in*-12. — Dissertation sur le caractère essentiel à toute loi de l'Eglise, 1755, *in*-12.

TRONC, (Paschase du) cidevant récollet, a donné un Traité de la Confession pour l'instruction des fidèles, 1761, *in*-12.

TRONCHIN, (Théodore) naquit à Genève, en 1709, d'une famille noble, originaire d'Avignon, recommandable par son ancienneté et par les emplois qu'elle occupa dans la république. Son père était riche, mais il avait placé presqu'entièrement sa fortune dans

les fonds publics d'Angleterre et de France, et elle s'écroula subitement dans les changemens de système. Ce fut au fils à la réparer. La nature l'avait doué de la plus belle figure, et du meilleur esprit. Il avait fait de bonnes études, et annoncé ce qu'il serait un jour. A l'âge de 19 ans, il quitta sa patrie pour passer en Angleterre où lord Bolingbroke, son parent, l'attirait et voulait le fixer. Cet homme celèbre, quoiqu'il fut éloigné des affaires, y conservait une grande influence. Il voulait faire entrer dans la trésorerie son jeune allié qui, de-là, eût pu parvenir aux plus grandes places; mais c'était au commencement du règne de Georges I[er]; l'Angleterre était inondée d'allemands qui avaient suivi le nouveau roi; le parlement passa un bill plus sévère que les précédens, qui excluait absolument les étrangers des emplois. Ainsi les vues de mylord Bolingbroke, pour son parent, se tournèrent vers un établissement plus éloigné. Le jeune Tronchin voyait souvent dans sa société Swift, Adisson et Pope, qui se connaissaient en hommes: ils le jugerent. Pope lui conseilla d'aller à Cambridge attendre, dans le silence de l'étude, que son génie lui parlât. Il suivit ce conseil et partit. C'était à Cambridge en effet que ses goûts devaient se réveiller et parler impérieusement à son cœur. Un des ouvrages de Boerhaave lui tombe entre les mains: il le lit, le relit, le dévore, se passionne, quitte précipitamment Cambridge et l'Angleterre, renonce à la haute fortune que mylord Bolingbroke lui preparait, et vient en Hollande grossir l'auditoire nombreux du savant professeur de Leyde. Ainsi la lecture du *Traité de l'Homme de Descartes* avait inspiré Mallebranche. Sur sa route, Tronchin rencontra le médecin de la flotte anglaise, qui, frappé de ses dispositions, de son éloquence, de l'objet de son voyage, lui dit qu'il était né pour la médecine, et acheva de le déterminer. On sait quel était Boerhaave. Sa réputation en médecine tenait du prodige. On venait le consulter de toutes les parties du monde: on lui écrivait de la Chine: *à Boerhaave en Europe.* Ses institutions et ses aphorismes seront cités dans tous les tems, comme on cite les aphorismes d'Hypocrate, dont les siens sont la suite. Parmi ses disciples, il distingua bientôt le jeune Tronchin. Au bout de quatre mois, il se reposa sur lui d'une partie de ses soins. On ne fait point remarquer quelle prodigieuse application il fallut pour mériter en quatre mois d'étude la confiance de Boerhaave. Tronchin séjourna quelques années près de son maître. Ce maî-

tre aimait son disciple de l'amitié la plus tendre, et se communiquait à lui, tandis qu'il ne faisait que se montrer aux autres. Il le designa pour son successeur en Europe, et voulut même lui voir recueillir sous ses yeux une partie de ce bel héritage. Tandis qu'il se préparait à retourner en Angleterre, Boerhaave le retint et le plaça près de lui, à Amsterdam. De ce moment il renvoya tous les habitans de cette capitale à son élève : *C'est un autre moi-même*, leur disait-il, *vous pouvez me consulter sans quitter Amsterdam, en lui parlant.* Tronchin se maria en Hollande à la petite fille du fameux pensionnaire Jean de Witt. Dans ce pays il pratiquait deja ce traitement de la petite vérole, qui lui a toujours réussi, et qui nous parut depuis si nouveau et si extraordinaire ; et il le pratiquait à 23 ans. Après en avoir passé 19 en Hollande, il ceda à l'empressement de ses concitoyens jaloux de le posséder. Il vint à Genève, où il avait été devancé par sa réputation déja faite. C'était sa patrie, et cependant on l'y reçut comme un Dieu protecteur. On créa pour lui une chaire de profess. honoraire de médecine : il y fit des cours publics. Tous les étrangers accoururent à Genève : on se souvient encore de la foule inconcevable qu'il y attirait. Les offres des souverains de l'Europe vinrent l'y chercher : l'impératrice de Russie lui envoya, par son ministre, un blanc seing, et une lettre remplie des plus vives instances, se bornant à lui demander qu'il vint passer deux ans à Pétersbourg. Tout cela ne le seduisit point : il lui fallait son pays ou la France. En 1755, il vint à Paris pour inoculer le duc de Chartres et Mlle d'Orleans. Sa porte ne cessa d'y être assiegée. Il y excita des applaudissemens, un enthousiasme universel : il n'y vit que la sensibilité extrême de notre nation qu'il aimait, et sut les apprécier en sage. Paris cependant lui parut un grand théâtre digne de son génie et de sa bienfaisance. Il prit, dès-lors des engagemens avec le duc d'Orléans, qui, depuis, à la mort de Petit, le fit son premier médecin. Nous devons au courage et au génie de Tronchin les progrès qu'a fait parmi nous, malgré tous les obstacles, la pratique de l'inoculation, cet art, qui, comme on l'a dit, *nous millésime*, tandis que la *Nature nous décimait.* Nous lui devons les changemens salutaires que la médecine a éprouvés. La médecine doit guérir les hommes, et la plupart des médecins n'avaient pas même songé à les conserver ! Quand ils nous ôtaient le mal, ils nous tuaient par le remède. Tron-

chin débarrassa leur science de tout ce dangereux charlatanisme que l'ignorance et l'amour du gain y avaient attache. Il avait pris pour sa devise celle de Boerhaave, son maître : *simplex sigillum veri*, aussi fut-il long-tems l'ami du grand philosophe son concitoyen, dont la devise était *Vitam impendere vero*, et lui rendit-il d'importans services. Tronchin fut simple et vrai en medecine, comme dans ses manières, et dans toutes les actions de sa vie. De-là viennent, sans doute, encore plus que de ses cures merveilleuses, l'estime de l'Europe entière, la confiance unique qu'il inspira à tant de gens, et l'immense considération qui l'environnait. Il tenait de son maître l'esprit d'observation : il suivait la nature, il l'aidait dans la route qu'elle prend toujours, et ne la contraignait jamais d'en prendre une autre. *Il n'y a qu'une médecine*, disait-il souvent, *c'est la médecine observatrice et expectante* : c'est celle qu'il pratiquait ; il n'employait que rarement les remèdes qui travaillent les malades, et diminuent leurs forces : il les réservait pour les maladies aiguës qu'on peut guerir en affaiblissant. Cet esprit d'observation lui faisait imaginer sur le champ des remedes singuliers, fruit d'une combinaison profonde, faite rapidement, et ces remèdes lui réussissaient. Il n'a jamais traité de la même manière deux personnes attaquées de la même maladie, tant il etait ennemi de toute routine, et persuadé de l'influence necessaire que tout ce qui nous entoure, notre manière de vivre, nos affections mêmes ont sur nous. C'est pour cela qu'il avait rendu sa médecine plus douce, en quittant Amst. pour Genève, qu'il l'adoucit encore en quittant Genève pour Paris, et qu'il disait que dans cette dernière ville on ne pouvait pas trop l'adoucir. Son expérience lui avait appris que le chagrin entre, comme cause, dans la plupart des maladies des hommes : et peut-être tous les maux de nerfs si communs à Paris, sur-tout parmi le sexe le plus faible, et presque toutes les maladies chroniques viennent des affections de l'ame. Il etait convaincu qu'en général l'effet des purgatifs qui agissent en irritant, est contraire à leur objet. Aussi soulageait-il, guérissait-il presque tous les malades par un traitement doux et des consolations. On adorait un homme qui, guérissant, et sur-tout prevenant les maladies, semblait ne pas employer de remèdes. On se déchaîna d'abord contre une médecine aussi nouvelle, mais il souffrait avec une egale tranquillité les enthousiastes et les envieux. Il regardait

l'envie comme un enfant méchant et opiniâtre, qu'on ne peut appaiser qu'en ne faisant pas attention à ses clameurs. Les contradictions, les calomnies mêmes qu'il éprouva glissaient sur son ame forte et généreuse. Toutefois sa sensibilité fut extrême : et peut-être d'anciens chagrins, les troubles de sa patrie, la perte de quelques malades cheris, et le vif intéret qu'il prenait aux peines de ses amis, ont-ils hâte la fin de sa carrière. Un medecin respectable, Lorry, l'un de ceux qui l'ont secouru dans ses derniers momens, voyant que l'ardeur de la fièvre égarait sa raison, s'écriait : *Ah! si ce grand homme pouvait nous entendre, et causer avec nous, il se guérirait encore lui-même!* Dans les momens lucides qu'avait par fois sa tête, il les etonnait par ses discours. Le onzième jour de sa maladie, après tous les signes d'un mort prochaine, il se reveilla tout-à-coup, ses joues se colorèrent, son visage s'anima, il parla, on le crut sauvé..... Mais cette lueur de vie était un symptôme de mort. Il expira : sa famille, ses amis, les sciences, l'humanite le perdirent dans la nuit du 30 novembre au 1er decembre 1781, a l'âge de près de 73 ans. Plusieurs acad. l'avaient adopté. En 1778 celle des sciences le reçut au nombre de ses huit associes etrangers, et cette faveur ne pouvait être accordee qu'à un étranger disciple de Boerhaave, et digne d'un si grand maître. On regrette que Tronchin ait fait peu d'éléves : on retrouve épars quelques-uns de ses principes ; mais où l'ensemble.... mais où ce coup-d'œil si juste, perfectionne par 60 ans d'expérience et de reflexions? Il disait qu'il apprenait encore à voir ; cependant qui voyait mieux que lui? personne ne porta plus loin la faculté de l'attention. On ne connaît de lui que peu d'ouvrages ; mais le recueil de ses consultations ferait un beau livre en physique, en médecine, et même en morale: c'est ainsi qu'un militaire étudie la guerre dans les instructions des généraux, les ordres de marches et les plans de campagne. Comment aurait-il pu beaucoup écrire? il était avare du tems qu'il employait tout entier à la pratique de la médecine et de la bienfaisance. Tous les soirs il recevait chez lui les pauvres malades : c'est ce qu'il appellait *Bureau d'humanité.* Combien n'avaient d'autre maladie que la misère! il les guérissait, ou du moins les soulageait toujours, et ses bonnes journées furent celles où il donna davantage. Dans la dernière année de sa vie, et à l'âge de soixante-treize ans, il montait au cinquième étage pour chercher et consoler la maladie et l'infortune! Il di-

sait

sait à quelqu'un qui lui recommandait, avec trop d'instance, un malade hors d'état de payer ses soins : *Hé ! j'aurais bien mauvaise opinion de moi-même, si à mon âge, il fallait m'avertir de faire mon devoir !* Il traitait les malheureux avec une douceur, une prévenance caressante, un empressement, qu'il n'eut jamais pour les grands. Il avait vécu, et fut toujours desiré dans les sociétés les plus brillantes ; mais il préféra à toutes, celle de sa famille. On a de Tronchin : *Dissertat. de Clitoride*, Leyde, 1737, *in*-4°. — *De colica pictorum*, Amst. 1758, *in*-4°. nouv. édit. *cur. J. Ch. Schlegel. Jena*, 1771, *in*-8°. — Œuvres de Baillou, avec une préface, 1762. — Quelques Mém. dans le Recueil de l'acad. de chirurgie à Paris, et plusieurs morceaux dans l'Encyclopédie. Il a laissé des manuscrits sur plusieurs maladies.

Tronson, (Louis) né à Paris, d'un secretaire du cabinet, obtint une place d'aumônier du roi, qu'il quitta en 1655, pour entrer au séminaire de St.-Sulpice, dont il fut élu supérieur en 1676, et mourut en 1700, à 79 ans. C'était un homme d'un grand sens, d'un savoir assez étendu et d'une piété exemplaire. Il assista en 1694, avec les évêques de Meaux et de Châlons, aux conférences d'Issy, où les livres de Mme Guyon, et ceux de l'abbé de Fénelon, son ami, furent examinés. On a de lui deux ouvrages assez estimés, quoiqu'il y ait quelques petitesses dans le premier. Celui-ci, qui a pour titre : Examens particuliers, fut imprimé pour la première fois à Lyon en 1690, *in*-12. Il y en a aujourd'hui 2 vol. Le 2e, intitulé : *Forma Cleri*, est une collection, tirée de l'Ecriture, des Conciles et des Pères, touchant la vie et les mœurs des ecclésiastiques. Il n'en avait d'abord paru que 3 vol. *in*-12 ; mais on a imprimé à Paris en 1724, l'ouvrage entier, *in*-4°.

Trosne, (Guill.-Franç. le) né à Orléans le 13 octobre 1728, d'un conseiller au présidial de cette ville, fut avocat du roi au même tribunal pendant vingt-deux ans. Il ne se borna pas aux fonctions de la magistrature; il fut un de ces économistes, dont les systêmes s'accordent rarement avec l'expérience. En effet, tant que l'amour de la nouveauté a fait adopter leur systême sur la liberté du commerce des grains, soit que ce systême soit faux, soit que les mesures prises pour prevenir les accaparemens fussent insuffisantes, le pain a toujours été cher, au lieu qu'avant et depuis qu'on a laissé de côté leur systême, il a été à un prix raisonnable. Les années de

disette seront toujours dures à passer; mais leur systême rendait permanent ce qui n'est qu'accidentel. Le Trosne a aussi porté ses vues politiques sur les impôts; mais le peu de succès de ses vues économiques a mis en garde contre ses vues politiques. Il était à Paris pour y solliciter une affaire très - considérable, qui intéressait ses compatriotes, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva le 16 mai 1780. Il a donné au public : *Methodica juris civilis, cum jure Naturali collatio*, 1750, *in*-4°. — Discours sur le Droit des gens, 1762, *in*-8°; sur l'état politique de l'Europe, 1763, *in*-8°; sur l'état de la magistrature, 1764, *in* - 8°. — Mémoire sur les vagabonds, 1765, *in* - 8°. — Lettre sur liberté du commerce des grains, *in*-8°. — Utilité des discussions économiques, 1766, *in*-12. — Recueil de plusieurs morceaux économiques, 1768, *in*-12.— Vue sur la justice criminelle, 1777. — Effet de l'impôt indirect, *in*-12. — De l'administrat. provinc., et de la réforme de l'impôt, 1779, *in*-4°.

Trotter, ci-devant avocat. On a de lui : Le Collecteur, ou la manière de faire la répartition et la perception des impôts, 1775, *in*-8°. — Principes des Coutumes d'Anjou et du Maine, avec le texte de ces deux Coutumes, 1783, 2 vol. *in*-12.

Troussel, ci-dev. avocat à Toulouse, a donné : Elemens du Droit, ou traduction du premier Livre du Digeste, avec des notes historiq. sur le Droit romain et sur le Droit français, Avignon, 1771, 2 vol. *in*-12.—Deux Plaidoyers sur la validité d'un mariage protestant, Nîmes, en 1774, *in*-8°.

Trouvé, (C.-J.) né en 1767, a été ambassadeur près la république Cisalpine; il est aujourd'hui memb. du tribunat. Il a rédigé le *Moniteur* depuis 1794 jusqu'en 1797. On a de lui : Pausanias, tragéd. 1795. —Des Poésies, dans le *Moniteur* et l'*Almanach des Muses*.

Trublet, (Nicolas-Charles-Joseph) chan. et archidiacre de St.-Malo, né dans cette ville en 1697, était d'une famille très - ancienne dans la bourgeoisie de St.-Malo. *Aussi fou qu'un Trublet* est, dit-on, un vieux proverbe dans cette ville, et on en fait remonter l'origine jusqu'à un vieux miracle du 6e siècle que d'Alembert raconte ainsi : « On assure que depuis qu'un gourmand nommé Trublet, qui florissait dans le 6e siècle, eut l'impiété de manger un excellent poisson destiné pour la table délicate d'un saint évêque de cette ville, il y a toujours eu dans cette famille, par un juste et terrible jugement de Dieu, un fou en titre et comme de fon-

dation ; le sort, ajoute-t-il, n'était pas tombé sur l'abbé Trublet, pour subir la malédiction de folie attachée à sa famille ». En effet, l'abbé Trublet était un homme doux, sage, sans humeur, sans fiel, juste dans ses jugemens, admirateur sincere du mérite, et plein de zèle pour la gloire des gens de lettres ; celle de la Motte et de Fontenelle l'avait sur-tout frappé ; l'honneur qu'il eut d'en être accueilli, l'attacha encore à eux ; il se fit leur disciple; il adopta toutes leurs opinions, sur-tout celle qui est défavorable à la poésie, et particulièrement à la poésie franç. Pour prouver que les plus beaux vers français ne pouvaient être lus de suite sans dégoût, il crut faire honneur à Voltaire en citant *la Henriade.* Cette discussion était délicate. L'abbe Trublet appliqua plus naturellement dans son sens, que judicieusement quant au fond et quant aux circonstances, ce vers de Boileau sur *la Pucelle* de Chapelain, au poëme de *la Henriade :*

« Et je ne sais pourquoi je baille en
» la lisant ».

Voltaire se fâcha; c'était un contre-sens. L'abbé Trublet lui avait rendu hommage, en le choisissant comme le plus parfait modèle de la poésie française, pour appuyer le reproche qu'il faisait non à lui, mais à la poésie; mais l'amour propre fait quelquefois de ces contre-sens là. Voltaire se vengea par une pièce malheureusement charmante, dit d'Alembert, et l'abbé Trublet fut livré au ridicule. Cette pièce, comme on sait, est *le pauvre diable.* Quoique l'auteur y distribue avec profusion l'opprobre et le ridicule à ses ennemis, ou à ceux qu'il regarde comme tels, l'abbé Trublet est pour ainsi dire devenu le héros de la pièce par le succès particulier qu'eurent dans son portrait certains coups de pinceau, qui étaient véritablement des traits de maître.

« L'abbé Trublet avait alors la rage
» D'être a Paris, un petit person-
» nage ;
» Au peu d'esprit que le bon homme
» avait
» L'esprit d'autrui par supplément
» servait.... :
» Il compilait, compilait, compi-
» lait,
» On le voyait sans cesse écrire,
» écrire
» Ce qu'il avait jadis entendu dire ».

Quoique l'abbé Trublet, qui ne faisait point de livres d'érudition, n'eût rien de commun avec ce qu'on entend ordinairement par des compilateurs ; c'était une espèce de compilateur bel-esprit. Comme il racontait beaucoup, comme il citait souvent, et ce qu'il avait entendu dire, et ceux auxquels il l'avait entendu dire, ces traits paraissaient le peindre avec beau-

coup de vérité. Une certaine activité qu'il mettait dans ses écrits, qu'il avait dans tous ses mouvemens et jusques dans l'habitude du corps, était sur-tout exprimée avec goût par cette répétition du même mot. Ce malheureux vers,

» Il compilait, compilait, compi-
» lait,

était devenu, dit d'Alembert, comme sa devise involontaire. Il en parlait lui-même volontiers, et prenait plaisir à en faire sentir tout le mérite. Un sot, disait-il, aurait bien pu trouver ce vers, mais il ne l'aurait pas laissé. Après le mérite d'avoir fait le vers, dit d'Alembert, le plus grand sans doute est de le louer avec tant de justesse et de finesse, sur-tout lorsqu'on a le malheur d'en être l'objet; le contre-sens que faisait Voltaire, en prenant un hommage de l'abbé Trublet pour une injure, il le faisait à bon escient; il considérait moins l'intention de l'auteur, que l'effet qui pouvait résulter d'un jugement mal sonnant et de mauvais exemple. L'admission de l'abbé Trublet à l'académie française fut un événement dans cette compagnie, qui ne s'y attendait gueres, et qui s'en étonna. Ce fut le prix de la persévérance. Il y avait 25 ans que l'abbé Trublet frappait à la porte de l'académie, et toujours en vain; il s'était mis sur les rangs dès 1736, et il ne fut reçu qu'en 1761. La reine, les puissances eurent pitié de lui, et s'intéressèrent à l'accomplissement d'un desir aussi ardent et aussi constant. On saisit un moment d'inattention et de sécurité de la part des académiciens, et on se procura la pluralité d'une seule voix. On ne sait pas trop pourquoi les memb. de l'ac. voulaient être ennemis de l'abbé Trublet qui n'était ennemi de personne, et qui n'était point du tout le leur; ils lui reprochaient d'avoir travaillé au *Journal chrétien*, où ils étaient quelquefois maltraités, mais par d'autres que par lui. Ils lui reprochaient d'y avoir lui-même mis un mot contre le livre de l'*Esprit*; mot mesuré, mot qu'un prêtre journaliste n'avait pu s'empêcher de dire : « Les philosophes permettaient tous les jours à des ecclésiastiques de leurs amis, de déclamer contre eux en chaire pour la forme, cela s'appellait entr'eux le couplet des procureurs, c'est-à-dire, une plaisanterie d'usage et sans conséquence ». Leur véritable raison pour être opposés à l'abbé Trublet, était que Voltaire avait rendu l'abbé Trublet ridicule, et que le mérite de celui-ci n'était pas assez transcendant pour effacer l'impression terrible du ridicule; mais supposons un homme d'un mérite supérieur, à qui la satire fût par-

venue à donner un ridicule ineffaçable, ce qui n'est pas absolument impossible; ce serait alors aux hommes instruits dont le devoir et le talent sont de juger, ce serait à eux d'apprendre à ceux qui ne jugent point et qui ne font que répéter, que le sort d'un homme ne doit pas dépendre du bonheur de l'à-propos, de l'agrément d'un trait lancé contre lui par un ennemi, et que le mérite doit toujours avoir sa récompense. L'abbé Trublet pouvait indifféremment être ou n'être pas de l'académie, sans qu'on eût aucun reproche d'injustice à faire à cette compagnie. Mais après la manière dont il avait été traité par Voltaire, il fallait qu'il fût élu; cette compensation devenait presque de droit. Pendant ses 25 ans de postulation, l'abbé Trublet obtint souvent des suffrages faits pour le consoler de la longueur de son noviciat. Fontenelle lui donnait constamment sa voix à toutes les élections. Montesquieu, dans une élection, rédigea ainsi son billet: *Je donne ma voix à M. l'abbé Trublet, aimé et estimé de M. de Fontenelle*, comme Cicéron dit à César dans *Rome sauvée*;

» Méritez que Caton vous aime et
» vous admire ».

Maupertuis, si célébré, puis si décrié par Voltaire, a dédié à l'abbé Trublet, le 4e volume du Recueil de ses ouvrages. L'abbé Trublet, devenu vieux et infirme, se retira dans sa patrie; c'est par-là qu'on devrait toujours finir: il édifia ses compatriotes par son assiduité à tous les devoirs de religion. On a cependant écrit de St.-Malo, que dans sa dernière maladie, il avait demandé, pour tout remède, à son médecin la fin de ses souffrances; on a voulu tirer de ce fait des inductions contre sa foi. Il mourut le 14 mars 1770. Ses principaux ouvrag. sont: Essais de littérature et de morale, en 4 vol. *in*-12, plusieurs fois réimprimés, et traduits en plusieurs langues. L'auteur a laissé des matériaux pour un 5e. volume. Quelques critiques qu'on ait faites de cet ouvrage, où il y a quelquefois des choses communes dites avec un air de découverte, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'esprit d'analyse, la sagacité, la finesse, la précision qui caractérisent tous les écrits de l'abbé Trublet. Plusieurs de ses réflexions sont neuves, et toutes inspirent la probité, l'humanité, la sociabilité. — Panegyriques des saints, languissamment écrits, précédés de Réflexions sur l'éloquence, pleines de choses bien vues et finement rendues. Dans la seconde édition, de 1764, en 2 vol., l'auteur a ajouté divers extraits de livres d'éloquence. Ces analyses avaient été faites

pour le *Journal des Savans* et pour le *Journal Chrétien*, auxquels il avait travaillé pendant quelque tems. — Mém. pour servir à l'Hist. de M[rs] de la Motte et de Fontenelle, à Amsterdam, 1761, *in*-12. Ces Mémoires, souvent minutieux, offrent tout ce qu'on peut savoir sur la vie et les ouvrages de ces deux illustres amis de l'abbé Trublet. Il y des anecdotes intéressantes et des réflexions ingénieuses.

TRUCHON, ci-dev. avocat, a donné : Mémoire du chapitre de Lyon, contenant les motifs de non admettre la nouvelle liturgie, 1776, *in*-4°. — Traité des immunités ecclésiastiques, dans le *Répertoire de jurisprudence*.

TRUDAINE, (Jean-Charles-Philibert) conseiller-d'État et au conseil royal, intendant des finances, honoraire de l'académie royale des sciences, et memb. de la société royale de Londres, naquit en 1733 à Clermont en Auvergne, de Daniel Trudaine, alors intendant de cette province, et de Marie-Marguerite Chauvin. Le père de Trudaine conserva pendant plus de trente ans, dans l'exercice d'une charge d'intendant des finances, la réputation d'une probité rigoureuse, éclairée, incorruptible. Ce ne fut pas le seul avantage que Trudaine dut aux vertus de sa famille : la difficulté de parvenir aux places, ou la certitude de les obtenir sans talens, éteignent également l'émulation. Trudaine sentit, dès sa première jeunesse, qu'il avait une juste espérance de succéder un jour à son père ; mais que ce magistrat vertueux n'emploierait pas son crédit, pour lui faire obtenir ses places, s'il ne le croyait digne de les occuper ; et que toute la faveur qu'un fils pouvait attendre de lui, c'était d'en être jugé avec plus de sévérité. Une étude approfondie des lois eût suffi pour faire de Trudaine un magistrat éclairé, et même un savant jusisconsulte ; mais des connaissances d'un autre genre lui étaient indispensables pour bien remplir la place où il se voyait appellé : le commerce, les manufactures, les ponts et chaussées formaient une partie du département de son père. Les matières du commerce et leurs préparations, les procédés des arts, la théorie et la pratique des constructions parurent donc à Trudaine autant d'objets dont l'étude lui devenait nécessaire : ne pouvant sans cette étude, ni connaître les choses, ni juger les hommes, il aurait été forcé ou d'agir au hasard, ou d'obéir aveuglément aux guides qu'il aurait choisis. Trudaine se livra donc à des études abstraites et épineuses, dans un âge où, avec ses espérances et sa fortune, la plupart des jeunes

gens auraient été trop heureux de trouver le préjugé d'accord avec leur paresse ou avec leurs passions, et de pouvoir dire que les sciences etaient inutiles. Clairaut fut son maître dans les mathématiques : Trudaine etudia avec lui tout ce qui etait connu alors, tout ce qui etait difficile même pour les geometres. Leur union dura autant que la vie de Clairaut : le magistrat riche, accrédité, s'honora toujours d'avoir l'homme de génie pour maître et pour ami. Après la mort de cet illustre académicien, tout ce qui lui avait eté cher, trouva dans Trudaine un appui zele; et, par une manière de voir trop rare dans un homme en place, il ne crut jamais s'être acquitté envers Clairault, dont il avait reçu des lumières utiles, et a qui il n'avait donne que de la fortune. Trudaine cultiva la chimie, l'histoire naturelle et la physique, sous les maîtres les plus habiles : il alla dans les ateliers des ponts et chaussées, s'instruire de tous les détails de la construction ; il parcourut plusieurs grandes fabriques; il apprit à connaître les matieres qu'elles emploient, la manière dont avec ces matières, on formè les différens tissus : il vit dans les mines la chimie appliquee en grand aux metaux, et cette foule de procedes ingénieux ou savans qui servent à rendre l'exploitation de ces mines moins périlleuse et plus utile: il visita les ports; il y observa la construction des ouvrages destinés à les défendre contre les flots ou contre les vents : enfin, il étudia la marine, qui emploie tous les arts, et qui a besoin de toutes les sciences. Ce ne fut qu'après toutes ces études, qu'enfin Trudaine le père crut pouvoir répondre des talens et des lumières de son fils : il obtint pour lui en 1757, la survivance et l'adjonction de sa place. Cependant, Trudaine n'avait pas encore vingt-cinq ans; et c'est à cet âge qu'il se vit appeller aux quatre départemens importans, des fermes générales, du commerce, des manufactures, des ponts et chaussées : il les administra pendant près de vingt années. Dans ses différens départemens, Trudaine ne fut ni jaloux de ceux qui travaillaient sous ses ordres, ni gouverné par eux : ses lumières, la noblesse de son ame, la pureté de son zèle, le défendirent de ces deux fautes, entre lesquelles marchent les hommes chargés des grandes affaires, et qu'il est malheureusement plus commun de commettre toutes deux que d'éviter à-la-fois. Trudaine regardait la justice comme la premiere loi de toute administration; ennemi de cette politique encore trop accreditee, reste odieux de l'école que fonda Machiavel dans un siècle d'ignorance

et de crimes, il ne croyait pas que ce qui était injuste pût jamais être utile. Le bonheur du peuple était à ses yeux le seul devoir et la seule vraie gloire des gouvernemens : c'était uniquement par le bonheur dont jouit le peuple, qu'il jugeait de la richesse ou de la puissance des nations, des talens ou des vertus de ceux qui les gouvernent. Il croyait que les hommes appellés à l'administration, ont plus besoin de vertus et d'instruction, que d'adresse et d'habileté. Il ne voyait dans toutes ces prétendues finesses, qu'on donne pour la science de gouverner, qu'un art inventé par des fourbes pour corrompre les souverains et opprimer les peuples. Telle fut toute sa politique : elle était simple, elle était celle d'un homme vertueux et d'un ami de l'humanité. Avec de tels principes, forcé d'être témoin des maux que les circonstances ne lui permettaient pas de soulager, le bien qu'il avait fait ne le consolait pas de celui qu'il n'avait pu faire; le succès même de ses travaux dans les ponts et chaussées ne lui donnait point une joie pure. Il voyait sur-tout avec douleur que ces travaux coûtaient trop au peuple, et que le pauvre était forcé de donner gratuitement ses journées. Il y avait long-tems que sa santé, affaiblie par le travail, ne lui laissait plus qu'une existence pénible, et qu'il soupirait après la retraite ; mais il sentait qu'en gardant ses places, il faisait au bien de son pays le sacrifice de son bonheur et de sa vie. La suppression des charges d'intendans des finances, vint enfin le rendre au repos, à l'amitié, aux sciences; et il allait être heureux, lorsqu'une mort inattendue le ravit à ses amis le 5 août 1777; elle fut douce pour lui, et cruelle pour ceux qui l'aimaient : ils allaient jouir de lui tout entier. Cher à sa patrie, qui se souvenait de ses services, et qui n'avait pas renoncé à l'espérance de le voir lui en rendre de nouveaux, il fut regretté des étrangers. Ceux qui avaient parcouru la France avaient appris à le connaître par le bien qu'il avait fait; ceux que le desir, ou de jouir de nos arts, ou de connaître nos hommes célèbres, avait amenés à Paris, cherchaient avec empressement à être admis dans sa société : et lorsqu'ils retournaient dans leur pays, pleins du souvenir des vertus que la simplicité de son caractère n'avait pu leur dérober, ils peignaient Trudaine comme un magistrat éclairé et incorruptible, comme un citoyen ami du peuple, comme un philosophe occupé du bonheur de tous les hommes. Nous ne parlerions pas du desinteressement de Trudaine, si malheureusement cette vertu n'était très-rare,

même

même parmi ceux qui n'auraient aucun mérite à la pratiquer; si sur-tout elle n'était trop souvent un effet de l'orgueil ou d'une avidité plus adroite. Trudaine fut désintéressé, et il le fut sans faste. A la mort de son père, ayant été nommé à ses places dans le conseil des finances et dans celui du commerce, il demanda à Louis XV la permission de n'en point recevoir les appointemens. *On me demande si rarement de pareilles grâces* (dit le roi), *que, pour la singularité, Je ne veux pas vous refuser.* Il n'y a rien jusqu'ici qui doive surprendre : mais ce qui est moins commun, c'est que ce trait soit resté ignoré, qu'aucun compilateur de flatteries périodiques n'en ait parlé, qu'aucun subalterne n'ait imaginé de flatter Trudaine en le publiant. Trudaine savait que le désintéressement est du nombre de ces vertus qui font d'autant moins de bruit qu'elles sont plus sincères, et que les hommes qui s'enorgueillissent de leur générosité, ou qui souffrent qu'on la loue avec éclat, avouent par-là combien les sacrifices qu'elle a exigés d'eux, leur ont été pénibles. Dans une vie toute remplie par ses devoirs, il n'avait pas négligé les sciences. Obligé de s'instruire pour être utile, le goût vif qu'il avait contracté pour elles ne l'abandonna jamais. Il renonça aux sciences de calcul qui maîtrisent trop l'esprit, et qui exigent ou tout le tems, ou toutes les forces de ceux qui s'y livrent. Les sciences physiques furent pour lui un délassement. Il avait, dans sa terre de Montigny, un laboratoire où il s'occupait d'expériences. Admis dans l'académie, où il succéda à son père, après avoir partagé sa place; associé aux compagnies savantes de l'*Europe*, il sentait que ne pouvant justifier ces titres par des travaux suivis, il devait contribuer du moins au progrès des sciences, en les encourageant. Il proposa un prix sur la meilleure manière de faire le verre métallique, connu sous le nom impropre de *flint-glass;* il fit exécuter une lentille plus grande que celles qui avaient été construites jusqu'ici, et destinée à des expériences de chimie qui devaient ajouter une nouvelle branche à cette science. Trudaine, qui voyait les sciences plus encore en homme d'état qu'en physicien, semblait préférer la chimie à toutes les autres, parce qu'il la croyait la plus utile. Les ingénieurs des ponts et chaussées furent chargés par lui de rassembler dans toutes les provinces, les matériaux nécessaires pour connaître en grand et d'une manière utile, l'histoire naturelle de France. Trudaine avait cultivé la littérature française; celle des Anglais, des Italiens et des Al-

lemands lui était familière. Nous ne parlerons pas ici de quelques ouvrages d'agrément qui furent le fruit de sa jeunesse et de son goût pour les lettres, et que lui-même a condamnés à l'oubli. A la mort de son père, il fit son Eloge, qui est écrit avec élégance et avec noblesse. C'est le seul ouvrage imprimé de Trudaine : la piété filiale pouvait seule lui dérober des instans dus à la patrie. Trudaine fut bon ami, bon fils, bon mari, bon père. Aux vertus du citoyen et du magistrat, il joignit les agrémens de l'homme du monde. Aimable et doux dans sa vie privée, se livrant à la société avec plaisir, on eut pu l'accuser de trop de facilité et d'amour de la dissipation : mais le goût de la dissipation ne lui a fait négliger aucun devoir. Trudaine préférait la société des savans aux sociétés brillantes que ses places ne lui permettaient pas de fuir, et où sa réputation d'homme d'esprit le faisait desirer. Il regardait les savans comme des citoyens utiles, comme des hommes supérieurs aux autres par leurs lumières; et qui, préservés par l'etude de l'ennui et de l'oisiveté, échappent aux deux causes de corruption, les plus dangereuses peut-être, parce qu'elles sont les plus communes, celles dont on se défie le moins, et dont on a le plus rarement le courage de se défendre. Il savait estimer les savans, les servir et ne jamais prétendre à les protéger. Cette conduite prouve qu'il a été du petit nombre des gens en place qui ont aime les talens pour eux-mêmes, et non pour cette influence si puissante, que le suffrage des hommes à talens a toujours sur l'opinion et sur l'estime publique.

Truel, (Jacques Cohon) employé dans le génie, passa au service du Portugal, et revint en France, où il mourut vers 1714. Il écrivit en espagnol des remarques sur des additions à l'Hist. d'Espagne de *Mariana*. Il les traduisit ensuite, et les publia en français en 1675, 1 vol. *in*-4°.

Tschoudi, (J. B. L. Théodore de) ancien bailli et chef de la noblesse du pays Messin, chevalier de St.-Louis, mort à Paris, le 7 mars 1784, a publié une Traduction de Miller, sur les arbres résineux conifères, 1768, *in*-8°. — De la transplantation des végétaux, 1778, *in*-8°. On a aussi deux Odes de lui, l'une au roi, l'autre intitulee : La Nature sauvage et la Nature champêtre. Il est enfin auteur de l'Etoile flamboyante, 1766, 2 vol. *in*-12.

Tude. (Henri Masers de la) Il a fait l'Hist. de sa détention dans les prisons d'état, 1787, *in*-12.

TUDESQ, médecin, est auteur d'un Traité de l'insertion de la petite vérole, Montpellier, 1787, *in*-8°.

TUET, (Esprit-Claude) ci-devant chanoine à Sens, a donné : Moyens d'arriver à la perfection chrétienne, 1778, *in*-12. — Moyens convenables aux personnes chrétiennes pour passer saintement le tems de l'Avent, 1780, *in*-12. — Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris, 1782, *in*-8°. — Manuel propre à MM. les curés, vicaires et ecclésiastiques chargés de la partie des mariages, 1785, *in*-8°; 2e édit. 1786, *in*-8°. — Supplément, 1787, *in*-8°. Le même écrivain a encore donné : Matinées sénonaises, ou proverbes français, suivis de leur origine, de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, de l'emploi qu'on en fait en poésie et en prose; de quelques traits d'hist., mots saillans et usages anciens, 1789, *in*-8°. — Projet sur l'usage qu'on peut faire des livres nationaux, 1 vol. *in*-8°. 1790.

TURBEN, (François) né à Paris en 1726. On a de lui : Les Faveurs du sommeil, 1746, *in*-12. — Les Songes du printems, 174*, *in*-12. — Vers sur la mort de Montesquieu, 1755, *in*-12 et *in*-4°. — Idées d'un citoyen sur l'institution de la jeunesse, 1762, *in*-8°. — Discours de Paoli aux Corses, sur l'entreprise des français.

TURBERVILLE NEEDHAM, a publié : Hudibras, poëme écrit dans le tems des troubles d'Angleterre et trad. en vers franç., par J. Townesley, auquel il a ajouté des remarques, 179*, 3 vol. *in*-12.

TURBILLY, (Louis-François Henri de MENOU) ancien lieutenant colonel de cavalerie, mort le 25 févr. 1776, âgé de 59 ans, a donné : Pratique des défrichemens, 1760, *in*-12. — Mém. sur les défrichemens, 1762, *in*-12.

TURGOT, (Anne-Robert-Jacques) contrôleur-général, né à Paris le 10 mai 1727, mourut le 18 mars 1781. Toutes les idées d'économie, de philosophie et de probité se réveillent au nom de Turgot. De père en fils, et depuis le 14e siècle, la nature avait versé sur chaque membre de sa famille une portion de ses bienfaits; mais elle semblait les avoir épuisés tous en sa faveur. Son père, Michel-Etienne Turgot, lui avait laissé, en mourant, un grand nom à soutenir. On se souviendra long-tems en France des soins qu'il prit, en qualité de Prévôt des marchands, pour procurer l'abondance

dans Paris, pendant 10 années de disette, des embellissemens dont il décora cette capitale, et des travaux qu'il entreprit pour pratiquer ces égoûts immenses qui entourent un côté de la ville, et la debarrassent des immondices nuisibles à la santé de ses habitans. Ce digne magistrat avait trouvé la récompense de son zèle dans les distinctions honorables du gouvernement; il avait été élevé au grade de conseiller-d'état, puis fait président du grand conseil, et il était mort en 1751, laissant des regrets universels. Un trait de l'enfance de son fils, celui dont il s'agit ici, annonça son caractère. La petite pension dont ses parens lui avaient laissé la disposition au collége, disparaissait aussi-tôt qu'il l'avait reçue, sans qu'on put deviner quel en était l'emploi. Enfin on découvrit qu'il l'a distribuait à de pauvres écoliers externes pour acheter des livres. Turgot fut d'abord destiné par ses parens à l'état ecclésiastique. Elu prieur de Sorbonne à l'âge de 22 ans, il prononça en cette qualité deux discours latins, où il étonna moins, dit son historien, Dupuy, par la pureté de la diction, que par l'étendue et la profondeur des vues. Presque toutes les connaissances humaines étaient l'objet de l'ambition du jeune Turgot. Avant l'âge de 24 ans, il avait tracé de sa main un tableau des ouvrages dont il projetait de s'occuper durant le cours de sa vie, ouvrages sur des sujets si divers et si disparates qu'on ne croirait pas le même génie capable de les embrasser. Théologie, grammaire, tragédies, poëmes, philosophie universelle, métaphysique, morale, chimie, géométrie, législation, etc., chacune de ces branches de littérature avait sa place marquée dans cette liste. Cependant la plupart de ces projets changèrent avec la nouvelle destination de l'auteur. Après avoir déposé l'habit ecclésiastique, Turgot fut pourvu en 1751 d'une charge de conseiller-substitut du procureur-général; la même année, de celle de conseiller au parlement, et peu de tems après, de celle de maître des requêtes. Alors, il s'appliqua plus particulièrement aux études relatives à l'administration. Les tournées qu'il fit avec M. de Gournay, intendant du commerce, contribuèrent aussi beaucoup à son instruction, et occasionnèrent les nombreuses observations qu'il rédigea sur l'agriculture, les productions, le commerce et les fabriques des lieux où il avait séjourné. A son retour, il fut nommé intendant de la généralité de Limoges. Le bien qu'il fit dans cette place importante, le rendit célèbre. Il s'y distingua

par son zèle pour les intérêts du peuple ; occupé de le soulager, il ne trouva rien de plus pressant que la suppression de la corvee. Son courage surmonta la résistance du gouvernement, attaché à l'ancien usage, et l'ardeur de son zèle qui le faisait entrer jusques dans les plus minces détails, applanit toutes les difficultés. A l'avènement de Louis XVI au trône, la voix publique fut consultée pour le choix des ministres, elle appella Turgot, et le departement de la marine lui fut confié. Un mois après, il passa au ministère des finances. Nous allons le suivre un instant sur ce grand théâtre, où nous le verrons lutter constamment avec les seules armes de la raison et de la justice, contre les abus et les préjugés, jusqu'à ce qu'abattu, il donne l'exemple si rare d'un homme plus grand encore dans sa disgrace que dans la fortune. L'abolition des droits sur les blés, et de toutes les entraves qui gênent l'industrie et la liberté indéfinie du commerce, signalèrent les premiers instans de son administrat. D'une main hardie il posa ensuite les bâses d'un nouveau systême de finances où la justice et les plus grandes vues s'annonçaient à chaque pas. *Point de banqueroute*, avait-il écrit au roi, *point d'augmentation d'impôts*, *point d'emprunts*. Capable de tout voir et déja persuadé de cette vérité qu'il fallait reconstruire toute la machine ; il voulait tout faire : on le lui reprochait. *Dans ma famille*, disait-il, *on ne passe pas* 50 *ans*, *j'ai peu d'années à vivre*, *je dois ne rien laisser d'interrompu après moi*. C'était soulever contre lui cette foule d'hommes en crédit dont l'existence se compose des infortunes et de la crédulité publiques. Leur attention avait déja été éveillée par les premières opérations de Turgot, et déja ils le faisaient passer comme un novateur dangereux. Ce fut bien pis, lorsqu'il proposa l'édit de la suppression des corvées dans tout le royaume. Le clergé, la noblesse et les parlemens s'élevèrent contre cet acte de bienfaisance éclairée. Loin de reculer devant ces puissans adversaires, Turgot n'en marcha pas moins droit à son but. On a dit avec raison qu'il agissait comme un chirurgien qui opère sur les cadavres ; il ne voyait en effet que les choses, et ne s'occupait jamais des personnes. Cette apparente dureté avait pour principe la droiture de son ame, qui lui peignait les hommes comme animés d'un égal désir du bien public, ou comme des fripons qui ne méritaient aucun ménagement. Lorsque son édit sur les corvées fut signé du roi, on l'engagea à dîner avec le premier président du parlement et quelques-uns des prin-

cipaux membres de ce corps, dans l'idée de le mettre à portée de les disposer favorablement par des égards qui, de la part d'un homme en place avaient alors tant de poids. *Si le parlement veut le bien*, répondit Turgot, *il enregistrera l'édit.* Pendant le dîner, Turgot dit à peine quelques paroles d'un air froid et sentencieux. Lorsqu'on voulait se défaire d'un ministre, les courtisans lâchaient contre lui les prêtres, les poètes et les écrivains à gages, et cette méthode réussissoit presque toujours: c'est celle qu'on tenta vis-à-vis de Turgot. Les prêtres lui firent un crime de ses liaisons avec Voltaire, d'Alembert, Condorcet, etc., et le traitèrent de philosophe et d'athée. Les poètes l'attaquèrent par des épigrammes, et les écrivains par des libelles. Au milieu de ce déchaînement parut un ouvrage de Necker, sur la législation et le commerce des grains; cette production était une censure du systême de Turgot, sur cette partie de son administration. Ses amis l'engagèrent à prévenir la publication d'un livre auquel le nom et la fortune de son auteur devaient donner de la célébrité. Turgot dédaigna ces craintes timides, et voulut soumettre à la discussion une question aussi importante. Ses réponses, qu'on a attribuees à Condorcet, ne satisfirent pas le public, et il eut le dessous dans cette lutte à laquelle était cependant attachee une partie de sa considération politique. Outre ces adversaires, Turgot avait à combattre les intrigues de la cour et les manœuvres de la rivalité. Il avait sur-tout pour ennemi secret, le ministre de la marine (Sartine), qui ne trouvant pas dans ses complaisances, les ressources dont il avait besoin pour se soutenir dans son ministère, cherchait toutes les occasions de le renverser. Le premier ministre lui-même (le comte de Maurepas), commençait à être jaloux de l'ascendant que les lumières et la probité procuraient à son collègue; et loin de soutenir cet homme vertueux, il accueillit des réclamations dictées par l'intérêt et par d'aveugles préjugés. Enfin, tout ce qui redoutait l'œil sévère de l'économie, tout ce qui était ennemi du bien public se rallia contre lui, et sa disgrace fut consommée. Un mois auparavant, Louis XVI avait dit hautement qu'*il n'y avait que lui et M. Turgot qui aimassent le peuple.* Ce ministre avait une figure belle et majestueuse, et des manières simples. Il rougissait facilement dès qu'il s'appercevait que les regards étaient fixes sur lui. Son abord était froid, et son visage prenait l'expression de tous les sentimens que faisaient naître en lui le caractère ou les opinions de ceux

qui lui parlaient. Avide de connoissances et laborieux, il ne fut jamais distrait de l'étude, ni par les plaisirs, ni par le soin de sa fortune. Il a composé plusieurs articles pour l'*Encyclopédie*, et un ouvrage sur l'économie politique, qui contient d'excellens principes, et qui est écrit avec une élégante simplicité. Il avait un talent marqué pour la poesie; mais ses vers n'étaient que pour lui et ses amis. Tout le monde sait maintenant que c'est lui qui a fait ce vers sublime, qui sert d'inscription au portrait de Francklin :

« *Eripuit cœlo fulmen sceptrum-*
» *que tirannis* ».

On a trouvé dans ses papiers trois fragmens d'un Traité sur l'existence de Dieu. Il avait traduit de l'hébreu, la plus grande partie du Cantique des Cantiques. — Du grec, le commencement de l'Iliade.— Du latin, une multitude de fragmens de Cicéron, de César, d'Ovide, de Sénèque, les sept premiers chapitres des Annales de Tacite —Plusieurs Odes d'Horace en vers franç. — Une partie du 1er livre des Géorgiques, avec le commencement du 4e. — Les Églogues de Virgile en vers franç. métriques. Enfin, on lui doit une Dissertation sur la circulation de l'argent. — Une Réfutation du Système de Berkeley. — Des Observations sur le mécanisme et la métaphysique des langues. — Un Traité de géographie. — Des Discours sur l'Histoire Universelle.

Turgot, (Etienne-Franç.) frère du précédent, associé-libre de l'acad. des sciences, naquit à Paris le 16 juin 1721, et mourut en 178*. Il annonça dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les sciences, et il les cultiva avec succes, quand l'âge et son indépendance le lui permirent. Il étudia la botanique, l'histoire naturelle, la chimie et l'agriculture; il acquit des connaissances étendues dans l'anatomie, la chirurgie et la médecine. Très-jeune encore, lorsqu'il alla faire ses caravannes à Malte, il s'y montra comme un philosophe, occupé à répandre des lumières; il y proposa les moyens de perfectionner l'éducation des habitans, d'y établir une bibliothèque, d'y former un jardin de plantes, d'y entretenir des apothicaires éclairés, des chirurgiens habiles, et d'y faire fleurir l'agriculture et le commerce. Après la paix de 1768, Turgot fut nommé gouverneur-général de la Guyanne française : les plus déplorables désastres avaient signalé les premières tentatives que l'on avait faites pour l'établissement de cette colonie. Turgot à son arrivée, fut obligé de faire arrêter l'intendant; et

après quatre mois de séjour, et trois de maladie, après avoir assuré aux Colons qui avaient échappé à la famine et à l'épidémie, des vivres et des secours, il revint en France, rendre compte des malheurs dont il avait eté temoin, et de l'impossibilite de suivre des projets legerement adoptes. Une lettre-de-cachet que ses ennemis eurent le credit d'obtenir, fut la recompense de son zèle. Rendu à la liberté, Turgot se renferma tout entier dans les paisibles occupations de l'étude. Il avait été nommé en 1762 associé-libre de l'acad. des sciences; et à l'époque de l'institution de la société d'agriculture en 1760, il en fut un des premiers membres, comme il s'en montra un des plus zelés, lorsqu'après quelques années de langueur, elle reprit une existence nouvelle. Il a donné à chacune des deux compagnies plusieurs Memoires importans, et a contribué à faire mieux connaître l'origine de la gomme elastique, substance que la nature a prodiguée aux forêts de la Guyanne, et qui est si utilement employee dans plusieurs arts. Turgot unissait à une probité severe, beaucoup de courage et de fermeté: c'est en faveur de ces vertus, qu'on lui pardonnait les travers d'un caractère trop brusque. Il etait particulièrement attache a son frère; et il plaçait au premier rang des biens que le sort lui avait donnés, le bonheur d'être lié, par l'amitié, comme par le sang, à cet administrateur célèbre. Il était condamné à lui survivre; mais il porta jusqu'au tombeau la douleur qu'il avait ressenti de sa perte.

TURLIN, avocat, a publié: Extrait des Discours qui ont concouru pour le prix que l'acad. de Lyon a adjuge à Turlin sur cette question: les voyages peuvent-ils être considerés comme un moyen de perfectionner l'education? à Lyon en 1786, gr. *in*-8°.

TURNÈBE, (Adrien) né en 1512 à Audeli près de Rouen, fut professeur royal en langue grecque à Paris. Il se fit imprimeur, et eut pendant quelque tems la direction de l'Imprimerie royale, sur-tout pour les ouvrages grecs. La connaissance qu'il avait des belles-lettres, des langues et du droit, une mémoire prodigieuse, un jugement admirable et une grande penetration lui firent des admirateurs à Toulouse et à Paris, où il professa. Ce savant mourut dans cette dernière ville en 1565, âgé de 53 ans. Son cabinet avait tant de charmes pour lui, que le jour de ses nôces, il y passa plusieurs heures. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les Allemands, lui offrirent des avantages considerables pour l'attirer chez eux. Mais il

il aima mieux vivre pauvre dans son pays, que d'être riche ailleurs. Ses principaux ouvrages ont été imprimés à Strasbourg en 1606, en 3 vol. *in*-fol. On y trouve des Notes sur Cicéron, sur Varron, sur Thucydide, et sur Platon. — Ses Écrits contre Ramus. — Ses traductions d'Aristote, de Théophraste, de Plutarque, de Platon, etc. Ses Poesies latines et grecques. — Des Traités particuliers. — On a encore de lui un Recueil important, intitulé : *Adversaria*, 1580, en 30 livres *in*-folio, dans lequel il a ramassé tout ce qu'il a trouvé d'intéressant dans ses lectures.

TURNÈBE, (Odet) fils du précédent, fut avocat au parlement de Paris, et premier président de la cour des monnaies. Il est auteur d'une comédie, pleine d'obscénités, intitulée : Les Contens, impr. à Paris en 1584, *in* 8°. Il mourut en 1581, à 28 ans.

TURPIN, moine de St.-Denys, fut fait archevêque de Reims en 760, et reçut du pape Adrien Ier le *pallium* en 774, avec le titre de primat. Il mit en 786, des bénédictins dans l'eglise de Saint-Remi, abbaye célèbre, au lieu des chanoines qui y étaient, et mourut en 800, après avoir gouverné son église pendant plus de 40 ans. On lui attribue le livre intitulé : *Historia et Vita Caroli magni et Rollandi;* mais cette histoire, ou plutôt cette fable, est l'ouvrage d'un moine du 16e siècle, qui a pris le nom de Jean Turpin. C'est de ce misérable roman qu'on a tiré tous les contes qu'on a faits sur Rolland et sur Charlemagne. On le trouve dans *Schardii rerum Germanicarum quattuor vetustiores Chronographi*, Francfort, 1556, *in*-fol., et il y en a une version française, Lyon, 1583, *in*-8°.

TURPIN, mort à l'âge de 90 ans, est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages historiques, qui, sans le placer au rang des historiens les plus distingués, ont le mérite de présenter des matériaux intéressans qu'une plume plus habile pourra classer avec moins d'emphase et plus de talent. On a de lui : L'Histoire de l'alcoran, où l'on découvre le système politique du faux-prophète, et les sources où il a puisé sa législation, 2 vol. *in*-12, 1775. — Hist. de la vie de Mahomet, législateur de l'Arabie, 2 vol. *in*-12, 1773. — Hist. universelle, contenant l'Histoire de l'Égypte et des peuples de Chanaan, 1 vol. *in*-12, 1771. — Hist. civile et natur. du royaume de Siam, et des Révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770, sur des Mémoires particuliers de plusieurs missionnaires du séminaire des Missions étrangères, 2 vol. *in*-12,

1771. — Histoire du Gouvernement des anciennes républiques, 1 vol. *in*-12, 1769. — Le Plutarque français. — Il est aussi l'auteur de la Vie du maréchal de Choiseul, 1 vol. *in*-12, 1768; et de la Vie de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé, 2 vol. *in*-12, 1767. — Pendant quelque tems, il a continué les Vies des Hommes illustres de la France. Il avait près de 80 ans, lorsqu'il publia la suite des révolutions d'Angleterre, dont il a donné les derniers volumes.

Turpin, (Antoine) bénédictin, a fait le Manuel des Religieux, 1783, *in*-12. — Il a travaillé à l'Histoire du Berry, et au Recueil des chartres et diplomes de la France.

Turpin a publié : Tableau historique de quatre grands hommes exposés au salon du Louvre, 1781, *in*-12.

Turpin de Crissé, (Lancelot) ci-devant maréchal-de-camp, membre des acad. de Berlin et de Nancy, a donné : Amusemens philosophiq. et littéraires de deux amis (avec Castillhon), 1754—56, *in*-12. —Essais sur l'art de la guerre, 1754, 2 vol. *in*-12. — Mém. de Montecuculli, commentés, 1769, 3 vol. *in*-4°. — Commentaires sur les Institutions de Végèce, Montargis, 1775, 3 vol. *in*-4°; nouv. edit. 1783, 2 vol. *in*-4°.

Turreau, (Louis-Marie) général. On a de lui : Mém. pour servir à l'Histoire de la guerre de la Vendée; ouvrage dans lequel sont rapportés les princip. événemens de cette guerre depuis son origine jusqu'au 1er floréal an II (1794), Londres, 1796, *in*-8°.

Turrin, (Claude) rimailleur dijonnais du 16e siècle. Nous avons de lui ses Œuvres poétiques, Paris, 1572, *in*-8°.

U.

ULPHIN, (St.-) évêque de Die, en 800, a donné la Vie de S^t^.-Marcel, son prédécesseur.

URBAIN IV, (Jacques-Pantaléon, *dit* de *Court-Palais*) natif de Troyes en Champagne, d'un savetier, s'éleva par son mérite jusqu'à la papauté, le 29 août 1261. Il publia une croisade contre Mainfroi, usurpateur du royaume de Sicile, en 1263, et institua la fête du S^t^.-Sacrement. On a d'Urbain IV une Paraphrase du *Miserere* dans la Bibliothèque des Pères, et 61 lettres dans le Trésor des ancedotes du P. Martenne. Elles peuvent servir à l'Hist. ecclésiastique et profane de ce tems-là.

URBAIN V, (Guillaume de Grimoald) né à Grisac, dans le Gévaudan, se fit bénédictin, et fut abbé de S^t^.-Germain d'Auxerre, puis de S^t^.-Victor de Marseille. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il obtint la papauté. Le S^t^.-Siége était alors à Avignon; Urbain V le tranféra à Rome en 1367. L'an 1370 Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon. Il y fut attaqué d'une grande maladie qui l'emporta le 19 décembre de la même année. Urbain aimait les lettres. Il entretint toujours mille écoliers dans diverses universités, et il les fournissait des livres nécessaires. Il fonda à Montpellier un collége pour 12 étudians en médecine. On a de lui quelques Lettres peu importantes.

URDOS, (d') est auteur d'un Mém. touchant les pépinières, 1783, *in*-8°.

UREGEON, (Denis) a donné: Rudiment des enfans, 1762, *in*-12. — Dictionnaire des règles de la composition latine à l'usage des enfans, 1763, *in*-8°.

URFÉ, (Honoré d') comte de Château-Neuf, marquis de Valromery, naquit à Marseille en 1567. D'abord chevalier de Malthe, et ensuite libre des liens de cet ordre, dont les vœux relatifs au célibat l'avaient effrayé; il se retira dans le Forez, où il

épousa par raison de convenance, la femme de son frère aîné, Diane de Chevillac de Château-Morand, qui avait fait rompre son premier mariage pour cause d'impuissance. Ce second hymen n'étant fondé que sur l'intérêt, les deux époux ne vécurent pas long-tems dans une parfaite intelligence. La malpropreté de Diane, toujours environnée de grands chiens, qui causaient dans sa chambre et même dans son lit, une saleté insupportable, dégoûtèrent bientôt son mari. D'ailleurs d'Urfé avait espéré qu'il naîtrait de ce mariage des enfans qui pussent conserver dans sa maison les biens que Diane y avait apportés; mais au lieu d'enfans, elle accouchait tous les ans de moles informes. Il se retira donc en Piémont, où il coula des jours heureux, débarrassé des épines de l'hymen et de l'ennui du ménage. Il mourut à Ville-Franche en 1625, âgé de 58 ans. Ce fut vraisemblablement pendant sa retraite en Piémont qu'il composa son Astrée, 4 vol. *in*-8°, augm. d'un 5e par Baro, son secrétaire. Cette ingénieuse pastorale a été la folie de toute l'Europe, dit Garlencas, pendant plus de 50 années. C'est un tableau de toutes les conditions de la vie humaine, qui laisse peu à desirer du côté de l'invention, des mœurs et des caractéres. Ce tableau n'est point fait à plaisir, et tous les faits, couverts d'un voile très-ingénieux, ont un fondement véritable dans l'Histoire de l'auteur, ou dans celle des galanteries de la cour de Henri IV. Il est vrai que les caractères ne sont pas toujours assortis au genre pastoral, et que les bergers de l'Astrée jouent le rôle tantôt d'un courtisan délicat et poli. et tantôt d'un sophiste très-pointilleux. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Paris, 1753, en 10 vol. *in*-12, par l'abbé Souchai. On a encore de d'Urfé : Un poëme intitulé *la Sirène*, 1611, *in*-8°. — Un autre poëme sous le titre de *Savoysiade*, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. — Une pastorale en vers non rimés, intitulée *la Sylvanire*, *in*-8°. — Des Epîtres morales, *in*-12, 1620. Anne d'Urfé, dont le mariage avec Diane avait été rompu, mourut en 1621 à 66 ans. On a de lui des Sonnets, des Hymnes et d'autres poésies, 1608, *in*-4°, qui ne sont point sans mérite quand on les considère relativement au tems où elles furent faites.

Ursins, (Jean Jouvenel des) successivement maître-des requêtes et ensuite évêque de Beauvais, de Laon, et archevêque de Reims, en 1449, s'est rendu célèbre par ses vertus épiscopales et par ses connaissances littéraires, il

mourut en 1473 à 85 ans, après s'être signalé parmi les évêques qui revirent la sentence injuste prononcée par les anglais, contre la Pucelle d'Orléans. On a de lui une Histoire du règne de Charles VI, depuis l'an 1380 jusqu'en 1422 ; elle passe pour assez exacte, et elle est écrite avec naïveté. L'auteur penche beaucoup plus pour le parti des Orléanais, que pour celui des Bourguignons. Il ne ménage point ceux-ci, et il encense les autres. Son histoire est écrite année par année, sans autre liaison que celle des faits. Les événemens y sont assez détaillés ; cependant, à l'exception de quelques circonstances, il n'y a rien de bien particulier. Théodore Godefroi la fit imprimer *in*-4°, et Denys son fils la donna depuis *in*-fol. avec des augmentations.

Urtubie, (Théodore d') officier-général d'artillerie, est auteur des ouvr. suivans : Manuel de l'artillerie, ou traité des différens objets d'artillerie-pratique, dont la connaissance est nécessaire aux officiers, 178*, *in*-8° ; 2e édit. augm. 1787 ; 5e édit. totalement revue et augmentée de deux chapitres sur l'artillerie à cheval et sur les manœuvres des pièces de campagne avec l'infanterie et entièrement refondue quant à la partie chimique, Paris, 1795, *in*-8°.

Ussières, (H. d') a publié : Cyrus et Milto ou la république, Genève, 1796, *in*-8°.

Usuard, bénédictin du 9e siècle, est auteur d'un Martyrologe qu'il dédia à Charles le Chauve. Cet ouvrage est fort célèbre ; mais on ignore les particularités de la vie de son auteur. Les meilleures édit. sont celles de Molanus, à Louvain, 1568, *in*-8°. et du P. Sollier, jésuite, *in*-fol., Anvers, 1714, qui est très-curieuse et faite avec beaucoup de soin. Molanus a donné plusieurs édit. du même ouvrage ; mais celle de 1568 est la plus ample, parce que dans les autres, ses censeurs l'obligèrent de retrancher beaucoup de notes qui méritaient d'être conservées. Il y a une édition du même Martyrologe, à Paris 1718, *in*-4°, par Dom Bouillart, bénédictin de St.-Maur ; mais elle est moins recherchée que celle de Sollier.

V.

Vacher, chirurgien de l'hôpital militaire de Besançon, mort en 1760, a publié des Observations de chirurgie, 1737, *in*-12. — Dissertat. sur le cancer, 1740, *in*-12. — Histoire du F. Jacques.

Vacher de la Feutrie, (Thomas le) médec. à Caen, né dans le ci-devant diocèse d'Evreux, a donné : Nouveau moyen de prévenir et de guérir la courbure de l'épine. — L'Art de redresser les enfans contrefaits, ou traité du rachitis, 1772, *in*-8°. L'Ecole de Salerne, en vers latins et français, avec des remarques, 1779, *in*-12.

Vachères, (Rambaud de) célèbre troubadour du 12e siècle, né dans la principauté d'Orange, s'attacha d'abord à Guillaume de Baux, prince d'Orange qui le combla de biens, et lui procura la connaissance de plusieurs seigneurs puissans. De la cour d'Orange, Vachères passa en Italie où il se fixa auprès du marquis de Montferrat qui fut pour lui un bienfaiteur généreux et éclairé. Ce seigneur le fit chevalier et en même-tems son compagnon d'armes. Devenu amoureux de Béatrix, sœur du marq.; Rambaud chanta pendant quelque-tems son amour d'un ton mystérieux, mais bientôt enhardi par les marques de bienveillance que lui donna Beatrix. Il en fit un aveu solennel qui ne fut pas rejeté. La pièce qu'il a laissée, où il rend compte de sa conversation avec sa dame, et de sa déclaration est remplie de naïveté, et offre le tableau des mœurs antiques. Tout entier à son bonheur, Rambaud ne chanta plus dans ses vers que son amante. Il composa en son honneur un petit poëme intitulé *la Caros*, où il fait allusion à l'usage pour lors établi en Italie d'arborer un étendart sur un charriot qu'une troupe avait intérêt de défendre, et qu'une autre troupe avait plus d'intérêt encore de prendre. Cependant le bonheur de Rambaud ne fut pas sans orages, il eut des envieux qui tentèrent de le perdre auprès de Béatrix sous le prétexte de sa naissance. « Et tant médirent, dit le

naïf historien provençal, comme font les méchantes gens, que Beatrix s'en courrouça contre lui, et quand il la priait d'amour et lui criait merci, elle n'entendait point ses prières; au contraire, lui disait d'aller porter son amour à d'autres dames qui fussent faites pour lui, et qu'elle n'aurait jamais autre chose à lui dire ». Accablé de ce traitement, et dévoré de chagrin, Vachères cessa de chanter, et fit même une *Sirvente* contre le sexe. Beatrix néanmoins se laissa fléchir, et lui rendit son amitié. Rambaud reprit alors sa gaieté, et chanta comme auparavant. La croisade qu'on prêcha en 1204 vint le distraire de ces douces occupations. Il suivit le marquis de Montferrat en Orient; cette expédition enflamma sa verve, et l'enthousiasme des croisades respire dans la pièce qu'il fit à ce sujet. On ignore s'il survécut à son bienfaiteur qui fut tué dans un combat contre les turcs en 1207. Les pièces qu'on a de Vachères se font remarquer par une élégance peu connue de son tems, et il peut être regardé comme un des plus grands poetes provençaux.

VACHET, (Jean-Antoine le) prêtre, instituteur des sœurs de l'Union chretienne, était natif de Romans en Dauphiné, d'une famille noble. Après avoir distribué son bien aux pauvres, il se retira à St. Sulpice, s'appliqua aux missions dans les villages, et visita les prisons et les hôpitaux. Ses mortifications et ses travaux lui causèrent une maladie dont il mourut en 1681, âgé de 78 ans. L'abbé Richard donna sa Vie en 1692. Nous avons de lui : L'exemplaire des enfans de Dieu. — La Voie de J. C. — L'Artisan chrétien, ou la vie du bon Henri, maître cordonnier, instituteur et supérieur des frères cordonniers et tailleurs Paris, 1670. — Réglemens pour les filles et les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union chrétienne.

VACHIER, médecin, ancien professeur des écoles de médecine de Paris, est auteur d'une Méthode pour traiter toutes les maladies, très-utile aux jeunes médecins, aux chirurgiens et aux gens charitables qui exercent la médecine dans les campagnes, en 1785 et 1791, 14 vol. *in*-12.

VACQUETTE *ou* VAQUETTE, (Jean) écuyer, seigneur du Cardonnoy, né à Amiens en 1658, mourut au mois d'octobre 1739. Il se fit remarquer par une science profonde des lois, dirigée par une parfaite intégrité : double mérite, auquel il dut la mairie et la lieutenance-générale de police, que lui déférerent deux fois

tous les suffrages. Il remplit ces places avec autant de zèle que d'intelligence. En 1700, il se forma à Amiens une société de gens de lettres; Vacquette en conçut la première idée. Elle était composée des amateurs de ce tems-là, dont sa maison était le lycée. Cette société ne subsista que jusqu'à 1720, et fut ressuscitée trente ans après par l'académie des sciences, belles-lettres et arts, établie à Amiens par lettres-patentes de 1750. Vacquette faisait particulièrement ses délices de la poésie et de la musique; il cultivait les belles-lettres et la science des médailles antiques et modernes, dont il avait un cabinet curieux et riche. Ses poésies sont quelques Contes en vers libres, et d'une poésie plus facile qu'énergique; tels que: L'Exilé à Versailles; les Religieuses qui voulaient confesser; le Singe libéral; la Précaution inutile.

Vadé, (Jean-Jos.) naquit en 1720 à Ham en Picardie, et mourut à Paris en 1757. Il eut une jeunesse si fougueuse et si dissipée, qu'il ne fut jamais possible de lui faire faire ses études; mais il corrigea dans la suite ce défaut d'éducation par la lecture des bons livres français. Vadé est le créateur d'un nouveau genre de poesie, qu'on nomme *le genre poissard.* Ce genre ne doit point être confondu avec le *burlesque.* Celui-ci ne peint rien. Le poissard au contraire peint la nature, brute à la verité, mais qui n'est point sans agrémens. Vadé mettait beaucoup de vérité dans cette peinture; il est regardé comme le Teniers de la poésie; et Teniers est compté parmi les plus grands artistes, quoiqu'il n'ait peint que des fêtes flamandes. Les Œuvr. de Vadé, contenant ses Opera-comiques, ses Parodies, ses Chansons, ses Bouquets, ses Lettres de la Grenouillère, son poëme de la Pipe cassée, ses Complimens des clôtures des Foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, ont eté recueillies en 4 vol. *in*-8°, chez Duchesne. — On a encore de lui un vol. de Poésies posthumes, contenant des Contes en vers et en prose; des Fables; des Epîtres, où il y a du naturel et de la facilité; des Couplets; des Pots-pourris, etc. Vadé était doux, poli, plein d'honneur, de probité, généreux, sincère, peu prévenu en sa faveur, exempt de jalousie, incapable de nuire, bon parent, bon ami, bon citoyen. Il avait cette gaieté franche, qui décèle la candeur de l'ame. Il était desiré par-tout. Son caractère facile et son goût particulier, ne lui permettaient pas de refuser aucune des parties qu'on lui proposait. Il y portait la joie; il amusait par ses propos, par ses chansons, et sur-tout par le ton

poissard qu'il avait étudié, et qu'il possédait bien. Ce n'était point une imitation, c'était la nature. Jamais on n'a joué ses Pièces aussi bien qu'il les récitait, et l'on perdait beaucoup à ne pas l'entendre lui-même; mais sa complaisance excessive, ses veilles, ses travaux, et les plaisirs de toute espèce auxquels il s'abandonnait sans retenue, prenaient sur sa santé. Il aimait les femmes avec passion, le jeu et la table ne lui etaient point indifferens, et il abusait de son temperamentquiétait robuste. Il commença trop tard à connaître les dangers de sa conduite; et il paya par une partie de ses jours sa tardive prévoyance.

VAILLANT DE GUELLIS, (*Germanus VALENS Guellius, Pimpontius*) abbe de Pimpont, puis évêque d'Orléans, sa patrie, mort à Meun-sur-Loire en 1587, mérita par son goût pour les belles-lettres la protection de François Ier. On a de lui un Commentaire sur Virgile, à Anvers, en 1575, *in*-fol. — Un poëme, qu'il composa à l'âge de 70 ans, et qu'on trouve dans *Deliciæ poëtarum Gallorum.* Il y predit l'assassinat commis 2 ou 3 ans après sur le roi Henri III, et les désordres qui suivirent ce forfait.

VAILLANT, (Jean FOY) de l'acad. des inscript. et belles-lettres, naquit à Beauvais le 24 mai 1632. Destiné d'abord à la jurisprudence, il la quitta pour la médecine; mais ce n'était pas encore là son vrai goût. Un fermier des environs de Beauvais ayant trouvé, en labourant la terre, une grande quantité de médailles antiques, il les porta d'abord à Vaillant, comme le plus instruit du pays; Vaillant, qui, jusques-là, ne s'était point occupé de médailles, devint tout-à-coup antiquaire. De ce moment, en effet, sa vie entière fut consacrée aux médailles et à des voyages savans, qui tous eurent pour objet l'étude et la découverte des antiquités. Il fit dans cette vue douze voyages à Rome et dans diverses parties de l'Italie, deux dans le Levant, autant en Angleterre et en Hollande, et revint toujours chargé de trésors litteraires. Ces voyages ne se firent pas sans périls et sans traverses. Etant parti de Paris au mois d'octobre 1674, pour se trouver à Rome à l'ouverture du grand jubilé, une barque de Livourne, sur laquelle il s'etait embarqué à Marseille, fut prise par un corsaire d'Alger; quoique les Français ne fussent point en guerre avec les Algériens, on ne laissa pas que de les dépouiller comme les autres, en leur disant : *Bona pace Francesi;* et arrivés à Alger, on les traita tous en esclaves. Le consul de la nation

les réclama inutilement ; le dey d'Alger les retint en représailles de huit Algériens, qui étaient, disait-il, aux galères en France, et dont il n'avait pu obtenir la liberté. Enfin, après quatre mois et demi de captivité, il fut permis à Vaillant de revenir en France. On lui rendit une vingtaine de médailles qu'on lui avait prises. Dans ce passage, un bâtiment de Salé, qui avançait à pleines voiles sur la barque, fit craindre de nouveau les aventures du voyage précédent. Dans cette crainte, Vaillant prit le parti d'avaler les médailles. Au moment même un coup de vent sépara la barque du corsaire ; elle fut prête d'échouer sur les côtes de Catalogne, puis dans les bancs de sable des embouchures du Rhône ; enfin Vaillant s'étant jeté dans un esquif, aborda, lui cinquième, au rivage le plus prochain. « Cependant, les médailles qu'il avait avalées, et qui pouvaient peser cinq à six onces, l'incommodaient extrêmement. Il consulta deux médecins sur ce qu'il avait à faire..... Ils ne demeurèrent pas d'accord du remède; et dans l'incertitude, Vaillant ne fit rien. La nature le soulagea d'elle-même de tems à autre; et il avait recouvré plus de la moitié de son trésor, lorsqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un curieux de ses amis, à qui il conta ses aventures, et n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étaient déjà revenues, et lui fit la description de celles qu'il attendait encore. Parmi ces dernières, était un *Othon*, qui fit tant d'envie à son ami, qu'il lui proposa de l'en accommoder pour un certain prix. Vaillant y consentit pour la rareté du fait, et heureusement, il se trouva le jour même en état de tenir son marché ». D'excellens ouvrages furent le fruit de tant de recherches et de tant de travaux. En voici la liste : Hist. des Césars jusqu'à la chute de l'empire romain, 2 vol. *in*-4°, 1694. Cette hist. a été réimpr. à Rome sous ce titre : *Numismata imperatorum, romanorum præstantiora, à Julio Cæsare ad Posthumum et Tirannos*, 1743, 3 vol. *in*-4°, avec beaucoup d'augmentations qui sont de l'éditeur, le P. François Baldini. — *Seleucidarum imperium, sive Historia regum Syriæ, ad fidem Numismatum accommodata*, à Paris, 1681, *in*-4°. — *Historia Ptolemæorum Egypti regum, ad fidem numismatum accommodata*, Amsterdam, 1701, *in*-f. — *Nummi antiqui familiarum romanarum perpetuis interpretationibus illustrati*, à Amsterdam en 1703, 2 vol. *in*-fol. — *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia, ad fidem Numismatum accommodata*, Paris, 1725, *in*-4°. — *Achæmenidarum imperium, sive regum Pon-*

ti, *Bosphori, Thraciæ et Bithiniæ historia, ad fidem Numismatum accommodata*, Paris, 1725, *in*-4°.—*Numismata ærea imperatorum*, 1768, 2 v. *in*-fol. — *Numismata Græca*, Amsterdam, 1700, *in*-fol. — Une 2ᵉ édition du Cabinet de Seguin, 1684, *in*-4°. — Plusieurs Dissertations sur différentes médailles. Tous ces ouvrages font honneur à son érudition, et ont beaucoup servi à éclaircir l'histoire. Vaillant entra dans l'acad. des inscript. et belles-lettres en 1701, fut pensionnaire en 1702, et mourut le 2 octobre 1706.

VAILLANT, (Jean-François FOY) fils du précédent, né à Rome en 1665, contracta avec son père le goût de la science numismatique. Pendant qu'il faisait son cours de médecine, il composa un Traité de la nature et de l'usage du café. En 1691, il fut reçu docteur-régent de la faculté de Paris. En 1702, on l'admit dans l'académie royale des insctipt. Il mourut en 1708, à 44 ans. On lui doit plusieurs Dissertations curieuses sur des médailles ; il composa aussi une Explication de certains mots abrégés, ou lettres initiales, qui se trouvent à l'exergue de presque toutes les médailles d'or du bas empire, au moins depuis les enfans du grand Constantin jusqu'à Léon l'Isaurien. Il fit encore une Dissertation sur les dieux Cabires, par laquelle il termina sa carrière littéraire. Il n'eut, pendant les deux ans qu'il survécut à son père, qu'une santé fort dérangée, et mourut en 1708, à 44 ans.

VAILLANT, (Sébastien) de l'acad. des sciences, né à Vigny près Pontoise en 1669, d'abord organiste chez les hospitalières de Pontoise, puis chirurgien, fut enfin secrétaire de Fagon, et cette dernière place était celle où l'appellait le goût de la botanique. qui s'était déclaré en lui dès sa plus tendre jeunesse. Fagon cultiva et perfectionna ce goût, lui donna entrée dans tous les jardins botaniques de la France, et lui obtint la direction du jardin royal, et les places de professeur et de sous-démonstrateur des plantes de ce jardin, et de garde des drogues du cabinet du roi. Le czar Pierre, pendant son séjour en France, ayant eu la curiosité de voir ce cabinet, Vaillant fut chargé de le lui montrer, et de répondre aux questions de ce monarque, si empressé de s'instruire. Il fut reçu à l'acad. des sciences en 1716, et mourut en 1722. Ses principaux ouvrages sont des Remarques sur les institutions de botanique de Tournefort. — Un Discours sur la structure des fleurs, et sur l'usage de leurs différentes parties. — Un livre *in*-fol., qui fut imprimé à Leyde par les soins

de l'illustre Boerhaave en 1727 sous le titre de *botanicon Parisiense*, ou denombrement, par ordre alphabétique, des plantes qui se trouvent aux environs de Paris. —Un petit Botanicon, à Leyde en 1743, *in*-12.

Vaillant de St.-Denis, ancien écuyer du roi. On a de lui : Recueil d'Opuscules sur les différentes parties de l'équitation, auxquelles on a joint un meilleur régime que l'on doit faire suivre aux différentes espèces de chevaux, pour en tirer le parti le plus avantageux, et les conserver le plus long-tems qu'il est possible, Paris, 1790, *in*-8°.

Vaillant, (Franç. le) né à Paramaribo à la Guyanne, est auteur des ouvrages suiv.: Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1780 et 1785, 2 vol. gr. *in*-8°. — Second Voyage, 1786, 2 vol. gr. *in*-8°. — Hist. natur. des oiseaux d'Afrique, 1er livre, 1796, *in*-fol. et *in*-4°.

Vaines, (de) bénédictin. On a de lui : Dictionnaire raisonné de diplomat., 1774, 2 vol. *in*-8°.

Vair, (Guill. du) garde-des-sceaux, et évêque de Lisieux, naquit à Paris en 1556, et mourut à Tonneins en Agenois en 1621. Il était fils de Jean du Vair, procureur-général de la reine Catherine de Médicis. Il fut successivement conseiller au parlem. de Paris, maître-des-requêtes, premier président au parlem. de Provence, enfin il fut fait garde-des sceaux en 1616, puis évêque de Lisieux en 1618. Il eut de son tems de la réputation et comme magistrat, et comme ministre, et comme évêque, et comme homme de lettres. Il parut d'abord avoir quelque fermeté dans le caractère; il resista au maréchal d'Ancre, qui le fit disgracier. Sa disgrace lui fit honneur dans le public; mais il montra plus de complaisance et de souplesse, lorsque le connétable de Luynes, ayant renversé le maréchal d'Ancre, fit rentrer du Vair dans sa place, et lui fit, dit-on, espérer le chapeau de cardinal, qu'il n'eut point. Ce magistrat perdit alors de sa considération. On a recueilli ses Œuvres en un gros vol. *in*-fol. Il passait pour un des esprits les plus cultivés, et un des hommes les plus éloquens de son siècle. On aurait peine à retrouver cette éloquence dans les Harangues qui forment une partie du recueil de ses Œuvres; mais enfin ces Œuvres, cette réputation de doctrine et d'éloquence, cette vertu austère par laquelle il s'était d'abord fait connaître, et dont il conserva tout ce qu'on en peut conserver à la cour, ont fait trouver

quelque ressemblance entre ce magistrat et le chancelier d'Aguesseau.

VAISSETTE, (dom Joseph) bénédictin, né à Gaillac en Agenois en 1685, mourut à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, à Paris, en 1756. Il est connu par son Histoire du Languedoc, à laquelle il travailla d'abord avec D. Claude de Vio, son confrère. Le 1er volume parut en 1730. D. de Vio étant mort en 1734, dom Vaissette resta seul chargé de cet ouvrage, et il publia seul les 4 volumes suivans. Il en préparait même un 6e, que D. Bourotte, son confrère, était chargé d'achever après la mort de D. Vaissette. Celui-ci composa aussi un Abrégé de son histoire du Languedoc en 6 vol. *in*-12, et une Géographie universelle, en 4 vol. *in*-4° et en 12 vol. *in*-12.

VALADE, imprim. à Paris, a donné : Revolutions de Paris en vers. — Motion en faveur de la gaieté française, 1790, *in*-8°. —Etat de la Corse pendant la révolution française, ou Mémoire en faveur des réfugiés Corses, an VIII (1800), *in*-8°.

VALANT, (Joseph-Honoré) membre de la convent. nationale, est auteur d'un ouvrage intitulé : De la garantie sociale considérée dans son opposition avec la peine de mort, 1796, *in*-8°.

VALART, (Joseph) prêtre, né au hameau de Sortel, dans le diocèse d'Amiens, et mort en 1786, s'est fait un nom parmi les grammairiens latins. Il entra en lice avec plusieurs littérateurs distingués, sur différentes questions relatives à cette langue. Le P. Desbillons ayant publié ses Fables, Valart fit des Remarques critiques, dont quelques-unes se trouvent justes; le savant et modeste fabuliste en profita. On a de lui un Rudiment; une Prosodie; les Paraboles de l'Evangile mises en un latin à portée des commençans, avec la traduct. interlinéaire; une Géographie; une Grammaire française; une traduction de Cornélius Népos; une édition latine de l'Imitation de J.-C. En 1764, il en donna une 2e édition, et en 1766, une traduction française.

VALAZÉ, (Charles-Eléonore DUFRICHE) avocat, député du département de l'Orne à la convention nationale, naquit à Alençon le 23 janvier 1751, et se poignarda devant le tribunal révolutionnaire de Paris le 10 brumaire an II (1794), à l'âge de 42 ans. Valazé embrassa d'abord le parti des armes; mais son goût particulier pour l'agriculture le ramena bientôt dans ses foyers, et lui fit consacrer à cette

science une partie de son tems et de ses talens. C'est en se livrant au défrichement de 300 arpens de terrein, qu'il termina en 1783, ses *Lois pénales*, qui parurent en 1784, en 1 vol. *in-8°*. Le *Mercure de France* et d'autres *Journaux* rendirent un compte très-avantageux de cet important ouvrage : Valazé fit insérer la même année, dans la *Bibliothèque des Romans*, un petit conte philosophique, qui a pour titre *le Rêve*. On le trouve dans le 2e vol. d'avril 1783. En 1785, il publia une broch. intitulée : *A mon Fils*, 1 vol. *in-8°*. Nommé par le départ. de l'Orne député à la convent. nationale, il s'y fit connaître par plusieurs Rapports et Discours, qui ont été imprimés séparément, *in-8°*, et qui se trouvent dans le *Moniteur* de 1792 et 1793. Valazé, par ses principes, autant que par ses connaissances, devait être l'objet de la haine des partisans de la faction de Marat et de Robespierre; aussi fut-il proscrit au 31 mai, et destiné à l'échafaud. Il s'occupa, avec beaucoup de soin, dans sa prison, d'un plan de défense; et il l'avait très-avancé, lorsque le décret rendu le 7 brumaire, interdisit aux accusés, dont il faisait partie, le droit de se défendre : Valazé sentit alors que sa perte et celle de ses infortunés collègues étaient résolues. Il reprit sa sérénité ordinaire. « Ses yeux, dit l'auteur des *Mém. d'un Détenu*, avaient je ne sais quoi de divin : un sourire doux et serein ne quittait point ses lèvres ; il jouissait par avant-goût, de sa mort glorieuse : on voyait qu'il était déjà libre, et qu'il avait trouvé dans une grande résolution la garantie de sa liberté. Le dernier jour, avant de monter au tribunal, il revint sur ses pas, pour me donner une paire de ciseaux qu'il avait sur lui, en me disant : *C'est une arme dangereuse, on craint que nous n'attentions sur nous-mêmes*. L'ironie avec laquelle il prononça ces mots produisit sur moi un effet que je ne démêlai pas bien : mais, quand j'appris que ce Caton moderne s'était frappé d'un poignard qu'il tenait caché sous son manteau, je n'en fus point surpris, et je crus que j'avais deviné ». Au moment où l'arrêt de mort fut prononcé, on entendit un cri douloureux parmi les condamnés ; c'était Valazé, qui tombait mourant au milieu d'eux, en s'écriant : *Je me meurs*! Il s'était percé le cœur avec une lame qu'il avait su dérober au recherches des satellites du tribunal. Son corps fut porté au lieu du supplice, et inhumé dans la même sépulture que celle de ses collègues. La défense que Valazé avait préparée lors de sa détention, fut cachée par lui dans sa prison, d'où Pénières la tira dans l'an III pour la faire imprimer;

elle parut en effet la même année en 1 vol. *in*-8°. C'est une pièce intéressante, tant pour les faits, que pour la force du raisonnement et la chaleur du style. On a trouvé parmi ses manuscrits, une suite aux *Lois pénales*, sous le titre de *Cri de l'humanité*, et un autre ouvrage pour lui servir de complément, intitulé : *Plan d'administration des maisons de correction.* On y remarque encore un excellent Mémoire sur les causes de l'élévation des vapeurs dans l'atmosphère, suivi d'une *Explication des tuyaux capillaires.* On assure que sa veuve conserve un autre manuscrit, qui a pour titre : *Le moyen de suppléer aux religions.*

VALENTIN, (Louis-Antoine) chirurgien à Paris, a publié : Question chirurgico-légale, relative à l'affaire de la Dlle Famin, Berlin, 1768.—Eloge de M. le Cat, 1769, *in*-8°.—Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des Lettres à M. Louis, Paris, 1772, *in*-12. — Traité histor. et pratique de l'inoculation, avec Desoteux, Paris, an VIII (1800) 1 vol. *in*-8°.

VALIN, (René-Josué) procureur du roi de l'amirauté et de l'hôtel-de-ville de la Rochelle sa patrie, membre de l'académie de cette ville, mort en 1765, est auteur d'un Commentaire sur la Coutume de la Rochelle, 3 vol. *in*-4°. —D'un autre sur l'Ordonnance de la marine de 1681, 2 vol. *in*-8°. — Et d'un Traité des prises, 1765, 2 vol. *in*-8°.

VALINCOUR, (Jean-Bapt.-Henri DU TROUSSET DE) secrétaire des commandemens du comte de Toulouse amiral de France, secrét.-général de la marine, membre de l'acad. franç., et honoraire de l'académie des sciences, naquit le 1er mars 1650, et mourut à Paris en 1730, ayant de bonne heure perdu son père. Il dut sa première éducation aux soins de sa mère, femme d'un mérite distingué. Il ne brilla point dans ses classes, et fit ce qu'on appelle de mauvaises humanités ; mais se trouvant un jour seul à la campagne, avec un Térence pour tout amusement, il le lut, d'abord avec assez d'indifférence, et ensuite avec un goût qui lui fit bien sentir, dit Fontenelle, ce que c'était que les belles-lettres. Il fit quelques vers, fruits ordinaires de la jeunesse de l'esprit ; mais cet amusement n'eut pour confidens que ses amis. Lorsque la *Princesse de Clèves* parut, Valincour en donna une critique en 1678, non pour s'opposer à la juste admiration du public, mais pour lui apprendre à ne pas admirer jusqu'aux défauts. On répondit avec autant d'aigreur et d'amertume, que si on

avait eu à défendre une mauvaise cause. Valincour ne répliqua point. « Les honnêtes gens, dit Fontenelle, n'aiment point à s'engager dans ces sortes de combats trop désavantageux pour ceux qui ont les mains liées par de bonnes mœurs ». Valincour donna en 1 81, la vie de François de Lorraine, duc de Guise, héros dont on a dit tant de bien et tant de mal, et dont il y a en effet tant de bien et tant de mal à dire, pour lui rendre complètement justice. En 1685, Bossuet fit entrer Valincour chez le comte de Toulouse, amiral de France, qui bientôt après le fit secrétaire de ses commandemens, et secrét.-gén. de la marine. Quand ce prince eut le gouvernement de Bretagne, ce fut encore un redoublement de travail pour le secrétaire. A la bataille de Malaga en 1704, où la flotte française, commandée par le comte de Toulouse, eut à combattre les flottes anglaise et hollandaise réunies, Valincour, quoique étranger au service militaire de la marine, fut toujours aux côtés du prince, et fut blessé à la jambe, d'un coup de canon qui tua un page. Il fut reçu à l'académie française en 1699, et fut fait honoraire de l'acad. des sciences en 1721. Il avait travaillé toute sa vie à se faire, dans une maison de campagne qu'il avait à St.-Cloud, une bibliothèque choisie. Elle fut entièrement consumée à sa vue par le feu, et avec elle périrent des Recueils, fruits de toutes ses lectures, des Mémoires importans sur la marine, des ouvrages ébauchés ou faits. Son courage ne se démentit point dans cette douloureuse conjoncture; ce fut lui qui dit à cette occasion: *Je n'aurais guères profité de mes livres, si je ne savais pas les perdre.* C'est dans cet incendie que périt, dit-on, ce que Racine et Boileau avaient écrit de l'histoire de Louis XIV, et qui était resté comme travail commun entre les mains de Valincour, successeur de Racine, et associé de Boileau dans ce travail. Dans la fameuse querelle sur les anciens et les modernes, Valincour, partisan des anciens, ne se brouilla point avec les modernes; il essaya même plusieurs fois de rapprocher les différens partis; il négocia des réconciliations, et donna du moins de grands exemples de modération. On a de lui: Lettre à Mme la marquise de ***, sur la princesse de Clèves, à Paris, 1678, *in*-12. — La Vie de François de Lorraine, duc de Guise, 1681, *in*-12. — Des Observations critiques sur l'*OEdipe* de Sophocle, *in*-4°. — Des traduct. en vers de quelques Odes d'Horace; des Stances, et plusieurs Contes, où l'on remarque une imagination enjouée.

VALINCOURT,

Valincourt, (Mme de) a publie : Ode sur la vie et le devouement heroïque du prince de Brunswick, 1787, *in*-8°.

Valladier, (André) né près de Montbrisson en Forez, passa 23 ans chez les jésuites, que des tracasseries forcèrent de quitter. Il fut ensuite abbé de St.-Arnoul de Metz, où il introduisit la réforme, non sans des traverses qu'il a decrites dans sa Tyrannomanie étrangère, 1626, *in*-4°. On a encore de lui 5 vol. *in*-8°. de Sermons, et une Vie de Dom Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, *in*-4°. Valladier mourut en 1638, à 68 ans.

Valle, (Claude de) est auteur du Rec. connu des bibliomanes, sous le titre de *Chronologie Collée*. Il est intitulé : *Théâtre d'honneur de plusieurs princes, chanceliers, hommes illustres, jurisconsultes, faux dieux, avec leurs portraits*, Paris, 1618. *in*-fol. Cet ouvrage n'est plus estimé depuis la collection d'Odieuvre.

Vallé, (Guilbert Joseph) profess. de philosophie au collége du Cardinal le Moine, né à Arras le 4 octobre 1715, mort le 7 juin 1784. On a de lui : Lettre sur la nature de la matière et du mouvement, 1747, *in*-12. — Réfutation du système des monades, 1754, *in*-12.

Vallée, (Géoffroi) né au commencement du 16e siècle, fut brûlé en place de Greve, à Paris, pour avoir publié un livre en 8 feuillets seulement, sous ce titre : *La Beatitude des chrétiens*, ou le *Fléau de la Foi.* Cet ouvrage est fort rare. Géoffroi Vallee était grand-oncle du fameux des Barreaux.

Vallée, (Joseph la) membre de la société polytecniq., est auteur des ouvrages suivans : Cécile, fille d'Achmet III, empereur des turcs, 1787, 2 vol. *in*-8° ; nouv. édit. 1792, 2 vol. *in*-8°.—Le Nègre comme il y a peu de blancs, Paris, 1789, 3 vol. *in*-12.—Bas-Reliefs du 18e siècle, 179*, *in*-8°. — Tableau philosophique du règne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par un français libre, Strasbourg, 1791, *in*-8°.—La Verité rendue aux lettres par la liberté, ou de l'importance de l'amour de la vérite dans l'homme de lettres, Strasbourg, 1791, *in*-8°.— Voyage dans les departemens de la France, par une société d'artistes et de gens de lettres, avec tableaux geograph. et estamp., 1792, *in*-4°.

Vallemont, (Pierre le Lorrain de) prêtre, naquit à Pont-Audemer, en 1649, et y mourut en 1721. On lui doit quelques livres qui ont eu du cours : La Physique occulte, ou traité de la baguette

divinatoire, ouvrage qui montre que l'auteur n'entendait rien dans cette matière, non plus que le père le Brun qui l'a réfuté. — Les Elémens de l'histoire. La meilleure édit. est celle de 1758, en 5 vol. *in*-12, avec plusieurs additions considérables. Les principes de l'histoire, de la géographie et du blason sont exposés dans cet ouvrage avec assez de clarté, de methode et d'exactitude; mais l'auteur a fait plusieurs fautes sur les médailles, dont il n'entendait pas quelquefois les légendes, si l'on en croit Baudelot. Son style pourrait être plus pur et plus élégant. — Curiosités de la nature et de l'art sur la végétation des plantes, réimp. en 1753, 2 vol. *in*-12. — Dissertat. théologiques et historiques touchant les secrets des mystères, ou l'apologie de la rubrique des missels, qui ordonne de dire secrètement le Canon de la Messe, 2 vol. *in*-12.

VALLET, (Pierre) avocat, ensuite lieutenant-général de police à Grenoble, où il est mort en 1780, a laissé une Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences et dans les arts, Grenoble, 1767, *in*-12. — L'Art de limiter les terres à perpétuité, 1769, *in*-12. — Une lettre insérée dans l'Affiche du Dauphiné de l'année 1777, sur les 7 tombeaux découverts dans la vigne des religieuses de Ste.-Marie, d'en haut de Grenoble. — Un Mémoire intitulé : Les Consuls ne doivent pas se mêler de la police. — La Délibération des charbonniers de Quaix, sur la rentrée du parlement, 1764. Il a fourni plusieurs articles à l'Encyclopédie d'Yverdun.

VALLET, ancien procureur fiscal de Romainville, près Paris, a donné : Manuel economique pour les bâtimens et jardins, 1775, *in*-8°.

VALLIER, (François Charles) comte du Saussay, ancien colonel d'infanterie, des acad. d'Amiens et de Nanci, né à Paris, mourut en 1778. Il a cultivé la poésie avec assez de succès, pour mériter le suffrage de ceux qui estiment plus le fond des choses, que la manière de les exprimer. Quoiqu'il y ait beaucoup de négligences dans ses petits poëmes et dans ses épîtres, le talent y jete de tems en tems des étincelles qui prouvent qu'avec une meilleure culture, sa muse aurait pu acquérir un style plus poétique et plus élegant. On peut en juger par le debut de son *Epître aux grands :*

« Grands du siècle, écoutez : fiers
» de vos avantages
» Prétendez-vous par eux asservir
» nos hommages?
» Pour vivre independans, comp-
» tez-vous être nés?

» La naissance a des droits, mais
» ses droits sont bornés.
» Que l'équité les règle, on s'em-
» presse à s'y rendre;
» On se plaît à vous voir, on aime
» à vous entendre;
» On applaudit aux traits qui vous
» font respecter;
» Mais notre hommage est libre, il
» le faut mériter;
» Nous avons tous le droit d'éclairer
» vos faiblesses :
» Vos vices sont nos maux, vos
» vertus nos richesses;
» Vous en devez un compte à la
» patrie, au roi,
» Au moindre citoyen qui le de-
» mande, à moi, etc. »

Le reste de cette épître est plein de morale. L'auteur s'emble s'être plus attaché au sentiment, à la raison, à la saine philosophie, qu'aux ornemens et à une élégance recherchée. Voici la liste de ses ouvrages : L'amour de la patrie, poëme, 1754, *in*-8°.—Journal en vers de ce qui s'est passé au camp de Richemond, 1755, *in*-4°. — Le Citoyen, poëme en 3 chants, 1759, *in*-8°. — Odes sur les eaux de Barège et de Bagnères, avec un Essai sur la guerre, en vers, et une lettre en prose, 1762, *in*-8°. — Pièces en vers et en prose, 1762, *in*-8°. — Epître aux grands et aux riches, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1764. *in*-8°. — Le triomphe de Flore, ballet, 176*, *in*-8°. — Eglé, com. en 1 acte, en vers, avec un prologue, 1765. — Epître à la nation française sur l'etablissement des Invalides, de l'Ecole militaire, etc. 1768, *in*-4°.

Vallier, (Guillaume) de Grenoble, a laissé des Mém. pour servir à l'Hist· du 16e siècle.

Vallière, (François de la Baume le Blanc, de la) chevalier de Malthe, fut maréchal de bataille à 26 ans, sous le maréchal de Grammont. Il remplit cet emploi avec tant de succés, que le grand-maître de Malthe et les Vénitiens firent tous leurs efforts pour l'attirer à leur service. Il se signala dans plusieurs siéges et combats, sur-tout à Lerida, où il reçut la mort en 1644. Il était lieutenant-gén. des armées du roi. On a de lui : Un Traité intitulé : Pratiques et maximes de la guerre. — Le Général d'armée. Ces deux ouvrages prouvent qu'il etait aussi profond dans la théorie de l'art militaire, qu'habile dans la pratique.

Vallière, (Gilles de la Baume le Blanc de la) naquit au château de la Vallière en Touraine, en 1616. Il fut d'abord chanoine de St.-Martin de Tours, et évêque de Nantes. Il quitta ce siege en 1677, et mourut en 1709, à 98 ans. On a de lui un Traité intitulé: La Lumière du chrétien, réimprimé à Nantes en 1693, 2 vol. *in*-12.

VALLIÈRE, (Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la) né le 9 octobre 1708, mort le 16 novembre 1780, a donné des Ballets, des Opéras et autres ouvrages lyriq., par ordre alphab. 1760, *in*-8°. — Les infortunés Amours du comte de Comminge, 1765, *in*-8°. — Biblioth. du théâtre français, 1767, 3 vol. *in*-8°.

VALOIS, (Henri de) né à Paris en 1603, d'une famille noble originaire de Normandie, s'appliqua de bonne heure à la lecture des bons auteurs, des poètes grecs et latins, des orateurs et des historiens. La carrière du barreau, à laquelle il se consacra par complaisance pour son père, ne lui convint pas longtems, il reprit l'étude des belles-lettres par attrait, et il travailla assidûment sur les auteurs grecs et latins, ecclésiastiques et profanes. Sa grande application à la lecture lui affaiblit si fort la vue, qu'il perdit l'œil droit, et qu'il ne voyait presque point de l'autre. Les récompenses que son mérite lui procura, le dédommagèrent un peu de cette perte. Elle ne l'empêchait pas de composer, parce que sa mémoire lui rappellait les passages de tous les livres qu'il avait lus. En 1633, le président de Mesmes lui donna une pension de 2,000 livres, à condition qu'il lui céderait ses collections et ses remarques, et le clergé de France une de 600, qui fut depuis augmentée. En 1658, il en obtint une de 1,500 du cardinal Mazarin. Deux ans après, il fut honoré du titre d'historiographe, avec une pension considérable. Ce savant finit sa carrière en 1676, à 73 ans. Ses principaux ouvr. sont : Une édit. de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe, en grec, avec une bonne traduct. latine et de savantes notes. — L'Histoire de Socrate et de Sozomène en grec et en latin, avec des observations dans lesquelles l'érudition est répandue à pleines mains. — L'Hist. de Théodoret et celle d'Evagre le Scholastique, aussi en grec et en latin, avec des notes savantes. — Une nouv. édit. d'Ammien Marcellin, avec d'excellentes remarq. — *Emendationum libri V*, à Amsterdam, 1740, *in*-4°. Valois excellait dans l'art d'éclaircir ce que les anciens ont de plus obscur. La saine critique, le savoir éclairé brillent dans ses ouvrages ; mais l'auteur sent trop les avantages qu'il avait sur les savans qui l'avaient précédé. Comme les livres de sa bibliothèque ne lui suffisaient pas, il en empruntait de toutes parts. Il avait coutume de dire à ce sujet, que *les livres prêtés étaient ceux dont il tirait le plus de profit, parce qu'il les lisait avec plus de soin, et qu'il en faisait des extraits, dans la crainte de ne pouvoir plus les revoir.* Il ne se bornait

pas à faire des recherches dans les livres, il consultait aussi des gens-de-lettres; mais il ne faisait pas toujours assez de cas des soins qu'ils prenaient pour l'instruire. Ayant lu dans un ancien auteur quelque chose sur le port de la ville de Smyrne, qu'il n'était guère possible de comprendre sans avoir vu la disposition des lieux mêmes, il écrivit au savant Peiresc sa difficulté; ce généreux protecteur des sciences fit aussitôt partir un peintre sur un vaisseau de Marseille qui allait à Smyrne, pour prendre le plan et la vue de son port. Il envoya le fruit de ses recherches à Valois, qui le remercia de ses soins; mais qui lui manda en même tems qu'*il n'était pas entièrement éclairci sur ce qu'il souhaitait*.... Peiresc, fâché d'avoir fait inutilement une dépense considérable, lui écrivit qu'*il avait tâché de le satisfaire; et que si cela ne suffisait pas, il ne devait s'en prendre ni à lui, ni à son peintre, mais à son propre esprit qui n'était jamais content de rien.*

Valois, (Adrien de) frère puîné du précédent, suivit l'exemple de son frère, avec lequel il fut uni par les liens du cœur et de l'esprit. Il est avantageusement connu par sa *Notitia Galliarum* et ses *Gesta Francorum*. Aussi judicieux critique qu'habile historien, cet écrivain supérieur encore à sa grande réputation, et trop peu connu du commun des lecteurs, embellit l'érudition la plus profonde et la mieux digérée, de cette éloquence décente qui donne à l'histoire une majesté si imposante. Plus on connaît les sources, et plus l'on est étonné du discernement avec lequel il a su y puiser, et de l'art avec lequel tous les auteurs originaux sont fondus dans une narration nette, rapide, intéressante, qui contient tout, et qui ne languit jamais. Adrien de Valois a fait l'honneur à Mariana de le réfuter sur la prétendue justification de Brunehaut; sa réponse, quoique générale, est si forte et si lumineuse, que Cordemoi, qui a pris aussi comme Mariana, la défense de Brunehaut, qui avait contre Adrien de Valois tous les avantages qu'on a quand on réplique, et qui a tout discuté dans le plus grand détail, n'a pu parvenir à l'ébranler. Adrien de Valois mourut en 1692, laissant un fils qui a publié le *Valesiana*. On a de lui les ouvrages suivans: Une Hist. de France, 1658, 3 vol. *in*-fol. — *Notitia Galliarum*, Paris, 1675, *in*-fol.: livre très-utile pour connaître la France sous les deux premières races. — Une édit. *in*-8°. de deux anciens Poëmes; le premier est le Panégyrique de Bérenger, roi d'Italie; et le second une espèce

de Satyre, composée par Adalberon, évêque de Laon, contre les vices des religieux et des courtisans.—Une nouv. édit. d'Ammien Marcellin, et d'autres écrits excellens en leur genre.

Valois, (Louis le) jésuite, né à Melun en 1639, mourut à Paris en 1700. On a de lui des Œuvres spirituelles, recueillies à Paris en 1758, en 3 vol. *in*-12. — Et un petit livre contre les sentimens de Descartes.

Valois, (Yves de) né à Bordeaux le 2 novemb. 1694, se fit jésuite, et fut professeur d'hydrographie à la Rochelle, où il donna des preuves de sa science et de ses lumières. On a de lui : La science et la pratique du pilotage, 1735, *in*-4°. — Conjectures physiq. sur le sel marin, 1752, *in*-8°. — Entretiens sur les verités fondamentales de la religion, 1747, *in*-12. — Observat. sur les auteurs qui cachent leurs noms par de mauvais motifs, 1749, *in*-4°. — Entretiens sur les vérités pratiques de la religion, 1751, 4 vol. *in*-12. — Observat. curieuses sur ce que la religion a à craindre ou à espérer des académies littéraires, 1756, *in*-12. — Lettres d'un père à son fils, sur l'incrédulité, 1756, *in*-12. — Lecture de piété à l'usage des maisons religieuses, 1764, *in*-12. — Avis sur l'incrédulité moderne. — Recueil de dissertations littéraires, 1766, *in*-12.

Valon, (Jacques-Louis, marquis de Mimeure de) né à Dijon le 19 novemb. 1659, de l'academie française, mourut le 3 mars 1719. Dès sa tendre jeunesse, il annonça un talent particulier pour la Poésie; sa réputation naissante lui ouvrit le chemin de la cour. Ce fut sur les témoignages avantageux du grand Condé, gouverneur de Bourgogne, qu'il fut placé par Louis XIV auprès du Dauphin. A cette grace, le roi joignit une pension de 3,000 livres, destinée à contribuer à son éducation. Rival du jeune prince, Valon eut l'art de s'en faire aimer, et le Dauphin lui conserva jusqu'à sa mort son amitié, comme au compagnon de ses premiers travaux et de ses premiers plaisirs. En suivant la route brillante que lui offrait la fortune, le marquis de Mimeure n'oublia pas les lettres, qui la lui avaient ouverte de si bonne heure. Il cultiva avec succés, non-seulement les muses françaises, mais encore les muses latines. Il fut à la fois, dit d'Alembert, et rival d'Horace en latin (autant qu'un moderne peut aspirer à l'être), et traducteur français plus digne encore de ce poète, si admirable quelquefois, et toujours si aimable. Voltaire nous assure que l'*Ode à Vénus*, imi-

-tée d'Horace par le marquis de Mimeure, n'est pas indigne de l'original; la décision de ce juge célèbre est, pour l'auteur de la pièce, une attestation de talent poetique. Le marquis de Mimeure a fait plusieurs autres pièces de vers, non pas comme celle-ci, à l'honneur de l'amour, mais à l'honneur de Louis XIV et des princes ses fils; elles furent accueillies à Versailles, comme devaient l'être des louanges données par un courtisan à ses maîtres. Mais il n'a jamais voulu les faire imprimer. Lorsque les talens et les ouvrages du marquis de Mimeure lui obtinrent une place à l'académie, il n'osa, soit timidite, soit modestie, composer lui-même son discours de réception. Il se reposa de ce travail sur la Motte, qui n'étant point encore membre de la compagnie, fit en cette circonstance un secret et heureux essai de ses talens pour ce genre d'ecrire, et des applaudissemens qu'il devait recevoir dans l'academie, lorsqu'il y parlerait pour lui-même.

Vanderbergue, mort à Versailles, sa patrie, en novembre 1783, a publié : Nouveau Voyage de Genève, suivi de quelques Opuscules, 1783, *in*-8°.

Vander-Monde, (Charles-Augustin) né à Macao dans la Chine, mort à Paris en 1762, se fit une reputation par son habileté et par ses ouvrages. Il fut censeur-royal et membre de l'institut de Bologne. Nous avons de lui un Recueil d'observations de medecine et de chirurgie : ouvrage périodique, *in*-12, 1755. Ce fut le commencement du *Journal de médecine*. — Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine, 1756, 2 vol. *in*-12. —Dictionnaire portatif de santé, 1761, 2 vol. *in*-12 : ouvrage qui est un Cours complet de médecine-pratique en abregé. Il y en a eu plusieurs éditions, et ce livre méritait le succès qu'il a eu.

Vander-Monde, membre de la ci-dev. acad. des scienc. de l'institut national pour la classe des mathémat., naquit à Paris en 1735, et mourut dans cette ville le 1er janvier 1796. Il avait environ 30 ans, lorsque le hasard lui fit faire la connaissance du célèbre géomètre Fontaine. Touché du spectacle de ce savant sexagénaire, que l'amour de la science qu'il cultivait rendait heureux malgré son âge, et en même tems de la considération dont il jouissait parmi les hommes les plus eclaires, Vander-Monde crut assurer son bonheur, en se livrant à une affection que les glaces de l'âge ne pouvaient eteindre, et il se consacra a la géométrie. Cependant ses travaux

étaient encore secrets, et peut-être le public n'aurait jamais joui d'aucun de ses ouvrages, si un géomètre célèbre, avec lequel il s'était lié, ne lui avait inspiré la conscience de ses forces et la hardiesse de les montrer. Dionis du Sejour vainquit sa modestie, et le présenta à l'acad. des sciences, où il fut admis en 1771. Vander-Monde justifia la même année les suffrages de ses collégues, par un travail qu'il publia sur la résolution des équations. Cet ouvrage fut bientôt suivi d'un autre sur les problêmes, appellés par les géomètres, *problêmes de situation*. En 1772, il fit imprimer un troisième ouvrage, dans lequel il ouvrit une nouvelle route aux géomètres, en trouvant, par de savantes recherches analytiques, des *irrationnelles* d'une nouvelle espèce, en montrant les suites, dont ces irrationnelles sont les termes ou la somme, et en indiquant une méthode directe et générale d'y faire toutes les réductions possibles. Dans la même année parut son travail sur les *éliminations des inconnues* dans les quantités algébriques. On sait que cette élimination consiste dans l'art d'obtenir une formule d'élimination générale et unique sous la forme la plus concise et la plus commode, et où le nombre des équations et leurs degrés seraient désignés par des lettres indéterminées. Vander-Monde, en regardant les géomètres comme très-éloignés de ce point, entrevit cependant quelque possibilité d'y parvenir, et proposa de nouveaux moyens d'en approcher. Ce géomètre ne se détournait de son étude favorite, que pour s'appliquer à l'un des beaux-arts qui touchent avec le plus de force, à la musique; il ne s'en occupa pas long-tems sans calculer les moyens qu'elle emploie, sans observer les usages autorisés par les grands succès, simplifier ces procedés par l'analyse, comparer les résultats de ces réductions, tirer de ces résultats des formules générales, présenter enfin les règles de l'art, et en devenir en quelque sorte un des législateurs. En 1788, il exposa, dans une des séances publiques de l'académie, un nouveau systême d'harmonie, qu'il développa dans une autre séance publique de 1790. Dans ce systême, Vander-Monde rapporte les manières de procéder adoptées jusqu'à lui à deux règles principales, qui, par-là, se trouvent établies sur des effets avoués par tous les musiciens. Ces deux règles générales, l'une sur la succession des accords, l'autre sur l'arrangement des parties, dépendent elles-mêmes d'une loi plus élevée, qui, selon Vander-Monde, doit régir toute l'harmonie. Son ouvrage obtint les suffrages de trois hommes fa-

meux, de Gluck, de Philidor et de Piccini. Pendant la révolution, Vander-Monde fut appelle à l'école Normale, pour y exposer les principes de l'économie politique. Plusieurs causes concoururent à ce que ses leçons ne furent pas reçues avec la faveur que ses ouvr. géométriques avaient obtenue des lecteurs isolés. La principale etait, que Vander-Monde s'était lie durant la révolution avec plusieurs de ces hommes qui, pendant le régne de la terreur, ont couvert la France de prisons et d'échafauds. Etait-ce par crainte qu'il avait forme ces liaisons? nous l'ignorons; mais il éprouva les effets de ce mépris, qui est la plus terrible punition morale qui puisse être infligée. S'il ne l'avait pas méritee, il faut le plaindre.

Vanel, (N.) conseiller en la chambre-des-comptes de Montpellier, est connu par les ouvr. suiv. : Abrégé nouveau de l'Histoire des Turcs, Paris, 1697, 4 vol. *in*-12. — Abrégé nouveau de l'Histoire génér. d'Espagne depuis son origine jusqu'a présent, Paris, 1689, 4 vol. *in*-12.—Abrégé nouveau de l'Hist. génér. d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, Paris, 1689, 4 vol. *in*-12. Tous ces Abréges sont tres-superficiels, défectueux, et sont dignes de l'oubli dans lequel ils se trouvent.

Vanière, (Jacq.) jésuite, naquit en 1664 sous le beau ciel du Languedoc et dans le siècle de Louis XIV. Beziers fut sa patrie; un simple bourgeois était son père. Il a chanté l'un et l'autre en vers pleins de sentiment. Les jesuites furent ses maîtres avant de devenir ses confrères. Un d'eux lui découvrit son talent, dont il ne se doutait pas; Vanïère, destiné à faire des vers dans la langue et dans le goût de Virgile et d'Ovide, demandait à son régent de le dispenser du devoir classique de la versification. Le refus de son maître lui fit vaincre sa répugnance; son génie se developpa, et il approfondit en peu de tems l'art des Muses. Redevable aux jésuites de son éducation et de ses mœurs, il voulut leur devoir l'emploi et la tranquillité du reste de sa vie; il entra dans leur société par reconnaissance et par amitié. Après avoir régenté quelques années, il obtint la place d'écrivain au collége de Toulouse, c'est-à-dire la faculté de se livrer à la composition dans une place qui lui laissait le loisir d'habiter la campagne et de la peindre: c'est-là que l'histoire de sa vie est celle de son poëme. Du college de Toulouse dépendait une maison des champs, où le poète avait sous les yeux tous les objets qu'il mettait dans ses vers; témoin de tout, et ne répondant de rien, n'ayant ni les embarras

de l'exploitation, ni les dangers de la propriété. Il avait déjà traité, dans un autre séjour, les eaux des viviers, le peuple des étangs, les soins du colombier et les mœurs de ses habitans, la vigne et la vendange. Ces premiers ouvr. se ressentaient de sa jeunesse par le luxe de ses fictions et des métamorphoses. Plus sobre dans ses autres poésies, le P. Vanière emprunta des épisodes à nos fêtes religieuses. De ce mêlange, il résulte un assemblage assez discordant, où l'on voit l'Assomption, le Vœu de Louis XIII, la célébration de la Pâque; et dans le livre suivant : la vengeance de Jupiter contre les Géans, la métamorphose de Briarée en vigne, et d'Encelade en ormeau. Ce qui peut faire excuser ces disparates, c'est que la poésie en est facile et ingénieuse, et que le *Prædium rusticum*, est moins un poëme qu'une suite de petits poëmes charmans, moins un tableau qu'une galerie de paysages. Un reproche plus sérieux que mérite le P. Vanière, est d'avoir inséré, dans un poëme sur l'Agriculture, une sortie contre les hérétiques, dans laquelle il propose poétiquement à Louis XIV de les persécuter; ce que le P. Vanière écrivait en vers latins, que le roi ne lisait pas, d'autres le répétaient au monarque en prose française; et le sang coulait dans les Cévennes. Le génie de la poésie fut bientôt puni d'avoir été persécuteur. De la Berchère avait une bibliothèque de près de vingt mille volumes choisis qui convenait singulièrement à celle du collége de Toulouse. Ce bibliomane reçut un jour une Epître en vers dans laquelle sa bibliothèque le conjurait d'opérer cette réunion par son testament. Vanière avait fait ce patélinage, et le propriétaire s'y laissa prendre. Mais après sa mort, les héritiers prétendirent sans doute qu'il n'était pas permis de suggérer un testament, même avec de jolis vers. Il en résulta un procès au conseil du roi; et le poète, devenu plaideur, pour n'avoir pas le démenti de son Epître, fut obligé de venir à Paris. Le P. Vanière fut très-bien reçu dans la capitale. Les personnes les plus distinguées lui firent accueil, et il dédia *ses Abeilles* au cardinal de Fleury, en lui demandant le gain de son procès par une Epître ingénieuse. Elle est placée à la tête de ce chant, que l'abbé Desfontaines préfère à celui de Virgile, sauf l'episode d'Orphée. Mais l'Orphee-jesuite et le crédit de son corps échouèrent pleinement, et l'intérêt de la succession l'emporta. Les livres furent vendus et dispersés, et le poète retourna se consoler à Toulouse. Il n'est point de moderne qui ait écrit plus facilement et plus naturellement

en vers latins. Par-tout la pensée semble née dans cette langue; elle en a la forme, la grace et l'harmonie; jamais obscure et souvent précise; et cependant presque tous les objets qu'il a traités sont tellement propres à nos usages, qu'on a peine à concevoir comment il a trouvé des expressions latines qui y répondent. Il a pour les jeunes gens le mérite de leur parler de ce qu'ils doivent aimer dans une langue qui fait le tourment de leur âge, et qui fera un des charmes de leur vie. Voici la liste des ouvrages du P. Vanière: *Prædium rusticum*, poëme en 16 chants, dont il y a eu plusieurs éditions en 1756, à Paris, Bordelet, *in*-12, et en 1787, Barbou, avec la Vie de l'auteur, Paris, *in*-12. — Un Recueil de vers latins, *in*-12. — Un Dictionnaire poétique latin, *in*-4°. Il en avait entrepris un français et latin, qui devait avoir 6 vol. *in*-fol. Le P. Vanière mourut à Toulouse en 1739. Plusieurs poètes ornèrent de fleurs son tombeau. Son caractère méritait leurs éloges autant que ses talens. Berland de Rennes a publié en 1756 une traduction du *Prædium rusticum*, en 2 vol. *in*-12, sous le titre d'*Economie rurale*.

VANIÈRE, neveu du précédent, né à Caux, au diocèse de Béziers, avait projeté un Cours d'éducation, dont il a publié le Cours de latinité, 1759, 2 v. *in*-8°. — Nouveaux Amusemens poétiques, 1756, *in*-12. — Traduction des Odes d'Horace, 1761, *in*-8°. Il est mort en 1768. Un de ses neveux avait le dessein d'achever son Cours d'éducation; mais il n'en a publié que le *Prospectus*.

VAN PRAET, (Joseph) un des conservateurs de la bibliothèque nationale, a publié des Recherches sur la Vie, les écrits, et édit. de Colard Mansion; une Notice d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, intitulée: Tournois de la Gruthule; et une lettre sur les chansons de Henri III et Jean II, duc de Brabant. Il a fait la description des manuscrits de la bibliothèque du duc de la Vallière.

VAREILLES - SOMMIÈRES, (A.-J.-F.-A. DE LABROUE, de) a publié: Mémoires de Lucile, 1756-61, 3 vol. *in*-12. — Almanach histor. et chronologique du corps royal de l'artillerie, 1762, *in*-16. — Journal de la Défense de Cassel, 1763, *in*-12.

VARENNES, (Jacques-Philippe de) chapelain du roi, est auteur du livre intitulé: Les Hommes, 2 vol. *in*-12, dont il y a eu 3 ou 4 édit. On y trouve des verités bien exprimées, des moralités soli-

des, un grand nombre de traits d'esprit, mais quelques trivialités et des lieux-communs.

Varennes, (Pierre Augustin de) ancien officier des mousquetaires, né en Normandie, est auteur d'un Essai de morale relatif au militaire français, 1771, *in*-12; nouv. édit. sous le titre : Morale militaire relat. au caractère des français, 1778, *in*-12.

Varenne de Fenille, (P. C.) décapité en 1794. On a de lui : Observations, expériences et Mém. sur l'agriculture et sur les causes de la mortalité du poisson dans les étangs, pendant l'hiver de 1789, Lyon, 1789, *in*-8°. — Réflexions sur une question importante, le cadastre, 1790, *in*-8°. — Observation sur les étangs, Bourg, 1791, *in*-8°. — Premier et second Mém. sur l'amenagement des forêts nationales, 1791 et 92, *in*-8°. — Mém. sur l'administration forestière, et sur les qualités individuelles des bois indigènes, ou qui sont aclimatés en France, auxquels on a joint la description des bois exotiques que nous fournit lè commerce, Paris, 1792, 2 vol. *in*-8°.

Varet, (Alexandre et Franç.) écrivains jansénistes, étaient frères. Alexandre fut grand vicaire de Gondrin, archevêque de Sens, et après la mort de ce prélat il se retira dans la solitude de Port-Royal-des-champs, où il mourut en 1676. Il était né en 1632. On a de lui divers écrits polémiques, principalement contre les jesuites et leur morale; des Lettres spirituelles, en 3 vol.; et un Traité de la première éducation des enfans, *in*-12. On doit à François une Traduct. française du catéchisme du concile de Trente.

Varicourt, (Charles-Jacq. Boudequin de) avocat, a donné la Collect. des Décisions relatives à la jurisprudence, par Denisart, nouv. édit. augm. 1768, 3 vol. *in*-4°.

Varignon, (Pierre) de l'acad. des sciences, naquit en 1654, à Caen, d'un père architecte, et mourut en 1722. Son goût pour les hautes sciences se manifesta de bonne heure. En voyant tracer des cadrans, il se sentit entraîné vers l'étude du calcul. Bientôt un Euclide lui tomba entre les mains, il en fut charmé, il l'emporta chez lui, et ce fut pour son ame géométrique une source de jouissances délicieuses. Il connut l'abbé de St.-Pierre et ils s'aimèrent. « Ils avaient besoin l'un de l'autre, dit Fontenelle, pour approfondir, pour s'assurer que tout était vu dans un sujet. Leurs caractères différens fai-

saient un assortiment complet et heureux; l'un, Varignon, par une certaine vigueur d'idées, par une vivacité féconde et par une fougue de raison, l'autre par une analyse subtile, par une précision scrupuleuse, par une sage et ingénieuse lenteur». Varignon n'avait rien, l'abbé de S^t.-Pierre, n'avait que dix huit cent livres de rente, il en détacha trois cents qu'il donna par contrat à son ami. (*Voyez* l'article de l'abbé de S^t.-Pierre). En 1687, Varignon se fit connaître par son projet d'une nouvelle méchanique, *in*-4°. dedié à l'acad. des sciences et qui l'y fit recevoir en 1688. Le même ouvrage lui procura la chaire de professeur de mathématiques au collége Mazarin, il fut le premier qui la remplit. Il fut aussi professeur de mathématiques au Collége-Royal. En 1690, il publia ses Nouvelles conjectures sur la pésanteur, *in*-12. Il fut un des plus grands zélateurs et des plus ardens defenseurs de la geométrie des infiniment petits. Les volumes de l'acad. imprimés de son tems parlent sans cesse de lui et de ses travaux. « Ce ne sont presque jamais, dit Fontenelle, des morceaux détachés les uns des autres; mais de grandes théories complètes sur les lois du mouvement, sur les forces centrales, sur la résistance des milieux au mouvement, etc. En 1705, l'assiduité et la contention du travail lui causèrent une grande maladie. Il fut six mois en danger et 3 ans dans une langueur, suite de l'epuisement des esprits. Dans des accès de fièvre il se croyait au milieu d'une forêt où il voyait les feuilles des arbres couvertes de calculs algébriques. Condamné à se priver de tout travail, il ne laissait pas, dès qu'il était seul dans sa chambre, de prendre un livre de mathématiques qu'il cachait bien vîte, s'il entendait venir quelqu'un. Revenu de sa maladie, il ne profita point du passé, et recommença à se livrer avec excès au travail. Malgré un grand amour pour la paix, il se trouva engagé dans quelques disputes geométriques, et ce fut même par-là qu'il termina sa carrière. Varignon ne connaissait point la jalousie, il possédait la vertu de la reconnaissance au plus haut degré; il ne se croyait jamais quitte envers un bienfaiteur; je n'ai jamais vu, ajoute Fontenelle, personne qui eût plus de ce qu'on appelle conscience. Dans les dernières années de sa vie, les fréquentes visites des curieux, soit nationaux, soit étrangers, les ouvrages qu'on soumettait à son examen, un commerce de lettres avec tous les savans de l'univers, lui laissaient peu de tems pour ses travaux par-

ticuliers. Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé. On a de lui : Des Elemens de mathematiques, 1731, *in*-4°.

VARILLAS, (Antoine) né à Guéret en 1624, mourut en 1696. Varillas est un historien, dit le président Henault, dont il ne faut pas toujours rejeter le témoignage. Il a raison, et c'est-la le mot qu'il fallait dire sur lui, car il est si decrié pour l'infidélité, qu'on pousse peut-être un peu trop loin la defiance à son égard. Il est vrai qu'il l'a méritée en se permettant de citer quelquefois des Memoires et des manuscrits qui n'existaient pas, en sacrifiant trop souvent la vérité au plaisir de surprendre ou d'attacher le lecteur. Il est certain que Varillas n'est pas une autorité suffisante pour les faits dont il est le seul garant, sur-tout quand ces faits tiennent un peu du merveilleux; il est sûr que la fausseté de plusieurs de ses histoires a été démontrée, nommément celle de la mort tragique et romanesque de la comtesse de Château-Briant; mais les faits sur lesquels on a d'autres autorités que la sienne, sont communement mieux exposés, mieux liés, mieux circonstanciés, mieux développés dans son récit que dans celui des autres historiens, ils y font plus d'effet et se gravent mieux dans la mémoire, mérite important; il a même passé long-tems pour un conteur très-agréable : aujourd'hui un historien qui n'écrirait pas mieux que lui, ne serait pas mis au rang des bons écrivains. Une chose assez remarquable, c'est que Bayle, critique distingué, cite presque par-tout Varillas comme une autorité, sans montrer le moindre doute sur la valeur de cette autorité. L'Histoire de France de Varillas comprend, en 15 vol. *in*-4°, une suite de 176 ans, depuis la naissance de Louis XI, en 1423, jusqu'à la mort de Henri III, en 1589, et comprend de plus la minorité de St.-Louis, qui forme un vol. Son Hist. des hérésies est en 6 vol. *in*-4°, et l'on y trouve l'Hist. des révolutions arrivées en Europe en matière de religion, depuis l'an 1274, jusqu'en 1569. Lorsque cet ouvrage parut, on y trouva des fautes sans nombre. Ménage ayant rencontré l'auteur, lui dit : « Vous avez donné une Hist. des hérésies pleine d'hérésies ». On a encore de lui : La Pratique de l'éducat. des princes, ou l'Hist. de Guillaume de Croy. — La Politique de Ferdinand le catholique. — La politique de la maison d'Autriche, *in*-12. — Les anecdotes de Florence, *in*-12.

VARLET, (Dominique-Marie) né à Paris en 1678, doc-

teur de Sorbonne en 1706, et missionnaire dans la Louisiane, pendant six ans, et enfin evêque d'Ascalon, et coadjuteur de Pidou de St.-Olon, evêque de Babylone, mourut à Rhynswick, près d'Utrecht en 1742. Il a laissé un gros vol. *in*-4°, fruit de ses démeles avec les molinistes, dont il fut l'adversaire.

VARLET, (Jacques) chanoine de St.-Amé de Douai, mourut en 1736. On a de lui des Lettres sous le nom d'un ecclésiastique de Flandres, adressées à Languet, évêque de Soissons.

VARNEY, (J.-B.) a trad. de l'angl. : Le Paresseux, par le docteur Johnson, 1791, 2 vol. *in*-8°. — Hist. de Miss Nelson, 1792, 4 vol. *in*-18.

VARON, ancien administrateur du departement de Jemappes, mort à Mons le 8 décembre, âgé de 30 ans. On a de lui entr'autres ouvrages des morceaux de ses Voyages dans les environs de Rome insérés dans la *Décade philosophique*. — Cantique de Vénus, *ibid.* — Elegie, trad. de Tibulle, *ibid.*— Il a coopéré à plusieurs ouvrages sur la littérature et les arts entr'autres aux Voyages de le Vaillant en Afrique, et à une traduction de l'ouvrage de Winkelman.

VASLEY, (P.-V.) a donné : La Cruche d'Hypocrène, ou mes Délassemens, essais poétiques, *in*-12. Paris, an VIII (1800).

VASSE, (Guillaume) né à Paris le 14 mars 1721, mort en 1779, est auteur de plusieurs pièces qui ont été insérées dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de Verdun.*

VASSE, prêtre du diocèse de Lisieux, a publié : Disc. sur le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société, 1770, *in*-8°. — Discours sur l'indécence et le danger de la raillerie en matières sérieuses et particulierement en matières de religion, cour. par l'acad. de Rouen en 1770, impr. en 1773, *in*-8°.

VASSE, (Mme de) a donné: Vie des hommes illustres d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, ou le Plutarque anglais, contenant l'hist. publique et secrete des guerriers, navigateurs, hommes d'état et d'église, citoyens, philosophes, poètes, historiens, etc. depuis le règne de Henri VIII jusqu'à nos jours, trad. de l'anglais, nouv. édit. augm. de la Vie de William Pitt, comte de Chatam, d'un Précis histor. sur la vie et le caractère politique de William Pitt, chancelier de l'é-

chiquier, et Charles Fox, membre de la chambre des communes, 12 vol. *in*-8°, dernière édit. Paris, an VIII, chez Mongie l'aîné.—Traduction du théâtre angl. depuis l'origine des spectacles jusqu'à nos jours, divisée en trois époques, avec Miss Wouters, 12 vol. 1784-87, *in*-8°. — Les imprudences de la jeunesse, trad. de l'angl. Londres, 1788, 4 vol. *in*-12 — L'Art de corriger et de rendre les hommes constans, 2e édit. 1789, *in*-8°. — Le mariage platonique imité de l'angl. 1789, 2 vol. petit *in*-12. — Constitutions des empires, royaumes et républiques de l'Europe, avec un Précis de leurs finances, dettes nationales, ressources, commerce, etc. — Ouvrage périodique commencé en 1790.

VASSELIER, (Joseph) de la ci-dev. académie de Lyon, mort en l'an VIII (1800); est auteur de beaucoup de Poésies estimables et d'autres ouvrages dont on prépare une édition.

VASSELIN, ci-dev. docteur en droit, a publié : Théorie des peines capitales, ou abus et dangers de la peine de mort et des tourmens, 1790, *in*-8°. — Adresse d'un citoyen français à ses représentans, sur la constitution de 1793, 1795.— Mémorial révolutionnaire de la convention, ou Histoire des révolutions en France, depuis le 20 septembre 1792 jusqu'au 26 octob. 1795, 4 vol. *in*-12.

VASSEUR, (le) ci-dev. avocat. On a de lui : De la réunion des qualités d'héritier et de légataire, 1790, *in*-12. — Nouvelle Procédure criminelle, ou observat. sur la loi du 29 septembre 1792, etc. 1792, *in*-8°.

VASSOR, (Michel le) né à Orléans, mourut en 1728, âgé de 70 ans. Cet écrivain diffus, mais instruit, du règne de Louis XIII, avait été catholique et oratorien, avant d'être protestant. Il quitta, en 1690, la congrégation de l'Oratoire, se retira en Hollande, l'an 1695, ensuite en Angleterre, où il embrassa la communion anglicane, et où le célèbre Burnet, evêque de Salisbury, auteur de l'histoire de la réformation, lui procura une pension. L'histoire de Louis XIII, de le Vassor, qui ne passe guères aujourd'hui pour hardie, que par tradition, parut tellement cynique, dans un tems où on était peu familiarisé avec les vérités historiques, que les amis et les protecteurs de le Vassor en furent scandalisés, quoique zélés protestans eux-mêmes. Milord Portland, qui lui donnait asyle, le chassa de sa maison pour cet ouvrage; Jacques Basnage, confident de le Vassor, lui avait con-

seillé de condamner cet ouvrage à l'oubli, et crut devoir se brouiller avec lui, lorsque l'ouvrage fut publié. Etant catholique, le Vassor avait écrit sur la religion et sur l'écriture-sainte. Il a aussi traduit en français, les Lettres et Mémoires de Vargas, de Malvenda et de quelques évêques d'Espagne, concernant le concile de Trente, *in*-8°. Son Hist. de Louis XIII parut en 20 vol. *in*-12, depuis 1710 jusqu'en 1711, à Amsterdam. On l'a réimprimée en 1756 en 7 vol. *in*-4°.

VASSOULT, (Jean-Baptiste) né à Bagnolet, mort en 1743, à Versailles, aumônier de Mme la Dauphine, a traduit l'apologétique de Tertulien.

VASTEL, avocat à Cherbourg, a donné : Essai sur les Obligations des frères envers leurs sœurs, suivant la Coutume de Normandie, 1783.

VATABLE, né à Gamaches, bourg du diocèse d'Amiens, mourut le 16 mars 1547. François Ier le nomma professeur en langue hébraïque au collége royal, vers l'an 1532. Le grand nom que Vatable conserve encore aujourd'hui, est presque uniquement fondé sur le talent qu'il eut pour enseigner, sur une érudition immense bien digérée et d'une communication facile qu'il fit paraître dans ses leçons, et que les juifs même, devenus ses disciples, ont admirée; car d'ailleurs il n'a guères écrit. Il eut peu de part à la fameuse bible imprimée sous son nom, et qui excita des orages; elle contient seulement des notes sur l'écriture, qui avaient été recueillies par ses écoliers, et dont ils crurent devoir lui faire honneur; elles furent condamnées après sa mort par la faculté de théologie, parce que c'était le calviniste Robert-Etienne qui les avait imprimées, et peut-être les avait-il alterées. Les docteurs de Salamanque furent plus favorables à cette bible, et la firent imprimer en Espagne, avec approbation. François Ier, outre une chaire d'hébreu, avait donné à Vatable, l'abbaye de Bellozane, qu'Amyot eut après lui. Il avait traduit en latin quelques livres d'Aristote. Ce fut, dit-on, par son conseil et avec son secours que Marot traduisit les *Pseaumes* en vers français.

VATRY, (Jean) né le 21 octobre 1697, à Reims, fit ses premières études dans cette ville, et vint ensuite à Paris, où il embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans le séminaire des Trente-Trois, école dont sortirent plusieurs savans distingués. Le goût de la littérature ancienne absorba bientôt tous les momens de Vatry, qui fit une étude particulière des poètes et des

orateurs. Il aimait sur-tout Homère et Virgile, et il aurait plutôt pardonné une injure personnelle, qu'une censure de ces deux immortels écrivains. Ayant été nommé professeur de langue grecque au collége royal, en 1734, il fit de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, l'objet de ses leçons. On l'écoutait avec autant de fruit que de plaisir, et il eut des élèves dignes de lui. Reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1727, il y lut plusieurs Mémoires pleins de goût et d'érudition; ils sont au nombre de seize, et quelques-uns sont assez étendus. On distingue ceux sur le poëme épique, la fable de l'Enéïde, sur Isocrate et Eschine, sur l'origine et les progrès de la tragédie et de la comédie chez les Grecs. Il saisissait bien l'esprit des auteurs anciens, en suivait l'art et en développait les beautés. Vatry fut employé à la rédaction du *Journal des Savans*, et devint inspecteur du collége royal en 1741. Une terrible attaque d'apoplexie le fit survivre seize ans à lui-même. Toutes les facultés de son ame furent presque anéanties. Ses idées se brouillèrent et se confondirent au point que son langage devint un jargon inintelligible, un mélange de latin, de grec et d'italien. Il appliquait toujours à la même idée le même mot bizarre; il employa, dans la suite, quelques mots français, mais il n'alla jamais plus loin qu'un étranger nouvellement arrivé, qui bégaye notre langue. Cet état déplorable était accompagné de douleurs; il y succomba le 16 décemb. 1769.

Vattier, (Pierre) remplit avec beaucoup de distinction une des deux chaires d'arabe au collége royal, à laquelle il fut nommé en 1658. Il avait été médecin ordinaire de Gaston de France, duc d'Orléans. Ses écrits sont plus connus que les circonstances de sa vie: *Avicenna de moribus mentis*, *in*-8°, 1659. — Elégie du Tograi, avec quelques sentences tirées des poëtes arabes, *in*-8°, 1660. Cet ouvrage est rare et curieux. Vattier traita dans sa Préface de la prosodie arabe. — Traité des songes. C'est encore la traduction d'un écrit arabe. — L'Hist. mahométane, ou les XLIX califes de Macine (El-Macin), *in*-4°, 1657. Elle est fort mal écrite, et les noms propres y sont tellement défigurés, qu'on ne peut les reconnaître. — L'Histoire du grand Tamerlan, *in*-4°, 1658. Mêmes défauts que le précédent; et par là l'un et l'autre sont à peu près inutiles. — L'Egypte de Murtadi, *in*-12, 1666. Cet opuscule est curieux; mais la traduction en est peu supportable. — Nouvelles pensées sur les passions, *in*-4°, 1659. Il paraît que Vattier avait beaucoup lu Xéno-

phon, Platon et Aristote : d'ailleurs ces pensées sont oubliées et méritent de l'être. Vattier avait composé des Notes sur quelques Traités d'Hyppocrate. Il mourut en 1670, avec la réputation d'un habile arabisant.

Vauban, né le 1er mai 1633, d'une bonne famille du Nivernois, mourut le 30 mars 1707. Cet homme, à jamais célèbre, mérite d'être considéré sous trois différens rapports, comme ingénieur, comme guerrier, et comme citoyen. « Guerriers, dit Fontenelle, en l'envisageant sous le premier rapport, voulez-vous avoir une idée du génie de Vauban, parcourez nos frontières; voyez de toutes parts ces grands monumens, ces gages de sûreté, de protection, de conservation, à l'ombre desquels les peuples heureux jouissent au milieu de la guerre de toutes les douceurs de la paix; voyez ces innombrables et puissantes barrières opposées à l'ambition, à la haine, à la jalousie; une intelligence bienfaisante en a combiné les rapports, en a varié le plan et la forme ». Le seul système de Vauban était de n'en point avoir, et de plier les principes généraux aux besoins particuliers. Vauban, dont les talens pour la fortification des places devaient porter si loin son influence sur l'avenir, était encore plus heureusement né, s'il est possible, pour l'attaque: il n'est pas resté entièrement sans atteinte sur le premier point. Quelques voix se sont élevées contre son art fortificateur; mais il n'y en a eu qu'une sur l'article des siéges. La gloire des batailles sous Louis XIV se partage entre les Turenne, les Luxembourg, les Catinat, etc.; celle des siéges est propre à Vauban. On ne place aucun nom dans ce genre à côté du sien. Louis XIV, à qui Vauban avait soumis tant de grandes villes, voulut que son fils et son petit-fils apprissent de lui l'art de prendre des villes. Le dauphin ayant pris Philisbourg : *Vous aviez du canon, une armée et Vauban,* écrivait à ce sujet Louis XIV. C'était toujours avec la moindre perte possible que Vauban obtenait tous les succès. Dans l'attaque même, c'était sur-tout ce caractère de conservateur des hommes, qui le distinguait des autres guerriers. Souvent devant les places les mieux défendues, il est parvenu à ne pas perdre plus de monde que les assiégés, quelquefois à en perdre moins, et c'était alors seulement qu'il croyait avoir vaincu. Fontenelle nous a donné la liste des exploits de Vauban. « Il a fait, dit-il, travailler à trois cents places anciennes, et en a fait trente-trois neuves; il a conduit cinquante-trois siéges, dont trente

ont été faits sous les ordres du roi en personne, ou de Monsieur, ou du duc de Bourgogne, et les vingt-trois autres sous différens généraux; il s'est trouvé à 140 actions de vigueur». Tel était dans Vauban l'ingenieur et le guerrier. Arrêtons-nous maintenant à considerer en lui le citoyen. «Vauban devenait, dit Fontenelle, le débiteur particulier de quiconque avait obligé le public. Tout homme utile à l'état trouvait en lui un appui sûr et un ardent solliciteur; il épuisait, pour les autres, ce droit de demander qu'il n'exerçait jamais pour lui-même. Il avait mille moyens ingénieux et délicats de partager sa fortune avec les militaires ruinés au service, ou maltraités d'ailleurs par le sort: *N'est-il pas juste* (disait-il) *que je leur restitue ce que je reçois de trop de la bonté du roi.* La foule des courtisans se partageait entre Colbert et Louvois, et les amis de l'un étaient les ennemis de l'autre; Vauban n'était ni leur ami, ni leur ennemi, il respectait en eux deux grands ministres, et tâchait de les réunir pour le bien public. Les plus intimes amis de Vauban, étaient Catinat et Fénélon. Ces trois hommes unissaient leurs talens et leurs lumières pour l'instruction des maîtres du Monde, et le bonheur de la société. Un citoyen moins connu, mais occupé comme eux du bien public, Bois-Guillebert mérita aussi l'amitié de Vauban; cette liaison et des ouvrages du même genre, lui ont fait attribuer le livre de la *Dîme royale;* c'est une erreur: cet ouvrage est véritablement de Vauban sous le nom duquel il a été imprimé; on en trouva dans ses papiers plusieurs copies corrigées de sa main. On a prétendu que le project était impraticable; mais qui pourra se rendre le témoignage d'avoir plus médité que Vauban sur le bien qu'on peut faire? Un dernier trait particulier de son caractère, c'est un genre de courage qui manquait à presque tous les héros de son tems, celui de dire la vérité; Vauban était courageux à Versailles comme dans les camps: *Il avait pour la vérité*, ajoute Fontenelle, *une passion presque imprudente et incapable de ménagement.* Aucun de ses ouvr. dont quelques-uns ont été publiés depuis, n'avait été destiné à l'impression: ils sont simples, mais ils peignent une grande ame. Ils consistent en un Traité de l'Attaque et de la Défense des places, 2 vol. *in*-4°; et en des Essais sur la Fortification, 1 vol. *in*-12.

VAUBRIÈRES (de) a donné: Principes de l'éducation pour la noblesse. — Dissertation succincte et méthodique sur le Poëme dramatique, Nuremberg, impr. en 1767, 2 vol. *in*-8°.

Vaucanson, (Jacques de) pensionnaire mécanicien, de l'acad. des sciences, naquit à Grenoble le 24 février 1709. Son goût pour la mécanique se déclara dès sa plus tendre enfance. Il faisait ses études au collége des Jésuites, et sa mère, femme d'une piété sévère, ne lui permettait d'autre dissipation que de l'accompagner le dimanche dans un couvent, chez deux dames, qu'un zèle égal au sien, pour les exercices de dévotion, liait avec elle. Pendant ces pieuses conversations, le jeune Vaucanson s'amusait à examiner, à travers les fentes d'une cloison, une horloge placée dans la chambre voisine. Il en étudiait le mouvement, s'occupait à en deviner la structure, et à découvrir le jeu des pièces, dont il ne voyait qu'une partie. Cette idée le poursuivait par-tout; enfin, un jour il saisit tout d'un coup le mécanisme de l'échappement, qu'il cherchait vainement depuis plusieurs mois, et il éprouva, pour la première fois, ce plaisir si vif et si pur qui serait le premier de tous, si la nature n'avait attaché aux bonnes actions des charmes encore plus touchans. Dès ce moment, toutes les idées du jeune Vaucanson se tournèrent vers la mécanique. Il fit en bois, et avec des instrumens grossiers, une horloge qui marquait les heures assez exactement. Le plaisir d'arranger une petite chapelle, était au nombre de ceux que sa mère lui permettait. Bientôt il l'orna de petits anges qui agitaient leurs aîles, de prêtres automates qui imitaient quelques fonctions ecclésiastiques. Le hasard fixa son séjour à Lyon. On y parlait alors de construire une machine hydraulique pour donner de l'eau à la ville; Vaucanson en imagina une, mais il se garda bien de la proposer. Arrivé à Paris, il vit avec une joie qu'il est difficile de décrire, que la machine de la Samaritaine était précisément celle qu'il avait imaginée à Lyon. Quelques jours après, la statue d'un Flûteur qui orne le jardin des Tuileries, plut à son imagination, et il se sentit frappé de l'idée de faire exécuter des airs par une statue semblable, qui imiterait toutes les opérations d'un joueur de flûte. Un de ses oncles fut instruit de ce projet, et le prit si sérieusement pour une extravagance, qu'après avoir fait à son neveu les reproches les plus vifs, mais les plus inutiles, il le menaça de le faire enfermer. Vaucanson eut la prudence d'épargner cette démarche ridicule à son oncle. Le jeune mécanicien se résolut par complaisance à voyager. Au bout de trois ans, passés dans cette espèce d'exil, il revint à Paris, refusant les places qu'on lui offrit, et dont

il sentait ne pas pouvoir remplir les devoirs, entraîné comme il l'était par son goût pour les mécaniques. Il profita d'une maladie longue et cruelle pour s'occuper de son flûteur. Sans aucune correction, sans aucun tatonnement, la machine toute entière résulta de la combinaison des pièces qu'il avait fait exécuter en sortant de son lit. N'osant avoir des témoins de son premier essai, il écarta même, sous prétexte d'une commission, un ancien domestique qui lui était attaché depuis long-tems. Mais ce domestique avait vu des préparatifs; il avait pénétré une partie du secret de son maître. Il ne put se résoudre à obéir. Caché auprès de la porte, il écoute avec attention, bientôt il entend les premiers sons de la flûte; à l'instant il s'élance dans la chambre, tombe aux genoux de son maître, qui lui paraît alors plus qu'un homme, et tous deux s'embrassent, en pleurant de joie. A cette machine, succéda bientôt un automate qui jouait à-la-fois du tambourin et du galoubet, comme les successeurs de nos anciens troubadours. Enfin, on vit deux canards qui barbotaient, mangeaient, allaient chercher le grain, le saisissaient dans l'auge. Ce grain éprouvait, dans leur estomac, une sorte de trituration; il passait ensuite dans les intestins, et ce n'était pas la faute de Vaucanson, si les médecins avaient mal deviné le mécanisme de la digestion, ou si la nature opérait ces fonctions par des moyens d'un autre genre que ceux qu'il pouvait imiter. En 1740, Vaucanson fut appellé par un jeune roi, qui eût voulu rassembler dans ses Etats tous les hommes illustres, dispersés alors en Europe; mais Vaucanson crut se devoir à sa patrie; il résista à des offres avantageuses, et au desir si naturel d'être auprès d'un prince juge éclairé du mérite réel. Peu de tems après le cardinal de Fleury attacha Vaucanson à l'administration, et lui confia l'inspection des manufactures de soie; il ne tarda pas à perfectionner le moulin à dégaminer. Vaucanson fut consulté par le gouvernement, dans une discussion où l'on faisait valoir l'intelligence peu commune que devait avoir un ouvrier en étoffes de soie, dans la vue d'obtenir en faveur de ces fabriques, quelques-uns de ces privilèges que l'ignorance accorde souvent à l'intrigue, sous le prétexte si commun, et souvent si trompeur, du bien public. Il répondit par une machine, avec laquelle un âne exécutait une étoffe à fleur. Il avait quelques droits de tirer cette petite vengeance de ces mêmes ouvriers, qui, dans un voyage qu'il avait fait à Lyon, le poursuivirent à coups de pierre, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il cherchait à simpli-

fier les métiers. Vaucanson ne regarda cette machine que comme une plaisanterie, et en cela il était peut-être modeste ; tout moyen, dont résulte l'économie des forces et de l'industrie des hommes, est à-la-fois et un excellent principe dans tous les arts, et une des maximes les plus certaines d'une politique eclairée. Au milieu de tous ses travaux, Vaucanson suivait, en secret, une grande idée ; c'était la construction d'un automate, dans l'intérieur duquel devait s'opérer tout le mecanisme de la circulation du sang ; mais les lenteurs qu'éprouva l'exécution de ce projet, le dégoûtèrent bientôt. Cet homme célèbre posséda toutes les vertus domestiques. Il fut bon ami, bon maître, et sur-tout bon père. Attaqué depuis plusieurs années d'une longue et cruelle maladie, il conserva toute son activité jusqu'au dernier moment ; il s'occupait encore dans les derniers jours de sa vie, à faire exécuter la machine qu'il avait inventée pour composer sa chaîne sans fin. *Ne perdez point de tems* (disait-il aux ouvriers) ; *je ne vivrai peut-être pas assez long-tems pour expliquer mon idée en entier.* Enfin, il termina sa vie et ses souffrances le 21 novembre 1782, laissant un nom qui sera long-tems célèbre chez le vulgaire par les productions ingénieuses qui furent l'amusement de sa jeunesse, et chez les hommes éclairés par les travaux utiles qui ont été l'occupation de sa vie. On a de lui le mécanisme du Flûteur automate, 1738, *in*-4°.—Plusieurs Memoires, dans ceux de l'acad. des sciences. Voltaire a dit de lui :

« Le hardi Vaucanson, rival de
» Promèthée,
» Semblait, de la nature imitant
» les ressorts,
» Prendre le feu des Cieux pour
» animer les corps ».

VAUCEL, (Louis-Paul du) auteur janséniste, qui servait de secrét. au célèbre évêque d'Aleth (Pavillon) ; il était d'ailleurs chanoine et théologal de la cathédrale d'Aleth. La part qu'il avait eue par ses écrits a l'affaire de la régale, le fit exiler à S^t^.-Pourçain en Auvergne. En 1681, il passa en Hollande auprès d'Arnauld, et celui-ci le chargea de suivre les affaires des jansénistes à Rome, où se trouvaient de tems en tems des papes qui leur étaient favorables. L'abbé du Vaucel mourut à Maëstricht en 1715. Outre ceux de ses ouvrages qui ont paru sous le nom de l'évêque d'Aleth, on a de lui un Traité de la régale, 1689, *in*-4°, qu'on a traduit en italien et en latin ; et des Considérations sur la doctrine de Molinos, c'est-à-dire sur le quiétisme, *in*-12.

VAUDOYER, architecte, a publié : Idées d'un Citoyen

français sur le lieu destiné à la sépulture des hommes illustres de France, 1791, *in*-12.

VAUDRECOURT, (de) ancien major du régim. d'infanterie de Rouergue. On a de lui les Commentaires de Cesar, traduction nouvelle, suivie d'un Examen de l'Analyse critique que Davon a fait de ses guerres, 1787, 2 vol. gr. *in*-8°.

VAUDREY, directeur de la Monnaie à Dijon, est auteur de nouveaux Mémoires sur l'agriculture, 1766, *in*-12.

VAUDRY a mis en vers les Aventures de Telémaque.

VAUGE, (Gilles) prêtre de l'Oratoire, natif de Béric au diocèse de Vannes, enseigna les humanités et la rhétorique avec distinction, puis la théologie au séminaire de Grenoble. Il mourut dans un âge avancé en 1739. Ses ouvrages sont: Le Catéchisme de Grenoble. — Le Directeur des ames pénitentes, 2 vol. *in*-12. — Deux Dialogues sur les affaires du tems. — Un Traité de l'Espérance chretienne, contre l'esprit de pusillanimité et de défiance, et contre la crainte excessive, *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en italien par Louis Riccoboni.

VAUGELAS. (Claude) Son nom de famille était Favre, en latin *Faber*. Son père Ant. Favre était aussi un homme distingué par son mérite, un jurisconsulte très-savant, comme le prouvent 10 vol. *in*-fol. de ses Œuvres. Il avait été successivement juge-mage de Bresse, president du génevois pour le duc de Nemours, 1er président du sénat de Chambéry, et gouverneur de Savoie. Il refusa, par attachement pour le duc de Savoie, la 1re présidence du parlement de Toulouse, que Louis XIII lui offrit. Ce fut lui qui négocia le mariage de Mme Christine de France, sœur de ce prince, avec le prince de Piémont (Victor-Amédée). Outre ses ouvrages de droit, on a de lui une tragéd. intitulée: Les Gordiens ou l'Ambition, 1596, *in*-8°. Claude, seigneur de Vaugelas, son fils, était né aussi à Bourg en Bresse. Il vint de bonne heure à la cour de France, où il fut gentilhomme ordinaire, et depuis chambellan de Gaston, duc d'Orléans, au service duquel il se ruina, l'ayant suivi à ses dépens dans toutes ses courses hors du royaume. Louis XIII lui avait donné, en 1619, une pension de 2,000 livres; cette pension, qui avait cessé d'être payée à cause du malheur des tems, lui fut rétablie par le cardinal de Richelieu, qui comptait principalement sur Vaugelas, pour le travail du Dictionn. de l'acad. française. Ce fut à cette occasion que le

cardinal

cardinal dit à Vaugelas : *Vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaire, le mot de* pension ; — et que Vaugelas repondit : *Non, monseigneur, et encore moins celui de* reconnaissance. Il étudia toute sa vie la langue française; et il en était devenu l'arbitre, son autorité faisait loi. Il travailla trente ans à la traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1647, *in*-4°, et qui passe pour le premier livre français ecrit correctement : on remarque qu'elle contient peu d'expressions et de tours qui aient vieilli. Elle fut longtems le désespoir de tous les écrivains; Balzac disait que l'*Alexandre* de Quinte-Curce était *invincible*, et que celui de Vaugelas était *inimitable*. Il existe aujourd'hui des trad. de Quinte-Curce, entr'autres celle de l'abbé Mignot, qui ont fait oublier celle de Vaugelas. On a refait aussi les Remarq. sur la langue franç., du même auteur, auxquelles on a joint d'autres Remarques, ou confirmatives, ou contraires, de Th. Corneille, et de quelques autres. Ce livre de Vaugelas ne contenait autrefois que des oracles; on trouve aujourd'hui beaucoup d'erreurs et dans les Remarques de Vaugelas, et dans les corrections. Vaugelas mourut pauvre en 1650, âgé de 95 ans. C'était un des hommes les plus aimables de son siecle : il joignait à l'esprit et aux connaissances, tous les agrémens extérieurs.

VAUGENCY (André-Guill.-Nicolas FRANCE de) a donné un Mémoire sur la culture du sainfoin, 1764, *in*-12.

VAUGIMOIS, (Cl. FYOT de) supérieur du seminaire de St.-Irénée de Lyon, membre de la société litteraire-militaire, mort en 1750, était d'une bonne famille de Bourgogne. On a de lui quelques ouvrages de pieté. C'était un homme d'un caractère doux et d'une piété solide.

VAUGONDY, (Didier ROBERT de) ci-devant géographe ordinaire du roi, et censeur-royal, membre de la ci-dev. acad. de Nancy, né à Paris le 11 juin 1723, est auteur des ouvrages suivans : Abrégé de différens systêmes du Monde, 1745, *in*-12. — Géographie sacrée, et Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec Sérieux, 1746, 2 vol. *in*-12. — Atlas portatif universel, 1748, 2 vol. *in*-4°. — Globes céleste et terrestre, 1751, corrigés et augmentés en 1765; nouv. édit. par de la Marche, 1784. — Usage des Globes céleste et terrestre, 1752, *in*-12. — Atlas universel complet en 108 cartes, 1755, *in*-fol. — Observations critiq. sur les nouvelles découvertes de l'amiral de la Fuente, en 1753, *in*-12. — Essai sur l'Hist. de la géographie, 1755, *in*-12. — Tablettes parisiennes, qui

contiennent le plan de la ville et des fauxbourgs de Paris, avec un Mém. sur les différens accroissemens de la ville de Paris, depuis César jusqu'à présent, 1760, *in*-8°. — Les promenades des environs de Paris en 4 cartes, 1761, *in*-8°. —Nouv. Atlas portatif, 1762, *in*-4°. — Uranographie, ou Description du ciel, 1764, *in*-4°; nouv. édit. 1779, *in*-4°. —Institutions géographiques, 1766, *in*-8°. — Géographie élémentaire à l'usage des colléges, en 1767, 2 vol. *in*-12; 1772, *in*-12; 1779, *in*-12, et 1786, *in*-12.—Lettre au sujet d'une carte systématique des pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique, 1768, *in*-4°. — Description et usage de la Sphère armillaire sur le système de Copernic, 1771, *in*-4°. — Mémoire sur les pays de l'Asie et de l'Amérique situés au nord de la mer du Sud, 1774, *in*-4°. — Mémoire sur une question de Géographie-pratique : Si l'applatissement de la terre peut être rendu sensible sur les cartes, et si les géographes peuvent la négliger sans être taxés d'inexactitude? 1775, *in*-4°.—Tableau de l'île de Minorque, 1781, *in*-8°. — Atlas pour l'instruction de la jeunesse, composé de 25 cartes, 1783, gr. *in* fol. — Nouvel Atlas portatif destiné principalement pour l'instruction de la jeunesse, 1784, *in*-4°. — Atlas ecclésiastique, civil, politique, militaire et commerçant de la France et de l'Europe, 1785.

VAUGONDY *dit* SAVIGNY, (Martin) frère du précédent, ingénieur, mort à Bergues-St.-Vinox le 8 novemb. 1775, à l'âge de 42 ans. On a de lui : Mémoires sur les pompes, *in*-4°.

VAUME, (J.-S.) médecin et ancien chirurgien-major, est auteur d'un Traité de la fièvre putride, précédé d'une Dissertation sur les remèdes généraux, et d'un Plan pour former un Code complet de Médecine et de Chirurgie-pratique, 1796, *in*-8°.

VAUMORIÈRE, (Pierre DORTIGUE, sieur de) gentilhomme d'Apt en Provence, bel-esprit du 17e siècle, ami de Scudéry et de l'abbé d'Aubignac, mourut en 1616. On a de lui un Traité de l'Art de plaire dans la conversation, *in*-12; et si l'on en croit Mlle Scudery, personne n'était plus en état que lui d'écrire sur un pareil sujet. « Sa seule présence, dit-elle, avait l'art de réveiller une conversation assoupie. Il portait la joie et le plaisir avec lui. Enjoué et galant dans les ruelles, modeste avec les gens d'esprit, réjouissant et solide avec les jeunes gens : il brillait par-tout ; et indépendamment des qualités de l'esprit, il avait le cœur au-dessous de son pouvoir et

de son état. Ne connaissant d'autre intérêt que celui de ses amis, et d'autre plaisir que celui d'en faire. Il n'avait rien à lui. Il disait toujours que l'*argent et le cœur ne sont bons que quand on les donne ;* il disait encore que *c'était un moindre mal d'être dupe, que de craindre toujours d'être dupé.* Il est auteur de beaucoup de Romans ; les cinq derniers volumes de Pharamond, sont de lui. Le grand Scipion, 4 vol. *in*-8° ; Diane de France, *in*-12 ; Adelaïde de Champagne, 2 vol. *in*-12, sont encore de lui ; ainsi qu'Agiatis, et 2 volumes sur la galanterie des anciens, et plusieurs autres ouvrages ; car il eut la fécondité des Scudéry, ses amis. Il voulait mettre l'Histoire de France en dialogue, où chaque personnage eût parlé, selon son caractère. C'est le projet qu'ont exécuté en partie le président Hainault pour le règne de François II, et Mercier pour celui de Louis XI, et avant eux, et en leur donnant l'exemple, Sakespeare, pour une grande partie de l'Histoire d'Angleterre.

VAUQUELIN, (Nicolas) de l'institut national, a donné beaucoup de Mémoires de physique et de chimie, dans les *Journaux.* — Il a eu part au Journal des Mines.

VAURÉAL, (de) ancien officier au corps du génie, a publié : Plan d'éducation générale et nationale, Bouillon en 1783, *in*-8°.

VAUVENARGUES, (LUC CLAPIERS DE) naquit à Aix en Provence, le 10 août 1715. Il entra à 17 ans dans le régiment d'infanterie du roi, où il s'aquit une telle réputation de vertu, que les officiers plus âgés lui donnaient quelquefois le nom de père. Il fit les campagnes d'Italie, en qualité de capitaine, pendant la guerre de 1733. La paix ayant été faite, Vauvenargues en profita pour se livrer à l'étude. Il composa un Discours sur Corneille et Racine, qui lui mérita les éloges et l'amitié de Voltaire. La guerre s'étant rallumée par la mort de l'empereur Charles VI, Vauvenargues se trouva à la fameuse retraite de Prague ; les fatigues qu'il y éprouva affaiblirent beaucoup son tempérament, et l'obligèrent de se retirer dans le sein de sa famille. La petite vérole vint mettre le comble à ses infirmités ; et il fut presqu'entièrement privé de la vue. Il parle lui-même de son sort en ces termes : « Dieu clément ! Dieu vengeur des faibles ! Je ne suis, ni ce pauvre délaissé qui languit sans secours humain, ni ce riche que la possession même des richesses trouble et embarrasse ; né dans la médiocrité, dont les voies ne sont pas peut-être moins

rudes ; accablé d'afflictions dans la force de mon âge : ô mon Dieu! si vous n'étiez pas, ou si vous n'étiez pas pour moi, seule et délaissée dans ses maux, où mon ame espérerait-elle? Serait-ce à la vie qui m'échappe et me mène vers le tombeau, par les détresses? Serait-ce à la mort qui anéantirait avec ma vie, tout mon être? Ni la vie, ni la mort, également à craindre, ne pourraient adoucir ma peine; le désespoir sans bornes serait mon partage, etc. » En effet, il était accablé de souffrances. « Perdant, comme dit Voltaire en s'adressant à son ombre, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais pas malheureux, et cette vertu ne te coûtait point d'effort. Je t'ai vu toujours le plus infortuné des hommes et le plus tranquille ». Vauvenargues mourut avec la résignation et les sentimens d'un philosophe chrétien, dans les bras de ses amis, en 1747. Il avait négligé, dans son enfance, les études classiques, et ne savait pas un mot de latin. Il était sur-tout versé dans la lecture des poètes et des écrits du siècle de Louis XIV. Les ouvrages de Racine et de Fénelon étaient ceux qui lui étaient le plus familiers, et il en faisait ses délices. On s'en apperçoit aisément à la manière dont il les a peints. Un an avant sa mort, il publia son Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes. Voltaire en porta le jugement suivant : « Je ne dis pas que tout soit égal dans ce livre ; mais si l'amitié ne me fait pas illusion, je n'en connais pas qui soit plus capable de former une ame bien née et digne d'être instruite. Ce qui me persuade encore qu'il y a des choses excellentes dans cet ouvrage que M. de Vauvenargues nous a laissé, c'est que je l'ai vu méprisé par ceux qui n'aiment que les jolies phrases et le faux bel esprit ». La même année de sa mort, Trublet et Segui donnèrent une seconde édition de ses écrits, telle qu'il l'avait préparée lui-même. Parmi plusieurs additions, on remarque la prière sur la foi. « O mon ame, s'y écrie-t-il, montre-toi forte dans ces rigoureuses épreuves; sois patiente, espère en ton Dieu ; tes maux finiront ; rien n'est stable ; la terre elle-même et les cieux s'évanouiront comme un songe. Tu vois ces nations et ces trônes qui tiennent la terre asservie : tout cela périra. Ecoute, le jour du seigneur n'est pas loin, il viendra ; l'univers surpris sentira les ressorts de son être épuisés et ses fondemens ébranlés : l'aurore de l'éternité luira dans le fond des tombeaux, et la mort n'aura plus d'asyle». Cette dernière image nous a

toujours paru sublime. Voltaire fut mécontent, et déchira de dépit, les pages où se trouvait ce beau morceau. Il n'en conserva pas moins de l'estime pour la mémoire de son ami. On a prétendu depuis que Vauvenargues n'avait composé la meditation sur la foi, et la prière qui la termine, que par une sorte de gageure, et dans l'intention de faire un tour de force, auquel le cœur n'avait aucune part. La fausseté de cette allégation est démontrée par des preuves tirées de la chose même et de plusieurs de ses écrits, entr'autres, l'éloge du jeune de Seytres, son ami, le dernier de la collection publiée par A. de Fortia. Elle renferme les Œuvres complètes de Vauvenargues, 2 vol. *in*-12, 1797. L'éditeur a eu communication de tous les manuscrits qui étaient entre les mains du père de Vauvenargues, et de Fauris-St.-Vincent, son ami. Elle est accompagnée de notes et d'une bonne table analytique des matières. Le premier écrit est un traité où l'auteur se proposait de parcourir toutes les qualités de l'esprit, ensuite toutes les passions, enfin toutes les vertus et tous les vices qui n'étant, selon lui, que des qualités humaines ne doivent être connues que dans leurs principes. Il y a d'excellentes choses dans ce Traité, que Vauvenargues n'a pu perfectionner. Viennent ensuite des Réflex. assez développées sur différens sujets; elles sont toutes dignes d'être lues, et quelques-unes d'être méditées. Celles sur quelques poètes font honneur au goût et à la sagacité de l'auteur. Il en conclut que Corneille a éminemment la force, Boileau la justesse, Chaulieu les graces, et l'ingénieux Molière les saillies et la vive imitation des mœurs, Racine la dignité et l'éloquence. Vauvenargues ne rend pas assez de justice à J.-B. Rousseau, et critique avec trop de sévérité son *Ode à la Fortune*. Dans la dernière édition, on a ajouté quelques Observations sur Voltaire, où Vauvenargues le met au niveau des plus grands hommes du siècle de Louis XIV. Il parle aussi des orateurs de ce siècle; en comparant Bossuet à Pascal, il laisse appercevoir sa prédilection pour ce dernier. Mais rien n'égale le portrait de Fénélon; le cœur le lui a dicté. Il juge avec moins d'enthousiasme la Bruyère, et s'essaye, dans son genre, par quelques caractères qui n'ont paru que dans l'édition due aux soins d'A. de Fortia. Outre plusieurs Pièces également inédites, on y a rassemblé toutes les pensées détachées de Vauvenargues. Une des plus justes et des plus connues est celle-ci : *Les grandes pensées viennent du cœur.* Nous remarquerons encore les suivantes : *Le raison nous trompe plus sou-*

vent que la nature. — La raison et la liberté sont incompatibles avec la faiblesse. — On ne juge pas si diversement des autres que de soi-même. — Le terme de l'habileté est de gouverner sans la force. — La stérilité du sentiment nourrit la paresse. — Le courage est la lumière de l'adversité. — La foi est la consolation des misérables et la terreur des heureux. — Celui qui a un grand sens sait beaucoup. — La raison ne doit pas régler, mais suppléer la vertu. — La haine des faibles n'est pas si dangereuse que leur amitié, etc. On en pourrait citer une foule d'autres, la mine étant riche. Vauvenargues était très-méditatif; il s'étudiait bien lui-même, et ne négligeait pas la connaissance des autres. Des Discours sur la gloire, sur le caractère des différens siècles, contre les mœurs du sien, etc. sont des écrits posthumes qui complètent ses Œuvres. Par-tout Vauvenargues a de l'élévation; il est souvent éloquent. Mais un peu declamateur en quelques endroits de ses écrits posthumes, qui ne sont pas de la force des autres. Quoiqu'il ait beaucoup de goût, on sent qu'il lui a manqué de connaître et d'étudier les modèles de l'antiquité. Il est judicieux, et même profond; mais il aime le paradoxe, et ne prévoit pas toutes les conséquences de ce qu'il avance. Quelques-unes de ses Réflexions sont plus ingénieuses que vraies, peut-être en trouvera-t-on qui ne sont pas assez mûries; d'autres ont du vide, et, si nous osons le dire, il y en a de triviales, dont l'expression fait tout le mérite; on en trouve même de fausses, auxquelles on ne peut guères donner un bon sens. Les Œuvres de Vauvenargues ne sont que des Essais; mais d'un homme qui marchait sur les traces de Pascal, et que la nature avait doué d'un génie peu commun. Elle ne le laissa pas assez vivre, et l'accabla de trop d'infirmités. Si Vauvenargues eût poussé sa vie plus loin, il aurait laissé des ouvrages plus dignes encore de la reconnaissance de la postérité.

VAUVILLIERS, (Jean-Fr.) lecteur, et professeur pour la langue grecque au collége de France, membre de l'acad. des belles-lettres et du conseil des cinq-cents, proscrit au 18 fructidor, a donné les ouvrages suivans : Lettre aux auteurs du Journal des Savans, sur Horace, 1767, *in*-12. — Examen historique et politiq. du gouvernement de Sparte, ou Lettres sur la législation de Licurgue en réponse aux doutes proposés par Mably, 1769, *in*-12. — Essai sur Pindare, contenant une traduction de quelques Odes de ce poète, avec une Analyse raisonnée, et des Notes historiques, poétiques et grammaticales; le

tout précédé d'un Discours sur Pindare, et sur la vraie manière de traduire, 1772, *in*-12; nouv. édit. 1779, *in*-12. *Ludovico XV, laudatio funebris*, 1774, *in*-4°; traduit en français, 1774, *in*-4°. — *Sophoclis tragœdiæ septem græce cum interpretatione latina et scholiis veteribus ac novis; edit. curavit* Capperonnier; *eo defuncto, edidit, notas, præfationem et indicem adjecit*, en 1781, 2 vol. *in*-4°. — Idylle sur la naissance du dauphin, 1781. — Abrégé de l'Histoire universelle en figures, avec des Explications qui s'y rapportent, 1787 et années suiv., gr. *in*-8°. — Vies pour les recueils des portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations, par Duflos, 1787, *in*-fol. — Extraits des differens auteurs grecs, à l'usage de l'école royale militaire, avec la traduct. franç., et les explications grammaticales des mots, 1788, 6 vol. *in*-12. — Le témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé, 179*, *in*-8°. — Il a donné des Notes et Observations dans la nouv. édition de la traduction des Œuvr. de Plutarque, par Amyot, avec Brotier; — et il a eu part à la notice des manuscrits de la bibliothèque du roi.

VAUX-CERNAY, (Pierre de) religieux de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Vaux-Cernay près de Chevreuse, écrivit, vers 1216, l'Histoire des Albigeois. Nic. Camusat, chanoine de Troyes, donna une bonne édition en 1615 de cet ouvrage, qui ne donne pas une grande idée de l'historien. Il peut cependant être utile pour les événemens du 13e siècle.

VAVASSEUR, (Fr.) jésuite, né en 1605 à Paray, dans le diocèse d'Autun, devint interprête de l'Ecriture-sainte dans le collége des jésuites à Paris, où il finit ses jours en 1681, à l'âge de 76 ans. Le P. Vavasseur s'est principalement distingué sur le Parnasse latin; mais il est plus recommandable par l'élégance et la pureté du style, que par la vivacité des images et l'élévation des pensées. Le P. Lucas, son confrère, publia le Recueil de ses Poésies en 1783. On y trouve le poëme héroïque de Job. — Plusieurs Poésies saintes. — Le Theurgicon, en 4 livres, ou les Miracles de J.-C. — Un livre d'Elégies. — Un autre de Pièces épiques. — Trois livres d'Epigrammes, dont plusieurs manquent de sel. Ses autres ouvrages ont été recueillis à Amsterdam en 1705, *in*-fol. Ils renferment un Commentaire sur Job. — Une Dissertat. sur la beauté de J.-C., où l'on trouve quelques puérilités. — Un Traité *De ludicra dictione*, ou du style burlesque, contre lequel

il s'éleve avec force. — Un Traité de l'Épigramme, qui offre quelques bonnes réflex. — Une Critique de la Poétique du P. Rapin, pleine d'humeur et même de mauvaise foi.

VAYRAC (Jean de) a traduit les Lettres et les Relations, ou Mémoires de Bentivoglio, 1713, *in*-12. Il est auteur des notes sur le Voyage du roi à Reims, 1723, *in*-12, qui est une réimpression du *Mercure* de novembre 1722. — Etat présent d'Espagne, 1718, 4 vol. *in*-12. — Révolutions d'Espagne, 1724, 5 vol. *in*-12. Quoique la nécessité le forçât de travailler, et que par là ses ouvrages n'ayent pas eu le succès des bons ouvrages, l'abbé de Vayrac ne manquait cependant pas de cet esprit qui fournit des réparties promptes et justes. Un jour s'étant rangé sous une porte pendant une pluie violente, la voiture d'un petit-maître s'arrêta devant lui, pour quelque réparation. Le petit-maître envoya son laquais lui demander à quelle bataille son chapeau avait été percé? A celles de Cannes, lui dit l'abbé, en lui appliquant de bons coups de sa canne sur les épaules. Le petit-maître voyant maltraiter son laquais, se fâcha, et dit à l'abbé: Savez-vous à qui vous avez affaire? — Oh très-bien, dit l'abbé. — Qui suis-je? — Un sot.

VEAUX, (Martin le) bénédictin, a eu part à la collection de *Gallia chistiana*, avec Dom Taschereau.

VEIL, (Charles-Marie de) fils d'un juif de Metz, fut converti par Bossuet. Il entra dans l'ordre des augustins, et ensuite chez les chanoines-réguliers de Ste.-Geneviève. On l'envoya à Angers, où il prit le bonnet de docteur, et où il professa la théologie dans les écoles publiques. Il quitta ensuite sa chaire pour la cure de St.-Ambroise de Melun, et cette cure pour le séjour de l'Angleterre, où il abjura la religion catholique vers l'an 1679. Il se maria bientôt après avec la fille d'un anabaptiste, et se fit connaître par plusieurs écrits. On a de lui de savans Commentaires sur Saint-Mathieu et Saint-Marc, Paris, 1674, *in*-4°, sur les actes des Apôtres, 1674, *in*-8°, sur Joël, 1676, *in*-12; sur le Cantique des Cantiques, Londres, 1679, *in*-8°, et sur les 12 petits prophètes, Londres, 1680, *in*-12. Il mourut à la fin du 17e siècle.

VEILLARD, (le) gentilhomme servant chez le roi, né à Dreux, a été depuis la révolution maire de Passy, et membre du département de Paris avant le 10 août; il fut proscrit à cette époque, et pendant le règne de la terreur il fut enfermé dans une des

prisons

prisons de Robespierre, d'où il ne sortit que pour recevoir la mort, et partager le sort des victimes que les tyrans de la France immolaient chaque jour pour consolider leur épouvantable domination. Le Veillard avait 60 ans lorsqu'il fut enlevé à sa famille et à ses amis. Son esprit était très-cultivé. Il avait vécu dans la plus grande intimité avec les gens de lettres et les savans les plus distingués. Pendant le séjour que Franklin fit en France, cet homme célèbre faisait sa société habituelle de celle de le Veillard et de sa famille. Lorsque Franklin quitta la France, le Veillard l'accompagna jusqu'au port où il s'embarqua pour retourner dans sa patrie, et ce grand homme, comblé d'honneurs par ses concitoyens, n'oublia point d'entretenir jusqu'à sa mort, des relations avec le Veillard; aussi ce dernier, pour acquitter la dette de son cœur, se chargea-t-il de faire l'eloge historique du célèbre ministre dont la mort excitait également les regrets des Etats Unis de l'Amérique et ceux de l'Europe savante. L'Éloge historique de Franklin, par le Veillard, a paru *in*-8°. Ce dernier a fait encore plusieurs Mém. sur différentes parties de la chimie qui ont été lus à l'acad. des sciences.

Vély, (Paul-François) abbé né à Crugni, en Champagne, en 1709, mourut en 1759. Il entra de bonne heure dans la société des jésuites. Après avoir été onze ans chez eux, il les quitta et se livra tout entier aux recherches historiques. Avant lui, presque toutes les histoires de France étaient moins l'hist. de la nation, que le recueil des fastes particuliers de nos rois. Toute l'attention des historiens s'était fixée vers le trône, les camps ou le cabinet, et leur plume ne s'exerçait avec complaisance que lorsqu'il s'agissait de décrire des siéges, des batailles, des négociations, des traités. Une chaîne continuelle de généalogies, de noms de princes, destinés par leur peu de mérite à ne servir qu'à établir les dates de la chronologie, des portraits de généraux, de ministres, tracés d'imagination, sans aucune vraisemblance; l'Esprit de parti toujours prompt à répandre la louange et le blâme, sans aucun discernement, formait le tissu principal de leur narration. La mémoire seule pouvait s'enrichir par les faits; l'esprit y acquérait peu de lumières; les mœurs y gagnaient encore moins. Dans ces tableaux secs et arides qu'on nous présentait, l'abbé Vély a senti, plus que tout autre, que l'histoire doit être un cours d'instruction, où les plus petits détails ne sont point déplacés, quand ils peuvent contribuer à intéresser le cœur

et à augmenter les connaissances. C'est pourquoi, sans négliger les événemens principaux, il s'est attaché, dans son *Histoire de France*, à suivre l'esprit humain dans sa marche, à développer les progrès successifs des vices et des vertus, les changemens opérés dans le caractère et les usages de la nation, les principes de nos libertés, les sources de la jurisprudence, l'origine des grandes dignités, l'institution des divers tribunaux, l'établissement des ordres religieux et militaires, l'invention des arts, et tout ce qui peut avoir rapport à ceux qui les ont cultivés et perfectionnés. On sait qu'il n'a laissé que 8 vol. et que son travail ne s'étend guères au-delà des deux premières races des rois de France. Cette partie de notre histoire, était, sans contredit, la plus sèche et la plus rebutante, soit par la confusion et l'obscurité des matériaux, soit par l'ingratitude des matières. Il a su, malgré ces obstacles, la traiter de la manière la plus intéressante, en la rapprochant en quelque sorte de nous, en y développant les révolutions de nos mœurs; en opposant avec autant de justesse que de précision, les usages actuels à ceux de l'ancien tems; en donnant aux matières qu'il présente, une netteté, un ordre, un souffle de chaleur et de vie qui subjugue l'attention, et grave profondément les objets dans la mémoire. Villaret a continué avec succès cet ouvrage jusqu'au 16e vol. L'abbé Velly mourut d'un coup de sang, et laissa des regrets sincères. C'était un homme réglé dans sa conduite, sincère et solide dans l'amitié, ferme dans les principes de la religion et de la morale. Il était même d'une gaieté singulière, présent que la nature fait rarement. Il riait presque toujours, et de bon cœur. Cet écrivain s'était annoncé dans la littérature par une traduct. française de la Satire du docteur Swift, intitulée : Jonh Bul, ou le procès sans fin, *in*-12. Elle roule sur la guerre terminée par le traité d'Utrecht.

VENANCE-FORTUNAT, (*Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*) évêque de Poitiers, était italien. Après avoir étudié à Ravenne, il alla à Tours où il se lia d'une étroite amitié avec Grégoire, évêque de cette ville. La reine Radegonde l'ayant pris à son service, il donna des préceptes de politique à Sigebert, qui en faisait beaucoup de cas. Fortunat mourut vers 609. On a de lui un poëme en 4 livres, de la vie de St.-Martin, et d'autres ouvrages, que le P. Brower publia en 1616, *in*-4°. Venance-Fortunat dit qu'il composa ce poëme, qu'on trouve aussi dans le *Corpus*

poëtarum, pour remercier St.-Martin de ce qu'il avait été guéri d'un mal d'yeux par son intercession. Cet ouvrage fait plus d'honneur à sa piété, qu'à son esprit et à son discernement.

VENARD DE LA JONCHÈRE. On a de lui : Théâtre lyrique, 1772, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1775, 2 vol. *in*-12.

VENCE, (Henri de) prêtre, docteur de Sorbonne, est auteur de plusieurs Dissertat. sur la Bible, insérées dans la Bible de Calmet, à Paris, 1748, 14 vol. *in*-4°; réimprimée en 1774 en 17 vol. par les soins de M. Rondet.

VENEL, (Gabriel-François) né à Pézenas, se distingua dans la profession de médecin, et emporta au concours en 1758, une chaire de médecine à Montpellier. Dès 1753, il avait été nommé inspecteur-général des eaux minérales de France. Il travailla pendant plusieurs années à l'analyse de ces eaux, avec Bayen, artiste célèbre, qui fut chargé de la partie manuelle des opérations. Venel prouva par son travail qui exigea beaucoup de courses, qu'il était habile observateur et chimiste éclairé. Il se préparait à faire de nouveaux voyages pour continuer ses observations, lorsqu'il mourut à Montpellier en 1777, à 54 ans. On a de lui : Examen des eaux minérales de Passy, Paris, 1755. Instructions sur l'usage de la Houille, Avignon, 1775, gros vol. *in*-8°. avec fig. Les états de la province de Languedoc l'avaient chargé d'examiner la nature, les propriétés et les usages de la houille; ce livre contient le résultat de ses opérations : il y prouve que la houille ne nuit pas à la santé, conformément à l'expérience de ceux qui en font un usage constant.—Analyse des eaux de Seltz, dans les Mém. de l'acad. des sciences. — *Aquarum Galliæ mineralium analysis*, manuscrit, en 2 vol. *in*-4° : c'est le fruit de ses recherches et de ses courses. — Une matière médic., en 2 volumes *in*-8°; ouvrage posthume. Il a donné les articles de Chimie, Pharmacie, Matière médicale, et plusieurs autres articles dans l'Encyclopédie méthodique.

VENETTE, (Jean Fillons de) légendaire du 14e siècle, natif de Compiègne en Beauvoisis. On a de ce moine un ouvr. de dévotion en prose rimée du tems, intitulé : La Vie des trois Maries, Lyon, 1413, *in*-4°.

VENETTE, (Nicolas) docteur en medecine, mourut en 1698, âgé de 65 ans, à la Rochelle, sa patrie. Il avait étudié à Paris sous Gui-Patin et Pierre Petit, et après avoir

voyagé en Italie et en Portugal, il s'était retiré dans son pays natal où il se consacra tout entier à l'exercice de la médecine. On a de lui divers ouvrages : Traité du scorbut, la Rochelle, 1671, *in*-12. — Traité des pierres qui s'engendrent dans le corps humain, Amst., 1701, *in*-12. — Tableau de l'amour conjugal, etc. 2 vol. *in*-12, avec fig.

VENETTE, un des continuateurs de Guillaume de Nangis, a été tiré de l'obscurité où il avait été laissé, par de la Curne de Ste.-Palaye, qui en a fait l'objet d'un Mémoire inséré dans le Recueil de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, tom. XIII, p. 520 et suiv. Il en avait déja parlé dans un Mém. sur la Vie et les ouvrages de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, inséré au 8e vol. pag. 560 et suiv.

VENTENAT, (Etienne-Pierre) profess. de botanique, memb. de l'institut national, est auteur de beaucoup de Mém. dans les journaux, et dans la Collect. des Mém. de l'institut. — De l'Eloge de Lemonnier, l'un de ses collègues à la bibliothèque du Panthéon. — Il travaille au Magasin encyclopédique.

VENTURE, (Mardochée) juif, a donné : Pièces journalières à l'usage des juifs portugais ou espagnols, 1772; *in*-12. — Les mêmes, auxquelles on a ajouté des notes élémentaires pour en faciliter l'intelligence, 1772, 3 vol. *in*-12. — Le Cantique des Cantiques de Salomon, avec la paraphrase chaldaïque et traité d'Aboth, ou des pères de la doctrine, qui contient plusieurs sentences rabbiniques, trad. de l'hébreu, du chaldaïque et du rabbinique, auxquels on a ajouté des notes élémentaires pour en faciliter l'intelligence, 1774, *in*-12.

VERDÉ, (Nicolas le) est auteur de l'Almanach du bon laboureur, Troyes, 1774, *in* 8°.

VERDELIN. (L. de) On a de lui : Institutions aux lois ecclésiastiques de France, 1703, 3 vol. *in*-8°.

VERDEY, a donné des Essais d'arithmétique, 1786, *in*-12.

VERDIER, (Antoine du) né en 1544, à Montbrison en Forez, mort en 1600 à 56, historiographe de France et gentilhomme ordinaire du roi, inonda le public de compilations, dont la moins mauvaise est sa Bibliothèque des auteurs français, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de critique ni d'exactitude. Elle fut imprimée pour la première fois à Lyon en 1585. Rigolei de

Juvigni en a donné une édit. ainsi que de la Bibliothèque de la Croix-du-Maine, à Paris, 1772 et 1773, 5 vol. *in*-4°. Les notes de l'éditeur rectifient les erreurs de l'original, et rendent ce livre nécessaire à ceux qui veulent connaître notre ancienne littérature.

VERDIER, (Claude du) fils d'Antoine, avocat, publia plusieurs ouvrages mal accueillis, et traîna une vie longue et obscure après avoir dissipé les grands biens que son père lui avait laissés. Il mourut en 1649, à 80 ans; il était savant, mais mauvais critique.

VERDIER, (N.) auteur inconnu du Roman des romans, en 7 vol. *in*-8°, production aussi plate qu'insipide.

VERDIER, (César) chirurgien, né à Moliéres près d'Avignon, mourut à Paris en 1759. Ses cours d'anatomie lui attirèrent un grand nombre d'auditeurs, et il forma de bons disciples. Il est auteur d'un excellent Abrégé d'anatomie, 1770, 2 vol. *in*-12, et avec les notes de M. Sabatier, 1775, 2 vol. *in*-8°, et des notes sur l'Abrégé de l'art des accouchemens, composé pour Mme Boursier du Coudray. On encore de lui, dans les Mém. de l'académie de chirurgie, des Recherches sur les hernies de la vessie, des Observations sur une plaie au ventre, et sur une autre à la gorge.

VERDIER, (du) médecin et avocat, est auteur des ouvrages suivans : La jurisprudence de la médecine en France, 1763, 8 vol. *in*-12. —La Jurisprudence particulière de la chirurgie en France, 1764, 2 vol. *in*-12.—Recueil de Mémoires et d'Observations sur la perfectibilité de l'homme par les agens physiques et moraux, 1772, *in*-12.—Recueil II, contenant un nouv. tableau d'éducation physique, 1774, *in*-12. — Cours d'éducation à l'usage des élèves destinés aux premières professions et aux grands emplois de l'état, 1777, *in*-12.—Mémoire à consulter sur les fonctions et les droits respectifs des trois classes des instituteurs établies en France pour les trois ordres de l'état, 1789, *in*-12. — Calendrier d'éducation et d'économie faisant partie du cours d'éducation, etc. 1788, *in*-12. — Introduction à la connaissance des plantes dans le bon Jardinier de M. de Grace.

VERDIER, (J. du) fils du précédent, médecin, a publié : Discours sur un nouvel art de développer la belle nature et de guérir les difformités au moyen d'exercices aidés par les machines mobiles de M. Tiphaine, prononcé dans

la maison d'éducation de son père, 1754, *in*-4°.

VERDUC, (Laurent) chirurgien et professeur, était de Toulouse, il mourut à Paris, en 1695. Il publia en faveur de ses élèves en 1689, son excellent Traité intitulé : La Manière de guérir, par le moyen des bandages, les fractures et les luxations qui arrivent au corps humain. Il y remonte jusqu'aux principes de la chirurgie et à l'histoire des os. Cet ouvrage a été traduit en hollandais, et imprim. à Amst. en 1691, *in*-8°.

VERDUC, (Jean-Baptiste) méd. fils du précéd. est auteur d'un ouvrage qu'il intitula : Les Opérations de chirurgie, avec une pathologie, 1739, 3 vol. *in*-8°. Ce livre fut trad. en allem., et imprim. à Leipsick en 1712, *in*-4°. Il avait entrepris aussi un Traité de l'usage des parties, dans lequel il voulait expliquer les fonctions du corps par les principes les plus clairs. Mais étant mort sans achever ce Traité, Laurent Verduc, son frère, mort en 1703, chirurgien, revit ce qu'il avait fait, suppléa à tout ce qui manquait, en fit un excellent ouvrage, et le publia à Paris en 1696, en 2 vol. *in*-12. On a de ce dernier, le Maître en chirurgie, ou la Chirurgie de Gui de Chauliac, 1704, *in*-12.

VERDURE, (Nicolas-Jos. de la) né à Aire, mort à Douai en 1717 à 83 ans, était un homme d'un savoir profond, et d'un désintéressement rare. Fénélon l'honorait de son amitié. On a de lui un Traité de la pénitence, en latin, dont la meilleure édition est de 1698.

VERGER DE HAURANNE, (Jean du) abbé de St.-Cyran, né à Bayonne en 1581, mourut à Paris en 1643. C'est un des apôtres les plus célèbres du jansénisme, ami de Jansénius et des plus grands hommes de Port-Royal, des Arnauld, des Nicole, des Pascal. Les jésuites et les docteurs molinistes lui ont attribué beaucoup d'erreurs, et ont voulu le faire passer pour hérétique. Le P. Bouhours, qui n'était pas théologien et qui ne s'occupait guère que des erreurs de grammaire et de goût, l'a aussi attaqué avec les armes qui lui étaient propres, il a voulu le faire passer pour un mauvais écrivain. Dans sa manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit, il cite des fragmens des lettres spirituelles de l'abbé de St. Cyran comme des modèles de mauvais style, de galimathias, d'enflure, d'obscurité. Ces morceaux ainsi détachés paraissent en effet fort ridicules, mais sans compter ce qu'ils peuvent perdre à être ainsi tirés de leur place et sé-

parés de ce qui précède et de ce qui suit, il y a bien peu de delicatesse à prendre ainsi chez ses ennemis les exemples du mal, comme chez ses amis les exemples du bien; sur-tout dans un livre d'instruction, où les preceptes et les exemples doivent être au-dessus de toute contradiction et de tout soupçon, et par conséquent n'être choisis ni par l'amitié ni par la haine. Le *Petrus Aurelius* de l'abbé de St.-Cyran, qui fut imprimé sous la protection du clergé de France, et supprimé pour un tems par les jésuites, fit beaucoup de bruit dans le tems, ainsi que les autres écrits polémiques de l'abbé de St.-Cyran contre le P. Garasse et beaucoup d'autres : personne aujourd'hui ne les lit, pas même les jansénistes les plus zélés. Il n'y a qu'un secret pour être lu toujours ou du moins long-tems, c'est d'écrire des choses toujours utiles. Le cardinal de Richelieu, moitié pour des raisons de jansénisme, moitié parce que l'abbé de Saint-Cyran n'avait pas voulu se déclarer pour la nullité du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, exerça sur lui sa tyrannie et le fit enfermer en 1638, il ne sortit de sa prison qu'après la mort du cardinal, et ne jouit pas long-tems de sa liberté, car il mourut l'année même où il l'avait obtenue.

VERGIER, (Jacques) né à Lyon en 1657, fut fait, en 1690, commissaire ordonnateur de la marine, et fut ensuite président du conseil de commerce à Dunkerque, il quitta tout pour vivre à Paris en homme de plaisir et en bel esprit. Ses poésies sont facileset négligées. J.-B. Rousseau l'appelle l'Anacréon français pour ses chansons de table, dont aucune n'est restée. Voltaire le loue avec plus de mesure et le juge plus équitablement, lorsqu'il dit, en parlant de ses contes : « Vergier est, à l'égard de la Fontaine, ce que Campistron est à Racine, imitateur faible, mais naturel ». Ses contes sont libres; celui du tonnerre est voluptueux, celui de l'abscès est naïf et plaisant, mais sale et grossier. La mort de Vergier a donné lieu à des calomnies contre un grand prince. Il fut assassiné le 23 août 1720, d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du Monde vers minuit, en revenant de souper chez un de ses amis. C'était à-peu près le tems où paraissaient les *Philippiques*. On supposa qu'il avait eté soupçonné d'y avoir eu part, ou d'avoir fait quelque autre satire contre le prince, et que le prince, au lieu de le faire punir, l'avait fait assassiner; on nommait même l'exécuteur de sa vengeance, et on osait dire qu'il avait eu la croix de St.-Louis

pour prix de cet attentat. La vérité est que le doux et voluptueux Vergier était bien incapable d'une satire, et que le généreux Philippe qui pardonna les *Philippiques* mêmes à Lagrange, était bien plus incapable encore d'un assassinat. On sait très-bien le nom du véritable assassin de Vergier, ou du moins le nom qu'il prenait; il était connu sous celui du chevalier le Craqueur, c'était un voleur de profession, et son objet était de voler l'inconnu qu'il assassina; mais un carosse qui vint à passer l'obligea de prendre la fuite. Le Craqueur était un des compagnons et des associes de Cartouche; il fut rom pu à Paris le 10 juin 1722. Il avoua ce meurtre parmi plusieurs autres. Vergier a fait des Odes, des Sonnets, des Madrigaux, des Epigrammes, etc. La meilleure edit. de ces differens ouvr., est de 1750, en 2 vol. *in*-12. On a encore de lui Zeila, ou l'africaine, en vers; et une historiette en prose et en vers, intitulée Don Juan et Isabelle, Nouvelle portuguaise.

Vergier, (du) avocat, a donné un Traité des successions légitimes, Paris, 1786, 1 vol. *in*-8°.

Vergniaux, (N.) né à Limoges, avocat à Bordeaux, député à la première assemblée nationale legislative, et à la convention nationale, du départem. de la Gironde, fut décapité le 31 octob. 1793, à l'âge de 35 ans. Son éloquence et son supplice ont attaché à son nom une célébrité particulière. L'éloquence si magnifique et si brillante dans l'assemblee constituante, avait singulièrement dégénéré pendant les troubles et les intrigues de l'assemblee législative. La gloire de la rappeller à son eclat était réservée à Vergniaux. Il n'avait pas, à la vérité, le talent d'improviser; mais quand il avait préparé ses discours, ils étaient écrits avec tant de force, il les prononçait avec tant de noblesse, et d'intérêt; il était à-la-fois si séduisant et si terrible, si entraînant et si persuasif, si simple et si sublime que peu de personnes échappaient aux émotions qu'il voulait produire. Jamais peut-être on ne s'était servi avec autant de succès de l'empire et du secours des images. Il avait l'art de les presenter sous des rapports si frappans et si vrais qu'il étonnait et ravissait en même-tems l'admiration. S'il avait eu des formes aussi oratoires que Mirabeau et l'imperturbabilité de l'eloquence de Maury. Ces deux orateurs ne tiendraient auprès de lui que le second rang. Mais sa constitution physique ne lui permettait ni la contenance fiere du premier, ni l'audace du second. Il était

trop absorbé dans la tribune pour s'y livrer aux élans d'un geste dont la régularité et l'expression tiennent à l'attitude sensible de tout le corps. Nous avons parlé de la force de ses images. En voici une dont l'impression fut générale quand il la présenta. « Pourquoi, disait-il aux partisans de Marat, pourquoi présenter la liberté et l'égalité sous la forme de deux tigres qui se dévorent, tandis qu'on devrait les présenter sous celle de deux frères qui s'embrassent ? Si la liberté se propage chez les étrangers avec tant de lenteur, c'est qu'ils ne l'ont encore aperçue que sous un voile ensanglanté. Quand, pour la première fois, les peuples se prosternèrent devant le soleil, qu'ils appelèrent le père de la nature, croyez-vous qu'il s'enveloppa des nuages qui portent la tempête ». Ailleurs, il comparait la révolution à Saturne qui dévore ses enfans. Malheureusement Vergniaux parlait à des hommes qui ne savaient que l'admirer, ou à ceux qui voulant le perdre, s'embarassaient peu de ses talens. Il fut proscrit au 31 mai, comme un des chefs du parti de la Gironde. Toutes les fois qu'il voulut parler devant le tribunal révolutionnaire, sa voix fut étouffée par les clameurs des affidés de ce tribunal. Ses défenses étaient préparées et écrites avec une énergie dont il y a peu d'exemples. On ne les aura sans doute jamais ces monumens de la plus forte éloquence. Les recueillir, sans les soumettre aux agens de Robespierre, aurait été un crime digne de mort. Vergniaux, une seule fois, avec cette flexibilité d'organes qui remuait toutes les ames, put se faire entendre, tous les yeux pleurèrent, la tyrannie pâlit et arracha le décret qui mit le sceau à l'infamie des proscripteurs. Quand Vergniaux se vit condamné à mort, il jeta du poison qu'il avait conservé, et préféra mourir avec ses collègues. On a de lui des rapports et des discours qui sont consignés dans le *Moniteur*. Un des plus remarquables, est celui qu'il prononça à l'occasion du procès de Louis XVI.

VERGY, (de) né à Aix en Provence, et mort en 1752, a travaillé à la nouvelle édit. du Dictionnaire étymologique de ménage, et a publié les Aventures du C. de Lancastel, 1728, *in*-12. Il a traduit une Lettre de Valisnieri, sur la génération des vers, 1727, *in*-12. — Les quatre premiers vol. des Reflexions militaires de Santa Cruz, 1735 et suiv. 12 vol. *in*-12. — De la charité envers le prochain, par Muratori, 1745, 2 vol. *in*-12.

VERGY TREYSSAC, (du) de Bordeaux, a donné les ouvrages suivans : Les Usages,

1763, 2 vol. *in*-12. — Lettre à M. le marquis de Liré, 1763, *in*-12. — Lettre à M. de la M. écuyer, 1763, *in*-4°. — Les méprises du cœur, roman en lettres, 1769, 2 vol. *in*-12. — Les Amateurs, roman, 176*, 2 vol. *in*-12. — Henriette, 2 vol. *in*-12. — L'Ecossais, 176*, 2 vol. *in*-12. — Le Triomphe de la vertu sur l'amour, 176*, 177*.

Vérité, (Louis Alexandre de) libraire à Abbeville, député du département de la Somme, membre de la convention nationale, et du conseil des 500. On a de lui : Hist. du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville, 1767, 2 vol. *in*-12. — Essai sur l'hist. générale de Picardie, 1770, *in*-12. — Supplément, 177*, *in*-12. — Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville, 177*. — Notice pour servir à l'hist. de la vie et des écrits de M. Linguet, Liège, 1781, nouv. édit. 1782, *in*-8°. — Tableau de la terre, 1787, 2 vol. *in*-12. — Qu'est-ce que Linguet? 1790, *in*-8°. — Quest-ce donc que ce train-là, pour servir de suite à qu'est-ce que Linguet? 1790, *in*-8°. — Opinion sur le jugement de Louis XVI, 1792, *in*-8°.

Verlac de la Bastide, (Bernard Louis) ci-dev. avocat à Nismes, né à Ségur, diocèse de Rhodès. On a de lui : Odes sur la prise de Minorque, 1758. — Les Fetes des environs de Bordeaux. — Réflexions sur la marche de nos idées, 1760, *in*-12. — Epîtres écrites de la campagne à Mlle Ch**, 1760, *in*-12. — Ode pour l'ouverture d'un exercice littéraire. — Ode sur la paix. — Ode de M. le Duc de Fitzjames et autres poëmes, 1764, *in*-12. — Discours sur l'utilité des sociétés littéraires et sur l'éducation, 1760, *in*-12. — Lettre d'un cosmopolite à M. de N. E., 1765, *in*-8°. — Epître à l'ombre de Calas, 1765, *in*-8°. — Disc. sur la nécessité et les avantages des conférences de doctrine de l'ordre des avocats du présidial de Nismes, prononcé le 17 mai 1766. — Discours sur les moyens de rendre les vacations utiles à la patrie et à l'avocat, 1766, *in*-12. — Les Gradations de l'amour, 1772, *in*-8°. — Disc. sur les devoirs, les qualités et les connaissances du médecin, avec un cours d'études par J. Gregory, trad. de l'ang. sur la nouv. édit. 1787, *in*-12. — Observations sur les hôpitaux, par J. Aikin, avec une lettre à l'auteur sur le même sujet, du docteur Percival, ouvr. trad. et auquel on a ajouté quelques notes, Paris, 1787, *in*-12. — Mém. présenté à l'assemblée nationale pour le sieur Verlac, etc. 1789, *in*-8°. — Nouveau plan d'éducation pour toutes les classes

de citoyens, avec un traité de la nature de la liberté en général, de la liberté civile et des principes du gouvernement, extrait d'un ouvrage anglais, *in*-8°.—Observations sur le système d'une refonte générale des monnoyes.

VERMEIL, (F. M.) ci-dev. avocat, est auteur d'un Essai sur les réformes à faire dans notre législation criminelle, 1781, *in*-12. —Et d'un grand nombre de Mém. imprim.

VERNAGE, (Michel Louis) médecin, censeur-royal, né à Paris le 5 mai 1697, mort le 11 avril 1773. Il a laissé : Observations sur la petite vérole naturelle et artificielle, La Haye, 1763, *in*-12.—Et quelques Dissertat. latines, *in*-8°.

VERNASSAL, (François de) gentilhomme du Quercy, qui a fait un roman de chevalerie, plus célèbre au 16 siècle par le nombre de ses édit. que par l'intérêt qu'il inspire. Ce n'est qu'une misérable traduction de l'italien, qui a paru sous ce titre : L'*Hist. de Primaléon de Grèce, continuant celle de Palmarin et autres*, Paris, 1550, *in*-fol. ou Lyon, 1600, 4 vol. *in*-12. Cet ouvr. est le rebut de la *Bibliothèque bleue.*

VERNES, (Jacob) pasteur d'une église de Genève, né en Languedoc en 1728, mort en 178*, a publié les ouvr. suivans : Choix littéraire, 24 vol. *in*-8°. Ce journal a plus de mérite que de réputation. — Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau, 1763, *in*-8°.—Dialogues sur le christianisme de J.-J. Rousseau, 1763, *in*-8°. — Réponses à quelques lettres de J. J. Rousseau, 1763, *in*-8°. — Cathéchisme destiné particulièrement à l'usage des jeunes gens qui s'instruisent pour participer à la Ste.-Cène, 1774, *in*-8°. Ce cathéchisme, pour le fond, était celui d'Osterwald auquel Vernes a fait plusieurs changemens; il les augmenta dans une nouv. édit. où il mit son nom en 1776. Enfin il en donna une nouvelle plus ample encore que les autres, en 1778, avec un catéchisme familier à l'usage des enfans.—Examen de cette question : Convient-il de diminuer le nombre des sermons qui se font à Genève? 1775, *in*-8°. — La Confidence philosophique : la 3e édit. la plus complète, est en 2 vol. *in*-8°, Genève, 1776, Vernes avait travaillé avec Roustan à l'hist. de Genève; mais leur travail n'a pas été publié. Il a composé un Traité sur l'éloquence de la chaire, inédit. Vernes était un écrivain aussi estimable par ses talens que par ses vertus : aux lumières que suppose la théologie, il alliait

celles d'une philosophie douce et sensible ; sans s'embarquer dans les disputes contentieuses du dogme, il se contentait, en respectant les objets de la foi, d'annoncer à ses semblables la morale de l'Evangile avec cette onction si rare qui est le don du sentiment et la qualité distinctive d'une ame pénétrée de ses devoirs. Dans les troubles civils qui tourmentèrent sa patrie, on le vit, uniquement affecté des dangers qui la menaçaient, avec un égal éloignement de toutes les factions, citoyen, sans autre passion que celle du bien public, employer tous ses talens à concilier les esprits, et à prévenir le naufrage de la république. Vernes emporta en mourant les regrets de ses concitoyens qui conservent pour sa mémoire un respect mêlé de reconnaissance et d'admiration.

VERNES, (Franç.) né à Genève le 10 janv. 1765, fils du précédent. On a de lui les ouvrages suivans : Poésies impr. en 1786, chez Cazin. Ces poésies sont les essais de l'auteur, depuis l'âge de 10 à 18 ans. — Le Voyageur sentimental ou ma promenade à Yverdun. Cet ouvrage parut à Neufchâtel en 1786. Il fut trad. dans toutes les langues, et il s'en est fait des édit. multipliées : la plus correcte est celle de Berlin en 1786. — La Franciade, ou l'ancienne France, poëme en 16 chants, impr. à Lausanne, chez Mourer, en 1789. — Eloge de Vernes père, impr. à Genève. — Le Franciniisme ou la philosophie naturelle. Cet ouvrage imprim. à Londres en 1794, ne fut tiré qu'à un très-petit nombre d'exempl., et l'edit. en est depuis long-tems épuisée. — Adelaïde de Clarencé, ou les Malheurs et les délices du sentiment, impr. à Paris l'an IV de la république, en 2 vol. — Le Voyageur sentimental en France, sous Robespierre, 2 vol. imprim. à Genève chez Paschoud, l'an VII de la république.

VERNEY, (Guichard-Joseph du) de l'académie des sciences, naquit à Feurs en Forez le 5 août 1648, et mourut le 10 septembre 1730, à 82 ans. Jacques du Verney, son père, était médecin. Le fils, après avoir étudié 5 ans en médecine à Avignon, vint à Paris en 1667. Il fit chez l'abbé Bourdelot, où s'assemblaient des savans de toute espèce, une anatomie du cerveau ; il en fit d'autres chez un médecin nommé Denys, où des savans s'assemblaient aussi. Il démontrait ce qui a été découvert par Stenon, Swammerdam, Graaf, et les autres grands anatomistes ; il se fit bientôt une réputation distinguée, sur-tout par l'éloquence avec laquelle il parlait

sur ces matières. « Cette éloquence, dit Fontenelle, n'était pas seulement de la clarté, de la justesse, de l'ordre; c'était un feu dans les expressions, dans les tours, et jusques dans sa prononciation, qui aurait presque suffi à un orateur. Il n'eût pas pu annoncer indifféremment la découverte d'un vaisseau, ou un nouvel usage d'une partie, ses yeux en brillaient de joie, et toute sa personne s'animait ». Ajoutez qu'il était jeune et d'une figure agréable; les dames mêmes furent curieuses de l'entendre; il mit l'anatomie à la mode. Du Verney entra dans l'acad. des sciences en l'an 1676. Quand ceux qui étaient chargés de l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, songèrent à lui donner des connaissances en physique, ils s'adressèrent à cette académie, et du Verney fut chargé d'enseigner au prince, l'anatomie. Il préparait les parties à Paris et les transportait à St.-Germain ou à Versailles; là, il trouvait un auditoire redoutable, le dauphin environné du duc de Montausier, de l'évêque de Meaux (Huet), depuis evêque d'Avranches, de Cordemoy, tous fort savans et fort capables de juger, même ce qui leur eût été nouveau. Les démonstrations d'anatomie réussirent si bien auprès du jeune prince, qu'il offrit quelquefois de ne point aller à la chasse, si on pouvait les lui continuer après le dîner. Ce qui avait été fait chez le dauphin, se recommençait chez l'evêque de Meaux avec plus d'étendue et de détail; là se trouvait un auditoire non moins redoutable, le duc de Chevreuse, le P. de la Chaise, Dodart, tous ceux qui se sentaient dignes d'y paraître. Du Verney fut l'anatomiste de la cour. En 1679, il fut nommé professeur d'anatomie au jardin du roi; il alla en Basse-Bretagne, et sur la côte de Bayonne, pour faire des dissections de poissons. Il mit les exercices anatomiques du jardin du Roi sur un pied où ils n'avaient jamais été; il y attira une foule d'écoliers étrangers, qui devinrent eux-mêmes, par ses leçons, des maîtres illustres, et qui, pleins de vénération et d'admiration pour leur maître, portèrent sa gloire dans toutes les contrées de l'Europe. Un savant anglais lui écrivait en 1712: *Très-illustre du Verney, je te rends graces des discours divins que j'ai entendus de toi à Paris il y a trente ans.* Et ce même savant anglais, qui eût pu parfaitement instruire dans l'anatomie, un frère qu'il avait, envoyait ce frère à Paris, pour qu'il pût apprendre cette science sous celui qu'il regardait comme le plus grand maître. Du Verney publia en 1683, son Traité de l'organe de l'ouïe, *in*-12, dont la traduction latine a été insérée

dans la biblioth. anatomique de Manget. Il faisait d'une partie qu'il examinait, toutes les coupes différentes qu'il pouvait imaginer pour la voir de tous les sens, il employait toutes les injections, il excellait dans l'anatomie comparée; il a, le premier, enseigné au jardin du Roi, l'ostéologie, et fait connaître la maladie des os. Il avait entrepris, dans sa vieillesse, un ouvrage sur les insectes; et malgré les ménagemens que demandait son grand âge, il passait des nuits dans les endroits les plus humides du jardin, couché sur le ventre, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, qui semblent en vouloir faire un secret impénétrable. Sa santé en souffrait; mais il aurait encore plus souffert de rien négliger. On a imprimé à Paris, chez Jombert, le Recueil de tous les ouvrages de du Verney, sous ce titre : Œuvres anatomiques de du Verney, 1762, 2 vol. *in*-4°. — On a fait entrer dans cette collection, tous les Mémoires de ce célèbre anatomiste, répandus dans la nombreuse suite des Mém. de l'acad. On y trouve aussi un Traité de la génération. Il y établit le système des œufs comme le plus probable.

Verninac de Saint-Maur a publié : Oraison funèbre de Louis-Ph. d'Orléans, 1786, *in*-8°. — Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre, extraites des Commentaires de Blackstone sur les lois anglaises, 1790, *in*-8°.

Vernisi, (le P.) dominicain, né à Dijon, memb. de l'acad. de cette ville, a donné, dans les Mémoires de cette société année 1784 : Mémoire sur le Nostoch.

Vernois (du) a donné : Encyclopédie militaire, ouvrage périodique, en 1790, *in*-12.

Véron, (Franç.) missionnaire de Paris, mourut curé de Charenton en 1649. On a de lui une Méthode de controverse; une Règle de la foi catholique, et d'autres ouvr. dont la plupart ont été impr. en 2 vol. *in*-fol. Véron s'était d'abord annoncé par un livre singulier, intitulé: Le Bâillon des jansénistes; ouvrage qui fit dire à un mauvais plaisant, que l'*auteur méritait le bâillon qu'il voulait mettre aux autres.*

Véron, originaire de la Franche-Comté, a donné : Les Alpes, histoire naturelle et politique de la Suisse; sa Description générale et celle de ses pays alliés, Paris 1780, 3 vol. *in*-12.

Verrier de la Conterie. (le) On a de lui : Ecole de la chasse aux chiens-courans,

Rouen, 1763, 2 vol. *in*-8°. — Vénerie normande, Rouen, 1778, *in*-8°.

VERSÉ, (Noël-Aubert de) né au Mans, de parens catholiques, se fit calviniste. Etant rentré dans l'eglise catholique vers 1690, le clergé de France lui donna une pension pour le récompenser de ses ouvrages, qui sont très-médiocres. On a de lui : Le Protestant pacifique, ou Traité de paix de l'Eglise, *in*-12. — Un Manifeste contre Jurieu, qui avait attaqué, par un *factum*, l'ouvrage précédent, publié en 1687, *in*-4°, et qui est le meilleur livre qu'ait fait Aubert de Versé. — L'Impie convaincu, ou Dissert. contre Spinosa, Amsterdam, 1684, *in*-8°. — La clef de l'Apocalypse de St.-Jean, 2 vol. *in*-12. — L'anti-Socinien, ou nouv. Apologie de la foi catholique contre les Sociniens. — Le Tombeau du Socinianisme, etc. Versé mourut en 1714, avec la réputation d'un esprit ardent, sujet à prendre des travers.

VERT, (dom Claude de) religieux de l'ordre de Cluni; né à Paris en 1645, et mort en 1708, est connu principalement par son Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise, en 4 vol. *in*-8°; et par ses débats avec Jurieu sur cet article. Ce fut lui qui, avec son confrère dom Paul Rabusson, réforma le Breviaire de son ordre, qui parut ainsi réformé en 1686, et qui, malgre la critique qu'en fit le docteur Thiers, a servi de modèle pour en réformer plusieurs autres.

VERTEUIL, (Joseph DONZE de) abbé, né en déc. 1736, a publié : les derniers Sentimens des plus illustres personnages condamnés à mort (avec Sabathier de Castres). — Il a traduit les Nuits attiques d'Aulu-Gelle, 1776 et 1777, 3 vol. *in*-12.

VERTOT, (René-Auber de) naquit au château de Bennetot, dans le pays de Caux, le 25 novembre 1655. Il fit ses études au collége des jésuites, à Rouen. Etant entré au séminaire, il n'en sortit que pour aller se jeter dans un couvent de capucins, à Argentan. Son père y accourut, et fit d'inutiles efforts pour le rappeller à lui. Vertot fit profession et prit le nom de Zacharie. Mais un abcès qui lui avait carié la jambe, s'étant renouvellé par le frottement de ses habits, il fut forcé, de l'avis des médecins, de quitter l'ordre de St.-François, et passa dans celui des Prémontrés, à l'âge de 22 ans. Il devint secrétaire de l'abbé de Colbert qui en était le général. C'est à lui que Vertot dut le prieuré de Joyenval. Il éprouva des tra-

casseries de la part des moines qui reclamaient contre la legalité de sa nomination, et se vit obligé de se contenter de la cure de Croissy-la-Garenne, près la machine de Marly. On appella ces différens changemens d'état, *les révolutions de l'abbé de Vertot*, par allusion au genre d'ouvrages dans lequel il se rendit bientôt si célèbre. Fontenelle et l'abbe de St.-Pierre, amis et compatriotes de Vertot, reconnaissant en lui une grande facilité à s'exprimer et le don supérieur de narrer, l'engagèrent à écrire l'histoire. Son premier essai fut celle des *Révolutions de Portugal*, qui eut un succès prodigieux. Cet ouvrage avait été composé à Croissy, cure dont il se dégoûta bientôt. Il parvint à la permuter avec une autre dans le pays de Caux, et celle-ci avec une troisième purement séculière, qui lui donnait un gros revenu, aux portes de Rouen. La legéreté et l'inconstance semblaient accompagner toutes les actions de Vertot. Cependant il ne changea pas d'objet dans ses études, et donna au public, en 1696, l'*Histoire des Révolutions de Suède*. Elle fut reçue avec tant d'applaudissement, qu'on l'a reimprima cinq fois de suite, sans y donner une nouvelle date. Traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, elle attira plus particulièrement l'attention du roi de Suède, qui chargea son ambassadeur à Paris, d'engager Vertot, par un présent de 2,000 écus, à entreprendre une histoire générale de ce royaume. Mais ayant appris que l'auteur n'était qu'un simple curé de Normandie, il fit échouer lui-même ce projet. Bossuet en jugea bien différemment; il voulut porter le cardinal de Bouillon à se servir de Vertot, en lui disant: *Voilà une plume taillée pour la Vie de Turenne*. Malheureusement cette idée ne fut point adoptée, on n'eut point de suite. Lorsqu'en 1701, l'académie des inscriptions et belles-lettres fut restaurée, Louis XIV voulut que Vertot en devint membre, quoiqu'il résidât encore en Normandie. Il est du nombre de quelques-uns de nos meilleurs écrivains, que l'academie française n'a jamais reçu dans son sein, sans que l'on puisse en savoir la raison. Enfin Vertot se détermina à fixer son domicile dans la capitale, où il était très-assidu aux séances de l'académie des belles-lettres. Il s'y livra sur-tout aux discussions relatives à l'Histoire de France, dont il était, dit de Boze, également instruit et *jaloux*. Cette dernière épithète n'est point oiseuse, et renferme quelque sens caché. Après l'avoir apperçu, Gaillard ajoute: « On dit même que pour gêner et traverser les travaux de ses concurrens,

pour

pour rendre leurs opinions ou suspectes, ou odieuses, il se permettait d'employer quelquefois l'autorité et d'exercer la tyrannie ». Nous avons cru devoir dévoiler la vérité à l'article Freret. Nous y avons dit que ce savant ayant lu à l'académie, en 1717, un long Mémoire sur l'origine des Français, Vertot crut que l'honneur de la nation n'y était pas assez ménagé, dénonça son confrère au ministre, qui eut la folle injustice de l'envoyer à la Bastille. Quelques années auparavant, il avait eu une querelle littéraire assez vive avec D. Lobineau, qui avait soutenu, dans son *Histoire de Bretagne*, que ce pays n'était pas dans la dépendance des rois de France de la première et seconde races. Vertot avait sur-tout été révolté que cet écrivain eut appellé, le moment ou les Bretons avaient refusé le service militaire et les tributs ordinaires, *des tems de liberté*. En conséquence il combattit avec beaucoup de chaleur, l'opinion de D. Lobineau, dans son *Traité sur la mouvance de la Bretagne*. Il se fit encore seconder par l'abbé des Tuilleries, normand comme lui. L'un et l'autre ne voulaient pas avouer que la Normandie avait été cédée à ses ducs par Charles-le-Simple. La dispute s'échauffa; les adversaires de Vertot crurent qu'il était prudent de se taire. Cependant il parut encore deux brochures sur le même sujet. La plus considérable, donnée sous le nom d'un ami de l'historien breton, et toute remplie des louanges de Vertot, fut reconnue, dans la suite, pour être son propre ouvrage. Il traita encore, en 1720, le même sujet, mais plus en grand, dans son *Histoire de l'établissement des Bretons dans les Gaules*. Un an auparavant, il avait publié ses *Révolutions Romaines*; et quelque tems après il mit au jour l'*Histoire de Malte*, que l'on attendait avec un vif empressement. On en fit deux éditions à la fois, et celle destinée pour les pays étrangers, n'y suffit pas, toute nombreuse qu'elle était. Il s'était chargé de cet ouvrage, à la sollicitation du grand-maître qui le nomma historiographe de l'ordre, avec la permission d'en porter la croix; et le grand-prieur de France lui conféra la commanderie de Santeny. Le duc d'Orleans le nomma son interprête, avec un logement au Palais-Royal; et la duchesse douairière lui donna la place de secrétaire de ses commandemens. Tant de succès, de biens et d'honneurs auraient dû satisfaire Vertot; mais il avait trop d'activité et même d'inquietude dans l'esprit, pour terminer sa course litteraire. Il forma de nouveaux projets, qu'une longue suite d'infirmités, durant l'espace de neuf

ans, l'empêchèrent d'exécuter. Il avait plus de 70 ans, quand il acheva l'*Histoire de Malte*, son dernier ouvrage. Il mourut le 15 juin 1735, âgé de 80 ans moins 5 mois. Son imagination était brillante dans sa conversation comme dans ses écrits. Il aimait à plaire; ce qui donnait à ses idées et même à ses maximes, une certaine mobilité qui avait pu le faire soupçonner de manquer de caractère ou de principes. Il avait une grande sensibilité; lorsqu'il lisait quelques morceaux de ses ouvrages à l'académie, il s'unissait peu à peu à son sujet, prenait réellement la place du héros, s'abandonnait à toute l'impétuosité de son courage, au point d'en perdre lui-même la respiration. On l'a vu s'attendrir avec la mère de Coriolan aux pieds de son fils. Sans une pareille sensibilité, on n'aura jamais que de tristes et froids narrateurs, et non de véritables historiens.

« Jamais auteur, dit de Boze dans son éloge, ne fut plus attentif à choisir des sujets nobles, élevés, et capables d'intéresser et d'émouvoir: l'élégance et la pureté de sa diction répondent à la noblesse des sujets; il les expose avec une grande netteté, et le détail des circonstances semble plutôt les embellir que les charger; il exprime les différens caractères, par des traits fermes, énergiques et précis, qui peignent l'ame même; ses descriptions, vives et animées, entraînent le lecteur; on marche avec l'armee qu'il met en mouvement; et, selon qu'il l'a déterminé, on prend part à la victoire, ou l'on gémit sur le sort des vaincus ». — « Je regarde Vertot, dit encore le sévère Mably, comme celui de nos écrivains qui a été le plus capable d'écrire l'histoire. Il a l'ame élevée et généreuse; son imagination vive ne le domine pas, et ne lui sert qu'à donner aux objets qu'il traite, les ornemens qui leur sont convenables. Ses peintures sont dessinées avec hardiesse, ses réflexions courtes. Il connaît le cœur humain et la marche des passions, et sa narration est rapide ». Plus on lira avec attention les ouvrages de Vertot, plus on sentira la vérité de ces observations; et, il faut l'avouer, jamais personne, à l'exception de Voltaire dans son Hist. de Charles XII, n'a mieux connu en France le secret de la narration historique, que Vertot, le premier de nos historiens, à ne le considérer que sous ce rapport; mais le genre qu'il avait choisi est défectueux. En fixant tous les regards sur les grands événemens, on y perd trop de vue ceux qui les ont préparés, et la chaine de l'histoire est, en quelque sorte brisée; les causes et les effets se confondent, ou se débrouillent difficile-

ment. On sait peu ou mal l'histoire d'un peuple, quand on n'en a lu que ses grandes révolutions; c'est une scène de tragédie, et non la pièce entière. Le P. d'Orléans avait accrédité parmi nous ce genre; quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il n'avait pas le talent de narrer comme Vertot; il lie davantage les faits; mais sur tout le reste; il lui est fort inférieur. Ce dernier ne s'était pas assez exercé dans l'art de la critique avant d'écrire, et il paraît n'avoir pas fait toutes les recherches nécessaires pour s'assurer de la vérité. D'ailleurs, il est trop enclin à préférer les récits plus propres à produire de l'intérêt et amener des situations, où il peut faire briller son style. Nous avons de lui : Histoire de la révolution du Portugal, ou du rétablissement du roi Jean IV sur le trône, *in*-12, 1689. Cette entreprise est un secret confié, pour ainsi dire, à la nation entière, et qui ne transpire par aucun endroit; et l'exécution que mille incidens peuvent encore arrêter, réussit également par-tout. Tout cela tient du merveilleux. Aussi a-t-on accusé l'auteur d'infidélité. Le Vassor oppose même à son récit, celui de l'archevêq. de Brague, temoin oculaire, et chargé de l'administration du royaume, dès que la conjuration eut éclaté. — Histoire des révolutions de Suède, où l'on voit les changemens qui sont arrivés dans ce royaume au sujet de la religion et du gouvernement, 2 vol. *in*-12, 1696 *id.* 1711. Il paraît trop admirateur de Gustave-Vasa, auteur de cette double révolution religieuse et politique; aussi lui reproche-t-on de n'y pas tenir la balance égale. C'est, d'ailleurs, le chef-d'œuvre de Vertot, et un véritable modèle dans l'art d'écrire les révolutions.—Traité de la mouvance de Bretagne, dans lequel on justifie que cette province, dès le commencement de la monarchie française, a toujours relevé immédiatement en arrière-fief de la couronne de France, contre ce qu'en a écrit le P. Lobineau dans son Histoire de Bretagne, *in*-12, 1710. Il y a du vrai et du faux dans cet ouvr. Vertot n'est pas assez impartial, et paraît trop léger dans la discussion. — Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, 2 vol. *in*-12, 1720. C'est toujours le même systême plus développé. L'auteur crut n'y avoir rien laissé à desirer, soit par rapport à la souveraineté des rois de France sur toute la Bretagne, soit par rapport à la vassalité originaire des premiers Bretons qui occupèrent une partie de l'Amorique. Ce traité historique resta sans réplique. Les troubles qui avaient éclaté en Bretagne étaient récemment appaisés, et on savait

que Vertot était capable de se prévaloir des circonstances pour faire taire ses adversaires; et malheureusement sa conduite, à l'égard de Fréret, ne justifiait que trop ces soupçons. — Hist. des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république romaine, 3 vol. *in*-12, 1719. L'année suivante parut la 2e édit. augm., et successivement jusqu'à la 7e qui est de l'an 1778, et la meilleure. L'auteur passe sous silence tant de faits importans dans cette histoire qu'il y règne nécessairement une sorte d'obscurité, sur-tout aux yeux des hommes réfléchis qui voulant remonter aux causes générales des événemens ont besoin de connaître la liaison intime qui se trouve entr'eux. C'est moins le défaut de Vertot, que de sa méthode. Il le rachete en quelque sorte par d'heureux efforts dans l'art difficile des transitions. De tous les modernes qui ont écrit sur l'histoire romaine, aucun n'y a répandu autant d'intérêt et d'agrément; si cet ouvrage n'en donne pas une idée complète et même suffisante, du moins inspire-t-il le desir de s'en instruire et de l'approfondir dans les autres originaux. Vertot n'a pu se garantir de l'esprit de système, et il est trop dévoué à la cause des patriciens. — Difficultés touchant la constitution du sénat romain, proposées par mylord Stanhope, et résolues par l'abbé de Vertot, *in*-12, 1721. Cet écrit a été réimpr. à la suite de l'ouvrage précéd. Le savant Middleton y répondit en 1747, et Chapmann, autre anglais, écrivit également sur cette matière, que Vertot n'avait pas assez approfondie. — Histoire des chevaliers hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, appellés depuis chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui chevaliers de Malte, 4 vol. *in*-4°, 1726, et 7 vol. *in*-12, 1727. Cet ouvrage, consacré à la gloire de cet ordre, nous le montre toujours en butte aux efforts des ennemis du nom chrétien, et sachant allier les vertus paisibles de la religion à la plus haute valeur dans les combats. Il sent donc un peu trop le panégyriste : l'historien dissimule quelquefois des faits peu glorieux aux chevaliers; tel est celui de l'attentat commis par une partie d'entr'eux, contre le grand-maître de la Cassière, dont Secousse a démontré jusqu'à l'évidence, la réalité. On a avancé que Vertot avait controuvé d'autres faits, parce qu'il est contredit par quelques historiens. Mais on aurait dû faire attention que les archives de l'ordre lui avaient été communiqués, et que, pour l'ordinaire, son récit y est conforme, ainsi qu'on l'a vérifié depuis. Cette opinion peu fondée de son infidélité, a donné lieu au propos qu'on lui a prêté fort gratuitement

Quelqu'un, dit-on, lui avait promis des détails sur le siége de Malte; on tarda à les envoyer. *Je n'en ai plus besoin*, répondit-il, quand on les lui apporta, *mon siége est fait*. Il n'avait pas besoin de pareils secours, les archives de l'ordre lui fournissaient assez de détails sur un événement si mémorable. On a observé avec plus de raison, que son pinceau paraît être affaibli dans cette histoire, qu'il est languissant et n'y a plus la même chaleur; mais on n'écrit pas à 70 ans comme à 30 ou 40. D'ailleurs, Vertot était plus capable de traiter un sujet peu étendu et circonscrit, qu'un de longue haleine. Malgré cela, l'histoire de Malte a de grands charmes, et se fera toujours lire avec plaisir. L'ouvrage de l'abbé de Vertot aurait seulement besoin de quelques éclaircissemens, et d'être continué par une plume sage elégante. — Une vingtaine de Mémoires ou extraits de Dissertations, imprimés dans les 6 premiers vol. du *Recueil de l'acad. des inscriptions et belles-lettres*. Presque tous sont relatifs à l'Hist. de France. On remarque d'abord ses Dissertations sur la véritable origine des Français, fondée sur le parallèle de leurs mœurs avec celles des Germains; elles furent la cause de son différent avec Fréret. On lit ensuite, avec plaisir, ses Mémoires sur l'origine des lois saliques, et sur la question : *Si depuis l'établissement de la monarchie, le royaume de France a été un Etat héréditaire, ou un Etat électif?* Il prétend que cette élection était renfermée *passivement* en faveur des seuls princes du sang-royal. Dans un autre Mém., il prouve qu'il n'y a jamais eu de royaume d'Yvetot, et remonte à l'origine de cette fable. Ailleurs, il justifie quelques rois de la première race, auxquels un grand nombre d'historiens ont donné injustement le titre de fainéans et d'insensés. Enfin, il entre dans des détails curieux sur les lois somptuaires en France, et assure que depuis le règne de François I[er], elles avaient sur-tout pour objet de réprimer le luxe des femmes, le plus contraire aux bonnes mœurs. Tous ces Mémoires sont écrits avec beaucoup d'agrément; mais la plupart manquent de cette érudition profonde, qui caractérise un grand nombre d'autres du même Recueil. — Origine de la grandeur de la cour de Rome, et de la nomination aux évêchés et aux abbayes de France, *in*-12, 1737. On ne trouve rien dans ce Traité qui soit digne de Vertot, et nous le croyons supposé. — Ambassades et Négociations de Noailles, 5 vol. *in*-12, 1763. Cet ouvrage posthume n'est proprement qu'un Recueil de Pièces originales, auquel Vertot a mis une Analyse en forme

d'Introduction. Elles concernent les Négociations d'Antoine, de François et de Gilles de Noailles, en différentes cours de l'Europe, principalement celles d'Angleterre, sous les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III.

VERTUELS, (J. de) médecin de Cahors, dont nous avons un ouvrage, intitulé : Cours de la nature, où par la seule mécanique, on explique les divers états de l'homme et le changement des liqueurs qui le font vivre, Cahors, 17**, *in*-8°.

VERTUS, (Jean) secrétaire-d'Etat, sous Charles V, est un de ceux à qui on attribue le Songe du Vergier, 1491, *in*-fol., et dans les libertés de l'Eglise gallicane, 1731, 4 v. *in*-folio. Mais il y a de fortes raisons de croire que Raoul de Presles en est le véritable auteur. Cet ouvr. fut enfanté contre les entreprises de la cour de Rome, vers 1374, par ordre de Charles V, roi de France, à qui il est dédié. On croit qu'il fut écrit en latin, ou du moins traduit en cette langue presqu'aussi-tôt qu'il parut.

VERZURE (Mme de) a publié : Réflexions hasardées d'une femme ignorante, qui ne connaît les défauts des autres que par les siens, 1766, 2 vol. *in*-12.

VETILLARD, (Michel-Noël-Patric) médecin au Mans, mort en 1783. On a de lui : Règles du médiateur, 1752, *in*-12. — Mémoire raisonné du remède et du régime à pratiquer dans la maladie qui afflige la ville du Mans, 1767, *in*-12. — Description d'une Chenille, rejetée vivante par le vomissement. — Sur les effets de la vapeur du charbon. — Mém. sur le seigle ergoté, 1769, *in*-8°. — Hist. médic. des maladies dyssenteriques qui affligèrent la province du Maine en 1779, Mans, 1779, *in*-12.

VETOUR, instituteur à Paris. On lui doit : Nouvelles Instructions sur l'Histoire de France, à l'usage de la jeunesse, 1786, *in*-12.

VEZOU, (Louis-Etienne de) ingénieur-géographe, memb. de l'acad. de Rouen, mort le 28 mai 1782. On a de lui : Mappemonde géosphérique, 1754. — Tableau généalog. des trois races des rois de France, 1772. — Tableau généalogiq. de la maison de Bourbon, 1774.

VIAL DE CLAIRBOIS, ci-dev. ingénieur, constructeur ordinaire de la marine, memb. de plusieurs acad. On lui doit : Essai géométr. et prat. sur

l'architecture navale, à l'usage des gens de mer, 1776, *in*-8°. —Traité de la construction des vaisseaux d'un célèbre ingénieur suédois (Chapmann), trad. en franç. 177*. —Traité de la construction des vaisseaux à l'usage des élèves de la marine, Paris, 1784. — Dictionn. encyclopédique de de marine, 1793, 3 vol. *in*-4°.

Vial, auteur dramatique à Paris, a donné les pièces suivantes : L'Elève de la nature ; le Mensonge officieux ; Clémentine ; Claudine, ou les petits commissionnaires ; Eponine et Sabinus, etc.

Vialart, (Felix) évêque de Châlons, né à Paris en 1613, et mort en 1680, fut un des plus illustres prélats du siècle de Louis XIV. La paix de Clément XI se fit en 1669, en partie par ses soins. On a de lui un Rituel, des Mandedemens et des Instructions pastorales.

Viallon, ci-dev. bibliothécaire de Ste.-Géneviève. On a de lui : Philosophie de l'Univers ou théorie philosophiq. de la nature, Bruxelles, 1782, 2 vol. *in*-8°.—Clovis le grand, premier roi chrétien, fondateur de la monarchie française, etc. 1788, *in*-12.

Viard, (Nicolas-André) avocat, mort en 177*. Il a donné : Les vrais principes de l'Orthographe et de la prononciation françaises, 1762, *in*-12 ; nouv. édit. 1767, 3e édit. 1786, augm. par Luneau de Boisgermain. — Tableau chronologique de l'Hist. de France, 176*, *in*-12. — Epoques les plus intéressantes de l'Hist. de France, dernière édit. 1771, *in*-12.

Vias, (Balthazard de) poète latin, né à Marseille l'an 1587, mourut dans la même ville en 1667, après avoir rempli avec applaudissement la place de consul de la nation française à Alger, et ensuite celle de gentilhomme ordinaire et de conseiller-d'état. Ses ouvrages sont : Un long panégyrique de Henri-le-Grand.—Des vers élégiaques. Des pièces intitulées les Graces, ou *Charitum libri tres*, Paris, 1660, *in*-4°. — *Sylvæ regiæ*, Paris, 1623, *in*-4°. — Un poëme sur le pape Urbain VIII, etc. Il y a dans ces différentes pièces, de l'esprit, du goût, de la facilité ; son style est quelquefois obscur par un usage trop fréquent de la fable, et l'auteur ne sait pas s'arrêter où il faudrait. A la qualité de poète, il joignit celle de jurisconsulte et d'astronome ; il avait formé un cabinet curieux de médailles et d'antiques, qui lui donna la réputation d'amateur.

Vic, (Dom Claude de) bénédictin, naquit à Soréze,

petite ville du diocèse de Lavaur, et mourut à Paris en 1734 à 64 ans. Il a concouru avec Dom Vaissette à la composition de l'Hist. du Languedoc. Le 1er. vol. de ce savant ouvrage était imprimé, lorsqu'il mourut à Paris en 1734, à 64 ans, après avoir eté nommé procureur-général de la congrégation à Rome. On a encore de lui une Traduction latine de la vie de Dom Mabillon, par Ruinart. Cette version fut impr. à Padoue en 1714.

Vicaire, (Philippe) naquit a Caen le 24 décembre 1689, et mourut le 7 avril 1775. Il fut successivement professeur de théologie à l'université de Caen, et curé de St.-Pierre de la même ville. On a de lui : Discours sur la naissance de Mgr. le Dauphin, Caen, 1729, *in*-4°. — Oraison funèbre de M. le cardinal de Fleury, 1743, *in*-4°.—Demandes d'un protestant faites à M. le curé de ***, avec les réponses, 1766, *in*-12. — Exposition fidèle et preuves solides de la doctrine catholique, adressées aux protestans, etc. Caen, 1770, 4 vol. *in*-12.

Vicaire, (Antoine) ancien recteur de l'universite de Paris, est auteur des ouvrages suivans : *Regi pacifico, Carmen*, 1749. — *Virtutis triumphus* 1750. — *De Juventutis institutione oratio*, 1763, *in*-12. —Plan de l'Enéïde de Virgile ou Exposition raisonnée de l'économie de ce poëme, pour en faciliter l'intelligence, ouvrage dans lequel on discute quel a été le but principal de l'auteur en composant son poëme, 1789, *in*-8°.

Vicomterie de St.-Samson, (Louis de la) membre de la convent. nationale. On a de lui : Eloge de Voltaire, ode qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., suivie d'une lettre du roi de Prusse à l'auteur, Paris, 1782, *in*-8°. — La Liberté, ode avec des notes, 1789, *in*-8°.—Du peuple et des rois, 1790, *in*-8°. — Les Droits du peuple sur l'assemblée nationale, 1791, *in*-8°. — Les Crimes des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, 1791, gr. *in*-8°. — La république sans impôt, 1792, *in*-8°. — Réflexions sur le procès de Louis XVI, etc.

Vicq-d'Azir, (Félix) docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de l'academ. des sciences, de l'acad. franç., commissaire-général des épizooties, secrétaire perpétuel de la société de medecine, memb. de plusieurs acad. savantes, naquit à Valogne en 1748, et mourut à Paris le 20 juin 1794. Peu d'hommes ont marché avec plus d'éclat dans la carrière des sciences, et y ont

acquis

acquis plus de titres à la reconnaissance publique. La medecine dans laquelle cet écrivain célèbre devait faire de si grands progrès ne fut pas le premier objet de ses goûts. Il touchait à sa 17e année, lorsqu'il pensa se décider pour l'état ecclésiastique. Son père, medecin doublement recommandable par ses talens et par ses vertus, parvint avec peine à le détourner de cette vocation, et le jeune Vicq-d'Azir consentit en quelque sorte malgré lui à embrasser la medecine. Après avoir pris cette résolution, il se rendit à Paris en 1765 : il n'y fut pas long-tems sans éprouver l'ascendant heureux de l'émulation et sans reconnaître qu'il allait suivre avec enthousiasme ce qu'il croyait d'abord n'avoir entrepris que par déference pour sa famille. La médecine s'offrit à lui comme la science qui présente la nature sous l'aspect le plus utile, et saisissant les rapports nombreux de cette science avec les diverses connaissances qui l'éclairent, il se livra à toutes avec ce zèle et cette application qui deviennent le présage des plus grands succès. Successivement dans les hôpitaux, dans les laboratoires de chimie et d'anatomie, aux herborisations, aux leçons des grands maîtres, et dans les cabinets de physique et d'histoire naturelle; il interrogeait à la fois tout ce qui pouvait l'instruire, et jetait sur l'ensemble des sciences ce coup-d'œil du génie qui veut, qui peut tout embrasser. En 1772 Vicq-d'Azir entra en licence, et debuta d'une manière qui surprit, malgré la réputation qu'il s'était faite avant cette epoque. L'anatomie physiologique était sa science de choix et de prédilection. Bientôt ne pouvant plus résister au désir de répandre les connaissances nombreuses qu'il avait acquises sur cette partie si intéressante : il ouvrit aux écoles de medecine un cours d'anatomie humaine et comparée ; ses succès ne trompèrent point ses espérances. Un langage pur et souvent éloquent, le contraste de sa jennesse et de ses talens, enfin tous les dons qui peuvent fixer l'attention et appeller la confiance, se trouvaient réunis dans Vicq-d'Azir. De pareils avantages éveillèrent l'envie et lui attirèrent une disgrace : il fut obligé d'interrompre ses leçons. Quelque tems après le célèbre médecin Petit, dont il était l'élève et l'ami le choisit pour le remplacer dans le cours d'anatomie du Jardin des plantes. Poursuivi par les intrigues de la jalousie, il ne resta pas long-tems sur ce théâtre. Le choix de Petit ne fut pas confirmé par la cour, et Vicq-d'Azir forcé de renoncer a ses leçons, ouvrit de nouveau des cours particuliers, et fut chargé de l'enseigne-

ment de l'anatomie aux écoles de médecine. Ce fut alors qu'il composa son *Cours de physiologie*, dont le plan a été conserve dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie. Vicq-d'Azir ne se borna pas aux succès que lui procurèrent ses savantes leçons; en 1775 il entra dans une nouvelle carrière : la plus désolante épizootie ravageait le Midi de la France, Turgot voulant réunir toutes les ressources que pouvaient offrir dans cette circonstance les sciences physiques et médicales, demanda à l'acad. des sciences un médecin, un physicien et un chimiste pour les envoyer promptement mettre des bornes au progrès de la contagion. Vicq-d'Azir fut désigné seul pour remplir cet objet. De retour à Paris, riche d'observat. et heureux du bonheur qu'il avait vu renaître par ses soins dans un pays où il n'avait trouvé que l'image de la douleur, il fut élevé à la place de secrétaire-perpétuel et général de la société royale de médecine. Il n'avait alors que 26 ans. Il était professeur, écrivain célèbre, et membre de l'acad. des sciences de Paris. Nous renvoyons à la fin de cet article la nomenclature des Mem. et des ouvrages nombreux que Vicq-d'Azir produisit depuis cette époque. En 1788, l'acad. française rendit un hommage solennel à ses talens distingues en le nommant à la place de Buffon qu'elle venait de perdre. Cette circonstance fut pour lui la plus brillante et la plus heureuse de sa vie. L'honneur qu'il recevait, le mérite du célèbre écrivain auquel il succédait, le regret de sa perte, une admiration exaltee pour ses immortels ouvrages, tout l'inspirait et le disposait aux plus grands effets de l'éloquence. L'éloge qu'il fit de Buffon en venant prendre séance à l'acad. est un des plus beaux morceaux que l'on puisse offrir à la curiosité des lecteurs amis du beau. On y trouve une éloquence et une harmonie de style qui rapprochent souvent sa manière de la touche admirable de l'écrivain célèbre qu'il avait l'honneur de remplacer. En nous arrêtant sur la vie privée de Vicq-d'Azir, nous y trouverons des événemens également propres à intéresser sa gloire; nous rappellerons les plus remarquables pour ne pas excéder les bornes de cette notice. Vicq-d'Azir fut du petit nombre de ces hommes assez heureux pour rassembler et l'éclat de la gloire et les dons de la fortune. Il ne vit dans les derniers que les moyens de perfectionner cette science de l'économie animale dont il a reculé les limites. A une collection de livres nombreux et bien choisis, il joignit tous ces instrumens, ces appareils de recherches et d'ob-

servations, et tous ces accessoires si nécessaires pour les progrès des connaissances physiques. Entièrement livré aux sciences, et heureux de toutes les jouissances qui s'attachent à une juste célébrité, Vicq-d'Azir ne sentit pas moins celles que donne le titre d'époux et de père. Un événement cruel vint les faire bientôt disparaître : 18 mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage, avec Mlle Lenoir, nièce du célèbre Daubenton, qu'il perdit presqu'à la fois son épouse et son enfant. Vicq-d'Azir, depuis cette fatale époque, se refusa à un second hymen, et alors loin de concentrer son existence, il l'étendit sur les nombreux objets des affections les plus douces. Profondément sensible, bon et sincère ami, poussant la reconnaissance jusqu'au culte, et le désir d'obliger jusqu'au zèle le plus actif, Vicq-d'Azir jouissait à la fois et du bien qu'il pouvait faire, et des sentimens de gratitude que lui faisaient éprouver les services qu'on pouvait lui rendre. Sa profession et plusieurs autres circonstances le forcèrent à entretenir de nombreux rapports avec la société; il passait successivement des séances des compagnies savantes à la cour, des cercles les plus brillans aux entretiens de la plus intime amitié; il recherchait sur-tout la société des savans tels que Thomas, Mauduit, Jussieu, Lacepède, Lalande, Lavoisier, Fourcroy, Wattelet, etc. et il jouissait avec eux des plus doux instans de sa vie. Les heures consacrées au sommeil, Vicq-d'Azir les employait au travail pour pouvoir se livrer à toutes les distractions de la société, sans ralentir ses recherches et ses occupations. Leur excès, joint aux effets d'un genre de vie si irrégulier et si pénible portèrent de bonne heure de profondes atteintes à sa santé, et abrégèrent ses jours. La révolution vint augmenter encore ce fâcheux état par les chagrins cruels qu'elle lui fit éprouver; parmi les hommes qui eurent le plus à souffrir des premiers événemens qui se succédèrent avec tant de rapidité, se trouvaient plusieurs de ses amis et de ses bienfaiteurs: il fut sensible à leurs maux, et son ame fut remplie de tous les sentimens de la pitié, d'inquiétude et de regrets. Bientôt il eut à déplorer des malheurs bien plus grands encore; la mort de Bailly et de Lavoisier acheva de l'accabler et de le pénétrer de terreurs. Aux tourmens si cruels de la crainte se joignit la fatigue de plusieurs travaux. La commission temporaire chargée de la conservation des monumens des sciences et des arts le comptait parmi ses membres

les plus zélés et les plus laborieux ; en même-tems il était chargé du travail du salpêtre dans sa section, et il redoublait de soins pour les malades, sur-tout pour ces hommes persécutés et proscrits, auxquels on ne témoignait pas alors impunément les plus légères émotions de la pitié, et que, malgré ses craintes, il visitait et secourait, employant à la fois tous les moyens de son art, et toutes les consolations de la sensibilité. Tant de causes d'altération devaient le faire succomber à la première circonstance orageuse. Forcé d'assister à la fête de l'Etre suprême, Vicq-d'Azir y contracta le germe d'une fluxion de poitrine qui se déclara quelques jours après. Tous les secours de l'art lui furent vainement prodigués, et le neuvième jour de sa maladie il succomba au milieu des images sinistres de tribunal révolutionnaire, de bourreaux, d'échafauds, que son imagination exaltée par la fièvre lui retraçait. Sous le rapport de ses travaux, Vicq-d'Azir doit être considéré comme anatomiste, comme médecin et comme grand écrivain. A peine engagé dans la carrière anatomique, Vicq-d'Azir s'apperçut que l'anatomie des animaux, si féconde en résultats physiologiques et d'abord cultivée avec tant de soin, était trop négligée par les modernes ; il se livra à l'étude de cette science avec un zèle et une activité infatigables. L'anatomie des poissons, les os et les muscles des oiseaux, le parallèle des extrêmités supérieures et inférieures dans l'homme et les animaux, les nerfs de la seconde et de la troisième paire cervicales dans l'homme, l'organe de l'ouïe dans les oiseaux, celui de la voix dans plusieurs classes d'animaux, devinrent tour-à-tour l'objet de plusieurs Mém. dont il enrichit le recueil de l'acad. des sciences. Dans les recherches qu'il fit pour reculer les limites de l'anatomie humaine, il ne se distingua pas moins par le choix des sujets que par la manière de les traiter. Ainsi après avoir long-tems médité sur l'importance du cerveau, après avoir senti combien la connaissance approfondie de ce viscère pouvait concourir aux progrès de la science de l'homme, il fit paraître ses Mém. sur le cerveau. Les recherches immenses et les observations qu'ils contiennent, prouvent qu'on peut réunir à l'imagination la plus active cette attention scrupuleuse et cette patience si nécessaires pour l'étude de la nature qui ne répond qu'à celui qui sait long-tems l'interroger. Les Mém. que l'on a de Vicq-d'Azir sur l'anatomie humaine et comparée, sont aussi curieux qu'instructifs. En

1779, il donna plusieurs Observations sur des parties très-négligées de l'anatomie des singes; il compara les muscles analogues de l'homme, et fit connaître par ce rapprochement l'une des principales causes de la superiorité de l'espèce humaine. En 1780 il fit paraître un autre Mém. sur la position des testicules. En 1785, un troisième sur les clavicules et les os claviculaires dans les différentes espèces d'animaux. En 1777 il consigna dans les Mém. de la société de médec. le résultat de plusieurs expériences sur les animaux vivans. Dans un autre Mém. lu à l'acad. des sciences, il présenta l'anatomie de l'œuf et la connaissance détaillée des phénomènes de l'inoculation. En 1793, il donna plusieurs observations sur les organes de la génération des canards. Ces observations ont été consignées dans le Bulletin de la société philomatique. Tandis que Vicq-d'Azir s'occupait de toutes ces parties de l'anatomie humaine et comparée, il méditait sur leur coordination, et s'occupait depuis long-tems d'un Traité complet d'anatomie et de physiologie. La première partie de cet ouvrage, la seule qui ait paru en 1786 nous offre sur-tout dans deux disc. préliminaires, les sommaires de toutes les connaissances acquises sur l'économie animale, et ces inductions heureuses dans le genre dont Aristote a donné le 1er modèle.

Les travaux de Vicq-d'Azir, considéré comme médecin, quoique moins nombreux, sont également recommandables, et justement celèbres. Jusqu'à lui les épizooties n'avaient pas été suffisamment observées et décrites; Vicq-d'Azir en fit le sujet de ses observations et de ses expériences, et réunissant aux résultats de ses propres recherches, les connaissances éparses dans une foule d'ouvrages, il fit, de tous ces matériaux bien disposés, son excellent Traité sur la médecine des bêtes à cornes, 1781, 2 vol. *in*-8°. Quelque tems après, il s'occupa d'un sujet non moins intéressant, et il donna son Traité sur les lieux et les dangers des sépultures, *in*-12. Cet ouvrage a été reçu comme une traduct. du Traité italien de Scipion Piatoli; cependant Vicq-d'Azir, jusqu'à un certain point, doit être regardé comme l'auteur de cette production, qu'il a augmentée et perfectionnée, de manière que le texte italien n'a presque été pour lui que le canevas d'un nouvel ouvrage. Les autres productions de Vicq-d'Azir, relatives à la médecine, se trouvent dans les *Mémoires de la société de médec.* et dans la partie médicale du *Dictionn. encycloped.* Dans le premier Recueil ces ouvrages sont : Des Reflexions sur la

laryngotomie, — sur un fœtus monstrueux, — sur la section du nerf frontal, — sur les moyens de retirer le stylet de Méjean dans la fistule lacrymale. — Plusieurs Dissertat. sur les concrétions animales. — Un Mémoire sur la taille de Cheselden, etc. Dans la partie médicale de l'*Encycl.*, les productions de Vicq-d'Azir sont encore plus multipliées ; toutes forment, avec les articles de Hallé, Thouret et Fourcroy, la partie la plus précieuse de cet ouvrage. Nous ajouterons qu'on doit encore à Vicq-d'Azir, une édit. des Œuvres posth. de Ponteau, qu'il a enrichies de plusieurs notes très-intéressantes; enfin la rédaction principale du Plan d'une Constitution de médecine, présentée à l'assemblée nationale en 1789, et dans laquelle il est impossible de ne pas reconnaître sa manière. Il ne manquait à Vicq-d'Azir, pour réunir tous les genres de célébrité, que d'imprimer à ses écrits la touche d'un grand écrivain; et, sous ce dernier rapport, il faut avouer que peu de savans ont marqué un plus beau talent. Vicq-d'Azir alliait à l'étude des sciences, le goût des lettres et celui des beaux-arts. Les éloges qu'il eut à prononcer, comme secrétaire-perpétuel de la société royale de médecine, lui ouvrirent de bonne heure la carrière de l'éloquence; et ce genre, dans lequel il a montré les talens les plus distingués ; a fait douter si l'écrivain et le philosophe n'étaient pas plus grands en lui, que le médecin et l'anatomiste. On se souvient encore avec quel art ce savant faisait passer ses auditeurs, d'une attention toujours pénible, quand elle est longtems prolongée, à un attendrissement delicieux. Panégyriste et historien, il ne se bornait jamais à une louange stérile; à l'histoire des savans, il unissait celle des sciences, et n'en présentait pas moins avec detail tous les événemens particuliers qui pouvaient interesser la gloire des grands hommes auxquels il consacrait son éloge. Médecin éclairé, philosophe sensible, en parlant de Fothergill, de Pringle et de Sanches ; naturaliste, physicien et chimiste avec détail, dans les Eloges de Linné, de Schelle, de Duhamel, de Buffon; politique profond, dans celui de Vergennes; poète et amateur plein de goût sur la tombe de Watelet; Vicq-d'Azir prenait tous les tons, toutes les formes, et méritait par-tout le prix du savoir et la palme de l'éloquence. Plusieurs de ses Eloges ont été imprimés, entr'autres celui du comte de Vergennes et celui de Buffon. Quant à ceux qui ne l'ont pas été, on les a insérés dans les *Mém. de l'Ecole de médecine*, à laquelle ont été remis tous les manuscrits de la ci-

dev. société royale. Plusieurs écrivains ont payé à la mémoire de Vicq-d'Azir le tribut de leurs hommages. On a son Eloge par Lalande, par Lafisse, et J.-L. Moreau, médecin, sous-bibliothécaire de l'Ecole de medecine de Paris, dont nous avons extrait la plupart des faits qui sont contenus dans cette notice.

Victor, appellé aussi *Victorin* et *Victorius*, savant mathématicien du 5e siècle, originaire d'Aquitaine. On lui doit l'invention du Cycle pascal, appellé de son nom, *Période victorienne*, composé d'après les calculs d'Hypolite, d'Eusèbe, de Théophile et de St.-Prosper. Ce comput était en usage avant la réformation du calendrier grégorien L'auteur est peu cité dans les biographies, quoique ses travaux le soient beaucoup en chronologie. Nous avons de ce mathématicien, *Canon paschalis*, Anvers, 1644, *in*-fol.

Vidal, ancien professeur de belles-lettres, a donné : Œuvres d'Horace, trad. en prose, 1783, *in*-8°. — Les Géorgiques de Virgile, avec une double traduction, l'une littérale, et l'autre conforme au génie de notre langue, enrichies de Notes, Lyon, 1787, *in*-8°.

Vidampierre (Mme de la) a publié : Melanges de Poésie et de Prose, 1777, *in*-12. — Pièces, dans l'*Alm. des Muses*.

Videl, (Louis) secrétaire du duc de Lesdiguières, puis du duc de Crequi, et enfin du maréchal de l'Hôpital, remplit ces places avec un si grand désintéressement, qu'après s'être retiré à Grenoble, il fut obligé pour subsister d'y enseigner les langues latine, française et italienne. Il mourut en 1675, à l'âge de 77 ans. Il a laissé : L'Histoire du duc de Lesdiguières, 1638, *in*-fol. — L'Hist. du chev. Bayard, 1651. — La Melante, histoire amoureuse, 1624, *in*-8°.

Vidus-Vidius est le seul professeur en médecine et en chirurgie que le collége Royal ait eu sous le règne de François Ier. C'était un florentin à qui l'exercice de ces deux arts avait acquis, dans sa patrie, une haute réputation. François Ier le fit son médecin, et il remplaça auprès de ce prince le fameux Guillaume Cop. Cet honneur, et la chaire qu'on créa pour lui vers 1542, ne furent pas les seuls bienfaits qu'il obtint de la magnificence de son maître; il ne s'attacha qu'à lui, en France. Après la mort de François Ier, le grand-duc de Toscane (Côme Ier) rappella Vidius dans sa patrie, et le chargea de faire des leçons publiques de médecine à Pise; mais la faculté de Paris, n'a point ou-

blié l'ardeur avec laquelle il ranima dans cette ville toutes les études qui ont la santé pour objet; son nom y est resté célèbre. Il avait, dit-on, de grandes connaissances dans l'anatomie, dans la botanique, dans toutes les parties de la médecine; il enseignait, il exerçait également bien; il avait la main aussi adroite que l'esprit éclairé; en un mot, il guérissait, si l'on en croit le prussien Knobelsdorf, qui, dans sa Description de Paris, l'appelle un Podalire et un Apollon, et dit qu'il forçait les Parques à filer, et l'avare Achéron à relâcher sa proie. Il savait d'ailleurs très-bien le grec et le latin, et il avait bien étudié les anciens; il mourut âgé, en 1567. L'évêque d'Ast (Franç. Panigarole) lui fit deux épitaphes qui roulent à-peu-près sur la même idée, et dont le sens général, est qu'en enlevant les autres à la mort, il s'y est dérobé lui-même; que vivant, il triomphait du trépas; que mort, il en triomphe encore. Les ouvrages de Vidius furent recueillis long-tems après sa mort, en 3 vol. *in*-fol., par son neveu, nommé comme lui Vidus-Vidius, qui les dédia au grand-duc Côme II; ils embrassent les objets les plus importans de la médecine et de la chirurgie.

Vieil, (Pierre) peintre, né en 1708, mort en 1772, a donné : L'Art de la peinture sur verre, et de la vitrerie, 1774, gr. *in*-fol.

Vieillard de Bois-Martin, ci-dev. avocat a Rouen, est auteur de plusieurs Mémoires imprimes dans des causes célèbres, entr'autres dans celle de la famille infortunée de Verdure. — Il a donné en outre, en 1771, Almanzor, tragedie; — et plusieurs autres Pièces de théâtre.

Viel, (Charles-François) né à Paris en 1745, architecte de l'Hôpital-général, s'est fait connaître dans l'art de bâtir, par des ouvrages considérables, parmi lesquels on cite l'hospice du faubourg St.-Jacques, le bâtiment de la Pitié, celui du Mont-de-Piété, la Halle de Corbeil, et sur-tout l'Egoût de Bicêtre, construction souterraine, digne de l'art chez les peuples anciens. Cet artiste distingué a fait paraître en 1779, un ouvrage *in*-4°, intitulé : Projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle, dédié à Buffon, avec les coupes et les élévations de ce projet. — En 1797 : Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtimens, etc. *in*-4° d'environ 250 pages. —Même année : Moyens pour la restauration des piliers du dôme du Panthéon franç. — Plans et coupes du Projet de restauration des piliers du dôme du Panthéon français; cet écrit

est

est suivi de planches. — En 1800 : Décadence de l'Architecture à la fin du 18e siècle. Ces divers Traités sur l'architecture, sont destinés à être réunis, avec quelques autres écrits du même auteur. Cet ensemble formera une précieuse collect. sur l'architect. Il y a déjà près de 30 planches exécutées avec soin, dont plusieurs d'une certaine grandeur.

VIENNE, (Claude-Jean-B. d'AGNEAUX de) bénédictin, né à Paris en 1728. On a de ce savant les ouvrages suiv. : Lettres en forme de Dissert. contre l'incrédulité, en 1756, *in*-12.—Lettres sur la religion, 1757, *in*-12. — Eclaircissemens sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux en 1757, *in*-12.—Point de vue concernant la défense de l'état religieux, 1757; nouv. édition, 1771, *in*-12. — Plan d'éducation, et les moyens de l'exécuter, Paris, 1769, *in*-12.— Hist. de la ville de Bordeaux, 1771, 2 vol. *in*-4°. — Dissert. sur la religion de Montaigne, 1773, *in*-12. — Eloge histor. de Montaigne, et Discours sur sa religion, 1775, *in*-12. — Administr. génér. et particul. de la France, 1775, *in*-8°. — Lettres sur l'Hist. de France, 1782, *in*-12; 2e édit. 1787, *in*-12. — Nouv. Méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue franç., 1782, *in*-8°; nouv. édition, 1786, *in*-12. —Hist. d'Artois, 1re et 2e parties, 1785, *in*-8°; 3e part. 1786; 4e part. 1787, *in*-8°; 5e et dernière partie, 1787, *in*-8°. — Le Triomphe de l'humanité, ou la mort de Léopold de Brunswick, poëme qui a concouru pour le prix annuel de l'acad. franç., 1787, *in*-8°. — Le Triomphe du chretien, 1788, *in*-8°, etc.

VIÈTE, (François) maître-des-requêtes de la reine Marguerite, né à Fontenay en Poitou en 1540, mort en 1603, s'est fait un nom immortel par son talent pour les mathématiq. Il est le premier qui se soit servi, dans l'algèbre, des lettres de l'alphabet pour désigner les quantités connues. Viète ayant reconnu que dans le Calendrier grégorien, il y avait plusieurs fautes qui avaient été déjà remarquées par d'autres, en fit un nouveau, accommodé aux fêtes et aux rits de l'Eglise romaine. Il le mit au jour en 1600, et le présenta dans la ville de Lyon au card. Aldobrandin, qui avait été envoyé en France par le pape, pour terminer les différens survenus entre le roi de France et le duc de Savoie. L'habile mathématicien se signala bientôt par des découvertes plus utiles que son Calendrier qui était rempli d'erreurs. Comme les etats du roi d'Espagne étaient fort éloignés les uns des autres, lorsqu'il s'agissait de communiquer des desseins secrets, on

écrivait en chiffres et en caractères inconnus, pendant les désordres de la Ligue ; ce chiffre était composé de plus de 500 caractères différens; et quoique l'on eût souvent intercepté des lettres, on ne put jamais venir à bout de les déchiffrer. Il n'y eut que Viète qui eut ce talent. Son habileté déconcerta d'une telle manière les Espagnols, pendant 2 ans, qu'ils publièrent à Rome, et dans une partie de l'Europe, que le roi n'avait découvert leurs chiffres que par le secours de la magie. Il a donné : Traité de Géométrie d'Apollonius de Perge, avec ses Commentaires, sous le nom d'Apollonius Gallus, 1610, *in*-4°. Ses ouvrages furent réunis en 1646, en 1 vol. *in*-fol. par Fr. Schooten.

Vieussens, (Raymond de) médecin de Montpellier, devint médecin du roi et membre de l'acad. des sciences en 1688; il l'était déjà de la société royale de Londres en 1685. Il mourut à Montpellier en 1715. On a de lui : *Neurographiâ universalis*, Lugduni, 1685, *in*-fol.—*De Mixti principiis et de natura fermentationis*, Lugduni, 1686, *in*-4°.— Dissertat. sur l'extraction du sel acide du sang, 1688, *in*-12. — *Novum Vasorum corporis humani systema*, Amst. 1705, *in*-12. — Traités du cœur, de l'oreille et des liqueurs, chacun *in*-4°. — Expériences sur les viscères, Paris 1755, *in* 12. — Traité des maladies internes, auquel on a joint sa Névrographie et son Traité des vaisseaux du corps humain, 4 vol. *in*-4°. Son petit-fils a été l'éditeur de cet ouvrage, qui n'a paru qu'en 1774.

Vigarous de Montagut, (François) chirurgien. On a de lui : *Quæstiones medicæ*, *pro cath. vacante*, etc. Montpellier, 1760, *in*-4°. — Observations et Remarques sur la complication des symptômes vénériens avec d'autres virus, et sur les moyens de les guérir, Paris, 1784, *in*-12.— Recherches sur l'origine, et les sièges du scorbut et des fièvres putrides, ouvrage traduit de l'anglais de Milman, 1787, gr. *in*-8°.

Vigée (L.-G.-B.-E.) est auteur des ouvrages suivans : Epître en vers aux membres de l'acad. franç. décriés dans le 18e siècle, Paris, 1776, *in*-8°.—Les Aveux difficiles, comédie en 1 acte et en vers, 1783, gr. *in*-8°.—L'Entrevue, com. en 1 acte, en vers, 1783. *in*-8°.—La belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage, com. en 5 actes, en vers, 1788, *in*-8°. — La Matinée d'une jolie Femme, com. en 1 acte, en prose, 1793.—La Vivacité à l'épreuve, com. en 3 actes, en vers, 1793. — Des Pièces, dans l'*Alman. des Muses*.—Cet écrivain travaille à un journal

littéraire estimable qui a pour titre : *les Veillées des Muses.*

VIGENÈRE, (Blaise de) secrétaire du duc de Nevers, puis du roi Henri III, né en 1522 à St.-Pourçain en Bourbonnais, mort en 1596, à 74 ans, est un mauvais traducteur, dont les versions sont meprisées aujourd'hui ; mais on fait cas des notes qui les accompagnent. Les ouvrages de Vigenère sont : Des traductions des Commentaires de César, de l'Hist. de Tite-Live, de Chalcondyle, avec des notes. — Un Traité des chiffres, 1586, *in*-4°. — Un autre des comètes, *in*-8°. — Un 3e, du feu et du sel, *in*-4°. — Sa traduct. d'Onosander, 1605, *in*-4°, est la plus recherchée.

VIGIER, (Fr.) jésuite de Rouen, mort en 1647. On a de lui une excellente traduct. latine de la Préparation et de la Démonstration évangélique d'Eusèbe, avec des Notes, Paris, 1628, 2 vol. *in*-fol. — Un bon Traité *De Idiotismis præcipuis Linguæ græcæ*, 1632, *in*-12 ; et Leyde, 1766, *in*-8°.

VIGIER, (Jean) avocat au parlem. de Paris, sorti d'une famille noble d'Angoumois, mourut fort âgé vers 1648. Il laissa un Commentaire estimé sur les Coutumes d'Angoumois, Aunis, et gouvernement de la Rochelle, et augmenté par Jacques et Franç. Vigier, ses fils et petits-fils, Paris en 1720, *in*-fol.

VIGNACOURT, (Adrien de VIEUVILLE de) commandeur de Malte, mort le 29 septembre 1774. On a de lui : La comtesse de Vergy, nouvelle historique, galante et tragique, 1722, *in*-12 ; nouvelle édition, 1766, 2 vol. *in*-12. — Adèle de Ponthieu, nouv. histor. 1723, *in*-12. — Amusemens de la campagne, 1724, *in*-12. — Le comte de Foix, *in*-12. — Aventures du prince Jakaya, 1732, 2 vol. *in*-12. — Histoire de Lideric, comte de Flandres, 1737, *in*-12. — Mém. de Mme de Saldaigne, 1745, *in*-12. — La réconciliation des auteurs, ou le triomphe de la vérité, Amst. 1775, *in*-8°. — Lettre à Milcent, jeune littérateur, sur les drames bourgeois et larmoyans, Amsterdam, 1775, *in*-8°.

VIGNE, (André de la) auteur français du 15e siècle, se rendit recommandable sous Charles VIII par les armes et par les lettres. Anne de Bretagne, femme de ce prince, le prit pour son secrétaire. Ses exploits guerriers sont moins connus que ses ouvrages. On lui doit une Hist. de Charles VIII, qu'il composa avec Jaligni, imprimée au Louvre, *in*-folio, par les soins et avec les remarques de Denys Godefroy. Il est aussi auteur du *Vergier d'honneur*, Paris, en

1495, *in*-fol. C'est une histoire de l'entreprise sur Naples par Charles VIII, très-détaillée et exacte.

VIGNE, (Anne de la) de l'académie des Ricovrati de Padoue, naquit d'un médecin de Vernon-sur-Seine, habile dans son art. Elle avait un frère d'un génie assez borné; aussi son père disait: *Quand j'ai fait ma fille, je pensais faire mon fils; et quand j'ai fait mon fils, j'ai pensé faire ma fille.* Cette muse mourut à Paris en 1684, à la fleur de son âge. On remarque dans ses vers de la grace et des tournures agréables; mais ils manquent un peu d'imagination. Ses principales Pièces sont: Une Ode intitulée: Monseigneur le dauphin au roi. — Une autre Ode à Mlle de Scudéry, son amie. — Une Réponse à Mlle Descartes, nièce du célèbre Philosophe: Mlle de la Vigne goûtait beaucoup ses principes. — Quelques autres petites Pièces de vers, qu'on a recueillies à Paris dans un petit *in*-8°, et qu'on retrouve dans le *Parnasse des Dames*, par Sauvigni.

VIGNE, (Jacques) en latin *Vigneus*, savant avocat de Bordeaux dans le 17e siècle. Retiré à Saintes sur la fin de ses jours, il s'occupa d'un Commentaire latin sur la coutume de S^t^.-Jean-d'Angély, publié après sa mort par son fils; il est intitulé: *Paraphrasis ad consuetudinem Saniangeliacam*, Saintes, 1637, *in*-4°.

VIGNERON, (Fr.) trésorier de France à Bordeaux, sa patrie, où il a été décapité le 29 prairial an II, âgé de 40 ans. On a de lui un Éloge, *in*-8°, du maréchal de Biron, qui a remporté le prix à l'acad. des sciences de Bordeaux en 1788. Il y a du style et des recherches dans cet ouvrage très-propre à faire connaître le héros qui en est l'objet.

VIGNIAUX, horloger à Toulouse, est auteur de l'Horlogerie-pratique, Toulouse, 1788, *in*-8°.

VIGNIER, (Nicolas) né en 1530 à Troyes en Champagne, mort à Paris en 1595, s'acquit beaucoup de réputation dans la pratique de la médecine. Il s'appliqua aussi à l'histoire, et devint historiographe de France. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, qu'on ne lit plus, mais que les savans consultent avec fruit. Le plus curieux est son Traité de l'origine et demeure des anciens Français, à Troyes, chez Garnier, en 1582, *in*-4°. Le laborieux compilateur André du Chesne, traduisit ce livre en latin, pour le mettre à la tête de sa *Collection des anciens Historiens français.* On a encore de lui: Chroniq. de Bourgogne, *in*-4°.

— Préséance entre la France et l'Espagne, *in*-8°. — Fastes des anciens Hebreux, Grecs et Romains, *in*-4°. — Biblio thèque historiale, 4 v. *in*-fol. — Recueil de l'Histoire de l'Eglise, *in*-fol. peu estimé.

VIGNIER, (Nicolas) fils du précédent, fut ministre à Blois au commencement du 16e siècle, et rentra, après l'an 1631, dans l'église cathol., comme avait fait son père avant de mourir. Il a donné plusieurs Ecrits de Controverse, entièrement oubliés.

VIGNIER, (Jerôme) fils du précédent, né à Blois en 1606, fut élevé dans le calvinisme, et devint bailli de Baugency. Ayant ensuite abjuré la religion protestante, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il excella dans la connaissance des langues, des médailles, des antiquités, et de l'origine des maisons souveraines de l'Europe. Ce savant mourut à la maison de St.-Magloire à Paris en 1661, âgé de 56 ans. Tout ce que nous avons de lui, est plein de grandes recherches; mais le style de ses ouvrages est rebutant. Les principaux sont : La Généalogie des seigneurs d'Alsace, 1649, *in*-fol. — Un supplément aux Œuvres de Saint-Augustin, dont il trouva des manuscrits à Clairvaux, qui n'avaient point encore été imprimés.— — Une Concordance française des Evangiles. — L'origine des rois de Bourgogne. — La généal. des comtes de Champagne. — *Stemma Austriacum*, 1650, *in*-fol. On lui est encore redevable de 2 vol. de l'Hist. Ecclésiastique gallicane, de plusieurs Pièces de Poésie, de quelques Paraphrases des Pseaum. en latin, d'une Oraison funèbre, etc.

VIGNOLE, (Jacq. BAROZZIO) savant architecte, surnommé *Vignole*, parce qu'il était né à Vignole, dans le duché de Modène. Il vint en France sous le règne de François Ier. On croit que le château de Chambord fut construit sur ses desseins; il aida Primatice à jeter en bronze les antiques qui sont à Fontainebleau. C'est aux artistes à juger les ouvrages de son art qui nous restent de lui, tant en Italie qu'en France. Nous ne parlons de lui, que pour observer qu'il a laissé un Traité de cinq ordres d'architecture, qui a été traduit et commenté par Daviller; et un autre Traité de la perspective pratique, qui a été commenté par le Danti. Vignole mourut à Rome en 1573; il était né en 1507.

VIGNOLES, (Alphonse des) de l'acad. royale des sciences de Berlin, né au château d'Aubaïs en Languedoc en 1649, mort à Berlin en 1744, fut un savant, aussi laborieux qu'estimable. Les Mémoires

de l'acad. de Berlin, où il fut admis lors de son établissement, la Bibliothèque germanique, l'Histoire critique de la république des lettres, offrent un grand nombre de Dissertations, et d'autres Ecrits de sa façon, qui ne sont pas les moins intéressans de ces Recueils, soit par les sujets, soit par la manière dont ils sont traités. Le plus connu de ses ouvrages, et celui qui suppose le plus de recherches, d'application et de discernement, est la Chronologie de l'Histoire sainte et des Histoires étrangères qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, en 2 vol. *in*-4°. La nouvelle édition des Tablettes historiques de l'abbé Lenglet Dufresnoi en contient un grand nombre d'extraits. Mais ceux qui voudront se former une juste idée de cet excellent ouvrage, doivent le lire en original. Tout y est discuté avec précision et netteté, tout y est appuyé sur de bonnes autorités et sur des conjectures sagement combinées. Vignoles fut l'ami de Leibnitz, et était philosophe comme lui. Il avait consacré plus de 80 ans à l'étude, et il avouait avec franchise, qu'il savait très-peu.

Vigor, (Simon) archevêque de Narbonne, fameux au 16e siècle par la prédication, et dont on a les sermons imprimés en 1584, 4 vol. *in*-4°. C'est lui qui, avec Claude de Saintes, eut en 1566, avec les ministres de l'Espine et Sureau, cette conférence dont les actes parurent en 1568, *in*-8°; et où, comme dans toute conférence, on s'attribua de part et d'autre la victoire. C'est lui, dit-on, qui convertit Pierre Pithou. Il mourut à Carcassonne en 1575.

Vigor, (Simon) neveu du précédent, mourut en 1624, conseiller au grand-conseil. Il fut grand zélateur de nos libertés, et grand défenseur du syndic Richer. On lui attribue l'ouvrage intitulé : *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum Pulchrum, regem christianissimum et Bonifacium VIII*, 1613, *in*-4°.

Viguier, (Antoine) jésuite de Figeac, mort à Poitiers le 17 janvier 1622, âgé de 40 ans, est auteur d'un Panégyrique de Louis XIII, Toulouse, 1620, *in*-4°.

Vilate, prêtre avant la révolution; pendant le règne de la terreur, un des jurés du tribunal révolutionnaire de Paris, décapité le 6 mai 1795, avec Fouquier de Thinville. Vilate était d'autant plus dangereux qu'il avait du talent. Après avoir participé aux attentats de Robespierre et de ses complices, il crut qu'il

échapperait à la mort, en dévoilant toutes les horreurs commises ou projetées par les monstres dont il avait été un des agens; mais, malgré toute son adresse, il a partagé le supplice de quelques-uns de ses complices. On a de lui: Causes secretes de la Révolution du 9 au 10 thermidor, 1795, *in*-8°. — Continuation des causes secrètes, 1795. — Les Mystères de la mère de Dieu dévoilés; 3e volume des causes secrètes, 1795, *in*-8°.

VILIN, membre de la société d'agriculture de Paris, a publié: Traité de la culture du melon, Amiens, 1774, *in*-12. — Mémoires sur la conservat. des grains, Amiens, 1774, *in*-12.

VILLAIN, (Etienne-Franç.) abbé, mort à Paris en 1784. On a de lui: Essai d'une Hist. de la paroisse de S^t.-Jacques de la Boucherie, 1758, *in*-12. — Hist. critiq. de N. Flamel et de Pernelle sa femme, etc. 1761, *in*-12. — Lettre à M. sur celle de D. Pernety, dans une des feuilles de Fréron, contre l'Hist. crit. de N. Flamel, 1762, *in*-12.

VILLARET, (Claude) mort à Paris dans le mois de février 1766, était né dans cette ville, d'une famille honnête. Ses parens l'avaient destiné au barreau: son goût naturel pour les lettres, lui rendit l'étude des lois pénible et difficile. Pour se distraire d'une profession si étrangère à ses vues, il composa un Roman qui se ressentait de la gêne où il etait en le travaillant. Dès qu'il fut libre, il s'abandonna au goût qui le dominait; il se sentit un attrait invincible pour la poésie, et il se crut poète. Cependant il n'osa pas se présenter seul dans la carrière. Il s'associa avec d'Aucourt, depuis fermier-général, et avec Bret, dont le talent pour le genre comique commençait à percer; ils firent ensemble, pour le théâtre français, une comédie qui eut le sort de presque tous les ouvrages faits en société. Villaret ne fut pas découragé; il allait tenter de nouveaux essais; mais le dérangement des affaires de sa famille l'obligea d'y renoncer. Avec le talent de la poésie, la nature lui avait donné celui de la déclamation. Il voulut le faire servir à sa fortune. La passion qu'il conçut pour une jeune actrice, à laquelle il trouva de grandes dispositions pour la déclamation, le détermina à se faire comédien. Ses succès en province et à la cour lui donnèrent de la celébrité; cependant il quitta le théâtre en 1756; il y avait cultivé les lettres; et son goût, en s'épurant, lui avait fait découvrir son véritable talent. L'art d'écrire l'histoire a plus de rapport qu'on ne pense avec la poésie dramatique. Le

poète ne met à la vérité sous les yeux du spectateur, qu'un seul événement qu'il est encore obligé de resserrer dans des bornes très-étroites; mais comme l'historien, il est obligé d'entrer dans tous les détails de la politique, de trouver des moyens, de discuter des intérêts, de faire parler ses acteurs conformément à leur caractère, à leurs passions, à leur génie. Villaret est une preuve que ces deux genres ne diffèrent entr'eux que par le plan et par la diction. Son histoire offre la même profondeur de vues, et la même vérité dans les sentimens. Comme dans la bonne tragédie, la morale, dans son histoire, est fondue dans l'action; et les maximes en sont bannies lorsqu'elles ne résultent pas naturellement des faits. Villaret, après son retour à Paris, entreprit de continuer l'*Histoire de France*, que la mort de l'abbé de Velly faisait désespérer de voir finir; on craignait du moins qu'elle ne fût mal continuée. C'est assez le sort des ouvrages qui demeurent imparfaits; mais lorsque les premiers volumes de la continuation eurent paru, la plus grande partie des lecteurs crut qu'ils étaient du même historien, et que Villaret n'en était que l'éditeur. Les libraires qui avaient entrepris l'édition, triplèrent le prix des honoraires qu'ils lui avaient promis. On créa exprès pour lui une place de secrétaire-général des ducs et pairs, et la France se félicitait enfin d'avoir un historien, également éloigné de la sécheresse de Mezerai et de la stérile abondance de Daniel. On convient cependant avec les personnes d'un goût sévère, que cet auteur s'est un peu trop livré à l'esprit de système, dans quelques parties de son histoire; que son style élégant et plein de feu est quelquefois trop abondant, trop poétique, et s'écarte de tems en tems de la grave simplicité de l'histoire. Villaret se livrait tout entier aux recherches et à la composition de son ouvrage; il était parvenu aux tems les plus féconds en événemens, et il en était au 17[e] volume, lorsqu'une mort presque soudaine l'enleva à la république des lettres. Il avait une rétention d'urine qui l'obligeait souvent à se faire sonder: malheureusement un jour, pressé par la douleur, il voulut faire lui-même cette opération; soit que l'instrument dont il se servit ne fût point propre à cet usage, soit qu'il ne la fît pas avec assez d'adresse, il se blessa. L'inflammation fit des progrès rapides; et trois jours après, toutes les ressources de l'art devinrent inutiles. La partie de l'Histoire de France qui lui appartient commence au 7[e] volume, par le règne de Philippe VI, et finit à la page

318

348 du 17e volume. On a encore de lui des Considérations sur l'art du théâtre, 1758, *in*-8° : ouvrage où il y a peu de réflexions neuves ; et l'esprit de Voltaire, 1759, *in*-8°. Le roman qu'il composa dans sa jeunesse a pour titre : La belle Allemande. C'est un ouvrage médiocre et entièrement oublié.

VILARMOZ, médecin à Lyon, a écrit sur les moyens de procurer la meilleure eau à la ville de Lyon, 1784, et sur les cimetières.

VILLARS, (N. DE MONTFAUÇON DE) abbé, né en Languedoc, mort en 1673, âgé de 35 ans. L'imagination et la gaieté naturelle de son esprit se sont donnés une libre carrière dans l'ouvrage, connu sous le nom de *Comte de Gabalis*, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage, spécialement composé pour tourner en ridicule les zélateurs du grand œuvre et les frères de la Rose-Croix, excède les bornes de la plaisanterie, et contient des allusions personnelles qui le firent supprimer par ordre du gouvernement. On prétend que les cinq entretiens qui composent ce livre original, sont le résultat des conversations de l'auteur avec quelques beaux-esprits qui s'assemblaient souvent pour s'égayer ensemble. Quoi qu'il en soit, il ne plut pas à tout le monde, et fit interdire la chaire à l'abbé de Villars, qui pour lors avait, dans la prédication, une espèce de célébrité dont il ne reste à présent aucune trace. Il se préparait cependant à donner une suite à son *Comte de Gabalis*, lorsqu'il fut assassiné sur la route de Lyon. « Les rieurs dans une affaire si triste, raconte l'auteur des *Mélanges*, connu sous le nom de Vigneul - Marville, disaient que c'étaient des gnomes et des sylphes déguisés qui avaient fait le coup, pour le punir d'avoir révélé les secrets de la cabale ». On a encore de lui un assez mauvais Traité de la Délicatesse, *in*-12, en faveur du P. Bouhours, et un roman en 3 vol. *in*-12, sous le titre d'Amour sans faiblesse : ouvr. médiocre.

VILLARS, (de) médecin à Grenoble. a donné : Observ. de médecine sur une fièvre épidémique, qui a régné en Dauphiné en 1779 et 80, *in*-8°. — Hist. des Plantes du Dauphiné, Paris, 1786-87, 2 vol. gr. *in*-8°.

VILLAUME, chirurgien. On a de lui : Avis au public sur l'usage dangereux des remèdes secrets et particuliers, vantés par l'empirisme, pour la guérison des maladies vénériennes, 1791, *in*-8°.

VILLE, (Antoine de) né à Toulouse en 1596, chevalier

des ordres de S^{t}.-Maurice et de S^{t}.-Lazare, se distingua dans le génie et dans les fortifications. On a de lui : Un livre de fortifications, *in*-12.— Le Siége de Corbie en latin, Paris, 1637, *in*-fol.—Le Siége d'Hesdin, 1639, *in*-fol., etc. Ces ouvrages étaient fort estimés avant les découvertes du maréchal de Vauban.

VILLE, (l'abbé de la) de l'académie française. Tout ce qu'on sait de cet académicien se réduit à ce qu'en a dit Suard, son successeur, dans son discours de réception. L'abbé de la ville fit ses premières études chez les jésuites ; ses heureuses dispositions n'échappèrent pas à l'œil de ses maîtres, qui n'oublièrent rien pour l'attirer à eux, et qui surent y parvenir. Il entra donc dans cette société, dont le sort fut toujours d'essuyer ou de susciter des orages. Il aimait le travail et les lettres, peut-être même l'esprit dominant du corps dont il était membre, n'était-il pas tout-à-fait étranger à son caractère ; mais il sentit que le sacrifice de la liberte n'est raisonnable, et ne peut même avoir un véritable prix, qu'autant qu'il se fait toujours librement. Il ne voulut point lier le systême de sa vie à la volonté d'un moment ; il sortit de la société des jesuites, pénétré des sentimens d'attachement et d'estime qu'il leur conserva jusqu'au dernier instant. Peu de tems après, ayant accompagné Fénélon, ambassadeur en Hollande, il fut employé avec le caractère de ministre dans des négociations également importantes et délicates. L'abbé de la Ville aurait pu esperer les plus grands succès dans la carriere des négociations, lorsqu'il se vit appellé à l'emploi de premier commis des affaires etrangères. Comme il avait fait une étude approfondie de notre langue ; le style de ses dépêches était noble, simple et correct, tel, en un mot, qu'il doit être lorsqu'on fait parler des hommes d'état, qui, toujours occupés de grands objets, ne doivent avoir que de grandes idées. Sa conversation était assaisonnée de mots et de réflexions qui supposaient une grande connaissance des affaires, et la connaissance plus rare et plus nécessaire encore des hommes par qui les grandes affaires sont conduites. Près de 40 années de services utiles parurent mériter une distinction : le titre de directeur des affaires étrangères fut cree pour lui ; et presqu'en même tems on l'eleva aux honneurs de l'épiscopat. Comme il avait apporte dans sa place un merite nouveau, on crut devoir lui decerner une récompense extraordinaire. Il fut fait evêque de Tricomie, *in partibus*. Il mourut en 1774, dans un âge assez

avancé. On a de lui son discours de réception à l'académie, et un grand nombre de Mémoires qui sont dans le depôt des archives du ministère des relations extérieures.

VILLE, (Jean-Claude de la) ci-dev. avocat, né à Villecrêne, près Grosbois en Brie, en 1730, a publié : L'Opticien, ou Lettres sur les vues courtes, 1758, *in*-12. — Continuation des causes celèbres et intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidees, Amsterdam, 4 vol. *in*-12, 1770.

VILLECOMTE (de) est auteur des Lettres modernes françaises et italiennes, avec leurs réponses, Turin, 1776, *in*-12.

VILLEFORE, (Joseph-François BOURGOIN de) né en 1652, mort en 1737, fut reçu en 1706 à l'académie des inscriptions et belles-lettres ; il s'en retira en 1708. Il avait un goût dominant pour la liberté, pour la retraite, pour l'obscurité ; les académies avaient trop d'eclat pour lui, et imposaient trop de devoirs. Il a beaucoup écrit, et plusieurs de ses ouvrages sont connus. On a de lui une vie de St.-Bernard, *in*-4°. Il a d'ailleurs traduit des Lettres et des Sermons de ce pere ; il a traduit aussi plusieurs ouvrages de St.-Augustin et plusieurs de Cicéron ; il a donne une vie de Ste.-Thérèse, et a traduit aussi des Lettres choisies de cette Ste. Quoique janseniste, il osa refaire un ouvrage fait avec succès par un janséniste celebre, les *Vies des Pères des déserts*, par Arnauld d'Andilly, et il ne l'effaça point, il donna seulement une forme particuliere à son ouvrage ; il a séparé les Pères des deserts de l'orient de ceux de l'occident ; il en forma deux ouvrages différens, chacun de 3 vol. *in*-12. Il a écrit la vie d'une sainte du parti janseniste, qui n'avait pas été toujours sainte, de la fameuse duchesse de Longueville, en 2 vol. *in*-8° ; elle a eu plusieurs éditions ; c'est lui enfin qui, à la sollicitation du cardinal de Noailles, a publié les Anecdotes, ou Memoires secrets sur la constitution *Unigenitus*, en 3 vol. *in*-12. Le conseil alors très-attentif à tous ces objets supprima cet ouvrage ; et pour montrer de l'impartialité, il supprima en même tems la refutation qui en avait eté faite par le jésuite Laffitau, evêque de Sisteron.

VILLEFROY, (Guillaume de) naquit à Paris le 5 mars 1690. Il commença ses études chez les chanoines réguliers d'Hiverneaux, et les acheva dans l'abbaye de Tiron, où il s'appliqua sur-tout à l'hébreu et aux autres langues orientales. C'est le 1er en France qui ait cultivé l'ancien arménien. Il a

traduit de cette langue, la vie de St.-Christophe en français, l'éloge de St.-Grégoire l'illuminateur en latin. On lui doit encore : Essai de cantiques arméniens, et le Catalogue des livres, tant imprimes que manuscrits, de la bibliothèque nationale. Mais l'ouvrage le plus remarquable et qui augmenta beaucoup la réputation de Villefroy, sont les Lettres à ses élèves, pour servir d'introduction à l'étude de l'écriture sainte, 2 vol. *in*-12, 1751. Elles ranimèrent cette étude, et formèrent une école chez les capucins de la rue St.-Honoré, qui se sont rendus célèbres par leur traduction de différens livres de l'*Ancien-Testament*, et par l'ouvr. intitulé : *Les Principes discutés*, d'après les idées de leur maître. Celui-ci était professeur de langue hébraïque au collége-royal, depuis 1752. Le chancelier d'Aguesseau qui l'estimait, lui fit donner la place d'aumônier du conseil et l'abbaye de Blasimont. Villefroy est mort en avril 1777. Cet homme, aussi vertueux que savant, a eu encore pour disciple Lourdel qui, livré à l'étude de la langue arménienne, etait sorti de France avant la révolution, pour faire imprimer la traduction de la *Bible* en cette langue, qui manque à toutes les polyglottes.

VILLEGAGNON, (Nicolas DURAND DE) chevalier de Malte, né à Provins en Brie, se signala en 1541 à l'entreprise d'Alger. Il ne se distingua pas moins à la défense de Malte, dont il a donné une relation française en 1553, *in*-8°, ou en latin *in*-4°. Né pour les entreprises singulières, il tenta de se former une souveraineté au Brésil. Ayant annoncé qu'on voulait en faire une retraite pour les prétendus-réformés, il eut d'abord beaucoup de colons ; mais s'étant avisé de les contredire sur leur croyance, ils l'abandonnèrent. Les Portugais s'emparèrent du fort qu'il avait fait bâtir pour protéger sa colonie. Villegagnon revint en France et y mourut en 1571, laissant plusieurs écrits contre les protestans.

VILLEHARDOUIN, (Géofroi de) chevalier, maréchal de Champagne en 1200, porta les armes avec distinction, et cultiva les lettres dans un siècle ignorant et barbare. On a de lui : L'Histoire de la prise de Constantinople par les Français en 1204, dont la meilleure édition est celle de du Cange, *in*-fol. 1657. Les exemplaires en grand papier sont préférés au petit. Cet ouvrage est écrit avec un air de naïveté et de sincérité qui plait ; mais l'auteur n'est pas assez judicieux dans le choix des faits et des circonstances.

VILLENCOURT, (de) maitre

de langues. On a de lui : Disc. public sur les langues en général, et sur la langue franç. en particulier, suivi de Notes instructives, 1780, *in*-8°.

VILLENEUVE, (HUON DE) c'est le nom d'un poète, ou troubadour qui vivait vers le tems de Philippe-Auguste, et à qui on attribue les romans de Renaud de Montauban, Doon de Nanteuil, Aie d'Avignon. Il en est parlé dans le président Fauchet, et dans la *Bibliothèque Française* de la Croix-du-Maine et de Duverdier Vau-Privas.

VILLENEUVE, (Gabrielle-Susanne BARBOT, veuve de J.-B. de GAALLON de) morte en 1755, avait de l'esprit et de l'aménité. Son mari était lieutenant-colonel d'infanterie. Elle s'exerça dans le genre romanesque, et elle eut à cet égard quelques succès. On a d'elle : La jeune Américaine, ou les Contes Marins, 4 parties *in*-12. — Le Phénix conjugal, *in*-12. — Le Juge prévenu, *in*-12. — Les Contes de cette année, *in*-12. — Les Belles Solitaires, en 3 parties *in*-12. — Le Beau-Frère supposé, 4 parties *in*-12. — Mesdemoiselles de Marsange, *in*-12. — Le Tems et la Patience, 2 vol. *in*-12. — La Jardinière de Vincennes, en 5 brochures, *in*-12.

VILLENEUVE, (de) est auteur d'une Lettre sur le mécanisme de l'opéra italien, 1756 ; *in*-12. — Du Voyageur philosophe dans un pays inconnu aux habitans de la terre, 1761, 2 vol. *in*-12.

VILLENEUVE, (de) ancien commis à l'hôtel des fermes, a publié : Eloge du duc de Vendôme, ouvr. qui a remporté le prix de l'académie de Marseille de 1783, 1783.

VILLENEUVE, (abbé de) a fait une Ode sur le dévouement héroïque du prince de Brunswick, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1786, *in*-8°. — Le véritable Ami des lois, ou le Républicain à l'épreuve, coméd. en 4 actes en prose, 1794, *in*-8°.

VILLERS, (de) de Lyon, a publié : Journées physiq., Paris, 1761, 2 vol. *in*-8°. — *Linnæi Entomologia*, 178*, 4 vol. *in*-8°. Plusieurs autres écrits physiques.

VILLETERQUE, (A. L.) associé de l'institut nat. pour la morale, l'un des rédacteurs du *Journal des Arts*, a donné les ouvr. suivans : Les Veillées philosophiq., ou Essais sur la morale expérimentale et la physique systématique, 2 vol. *in*-8°. — Le Mari jaloux et rival de lui-même, com. — Lucinde, ou les conseils dangereux, com. — Zéna, rêve sentimental, *in*-16 et *in*-8°. —

La fatalité, conte philosophique, *in*-8°. — Quelques Doutes sur la théorie des marées par les glaces polaires ; *in*-8°. — Les Lettres athéniennes, trad. de l'anglais, 3 vol. *in*-8°, avec 14 portraits de plusieurs personnages celèbres de l'antiquité, et une carte de l'ancienne Grèce.

VILLETTE, (Charles de) ci-dev. marquis, membre de la convention nationale, né à Paris le 4 décembre 1736, mourut le 9 juillet 1793. Les relations qu'il a eues avec Voltaire lui ont donné une célébrite dans la république des lettres, que ses écrits ne lui auraient surement pas acquise. Son éloge historique de Charles V et celui de Henri IV, ne l'élèvent point au-dessus des écrivains médiocres ; et ses vers ne le distinguent en rien de la foule de nos versificateurs. Mais s'il est peu connu par ses ouvrages, il l'est beaucoup par ses actions. Tout le monde sait qu'après avoir epousé une protégée de Voltaire, il a eu l'honneur de loger chez lui cet écrivain célèbre, de le soigner dans sa dernière maladie, et de recueillir ses derniers soupirs. On a de lui les ouvr. suivans : Eloge de Charles V, roi de France, 1767, *in*-4°. — Eloges de Henri IV et de Charles V, 1770, *in*-4°. — Commencement du 16e chap. de l'Iliade, trad. 1778, *in*-8°. — Œuvres, Paris, 1784, *in*-12. — Lettres choisies sur les princip. événemens de la révolution, 1792, *in*-8°. — Des Pièces dans l'*Almanach des Muses*.

VILLETTE, administrateur du départ. d'Eure et Loire, a donné : Recherches sur la densité des planètes, Chartres, 1795, *in*-4°.

VILLIER. On a de lui : Racines latines à l'usage des colléges de l'Oratoire, 1779, *in*-8°. — Nouveau Plan d'éducation et d'instruction publiq., dédié à l'assemb. nat., dans lequel on substitue aux universités, séminaires et colléges, des établissemens plus raisonnables, etc. Paris, 1790, *in*-8°.

VILLIERS, (Pierre de) né à Cognac-sur-la-Charente en 1648, mourut à Paris en 1728. Il entra chez les jésuites en 1666. Après s'y être distingué et dans les colléges et dans la chaire, il en sortit en 1689, pour rentrer dans l'ordre de Cluni non-reformé. Cet écrivain appellé par Boileau le *Matamore de Cluni*, parce qu'il avait l'air audacieux et la parole impérieuse, etait d'ailleurs un homme très-estimable. On a de lui un Recueil de Poesies. L'abbé de Villiers faisait peu de cas de ses vers, et il se rendait justice, quoique poète et auteur. Sa poésie, exacte et naturelle, est trop

languissante. Ses ouvrages poétiques, recueillis par Colombat en 1728, *in*-12, sont : L'Art de prêcher, poëme qui renferme les principales règles de l'eloquence. — De l'Amitié. — De l'Education des rois dans leur enfance. — Deux livres d'Epitres. — Pièces diverses, etc. L'abbé de Villiers s'est aussi distingue par plusieurs Sermons, et par différens ouvrages en prose. Les principaux sont : Pensees et réflexions sur les égaremens des hommes dans la voie du salut, Paris, 1732, 3 vol. *in*-12. — Nouvelles Reflexions sur les défauts d'autrui, et sur les fruits que chacun en peut retirer pour sa conduite, 4 vol. *in*-12. — Vérités satiriques en 50 dialogues, *in*-12. — Entretiens sur les Contes des Fées, et sur quelques ouvrages de ce tems, pour servir de préservatif contre le mauvais goût, 1699, *in*-12.

Villiers, (Jacq.-Franç. de) médecin, ne à St.-Maixent en Poitou le 5 juin 1727, a publié : Elémens de docimastique, trad. de Cramer, 1755, 4 vol. *in*-12. — Supplement au Mémoire de Vétillard sur le seigle ergoté, 1770, *in*-8°. — Méthode pour rappeller les noyés à la vie, 1771, *in*-4°. — Manuel secret, et Analyse des remédes de Sutton, pour l'inoculation de la petite-vérole, 1774, *in*-8°. — Lettre sur l'édition grecque et latine, des Œuvres d'Hyppocrate et de Galène, publiée par Ren. Chartres, 1776, grand *in*-4°. — La Médecine pratique de Londres, trad. sur la 2e édit. Paris, 1778, *in*-8°; Yverdun, 1781, 2 vol. *in*-12. — Il a traduit la fin des Aphorismes de Boerhaave, 176*; et il a revu la traduct. de la Chimie de Spielmann, qu'il a augmentée pour le Catalogue des auteurs. — Il a donné plusieurs articles de Chimie dans l'*Encyclopéd.*

Villiers, (Cosme de St.-Etienne de) né à Paris, entra chez les Carmes de la province de Tours, fut définiteur, et mourut après le milieu du 18e siècle. On a de lui : *Bibliotheca Carmelitana*, Orléans, 1752, 2 vol. *in*-fol.

Villiers, (Marc-Albert de) avocat, mort le 30 juin 1778. On a de lui : Apologie pour le célibat chrétien, 1761, *in*-12. — Instruction de Saint-Louis, roi de France, à sa famille, aux personnes de la cour et autres, 1766, *in*-12. — Explication littérale sur le Catéchisme du diocèse de Paris, 1768, *in*-12. — Vie de Louis IX, dauphin de France, 1769, *in*-12. — Principes sur la fidelite due aux rois, extraits de Bossuet, 1771, *in* 12. — Dignité de la nature humaine considerée en vrai philosophe et en chrétien, 17,8, *in*-12.

Villoison, (Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de) né à Corbeil-sur-Seine le 5 mars 1750, ci-dev. memb. de l'acad. des inscript. et belles-lettres de Paris, de la société royale, et de celle des antiquaires de Londres; des acad. et sociétés de Berlin, Gottingue, Manheim, Erfort, Jena, Upsal, Coppenhague, Madrid, Naples, Cortone, Veletri, Marseille, des arcades de Rome, etc., etc., a donné au public les ouvrages suivans : *Apolloni Sophistæ Lexicon græcum Iliadis et Odysseæ, cum versione latinâ, notis, prolegomenis, et novem Tabulis æneis Lutetiæ Parisiorum sumptibus J.-C. Molini*, 1773, 2 vol. *in*-4° et *in*-fol. — *Longi pastoralium de Daphnide et Chloë libri quatuor, græcè, cum versione latinâ, et animadversionibus, excudebat Fr.-Ambrosius Didot, Parisiis sumptibus Guill. de Bure, natu majoris*, 1778, 2 vol. *in*-8° et *in*-4°. — *Anecdota græca, e regia parisiensi, et e veneta S. Marci bibliothecis deprompta, Venetiis, typis et sumptibus fratrum Coleti*, 1781, 2 vol. *in*-4° et *in*-fol. Il y en a deux exemplaires *in*-fol. tirés sur vélin. — *Epistolæ vinarienses, in quibus multa græcorum scriptorum loca emendantur ope librorum ducalis Bibliothecæ, Turici, sumptibus, et typis Gessneri, Fuessl. et sociorum*, 1783, *in*-4°. — *De triplici Theologiâ mysteriisque veterum commentatio*, insérée dans les Mém., pour servir à l'Hist. de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches histor. et crit. sur les mystères du paganisme, par Ste.-Croix, à Paris, chez Didot l'aîné, 1784, *in*-8°. — *Nova versio græca proverbiorum ecclesiastis, Cantici Canticorum, Ruthi, Threnorum, Danielis, et selectorum Pentateuchi locorum, ex unico S. Marci bibliothecæ Codice veneto nunc primùm eruta, et notulis illustrata. Argentorati sumptibus bibliopoli academicii*, 1784, *in*-8°. Il y a des exemplaires en gr. papier. — *Homeri Ilias, ad veteris Codicis veneti fidem recensita, scholia in eam antiquissima, ex eodem Codice, aliisque, nunc primùm edita cum Asteriscis, obeliscis, aliisque signis criticis, Venetiis, typis et sumptibus fratrum Coleti* en 1788, *in*-fol. Il y en a des exemplaires en grand papier. — Plusieurs Dissertations, et Lettres sur différens points de critique et d'antiquité, dans les *Mém. de l'acad. des inscript. et belles-lettres* de Paris, dans la *Raccolta Ferrarese di opuscoli scientifici e letterari*, impr. à Venise, dans le *Journal des Savans*, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, etc. — Une Lettre sur les convulsions dans le *Mercure allemand* de Wieland, etc. — Plusieurs Pieces de vers grecs et latins, impr. séparément ; une entre autres de vers latins, qui a remporté le prix de l'academ. de l'immaculée conception de Rouen

Rouen en 1776. Elle a été altérée et défigurée par les Carmes qui l'ont fait insérer dans le Recueil de Pièces lues dans les séances de l'académie établie à Rouen sous le titre de l'immaculée conception, Rouen, 1784, *in*-8°.

VILLOTTE, (Jacques) jésuite, né à Bois-le-Duc en 1656, fut envoyé par ses supérieurs missionnaire en Arménie. Il revint en Europe en 1709, gouverna plusieurs colleges de la Lorraine, et mourut à St.-Nicolas, près Nancy, le 14 juin 1743. Il a donné en langue arménienne, plusieurs ouvrages, qui ont été impr. à Rome à l'imprimerie de la Propagande. En voici la notice: Une Explication de la foi catholique, en 1711, *in*-12. — L'Arménie chrétienne, ou Catalogue des patriarches et rois arméniens, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1712, Rome, 1714, *in*-fol. — Abrégé de la Doctrine chrétienne, Rome, 1713, *in*-12. — Commentaires sur les Evangiles, 1714, *in*-4°. — Dictionn. latin-armenien, où on trouve bien des choses sur l'histoire, la théologie, la physique, les mathématiques, 1714, *in*-fol. Le même auteur a donné en français: Voyage en Turquie, Arménie, Arabie et Barbarie, impr. à Paris en 1714, *in*-fol.

VILSON, (Jacques) ci-dev. bénédictin, a donné: Histoire génér. de l'Eglise chrétienne, depuis sa naissance jusqu'à son dernier état triomphant dans le ciel, tirée principalement de l'Apocalypse de St.-Jean, ouvrage traduit de l'italien de Pastorini, Paris, 1777, 3 vol. *in*-8°.

VINCART, (Jean) jésuite, né à Lille en 1593, mort le 5 février 1679, s'est fait connaître par des Poesies latines: *Sacrarum heroïdum Epistolæ*, à Tournay en 1639, réimpr. à Mayence en 1637. — *De Cultu Deiparæ*, Lille, 1648, *in*-12. — *Vita Sancti Joannis Chrysostomi*, Tournay, 1639. — *Vita SS. Joannis Eleemosynarii, Climaci et Damasceni*, 1650.

VINCENT DE LERINS, religieux du monastère de ce nom, composa, en 434, son *Commonitorium* contre l'herésie de Nestorius, et qui peut servir contre toutes les heresies. Baluze l'a donnée, avec Salvin, dans une même édition, *in*-8°, en 1684. Cette edit., enrichie de notes, a reparu augmentée de nouv. notes, Rome, 1731, *in*-4°. — Le *Commonitorium* a aussi été trad. en franç. *in*-12. Vincent de Lerins mourut en l'an 450.

VINCENT DE BEAUVAIS, ainsi nommé parce qu'il etait de Beauvais, mourut en 1264. Il eut l'estime de St.-Louis, qui le fit son lecteur, et lui

donna une inspection générale sur les études des princes ses fils. Il est l'auteur des quatre Miroirs : Miroir de la nature, Miroir des sciences, Miroir de l'histoire et Miroir de la morale : ce dernier Miroir n'est pas, dit-on, de Vincent de Beauvais. Le tout est intitulé : *Speculum Majus* (le grand Miroir), pour distinguer cet ouvrage d'un autre Miroir ou Image du monde, par un auteur franç. ou anglais, nommé Honorius. Tout était miroir dans ces siècles sans goût, tous les titres de livres étaient métaphoriques et ridicules, on ne savait pas être simple.

VINCENT, (Benoît) ci-dev. bénédictin. On a de lui : Conférences monastiques pour les dimanches de l'Avent et du Carême, à Orléans en 1760, à Rouen en 1773, 5 vol. *in*-12. — Sur l'autorité des empereurs romains dans les Gaules après l'invasion des Barbares, 1776, gr. *in*-4°.

VINCENT, avocat, a publié : J.-L. Rousseau, fils-naturel de J.-J. Rousseau, Amsterd. 1765, *in*-8°. — Lettres écossaises, trad. de l'angl., Amst. 1777, *in*-12.

VINCENT, ancien professeur d'humanités au collége d'Eu, est auteur d'une Dissertation sur une Trombe terrestre observée près de la ville d'Eu.

VINCENT, ancien professeur royal à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, a publié : Mémoire artificiel des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture, qu'en sculpture, avec Goiffon, Alfort, 1777 et 1780, 3 vol. *in*-fol. — Examen du cheval écorché antique, lettre à Bachelier, 1784, gr. *in*-8°. — Des proportions géométrales, des à-plomb et des membres du taureau, 2e lettre à Bachelier, 1785, grand *in*-8°. — Du cheval, extrait du Mém. artificiel, etc. 3e lettre, 1786, gr. *in*-8°. — Essai sur l'expression des passions du cheval, 1788, gr. *in*-8°.

VINET, (Elie) *Vinetus*, un des plus judicieux critiques de son tems, né au village des Planches, près Barbezieux, mort à Bordeaux le 14 mai 1587, à l'âge de 78 ans. Après avoir professé les belles-lettres et les mathématiques à Poitiers, à Paris, à Conimbre et à Lyon, il se fixa à Bordeaux, où il fut principal du collége de Guyenne. Il fut pour cette ville, ce que Rollin a été depuis pour la capitale. C'est lui qui forma cette pépinière de savans, qui se distinguèrent dans tous les ordres de cette province. Jamais le nombre des gens de lettres n'y fut aussi grand que du tems de Vinet. Il en fut ou le maître ou l'émule. Ses lumières et ses vertus lui méritèrent l'estime,

non-seulement de ses compatriotes, mais des savans étrangers. Il était en correspondance avec tous ceux de son siècle, qui le regardaient comme un savant profond et un habile critique. Bordeaux lui doit non-seulement d'avoir réveillé dans son sein le goût des lettres, mais encore d'avoir le premier débrouillé les antiquités de cette ville. C'était un homme grave, modeste, et tellement infatigable au travail, que, dans sa dernière maladie, il ne cessa de lire, et de faire des observations sur ses lectures. Son affabilité et la candeur de ses mœurs égalaient son ardeur pour l'étude. Il s'est particulièrement attaché à faire des Commentaires sur plusieurs Auteurs anciens. Ses notes, pleines de goût et d'érudition, ne ressemblent pas à celles des pesans scholiastes de son tems, qui restituaient des passages au gré de leur caprice, et écrivaient 20 pages pour éclaircir un vers. Les écrits de Vinet attestent sa judicieuse érudition. En voici la liste complète et vérifiée sur ses ouvrages : *Annotationes in Persii satiras*, Paris, 1618, *in*-fol. — *Commentaria in Suetonium*, Paris, 1610, *in*-fol. — *Notæ in Flori libros rerum Romanarum*, *in*-8°. — *Notæ ad Volusium Rhemnium et Priscianum de asse, ponderibus ac numeris*, Paris, 1585, *in*-8°. — L'Arpenterie, et la manière de faire des cadrans solaires, Bord. 1583, *in*-12. — *Narbonensium votum et aræ dedicatio*, Bord. 1572, *in*-8°. — La Sphère de Procle, Poitiers, 1544, *in*-4°. — Vie de Charlemagne, trad. d'Eguinart, Poitiers, 1556, *in*-12. — Discours sur l'antiquité de Bordeaux et de Bourg, Bord. 1574, *in*-4°. — L'antiquité de Saintes et de Barbezieux, recherchée, Bord. 1571, *in*-4°. — *Sacrobosco Sphæra, cum scholiis*, Lyon, 1606, *in*-8°. — *Commentaria in Amonium*, Bord. 1590, *in*-4°. — *Vinetus in Somnium Scipionis*, Bord. 1579, *in*-4°. — *Solini Polyhistor., ex antiquis Burdigalensium dominicanorum Codicibus*, Poitiers, 1554, *in*-4°. — *Eutropii in Breviarium historiæ romanæ, notæ*, Poitiers, 1553, *in*-8°. — *De scholâ Aquitanicâ tractatus*, Bord. 1591, *in*-12. — *De logistica et arithmetica*, Bordeaux, 1573, *in*-8°.

VINOT, (Modeste) prêtre de l'Oratoire, né à Nogent-sur-Aube, mourut à Tours en 1731. On a de lui une traduction, en beaux vers latins, des Fables choisies de la Fontaine, conjointement avec le P. Tissard ; et d'autres Poésies latines, impr. à Troyes en 2 petits vol. *in*-12, et réimpr. à Rouen sous le nom d'Anvers, par les soins de l'abbé Saas, 1738, *in*-12. — Une Dénonciation raisonnée d'une thèse de théologie soutenue à Tours le 10 mai 1717.

VIOLET, peintre, a donné : Traité élémentaire sur l'art de peindre en miniature, en 1788, *in*-8°. — Supplément, 1788, *in*-8°.

VION est auteur de l'Amusement géographique, contenant une Description abrégée du globe de la terre, Rotterdam, 1775, *in*-4°.

VIOT, (Marie-Anne-Henriette PAYAN DE L'ESTANG, connue d'abord sous le nom de Mme d'Entremont, ensuite sous celui de Mme de Bourdic, aujourd'hui Madame) de l'académie des arcades de Rome, de celle de Nismes, des musées de Bordeaux et de Toulouse, de la société patriotique de Bretagne, et des lycées littéraires de Paris, a donné en prose : l'Eloge de Montaigne, Paris, Pougens, an VII. — L'Eloge du Tasse et celui de Ninon de Lenclos, inédits; et beaucoup de Lettres pleines d'imagination et d'esprit. — En vers, une grande quantité de Pièces fugitives dans le genre érotique; des Poésies légères; Romans; Epîtres; Idylles; imitation de plusieurs morceaux tirés de la littérature anglaise, dans lesquelles on distingue la Romance de la Fauvette; une Ode au Silence; une Epître à M. de la Tremblaye sur son Voyage en Grece; l'Eté, imitation de Pope; plusieurs Lettres adressées à Voltaire, etc.

VIOT, administrateur de la régie des domaines et de l'enregistrement, mari de la précedente, est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : Quelques idées sur les finances, Paris, an VIII, 1 vol. *in*-12.

VIRET. (Louis) On a de lui : Réponse à la philosophie de l'histoire, 1767, *in*-12. — Le mauvais dîner, ou Lettres sur le dîner du comte de Boulainvilliers, 1770, *in*-8°.

VIREY. (J.-J.) On a de lui : Hist. natur. du genre-humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux, précédée d'un Discours sur la nature des êtres organisés, et sur l'ensemble de leur physiologie, Paris, an VIII, 2 vol. *in*-8°.

VIRLOYS, (Charles-Franç. ROLAND le) architecte, né à Paris le 2 octobre 1716, mort le 30 mai 1772, est auteur des ouvrages suivans : Blason de France. — Elémens de physique, ou Introduction à la philosophie de Newton, par G.-S. Sgravesande, trad. en français, 1747, 2 vol. *in*-8°. — Plans, élévations, coupes et profils du théâtre de Metz qu'il a bâti en 1751 et 1752, gravés par lui-même en 1758. —Dictionnaire d'architecture civile, militaire et navale, ancienne et moderne, et de tous les arts et métiers qui y ont rapport, 1770, 3 vol. *in*-4°.

— Il a travaillé à une nouvelle édition du Vitruve, corrigée et augmentée de la Vie de Vitruve, d'une Dissertation sur les différens commentateurs de cet auteur.

VISCLÈDE, (Antoine-Louis CHALAMONT de la) naquit à Tarascon en Provence en 1692. et mourut à Marseille en 1760, âgé de 68 ans. Il remplit avec distinction, pendant plusieurs années, la place de secrétaire-perpétuel de l'acad. de cette ville, à la fondation de laquelle il avait beaucoup contribué. La Visclède était le Fontenelle de Provence par ses talens, autant que par son caractère. Doux, poli, affable, officieux, sensible à l'amitié, il eut beaucoup d'amis, et ne mérita aucun ennemi. Les traits qu'on lui lança, ne parvinrent pas jusqu'à lui; il profita de la critique, et ignora l'insulte. Son goût n'était pas aussi sûr, que son esprit était fin; et il aurait volontiers préféré les Fables de la Motte à celles de la Fontaine. Avec beaucoup de finesse dans l'esprit, il en avait très-peu dans le caractère; et on trouve peu d'hommes de lettres qui aient eu une simplicité de mœurs plus aimable. Sa conversation ne brillait pas par les saillies; mais son commerce était sûr, et utile à ceux qui en jouissaient. Les jeunes gens avaient en lui un ami, un conseil et un consolateur. La Visclede est principalement connu par le grand nombre de prix littéraires qu'il remporta. L'acad. française et les autres compagnies du royaume, le couronnèrent plusieurs fois; et, suivant la pensée d'un homme d'esprit, il aurait eu de quoi former un médailler des différens prix qui lui furent adjugés. Ses ouvrages sont : Des Discours académiq., répandus dans les différens Recueils des sociétés littéraires de la France. — Des Odes morales. Les plus estimées sont celles qui ont pour sujet l'*Immortalité de l'ame*, les *Passions*, les *Contradictions de l'homme*. — Diverses pièces de Poësies. — Ses Œuvres ont été publiées en 2 vol. *in*-12.

VISDELOU, (Claude de) jésuite breton, fut missionnaire à la Chine, où il se rendit promptement très-habile dans la langue chinoise; il paraît qu'il se sépara de ses confrères sur la question des Rits chinois, et qu'il s'attacha au cardinal de Tournon, leur adversaire, qui le nomma en 1708, vicaire apostol., puis évêque de Claudiopolis. Les jésuites obtinrent une lettre-de-cachet, pour le tirer de Pondichéry, où le cardinal de Tournon l'avait placé; il crut qu'il était de son devoir de ne pas obéir à cet acte d'autorité, surpris par la vengeance. Après la mort de Louis XIV, il se justifia de cette désobéis-

sance auprés du régent, auquel il fit approuver ses raisons. Il mourut à Pondichéry, laissant des manuscrits curieux sur la Chine et sur le Japon.

Visé, (Jean Donneau, sieur de) né à Paris en 1640, mort en 1710, est l'auteur de l'ouvrage périodique intitulé: le Mercure galant, qu'il fit depuis 1672 jusqu'au mois de mai 1710; il est également auteur de plusieurs Comédies. On a encore de Visé des Mém. sur le règne de Louis XIV, depuis 1638 jusqu'en 1688, en 10 vol. *in*-fol. Ce sont des extraits de son *Mercure*.

Visme (du) a publié : La parfaite Science des Notaires, ou le parfait Notaire, 1771, 2 vol. *in*-4°.

Vital, (Orderic *ou* Ordric) naquit en 1075 en Angleterre, d'une famille originaire d'Orléans. En 1085, à l'âge de dix ans, il fut amené dans la Normandie, qui, gouvernée par Guillaume - le - Conquérant, faisait alors partie du royaume d'Angleterre. Son père, qui se fit prêtre et moine, aprés qu'il fut devenu veuf, le conduisit à l'abbaye d'Ouche, connue depuis sous le nom de St.-Evroult, où il fut élevé, et où il prit l'habit monastique, à l'âge de onze ans. Il avait trente-trois ans, lorsqu'il fut ordonné prêtre. Ce laborieux écrivain mourut simple religieux après l'an 1141, comme on peut le conjecturer par la dernière époque de ses travaux, qui est fixée à cette année. Orderic Vital est auteur d'une histoire en 13 livres, depuis le commencement de l'ère vulgaire jusqu'en 1141. Cet ouvrage souvent consulté, fréquemment cité, est intitulé : *Orderici Vitalis, angli, monachi uticencis, historia ecclesiastica.* On le trouve impr. dans le Recueil des écrivains de l'Histoire de Normandie, recueillis par Duchesne, en 1 vol. *in*-fol., qui fut publié à Paris en 1619. Cette hist. qui renferme des faits qu'on chercherait vainement ailleurs, se ressent du siècle où elle fut composée, et de la main qui l'écrivit : elle contient une foule d'absurdités, d'événemens merveilleux et de fables ridicules qui la déparent beaucoup ; elle n'en est pas moins une mine féconde, où pourront toujours puiser les écrivains qui voudront connaître à fond l'histoire de la Normandie, de la France et de l'Angleterre, à une époque où les historiens étaient rares. On conservait à Saint-Ouen, à Rouen, des matériaux précieux, recueillis par D. Guillaume Bassin, religieux de cette abbaye, pour une nouv. édition d'Orderic Vital; mais cette édition n'a pas eu lieu. Depuis, le bibliothécaire de l'école centrale du départem. de l'Orne, a fait la découverte

d'un manuscrit, qui pourra singulièrement servir à la perfection de cette edition, si jamais elle se réalise. Ce manuscrit d'un grand prix, quoiqu'il soit incomplet, avait été enterré parmi des monceaux de parchemins poudreux dans une des salles du ci-devant district de l'Aigle; il fut enfin déterré par les soins du bibliothécaire du départem. de l'Orne, et il est aujourd'hui déposé dans la bibliothèque de l'école centrale de ce département : il ne reste que la moitié de ce manuscrit; mais tel qu'il est, il s'étend depuis l'an 688 jusqu'en l'an 1141; ainsi, ce fragment considérable renferme l'invasion des Normands, leur établissement dans la Neustrie, la défaite des Sarrazins par Ch. Martel, le siècle mémorable de Charlemagne, et les faits les plus importans de l'Hist. de Normandie. Il existait d'autres copies du manuscrit d'Orderic Vital, que les ravages de la révolution ont sans doute fait disparaître. Au commencement du 16e siècle, un moine de St.-Evroul copia en 4 vol. *in*-folio, le manuscrit original alors complet. Ces 4 vol. ont été dispersés dans différentes bibliothèq. de moines, et sont probablement perdus. Coaslin de Camboret, évêq. de Metz, possédait une autre copie, incomplète à la verité, du manuscrit d'Orderic Vital; il en fit présent, avec quatre mille manuscrits, aux religieux de St.-Germain-des-Prés à Paris, qui le placèrent dans la nouvelle bibliothèque qu'ils firent bâtir au commencement de ce siècle. Nous ignorons si ce manuscrit n'a pas été la proie des flammes, lors de l'incendie qui dévora une partie des richesses littéraires de la ci-dev. abbaye de St.-Germain-des-Prés dans la nuit du 2 au 3 fructidor an II.

VITET, médecin, membre de la convention nationale, a publié : Médecine vétérinaire, Lyon, 1771, 3 vol. *in*-8°. — Pharmacopée de Lyon, 1778, *in*-4°.

VITRAC, (Jean-Baptiste) né en 1739. On a de lui : Eloge d'Antoine Muret, Limoges, 1774, *in*-8°. — Eloge de J. Dorat, 1775, *in*-8°. — Traité élémentaire de l'apologue et de la narration, 1777, *in*-8°. — Eloge de Baluze, 1777, *in*-8°. — Eloge de Grég. IX, 1779, *in*-8°. — Traité élémentaire du genre épistolaire, de l'apologue, de la narration, 1781, *in*-8°; nouvelle édition, 1788, *in*-8°. — Il a travaillé au Dictionnaire des Littérateurs limousins.

VITTEMENT, (Jean) était d'une famille obscure de Dormans en Champagne, il naquit en 1655, fit ses études au collége de Beauvais à Paris, où il remplit bientôt une chaire

de philosophie. Ami de Rollin et de Coffin, et célébré par eux, son mérite franchit les limites de l'université, il fut choisi pour enseigner la philosophie à l'abbé de Louvois, fils de ce grand et puissant ministre, dont la mémoire inspire plus de respect que d'amour. Étant recteur de l'université, il complimenta Louis XIV sur la paix de Riswick; et soit qu'il eût des avantages exterieurs remarquables, soit qu'en effet sa harangue fût d'un mérite distingue, on assure que Louis XIV dit : *Jamais harangue ni orateur ne m'ont fa t tant de plaisir.* Il prouva en effet, dès la même année 1667, qu'il avait été sensible au mérite de l'abbé Vittement, il le nomma sous-précepteur des ducs d'Anjou et de Berry, ses petits-fils. Il est même étonnant que le collége de Beauvais, l'amitié des jansénistes, et par conséquent la haine des jésuites, ne l'ayent pas arrêté sur ce choix; il avait sans doute été préparé par l'influence des le Tellier-Louvois. Le duc d'Anjou, étant devenu roi d'Espagne, l'abbe Vittement l'accompagna lorsqu'il alla prendre possession de son royaume. Le roi d'Espagne voulant le fixer dans ses États, lui offrit une pension de 8,000 ducats, et l'archeveché de Burgos; il refusa tout, et revint en France. Le duc d'Orléans le nomma sous-précepteur de Louis XV; mais il ne put jamais le faire consentir à recevoir aucun bénefice : il avait fait vœu de n'accepter aucun bien d'eglise, tant qu'il aurait d'ailleurs de quoi vivre; il ne voulut pas même solliciter une place à l'acad. française. L'abbe Vittement quitta la cour en 1722, et mourut dans sa patrie en 1731. Il est auteur de plusieurs ouvrages theologiques et polemiques, dont aucun n'a eu d'éclat. Il a refute Spinosa.

VIVANT, (Fr.) docteur de Sorbonne, cure de S^t.-Leu, et chancelier de l'université de Paris, sa patrie, naquit en 1688 : il a laissé les ouvrages suivans : Traité contre la pluralité des benefices, en latin, en 1710, *in*-12. — Un Traité contre la validité des ordinations anglicanes. — Il eut aussi beaucoup de part au Bréviaire et au Missel du cardinal de Noailles. — Il est auteur de beaucoup de Proses, de Collectes, et de quelques Hymnes. L'abbé Vivant mourut à Paris en 1739, âgé de 77 ans.

VIVENS, (François, chevalier de) physicien distingué, membre de plusieurs académies de France, mort à Clairac, sa patrie, en 1780, âgé de 80 ans. Les ouvrages qu'il a laissés sur la physique, l'histoire naturelle, l'economie politique, attestent sa sagacité et l'etendue de ses connaissances.

sances. Il joignait au mérite d'un homme instruit, une modestie rare, un amour ardent pour le progrès des sciences, et ce qui vaut encore mieux, un caractère droit et serviable, beaucoup d'humanité, de justice et de grandeur d'ame. Il était très-connu dans la republique des lettres, quoique résident dans une petite ville, et sa correspondance était aussi instructive que ses livres. En voici leur titre : Observations sur divers moyens de soutenir l'agriculture en Guyenne, 2 vol. *in*-12, 1744 et 1763. — Nouvelle Théorie du mouvement, Londres, 1746, *in*-8°. — Essais sur les principes de de la physique, Bordeaux, 1749, *in*-12. — Mémoire sur le vol des oiseaux.

VIXOUSE. (de) On a de lui: Louis XIV, ou la Guerre de 1701, poëme en 15 chants, Paris, 1778, *in* 8°. — Les Passions, ou la Peinture du cœur humain, poëme en 8 chants, trad. libre, Bruxelles 1780, *in*-8°. — Les Soupirs d'Eurydice dans les Champs-Elysees, poëme, 1782, *in*-8°. — La Philippide, ou l'avénement de Philippe de France à la couronne d'Espagne, poëme en 15 chants, Paris, 1784, *in*-8°. — La Révolution, ou les Ordres réunis, poëme, 1789, *in*-4°. etc.

VOIRON, mort à Paris en l'an II, (1794) est auteur de plusieurs articles sur les arts insérés dans les journaux. Il avait été un des conservateurs du Museum des arts avant sa dernière organisation. Il préparait, lorsqu'il est mort, un voyage en Italie ou il avait demeuré long-tems pour y travailler à une traduct. des *Monimenti inediti* de Winkelmann.

VOISENON, (Claude Henri de Fusée de) d'une famille ancienne, naquit au château de Voisenon près de Melun le 8 juillet 1708, et mourut en 1775. Voisenon fut toujours d'une complexion très-faible, il disait que la nature l'avait formé dans un moment de distraction. Il commença et finit sa carrière par faire des pièces de théâtre; dans l'intervalle il fut grand-vicaire de M. Henriot son parent, évêque de Boulogne; il lui faisait des mandemens dont le style épigrammatique fut censuré dans un écrit avec tant d'amertume, que le magistrat crut devoir faire mettre en prison l'auteur du libelle; Aussi-tôt que l'abbé de Voisenon en fut informé, il alla solliciter la délivrance du prisonnier, et il l'obtint. Celui-ci courut lui faire ses remercîmens; c'est moi qui vous en dois, lui répondit l'abbé de Voisenon en presence de l'évêque, pour m'avoir averti que les vérités de l'évangile exigent de ceux,

qui les annoncent, un style plus simple, un ton plus noble et plus grave. Je n'aurais pas dû l'oublier, et je vous promets de faire usage de vos conseils. Dans un précis historique de la vie de l'abbé de Voisenon, placé à la tête de ses ouvrages, on raconte de lui plusieurs traits semblables. On dit, par exemple, que l'auteur d'une satire violente faite contre lui, eut l'effronterie de venir lui lire son ouvrage et de lui en demander son avis. Votre ouvrage, lui répondit l'abbé de Voisenon, a besoin d'être retouché; puis se mettant à son bureau, il y fit lui-même les changemens qu'il avait jugés nécessaires, et lui remettant tranquillement sa pièce, je la crois très-bien à présent, lui dit-il, vous pouvez la faire courir, elle me fera du tort. — Je serais trop coupable de vouloir encore vous en faire, lui dit le satyrique désarmé par ce trait de modération, il lui demanda son amitié, l'assurant qu'il venait de l'en rendre digne; il la mérita en effet par la constante sincérité de la sienne, et l'on ajoute que c'est dans ses bras que l'abbé de Voisenon a rendu les derniers soupirs. Il avait lui-même du penchant à la raillerie, et il aurait été très-satirique, s'il avait pû se le permettre; une aventure de sa jeunesse l'en corrigea pour toujours, et ne contribua pas peu à lui faire embrasser l'état ecclésiastiq. Un mot imprudent et malin lui avait attiré une affaire de la part d'un militaire qui en était l'objet, ils se battirent, et pour réparation l'auteur du mot blessa le militaire. Voisénon épouvanté d'avoir été exposé à tuer un homme qu'il avait offensé, alla se jeter dans un séminaire et se consacrer à l'église. A la mort d'Henriot, la ville et le clergé de Boulogne députèrent au cardinal de Fleury et lui demanderent l'abbé de Voisenon pour évêque; celui-ci effrayé du projet, part de nuit pour Versailles et supplie le cardinal de n'en rien faire. Comment, lui dit il, gouvernerai-je un diocèse? j'ai tant de peine à me gouverner moi même. Un ecclésiastique sollicitant contre lui-même parut un objet nouveau à la cour, tout le monde voulut le voir et le connaître. Le cardinal qui sentit le prix d'une telle franchise, accorda au jeune ecclésiastique de n'être point évêque, mais il lui donna l'abbaye du Jard. MM. de Choiseul lui ouvrirent le dépôt des affaires étrangères, pour qu'il y puisât des matériaux utiles à l'histoire. Ses travaux dans ce genre n'ont produit que quelques fragmens: ils lui firent accorder diverses graces et le firent nommer ministre plénipotentiaire du prince évêque de Spire à la cour de

France; ils facilitèrent son admission à l'acad. franç. où le poète des graces, dit l'auteur de sa vie ou de son panégyrique succéda en 1763 au plus terrible de nos poètes tragiques. Il partit le 15 septembre 1775 pour le château de Voisenon, afin, disait-il, de se trouver de plain-pied avec la sépulture de ses pères, il y mourut en effet le 22 novembre 1775. On lit au bas de son portrait dans l'édition de ses œuvres, ces quatre vers de Cosson qui confirment ce que nous avons dit de la facilité qu'il aurait trouvée à être satirique, s'il l'avait voulu :

« Dans le feu de ses yeux la saillie
» étincelle,
» Sur ses lèvres on voit le ris fin et
» moqueur ;
» Mais sa bouche retient l'épi-
» gramme cruelle ;
» Le trait, en s'échappant, ferait
» saigner son cœur. »

Parmi les différens mots de l'abbé de Voisenon, rapportés dans le précis de sa vie, nous remarquerons celui-ci : « Il rendait des devoirs assidus à une dame recommandable par ses mœurs. Mme de... en fit des reproches, ou des plaisanteries, à cette dame en presence de l'abbé de Voisenon : *Madame*, lui dit-il, *ma vertu est de l'aimer*, *la sienne est de le souffrir* ». On avait imprimé en 1752 quelques-unes des pieces de l'abbé de Voisenon. L'édition qu'on a donnée de ses Œuvres en 5 vol. *in*-8° en 1781, est la seule qui soit complète ; outre ses comedies, qui s'y trouvent en beaucoup plus grand nombre que dans l'édition de 1752, et dont plusieurs, comme *l'Heureuse ressemblance et la Tante supposée* n'étaient connues que dans des sociétés particulières, elle contient plusieurs ouvrages lyriques, sacrés et profanes ; des Œuvres mêlées en prose et en vers ; des discours académiques ; des fragmens histor. ; des romans et des contes. Il y a dans tout cela au moins de l'esprit et de la gaieté. Dans les anecdotes littéraires, des jugemens libres, superficiels et un peu hasardés sur la personne et les ouvrages des auteurs ou vivans ou morts depuis peu, ont pu, en contribuant au débit de ce recueil, mettre dans l'esprit de plusieurs lecteurs des dispositions peu favorables à l'auteur ; mais il faut être juste et convenir que si cet écrivain n'a pas fait un seul chef-d'œuvre, il a fait une multitude d'ouvrages agréables, qu'il répand les fleurs à pleines mains ; qu'il étincelle d'esprit ; qu'il a une manière piquante et qui est à lui. La plus célèbre de toutes ses comédies est la *Coquette fixée* ; c'était avant le *Méchant*, une des comédies modernes du meilleur ton dans un genre dont le *Méchant*

a été regardé comme le plus parfait modèle. Il y a même dans cette pièce plus d'intérêt et de situations piquantes que dans *le Méchant*. On a de l'abbé de Voisenon les ouvrages suivans : Le Retour de l'ombre de Molière, com. en 1 acte en vers, 1740, *in*-12. —Zulmis et Zelmaïde, 1745, *in*-12. — Les Mariages assortis, com. en 3 actes en vers, 1746, *in*-8°. — Le sultan Misapouf, 1746, 2 vol. *in*-12.— Le Réveil de Thalie, com. en 1 acte, en vers, 1750, *in*-12. — Hist. de la Félicité, 1751, *in*-12. — Recueil des pièces de théâtre, 1753, *in*-12. — Réponse du coin du roi au coin de la reine, 1753, *in*-12. — Il eut tort, 175*. — Les Magots, parodie de l'Orphelin de la Chine, 1 acte en vers, 1756. — Les Israëlites à la montagne d'Oreb, poëme, 1758. — La petite Iphigénie, parodie de la grande, 1758. — Les fureurs de Saul, poëme, 1759, *in*-4°. — Réponse au Jean qui pleure et au Jean qui rit; à M. de Voltaire, 176*. — Romans et contes, 1767, 2 vol. *in*-12.—Discours de M. l'évêque de Senlis et de M. l'archevêque de V. devant l'acad. franç., 1771, *in*-8°. — Il a eu part au Recueil de ces MM. et à quelques opéras comiques. — Après sa mort on a publié : Fleur d'Epine, com. en 2 actes mêlée d'ariettes, 1776, *in*-8°.—Ses Œuvres ont paru en 1781, en 5 v. *in*-8°.

Voisin, (Joseph de) né à Bordeaux d'une famille noble et distinguée dans la robe, fut lui-même conseiller au parlement de cette ville. Ayant embrassé l'etat ecclésiastique il fut prédicateur et aumônier du prince de Conti Armand de Bourbon. Ce prince ayant fait un traité contre la comédie, l'abbé d'Aubignac, qui faisait des tragédies, réfuta l'ouvrage du prince, et l'abbé de Voisin se crut obligé de réfuter l'abbé d'Aubignac. On a de plus de lui une Théologie des juifs, 1647, *in*-4°; un Traité de la loi divine, *in*-8°; un Traité du jubilé selon les juifs, *in*-8°. Ces ouvrages sont en latin, il est encore auteur de savantes notes sur le *Pugio fidei* de Raymond Martin, 1651. Il donna en 1660 une traduction française du Missel romain en 4 vol. *in*-12. Elle fut condamnée par l'assemb. du clergé et proscrite par un arrêt du conseil. Elle ne contenait cependant rien que d'édifiant; mais on soupçonna finement que l'intention secrète du traducteur pouvait avoir été de faire dire la messe en français. L'abbé de Voisin mourut en 1685 avec la réputation d'un homme d'un profond savoir et d'une grande piété. Il avait une vaste connaissance des langues.

Voisin, (Jean François) prêtre de l'Oratoire, mort le 10 octobre 1775, a publié :

Prosæ in resurrectionnem domini, 1742, *in*-16. — *Lodoix Carmen*, pastorale, 1744, *in*-4°.

VOISIN, (Jean-Baptiste de) ci-dev. doct. de Sorbonne, né à Langres en 1744. On a de lui: Dissertat. crit. sur la vision de Constantin, 1774, *in*-12. —L'autorité des livres du Nouveau Testament contre les incrédules, 1775, *in*-12. — L'autorité des livres de Moyse etablie et défendue contre les incredules, 1778, *in*-12. — Essai polémique sur la religion naturelle, 1780, *in*-12. — *De vera religione ad usum theologiæ candidatorum*, 1785, 2 vol. *in*-12.

VOITURE, (Vincent) eut de son tems l'empire de la littérature, et sa réputation lui a survécu près d'un siècle. Boileau, qui a flétri la gloire de l'hôtel de Rambouillet, dont Voiture était l'oracle, a respecté celle de cet écrivain. Il met Voiture sur la même ligne qu'Horace :

« Et qu'à moins d'être au rang
» d'Horace ou de Voiture,
» On rampe dans la fange avec
» l'abbé de Pure. »

Rousseau est plein aussi d'éloges de Voiture, et il assigne à cet auteur le même rang qu'à la Fontaine :

« Apprends de moi, sourcilleux
» écolier,
» Que ce qu'on passe, encore qu'a-
» vec peine,
» Dans un Voiture ou dans un la
» Fontaine,
» Ne peut passer, malgré tes beaux
» discours,
» Dans les essais d'un rimeur de
» deux jours. »

L'afféterie de Voiture passait de son tems pour de la délicatesse et elle n'en est pas toujours dépourvue, on le regardait comme le meilleur modèle du style épistolaire, avant que Mme de Sévigné eût montré combien un naturel heureux, un abandon aimable est préférable à la recherche et à l'affectation de Voiture, à qui chacune de ses lettres coûtait 15 jours de travail. Il en était de même de Balzac, et c'est ce qui fait qu'on ne les lit plus guères. Voiture était aussi de son tems, avec Benserade, un des meilleurs modèles de ce ton lèger, galant, aimable, aisé, noblement familier, plaisant avec mesure et avec respect, flatteur sans bassesse. On n'avait point encore Voltaire. C'est lui qui a détruit la réputation de Voiture : il l'a détruite de deux manières; 1°. en l'attaquant par une critique directe et motivée dans le temple du goût; 2°. en fournissant enfin un modèle vraiment parfait de ce genre, que Voiture avait cherché et qu'il n'avait pas trouvé. Mais c'etait deja quelque chose que de le chercher, il ne faut pas croire

que Voiture ne fut qu'usurpateur de sa renommée, il lui en était dû beaucoup, au moins par comparaison; il avait de la grace, et comme, nous l'avons dit, de la delicatesse, il y en a certainement dans ce portrait :

« Enfin elle avait une grace,
» Un je ne sais quoi qui surpasse
» De l'amour les plus doux appas,
» Un ris qui ne se peut d'écrire,
» Un air que les autres n'ont pas,
» Que l'on sent et qu'on ne peut
» dire. »

Ces tournures ont été souvent employées depuis; mais elles sont originales dans Voiture. Cet auteur était fils d'un marchand de vin, et comme il se piquait de vivre en bonne compagnie, et d'y vivre avec agrement, il avait la faiblesse de rougir de sa naissance, ce qui faisait qu'on le lui rappellait souvent. Mme Desloges lui dit un jour en jouant aux proverbes : *celui-ci ne vaut rien, percez-nous en d'un autre.* Il ne buvait que de l'eau, ce qui était encore chez lui un air de bonne compagnie; on fit une chanson où on lui disait :

« Tu ne vaudras jamais ton père,
» Tu ne vends du vin, ni n'en
» bois. »

Despréaux citait l'exemple de Balzac et de Voiture pour prouver qu'il ne faut pas toujours juger du caractere des auteurs par leurs écrits : « La société de Balzac, disait-il, loin d'être épineuse et guindée comme ses lettres, était remplie de douceurs et d'agrémens. Voiture au contraire, dont les lettres annoncent une societé si aimable, faisait le petit souverain avec ses égaux et ne se contraignait qu'avec les grands. Il aimait à parler des altesses qu'il fréquentait, il se vantait d'avoir promené ses amours depuis le sceptre jusqu'à la houlette ». S'il lui arrivait quelquefois de blesser quelqu'un par un trait piquant et de s'attirer par-là quelques affaires, il s'en tirait par un trait d'esprit. Un homme de la cour, mécontent de quelque mot qui lui était échappé, voulut lui faire mettre l'épée à la main : « Monsieur, lui dit Voiture, la partie n'est pas égale, vous êtes grand, je suis petit; vous êtes brave, je suis poltron; vous voulez me tuer, eh bien! je me tiens pour mort. Il fit rire son adversaire et il l'appaisa ». On cite de lui quelques traits fort nobles; Balzac lui envoya demander, avec la confiance de l'amitié, 400 écus à emprunter; le porteur de la demande l'était aussi d'un billet de Balzac portant reconnaissance d'avoir reçu cette somme et promesse de la rendre. Voiture fournit la somme et remit le billet, après avoir écrit au bas : « Je reconnais devoir à M. Balzac, la somme de huit cents écus pour le plaisir qu'il m'a fait

de m'en emprunter quatre cents ». Voiture était attaché à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en qualité d'introducteur des ambassadeurs et de maître des cérémonies. Il fut envoyé en Espagne pour différentes affaires ; il fit à la cour de Madrid des vers espagnols qui furent attribués à Lopès de Vega. Il passa d'Espagne en Afrique par la seule curiosité de connaître les mœurs de cette partie du monde. Il alla aussi à Rome où il fut fort accueilli ; car il excellait aussi dans la poésie italienne. A son retour de ses voyages, il fut fait maître d'hôtel du roi et obtint beaucoup de pensions. Il était né à Amiens en 1598. Il fut admis dans l'acad. franç. au tems de son institution. Son goût pour le jeu l'empêcha de s'enrichir, son goût pour les femmes l'empêcha de vieillir. Il mourut à 50 ans en 1648. Il appartient à peine, ou plutôt il n'appartient point au beau règne de Louis XIV, mais il a rempli avec éclat le règne de Louis XIII. On a recueilli ses ouvrages à Paris, 1729, en 2 vol. *in*-12.

Volfius, (J. B.) profess. d'éloquence à Dijon, sa patrie, de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, a publié des discours religieux prononcés à différentes cérémonies.—Une rhétorique française à l'usage des collèges, *in*-12, Dijon, et une Géographie à l'usage des colleges, Dijon, *in*-12. Ces deux derniers ouvrages sont anonymes.

Volfius, (Alex. Eugène) frère du précédent, né à Dijon, avocat au parlement de cette ville, membre de l'assemblée constituante, commissaire du gouvernem. près l'administration centrale de la Côte d'Or. On lui attribue : Discours d'un avocat au parlement de Dijon, à son ordre assemblé le 3 décemb. 1788, *in*-8°, Genève, 1788, sans nom d'auteur. — Réflexions d'un avocat au parlement de Dijon sur la manière de voter aux assemblées nationales, *in*-8°, 1789, aussi anonyme. — Lettre à MM. de la ville et commune de Dijon, *in*-8°, 1789.

Volis, (de) a donné : Les mânes de Flore, élégie en 5 parties, ou lettres servant de stances irrégulières sur la musique, 1774, *in*-12.

Vollange, (Mme de) a publié : Le Génie, épître, 1774, *in*-8°. — Le Bonheur des peuples, poëme au roi, 1774, *in*-8°.—Les beaux arts, poëme qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1775, *in*-8°.

Vollant, négociant. On a de lui : Mém. sur les moyens

de détruire la mendicité en France et de venir au secours des indigens de toutes les classes, lu à la société d'agriculture, etc. 1790, *in*-8°.

VOLNEY, (Charles-Franç. CHASSEBOEUF) membre de l'assemblée constituante, de l'institut nat. et du sénat conservateur. On doit à cet éloquent écrivain les ouvrages suivans : Voyage en Syrie et en Egypte, pendant les années 1783-85, Paris, 1787, 2 vol. gr. *in*-8° ; deux nouv. vol. 1795, gr. *in*-8°. — Considérations sur la guerre actuelle des turcs, 1788, *in*-8°. — Les ruines ou méditations sur les révolutions des empires, Genève, 1791, *in*-8° ; nouv. édit. en l'an VII (1799) *in*-8°. — La loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français, 1793, *in*-16 ; 2e édit. 1793, *in*-18. — Simplification des langues orientales ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque avec des caractères européens, 1795, *in*-8°. On a encore de lui des Leçons sur l'Hist. et des extraits insérés dans le *Magazin encyclopédique*.

VOLTAIRE, (Marie-Franç. AROUET de) de l'acad. franç., gentilhomme ordinaire du roi, historiographe de France, naquit à Paris le 22 févr. 1694, et y mourut le 30 mai 1778, à l'âge de 84 ans. Ce nom célèbre rappelle le souvenir des époques les plus brillantes de la littérature française, pendant le 18e siècle. Aucun écrivain n'a en effet moissonné autant de gloire dans cette carrière difficile que Voltaire. Tous ses triomphes ne furent pas, il est vrai, sans amertume ; car si, d'un côte, une admiration, souvent juste et quelquefois outrée, lui éleva des autels ; d'un autre, la haine et la calomnie s'attachèrent à ses pas, et distillèrent leurs poisons sur presque toutes les actions de sa vie. Il fut donc à la fois l'objet d'une espèce de culte, et en butte aux fureurs de la persécution. Prendre pour guide de l'opinion qu'on doit avoir de Voltaire, les jugemens de l'une ou de l'autre de ces deux classes opposées, ce serait vouloir être l'écho de la prévention ou de la malignité. Qui peut donc marquer à cet homme extraordinaire, la place qui lui appartient parmi les écrivains qui ont illustré la France par leur génie et leurs talens ? C'est sans doute l'impartiale postérité qui seule a ce droit ; et nous ne craignons pas de le dire, le tems n'est peut-être pas encore arrivé où Voltaire peut être jugé sans passion. Ses partisans et ses ennemis existent en grand nombre, et leur influence ne cessera qu'avec eux. Ce sera alors que les successeurs de ses contemporains lui assigneront le

rang

rang qui lui appartient. En attendant ce jugement impartial, nous croyons que la meilleure manière de faire connaître Voltaire sous tous ses rapports, est celle de présenter le tableau de sa vie et de ses travaux littéraires. C'est le but que nous nous sommes proposés dans cet article. Le père de Voltaire était trésorier de la chambre des comptes. La fortune dont il jouissait procura à son fils tous les avantages d'une éducation soignée. Le jeune Arouet fut mis au collége des jésuites ; il fit sa rhétorique sous le P. Porée et sous le P. Lejay ; le premier voyait en lui le germe d'un grand homme ; le second lui prédisait *qu'il serait en France, le Coriphée du déisme.* L'une et l'autre prédiction a été accomplie. L'abbé de Châteauneuf, son parrain, ancien ami de sa mère, se fit un plaisir de présenter à la célèbre Ninon de l'Enclos, Voltaire encore enfant, « qui était déjà poète, qui désolait déjà par de petites épigrammes, *son jensén'ste de frère*, et récitait avec complaisance, la *Moïsade* de Rousseau». On prétend qu'il poussait même la legérete de principes jusqu'à faire des épigrammes contre sa mère. Ninon, qui était si bon juge de l'esprit et des graces dont elle avait vu les plus beaux modèles en tout genre, pendant le règne de Louis XIV, devina ce que deviendrait un jour Voltaire. Elle lui légua 2,000 francs pour acheter des livres. L'abbé de Châteauneuf introduisit Voltaire dans les sociétés brillantes de Paris, particulièrement dans celle du duc de Sully, du marquis de la Fare, de l'abbé de Chaulieu, de l'abbé Courtin. Le prince de Conti, le grand-prieur de Vendôme, s'y joignaient souvent. Là, par aversion pour la sevérite de Versailles, et pour l'hypocrisie qui en était l'effet naturel, on affectait de porter jusqu'à la licence, le goût du plaisir et de la liberté. Le trésorier Arouet crut son fils perdu en apprenant qu'il faisait des vers. Dans ses vues étroites, il avait disposé de son sort, comme tous les pères vulgaires, d'après des convenances de fortune ; il le destinait à la magistrature, et Voltaire faisait des vers et méditait des tragédies. Il s'amusait, dit-on, quelquefois à raconter que son père, pour lui en imposer, pria un jour M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, de vouloir bien se charger de lui donner une leçon capable de lui faire impression. Voltaire, comme autrefois Boileau, demeurait chez son pere dans la cour du palais: *Qu'est ce donc, jeune homme*, lui dit M. de Nicolai, *j'apprends que vous scandalisez toute la cour du palais ; on dit que vous rentrez à des neuf heures du soir.* On

peut juger combien le légataire de Ninon, le jeune ami des Sully, des la Fare, des Chaulieu, attacha d'importance à de pareils reproches. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune Voltaire chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande. Il y trouva Mme du Noyer, connue par ses *Lettres galantes*. Elle avait avec elle ses deux filles, de l'une desquelles Voltaire devint amoureux ; c'est celle qui épousa, dans la suite, le baron de Vinterfeld. La mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion était d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur qui défendit au jeune Voltaire de conserver des liaisons avee Melle. du Noyer, et le renvoya dans sa famille. Mme du Noyer fit imprimer cette aventure avec les lettres du jeune Arouet à sa fille, espérant que ce nom, déjà très-eonnu, ferait mieux vendre le livre ; et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle et sa delicatesse, dans le libelle même où elle déshonorait sa fille. Arrivé à Paris, Voltaire reçut de son père les plus vives réprimandes. M. de Caumartin, touché des erreurs du père dont il était ami, et du sort du fils dont les talens naissans l'avaient frappé, demanda la permission de mener celui-ci à Saint-Ange, où il réfléchirait à loisir sur le choix d'un état, loin de ces societés brillantes, qui avaient alarmé la tendresse paternelle. Voltaire trouva dans cette heureuse retraite le vieux Caumartin. Ce respectable vieillard, passionné pour la mémoire de Henri IV et de Sully, avait été lié avec les hommes les plus instruits et les plus aimables du règne de Louis XIV. Il savait les anecdotes les plus secrètes, et se plaisait à les raconter. Voltaire revint de Saint-Ange, occupé d'un poëme épique dont Henri IV devait être le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que devons *la Henriade* et *le Siècle de Louis XIV*. Après la mort de Louis XIV, la mode fut pendant quelque tems de prodiguer les satires à sa mémoire, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. On en fit une à l'imitation des *J'ai vu* de l'abbé Régnier Desmarais, et qui etait aussi intitulée : *Les j'ai vu*, elle contenait l'énumeration des maux arrivés dans les dernières années du règne de Louis XIV, et finissait par ee vers :

« J'ai vu ces maux, et je n'ai pas
» vingt ans. »

Cette pièce parut en 1716. Voltaire avait alors un peu plus de 22 ans ; on la lui attribua, et la police regarda cette

espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté. Il fut mis à la Bastille. Son innocence ayant éte reconnue, on le rendit à ses amis ; le regent lui donna même une gratification comme par forme de dédommagement. *Monseigneur*, lui dit Voltaire, *je remercie votre altesse royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture ; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.* D'autres disent que quand Voltaire parut devant le régent, ce prince lui dit : *Soyez sage et j'aurai soin de vous ;* et que Voltaire répondit : *Je suis infiniment obligé à votre altesse ; mais je la supplie de ne plus se charger de mon logement, ni de ma nourriture.* Il avait trouvé de grandes ressources dans le travail, contre l'ennui de sa prison. Ce fut à la Bastille qu'il ébaucha son poëme de *la Ligue ;* il y fit, dit-on, le second chant tout entier, c'est celui qui contient la description de la Saint-Barthelemi, et c'est le seul des chants de *la Henriade*, où il n'ait point fait depuis de changemens. Il corrigea, aussi à la Bastille, sa tragédie d'*OEdipe*. On a remarqué que le premier ouvr. en vers sérieux, publié par Voltaire, fut un ouvrage de dévotion. Ce fut une ode sur la decoration de l'autel de Notre-Dame de Paris ; vœu de Louis XIII, accompli par Louis XIV. C'était un sujet de prix proposé par l'académ. française. La tragédie d'*OEdipe* fut jouée en 1718. On raconte qu'à une représentation de cette tragédie, Voltaire parut sur le théâtre portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de Villars, présente à cette représentation, demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce ; on lui dit que c'était l'auteur lui-même ; cette singularité lui inspira le desir de le connaître. Voltaire, admis dans sa société, conçut pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et elle l'enleva pour un tems à l'étude. Il n'en parlait depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords. Le public qui avait été juste pour *OEdipe*, fut sévère pour *Artémire*, qui le suivit d'assez près, et Voltaire ne parut pas réclamer contre ce jugement. Des liaisons qu'il forma avec des ennemis du régent, et avec quelques intrigans fameux, tant français qu'étrangers, le firent encore disgracier sous la régence ; il fut exilé, mais bientôt après rappellé. En 1722, il accompagna Mme de Rupelmonde en Hollande ; il passa par Bruxelles, et y vit Rousseau. Ils se communiquèrent réciproquement leurs ouvrages, et se quittèrent ennemis. *La Henriade* avait paru en 1723,

sous le titre de *Poëme de la Ligue*, et la France avait enfin un poëme épique. En 1724, il donna *Mariamne*. La gloire de Voltaire croissait tous les jours, lorsqu'un événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le faisant insulter par ses gens... Ce fut à la porte de l'hôtel de Sully, où il dînait qu'il reçut cet outrage..... Les lois furent muettes..... Le parlement garda le silence. Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé : la Bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de Fleury n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Voltaire vit trop combien il serait aisé à son adversaire de l'éviter et de le perdre, il s'ensevelit dans la retraite; l'Angleterre fut son asyle. C'est à son séjour dans ce pays, que nous sommes redevables des tragédies de *Brutus* et de la *mort de César*. Son *Essai sur la poésie épique* fut aussi fait en Angleterre, et composé d'abord en anglais. En 1732, il donna *Zaïre*. Ce fut peu de tems après, qu'il fit imprimer le *Temple du Goût*, dans lequel il attaqua plusieurs opinions établies; mais il fit disparaître ces opinions, et consacra toutes celles qu'il établissait. Ce fut une grande victoire remportée sur les préjugés en matière de goût. Voltaire fut persécuté pour ses *Lettres philosophiques*, c'est-à-dire pour ses *Lettres sur les Anglais*; elles furent supprimées par un arrêt du conseil, brûlées par un arrêt du parlement, et des informations furent ordonnées contre l'auteur. Il fut persécuté encore pour l'*Epître à Uranie*, et pour quelques fragmens de la *Pucelle*, qui furent connus par l'indiscrétion de quelques amis. Le garde-des-sceaux (Chauvelin) menaça même Voltaire d'un cul-de-basse-fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage. Comme Voltaire voulait tout dire, et échapper à la persécution, il plaça une partie de sa fortune dans les pays étrangers. Une liaison, qui fit long-tems le charme de sa vie, le fixa cependant en France, mais le tint assez éloigné de Paris, dans une retraite qu'il se plût à embellir, et où il cultiva long-tems en paix les lettres et les sciences. Cette liaison était celle de l'illustre marquise du Châtelet, et cette retraite était Cirey. Voltaire s'élança pendant quelque tems avec sa sublime amie dans les profondeurs de la philosophie de Newton; il mit en beaux vers les principaux objets de cette philosophie. Bientôt son

génie, également ardent et facile, embrassa tout, s'éleva aux plus hautes spéculations, descendit aux amusemens en apparence les plus frivoles, rendus toujours importans et utiles par la philosophie, il s'exerça dans tous les genres. Ce fut pour Mme la marquise du Châtelet, qui n'aimait pas l'histoire, mais qui voulait cependant la connaître, qu'il composa son *Essai sur l'Hist. générale.* Cet ouvrage, l'*Histoire de Charles XII*, et du *czar Pierre I*, le *Siècle de Louis XIV*, sont, malgré quelques inexactitudes, des ouvr. utiles pour la connaissance des hommes. Dans les *Contes philosophiques*, que peut-on comparer à *Zadig*, à *Memnon*, à *Babouc*, et dans un genre non moins philosophique et plus libre, à *Candide*, à l'*Ingénu*, à *Scarmentado*, etc.? A travers toutes ces distractions, il était toujours fidèle à la scène française, sur-tout à la tragédie; il y revenait toujours, il en soutenait l'éclat et la gloire. *Alzire*, *Mahomet*, *Zulime*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Oreste*, *Rome sauvée*, *l'Orphelin de la Chine*, *Tancrède* enfin, lorsque le théâtre, débarrassé des spectateurs, permit d'y exposer de grands spectacles et d'y développer de grands mouvemens; voilà quelles furent, depuis 1732 jusqu'en 1760, les grandes productions dramatiques de Voltaire. Ici commence l'époque de la décadence de ce grand homme, qui eut, comme Corneille, ses *Agésilas* et ses *Attila*. *Olympie*, qui suivit *Tancrède*, a encore de grandes beautés, les *Scythes* même ont un intérêt assez attachant. Le reste ne fait plus souvenir de Voltaire que de tems en tems, et de loin en loin. Il y a cependant jusques dans cette *Irène*, qu'il fit jouer à Paris en 1778, à 84 ans, deux ou trois traits dignes de la vigueur de son âge. Voltaire a moins réussi dans la comédie. Il n'y a pas mis la même vérité d'imitation que dans la tragédie; il fit *Mahomet*, il n'aurait pas fait le *Tartuffe*. Ces deux pièces, qui avaient le même but moral, éprouvèrent les mêmes contradictions. Il s'agissait, dans l'une et dans l'autre, de démasquer l'hypocrisie, de décrier le fanatisme et la superstition. Les mêmes ennemis s'élevèrent contre ces deux ouvrages; et les sentimens, et les opinions connues de Voltaire, fournirent encore plus de prétextes contre *Mahomet*, et firent plus aisément soupçonner des allégories dangereuses. *Mahomet* fut joué à Lille en 1741. Crébillon, censeur de la police, ne voulut jamais donner son approbation alors nécessaire, pour qu'on jouât à Paris cette pièce. En 1751, le comte d'Argenson nomma extraordinairement, pour examiner cet ouvrage, un homme-de-lettres qui

n'était pas censeur, et qui était ami de l'auteur. Le parti était pris alors à la cour, de permettre la représentation de cette tragédie. Quand la pièce avait été défendue à Paris, Voltaire avait eu la politique de la mettre sous la protection de Benoît XIV, (Prosper Lambertini) pontife tolérant et homme d'esprit, auquel il envoya deux vers latins pour son portrait. Benoît prit très-bien la plaisanterie, fit à Voltaire les complimens d'usage en pareil cas, et lui envoya des médailles. *Mérope* est jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour :

« *Hoc legite, austeri; crimen*
» *amoris abest.* «

est l'épigraphe de cette pièce. Nulle autre pièce de Voltaire n'eut un succès d'enthousiasme égal à celui-là; on força Voltaire, qui était caché dans un coin du spectacle, de venir se montrer aux spectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de Villars; on cria à la duchesse de Villars d'embrasser l'auteur de *Mérope* : elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public. C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce; mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, a dégénéré depuis en cérémonie souvent ridicule et humiliante. L'admission de Voltaire à l'académie, fut un affaire d'état, et une des plus difficiles. Certainement, il n'y fut point reçu à son rang; mais ce serait dissimuler volontairement la vérité, que de ne pas observer que dans la surabondance de ses titres, il y avait, selon les idées du tems, des titres d'exclusion qu'il fallait ou effacer, ou expier, ou laisser oublier : les académiciens d'alors pensaient ainsi. De Boze allait plus loin, et décidait que Voltaire ne serait jamais un personnage académique. Il n'était pas le seul qui pensât ainsi alors; Voltaire s'était présenté après la tragédie de *Brutus*, et n'avait pas même eu l'honneur de balancer les suffrages. Il se présenta de nouveau après *Mérope*. Il raconte lui-même, dans des Mémoires particuliers sur sa vie, ce qui arriva dans cette occasion. Mme de Châteauroux gouvernait alors Louis XV, et était gouvernée par le duc de Richelieu, ami de Voltaire dès l'enfance. Richelieu avait disposé favorablement Mme de Châteauroux pour Voltaire. C'était au cardinal de Fleury qu'il s'agissait de succéder. On demanda au souper du roi, qui ferait l'éloge du cardinal à l'académie française? Le roi répondit, que ce serait Voltaire. Mais Maurepas, alors dans le cours de son premier ministère, ne

le voulut pas. *Il avait, dit Voltaire, la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.* L'ancien theatin, l'évèque de Mirepoix, Boyer, criait par-tout que ce serait offenser Dieu, de donner la place à un profane comme Voltaire: C'était Maurepas qui le faisait agir. Voltaire alla trouver ce ministre, et lui dit : « Une place à l'academie n'est pas une dignite bien importante; mais, après avoir ete nommé, il est triste d'etre exclus. Vous êtes brouille avec Mme de Châteauroux et avec le duc de Richelieu; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'academie française ? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que Mme de Châteauroux l'emporte sur l'évèque de Mirepoix, vous y opposerez-vous»? Il se recueillit un moment, ajoute Voltaire, et me dit : *Oui, et je vous écraserai.* L'évèque de Mirepoix, qui suivait ardemment son objet, l'emporta sur la maîtresse qui avait bien d'autres affaires, et Voltaire manqua encore cette place. Mme de Châteauroux étant morte en 1745, Mme d'Etioles, qui fut depuis Mme de Pompadour, la remplaça. Ce fut elle qui eut la gloire de faire recevoir Voltaire à l'acad, franc. en 1746 ; elle lui procura une charge de gentilhomme ordinaire et le titre d'historiographe de France ; elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin, et il fit la *Princesse de Navarre*, ouvr. qui fut jugé sevèrement, ainsi que le *Temple de la Gloire*, mais qui servit de prétexte au bien que Mme de Pompadour, qu'il avait connue autrefois, voulait lui faire. Voltaire fut le premier à observer qu'il n'avait été récompensé à la cour, que quand il l'avait le moins mérité.

« Mon Henri quatre et ma Zaïre,
» Et mon américaine Alzire,
» Ne m'ont jamais valu un seul re-
» gard du roi,
» J'eus beaucoup d'ennemis avec
» très-peu de gloire ;
» Les honneurs et les biens pleu-
» vent enfin sur moi,
» Pour une farce de la foire. »

L'entrée de Voltaire à l'académie franç. donna lieu pendant un tems à un déchaînement presque universel contre lui, et à un débordement affreux de libelles qu'il n'eut pas la force de mépriser, et qu'un violon de l'Opéra, nommé Travenol, fut accusé de colporter. Travenol fut arrêté; il y eut à ce sujet, entre Voltaire et lui, un procès qui repandit sur Voltaire dans le public la plus grande défaveur. Pendant presque toute sa vie, Voltaire fut exposé aux attaques de l'envie ; mais il obtint des suffrages qui le dédommagèrent de ces in-

justices. Parmi ces suffrages, on ne doit pas oublier celui du roi de Prusse, dont la conduite, à l'égard de Voltaire, eut une si grande influence sur la destinee de cet homme illustre. Charles Fréderic, étant prince-royal de Prusse, sans crédit, et meme en danger à la cour du roi son père, qui avait fait trancher la tete à ses amis, et qui avait voulu la lui faire trancher à lui-même, parce qu'il avait formé le dessein de voyager pour s'instruire, Charles Frédéric, dans la solitude de Rémusberg, où il fut ensuite relégué, se consolait, et attendait en paix les événemens en lisant les Œuvres de Voltaire, et en entretenant avec lui une correspondance, monument précieux de l'amour d'un grand prince pour les lettres. Monté sur le trône en 1740, il fit tout ce qu'il put pour attirer et fixer Voltaire à sa cour. Tant que Mme du Châtelet vécut, il n'obtint que quelques visites de Voltaire, retenu alors en France par l'amitié, plus puissante sur lui que la faveur même des rois. Dans le tems précisément où il était exclu de l'acad. française par l'évêque de Mirepoix (Boyer), le gouvernement crut avoir besoin de son crédit auprès du roi de Prusse, qu'il s'agissait d'attirer ou de retenir dans l'alliance de la France; on prit pour prétexte de son voyage en Prusse le mécontentement même qu'on supposait qu'il devait avoir des persecutions de l'évêque de Mirepoix et de leur succès; de sorte que ce voyage, qui etait une marque de faveur, fut regardé comme l'effet d'une disgrace qui réjouit beaucoup les ennemis de Voltaire, et sur laquelle Piron fit des épigrammes et des chansons. Comme le roi de Prusse haissait les dévots, et sur-tout l'évêque de Mirepoix, Voltaire, mécontent de ce prélat, le livrait sans peine aux sarcasmes de Frédéric; l'évêque alla se plaindre à Louis XV, que Voltaire le faisait *passer pour un sot* dans les cours étrangères. Louis XV lui répondit, que *c'était une chose convenue*. A la suite de ce voyage, le roi de Prusse se déclara de nouveau, comme on le desirait en France, contre la reine de Hongrie, et fit une diversion utile qui la força de retirer ses troupes de l'Alsace. En passant à la Haye à son retour, Voltaire pénetra les dispositions des hollandais, encore incertaines en apparence, et en instruisit la cour. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, l'employa, plus d'une fois, à écrire des manifestes, des déclarations, des dépêches importantes. Voltaire retourna dans la solitude de Cirey, d'où il fut appellé, avec Mme du Châtelet, à la cour de

Lunéville;

Lunéville, par le roi de Pologne (Stanislas), dont il avait écrit l'histoire en partie dans celle de Charles XII. Il y perdit Mme du Châtelet, qui mourut en couche en 1749. Le roi de Pologne vint consoler Voltaire dans sa chambre, et pleurer avec lui. Les vrais consolateurs de Voltaire furent le travail et la gloire. Mme Denis, sa nièce, vint prendre la conduite de sa maison, et lui procurer les douceurs de la vie privée ; Voltaire alla quelque tems enrichir de ses productions la cour brillante et ingénieuse de Mme la duchesse du Maine à Sceaux : il y fit *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*. Ce fut cette princesse elle-même qui excita Voltaire à faire cette dernière pièce, pour venger Cicéron des outrages que lui avait faits Crébillon dans son *Catilina*. Voltaire était las des injustices de la cour et des faux jugemens de Paris ; il voyait, avec un secret dépit, que le roi, élevé par le cardinal de Fleury, ennemi déclaré de toute supériorité personnelle, avait de l'éloignement pour lui, et ne lui savait aucun gré de ses flatteries. Dans le *Temple de la Gloire*, ayant voulu représenter Louis XV sous l'emblême de Trajan, vainqueur et pacificateur, il s'approcha du roi après la représentation, et lui dit : *Trajan est-il content ?* Le roi, moins flatté du parallele, que blessé de la familiarité, témoigna son mécontentement par son silence. Divers chagrins se joignant à ces dégoûts, le roi de Prusse en profita ; Voltaire céda enfin à ses instances, il accepta le titre de chambellan, la grande-croix de l'ordre du mérite, une pension de 20,000 liv., et il partit pour Berlin en 1750. La manie du roi de Prusse était de faire des vers français. *La fureur de faire des vers* (dit Voltaire) *le possédait comme Denis de Syracuse ; il fallait que je rabotasse continuellement.* La faveur dont Voltaire jouissait à la cour de Berlin lui fit des ennemis. La Métrie, médecin connu par son libelle contre les médecins de Paris, et par son athéisme, dit au roi de Prusse, dont il était lecteur, qu'on était jaloux à Berlin de la fortune de Voltaire. *Laissez faire ;* (lui dit le roi) *on presse l'orange, et on la jète quand on a avalé le jus.* La Métrie rendit cet apohtegme à Voltaire, qui reconnut encore Denis de Syracuse. Je résolus dès-lors, dit-il, de mettre en sûreté les pelures de l'orange. De ce moment, en effet, il prépara de loin son départ de la Prusse. Voltaire, par sa supériorité, se faisait par-tout des ennemis ; il y joignait souvent des vivacités, des traits d'humeur, de la causticité et de l'indiscrétion. Le célèbre Maupertuis, qui devait en partie à Voltaire son établissement en Prusse et la présidence de l'académie

de Berlin, le vit avec chagrin et avec inquiétude se fixer auprès du roi de Prusse; c'était perdre la première place et être renvoyé à la seconde; dès ce moment, il devint l'ennemi de Voltaire. Une autre manie du roi de Prusse, était l'irréligion; il la poussait, dit-on, jusqu'à l'athéisme. Voltaire ne le suivait pas jusques-là. Maupertuis saisit cette circonstance, pour répandre le bruit que Voltaire avait dit, que *la charge d'athée du roi était vacante.* Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite, qu'*il trouvait les vers du roi mauvais*, et cela réussit. Le roi sut d'ailleurs, que le général Manstein, pressant Voltaire de revoir et de corriger ses Mémoires, Voltaire avait répondu : *Voilà le roi qui m'envoie son linge sâle à blanchir, il faut que le vôtre attende.* On dit qu'une autre fois, en montrant un paquet de vers du roi, Voltaire avait dit avec humeur : *Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cotin*, rapprochement qui est bien dans le goût de Voltaire, et dans lequel il espérait peut-être que *César* obtiendrait grace pour *Cotin ;* mais l'amour-propre blessé se souvint de *Cotin*, et l'amour-propre flatté oublia *César.* On sait avec quelle hauteur Maupertuis déploya dans l'acad. de Berlin tout son despotisme contre Kœnig, membre de cette académie, sur une question, où il s'agissait de savoir, si Leibnitz avait pensé comme Maupertuis sur un principe de physique; Voltaire, ami de Kœnig, mais sur-tout devenu ennemi de Maupertuis, prit parti pour le premier contre le second; le roi de Prusse qui, dit-on, ne se souciait guères de Maupertuis, se laissa persuader que son honneur était intéressé à défendre le président de son académie; il fit brûler par le bourreau la *Diatribe du docteur Akakia*, plaisanterie de Voltaire, qui avait fait rire Paris et Berlin, et le roi lui-même, aux dépens de Maupertuis. Voltaire ne pouvant se dissimuler l'intention que le roi avait eue de l'humilier, lui renvoya sa clef, sa croix et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers, qui n'étaient pas encore d'un ennemi :

« Je les reçus avec tendresse,
» Je les renvoie avec douleur,
» Comme un amant, dans sa jalouse ardeur,
» Rend le portrait de sa maîtresse.»

Après quelques feintes réconciliations, qui n'étaient que des palliatifs, Voltaire obtint la permission d'aller prendre les eaux de Plombières. Arrivé à Francfort, hors des états du roi de Prusse, il y tomba malade; Mme Denis, sa nièce, qui était restée jusqu'alors en France, accourt sur le bruit de sa maladie pour lui rendre des soins; elle le trouve pri-

sonnier ; elle craint que quelqu'indiscrétion ne lui ait attiré ce traitement; la chose s'explique : un président du roi de Prusse à Francfort, nommé Freitag, déclare qu'il a ordre de retenir Voltaire jusqu'à ce qu'il ait rendu au roi de Prusse ses Poésies. Voltaire les ayant laissées à Leipsick, les fit revenir, et les remit au président. Voltaire crut alors qu'il pouvait partir ; mais on l'arrêta avec éclat, ainsi que sa nièce, son secrétaire et tous ses domestiques, et on les conduisit dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés 12 soldats. Rendu enfin à la liberté, Voltaire erra de ville en ville, et fixa sa demeure avec Mme Denis, sa nièce, dans deux séjours qu'il habitait alternativement : savoir, d'abord Tourney (1), puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève.

C'est ici une nouvelle vie qui commence pour Voltaire. De ce moment, il devient l'être le plus libre qui soit sur la terre. Il avait alors près de 60 ans. C'est sur-tout dans sa retraite de Ferney que Voltaire a fait le plus noble et le plus digne usage et de ses richesses et de son ascendant sur les esprits ; c'est-là qu'il a si noblement adopté, élevé, marié, doté la petite nièce du grand Corneille ; c'est-là qu'il a défendu avec tant de courage et d'éloquence les Calas, les Sirven, les Montbaillis, les la Barre, les Bing, les Lally, etc. Ce fut dans cette solitude, ce fut du pied du mont Jura qu'il éleva sa voix en faveur des serfs de St.-Claude. C'est-là qu'il a véritablement acquis le droit de pouvoir dire de lui-même :

« J'ai fait un peu de bien, c'est mon
» meilleur ouvrage. «

Il paraissait sentir vivement tous les avantages de sa situation, et recueillir avec volupté tous les fruits de sa bienfaisance ; il lui restait une expérience à faire, celle de l'accueil que Paris lui ferait après 38 ans d'absence et 60 ans de gloire. Il y arriva sans être attendu ; le secret avait été parfaitement gardé ; personne n'avait seulement entendu dire qu'il songeât à ce voyage, qui avait été plusieurs fois annoncé dans d'autres tems. Son grand âge (84 ans) semblait avoir mis une barrière éternelle entre Paris et lui. Lorsqu'un des jours du printems de 1778, on entendit dire tout-à-coup : *Voltaire est*

(1) « On assure que Voltaire eut à cette époque la faiblesse de changer de nom, et de prendre celui de *comte de Tourney*. On a vu plusieurs lettres signées ainsi par Voltaire ; mais ce grand homme ne tarda pas à rougir de cette faiblesse. Il reprit et ne quitta plus le nom qu'il a immortalisé. »

arrivé, Voltaire est à Paris. Tout le monde accourut pour le voir et pour l'entendre; la surprise augmenta sans doute l'enthousiasme, et cet enthousiasme fut au comble. L'envie se tut devant sa gloire, devant son âge, et sur-tout devant le bien qu'il avait fait. L'académie française lui prodigua les honneurs; et le reçut moins comme un égal, que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talens, briguaient l'honneur de lui être présentés. Mais c'était au théâtre qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la 3e représentation d'*Irène*, pièce où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Son buste fut couronné solennellement sur le théâtre au milieu des applaudissemens, des cris et des larmes de joie et de tendresse. Hélas! ce triomphe n'était qu'une apothéose très-peu anticipée. *On veut me faire mourir de plaisir*, s'écriait-il au milieu des hommages dont on l'enivrait, et il allait en effet en mourir. Les transports de la joie, les efforts du travail l'ayant privé du sommeil, il prit de l'opium, et se trompa sur les doses; elles le plongèrent dans une espèce de léthargie, dont il ne sortit plus que par intervalles. Il mourut le 30 mai 1778. Le curé de St.-Sulpice lui refusa la sépulture. Sa famille négocia avec le ministre, et il fut convenu que le corps serait transporté à Scellières, monastère, dont l'abbé Mignot, neveu de Voltaire, était abbé; ce projet fut exécuté. Le roi de Prusse fit faire à Voltaire un service solennel dans l'église catholique de Berlin. L'académie de Prusse y fut invitée de sa part; et dans le camp même, où ce grand roi, à la tête de 150,000 hommes, défendait les droits des princes de l'empire, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il avait été le disciple et l'ami. Nous oserons le dire, cet éloge royal de Voltaire n'est pas un bon ouvrage; mais c'est un grand exemple, et cet exemple eût été véritablement héroïque, si le roi de Prusse eût saisi cette occasion d'exprimer un noble regret de ses torts envers un ami. Mais il n'eut pas assez de courage pour remporter cette victoire sur son amour-propre blessé.

Après avoir rappelé les traits les plus remarquables de la vie de Voltaire, c'est ici le moment de citer les divers jugemens qu'on a portés de lui. Laharpe, en le comparant avec Racine, s'exprime ainsi: « Tous deux, dit-il, ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'har-

monie, sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain; mais l'élégance de Racine est plus égale; celle de Voltaire est plus brillante. L'une plaît davantage au goût, l'autre à l'imagination. Dans l'un le travail, sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères; dans l'autre, la facilité se fait appercevoir à la fois et dans les beautés et dans les fautes. Le premier a corrigé son style sans en refroidir l'intérêt; l'autre y a laissé des taches sans en obscurcir l'éclat. Ici les effets tiennent plus à la phrase poétique; là, ils appartiennent plus à un trait isolé, à un vers saillant. L'art de Racine consiste plus dans le rapprochement nouveau des expressions; celui de Voltaire, dans de nouveaux rapports d'idées. L'un ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection; l'autre ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. Racine, à l'exemple de Despréaux, a étudié tous les effets de l'harmonie, toutes les formes du vers, toutes les manières de les varier. Voltaire sensible, sur-tout, à cet accord si nécessaire entre le rythme et la pensée, semble regarder le reste comme un art subordonné, qu'il rencontre plutôt qu'il ne le cherche. L'un s'attache plus à finir le tissu de son style; l'autre à en relever les couleurs. Dans l'un, le dialogue est plus lié; dans l'autre, il est plus rapide. Dans Racine, il y a plus de justesse; dans Voltaire, plus de mouvemens. Le premier l'emporte pour la profondeur et la vérité; le second pour la véhémence et l'énergie. Ici les beautés sont plus sévères, plus irréprochables; là elles sont plus variées, plus séduisantes. On admire dans Racine cette perfection toujours plus étonnante à mesure qu'elle est plus examinée; on adore dans Voltaire cette magie qui donne de l'attrait, même à ses défauts. L'un vous paraît toujours plus grand par la réflexion; l'autre ne vous laisse pas le maître de réfléchir. Il semble que l'un ait mis son amour-propre à défier la critique, et l'autre à la désarmer. Enfin si l'on ose hasarder un résultat sur des objets livrés à jamais à la diversité des opinions, Racine, lu par les connaisseurs, sera regardé comme le poète le plus parfait qui ait écrit; Voltaire, aux yeux des hommes rassemblés au théâtre, sera le génie le plus tragique qui ait regné sur la scène ». Ajoutons à ce tableau, tracé par une main habile et exercée, le portrait qu'un critique fameux du 18e siècle a fait de Voltaire. « Il était, dit ce critique, frondeur à Londres, courtisan à Versailles, chrétien à Nancy, incrédule à Berlin. Dans la société il jouait tour-à-tour les rôles

d'Aristippe et de Diogène. Il recherchait les plaisirs, les goûtait et les célébrait, s'en lassait et les frondait. Par une suite de ce caractère, il passait de la morale à la plaisanterie, de la philosophie à l'enthousiasme, de la douceur à l'emportement, de la flatterie à la satire, de l'amour de l'argent à l'amour du luxe, de la modestie d'un sage à la vanité d'un grand seigneur. On a dit que, par ses familiarités avec les grands, il se dédommageait de la gêne qu'il éprouvait quelquefois avec ses égaux; qu'il était sensible sans attachement, voluptueux sans passion, ouvert sans franchise, et libéral sans générosité. On a dit qu'avec les personnes jalouses de le connaître, il commençait par la politesse, continuait par la froideur, et finissait ordinairement par le dégoût, à moins que ce ne fussent des littérateurs accrédités, ou des hommes puissans, qu'il avait intérêt de ménager ou de conserver. On a dit qu'il ne tenait à rien par choix, et tenait à tout par boutade ». Un autre critique non moins fameux que le précédent, peint Voltaire sous des couleurs encore plus défavorables. « L'ardeur excessive et l'impétueuse délicatesse de son amour-propre ont été, dit ce critique, la cause de ses variations, de ses égaremens, de l'altération de ses idées, de ses goûts et de ses sentimens. De-là, ces transports d'estime et ces haines implacables contre tant d'hommes de lettres, qui, tour-à-tour, ont été comblés de ses éloges ou accablés de ses sarcasmes, selon le cas qu'ils ont paru faire de son mérite, ou selon l'opinion du public sur le leur. De-là, d'abord ami et flatteur du grand Rousseau, il est devenu son ennemi le plus acharné, et n'a cessé de le poursuivre sous la cendre qui couvre son tombeau. De-là, ami et flatteur de Maupertuis, la préférence éclairée d'un grand roi le soulève contre ce philosophe, et l'engage dans des démêlés, qui lui ont été si honteux et si funestes. De-là, ami et admirateur de Crebillon, il a publié, du vivant de ce poète, des critiques anonymes contre lui, parce qu'il était jaloux de sa gloire; et des libelles, après sa mort. De-là, ami et admirateur de J. J. Rousseau, il a insulté plus encore à ses disgraces qu'à ses erreurs, à cause de la supériorité de son éloquence, et du peu de cas qu'il a paru faire de la philosophie et de ses disciples. De-là, ami et défenseur de Montesquieu, il s'est permis les critiques les plus minutieuses et les plus injustes, contre ses ouvrages, afin de s'élever au-dessus de lui. De-là, ami et défenseur d'Helvetius, il a attendu le moment de sa mort pour le mépriser et le rendre

ridicule. De-là enfin, le recueil de ses ouvrages offre un choc perpetuel de louanges, de blâme, d'applaudissemens, de sarcasmes, de flatterie et d'emportemens ».

Quoi qu'il en soit de ces jugemens divers que nous avons cru devoir citer pour ne pas nous ecarter de l'impartialité qui a toujours guidé notre plume, nous remarquerons qu'aucun ecrivain français n a obtenu autant de celebrité que Voltaire, et n'a occupé aussi constamment et aussi longtems la renommée que lui. Voici la liste de ses nombreux ouvrages. Nous commencerons par ceux en vers, les principaux sont : La Henriade en 10 chants : poëme rempli de très-beaux morceaux, de vers très-bien faits, tres-harmonieux, de descriptions touchantes. de portraits brillans. La mort de Coligni est admirable ; la narration de l'assassinat de Henri III, vraiment épique ; la bataille de Coutras est racontee avec l'exactitude de la prose et toute la noblesse de la poésie; le tableau de Rome et de la puissance pontificale est digne du pinceau d'un grand maître; la bataille d'Ivri merite le même éloge ; l'esquisse du siècle de Louis XIV, dans le 7e chant, est d'un peintre exercé ; le 9e respire les graces : c'est le pinceau du Corrège et de l'Albane. Mais malgré ces beautés, on ne mettra jamais Voltaire à côté de Virgile. Un poëme surchargé d'antithèses, sans fiction, peuple d'êtres moraux que l'auteur n'a pas personnifiés ; un poëme dont la *Discorde* est la courrière éternelle; un poëme privé presque entièrement du pathétique ; enfin un poëme de pièces rapportées, ne sera comparé à l'Iliade et à l'Enéïde que par ceux qui sont hors d'état de lire Homère et Virgile.—Un grand nombre de tragédies distinguees par un grand appareil de représentation, par le tableau des mœurs de differentes nations qui n'avaient pas encore éte mises sur la scène, par des situations neuves et frappantes, par de grandes vues morales, et par les sentimens d'humanite mélés habilement à l'intérêt du spectacle. On trouve dans le style de Brutus et de la Mort de César, la manière de Corneille perfectionnée. Celle de Racine ne pouvait qu'etre imitée, et non égalée. La muse tragique n'inspira rien à Crébillon de plus mâle et de plus terrible que le 4e acte de Mahomet. Les critiques ont dit que les plans de Voltaire manquent souvent de justesse ; qu'il amene la catastrophe par des petits moyens ; que le pathétique n'est point fondu ordinairement par des nuances, ni conduit par gradation dans ses tragédies ; que plusieurs de ses ressorts tragi-

ques sont fondés sur des invraisemblances, comme dans Zaïre; que le style, quoiqu'imposant par le coloris et par des tirades brillantes, est non-seulement trop coupé, mais l'est presque toujours de la même manière. Si ces défauts le rendent inférieur à Corneille et sur-tout à Racine, il jouit à la representation d'un plus grand nombre de spectateurs. On joue presque toutes ses tragedies; les principales sont: Œdipe; Hérode et Marianne; Brutus; Zaïre; Adelaïde du Guesclin; Alzire; Zulime; la Mort de Cesar; le Fanatisme, ou Mahomet le prophète; Mérope; Semiramis; Oreste; Rome sauvée; l'Orphelin de la Chine; Tancrède; les Schytes; Irène. — Plusieurs comédies, dont les meilleures sont l'Indiscret, l'Enfant prodigue et Nanine. Les autres sont presque oubliées. — Des Opéras, qui ne brillent ni par l'invention, ni par le style qui n'est pas celui de Quinault. — Un grand nombre de pièces fugitives en vers, d'une poésie supérieure à celle des Chapelle, des Chaulieu et des Hamilton. Aucun poète n'a donné une tournure plus ingénieuse à des bagatelles, n'a employé avec autant de grace, de finesse, de legèreté, les agrémens d'une muse toujours naturelle et toujours brillante. Egalement propre à louer et à médire, il donne à ses éloges et à ses satires un tour original, qui n'appartient qu'à lui. Quant à ses odes, Voltaire est au-dessous de Rousseau dans ce genre. Mais dans les épîtres philosophiques et morales, il lui est certainement superieur. Le poëme de la Pucelle devait avoir un grand succès dans un siècle corrompu. Beaucoup d'esprit, des morceaux de poesie d'un coloris très-vif, des details agreables et voluptueux, des peintures lascives et libertines, voila sans contredit le plus grand merite de ce poëme. D'ailleurs c'est un ouvrage qui n'a ni plan ni ensemble. Presque tous les héros y sont avilis, et les gens de goût ne peuvent regarder cette production cynique, que comme un ouvrage scandaleux et bizarre, où l'héroïsme est dégradé par le mélange continuel du bouffon et du burlesque, où la vertu est diffamée et l'amour souillé de débauches. Telles sont les principales productions poëtiques de Voltaire; ses ouvrages en prose sont encore plus nombreux: Essai sur l'histoire générale, qui, avec les Siècles de Louis XIV et de Louis XV, forme 10 vol. *in*-8°. Cette hist. ou plutôt cet Essai d'hist. est une galerie, dont plusieurs tableaux sont peints d'un pinceau leger, rapide et brillant. Sans detailler tous les évènemens, l'auteur offre le resumé général des principaux, et

et rend ce résumé intéressant par les réflexions qu'il y joint et par les couleurs dont il les embellit. L'amour de l'humanité et la haine de l'oppression donnent encore de la vivacité à ses couleurs. Mais on s'est plaint qu'il ramène trop souvent les faits à son systême; qu'il est trop souvent amer dans ses censures et injuste dans ses jugemens. Le Siècle de Louis XIV offre les mêmes beautés et les mêmes défauts. Son Siècle de Louis XV, moins intéressant que celui de Louis XIV, est écrit souvent avec impartialité. Le fonds de l'Hist. du parlement de Paris est presque tout entier dans l'Hist. générale, et dans les Siècles de Louis XIV et de Louis XV. — L'Hist. de Charles XII, bien faite et bien écrite, a mérité à l'auteur le titre de *Quinte-Curce* français. On s'est plaint cependant, que la conduite du héros est souvent dans cette histoire d'une folie outrée, par la faute de l'auteur qui ne remonte pas à la source des faits, qui ne les lie pas toujours, et qui ne se donne presque jamais la peine d'expliquer les causes et les motifs qui font agir les personnages. — L'Histoire du czar Pierre I: double emploi de celle de Charles XII, mais moins élégante. C'est une production de sa veillesse et un ouvrage de commande. — Mélanges de littérature, en plusieurs vol. On parlera d'abord de ses romans. Personne n'a eu, comme Voltaire, l'art de cacher une philosophie souvent profonde sous des fictions ingénieuses et riantes : à cet égard il était intarissable. Les autres ouvrages qui composent les Mélanges, sont de petites Dissertat. sur différentes matières, presque toutes écrites avec intérêt et avec goût : des critiques de différens écrivains, la plupart plaisantes, mais souillées d'épithètes injurieuses, de sarcasmes révoltans. *Energumène, fanatique, cuistre, croquant, polisson, gueux, escroc*, etc. Telles sont les expressions que le philosophe de Fernei avait au bout de la plume, toutes les fois qu'on s'avisait de toucher à ses lauriers, ou même qu'on paraissait y toucher. — Dictionn. philosoph.; philosophie de l'Hist., etc. et beaucoup d'autres ouvrages contre la religion. Saillies ingénieuses, bons mots piquans, peintures riantes, réflexions hardies, réflexions énergiques : il emploie toutes les graces du style et toutes les ressources du bel esprit pour verser le ridicule à pleines mains sur les cérémonies et les opinions religieuses. — Théâtre de Pierre et Thomas Corneille, avec des morceaux intéressans, 8 vol. *in*-4°, et 10 vol. *in*-12. Ce Commentaire, entrepris pour doter la petite nièce du grand Corneille, est un ser-

vice rendu à la littérature. On peut y trouver quelques remarques plus subtiles que justes, quelques analyses infidèles, des observat. grammaticales trop sévères, un fonds de mauvaise humeur contre Corneille ; mais la plus grande partie de l'ouvrage est dirigée par le jugement et le goût. Tels sont les principaux ouvrages qui sont sortis de la plume de Voltaire. Ils annonçent tous le plus beau talent ; mais ils ne sont pas également intéressans. Un littérateur laborieux vient de rendre un service important à ceux qui veulent connaître tout ce que les Œuvres de Voltaire renferment, en publiant une Table des matières qui devient une suite nécessaire des différentes éditions que Beaumarchais a faites des Œuvres de Voltaire. Ces édit. sont les plus estimées et les plus complètes. L'édition *in*-8°. est composée de 70 vol. et celle *in*-12 de 92 vol. Il vient de paraître une édit. en 100 vol. *in*-12 qui est bien inférieure à celles de Beaumarchais. Palissot en a fait aussi une édit. *in*-8°, avec des notes ; mais elle n'est pas complète. Outre les éditions dont venons de parler, il y en a eu une *in*-4°, et l'on a imprimé séparément différentes parties des ouvrages de Voltaire, tels que son Théâtre en 9 vol. *in*-12. Son Siècle de Louis XIV et de Louis XV en 4 vol. *in*-12. Son Essai sur l'Hist. générale en 10 vol. *in*-8°. Sa Henriade en 1 vol. *in*-8°. *in*-12 et *in*-18. Sa Pucelle a été imprimée dans ces différens formats, ainsi que ses romans.

Vougny, (Louis-Valentin de) conseiller-clerc au parlement de Paris, sa patrie, et chanoine de Notre-Dame, mort en 1754, à 49 ans, a traduit une partie du *Spaccio della Bestia* de *Jordano Bruni*, sous ce titre : le Ciel réformé, 1754, *in*-12. La traduction ne donne pas grande envie de recourir à l'original, quoique les curieux le recherchent.

Voulonne, médecin à Montpellier. On a de lui : Mémoire qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, sur la question : quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préferable à l'expectante, Avignon, 1776, *in*-8°. — Mém. sur la question : de déterminer les caractères des fièvres intermittentes, et indiquer, par des signes non équivoq., les circonstances dans lesquelles les febrifuges peuvent être employes avec avantage et sans danger pour les malades, 1782, *in*-8°.

Voyon, (de) ci-dev. chanoine de Limoges, a donne : Vie de Rene-Franç. de Santerre, prêtre du diocèse d'Or-

léans, 1747, *in*-8°. — Lettre sur les conférences pour l'instruction de la jeunesse.—Avis sur la prédication. — Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin, 1762. — Panégyrique de Sainte-Jeanne de Cantal, 1769, *in*-4°.

VULSON, (Marc) conseiller de la chambre d'édits de Grenoble, sous Henri IV, a donné : Traite de la puissance des papes, et des Libertés de l'église gallicane. — Discours sur l'election des enfans ou des heritiers. — Et a laissé plusieurs manuscrits.

VULSON DE LA COLOMBIÈRE, (Marc de) fils du précédent, gentilhomme de la chambre du roi, fut un des écrivains les plus érudits de son tems, et eut les connaissances les plus étendues dans le blason. En 1638, il surprit sa femme en adultère, la tua, et partit ensuite en poste pour Paris, où il obtint sa grace. Depuis cette aventure, les femmes galantes de Grenoble furent menacées de la *Vulsonade*. Vulson mourut en 1658. Il avait publié en 1639, un Recueil *in*-fol. de plusieurs pièces et figures d'armoiries. En 1648, le Théâtre d'honneur de chevalerie, ou le Miroir historiq. de la noblesse, 2 vol. *in*-fol. L'auteur y expose tout ce qui a rapport aux anciens exercices si chers autrefois à la nation, comme les joûtes, les combats, les triomphes, les tournois, les carrousels, les courses de bague; il y parle aussi des cartels, des duels, des dégradations de noblesse, de chevalerie, et de mille autres objets aussi curieux qu'intéressans. Cet ouvr. est d'ailleurs écrit avec méthode, noblesse, simplicité, autant qu'on pouvait le faire dans son tems. Ceux qui voudraient n'en prendre qu'une légère idee, peuvent consulter *le Conservateur*, où l'on a inséré quelques chapitres qui ne sont pas ce qu'il y a de moins precieux dans cette collection. On a encore de Vulson la Science héroïque, traitant de la noblesse, de l'origine des armes, etc. 2 vol., 1644. Cet ouvr. fut réimpr. chez Cramoisy, en 1669, et cette édit. est des plus belles. — L'Office des rois d'armes, héros et poursuivans, *in*-4°. 1645. — Des Questions plaisantes et récréatives, avec leurs décisions, pour se divertir agréablement dans la compagnie des dames. — Un Discours problématique sur le célibat et le mariage, où l'on voit les raisons qui peuvent divertir les jeunes-gens et les jeunes filles d'embrasser la vie monastique, 1659, *in*-12. — Le Portrait des Hommes illustres dépeints dans la galerie du palais de Richelieu, avec leurs principales actions, armes, devises et éloges latins, 1660, *in*-f.

W.

WACE ou WAICE, (Robert) ancien poète français, et l'un des premiers qui ayent écrit en vers français. C'est l'auteur du fameux roman de *Rou*, lequel est écrit ainsi. Cet ouvrage est plus célèbre que connu. Il suffirait de son ancienneté pour le rendre célèbre. Il devient par-là un monument de la langue et des usages du tems, et une source pour l'histoire. Il est en manuscrit à la bibliothèque nationale, sous le titre de *Roman de Rhou et des ducs de Normandie ;* il est aussi en manuscrit dans la bibliothèque des rois d'Angleterre, sous le titre de *Roman des rois d'Angleterre.* Comme ces rois d'Angleterre étaient les mêmes que les ducs de Normandie, cette différence de titres n'est qu'apparente et n'a rien de réel. L'auteur vivait vers le milieu du 12e siècle. Il etait né dans l'île de Gersey. Il fut clerc de la chapelle de Henri II, roi d'Angleterre, et chanoine de Bayeux.

WAILLY, (Noël-Franç. de) né à Amiens, de l'inst. nat. pour la grammaire, mort à Paris en l'an IX (1801), est auteur des ouvrages suivans : Grammaire franç., ou Principes généraux et particuliers de la langue française, 1754, *in*-12 ; nouv. édit. 1763, 12e édit. Paris, 1796, *in*-12. — Abrégé de la Gram. française, *in*-12, dont il y a eu plusieurs édit. — Principes de la langue latine, mis dans un ordre plus clair, etc. 7e édit 1769, *in*-12. — L'Art de peindre à l'esprit, par J. Bern. Sensaric ; nouv. édit. 1770, 3 vol. *in*-8° ; 3e édit., 1783, *in*-8°. — De l'Orthographe, ou moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de notre orthographe, 1771, *in*-12. — Oraisons choisies de Cicéron, trad. revue avec le latin, 1772, 3 vol. *in*-12 ; nouv. édit. 1778, 4 vol. *in*-12. — Introduction à la syntaxe lat., par J. Clarke, trad. sur la 6e édit. angl. 1773, *in*-12 ; nouv. édit. augm. d'un vocab. lat. et fr., 1781, *in*-12. — Diction. portatif de la langue franç. de Richelet ; édit. augm. Lyon, 1774, 2 vol. *in*-8° ; nouv. édit. 1789, 2 vol. *in*-8°, 1797, gr. *in*-12. — Les Commentaires de César, lat. et fr. trad. revue et corri-

gée, 1776, *in*-8° ; nouv. édit. 1788, 2 vol. *in*-12. Il a eu soin des éditions de Salluste lat., et de la Henriade de Voltaire, imprimées chez Barbou. Il a encore eu part à la nouv. édit. du Diction. de l'Académie.

WADELAINCOURT, ancien principal du collége de Verdun, a donné : Méthode raisonnée pour apprendre la langue lat. très-facilement et en très-peu de tems, Bouillon, 1775, *in* 8°; nouv. édit. 1778; *in*-8°. — Particules lat. pour servir de suite à la Méthode latine, *ibid*, 1779, *in*-12. — Fables de Phèdre, avec la construction en latin, et une interprétation franç. lit. *ibid*, 1772, *in*-12. — *Appendix de Diis*, etc. *Ibid*, 1775, *in*-12. — Principes généraux et particuliers de la langue française, etc. *Ibid.* 1776, *in*-12. — Abrégé de l'Histoire de Sulpice Sévère, avec la construction du latin, etc. Verdun, 1776, *in*-12. — Cours de littérature, ou introduction aux connaissances nécessaires pour juger sainement des ouvrages d'esprit, *ibid*, 1776, *in*-12. — Cours de philosophie, *ibid*, 1776, *in*-12. — Plan d'éducation publiq., *ibid*, 1773, *in*-12. — Cours abrégé d'hist. nat. *Ibid*, 1778, *in*-12. — Manuel des jeunes physiciens, *ibid*, 1778, *in*-12. — Cours de morale à l'usage des jeunes-gens, *ibid*, 1778, *in*-12. — Comédies choisies de Térence, mises à la portée des jeunes-gens, etc. 1779, *in*-12. — Cours d'éducation à l'usage des demoiselles et des jeunes messieurs, qui ne veulent pas apprendre le latin, Rouen, 1782, 8 vol. *in*-12. — Grammaire française destinée au cours d'éducation des demoiselles, etc. Rouen, 1782, *in*-12. — Hist. universelle destinée au cours d'éducation, etc. Rouen, 1782, *in*-12. — Logique, etc. *Ibid.* 1782, *in*-12. — Nouvelle physique destinée au cours d'éducation à l'usage des jeunes demoiselles, etc. Rouen, 1782, *in*-12. — Hist. des arts, 1783, *in*-12. — Nouvelle géographie destinée au cours, etc. 1783, *in*-8°. Paris, *in*-12. — Principes d'astronomie, 1784, *in*-8°. — Vues sur l'éducation d'un prince, 1784, *in*-12.

WAROQUIER DE COMBLES, (Louis-Charles de) ci-dev. officier des grenadiers royaux de la Picardie, a donné les ouvrages suivans : Généalogie de la maison de Waroquier, 1781, *in*-4°. — Etat de la noblesse, 1782, 5 vol. *in*-12. — Armorial général de plusieurs maisons de France et étrangères, 1782, 3 vol. *in*-12. — Fragment général de la maison de Philippe de Billy, 1783, *in*-12; de la maison de Villeneuve, 1784, *in*-12; de la maison d'Albignac, 1784, *in*-12. — L'état de la France, ou les vrais marquis, comtes,

vicomtes et barons, 1783—85. — Etat de la France, contenant le clergé, la noblesse et le tiers-état recueillis de diverses héraldiques, en 1783, *in*-12; puis réunis sous ce titre : Etat général de France, 1789 et 1791, *in*-8°. — Traite sur les devises heraldiques, de leur origine et de leur usage, avec un recueil des armes de toutes les maisons qui en portent, etc. ensemble un précis sur leur origine et un recueil des faits qui leur sont particuliers, et qui ne sont point encore connus, pour servir d'Introduction à l'Etat de la France, 1784-1785, 2 vol. *in*-12. — Tableau généalog., histor., chronol. et géograph. de la noblesse, enrichi de gravures, 1783 et 1788, 2 vol. — Dictionn. historique de la noblesse militaire aussi sous ce titre : Dictionn. milit. de la France, etc. 1784 et 1790. — — Le parfait Jeu d'armoirie pour apprendre le blazon, la géographie et l'hist. à l'usage des princes.

WARTEL, chanoine-régulier de l'abbaye de St.-Eloy, membre de la ci-dev. acad. d'Arras, né à Lille, a donné : Observat. sur l'Hist. de Lille, 1765, *in*-12. — Mém. sur les limaçons terrestres de l'Artois, 1765, *in*-12. — Les bêtes sensitives.

WASSEBOURG, (Richard) historiogr. franç. du 16e siècle, passa la plus grande partie de sa vie à étudier notre histoire et à parcourir la France et les pays circonvoisins. Ses études et ses voyages furent mis à profit dans les Antiquités de la Gaule belgique, *in*-fol. Cet ouvrage, curieux et recherché, fut imprimé à Paris en 1549; il contient, outre les Antiquités de la Gaule belgique, celles de la France, de l'Austrasie, de la Lorraine, l'origine du Brabant, de la Flandres, etc. depuis Jules-César jusqu'à Henri II.

WATELET, (Claude-Henri) receveur-général des finances, membre des acad. française, de Berlin, de Cortone, de l'institut de Bologne, honoraire de l'acad. royale de peinture et de celle d'archit., et de la societé royale de médecine, naquit à Paris en 1718, et mourut dans cette ville le 12 janvier 1786. Son père, receveur-général des finances, lui laissa cette charge, dont il entra en possession à 22 ans; mais entraîné dès sa première jeunesse par l'amour des lettres et des arts, il ne vit dans la fortune qu'un moyen de plus d'acquérir des connaissances et des talens, et de se livrer aux goûts de l'esprit. Les arts du dessin eurent surtout un attrait particulier pour lui. Il apprit à peindre et à graver, et se familiarisa par la pratique, avec les principes, les difficultés et les effets

de ces arts. Le commerce des artistes les plus habiles, deux voyages en Italie, un en Hollande et dans les Pays-Bas, le mirent en état d'étendre ses connaissances et de perfectionner son goût par l'examen des chef-d'œuvres des grands maîtres. C'est ainsi qu'il devint un des amateurs les plus éclairés qu'aient eu les beaux-arts. Il avait cultivé la littérature et la poésie. Il publia en 1761, son poëme de l'Art de peindre, où les principes généraux et les effets les plus interessans de la peinture sont exposés en vers elégans, souvent harmonieux. On y desirerait plus de chaleur et de mouvement; mais s'il est un genre de poëme, où ces qualités si essentielles de la grande poésie, et peut-être de toute poesie, soient moins necessaires, c'est dans le genre didactique, où il peut suffire d'eclairer l'esprit, en flattant l'oreille et en occupant doucement l'imagination. Le poëme de Watelet était suivi de quelques observations sur les principales parties de l'art de peindre : les règles et les principes du goût y sont développes plus en détail, mais avec une precision, une clarté, une grace même, qu'on ne trouve dans aucun autre ouvrage sur les arts. On retrouve le même caractère d'esprit et de talent dans le Dictionnaire de peinture, de sculpture et de gravure, que Watelet a laissé presque entièrement achevé, et qu'il avait destiné à l'*Encyclopédie méthodique*. Cet ouvr. est le resultat des études et des réflexions d'un homme d'esprit et de goût, passionné pour les arts, et qui avait passé sa vie à les cultiver, à en observer les effets, et en comparer les productions. Quelques amateurs ont jugé que son goût était trop timide et ses vues un peu retrécies par des préventions d'école nationale : ce n'est pas à nous à prononcer sur ce reproche. Sans doute, Watelet n'écrivait pas sur les arts avec cet enthousiasme savant et profond de Winckelmann, avec cette imagination brillante et pittoresque de l'abbé Arnaud, qualités rares et précieuses, qui peuvent echauffer les artistes en aggrandissant leurs idées, et qui, par les émotions qu'elles donnent aux hommes sensibles, peuvent leur faire aimer davantage les arts, ou du moins leur faire croire qu'ils les aimeront. Watelet trouvait dans ce ton d'enthousiasme, une exagération qu'il jugeait dangereuse, parce qu'il la croyait plus propre à égarer qu'à éclairer, et faite sur-tout pour multiplier ces hypocrites de goût et de sensibilité qui sont devenus communs dans plus d'un genre, et qu'il est cependant si aisé de démasquer. Son goût pour les arts se répandit sur tout. Il s'était plu à embellir une jolie campagne

sur le bord de la Seine, qu'il pouvait regarder comme la sienne, puisqu'elle appartenait à ses amis. Cette campagne, célèbre depuis long-tems sous le nom de *Moulin-Joli*, fut peut-être en France le premier modèle d'un jardin affranchi des recherches insipides d'une froide régularité, où l'art n'a cherché qu'à faire valoir les beautés naturelles du site ou à en corriger les imperfections, et où il n'a ajouté d'embellissemens que ceux que la nature elle-même eût pu créer, ou ceux qui présentent de véritables objets d'agrément et de commodité. Il en a donné une description intéressante dans un *Essai sur l'art des Jardins*, où l'on aime à trouver, avec le développement des principes qui l'ont guidé dans la composition de ses jardins, le sentiment du bonheur que lui procura son ouvrage. Les lettres, les arts et l'amitié remplirent toute sa vie; il fut heureux long-tems par ses affections et par ses goûts; il eût mérité de l'être toujours. Il eut pour amis les hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société; et tout homme qui aima les talens et la vertu, ne put le connaître sans desirer d'être son ami. Quoique personne peut-être ne sut mieux jouir que lui de sa fortune, personne ne s'occupa moins à l'augmenter. Un malheur imprévu vint la détruire quelques années avant sa mort; ce fut le seul événement de sa vie qui en eut troublé la paix et le bonheur. Il éprouva dans ce revers toutes les consolations que l'estime publique et le zèle de l'amitié peuvent donner. Ce ne furent point les jouissances du luxe et de la vanité qu'il regretta; mais il sentit vivement celles que la perte de la fortune impose à une ame généreuse et bienfaisante. Jamais un malheureux n'avait réclamé en vain ses secours; c'étaient sur-tout les jeunes gens, que leurs goûts et leurs talens appellaient dans la carrière des lettres et des arts, dont il aimait à prévenir les besoins, et à seconder les efforts par les services les plus essentiels. « Watelet, dit le célèbre Vicq-d'Azir dans l'éloge qu'il a fait de son ami, s'apperçut pendant ses dernières années que le travail des lettres le fatiguait beaucoup : il y substitua celui des arts. Tantôt il dessinait, tantôt il gravait à la manière de Rimbrans, dont il se flattait d'avoir découvert le procédé, dont au moins il savait rendre quelques effets. S'étant affaibli davantage, il se contenta de modeler en cire; plus faible encore, il parcourait ses porte-feuilles, il conversait avec de jeunes artistes, dont le feu le ranimait, et proportionnant toujours ces nuances de plaisir à l'état de ses forces, il ne cessa d'en goûter les charmes

qu'au

qu'au moment où ses sens refusèrent de lui en transmettre les impressions. Il s'éteignit ainsi d'une manière insensible au milieu de ses jouissances, et il expira sans douleur, en croyant s'endormir. Tous ceux qui l'ont connu savent que sa modération était grande; mais on ne sait pas assez que cette modération fut moins un présent de la nature, dont il reçut une ame très-active, que l'ouvrage d'une raison sévère qui en avait de bonne heure réprimé les mouvemens. Cette surveillance s'appliqua successivement à toutes les passions, dont il redoutait les transports, et auxquelles il semblait qu'il craignît de s'abandonner. Il s'était interdit tout projet de fortune, d'ambition et de gloire: aussi ne chercha-t-il dans l'étude que des plaisirs et non des succès. Son amour-propre n'offensa jamais celui des autres, et il ne troubla l'amitié par aucun sentiment inquiet. On aimait à s'entretenir avec lui, parce qu'il savait écouter, et surtout parce qu'en répandant un grand intérêt, il ne songeait point à s'emparer des suffrages..... Plus on le voyait, plus on sentait le prix de cette longue habitude de se vaincre, qui mène infailliblement à la vertu, de cette constance dans les goûts, de cette simplicité dans les mœurs qu'expriment si bien les vers suivans, où il s'est peint lui-même, et par lesquels je terminerai cet éloge»:

« Consacrer dans l'obscurité
» Ses loisirs à l'étude, à l'amitié sa
» vie,
» Voilà les jours dignes d'envie :
» Être chéri vaut mieux qu'être
» vanté. »

On a de Watelet les ouvrages suivans: Sylvie, roman, 1743, *in*-8°. — Zénéide, coméd. en prose, mise en vers par Cahusac, 1743, *in*-8°. — La Vie de Louis de Boullongne, dans les Vies des cinq premiers peintres du roi, 1752, *in*-8°. — Des Articles, dans l'*Encyclopédie*, sur la peinture et la gravure.—L'Art de peindre, poëme, avec des Reflexions sur les différentes parties de la peinture, Amsterd. 1760, *in*-4° et *in*-8°. — Discours prononcé à l'acad. française à sa réception, 1761, *in*-4°. — La Vallée de Tempé. — Essai sur les Jardins, 1774, *in*-8°. — Recueil de quelques ouvrages, 1784, *in*-8°. — Dictionnaire des arts de peinture, gravure et de sculpture, etc. 1792, 5 vol. gr. *in*-8°.

WATIN, (Jean-Félix) peintre-doreur et vernisseur, né à Paris le 26 octobre 1728, est auteur des ouvrages suivans: L'Art de faire et d'employer le vernis, (avec Prevôt de St.-Lucien) 1772, *in*-8°. — Supplement en réponse à la Refutation du sieur Mauclerc et à ses Prospectus, en 1773,

in-8°; 2e édition, avec ce Supplément, sous ce titre : l'Art du peintre, doreur et vernisseur, Liége, 1774, *in*-8°; 3e édition, 1776, *in*-8°. — Additions insérées dans la 3e édit. 1776, *in*-8°; nouv. édit. Paris, 1785, *in*-8°.

Watin fils, à Paris, a publié : Le Provincial à Paris, ou état actuel de Paris, 1789, 4 vol. *in*-4°.

Wettemberg a publié une Dissertation sur la découverte du spécifique indicatif, curatif et préservatif contre le vice piorique en général (maladie de la peau), Paris an VIII, 1 vol. *in*-12.

Willemet, (Remy) né à Norroi près Pont-à-Mousson le 3 septembre 1735, démonstrateur de chimie et de botanique, membre de plusieurs académies et sociétés littéraires, profess. d'hist. natur. de l'école centrale du départem. de la Meurthe, et directeur du jardin national des plantes et du muséum à Nancy. On a de lui les ouvrages suivans: Essais botaniques, chimiques et pharmaceutiques, sur quelques plantes indigènes, substituées avec succès à des végétaux exotiques, auxquels on a joint des Observations medicinales sur le même objet; ouvrage qui a remporté, en 1776, le premier prix à l'acad. de Lyon, en société avec Coste, Nancy, 1778, *in*-8°. Cet ouvrage a été trad. en allemand; 2e édition en 1793, avec des augmentations, sous ce titre : Matière médicale indigène, ou Traité des plantes nationales, substituées avec succès à des végétaux exotiques. — Phytographie économique de la Lorraine, ou Recherches botaniques sur les plantes utiles dans les arts; ouvr. couronné dans la séance publique de l'acad. de Nancy en 1779, Nancy, 1780, *in*-8°. — Lithénographie économique, ou Histoire des lichens utiles dans les arts et la médecine, Lyon, 1787, *in*-8°. — Monographie pour servir à l'hist. naturelle et botanique de la famille des plantes etoilées; ouvrage couronné par l'acad. de Lyon, Strasbourg, 1791, *in*-8°. — Willemet a publié beaucoup d'Articles, dans les Journaux de Médecine, de Physique, d'Histoire naturelle, de Littérature et d'Agriculture, ainsi que dans les Mém. de l'acad. de Dijon. Il était un des rédacteurs du *journal Encyclop. de Bouillon*, de la *Gazette salutaire*, de la *Gazette de littérature des Deux-Ponts*, de l'*Encyclopédie méthodique*, par ordre de matières, pour le *Dictionn. de chimie et pharmacie*. Il a coopéré à la Description abrégée des productions naturelles du départem. de la Meurthe. Il a en manuscrit la Flore du départem. de la Meurthe;

celle des environs de Nancy, et le Catalogue des plantes du jardin national de Botanique de la même commune.

Willemet, (Remy-Pierre-François de Paule) fils du précédent, né à Nancy le 2 avril 1762, reçu membre de l'institut littéraire et patriotique de Hesse-Hombourg, en 1777, docteur en médecine en 1783, mort à Seringapatnam en 1790. Il était premier médecin de Tipoo, sultan, et correspondant du *Museum* d'hist. naturelle de Paris. Il a donné : Une Dissertat. latine relative à la physiologie du corps humain. — Une autre sur les plantes. — Sur l'usage du froid en médecine. — *Herbarium Mauritianum*, Leipsick, chez Wolfs, 1796, *in*-8°. de 64 p. — Plusieurs pièces dans les journaux.

Winckler, (Théophile-Frédéric) employé au cabinet des antiques, médailles et pierres gravées de la bibliothèque nat. né à Strasbourg, a donné les ouvrages suivans : Voyage à la Chine, par J. C. Huttner, gentilhomme d'ambassade, trad. de l'allemand, avec une carte de la Chine, gravée par Tardieu, et de la musique chinoise, Paris, Fuchs, an VII, un vol. *in*-16. — Notice sur les grecs modernes, sur leur langue et sur quelques ouvrages écrits dans cet idiôme, *Magazin encycloped.* ann. IV, tom. VI, pag. 289. — Notice biographique sur Moses Mendelssohn, philosophe allemand, *ibid.* ann. IV tom. IV, pag. 43. — Voyage en Suède, trad. de l'allem. de M. Lenz, profess. de langue latine, à Schnepfental, *ibid*, ann. IV, tom. II, pag. 368. — Sur l'origine de la propriété et les notions qu'en avaient différens peuples, trad. de l'allem. de M. Meiners, profess. de philosophie à Goettingue, *ibid.* ann. III, tom. II, pag. 157. — Dissertation sur l'invention de la flute, Pallas musica, et Apollon, l'écorcheur de Marsyas, trad. de l'all. de M. Boettiger, directeur du gymnase de Weimar, *ibid.* ann. IV, tom. V, pag. 196. — Observat. sur le groupe de Laocoon, trad. de l'allem. de M. Goethe, *ibid.* ann. IV, tom. VI, pag. 512. — Essai d'un catalogue des poëmes qui sont intitulés Temples, trad. de l'allem. de M. Schmid, profess. à Giessen, *ibid.*, ann. IV, tom. VI, pag. 227. — Essai sur l'hist. des femmes, principalement des Hétaires à Athènes, trad. de l'allemand de M. Jacobs, professeur à Gotha, *ibid*, ann. V, tom. II, pag. 49. — Hist. d'Al-Raoui, conte arabe, traduct. française, faite sur celle publiée par M. Henley en anglais et en allem. Londres, 1799, *ibid.* ann. V. tom. IV, pag. 343. — Différentes notices biographiques, trad.

des journaux étrangers, telles que sur Jean-Baptiste d'Alxinger, poète allemand, *ibid.* ann, III, tom. VI, pag. 27. — Sur William Chambers, architecte anglais, *ibid.* ann. III, tom. IV, pag. 541. — Sur William Sqire, mécanicien anglais, *ibid.* pag. 544. — Sur Robert Burns, poète écossais, *ibid.* pag. 546.—Sur Daniel Prince, savant libraire anglais, *ibid.* pag. 548. — Sur le docteur Campbell, théologien écossais, *ibid.* ann. III, tom. IV, pag. 533. — Sur J. H. S. Formey, secrétaire-perpétuel de l'acad. des sciences, à Berlin, *ibid.* pag. 536. — Sur Don Josef de Mendoza y Rios, capitaine de vaisseau, au service du roi d'Espagne, *ibid.* ann. V, tom. IV, pag. 458.— Sur Georges Cadogan Morgan, *ibid.* ann. VI, tom. VI, p. 248, etc. etc.—Notice sur quelques ouvrages espagnols modernes sur l'astronomie, les mathématiques, etc. trad. de l'allem. de M. Fischer, *ibid.* ann. VI, tom. VI, pag. 408.—Plusieurs extraits insérés dans le *Magazin encyclopédique.*

WINSLOW, (Jacques-Bénigne) célèbre anatomiste que la France a droit de compter parmi les savans qui l'ont illustrée, était né en 1669, à Odenzée dans la Fionie; il était fils d'un ministre luthérien. Tous les talens étrangers viennent se perfectionner à Paris. Winslow, déjà formé par le fameux Sténon, son oncle, dans l'anatomie, prit à Paris les leçons de Duverney. Sa réputation fut bientôt égale à celle de ses maîtres. Ayant abjuré la religion lutherienne, il se fixa en France, et fut une des plus illustres conquêtes que Bossuet eût faites à la foi catholique. La faculté de médecine de Paris, et l'acad. des sciences s'empressèrent de l'adopter; il fut démonstrateur d'anatomie au jardin du roi, interprête de la langue teutonique à la bibliothèque du roi. On a de lui plusieurs savans mémoires dans le recueil de l'acad. des sciences, et de plus un Cours d'anatomie, sous ce titre: Exposition anatomique du corps humain, *in*-4° et 4 vol. *in*-12.— Une Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, 1742, 2 vol. *in*-12. Matière effrayante et digne de l'attention de tous les gouvernemens; une lettre sur la maladie des os, des remarques sur la machoire. Winslow, après avoir joui longtems d'une gloire paisible et peu enviée, parce que sa modestie et sa douceur désarmaient l'envie, mourut en 1660, à 91 ans.

WION, (Arnould) bénédictin du mont Cassin, né à Douai en 1554, savant visionnaire, ne cherchant point dans ses livres l'instruction

mais la preuve de ses opinions et de ses paradoxes, moyen le plus sûr de tourner le dos à la science. Il est l'auteur de la Généalogie des Anicius, famille romaine, dont il lui plaisait de faire descendre d'un côté St.-Benoit, de l'autre la maison d'Autriche. Il a été réfuté, plus qu'il ne méritait de l'être, par Richard Strein, *Strinius*, baron de Schwarzenow en Autriche, bibliothécaire et sur-intendant des finances de l'empereur. Le même Wion a composé sous le titre de *Lignum vitæ*, une Hist. des hommes illustres de son ordre, et c'est là que se trouvent et qu'ont paru pour la première fois en 1595 ces fameuses prédictions attribuées à St.-Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, au 12e siècle. Ces prédictions, comme on sait, consistent à caractériser par un trait tous les papes qui doivent être élus dans la succession des siècles. Ces traits sont justes et frappans, à partir du tems de St.-Malachie, jusqu'à l'époque de 1595. Ils sont faux, ou vagues ou inexplicables depuis cette même époque, à la réserve d'un ou deux, où le hasard a fait rencontrer quelques rapports assez singuliers.

WITASSE, (Charles) né à Chauny dans le diocèse de Noyon, en 1660, fut professeur royal en théologie à Paris, et passa pour un théologien distingué. Il remplissait sa chaire avec honneur, et avec un grand concours de disciples, depuis l'année 1696, lorsque la bulle *Unigenitus* vint allumer la guerre dans l'université, sur-tout dans la faculté de théologie; son opposition à cette bulle le fit exiler à Noyon, il prit la fuite, et ne reparut qu'après la mort de Louis XIV. Ce ne fut pas long-tems, il mourut d'apoplexie, en 1716, peu après son retour. Il avait la confiance du cardinal de Noailles, et on croit qu'il ne contribua pas peu à la résistance que ce prélat opposa long-tems à la bulle *Unigenitus*, qui, dans l'origine et dans l'intention de ses ennemis, était un acte d'hostilité contre lui. C'est au même Witasse qu'était dû l'établissement de la maison ou hospice des prêtres de St.-Fançois-de-Sales, où les pauvres curés et les prêtres invalides, sur-tout du diocèse de Paris, trouvaient une retraite et une subsistance honnête. Le cardinal de Noailles entra dans ses vues charitables avec tout le zèle qu'elles devaient naturellement inspirer à ce vertueux prélat. Une partie des traités théologiques que Witasse avait dictés en Sorbonne, a été imprimée, et ces traités sont estimés comme de bons ouvrages de théologie scholastique. On a de lui encore plu-

sieurs lettres sur la pâque, et il fit, à la sollicitation du parlement de Paris, un examen critique de l'édit. des conciles du père Hardouin.

X.

Xaupi, (Joseph) doct. en theologie, et doyen de la faculté de Paris, né à Perpignan le 6 mars 1688, mort le 7 décembre 1778, a donné : Oraison funèbre de Louis XIV, 1745, *in*-4°.— Dissert. sur l'édifice de l'eglise de St.-André de Bordeaux, 1751, *in*-4°. —Dissertat. sur le prétendu épiscopat de Gabr. de Grammont, élu évêque de Bordeaux, par le chapitre en 1529, 175*, *in*-4°.—Recherches histor. sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone connus sous le nom de citoyens nobles, 1763, *in*-12. — Divers Mém. imprim. à Perpignan pour les droits de son chapitre; un autre pour le droit de joyeux avénement dans la province de Roussillon.— Et Divers discours ou complimens au nom de la faculte de theologie de Paris.

Ximenès, (Augustin Louis de) né à Paris le 28 février 1726. On a de lui : Epicharis, trag. 1753.—Lettre sur Oreste, 174*. — Les Lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV qu'il avait contribué à leurs progrès, poëme, 1750, *in*-8°. — Amalazonte, trag. 1754. — Ode sur l'inoculation, 1756, *in*-8°.—Lettre à Rousseau sur l'effet moral du théâtre, 1758. — César au sénat romain, poëme, 1759. — Lettres portugaises, 1759, *in*-12. — Lettres sur la nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau, 1761, *in*-8°.—Essai sur quelques genres de poésies, 1761. — Dom Carlos, trag. 176*. — Poëme sur l'amour des lettres, 1771, *in*-8°. — Œuvres, 1772, *in*-8°.— Discours en vers à la louange de Voltaire, suivi de quelques autres poésies et préc. d'une lettre de Voltaire à l'auteur, 1784, *in*-8°. — De l'influence de Boileau sur son siecle, 178?, *in*-8°.— Codicille d'un vieillard ou poésies nouvelles, 1792. — Pièces dans les journaux.

Y.

Yse, (Alexandre de) de Grenoble, professeur protestant de théologie à Die en Dauphiné sous Louis XIV, fut privé de sa chaire pour avoir paru pencher vers la religion romaine dans un discours qu'il composa pour réunir les protestans et les catholiques. Il se retira dans le Piémont, où il mourut. On lui attribue: Proposition pour la réunion des deux religions en France, 1677, *in*-4°.

Yvan, (Antoine) naquit à Rians, petite ville de Provence, en 1576, d'une famille très-obscure. Après avoir fait ses études avec beaucoup de peine à cause de sa pauvreté, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et alla demeurer à Aix. C'est-là qu'il connut Marie-Magdelène de la la Trinité. Il fonda avec elle, en 1637, l'ordre des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, dont il fut le premier directeur. Il mourut en 1653. On a de lui: Des Lettres — Un livre de piété, intitulé: Conduite à la perfection chrétienne. — Quelques autres ouvrages, qui donnent une faible idée de ses talens et de son jugement.

Yves, de Paris, né dans cette ville, y exerça d'abord la fonction d'avocat. Détrompé des vains plaisirs du siècle, il se fit capucin, et se consacra à la conversion des hérétiques. Après avoir rempli pendant 60 ans cette carrière il mourut en 1678, à 85 ans. Le P. Yves avait plus de zèle que de lumières. Son enthousiasme pour l'état religieux et sur-tout pour celui de capucin, était extrême. On a de lui plusieurs ouvrages de piété dont le style est fort guindé, et quelques autres productions qui firent du bruit dans le tems: — Heureux succes de la piété, et Triomphe de la vie religieuse. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur élève le clergé régulier sur les débris du séculier, fut censuré. On lui attribue *Astrologiæ novæ methodus*, sous le nom d'*Allæus*, arabe chrétien, Rennes, 1654, *in*-fol. — *Fatum universi*, sous le même nom et la même date. — Enfin, une Dissertat. sur le livre du Destin, 1655, *in*-fol.

Tous ces écrits sont pleins d'idées bizarres et extravagantes. Il prédit dans ce second Traité une grande désolation en Angleterre pour l'année 1756. Cette vaine prédiction se trouve dans l'edit. de 1654, qui est rare. Il y a des corrections et des retranchemens dans les editions suivantes, faites sur les plaintes des puissances maltraitees dans cet ouvrages.

YVON, (N.) ci-dev. chanoine de Coutances, est auteur des ouvrages suivans : Liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes, 1753, *in*-12. — Quinze lettres à M. Rousseau, pour servir de réponse à sa lettre contre le mandement de l'archevêque de Paris, Londres, 1763, *in*-8°. — Accord de la philosophie avec la religion ou histoire de la religion, divisee en 12 époques, 1782, *in*-8°. 1785, 2 vol. *in*-8°. — Les articles *Dieu*, *Ame*, *Athée* dans le Dictionnaire encloped. sont de lui.

Z.

ZACHARIE ou ZÉCHAIRE, (Denis) gentilhomme de Guyenne, qui vivait au 16e siècle. Duverdier et Lenglet ont exhumé de l'obscurité les productions de cet auteur qui sont fort recherchées des alchymistes, comme on peut voir dans le *Theatrum chymicum* de 1661. Ils y sont accolés à ceux de Flammel. Lacroix-du-Maine dit que Zacharie était un grand philosophe naturel On en jugera par ses écrits, dont voici les titres : *D. Zacharii Galli de chymico miraculo*, Bâle, 1583, *in*-8°. — Opuscule de la vraie philosophie des métaux, Anvers, 1567, *in*-8°. — Arithmétique et géométrie, Paris, 1628, *in*-8°. — Plusieurs Traites, dans le Théâtre chymiq. de Francfort.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

ADDITION.

ADDITION. (*)

Achard, (Claude François) né à Marseille le 23 mai 1751, docteur en médecine, membre de la ci-devant académie de Marseille et de celle des arcades de Rome, administrateur et bibliothécaire du Musée national de Marseille,

(*) Personne ne contestera qu'il est impossible qu'il n'y ait pas des omissions dans une Bibliographie, puisque chaque jour voit paraître de nouvelles productions littéraires. Aussi est-il de l'essence de ces sortes d'ouvrages d'exiger des supplémens. *Les Siècles Littéraires* en auront un, mais il ne sera mis sous presse que lorsque nous aurons recueilli tous les matériaux nécessaires. Nous réitérons, en conséquence, notre invitation aux Gens-de-Lettres de concourir avec nous à la perfection du monument que nous avons élevé à la gloire des Ecrivains français, en nous faisant parvenir leurs observations sur les omissions et les erreurs inséparables d'un travail aussi immense que celui que nous avons osé entreprendre. Nous aimons à le répéter, c'est à l'intérêt qu'ils ont pris au succès des *Siècles Littéraires* que nous devons une multitude innombrable de matériaux précieux dont nous avons enrichi cet Ouvrage; qu'ils reçoivent donc ici de nouveaux témoignages publics de notre reconnaissance, pour les secours qu'ils nous ont procurés.

Au *Supplément* indispensable que nous nous proposons de publier, nous ajouterons deux *Tables*, dont l'une sera générale, et l'autre par siècle et par ordre chronologique. Dans la première, on trouvera sur-le-champ les articles qu'on voudra consulter. La seconde offrira le tableau des progrès des sciences et des lettres pendant chaque siècle.

Ce travail exigeant des recherches immenses, nous prévenons que le *Supplément* ne sera pas mis sous presse avant un an, et qu'il ne sera délivré qu'à ceux qui auront pris, avant cette époque, les six premiers volumes. Il ne sera en conséquence tiré qu'au nombre d'exemplaires pour lesquels on se sera fait inscrire aux époques qui seront annoncées

membre du lycée des sciences et arts de cette commune, et associé-correspondant de la société d'agriculture du département de la Seine. Il a donné : Un Dictionn. provençal-français, et français-provençal, en 2 vol *in*-4°, Marseille, Mossy, 1785, 2 vol. *in*-4°. — Sur les hommes illustres de la Provence, *ibid.* 1787, 2 vol. *in*-4°, — Sur la géographie de la Provence, Aix, Calmen, 1788. — Un Tableau de Marseille, *in*-8°. qui devait avoir 2 vol. et dont il n'a publié que le premier à cause des changemens qu'à opérés la révolution. — Le Catalogue de la bibliothèque

---

dans les journaux. Ce *Supplément* ne formera d'ailleurs qu'un seul volume, quand même il contiendrait 800 pages *in*-8°. à 2 colonnes; et le prix de ce volume de *Supplément* n'excédera pas celui d'un des volumes de l'Ouvrage : ainsi on doit être rassuré sur le nombre des volumes, et sur le prix.

Voici le plan que nous nous proposons de suivre dans le volume de *Supplément*. Il contiendra la Biographie des Ecrivains morts pendant l'impression des six premiers volumes, et depuis jusqu'au jour où il sera mis sous presse. Comme la république des lettres ne fait que trop souvent des pertes qui l'affligent ; et que depuis quelque tems, elle en a fait plusieurs qui lui laissent de vifs regrets, nous nous empresserons de répandre des fleurs sur la tombe de ces Ecrivains. Pour honorer leur mémoire d'une manière digne d'eux, nous rappellerons le bien qu'ils ont fait, et les services qu'ils ont rendus aux lettres et à l'humanité. A ces détails biographiques, nous joindrons des Notices bibliographiques de tous les Ouvrages nouveaux des Auteurs vivans, et nous rectifierons toutes les erreurs qui ont pu nous échapper : c'est ainsi que nous compléterons un Ouvrage qui a peut-être, nous osons l'espérer, quelques droits à l'estime et à la bienveillance du public, par son utilité et par les motifs qui l'ont inspiré.

Nous invitons les Gens-de-Lettres qui nous adresseront des renseignemens, à nous les faire parvenir francs de port. Ce sera pour eux une faible dépense, et ce serait pour nous une surcharge très-onéreuse. Nous aimons à croire que leur amour pour les Lettres leur fera faire avec plaisir ce léger sacrifice.

Nota. Nous prévenons que nous avons mis une (*) à deux ou trois articles insérés dans l'*Addition*, pour indiquer que ces articles se trouvent déjà dans le corps de l'ouvrage.

de l'abbé Rive, 1 vol. *in*-8°, Marseille, Rochebrun et Mazet, 1793, (an II). — Un autre Catalogue d'une bibliothèque choisie, Marseille, Bertrand, an VII. — Un Tableau des poids et mesures de Marseille, comparée aux nouveaux poids et mesures de la république, Marseille, Caille, an VIII. Le premier cahier de la Bibliothèque du Musée de Marseille. — Son Discours de réception à l'acad. de Marseille en 1786. — Un autre Discours imprimé dans le procès-verbal de l'inauguration du Musée de Marseille, etc.

Alhoy, ancien memb. de la congrégation de l'Oratoire, instituteur des sourds muets à Paris, pendant la proscription de Sicard, après le 18 fructidor, est auteur d'un Disc. sur l'éducation des sourds-muets, prononcé le 15 brumaire an VIII. Ce discours a été réimprimé dans l'*Annuaire de l'instruction publique* pour l'an IX.

Alibert, (J.-L.) est auteur d'une Dissertation sur les fièvres pernicieuses ou ataxiques intermittentes, 1 vol. *in*-12, Paris, an VIII. — D'un Traité des pertes de sang chez les femmes enceintes et des accidens relatifs aux flux de l'uterus qui succèdent à l'accouchement, ouvrage trad. de l'italien du doct. André Parta, 2 vol. gr. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Alyon, (P. P.) a traduit de l'italien le Traité des maladies vénériennes d'André Vacca-Berlinghieri, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Andreossy, (F.) général de division, a donné l'Hist. du canal du Midi, connu sous le nom de canal du Languedoc, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII. Cet ouvrage renferme des vues neuves et profondes sur les communications de l'intérieur qui alimentent l'industrie et le commerce.

Amanton, (Claude Nicolas) avocat au ci-devant parlement de Dijon, correspondant de la société des sciences, arts et agriculture de la même ville, membre du conseil-général du 2e arrondissement du département de la Côte-d'Or, premier adjoint au maire d'Auxonne, né à Villers-les-ports, le 20 janvier 1790. Ses ouvrages imprimés sont : outre des Mém. judiciaires : Apothéose de Rameau, scènes lyriques, en société avec Fr. Ligeret, *in*-8°, Dijon, 1783. — Mém. et consultation, sur une question de séparation d'habitation, soumise à un tribunal de famille, pour C. X. G. contre A. C. P., *in*-8°, Dijon, 1792. — Adresse des sections de la commune d'Auxonne, etc.

sur les événemens du Jura, *in*-4°, Dijon, 1793.—Adresses du conseil-général de la commune d'Auxonne, lues à la barre de la convention nationale les 20 germinal et 13 prairial, an III, *in*-8°, Dijon. Mém. adressé au corps législatif par l'administration municipale d'Auxonne, sur la nécessité de conserver l'arsenal de construction et l'école d'artillerie établie dans cette commune par l'ancien gouvernement, etc. *in*-8°, Dijon an VII (1799).—Mém. pour le grand hospice civil de la ville d'Auxonne, départem. de la Côte-d'Or, sur une question de liquidation de la dette publique, *in*-8°, Dijon, an VII (1800). — Coup-d'œil sur les finances de la ville d'Auxonne, et sur les ressources qu'elles offrent à une bonne administration, etc. en société avec J. Gille, *in*-8°, Dijon, an IX (1081).—Quelques feuilles volantes et quelques articles dans différens journaux. Incessamment sous presse : Essai historique sur Jean-Louis Lombard, professeur aux écoles d'artillerie à Auxonne. Nous devons à C. N. Amanton des renseignemens précieux sur la biographie de plusieurs membres de l'acad. de Dijon dont nous avons enrichi cet ouvrage.

Anselin, a donné une Histoire secrète du prophète des turcs.

Antoine, (Antoine) ingénieur des ponts et chaussées, memb. de la société des sciences, arts et agriculture de Dijon, du juri d'instruction publique du département de la Côte-d'Or et du conseil-général du 3e arrondissement de ce département, juge-de-paix de Chenôve, né à Auxonne, a donné : Mém. sur la navigation supérieure de la Saône, considérée relativement à la digue des moulins de la ville d'Auxonne, Dijon, 1774, *in*-4°. —Dissertation critique sur le projet de détruire la digue d'Auxonne, par le révérend père Binomisil, capucin, vicaire, du couvent de Gray, Amst. 1780, *in*-4°.— Quelques-uns des motifs qui ont dû et qui doivent nécessiter le dépouillement du clergé de France, Dijon, *in*-8°, 1790. — Pétition à la convention nationale sur le parachèvement du canal de Bourgogne, Paris, *in*-4°.

Arnollet, (N.) avocat, né à Poutailler-sur-Saône, mort.... a donné : Grammaire latine, *in*-8°, Dijon, 1787.

Audebert, (J. B.) a publié une Hist. naturelle des singes et des makis, et une hist. naturelle des colibris et des oiseaux mouches, par livraison dont la première a paru en l'an IX, Paris, gr. *in*-4° et *in*-fol. orné de fig. impr. en couleur.

AYGALEUCQ, (Fr.) médecin, a donné une Dissertation sur la fièvre angioténique inflammatoire, brochure *in*-8°, Paris, an VIII (1800).

B.

BARBIER a donné des Pensées diverses.

BARDOU DUHAMEL est auteur d'un Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité, 3 vol. *in*-12, 1751.

BARON, (N.) conseiller à la cour des aides de Montpellier, de l'acad. de Dijon, a donné dans les Mém. de cette société : Mém. sur la folle avoine, 1785.

BASSET, (Jean-Guy) célèbre avocat de Grenoble, où il est mort en 1676, âgé de 79 ans. Nous avons de lui un recueil assez recherché par les jurisconsultes. Les questions n'y sont pas traitées à fonds ; mais elles sont bonnes à consulter, en ce que Basset à soin d'y remarquer les motifs des arrêts qu'il a recueillis. Cet ouvrage est intitulé : Plaidoyers et arrêts du parlement de Dauphiné. Paris, 1695, 2 vol. *in*-fol.

BATON a fait la critique de la lettre de J. J. Rousseau sur la musique française.

BAUCLAS, a donné un Dictionnaire de jurisprudence.

BAUREIN, (Jean) de l'académie des sciences de Bordeaux, où il est mort le 23 mai 1790, âgé de 76 ans. C'est un des savans qui a le mieux connu les antiquités de cette ville et des environs. A la vérité il les a décrites d'une manière un peu prolixe dans ses *Variétés Bordelaises*. Bordeaux, 1782 et 1784, 6 vol. *in*-12. Ce savant archéographe a laissé beaucoup d'utiles dissertations sur l'histoire topographiq. de Bordeaux, dans les Mémoires de l'académie de cette ville. Bernadau a publié une Notice historique et critique de la vie et des ouvrages de Baurein, qu'il a abrégée et continuée dans ses *Antiquités Bordelaises.*

BEAUJOUR, (Louis-Auguste-Félix de) a été consul général

en Grèce. Il est aujourd'hui membre du tribunat. On a de lui : le Tableau du commerce de la Grèce, en 2 vol. *in*-8°.

Bérard est auteur de l'Art du Chant.

Berland d'Halouvry a traduit le *Prædium Rusticum*.

Bernadau, (Pierre) membre de plusieurs sociétés littéraires, ancien avocat au parlement de Bordeaux, né dans cette ville le 11 aout 1762. Voici le titre des divers ouvrages dont il est auteur : Discours d'un poète gascon, sur le globe aërostatiq. de Bordeaux ; nouv. édition en deux chants, Auch, 1784, *in*-8°. — Mém. pour un colporteur, Bordeaux, 1788, *in*-4°. — Tableau historique des assemblées de ville, Bordeaux, 1788, *in*-8°. — Mémoire-Consultation pour la troupe des Variétes, Bordeaux, 1789, *in*-4°. — Lettre sur un manuscrit de Michel Montaigne, dans le *Journal général de France*, 12 novemb. 1789. — Le Courier bordelais, par plusieurs gens de lettres, journal politique et littéraire, qui a paru en 1789, *in*-8°. — Abrégé de l'Hist. des assemblées nationales, Bordeaux, 1790, *in*-8°. Des sciences et des arts en Guienne, *Prospectus* raisonné du Pantheon d'Aquitaine, Bordeaux, 1789, *in*-8°. — Le Régne des 90 electeurs de la commune, Bordeaux, 1790, *in*-8°. — La Nouvelle du jour, feuille périodique, Bordeaux, 1790, *in*-8°. — Préliminaire d'observations pour des médocains arbitrairement arrêtés par ordre du duc de Duras, Bordeaux, 1789, *in*-4° et *in*-8°. — Du serment à prêter par la garde nationale, Bordeaux, 1790, *in*-8°. — Le Conciliateur des blancs et des noirs, Bordeaux, 1790, *in*-8°. — Traduction en gascon de la déclaration des droits, Bordeaux, 1790, *in*-12. — Observations pour le C. F. en réponse au Mém. du C. G. Bordeaux, 1792, *in*-8°. — Projet des bureaux de secours pour la ville de Bordeaux, 1792, *in*-8°. — Etrennes républicaines pour l'an III, Bordeaux, 1794, *in*-16. — Antiquités bordelaises, Bordeaux, 1797, *in*-8°. — Tableau de Bordeaux, journal historique, politique, commercial et littéraire, en société, Bordeaux, 1797 et 1798, *in*-4°. — Notice historique sur un troubadour bordelais, 1797, *in*-12. — Etrennes historiques de l'an VIII, Bordeaux, 1798, *in*-18. — Décision sur les ventes ou il y a lésion, Bordeaux, 1797, trois éditions diverses, *in*-8°. — Curiosités de la foire, Bordeaux, 1798, *in*-8°. — Vies, portraits et parallèles de Domat, Furgole et Pothier, célèbres jurisconsultes du 18e. siècle, Eleutheropolis, 1798, *in*-12. — Annales de Bor-

-deaux pour le 18e siècle, *Prospectus in*-8° de la continuation des Chroniques bordelaises, manuscrit, 1 vol. *in*-4°. — Code commercial, maritime, colonial et des prises, Paris, 1799, *in*-12.—Pantheon d'Aquitaine, ou Histoire biographique des hommes illustres de l'ancienne Guienne, 2 vol. *in*-4°, incessamment sous presse. — Plusieurs autres ouvrages manuscrits, des Mémoires judiciaires et des articles de littérature et d'archéographie, dans les journaux. Nous devons à Bernadau des renseignemens interessans, et plusieurs articles curieux de biographie sur des écrivains de Bordeaux et de l'ancienne Guienne, que nous avons insérés dans cet ouvrage.

Bernard. (P.) On a de lui: Essai sur la vie et sur les ouvrages de l'abbé Prévôt, à la tête de l'edition de ses Œuvres choisies, Paris, 1784, Cuchet. —Preludes poetiques, Paris, 1786, Clousier. — L'Histoire naturelle réduite à ce qu'elle contient d'instructif et d'intéressant, Paris, an VIII, chez Hacquart.

Berthier, général de division et ministre de la guerre, a publié la Relation des campagnes de Bonaparte en Egypte et en Syrie, 1 vol. *in*-8°, Paris, an IX, (1800) Didot.

Bertrand, (l'abbé) membre de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, profess. de physique et d'astronomie en la meme ville, mort sur le vaisseau envoyé par le gouvernement à la recherche de la Peyrouse. Il a fait imprimer : Considérations physiques et astronomiques sur les étoiles fixes, Dijon, 1786, etc. L'abbé Bertrand était avantageusement connu des Buffon, des Guéneau, des Montreillard, des Daubenton, des Guyton-Morveaux, etc.

Bordeu, (Ant. de) père de Théophile et François Bordeu, célèbres médecins de Paris, ancien professeur de médecine à Pau, médecin du roi à Barèges, né en 1696 à Isette en Béarn. Il a eu part à la Dissertation sur l'hydropisie de Poitrine, qui fit beaucoup de bruit parmi les praticiens en 1738, sous le nom de *Bergen*. Il y a dans le *Journal de médecine*, une Lettre de lui, à Vandermonde sur quelques maladies traitées par les eaux de Barèges. Il a fait aussi une Dissertation sur les eaux minérales du Béarn, à Paris en 1750, *in*-12; et une Dissertat. sur les eaux-bonnes et sur le danger du lait dans quelques pulmonies, 1749.

Bouffey, (Ant.) a publié : Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement

des maladies, *in*-12, Paris, an VIII (1800).

Boyer, (Ant.) est auteur d'un Traité complet d'anatomie ou Description de toutes les parties du corps humain, 4 vol. *in*-8°, Paris, an VIII.

Bressey, (le Mullier de) conseiller-honoraire au parlement de Dijon, de l'acad. de la même ville, membre de l'assembl. constituante, mort. Il a donné, en société avec Champy, dans les *Mém. de l'acad. de Dijon*, Nouvelles Observations sur le volcan de Drevin, 1783.

* Brousse - Desfaucherets, auteur dram. à Paris, a donné à différens théâtres les pièces suivantes, savoir; au théâtre Français : L'Avare cru bienfaisant, comédie en 5 actes, en vers, 1784; le Mariage secret, comédie en 3 actes, en vers; le Portrait, ou le danger de tout dire, comédie en 1 acte, en vers, 1786; les Dangers de la présomption, coméd. en 5 actes. — Au théâtre de la rue Faydeau: La double Clé, parade en 2 actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1786; l'Astronome, en 1 acte; la Punition, en 1 acte, etc.

Buissart, (N.) avocat, membre des acad. d'Arras et de Dijon, a donné, dans les *Mémoires de l'acad. de Dijon*, 2e sémestre, 1785 : Mémoire sur la construction de la tour de l'hôtel-de-ville d'Arras, appellée *le beffroi*.

C.

Camus, de l'acad. des sciences, avait composé, par ordre de M. d'Argenson, un Cours de mathématiques en 4 vol. *in*-8°, pour l'usage des élèves du genie et de l'artillerie. Il s'en fit quatre édit. Bezout, dans une preface annonce que pour lui il a fait ensorte « d'élaguer ces attentions scrupuleuses qui vont jusqu'à démontrer des axiômes, et qui à force de supposer le lecteur inepte, conduisent enfin à le rendre tel». En écrivant cette phrase Bezout avait en vue le Cours de Camus, mais malgré ce jugement peu favorable d'un rival, l'ouvrage de Camus n'en a pas moins conservé l'estime des savans. Il est certain

tain en effet, que Camus a traité la géométrie d'une manière plus rigoureuse, que Bezout qui lui succéda, et nous voyons que les auteurs modernes les plus célèbres ont employé dans leurs élémens de géométrie, cette manière sévère dont les écrits des anciens, offraient l'exemple.

Carette, officier du génie, a donné une traduction française de la géométrie du compas, par Mascheroni, géomètre italien très-distingué, mort à Paris en l'an VIII.

Castel, (René-Richard) professeur au Prytanée français, est auteur d'un poëme des Plantes, 1 vol. *in*-12. — De l'Hist. naturelle des poissons, avec les figures dessinées par Block, ouvr. classé par ordres, genres et espèces, d'après le systême de Linné avec les caractères génériques, 10 vol. *in*-18, ornés de 160 planches, dessinées par J. E. Desève, et gravées par les meilleurs artistes de Paris, Paris, Deterville, an VIII. On lui doit encore l'édit. que Déterville a donnée de l'Histoire naturelle par Buffon, en 26 vol. *in*-18, avec fig. Paris, an VIII.

Cat, (Jean-François le) né à Amiens le 15 octobre 1749, homme de loi, professeur de législation à l'école centrale du département de la Somme, membre et premier secrétaire de la société d'Emulation d'Abbeville, classe des belles-lettres. L'Année littéraire, le Journal encyclopédique, les Etrennes lyriques, et autres ouvrages périodiq., renferment un grand nombre de poésies fugitives de cet auteur. Il a fait insérer beaucoup d'extraits et d'analyses raisonnées de divers ouvrages dans le journal Littéraire de Nancy. Il est l'auteur des Consultations patriotiques, com. épisodique, en 1 acte, terminée par des vaudevilles, jouée sur plusieurs théâtres. Comme homme de loi il a fait imprim. des Mémoires sur plusieurs questions importantes.

Causans, (Joseph-Louis Vincent de Mauléon de) chevalier de Malte, ancien colonel du régiment de Conti, né à Avignon, a donné : Le Spectacle de l'homme, 1751, 2e partie *in*-12. — Un Prospectus apologétique pour la quadrature du cercle, 1753, *in*-12. — La démonstration de la quadrature du cercle, 1754, *in*-4°. — La vraie geométrie transcendante et pratique, 1754, *in*-4°.—Eclaircissement sur le peché originel, 1755, *in*-8°. — Dernières reflexions instructives sur la quadrature du cercle; *in*-4°.

Caveyrac, (l'abbé Jean

Novi de) né à Nismes le 6 mars 1713. On lui attribue l'Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique, 1753, *in*-12. — L'Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, 1758, *in*-8°. — Appel à la raison des écrits et libelles publiés contre les jésuites, 1762, 2 vol. *in*-12. — Lettre d'un visigoth à M. Fréron sur sa dispute harmonique avec M. Rousseau. — Mémoire politico-critique sur le mariage des calvinistes, 1756, *in*-8°.

CAZOTTE, (Jacques) né à Dijon, ancien commissaire-général de la marine, décapité à Paris, le 2 septembre 1792, à l'âge de 74 ans, fut un des hommes les plus aimables de son tems; il avait l'esprit extrêmement cultivé, beaucoup de connaissances et un grand usage du monde. Nommé commissaire-général de la marine, il contracta des liaisons intimes avec tout ce qu'il y avait de plus distingué, soit à la cour, soit dans la capitale. Cazotte comptait 72 ans de vertus lorsque la révolution arriva. Retiré depuis 32 ans à Pierry, près d'Epernay, la vie qu'il menait dans ce lieu solitaire et charmant retraçait les mœurs patriarchales : chéri des habitans qu'il avait presque tous vus naître, il s'occupait de leur bonheur. Il avait été bon fils, bon époux, et il était bon père; une seule fille lui restait de trois enfans qu'il avait eus. Sur la fin de ses jours, accablé sans doute sous le poids de son âge, il avait donné dans les rêveries de la secte des illuminés, et il croyait devoir à son association à cette secte le bonheur d'avoir des visions. Lié de la plus étroite amitié avec l'intendant de la liste civile, Laporte, ce fut la perte de celui-ci qui entraîna la sienne. On trouva une correspondance signée de lui dans le secrétaire de son ami; il fut en conséquence arrêté après le 10 août et conduit avec sa fille dans les prisons de l'Abbaye. Dans la soirée affreuse du 2 septembre suivant, des assassins se précipiterent dans sa chambre, et le trouvèrent entre les bras de sa fille qui le pressait sur son sein, et l'arrosait de ses larmes. Calme et inaccessible à la crainte, Cazotte s'avança au-devant des bourreaux qui, les bras ensanglantés, venaient chercher de nouvelles victimes à égorger. — Qu'as-tu fait pour être ici avec ta fille, lui demandèrent ces exécuteurs barbares presqu'émus à l'aspect d'un vieillard vénérable, et d'une fille jeune et belle que les pleurs rendaient plus intéressante encore. — Vous le trouverez, leur répondit Cazotte, sur le registre des écrous, allez le consulter. — Deux

d'entre eux se détachèrent et revinrent quelques instans après annonçant que Cazotte était detenu comme contre-revolutionnaire décidé. A ces mots, il fut décidé qu'il serait mis à mort. En entendant cet horrible jugement, la fille de Cazotte entoure de son corps celui de son père, s'y attache et défie les bourreaux d'aller jusqu'à lui sans la frapper la première. Le croirait-on? ce spectacle toucha ces tigres gorgés de tant de sang; ils convinrent entre eux de mettre Cazotte en liberté, et de suite l'emportèrent à quatre sur leurs epaules, en criant à leurs complices: *Respect à la vieillesse et à la beauté!* Cazotte ne fut pas si heureux devant le trib. criminel extraordinaire où il fut traduit quelques jours après. Il y comparut avec sa fille. Quand les débats du procès furent terminés, on la fit retirer de l'audience, afin qu'elle ne fut pas présente au jugement de son père. Cazotte condamné à mort ne montra ni crainte, ni indifférence; il écouta son jugement avec la plus grande attention; le seul instant où l'on remarqua en lui quelqu'agitation, ce fut lorsqu'il entendit l'arrêt de mort; ses regards se portèrent avec une sorte d'inquiétude autour de lui comme pour savoir si sa fille était présente; mais ne la voyant pas, sa sérenité reparut sur son front. Après le prononcé du jugement, le présid. du tribunal crut devoir l'exhorter à avoir du courage. — Est-ce qu'ils auraient pensé que je regretterais la vie? dit Cazotte, étant rentre dans le cabinet criminel. Je n'ai qu'un motif de la regretter; c'est ma pauvre fille... Ma chère fille! mais j'espère que Dieu la consolera. Il voulut que le bourreau lui coupât les cheveux le plus près de la tête qu'il lui serait possible, et chargea son confesseur de les remettre à sa fille. On a de Cazotte: Olivier, poëme en prose, en 12 chants. — Le lord impromptu, nouvelle romanesque. — Le Diable amoureux, nouvelle espagnole. — La Patte du chat. — Mille et une fadaises. — La Guerre de l'opéra, etc. Ses Œuvres ont été réunies en 7 vol. *in*-18.

Cessac, (de) ci-dev. capitaine au régiment Dauphin, infanterie. On a de lui: Le Guide de l'officier en campagne, ou des connaissances nécessaires pendant la guerre aux officiers particuliers, 2 vol. *in*-8°, Paris, 1785.

Chabert, (Joseph-Bernard de) capitaine des frégates du roi, de l'acad. des sciences, de celle de marine et de Berlin, est auteur d'un Voyage dans l'Amérique septentrionale, 1753, *in*-4°.

Champagne, membre de

l'institut national, directeur du Prytanée français, a traduit la Politique d'Aristote, 2 vol. *in*-8°. Il a publié en outre des Vues sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles destinées à l'enseignement de la jeunesse, 1 vol. *in*-8°.

Champy, (N.) de l'acad. de Dijon, l'un des savans partis pour l'Egypte sur la flotte qui y a conduit Bonaparte, a fait en société avec Lemulier de Bressey : Nouvelles observations sur le volcan de Drevin, imprimées dans les Mémoires de l'acad. de Dijon, 1783.

Chardon, ci-dev. maître des requêtes et procureur-général du conseil des prises, a donné : Code des prises, ou Recueil de la législation sur la course en mer, et sur l'administration des prises, depuis 1400 jusqu'à nos jours. Imprimerie royale, 2 vol. *in*-4°.

Chazet, auteur dramatique à Paris, a donné les ouvrages suiv. : La Revue de l'an VII. — Les Français à Cythère. — Les deux Journalistes. — L'Anglomanie. — A tout péché miséricorde. Toutes ces Pièces ont été faites en société. Il a donné beaucoup de Poésies fugit., insérées dans les journaux littéraires, et rédigé le Chansonnier des graces pour l'an IX, 1 vol. *in*-18.

Chompré, (Etienne) frère de Pierre, est auteur de la Table de l'Hist. générale des Voyages, etc. Il est mort à Paris en 1784, âgé de 83 ans.

Chompré, (Nic.-Maurice) consul en Espagne, fils de Pierre, né à Paris le 23 septembre 1750, a donné, en 1786, la traduction du Traité *in*-4° de la trigonométrie rectiligne et sphérique composée par Cagnoli, astronome de Vérone ; et en 1776, des Elémens d'arithmétique, algèbre et géométrie, réimprimés en 1785.

Clérisseau, (Charles) né à Paris en 1720, architecte et peintre, de la ci-dev. acad. de peinture et de sculpture de Paris, de la société royale de Londres, de l'acad. impériale de Pétersbourg, premier architecte de Catherine II, impératrice de Russie. On a de lui un Recueil des antiquités de la France, dont la première partie, des Monumens de Nîmes, Paris, 1778, grand atlas.

Creuzé, (Auguste) secrétaire de légation à Parme, est auteur des ouvrages suivans : Les Voleurs, trag. en prose en cinq actes, imitée de l'allemand de Schyller, Paris, en l'an III. *in*-8°. — Le Sceau enlevé, poëme en 10 chants,

suivi de Poésies diverses, 1 vol. *in*-18, impr. par Didot l'aîné, an IV (1796); 2e édit. en 1798; 3e édit. en 1800. — Satires de Juvenal, traduction nouvelle, vol. *in*-18, impr. par Didot l'aîné, an IV. — Les Français à Cythère, comédie-vaudeville, faite avec Chazet et Emmanuel Dupaty, jouée au Vaudeville en l'an VI. — Ninon de Lenclos' comédie-vaudeville, jouée au théâtre des Troubadours le 16 fructidor an VII. — Young, comédie-vaudeville, jouée au Vaudeville le 16 vendémiaire an VII, non imprimee. —La Clef forée, comédie-vaudeville, faite avec Léger, jouée aux Troubadours en l'an VII.

Cuvelier, auteur dramatique, a donné au théâtre de la Cité : La Caverne, pantomime en 3 act., 1793. — Quel guignon, pantomime *idem*. — La mort de Turenne. — Damoisel et Bergerette. — Les Tentations de St.-Antoine. — La Fille hussard. — La mort et l'apothéose de dom Quichotte, etc. — Au théâtre de la Montansier : Les Faux-monnoyeurs, opéra en 3 actes. —Le Codicile.—A l'Ambigu comique : C'est le Diable, ou la Bohëmienne. — L'Enfant du malheur. — Au théâtre des Jeunes-Artistes : Le petit Poucet. —Le Phénix ou l'Isle des Vieilles, etc.

Cuvier, (G.) membre de l'institut national, professeur d'hist. naturelle au muséum. Nous avons de ce savant naturaliste les ouvrages suivans : Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiées sous ses yeux par C. Dumérit, 2 forts vol. *in*-8°, avec 8 tableaux contenant la classification des mammifères, des oiseaux, reptiles, poissons, mollusques, vers, insectes et zoophites. On a encore de lui un Traité de l'hist. natur. des animaux. — Eloge de d'Aubenton et de plusieurs autres savans. —Des Mémoires sur l'hist. naturelle insérés dans les *Journaux littéraires* et dans les *Mémoires de l'institut.*

D

Dalibart, (Thomas-Franç.) a donné une traduct. de l'Hist. des Incas de la Véga, 1744, *in*-12. — *Floræ pariensis prodromus*, ou Catalogue des plantes qui naissent dans les

environs de Paris, 1749, *in*-12. — Experiences sur l'électricité, traduct. de Franklin, 1752, *in*-12; 1756, 2 vol. *in*-12.

Daru, (P.) a traduit Horace; il est auteur de plusieurs Pièces fugitives, insérées dans les journaux littér., — et de la Cléopédie, ou de la Théorie des réputations en littérature, suivie du Poëme des Alpes, etc. 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII.

Daudin, (P. M.) membre des sociétés d'hist. natur. et phylomatique de Paris, est auteur d'un Traité élément. et complet d'ornithologie, ou Hist. natur. des oiseaux, dont le 1er vol. a paru *in*-4°, avec fig. Paris, an VIII (1800). — D'un Recueil de Mém. et de Notes sur des espèces inédites ou peu connues de mollusques, de vers, de zoophites.

Declaustre, (André) prêtre à Lyon, est auteur d'une Hist. de Thamas-Kouli-Kan, 1743, *in*-12. — D'un Dictionnaire de mythologie, 1745, 3 vol. *in*-12, réimpr. sous le titre de Dictionnaire portatif de mythologie, 1765, 2 vol. *in*-8°. — Et d'une Table du *Journal des Savans*, depuis 1665 jusqu'en 1750, Paris, 1753 et suiv. 10 vol. *in*-4°,

Deidier, (l'abbé) professeur de mathematiques à l'école de la Fère, a donné: Arithmétique des géomètres, *in*-4°, 1739. — Sciences des géomètres, *in*-4°, 1739. — La mesure des surfaces et des solides par l'arithmétique des infinis, *in*-4°. 1740. — Le calcul différentiel et intégral, *in*-4°, 1740. — La Mécanique générale, *in*-4°, 1741. — Le Parfait ingénieur franç. *in*-4°. — Elémens de mathématiq. 2 vol. *in*-4°; le 1er 1740; le second 1745.

Delambre, (J. B. J.) de l'institut national, a publié entr'autres Mémoires sur les sciences math. et physiques; méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du mérid., précédées d'un Mém. sur le même sujet par A. M. Legendre, 1 vol. *in*-4°, avec planches, Paris, an 9 (1800).

Delrieu, auteur dramat., est auteur des pièces suiv.: la Prévention paternelle, com. en 3 actes, 1792. — Les Philosophes-soldats, comédie en 3 actes. — Harmodius et Aristogiton, opéra en 3 actes, 1794. — Le Jaloux malgré lui, com. en un acte. — Arsinoüs, trag. en 3 actes. — Les Ruses du mari. — Candos ou les Sauvages du Canada. — Le Pont de Lodi. — Delmor et Nadine. — Les Deux Lettres, etc.

Desfontaines, auteur dramatique, a donné, à l'opera,

la Cinquantaine, 1771. — La Fête de village, 1771.—Ismenor, ballet, 1773.—Au théâtre franç., la Bergère des Alpes, com. en un acte en vers, 1765. — La Reduction de Paris, 1780. — Au theâtre de la rue Favart : le Philosophe prétendu, comedie en 3 actes en vers, 1762. — L'Aveugle de Palmyre, com. en 2 actes en vers, 1767.—Le May, com. en 3 actes, 1776.—La Chasse, com. en 5 actes, 1778.—Isabelle Houzard, parade en un acte en vaudev. — L'Amant statue, com. en un acte, mêlee d'ariettes, 1781. — Le Reveil de Thalie, com. en 3 actes en vers, mêlée de vaudev.—Le Droit du Seigneur, com. en 5 actes, en prose, 1783. — Les Amours de Cherbubin, com. en 3 actes, en prose, 1784.— La Dot, com. en 3 actes, en prose, 1785.—L'Incendie du Havre, com. en un acte, en prose, 1787, remise avec des changemens en 1793.—Fanchette ou l'heureuse Epreuve, comédie en 2 actes, en prose, 1788.—Le Destin et les Parques, ambigu en un acte, en prose, 1787.—Le District de village.—Au theâtre du Vaudev. : les Mille et un théâtres, 1792.—Le Dîner imprevu, *id.* —Le Divorce. — Les vieux Epoux. — Jean Monnet.—Le Concert aux éléphans.—Arlequin beau-fils.—La Vallee de Montmorency.— L'hommage du petit vaud.—L'Intendant. —Le Pari.—Le Retour du ballon (en société avec Barré, Radet A. C.)

Despaze (Joseph) poète, a publié entr'autres pieces de vers, les quatre satires, ou la fin du 18e siècle, br. *in*-8°. de 110 pag., etc.

Donnant (Denis-Franç.), né à Paris en 1769, chef à la Comptabilité nat., a traduit un ouvrage anglais du docteur Brown, un vol. *in*-8°, intitulé *Considérations sur les rapports qui lient les hommes en société, ou des élémens de l'organisation sociale.*

Dubois, (Louis) né à Lisieux, le 16 novemb. 177*, aujourd'hui bibliothécaire de l'école centrale du départem. de l'Orne à Alençon, memb. du lycée d'Alençon, est auteur d'Ankastroëm, mélodrame, *in*-8°, 1792. — De vers sur l'Etre suprême, *in*-8°, an II. — De plusieurs odes imprimées en l'an V. — Du Voyage à Mortain, opuscule en prose et en vers, Paris, Lenoir, 1 vol. *in*-12, an VIII. — de l'Ode à la Concorde, *in*-8°, an VIII.—D'une traduction en vers de l'Ode de Monti, sur la délivrance de l'Italie, *in*-8°, an IX.— de plusieurs brochures sur la revolution. — De morceaux dans le *Magazin encycloped.* — De pièces fugitives dans l'*Almanach des Muses*, dans les *Etrennes lyriques*, dans la

Décade philosophique, le *Courrier des spectacles*, et dans divers autres journaux.

Duboys de Molignière, (François) ancien conseiller au conseil supérieur de S^t.-Domingue, né à Villorioux, departement de la Charente, le 8 février 1752, a traduit en vers français les Satires de Juvenal et de Perse, avec des notes, Paris, an IX (1801).

Dudon, (Pierre-Jules) né à Bordeaux, dernier procureur-général du parlement, et membre de l'acad. de cette ville, où il est mort le 16 brumaire an IX, âgé de 83 ans. Dudon fut un des magistrats les plus recommandables du 18e siècle, par ses lumières et par ses vertus. On le mit de son vivant à côté du célèbre la Chalotais, sur-tout par son *Compte rendu des constitutions des jésuites*, Bordeaux, 1762, *in*-12. Cet ouvrage est savant, judicieux et bien écrit. outre un grand nombre de réquisitoires et de remontrances éloquens qui nous restent de ce magistrat, nous avons de lui des Conférences manuscrites sur la coutume de Bordeaux, dont on faisait grand cas dans l'ancien barreau de cette ville.

E.

Escherny, (Fr.-Louis d') comte du S^t.-Empire, né en Suisse. On a de lui : Les Lacunes de la philosophie, Paris, 1783. — Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre, etc. 1 vol. *in*-8°, Paris, 1791. — De l'égalité, ou Principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses; précédés de l'Eloge de J.-J. Rousseau, pour servir de suite à la Correspondance d'un habitant de Paris, etc. 2 vol. *in*-8°, Paris, 1796. — Le même ouvrage sous ce titre : Philosophie de la politique, Paris, 1797.

F.

FAVIÈRES, auteur dramatique, a donné au théâtre de la rue Favart : Paul et Virginie, en 3 actes mêlés d'ariettes, 1791. — Les Espiégleries de garnison, 1791. — Le Coin du feu, 1793. — Jean et Geneviève, 1793. — Lisbeth, opéra en 3 actes. — Elisia, opéra en 3 actes. — Fanni Morna, en 3 actes. — Primerose, en 3 actes, etc.

FÉROUX, (Christophe-Léon) du départem. du Pas-de-Calais, membre de la société académique des sciences de Paris, est auteur des ouvr. suivans : Vues d'un solitaire patriote, 2 vol. *in*-12, 1784. — Nouvelle institution nationale, 1 vol. *in*-12, 1788. — Vues politiques sur la division légale des grandes propriétés, 1793.

FÈVRE, (Pierre-François-Alexandre le) secrétaire ordinaire et premier lecteur de l'avant-dernier duc d'Orléans, auteur dramatique ; s'est distingué de bonne heure par la tragédie de *Zuma*, qui a eu un brillant succès. Il avait déjà donné, au théâtre Français, *Cosroës*, qui avait eu douze représentations ; depuis il a fait paraître *dom Carlos*, dont la représentation fut défendue par l'ancien gouvernement, mais qu'il fit impr. en 1784. Son dernier ouvrage est sa trag. d'*Hercule au mont Æta*, représentée en 1787, conjointement avec la 3e reprise de *Zuma*. On assure qu'il a dans son porte-feuille un poëme épique en douze chants, dont le sujet est la *révolution de Suède* achevée par le fameux Gustave Vasa.

FOURCROY, (Ant.-Franç.) ci-dev. docteur en médecine, membre de la société de médecine, de celle d'agricult., et de la convent. nat., aujourd'hui professeur de chimie, membre de l'institut national, directeur du muséum d'hist. natur., et conseiller-d'Etat. On doit à ce savant et laborieux chimiste les ouvrages suiv. : Essai sur les maladies des artisans, trad. du latin de Ramazzini, avec des notes et des additions, 1777, *in*-12. — Leçons élément. d'hist. natur. et de chimie, 1782, 2 vol. *in*-8°; 2e édition sous ce titre :

Elémens d'hist. natur. et de chimie, 1786, 4 vol. *in*-8°; 3e édition, 1789, 5 vol. *in* 8°; 4e édition, 179*, et enfin, 5e édit., 1794, 5 vol. gr. *in*-8°. — Mémoires et Observations pour servir de suite aux Elémens de chimie, 1784, *in*-8°. — Principes de chimie à l'usage de l'école vétérinaire, 178*, 2 vol. *in*-12. — L'Art de connaître et d'employer les médicamens dans les maladies qui attaquent le corps humain, 1785, 2 vol. *in*-8°. — *Entomologia Pariensis*, (*auct.* Geoffroy) édition de 1785, 2 vol. *in*-12. — Méthode de nomenclature chimique proposée par Morveau, Lavoisier, Bertholet et Fourcroy; on y a joint un nouveau systême des caractères chimiq. adapté à cette nomenclature par Hassenfratz et Adet, 1787, grand *in*-8°. — Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides, traduit de l'anglais de Kirwan, avec des notes de Morveau, Lavoisier, de la Place, Monge et Bertholet, 1788, gr. *in*-8°. — Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général, par Fourcroy et de la Porte, 1788, *in*-8°. — Annales de chimie, ou Recueil de Mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent, par Morveau, Lavoisier, Monge, Berthollet, Fourcroy, le baron de Dietrich, Hassenfratz et Adet, 1789 et 1794, 18 vol. *in*-8°. — La Médecine éclairée par les sciences physiques, 1er et 6e vol. en 1791, 7e et 12e vol. en 1792. — Philosophie chimique, ou Vérités fondamentales de la chimie moderne disposée dans un nouvel ordre, Paris, 1792, *in*-8°; nouvelle édition augmentée de notes et d'axiomes tirés des nouvelles découvertes par J.-B. van Mons, Bruxelles, 1795, *in*-8°. — Il a part au Magasin encyclopédique, où l'on trouve entre autres notices, celle sur la vie de Lavoisier lue au lycée des arts le 15 thermidor an IV; et au Journal de l'Ecole polytechnique. — Il a fait plusieurs Rapports à la convention nationale, qui ont été impr. dans le *Moniteur* et dans le *Journal des Débats.* On a enfin de lui : Tableaux pour servir de resumé aux leçons de chimie, faites à l'école de médecine de Paris pendant l'an VIII. — Systême des connaissances chimiques, et et de leurs applications aux phénomènes de la nature et de l'art, en 10 vol. *in*-8°, et 1 vol. de tables, ou en 5 vol. *in*-4°, à Paris, en l'an VIII, Baudouin.

G.

GARNIER DES CHÊNES, (Edme-Hilaire) ancien notaire à Paris, né à Montpellier en 1729. a donné : Traité élémentaire de Géographie astronomique, naturelle et politique, Paris, an VI (1798). — Il a traduit en vers la Coutume de Paris, 1768. — On a encore de lui : Réflexions sur l'origine du calcul duodécimal, an IX (1800).

GAUDIN, (Jean) grammairien latin, jésuite de Poitiers, où il naquit en 1617. Tous les biographes ont oublié le nom de cet auteur qui consacra sa plume et ses jours à l'instruction de la jeunesse. Nous lui devons entr'autres ouvr., une des meilleures Gramm. latines, que les méthodes modernes n'ont pas fait oublier. Ces dernières ont plus de précision, mais non autant de clarté et de principes utiles, que celle du P. Gaudin. Il a publié : *Epigrammatum libri tres*, Limoges, 1661, *in*-12. —Trésor, ou Dictionnaire des langues latine, française et grecque, Limoges, 1709, 2 vol. *in*-4°. — Le Rudiment de la langue latine, *in*-8°, très-souvent réimprimé, à l'usage des colléges.

GENDRE, (Adrien-Marie le) de l'institut national, ancien profess. de mathématiques à l'Ecole militaire de Paris, est connu des géomètres par plusieurs belles decouvertes, consignées dans les *Mém. de l'académie des sciences.* Il a publié un Mémoire sur les transcendantes elliptiques, à Paris en l'an II, *in*-4°; et la même année, la 1re édition de ses Elémens de géométrie. Son Essai sur la théorie des nombres, (an VI, *in*-4°, à Paris, chez Duprat) peut-être considéré comme un Traité complet sur cette partie délicate et difficile de l'Analyse indéterminée.

GÉRANDO, (J.-N. de) est auteur d'un ouvrage qui, parmi les productions modernes, mérite une distinction particulière; il est intitulé : Des signes et de l'art de penser dans leurs rapports mutuels, 4 vol. *in*-8°, Paris an IX (1800). L'auteur a composé cet ouvr. d'après la question proposée par l'institut : De l'Influence

des signes sur la formation des idées. La 1re partie composée de 2 vol., fut couronnée en l'an VIII, depuis cette époque, il en a paru 2 autres vol. qui complètent l'ouvrage.

GERBERT, premier pape français, sous le nom de Silvestre II, naquit en Auvergne, et fut élevé au monastère d'Aurillac. Il vint ensuite à Reims, y donna des leçons, et eut pour disciple Robert, fils de Hugues Capet. Son savoir lui valut l'archevêché de cette dernière ville, d'où il passa à celui de Ravenne; et il fut élu pape le 19 févr. 999, à la prière de l'emper. Othon, qui avait eté aussi son disciple. Gerbert était fort au-dessus de son siècle par ses connaissances et ses lumières. Outre un assez grand nombre de Lettres et quelques Discours, nous avons de lui un Traité de géométrie divisé en XCIV chapitres; un Ecrit sur la manière de raisonner, et l'usage de la raison, adressé à l'empereur Othon; un autre sur des questions de trigonométrie, etc.; il composa encore la Vie de Saint-Adalbert-des-Ursins, évêque de Prague, et rédigea les Actes du concile provincial tenu à Reims en 992. Guillaume de Malmesbury prétend que Gerbert a surpassé Ptolémée dans l'astronomie, et qu'il fit renaître en France l'étude des sciences, sur-tout de l'arithmétique, de la musique, et de la géométrie, qui y étaient presqu'oubliées. Il apprit aux Français le *jeu de Dames*, et en donna les règles. Il avait emprunté des Sarrasins d'Espagne ce jeu, et on assure qu'il tira encore d'eux la connaissance des chiffres arabes, et les introduisit dans le reste de l'Europe; mais ils ne se trouvent que dans des copies peu anciennes ou fort postérieures à l'ouvrage de Gerbert, et on n'en voit aucun vestige dans l'autographe du même ouvrage, conservé à la bibliothèque nationale, n° 5366. Il a été soigneusement examiné par les savans auteurs du nouveau Traité de diplomatique, qui renvoyent l'introduction de ces chiffres vers le milieu du 12e siècle. Malgré cela, Gerbert doit être regardé comme un des restaurateurs des sciences en Europe; il mourut en 1003, dans la 5e année de son pontificat.

GERLET, médecin, est auteur du Thérapeute, ou médecine-raisonnée, 1 vol. *in-8°*, dont il y a eu plusieurs éditions.

GILLE, (Jacq.) notaire, adjoint à la mairie d'Auxonne, né en cette ville en 1757, a donné: Coup-d'œil sur les finances de la ville d'Auxonne, et sur les ressources qu'elles offrent à une bonne administration, etc. en société avec

Amanton, *in*-8°, à Dijon en l'an IX (1801).

Grobert, chef de brigade d'artillerie, de l'institut de Bologne, a fait imprimer : Description des pyramides de Chizé, de la ville du Caire et de ses environs, *in*-4°, Paris, an VIII (1800).

Guibaud, (Eustache) oratorien, né à Hières le 20 septembre 1711, fut préfet du collége de l'Oratoire à Marseille du tems de l'évêque Belsunce. Etant du parti janséniste, il fut appellé à Soissons dans le tems que Fitzjames en était évêque. Il a donné : Les Gémissemens d'une ame pénitente. — La Morale en action, dont l'*Année littéraire* a rendu compte en 1786. — Explication du nouveau Testament à l'usage des colléges, en 8 tomes, formant 5 vol. gr. *in*-12, vers la fin de 1785. Cette Explication tient le milieu entre celle de Sacy, qui est trop étendue, et celle de Mesenguy, qui ne l'est pas assez. — Une Explication des Pseaumes. Il n'a pas fini une Hist. abrégée de Port-Royal, qu'il avait assez avancée. Il a passé une partie de sa vieillesse à Lyon du tems de Montazet; enfin il quitta, vers 1792, la maison de l'Oratoire de Marseille, et est mort à Hières en Provence en 1794.

Guinée, membre de l'académie des sciences, profess. de mathématiques, et ancien ingénieur, a donné : Application de l'algèbre à la géométrie, *in*-4°, impr. à Paris, en 1705.

H.

Haly, (Stanislas) milésien d'origine et citoyen français, est auteur d'une brochure intitulée : Essais en prose et en vers; d'un Essai sur l'orthographe franç. des sons, de l'aspiration et desarticulations; et d'un petit poëme narratif, en vers, qu'il nomme *Octuples*.

Harriot, bayonnais, est auteur d'une Méthode pour apprendre la langue basque, intitulée : *Gramatica escuaratz eta francèza*, Bayonne, 1741, *in*-12. C'est le seul ouvrage élémentaire que nous ayions sur un des plus étranges idiomes de la France.

HOURCASTREMÉ, (Pierre) né à Navarreins, départem. des Basses-Pyrennées, le 28 décembre, 1742, est auteur des Aventures de messire Anselme, chevalier des Lois, avec cette épigraphe : *Qui adipisci veram gloriam volet, justiciæ fungatur officiis*, Cic. 2 offi. n° 43, 2e édit. 4 vol. *in*-8°.

J.

JAUFFRET. (Gaspard-Jean-André-Joseph) On doit à cet auteur les ouvrages suivans : De la religion à l'assemblée nationale : (discours philosophique et politique, où l'on établit les principaux caractères qu'il importe d'assigner à un systême religieux pour le réunir au systême politique dans une même constitution, et où l'on examine si ces caractères peuvent également convenir à la religion catholique) cet ouvrage imprimé à la fin de 1790 et en janvier 1791, a eu deux éditions. Il en a été fait depuis une troisième édition sous le titre : De la Religion aux législateurs. — Du Culte public, en 2 vol. *in*-8°, imprimé chez Leclere en 1795. — Des Consolations, ou Recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux, 15 vol. *in*-16. — Une édition des Œuvres choisies de Fénélon, 6 vol. *in*-12.

K.

KNAPEN, (Achille-Maximin-Philogone) né à Paris le 25 février 1759, mort le 14 prairial an VII (1799), membre de plusieurs acad. et sociétés littéraires, est auteur de Poésies légères, de Fables, de Contes, de Chansons et de Madrigaux, qui ont été insérés en partie dans l'*Almanach des Muses*, et dans les *Etrennes d'Apollon* des années 1786, 87

et 88. Il était rédacteur du Courier lyrique, des Etrennes de Mnémosine, et du Bulletin de l'assemblée nationale : ouvrage qui a été réuni au *Moniteur*.

L.

Labbé. (N.) On a de lui : Traduction d'un ouvr. d'Euler sur les infiniment petits, 2 vol. *in*-4°.

Lacroix, (Silvestre-François) membre de l'instit. nat. ci-dev. examinateur des élèves de l'artillerie, a publié differens ouvrages de mathématiques très-repandus. Ses Essais de géometrie sur les plans et les surfaces courbes, ou Elémens de géométrie descriptive, parurent pour la première fois en l'an III. Duprat, libraire, vient d'en donner une seconde édit. plus correcte et mieux soignée. — Le Cours de mathematiques à l'usage de l'école centrale des Quatre-Nations, composé de 4 vol. *in*-8°. a remplacé dans les écoles publiques, par le choix spontané des profess. les élémens que les anciens examinateurs du génie, de la marine et de l'artillerie y avaient introduits. Il y a un 5e vol. intitulé : Complément des Elemens d'algèbre, destiné à ceux qui veulent pénetrer un peu avant dans l'analyse et étudier avec fruit le calcul différentiel et le calcul intégral. Avant de composer ses Elémens d'algèbre, Lacroix avait donné en l'an V, une edit. des Elém. d'algèbre de Clairaut, auxquels il avait fait des additions considérables. L'ouvrage le plus utile aux géomètres que Lacroix ait publié, est son Traité du calcul différentiel et du calcul intégral, en 2 vol. *in*-4°, suivi d'un Appendice ayant pour titre : Traité des différences et des series. Ce savant a eu pour objet de réunir en un un seul corps de doctrine, non-seulement la substance des ouvrages d'Euler sur le calcul différentiel et le calcul intégral; mais celle des meilleurs Mém. qui ont été publiés jusqu'à présent sur ces matiéres. Il n'a pu remplir ce but sans s'engager dans de profondes recherches et marcher souvent de front avec les inventeurs.

Laisné, (Nicolas-Gabriel) né à Paris vers 1740, a donné : Melcour et Célis ou les vicissitudes de l'amour et de la fortune, Paris, an VIII.

Lannoy, (François-Ferdinand de) maréchal de camp, etc. est né à Lille en 1732, de Pierre Maximilien de Lannoy et de Marie Françoise Eleonore d'Angeville, le chef d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de Flandres, féconde en grands hommes. On a de lui : Un Mém. curieux sur la guerre de 1756.—Des principes d'éducation pour les demoiselles. —Un portrait d'un gentilhomme français.—Des Réflexions sur la nouvelle constitution militaire, en 1776. — Un développement du résultat de ces réflexions. — Des Réflex. sur les ordonnances militaires des 23 et 24 mars 1776.—Des Réflexions sur la déclaration du 1er février 1776, concernant la nouvelle éducation des élèves de l'école militaire. On remarque dans tous ces écrits une grande connaissance du cœur humain, beaucoup d'esprit et d'instruction, mais surtout une probité, une délicatesse et un amour de la patrie à toute épreuve. Il a contribué à l'abolition de la question préparatoire. Il est mort à Paris le 20 janvier 1790, des suites d'une hydropisie.

Ligeret, (François) avocat, né à Athie près Semur, a donné : Apotheose de Rameau, scènes lyriques, en société avec Amanton, *in*-8°, Dijon, 1783.

Lorentz, (Joseph-Adam) maître-ès-arts de l'université de Strasbourg, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin en chef des armées françaises sur le Rhin, ancien memb. du conseil de santé des armees, près le ministre de la guerre, ancien directeur de l'ecole de medecine de Strasbourg, médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction de cette place, correspondant de l'ancienne et de la nouvelle société de médecine de Paris et de celle de Bruxelles, naquit à Ribeauvillé, departement du Haut-Rhin, le 19 janv. 1734, et est mort âgé de 67 ans ; le 2 pluviôse an IX, (22 février 1801) au quartier général de l'armee du Rhin, à Saltzbourg, en Allemagne. Le médecin Lorentz est auteur de plusieurs ouvrag. très-estimés. Le principal est celui qu'il publia en 1766 sur les maladies de l'armée du Rhin, en Westphalie, où il se fit une grande réputation pendant la guerre de 1757 jusqu'en 1763. Il a pour titre : *Morbi deterioris notæ gallorum castra, trans Rhenum sit. — Ab anno, 1757 ad 1762, infestantes.*— Les autres écrits de ce médecin célebre sont

consignés

consignés dans l'ancien journal de Médecine, rédigé par le docteur Vandermonde, en 1761 et ann. suiv. et dans le journal de Médecine militaire, rédigé par le docteur de Horne, imprimé aux frais du gouvernement, en 1781 et années suiv., savoir : Observations sur les funestes effets des poudres d'Aillaud, ann. 1761. — Mém. sur le traitement des fièvres intermittentes, principalement de la fièvre quarte, dans lequel il a, le premier, prouvé l'efficacité des bains dans certaines fièvres intermittentes ; c'est aussi lui, conjointement avec son estimable frère Lorentz, médecin des hôpitaux militaires en Corse, qui a proposé dans ce mémoire, d'après un medecin de Rome, nommé *Vinci-Guerra*, l'association de la magnésie avec le Kina dans le traitement des fièvres intermittentes. (*Voyez* journal de méd. militaire, 1782. — Mém. medico-topographique de la ville de Schélestat, département du Haut - Rhin. (*Voyez* id. 1784). — Mém. sur les métastases, ouvrage précieux. — Mém. sur les effets de l'huile d'asphalte dans la phytisie commencante. J. A. Lorentz, pendant son séjour à l'armee du Rhin et Mozelle, et à celle du Danube, a fait plusieurs écrits trés-intéressans, concernant la santé des troupes, et le service militaire hospitalier, pour être distribués aux officiers de santé attachés aux hôpitaux ambulans, temporaires et permanens de ces armées. Entr'autres ouvr., on distingue son Mém. sur la dyssenterie qui a régné en 1793, où, après avoir parlé des causes qui y ont donné lieu, il indique les moyens de la prévenir et d'en arrêter les progrès. Plus, un autre Mém. sur les maladies qui ont régné à l'armée du Rhin, en l'an II, et principalement sur cette fièvre putride inflammatoire qui a fait périr plus de deux mille officiers de santé militaires, dans les hôpitaux des armées, depuis le commencement de la guerre. Il a laissé à son fils des manuscrits contenant des observations précieuses sur les maladies des armées. C. J. Tissot, officier de santé en chef des armées, a tracé de la manière suivante le portrait de Lorentz, dans un article de Nécrologie qu'il a publié le 14 pluviôse an IX. « Le médecin Lorentz, dit-il, fut appelé par son mérite au conseil de santé des armées, créé par un décret de la convention nationale. Il a rendu les plus grands services aux armées françaises sur le Rhin, sur-tout pendant les épidémies. Quoiqu'avancé en âge, il visitait sans cesse, avec un zèle infatigable, les hôpitaux militaires confiés à ses soins; il y portait une surveillance pleine de sagesse, d'expérien-

ce et de lumières. Sa présence seule semblait commander le bien, et avertissait chacun de remplir ses devoirs. Il était aimé, respecté, et on l'écoutait avec cette confiance qu'inspire la science unie à la probité. Le medecin Lorentz communiquait avec facilite toutes ses connaissances, toutes ses vues en médecine-pratique. Il était d'un desintéressement qui ne lui a pas permis de s'enrichir. Son caractère était doux, affable; son cœur excellent. Citoyen vertueux, bon ami, bon père, il était chéri de ses enfans, qui faisaient son bonheur. Il a emporté l'estime de tous ceux qui l'avaient connu, et sur-tout du général Moreau qui pour honorer sa mémoire lui a fait rendre des honneurs funèbres dignes de son mérite.

Lurbe, (Gabriel de) *Lurbæus*, avocat à Bordeaux, où il écrivait sur la fin du 16e siècle. Les ouvrag. qu'il a laissés ont tous au moins le mérite d'une utilité locale, ce qui fait pardonner la sécheresse de leur style, et le défaut des matières qu'ils traitent. Le principal et le plus connu des ouvrages de de Lurbe, est la *Chronique Bordelaise*, qui sert de base à la première hist. de Bordeaux. Ses continuateurs auraient bien du s'écarter un peu du plan de ce livre, où tous les details vraiment historiques sont laconiquement compilés en style de gazette, quand ils ne sont pas totalement omis. La révision des diverses Chroniques de Bordeaux a été entreprise en 1797 par Bernadeau, qui en a préparé une édit. corrigée sous ce titre : *Les fastes de Bordeaux réédits et completés par la refonte des anciennes Chroniques de cette ville.* Les autres ouvrages de de Lurbe sont assez ordinaires, excepté celui qui a pour objet l'Hist. littéraire de Guyenne : il est superficiel et inexact, car il ne fait connaître que 113 hommes illustres de Guyenne, tandis que le *Panthéon d'Aquitaine* en célèbre plus de douze cents. Les ouvrages de de Lurbe sont intitulés: *Burdigalensium rerum Chronicon*, Bordeaux, 1590, *in*-4°. — Anciens et nouveaux statuts de Bordeaux, 1612, *in*-4°.—Chronique Bordelaise traduite en français et augm. par l'auteur, Bordeaux, 1619, *in*-4°. — *De illustribus Aquitaniæ viris*, Bordeaux, 1591, *in*-8°. — *De scholis litterariis omnium gentium*, Bordeaux, 1592, *in*-8°.—*Lurbæi garumna*, seu *de fluviis et urbibus Aquitaniæ*, Bordeaux, 1593, *in*-8°.

M.

Morfouage de Beaumont a publié : Apologie des bêtes, ou leur connaissance et raisonnement, ouvrage en vers, *in*-8°. Paris, 1732.

Morin, (Claude) avocat au parlement de Dijon, célèbre canoniste, et le meilleur écrivain du barreau de cette ville, mort en 179*. Ses Mém. sont cités dans les ouvrages des canonistes ses contemporains. L'éditeur des Causes amusantes a recueilli trois Mém. de Morin sur des questions étrangères au droit canonique.

(*) Mosneron l'aîné, (J.) de la société libre des sciences et arts de Paris, ex-député du commerce, membre de la première législature, et maintenant du corps législatif, est auteur d'un ouvrage impr. à Nantes en 1789, intitulé : De quelques réformes et améliorations à faire en Bretagne. —D'un autre sur le commerce de la colonie de St.-Domingue, imprimé à Versailles en 1789. — De plusieurs Rapports sur le commerce faits dans l'assemblée législative, et notamment de celui *sur les ports francs.* — De la traduct du Paradis perdu, imprim. à Paris en 1786, 3 vol. *in*-18; en 1789, en 2 vol. *in*-8°, et en 1799 (an VIII) en 2 vol. *in*-8°, avec un tel nombre de corrections que cette dernière édit. peut être considérée comme une traduction entièrement nouvelle. — De Plusieurs coméd. anonymes jouées sur différens théâtres. — D'un roman pareillement anonyme. — Et d'un Essai philosophique inédit, sur les dernières années de la vie de Jesus.

Musset, (Victor Donatien de) de Vendôme, né en 1768, est auteur de la Cabane mystérieuse, 2 vol. *in*-12, an VII (1799). —De l'anglais cosmopolite, 1 vol. Delance, an VIII (1800). — D'un Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve, avec cette épigraphe : *Sis solus in turba*, 1 vol. *in*-8°. Moutardier, an IX (1800). — D'une Traduction de l'Abrégé de l'Histoire Romaine, par Gold Smith, 1 gr. vol. *in*-8°. Langlois, an IX (1801).

P.

PATRIN, (E.-M.-L.) membre-associé de l'institut national et de plusieurs sociétés savantes, a donné : L'Histoire naturelle des minéraux, 5 vol. gr. *in*-18, Paris, Déterville, an IX. Cette édition est ornée de 40 planches, gravées avec beaucoup de soin.

PÉCHON DE RUBY, gentilhomme breton, auteur d'un ouvrage aussi rare que singulier sur l'argot et les tours des Bohémiens, qui couraient la France au 16ᵉ siècle; il est intitulé : La Vie généreuse des Matois, Gueux, Bohémiens et Cagoux; avec un Dictionnaire en langue blesquienne, *in*-8°, Paris, 1622. Ce livre est plaisant, et peut servir à faire connaître les friponneries de ces bandes d'adroits mendians qui infestaient alors les campagnes, et parmi lesquels l'auteur avait vécu dans son enfance.

PEIGNOT, (Gabriel) né à Arc en Barrois, département de la Haute-Marne en 1767, bibliothecaire du départem. de la Haute-Saône, a donné en l'an IV (1796), des Opuscules philosophiques et poétiques, 1 vol. *in*-16, à Paris, chez Mercier. — Manuel bibliographique, ou Essai sur la connaissance des livres et des bibliothèques, etc. Paris, chez Désessarts, an IX (1800), 1 vol. *in*-8°. — Bagatelles poétiques et dramatiques, Paris, an IX (1801), 1 vol. *in*-8°. — Des Discours; des Mélanges, 1 vol. *in*-8°. — Petite Bibliothèque choisie, extraite du Manuel bibliographique, br. *in*-8°. — Opuscules en vers, extraits des Bagatelles, brochure, *in*-8°.

(*) PETIT, (Marc-Antoine) natif de Lyon, âgé de 35 ans, docteur en médecine en 1790, chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon en 1793, membre de l'Athénée de la même ville, etc. En 1788, il fit insérer dans le *Journal encyclopédique*, une Ode sur l'anatomie, dédiée au célèbre Louis, secrétaire-perpétuel de l'acad. royale de chirurgie. En 1790, une Dissert. latine, qui a pour titre : *De Phtisi laringea*, sujet entièrement neuf, sur lequel il appella l'attention des médecins, et qui fut alors très-recherchée dans l'école de Montpellier, où elle fut publiée, et défendue pour son aggrégation à cette faculté

savante. Comme professeur de médecine et de chirurgie-clinique, il a prononcé plusieurs Discours sur différentes parties de l'art de guérir, qui ont été imprimés, entr'autres l'Eloge de Pierre-Joseph Desaut, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, *in*-8°, an IV (1796). — Un Essai sur la meilleure manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux, *in*-8°, an VI (1798). — Un Discours sur la douleur, dans lequel il a épuise tout ce qu'on pouvait dire de philosophique et de médicinal sur ce sujet intéressant, *in*-8°, an VII (1799). — Le *Journal de Médecine* de Bacher, avril 1790, renferme de Petit, une Observation intéressante sur un anevrisme faux de l'artère crurale. — Celui de Montpellier, tome I et II, de Dumas et Baumes, des Observations neuves sur le renversement chronique de la matrice, sur la grossesse extra-utérine, sur une gangrène au bras. — Le *Journal de Chirurgie* de Desaut, tom. II, des Remarques sur l'infidélité de la pulsation, pour juger qu'une tumeur est anivrismale. — Celui *de la société de Médecine* de Paris, tome III, l'Extrait d'un Mémoire de Petit sur l'influence de la révolution sur la santé publique.

R

Rochelle, (Joseph-Henri) né à Paris en 1781, a donné : Les Fureurs de l'Amour. — Pradon battu, sifflé et content.

Rulié, né à Cahors le 3 février 1716, a donné : Lettres au P. Patouillet, jésuite, en réfutation de son Dictionnaire des livres Jansénistes, 1755, *in*-12. — La Religion chrétienne prouvée par un seul fait, 1766, *in*-12. — Théorie de l'intérêt de l'argent, 1780, *in*-12; nouvelle édition, 1783, *in*-8°.

Rupt, (de) curé de la paroisse de Chataincourt près Dreux, est auteur d'une Instruction pour le corps des carabiniers, 1767, *in*-8°. — De la Description de l'hommage rendu au roi, etc. par les laboureurs de la paroisse de Chataincourt, à l'occasion de la naissance de M. le Dauphin, 1781, *in*-4°.

Rutlige, (J.) a publié les ouvrages suivans : Le Bureau d'esprit com. en 5 actes, en prose, *in*-8°. — Observations

à MM. de l'acad. française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire, 1776, *in*-8°. — Le Train de Paris, ou le bourgeois du tems, com. en 5 actes et en prose, Yverdun, 1772, *in*-8°.—La Quinzaine anglaise à Paris, ou l'art de s'y ruiner en peu de tems, 1772, *in*-12. — Le premier et le second voyage de mylord de ***, à Paris, Yverdun, 1777, 5 vol. *in*-12.—Œuvres diverses, 1777, 2 vol. *in*-8°. — Le *Babillard*, ouvr. périodique, 4 vol. *in*-8°. — La Vice et la faiblesse, ou Mém. de deux provinciales, Lausanne, 1785, 2 vol. *in*-12. — Les Confessions d'un anglais, ou Mém. de sir Charles Simpson, Paris, 1786, 2 vol. *in*-12. — Nouvelle théorie astronomique, pour servir à la détermination des longitudes, impr. à Paris, 1788, *in*-4°. — Alphonsine, ou les Dangers du grand monde, en 1789, 2 vol. *in*-12. — Mém. de Julie de M***, impr. en 1790, *in*-8°. Il a fait pendant la révolution des ouvrages politiques.

Z.

ZALKIND-HOURWITZ, juif, polonais d'origine, demeurant à Paris, a donné : Apologie des Juifs, en réponse à la question : est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ? ouvr. couronné par la société de Metz, 1789, *in*-8°.

ZIGORGNE, ci-dev. chanoïne à Macon. On prétend qu'il est auteur des institutions Leibnitiennes, ou précis de la Monadolgie, Paris, 1767, *in*-4° et *in*-8°. qu'on attribue ordinairement à L. Dutens.

FIN DE L'ADDITION.

AVIS IMPORTANT.

JE mets cet ouvrage sous la protection des lois, et je déclare qu'ayant déposé à la Bibliothéque nationale les exemplaires prescrits, je poursuivrai par tous les moyens de droit, les contrefacteurs et les distributeurs de contrefaçons. J'invite en conséquence tous ceux qui en auraient connaissance à m'indiquer les coupables, et je leur promets ici solennellement de leur donner la moitié de l'amende qui sera prononcée contre les contrevenans. Pour empêcher que le public ne soit induit en erreur, je déclare que tous les exemplaires de cet ouvrage seront signés de moi à la fin du VIe volume.